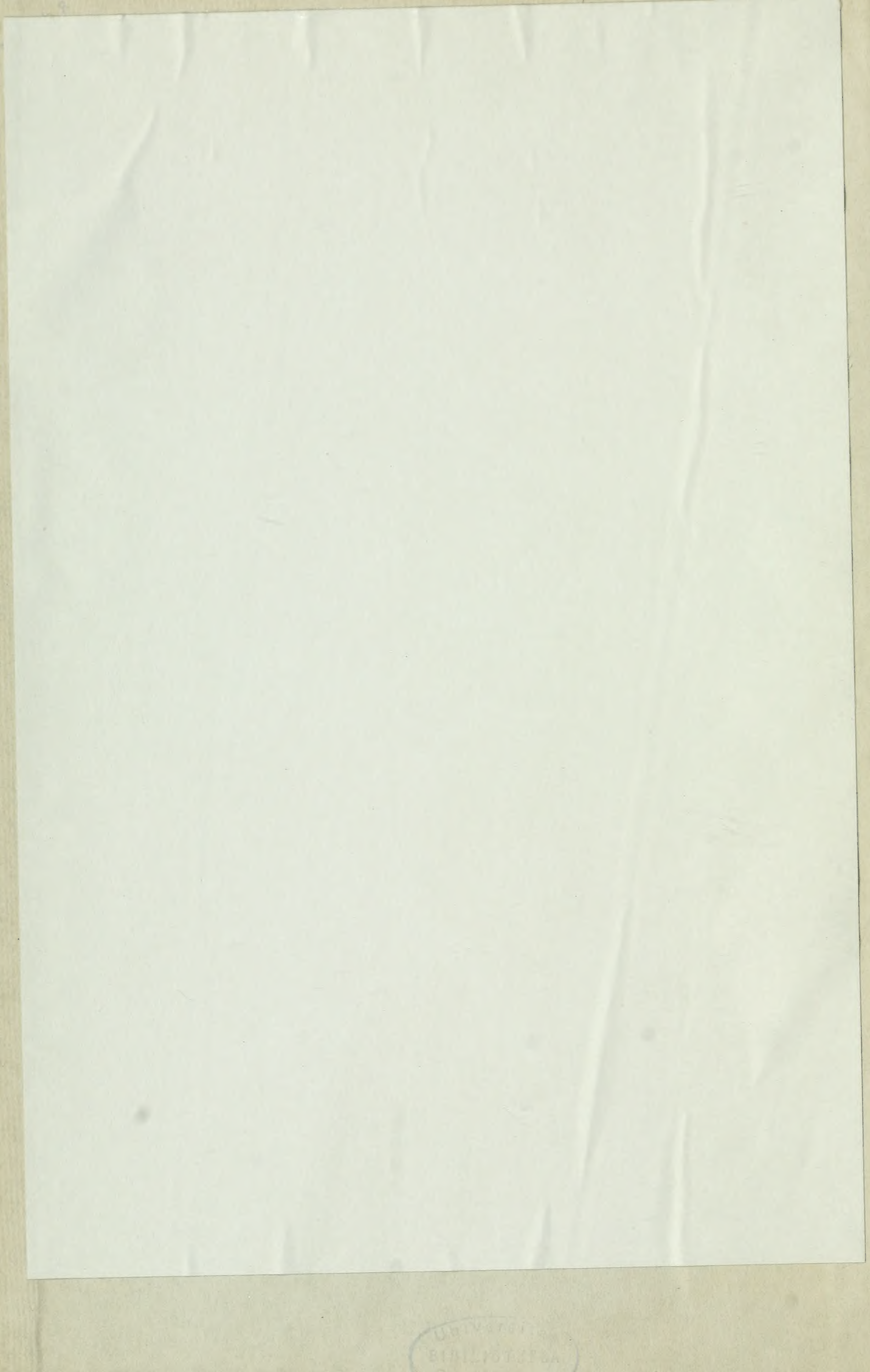
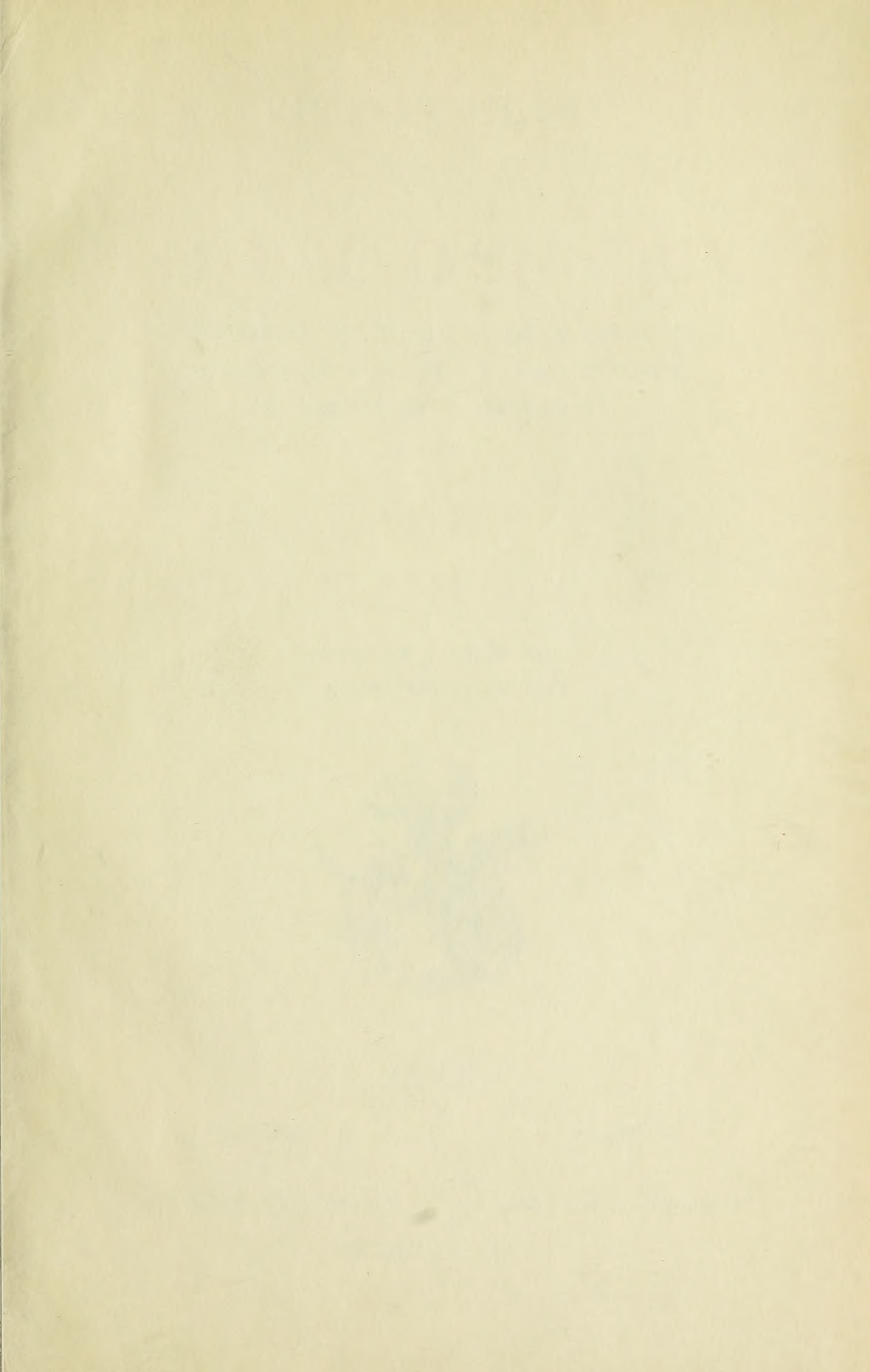
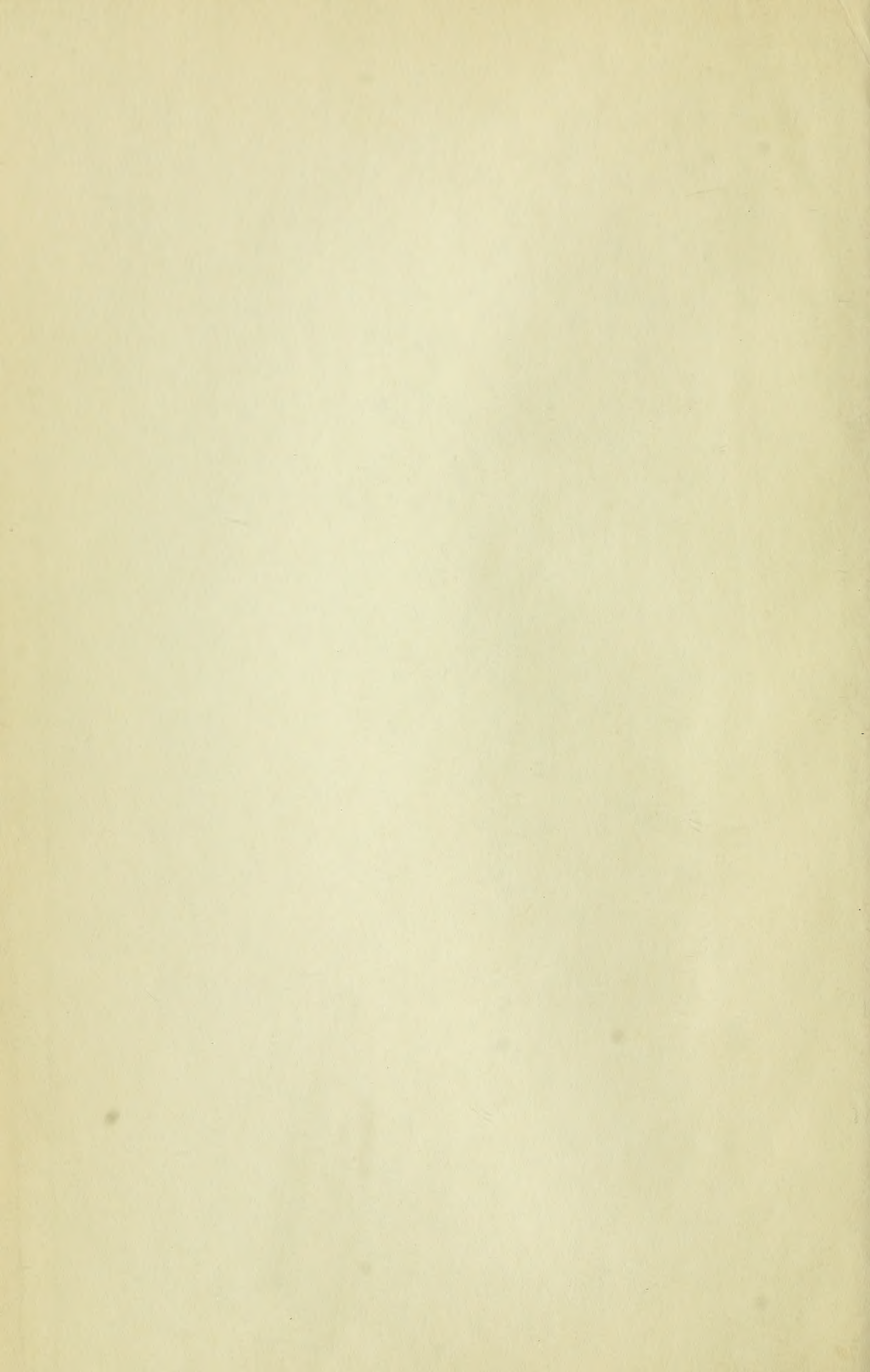




18-12-57





VICTOR HUGO

HISTOIRE D'UN CRIME

TROISIÈME JOURNÉE — LE MASSACRE
QUATRIÈME JOURNÉE — LA VICTOIRE
CONCLUSION — LA CHUTE

CAHIER COMPLÉMENTAIRE

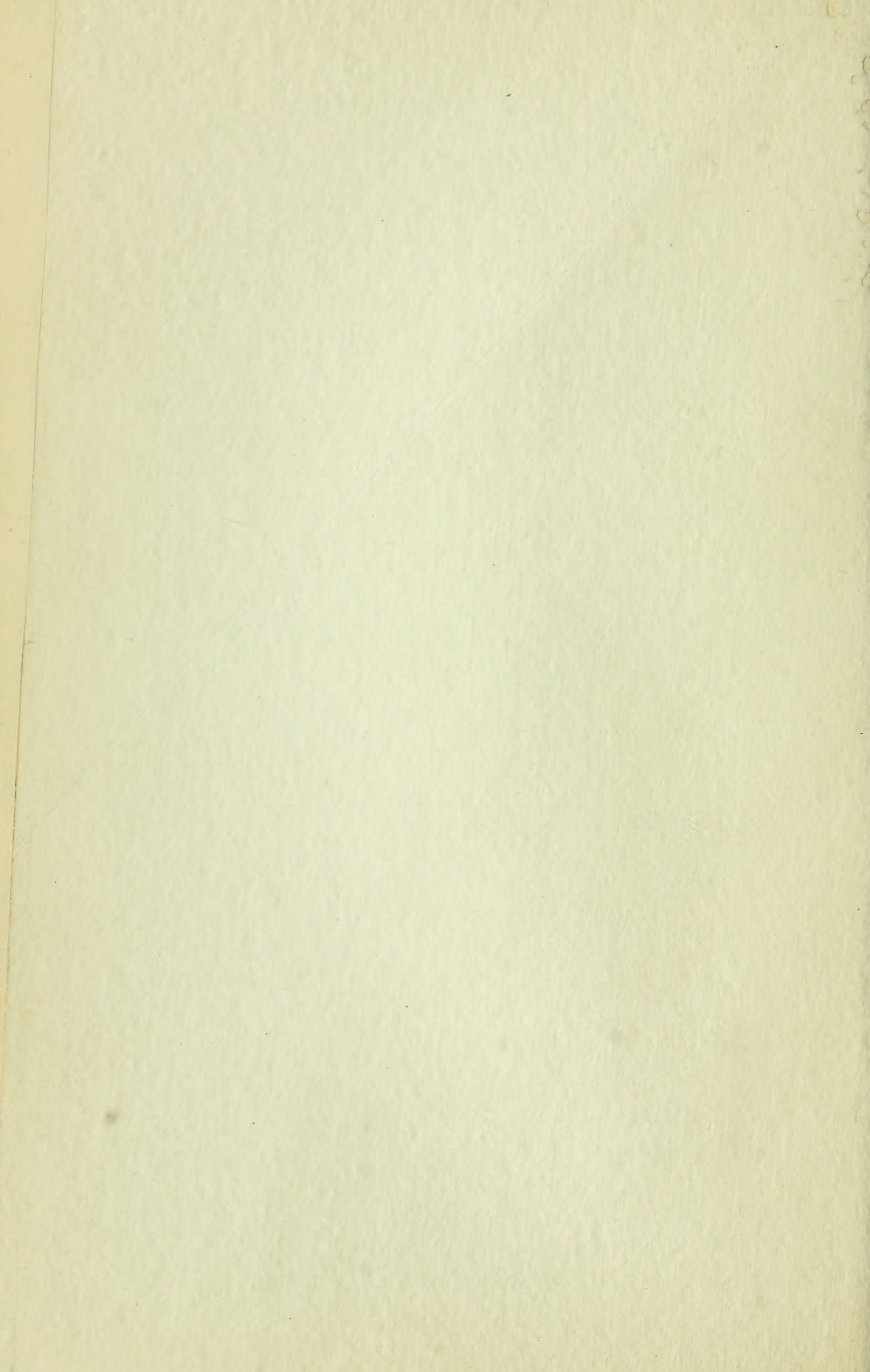
I. NOTES DE VICTOR HUGO
II. PIÈCES JUSTIFICATIVES

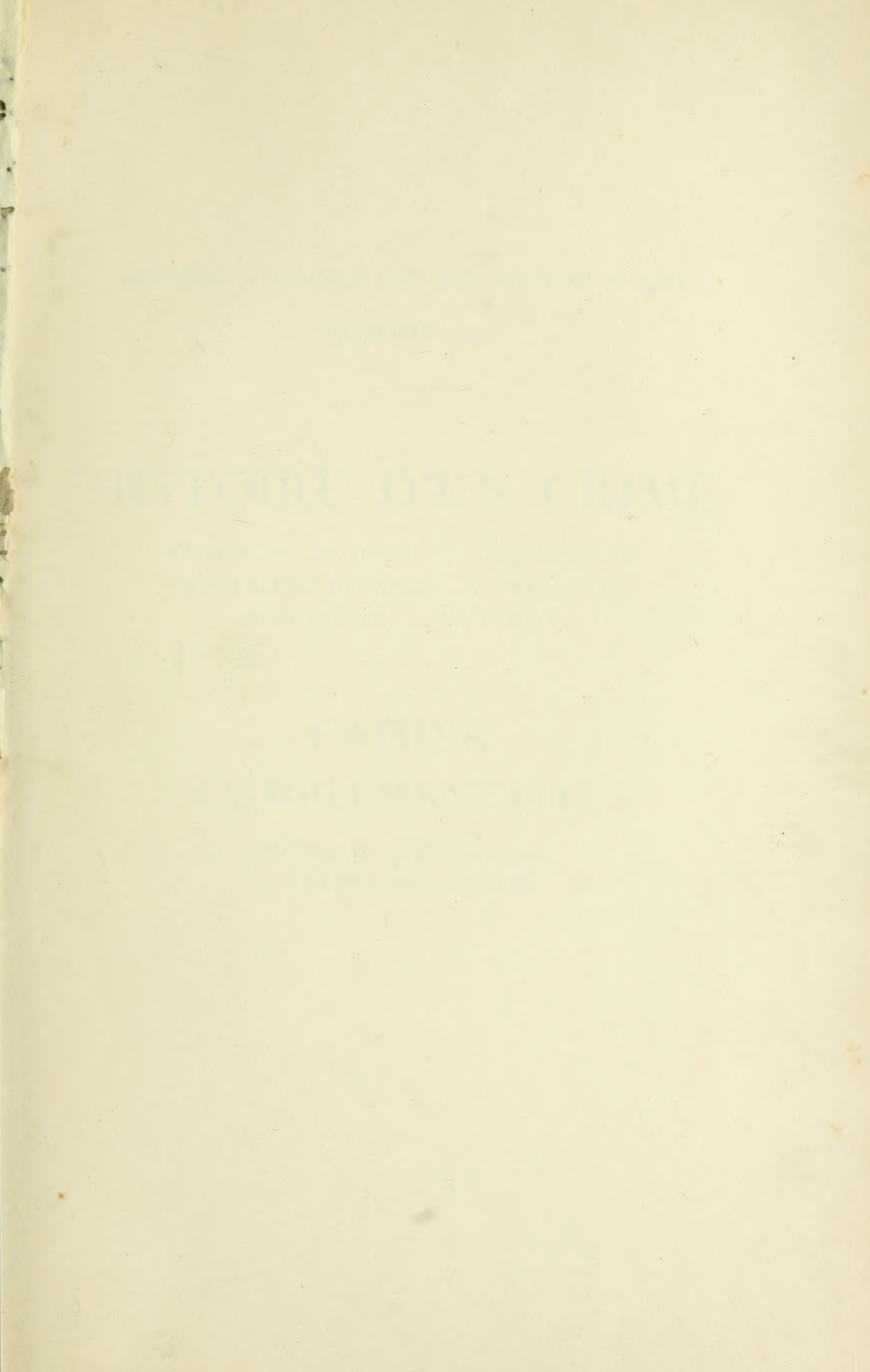


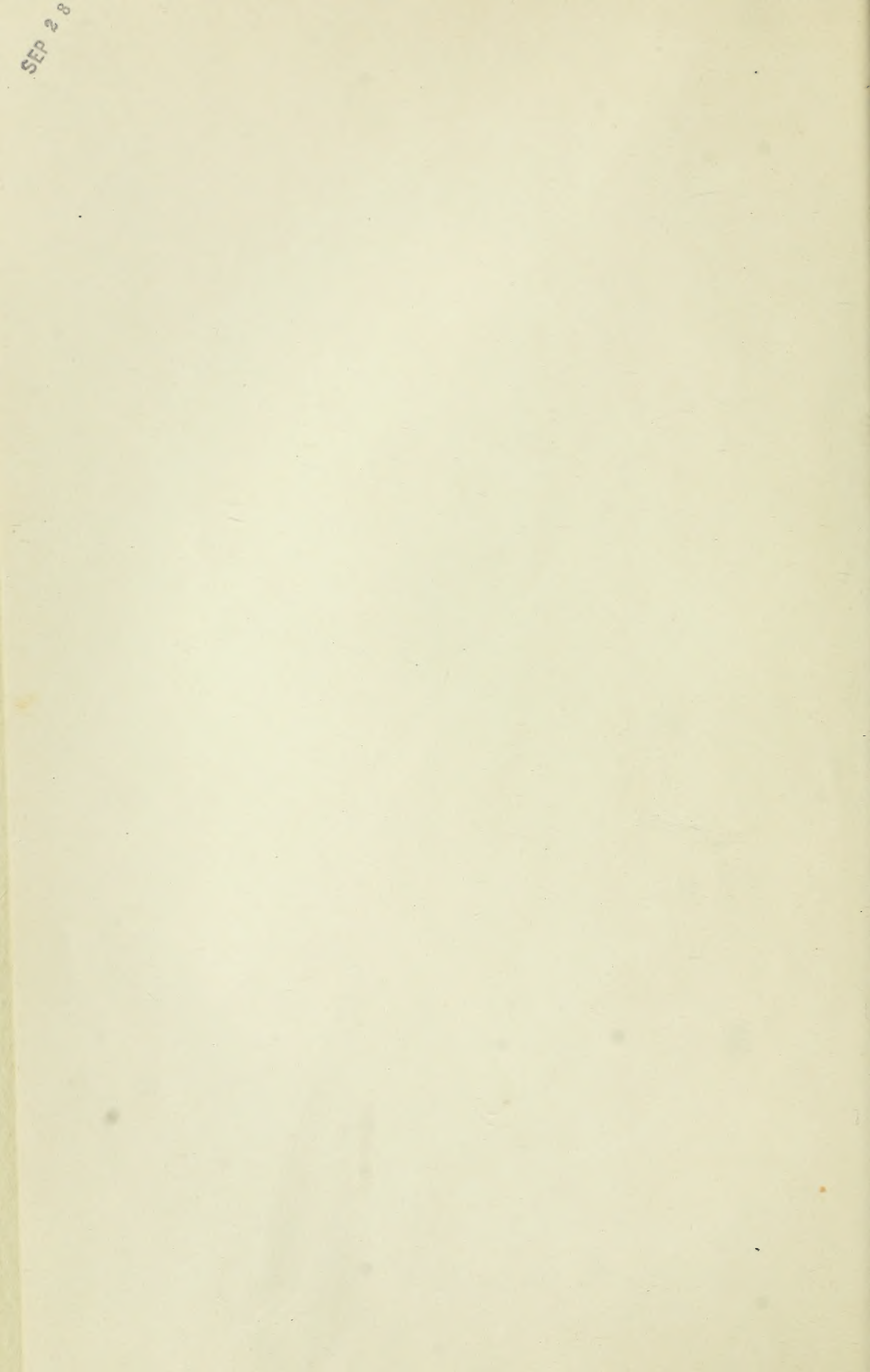
PARIS

IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE NATIONALE | ÉDITÉ PAR LA LIBRAIRIE OLLENDORFF

MDCCCCVII







ŒUVRES COMPLÈTES DE VICTOR HUGO

HISTOIRE – II

HISTOIRE D'UN CRIME

TROISIÈME JOURNÉE — LE MASSACRE

QUATRIÈME JOURNÉE — LA VICTOIRE

CONCLUSION — LA CHUTE

CAHIER COMPLÉMENTAIRE

I. NOTES DE VICTOR HUGO

II. PIÈCES JUSTIFICATIVES

IL A ÉTÉ TIRÉ À PART

5 exemplaires sur papier du Japon, numérotés de 1 à 5

5 exemplaires sur papier de Chine, numérotés de 6 à 10

40 exemplaires sur papier de Hollande, numérotés de 11 à 50

300 exemplaires sur papier vélin du Marais, numérotés de 51 à 350

VICTOR HUGO

HISTOIRE D'UN CRIME

TROISIÈME JOURNÉE — LE MASSACRE
QUATRIÈME JOURNÉE — LA VICTOIRE
CONCLUSION — LA CHUTE

CAHIER COMPLÉMENTAIRE

I. NOTES DE VICTOR HUGO
II. PIÈCES JUSTIFICATIVES



PARIS

IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE NATIONALE | ÉDITÉ PAR LA LIBRAIRIE OLLENDORFF

MDCCCCVII

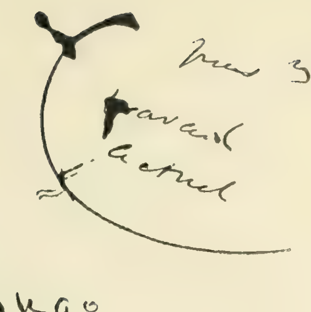
HISTOIRE D'UN CRIME

TROISIÈME JOURNÉE — LE MASSACRE

QUATRIÈME JOURNÉE — LA VICTOIRE

CONCLUSION — LA CHUTE





Victor Hugo

—

HISTOIRE D'UN CRIME



— déposition d'un témoin. —

I

III

Troisième Journée — le massacre

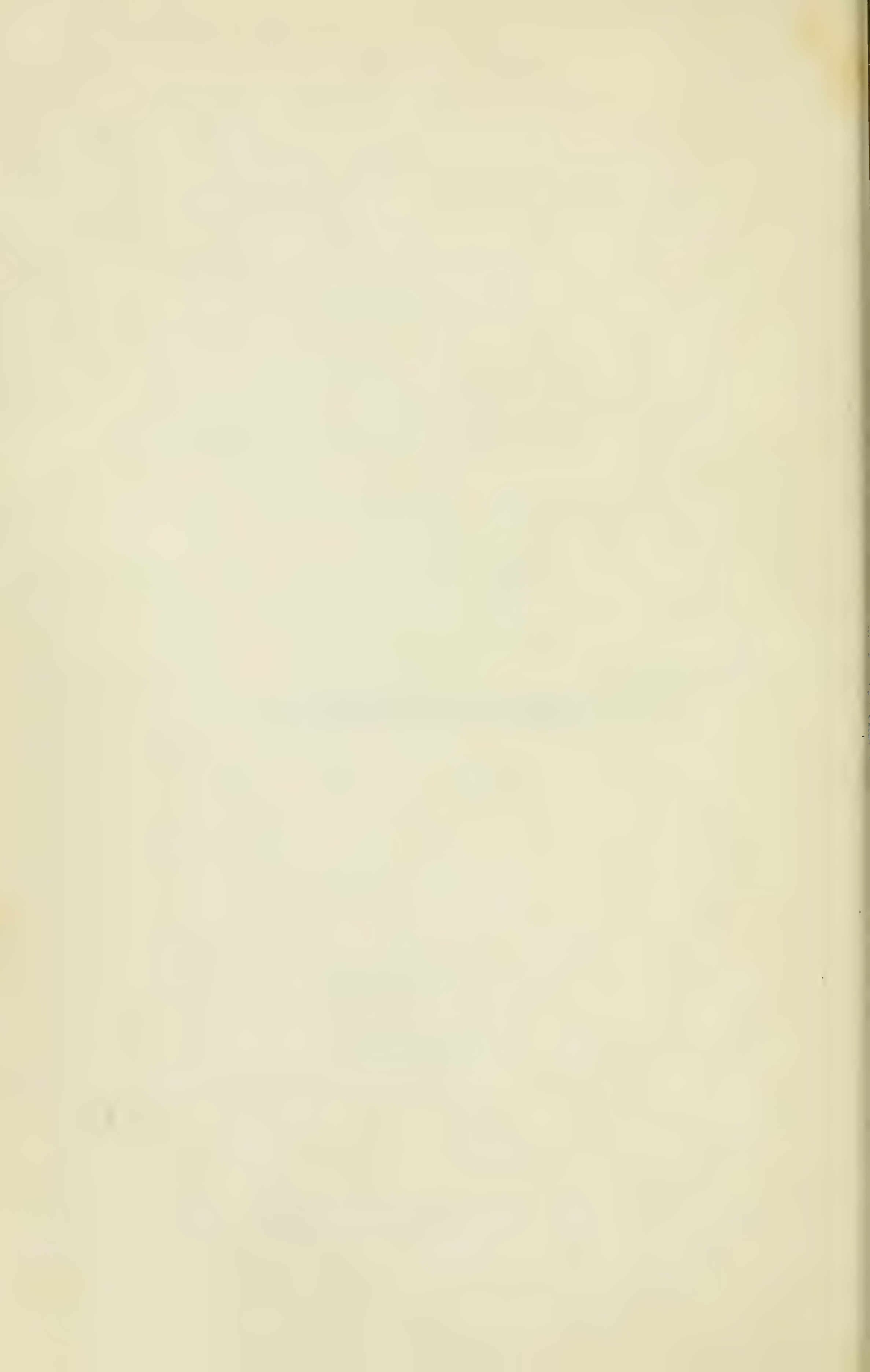
IV

Quatrième Journée — la Victoire

V

Conclusion. — la Chute

Fac-similé du titre écrit par Victor Hugo
en tête du manuscrit original de l'*Histoire d'un Crime*.



TROISIÈME JOURNÉE.

LE MASSACRE.

I

CEUX QUI DORMENT ET CELUI QUI NE DORT PAS.

Dans cette nuit du 3 au 4, pendant qu'accablés de fatigue et promis aux catastrophes, nous dormions d'un sommeil honnête, on ne fermait pas l'œil à l'Élysée. L'insomnie était là, infâme. Vers deux heures du matin, le plus intime, après Morny, des confidents de l'Élysée, le comte Roguet, ancien pair de France et lieutenant général, sortait du cabinet de Louis Bonaparte; Roguet était accompagné de Saint-Arnaud. Saint-Arnaud était, on s'en souvient, le ministre de la guerre de ce moment-là.

Deux colonels attendaient dans le petit salon de service.

Saint-Arnaud était un général qui avait été figurant à l'Ambigu. Il avait débuté par être comique à la banlieue. Tragique, plus tard. Signalement : haute taille, sec, mince, anguleux, moustaches grises, cheveux plats, mine basse. C'était un coupe-jarret, mais mal élevé. Il prononçait *peuple souvérain.* Morny en riait. *Il ne prononce pas mieux le mot qu'il ne comprend la chose,* disait-il L'Élysée, qui se piquait d'élégance, n'acceptait qu'à demi Saint-Arnaud. Son côté sanglant lui faisait pardonner son côté vulgaire. Saint-Arnaud était brave, violent et timide. Il avait l'audace du soudard galonné et la gaucherie de l'ancien pauvre diable. Nous le vîmes un jour à la tribune, blême, balbutiant, hardi. Il avait un long visage osseux et une mâchoire inquiétante. Son nom de théâtre était Florival. C'était un cabotin passé reître. Il est mort maréchal de France. Figure sinistre.

Les deux colonels qui attendaient Saint-Arnaud dans le salon de service étaient deux hommes d'expédition, chefs chacun d'un de ces régiments décisifs qui, dans les occasions suprêmes, entraînent les autres régiments, selon la consigne, dans la gloire comme à Austerlitz, ou dans le crime comme au Dix-huit Brumaire. Ces deux officiers faisaient partie de ce que Morny appelait « la crème des colonels endettés et viveurs ». Nous ne les nommerons pas ici; l'un est mort, l'autre existe; il se reconnaîtra. Du reste, on a pu les entrevoir dans les premières pages de ce livre.

L'un, homme de trente-huit ans, était retors, intrépide, ingrat; trois qualités pour réussir. Le duc d'Aumale, dans l'Aurès, lui avait sauvé la vie. C'était alors un jeune capitaine. Une balle lui traversa le corps, il tomba dans les buissons, les kabyles accoururent pour lui couper et lui emporter la tête, le duc d'Aumale survint avec deux officiers, un soldat et un trompette, chargea les kabyles et sauva ce capitaine. L'ayant sauvé, il l'aima. L'un fut reconnaissant, l'autre pas. Le reconnaissant, ce fut le sauveur. Le duc d'Aumale sut gré à ce jeune capitaine de lui avoir donné l'occasion d'un fait d'armes. Il le fit chef d'escadron; en 1849, ce chef d'escadron fut lieutenant-colonel, commanda une colonne d'assaut au siège de Rome, puis revint en Afrique, où Fleury l'embaucha en même temps que Saint-Arnaud. Louis Bonaparte le fit colonel en juillet 1851, et compta sur lui. En novembre, ce colonel de Louis Bonaparte écrivait au duc d'Aumale : « Il n'y a rien à attendre de ce misérable aventurier. » En décembre, il commandait un régiment meurtrier. Plus tard, dans la Dobrudcha, un cheval maltraité se fâcha et d'un coup de dent lui arracha une joue, de sorte qu'il n'y eut plus place sur ce visage que pour un soufflet.

L'autre grisonnait et avait quarante-huit ans. C'était, lui aussi, un homme de plaisir et de meurtre. Comme citoyen, abject; comme soldat, vaillant. Il avait sauté un des premiers sur la brèche de Constantine. Beaucoup de bravoure et de bassesse. Aucune chevalerie, que d'industrie. Louis Bonaparte l'avait fait colonel en août 1851. Ses dettes avaient été payées deux fois par deux princes, la première fois par le duc d'Orléans, la seconde fois par le duc de Nemours.

Tels étaient ces colonels.

Saint-Arnaud leur parla quelque temps à voix basse.

II

L'INTÉRIEUR DU COMITÉ.

Dès l'aube, nous étions réunis dans la maison de notre collègue prisonnier, M. Grévy. On nous avait installés dans son cabinet. Nous étions, Michel (de Bourges) et moi, assis près de la cheminée; Jules Favre et Carnot écrivaient, l'un sur la table près de la fenêtre, l'autre sur un pupitre à écrire debout. La gauche nous avait investis d'un pouvoir discrétionnaire. Se rassembler en séance devenait à chaque instant plus impossible. Nous rendîmes en son nom et nous remîmes à Hingray, pour qu'il l'imprimât immédiatement, le décret suivant, rédigé à la hâte par Jules Favre :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

« Les représentants du peuple, soussignés, demeurés libres, réunis en assemblée de permanence extraordinaire;

« Vu l'arrestation de la plupart de leurs collègues, vu l'urgence,

« Considérant que le crime de Louis-Napoléon Bonaparte, en abolissant par la violence l'action des pouvoirs publics, rétablit la nation dans l'exercice direct de la souveraineté, et que tout ce qui entrave actuellement cette souveraineté doit être annulé,

« Considérant que toutes les poursuites commencées, toutes les condamnations prononcées à quelque titre que ce soit pour crimes ou délits politiques, sont anéanties par le droit imprescriptible du peuple,

« DÉCRÈTENT :

« ARTICLE PREMIER. Sont abolies dans tous leurs effets criminels ou civils toutes poursuites commencées, toutes condamnations prononcées pour crimes ou délits politiques.

« ART. 2. En conséquence, il est enjoint à tout directeur des maisons d'arrêt ou de détention de mettre immédiatement en liberté toutes les personnes retenues en prison pour les causes indiquées ci-dessus.

« ART. 3. Il est également enjoint à tous officiers de parquet et de police judiciaire, sous peine de forfaiture, de mettre à néant toutes les poursuites commencées pour les mêmes causes.

« Art. 4. Les fonctionnaires et agents de la force publique sont chargés de l'exécution du présent décret.

« Fait à Paris, en assemblée de permanence, le 4 décembre 1851. »

Jules Favre, en me passant le décret pour le signer, me dit en souriant : — Mettons en liberté vos fils et vos amis. — Oui, repris-je, quatre combattants de plus sur les barricades![1] — Le représentant Duputz reçut quelques heures plus tard de nos mains ampliation du décret, avec mission de le porter lui-même à la Conciergerie dès que le coup de main que nous préméditions sur la préfecture de police et l'Hôtel de Ville aurait réussi. Malheureusement ce coup de main manqua.

Survint Landrin. Ses fonctions à Paris, en 1848, l'avaient mis à même de connaître à fond le personnel de la police politique et de la police municipale. Il nous prévint qu'il avait vu rôder aux alentours des figures suspectes. Nous étions rue Richelieu, presque vis-à-vis le Théâtre-Français; un des points où abondent le plus de passants, et par conséquent un des points les plus surveillés. Les allées et venues des représentants qui se mettaient en communication avec le comité et qui entraient et sortaient sans cesse seraient inévitablement remarquées et amèneraient une descente de police. Les portiers et les voisins manifestaient déjà un étonnement inquiétant. Nous courions, Landrin le constatait et l'affirmait, les plus grands dangers. — Vous allez être pris et fusillés, nous dit-il.

Il nous conjura de nous transporter ailleurs. Le frère de M. Grévy, consulté par nous, nous déclara qu'il ne pouvait répondre des gens de sa maison.

Mais que faire? Traqués depuis deux jours, nous avions épuisé à peu près toutes les bonnes volontés, un asile nous avait été refusé la veille, et en ce moment-là aucune maison ne nous était offerte. Depuis la surveille nous avions changé dix-sept fois d'asile, allant parfois d'une extrémité de Paris à l'autre. Nous commencions à ressentir quelque lassitude. D'ailleurs, je l'ai dit déjà, la maison où nous étions avait ce précieux avantage d'une issue par les derrières sur la rue Fontaine-Molière. Nous nous décidâmes à rester. Seulement nous crûmes devoir prendre nos précautions.

Tous les genres de dévouement éclataient dans les rangs de la gauche autour de nous. Un membre notable de l'Assemblée, un homme d'un rare esprit et d'un rare courage, Durand-Savoyat, s'était fait depuis la veille et est resté jusqu'au dernier jour notre gardien, disons plus, notre huissier

[1] Paul Meurice et Auguste Vacquerie étaient à la Conciergerie avec Charles et François-Victor Hugo.

et notre portier. Il avait lui-même posé une sonnette sur notre table, et il nous avait dit : Quand vous aurez besoin de moi, sonnez, je viendrai. — Partout où nous allions, il était là. Il se tenait dans l'antichambre, calme, impassible, silencieux, avec sa grave et noble figure, et sa redingote boutonnée et son large chapeau qui lui donnait l'air d'un ministre anglican. Il ouvrait lui-même la porte d'entrée, reconnaissait les survenants, et écartait les importuns et les inutiles. Du reste toujours gai et disposé à dire sans cesse : Cela va bien. Nous étions perdus, il souriait. L'optimisme dans le désespoir.

Nous l'appelâmes. Landrin lui exposa ses inquiétudes. Nous priâmes Durand-Savoyat de ne laisser désormais séjourner personne dans l'appartement, pas même les représentants du peuple, de prendre note des nouvelles et des renseignements, de ne laisser parvenir jusqu'à nous que les hommes indispensables, en un mot de renvoyer le plus possible tout le monde afin que les allées et venues cessassent. Durand-Savoyat secoua la tête et rentra dans l'antichambre en disant : C'est bon. Il se bornait volontiers à ces deux formules ; pour nous : *Cela va bien* ; pour lui-même : *C'est bon.* C'est bon, noble façon de parler du devoir.

Landrin et Durand-Savoyat sortis, Michel (de Bourges) prit la parole.

L'art de Louis Bonaparte, copiste de son oncle en cela comme en tout, ç'avait été, dit Michel (de Bourges), de jeter en avant un appel au peuple, un vote à faire, un plébiscite, en un mot de faire surgir en apparence un gouvernement au moment où il en renversait un. Dans les grandes crises où tout penche et paraît prêt à tomber, un peuple a besoin de se rattacher à quelque chose. A défaut d'un autre point d'appui, il prendra la souveraineté de Louis Bonaparte. Eh bien, il faut pour point d'appui offrir, nous, au peuple sa propre souveraineté. L'Assemblée, continua Michel (de Bourges), était morte de fait. La gauche, tronçon populaire de cette Assemblée haïe, pouvait suffire à la situation quelques jours. Rien de plus. Il fallait qu'elle se retrempât elle-même dans la souveraineté nationale. Il était donc important de faire appel, nous aussi, au suffrage universel, d'opposer vote à vote, de mettre debout devant le prince usurpateur le peuple souverain, et de convoquer immédiatement une nouvelle Assemblée. Michel (de Bourges) proposa un décret.

Michel (de Bourges) avait raison. Derrière la victoire de Louis Bonaparte, on voyait quelque chose de détestable, mais de connu : l'empire ; derrière la victoire de la gauche, il y avait de l'ombre. Il importait de faire le jour derrière nous. Ce qui inquiète le plus les imaginations, c'est la dictature de l'inconnu. Convoquer le plus tôt possible une nouvelle Assemblée, remettre tout de suite la France dans les mains de la France,

c'était rassurer les esprits pendant le combat et les rallier après; c'était la vraie politique.

Depuis quelque temps, tout en écoutant Michel (de Bourges) et Jules Favre qui l'appuyait, nous croyions entendre dans la salle voisine un bourdonnement qui ressemblait à un bruit de voix. Jules Favre s'était écrié à plusieurs reprises : — Mais est-ce qu'il y aurait là quelqu'un? — Pas possible, lui répondait-on, nous avons recommandé à Durand-Savoyat de ne laisser demeurer personne. — Et la délibération continuait. Cependant le bruit de voix grossissait insensiblement et finit par devenir si distinct qu'il fallut voir ce que c'était. Carnot entr'ouvrit la porte. Le salon et l'antichambre contigus au cabinet où nous nous tenions étaient remplis de représentants qui causaient paisiblement.

Surpris, nous appelâmes Durand-Savoyat.

— Vous n'avez donc pas compris? lui dit Michel (de Bourges).

— Mais si, répondit Durand-Savoyat.

— Cette maison est peut-être signalée, reprit Carnot. Nous sommes en danger d'être pris.

— Et tués sur place, ajouta Jules Favre en souriant de son sourire calme.

— Eh bien, répondit Durand-Savoyat, avec son regard plus tranquille encore que le sourire de Jules Favre, précisément. La porte de ce cabinet est dans l'obscurité et peu apparente. J'ai gardé tous les représentants qui sont venus et je les ai mis dans le salon et dans l'antichambre, où ils ont voulu. Cela fait une espèce de foule. Si la police et la troupe arrivent, je dirai : Nous voilà. On nous prendra. On ne verra pas la porte du cabinet, et l'on ne viendra pas jusqu'à vous. Nous paierons pour vous. Si l'on a quelqu'un à tuer, on se contentera de nous.

Et, sans se douter qu'il venait de dire des paroles de héros, Durand-Savoyat rentra dans l'antichambre.

Nous reprîmes la question du décret. Nous étions unanimes sur l'utilité de la convocation immédiate d'une nouvelle Assemblée. Mais à quelle date? Louis Bonaparte avait désigné le 20 décembre pour son plébiscite; nous choisîmes le 21. Maintenant quel nom donner à cette Assemblée? Michel (de Bourges) insistait pour le nom de *Convention nationale,* Jules Favre pour le nom d'*Aſsemblée conſtituante,* Carnot proposa le nom d'*Aſsemblée souveraine* qui, ne réveillant aucun souvenir, laissait le champ libre à toutes les espérances. Le nom d'*Aſsemblée souveraine* fut adopté.

Le décret, dont Carnot voulut bien écrire les considérants sous ma dictée, fut rédigé en ces termes. Il est de ceux qui ont été imprimés et affichés.

DÉCRET.

« Le crime de Louis Bonaparte impose aux représentants du peuple demeurés libres de grands devoirs.

« La force brutale cherche à rendre impossible l'accomplissement de ces devoirs.

« Traqués, errants d'asile en asile, assassinés dans les rues, les représentants républicains délibèrent et agissent, malgré l'infâme police du coup d'État.

« L'attentat de Louis-Napoléon, en brisant tous les pouvoirs, n'a laissé debout qu'une autorité, l'autorité suprême, l'autorité du peuple, le suffrage universel.

« C'est au peuple souverain qu'il appartient de ressaisir et de reconstituer toutes les forces sociales aujourd'hui dispersées.

« En conséquence, les représentants du peuple décrètent :

« ARTICLE PREMIER. — Le peuple est convoqué le 21 décembre 1851 pour élire une Assemblée souveraine.

« ART. 2. — L'élection se fera par le suffrage universel, selon les formes réglées par le décret du gouvernement provisoire du 5 mars 1848.

« Fait à Paris, en assemblée de permanence, le 4 décembre 1851. »

Comme je venais de signer ce décret, Durand-Savoyat entra et me dit à voix basse qu'une femme me demandait, et attendait dans l'antichambre. J'y allai. C'était Madame Charrassin. Son mari avait disparu. Le représentant Charrassin, économiste, agronome, savant, était en même temps un homme intrépide. Nous l'avions vu la veille aux endroits les plus périlleux. Était-il arrêté? Madame Charrassin venait me demander si nous savions où il était. Je l'ignorais. Elle était allée à Mazas s'informer. Un colonel, qui était à la fois de l'armée et de la police, l'avait reçue et lui avait dit : — Je ne puis vous permettre de voir votre mari qu'à une condition. — Laquelle? — Vous ne lui parlerez de rien. — Comment! de rien? — Pas de nouvelles. Pas de politique. — Soit. — Donnez-m'en votre parole d'honneur. Et elle avait répondu : — *Comment voulez-vous que je vous donne ma parole d'honneur puisque je ne recevrais pas la vôtre!* — J'ai revu depuis Charrassin dans l'exil.

Madame Charrassin venait de me quitter quand Théodore Bac arriva. Il nous apportait la protestation du conseil d'État.

La voici :

PROTESTATION DU CONSEIL D'ÉTAT.

« Les soussignés, membres du conseil d'État, élus par les Assemblées constituante et législative, réunis, nonobstant le décret du 2 décembre, au

lieu de leurs séances, et l'ayant trouvé entouré de la force armée qui leur en a interdit l'accès, protestent contre l'acte qui a prononcé la dissolution du conseil d'État, et déclarent n'avoir cessé leurs fonctions qu'empêchés par la force.

« Paris, ce 3 décembre 1851.

« *Signé* : Bethmont, Vivien, Bureau de Puzy, Stourm, Éd. Charton, Cuvier, De Renneville, Horace Say, Boulatignier, Gauthier de Rumilly, de Jouvencel, Dunoyer, Carteret, de Fresne, Bouchené-Lefer, Rivet, Boudet, Cormenin, Pons (de l'Hérault). »

Disons comment s'était passée l'aventure du conseil d'État.

Louis Bonaparte avait fait expulser l'Assemblée par l'armée, la Haute Cour par la police; il fit expulser le conseil d'État par le portier.

Le 2 décembre au matin, à l'heure même où les représentants de la droite allaient de chez M. Daru à la mairie du Xe arrondissement, les conseillers d'État se rendaient à l'hôtel du quai d'Orsay. Ils entrèrent un à un.

Le quai était couvert de soldats. Un régiment y bivouaquait, avec les fusils en faisceaux.

Les conseillers d'État furent bientôt une trentaine. Ils se mirent à délibérer. Un projet de protestation fut rédigé. Au moment où on allait le signer, le portier, pâle, entra. Il balbutiait. Il déclara qu'il exécutait des ordres, et il leur enjoignit de sortir.

Sur ce, quelques conseillers d'État déclarèrent que, si indignés qu'ils fussent, ils ne mettraient pas leur signature à côté des signatures républicaines.

Manière d'obéir au portier.

M. Bethmont, l'un des présidents du conseil d'État, offrit sa maison. Il demeurait rue Saint-Romain. Les membres républicains y allèrent, et signèrent, sans discussion, la protestation qu'on vient de lire.

Quelques membres, qui demeuraient dans des quartiers éloignés, n'avaient pu venir au rendez-vous. Le plus jeune des conseillers d'État, homme d'un ferme cœur et d'un noble esprit, M. Édouard Charton, se chargea de porter la protestation aux collègues absents.

Il le fit, non sans danger, à pied, n'ayant pu trouver de voiture, arrêté par les soldats, menacé d'être fouillé, ce qui eût été périlleux. Il parvint cependant chez quelques-uns des conseillers d'État. Plusieurs signèrent, Pons (de l'Hérault) résolûment, Cormenin avec une sorte de fièvre, Boudet

après hésitation. M. Boudet tremblait, sa famille avait peur, on entendait par la fenêtre ouverte des décharges d'artillerie. Charton, vaillant et calme, lui dit : Vos amis Vivien, Rivet et Stourm ont signé. Boudet signa.

Plusieurs refusèrent, alléguant, l'un son grand âge, l'autre le *res angusta domi,* un autre, la « peur de faire les affaires des rouges ». — Dites la peur tout court, répliqua Charton.

Le lendemain 3, MM. Vivien et Bethmont portèrent la protestation à Boulay (de la Meurthe), vice-président de la République et président du conseil d'État, qui les reçut en robe de chambre, et leur cria : — *Allez-vous-en. Perdez-vous, soit, mais sans moi.*

Le matin du 4, M. de Cormenin biffa sa signature, donnant cette raison inouïe et authentique : — Le mot *ancien* conseiller d'État ne fait pas bon effet sur un livre. *Je crains de nuire à mon éditeur.*

Encore un détail caractéristique. M. Béhic, le matin du 2, était arrivé pendant qu'on rédigeait la protestation. Il avait entr'ouvert la porte. Près de la porte se tenait M. Gauthier de Rumilly, un des membres les plus justement respectés du conseil d'État. M. Béhic avait demandé à M. Gauthier de Rumilly : — Que fait-on? C'est un crime. Que faisons-nous? — M. Gauthier de Rumilly avait répondu : Une protestation. — Sur ce mot, M. Béhic avait refermé la porte et avait disparu.

Il reparut plus tard, sous l'empire, ministre.

III

LE DEDANS DE L'ÉLYSÉE.

Dans la matinée, le docteur Yvan rencontra le docteur Conneau. Ils se connaissaient. Ils causèrent. Yvan était de la gauche. Conneau était de l'Élysée. Yvan sut par Conneau, sur ce qui s'était passé dans la nuit à l'Élysée, des détails qu'il nous transmit.

Un des détails est celui-ci :

Un décret inexorable avait été rendu et allait être affiché. Ce décret enjoignait à tous la soumission au coup d'État. Saint-Arnaud qui, comme ministre de la guerre, devait signer le décret, l'avait rédigé. Arrivé au dernier paragraphe ainsi conçu : — Quiconque sera surpris construisant une barricade, placardant une affiche des ex-représentants, ou la lisant, sera... — Ici Saint-Arnaud s'était arrêté; Morny avait haussé les épaules, lui avait arraché la plume des mains, et avait écrit : — *fusillé.*

D'autres choses avaient été décidées, mais on ne les connaissait pas.

Divers renseignements vinrent s'ajouter à ceux-là.

Un garde national nommé Boillay de Dôle avait été de garde du 3 au 4 à l'Élysée. Les croisées du cabinet de Louis Bonaparte, qui était au rez-de-chaussée, avaient été toute la nuit éclairées. Dans le salon d'à côté, il y avait conseil de guerre. De la guérite où il était de faction, Boillay voyait se dessiner sur les vitres des profils noirs et des ombres gesticulantes qui étaient Magnan, Saint-Arnaud, Persigny, Fleury, les spectres du crime.

Korte, le général des cuirassiers, avait été mandé, ainsi que Carrelet, lequel commandait la division qui travailla le plus le lendemain 4. De minuit à trois heures du matin, des généraux et des colonels « n'avaient fait qu'aller et venir ». Il était même venu de simples capitaines. Vers quatre heures, quelques voitures étaient arrivées « avec des femmes ». L'orgie ne fut jamais absente de ce forfait. Le boudoir dans les palais donnait la réplique au lupanar dans les casernes.

La cour était pleine de lanciers qui tenaient en main les chevaux des généraux délibérant.

Deux des femmes qui vinrent là cette nuit-là appartiennent dans une certaine mesure à l'histoire. Il y a de ces silhouettes sur les seconds plans. Ces femmes influèrent sur de malheureux généraux. Toutes deux du meilleur monde. L'une était la marquise de ***, laquelle avait eu cette aventure de devenir amoureuse de son mari après l'avoir trompé. Elle reconnut que

l'amant ne valait pas le mari; cela arrive. Elle était la fille du plus fantasque des maréchaux de France, et de cette jolie comtesse de *** à laquelle M. de Chateaubriand, après une nuit d'amour, fit ce quatrain qu'on peut publier aujourd'hui, tous étant morts :

> Des rayons du matin l'horizon se colore,
> Le jour vient éclairer notre tendre entretien,
> Mais est-il un sourire aux lèvres de l'aurore
> Aussi doux que le tien?

Le sourire de la fille était aussi doux que celui de la mère, et plus fatal. — L'autre était madame K., russe, blanche, grande, blonde, gaie, mêlée à la diplomatie obscure, ayant et montrant un coffret plein de lettres d'amour du comte Molé, un peu espionne, absolument charmante et terrible.

Les précautions prises, en cas, étaient visibles même du dehors. Depuis la veille, on apercevait, des fenêtres des maisons voisines, dans la cour de l'Élysée, deux chaises de poste attelées, prêtes à partir, postillons en selle.

Il y avait, aux écuries de l'Élysée, rue Montaigne, d'autres voitures attelées et des chevaux sellés et bridés.

Louis Bonaparte n'avait pas dormi. Dans la nuit, il avait donné des ordres mystérieux; de là, le matin, sur cette face pâle, une sorte de sérénité épouvantable.

Le crime tranquillisé, chose inquiétante.

Dans la matinée même, il avait presque ri. — Morny était venu dans son cabinet. Louis Bonaparte, ayant eu de la fièvre, avait fait appeler Conneau, qui assista à la conversation. On croit les gens sûrs; ils écoutent pourtant.

Morny apportait des rapports de police. Douze ouvriers de l'Imprimerie nationale avaient, dans la nuit du 2, refusé d'imprimer les décrets et les proclamations. On les avait immédiatement arrêtés. Le colonel Forestier était arrêté. On l'avait transféré au fort de Bicêtre, avec Crocé-Spinelli, Genillier, Hippolyte Magen, écrivain de talent et de courage, Goudounèche, chef d'institution, et Polino. Ce dernier nom avait frappé Louis Bonaparte : — Qu'est-ce que ce Polino? Morny avait répondu : — Un ancien officier au service du shah de Perse. Et il avait ajouté : — *Mélange de Don Quichotte et de Sancho Pança.* On avait mis ces prisonniers dans la casemate n° 6. Nouvelle question de Louis Bonaparte : — Qu'est-ce que c'est que ces casemates? Et Morny avait répondu : — Des caves, sans air ni jour, vingt-quatre mètres de long, huit de large, cinq de haut, murs ruisselants, pavés humides. — Louis Bonaparte avait demandé : — On leur donne

des bottes de paille? Et Morny avait dit : — Pas encore; on verra plus tard.

Il avait ajouté : — Ceux qu'on déportera sont à Bicêtre; ceux qu'on fusillera sont à Ivry.

Louis Bonaparte s'était enquis des précautions prises. Morny l'avait complètement renseigné : — qu'on avait mis une garde dans tous les clochers; — qu'on avait mis le scellé sur toutes les presses; — qu'on avait mis sous clef tous les tambours de la garde nationale; — qu'on n'avait donc à craindre ni une proclamation sortant d'une imprimerie, ni le rappel sortant d'une mairie, ni le tocsin sortant d'un clocher.

Louis Bonaparte avait demandé si toutes les batteries étaient bien au complet, chaque batterie devant être composée de quatre pièces et de deux obusiers. Il avait expressément recommandé de n'employer que des pièces de huit et des obusiers du diamètre de seize centimètres.

— C'est vrai, avait dit Morny qui était dans le secret, tout cela aura à travailler.

Puis Morny avait parlé de Mazas; — qu'il y avait six cents hommes de garde républicaine dans la cour; tous hommes choisis, et qui, attaqués, se défendraient jusqu'à la dernière extrémité; — que les soldats accueillaient les représentants arrêtés avec des éclats de rire, et qu'ils étaient venus regarder Thiers « sous le nez »; — que les officiers éloignaient les soldats, mais avec ménagement et « une sorte de respect »; — que trois prisonniers étaient « au grand secret » Greppo, Nadaud et un membre du comité socialiste, Arsène Meunier. Celui-ci occupait le n° 32 de la sixième division. A côté, au n° 30, il y avait un représentant de la droite, qui ne faisait que crier et gémir; ce qui faisait rire Arsène Meunier; — et ce qui fit rire Louis Bonaparte.

Autre détail. Quand le fiacre amenant M. Baze était entré dans la cour de Mazas, il y avait eu un choc contre la porte, et la lanterne du fiacre était tombée à terre et s'était brisée. Le cocher, consterné de l'avarie, se lamentait. Qui paiera cela? criait-il. Un des agents qui étaient dans la voiture avec le questeur prisonnier, avait dit au cocher : — Soyez tranquille. Parlez au brigadier. Dans les affaires comme celle-ci, *quand il y a de la casse,* c'est le gouvernement qui paie.

Et Bonaparte avait souri et dit dans sa moustache : — C'est juste.

Un autre récit de Morny l'amusa encore. C'était la colère de Cavaignac en entrant dans la cellule de Mazas. Il y a, à la porte de chaque cellule, un trou appelé lunette, par où les prisonniers sont guettés à leur insu. Les gardiens avaient observé Cavaignac. Il avait commencé par se promener les bras croisés; puis, l'espace étant trop restreint, il s'était assis sur l'escabeau de

la cellule. Ces escabeaux sont d'étroites planchettes portées sur trois pieds convergents qui percent le plateau au centre, et y font une saillie; de sorte qu'on y est mal assis. Cavaignac s'était dressé et avait d'un coup de pied envoyé l'escabeau à l'autre bout de la cellule. Puis, furieux et jurant, il avait cassé d'un coup de poing la petite table de quinze pouces sur douze qui est, avec l'escabeau, le seul meuble du cachot.

Ce coup de pied et ce coup de poing égayaient Louis Bonaparte.

— Et Maupas a toujours peur, dit Morny. — Ceci fit rire encore Bonaparte.

Morny, son rapport fait, s'en alla. Louis Bonaparte entra dans une chambre voisine; une femme l'y attendait. Il paraît qu'elle venait supplier pour quelqu'un. Le docteur Conneau entendit ces paroles expressives : — *Madame, je vous passe vos amours; passez-moi mes haines.*

IV

LES FAMILIERS.

M. Mérimée était naturellement vil ; il ne faut pas lui en vouloir.

Quant à M. de Morny, c'est autre chose, il valait mieux ; il y avait en lui du brigand.

M. de Morny était courageux. Brigandage oblige.

M. Mérimée s'est donné à tort pour un des confidents du coup d'État. Il n'y avait pourtant pas de quoi se vanter.

Mais la vérité c'est que M. Mérimée n'était confident de rien. Louis Bonaparte n'avait pas de confiance inutile.

Ajoutons qu'il est peu probable, malgré quelques indices contraires, que M. Mérimée fût, à l'époque du 2 décembre, en relation directe avec Louis Bonaparte. Cela ne vint que plus tard. Mérimée d'abord ne connut que Morny.

Morny et Mérimée furent tous deux de l'intimité de l'Élysée ; mais différemment. On peut croire Morny, et non Mérimée. Morny était dans les grands secrets, Mérimée dans les petits. Les cours d'amour étaient sa vocation.

Les familiers de l'Élysée étaient de deux sortes, les affidés et les courtisans.

Le premier des affidés, c'était Morny ; le premier — ou le dernier — des courtisans, c'était Mérimée.

Voici ce qui fit la « fortune » de M. Mérimée.

Les crimes ne sont beaux que dans le premier moment ; ils se fanent vite. Ce genre de succès manque de durée ; il importe d'y ajouter promptement quelque chose.

Il fallait à l'Élysée un ornement littéraire. Un peu d'académie ne messied pas à une caverne. M. Mérimée était disponible. Il était dans sa destinée de signer : *le Fou de l'Impératrice.* Madame de Montijo le présenta à Louis Bonaparte qui l'agréa, et qui compléta sa cour par ce plat écrivain de talent.

Cette cour était une collection ; étagère de bassesses ; ménagerie de reptiles ; herbier de poisons.

Outre les affidés, qui étaient pour le service, et les courtisans, qui étaient pour l'ornement, il y avait les auxiliaires.

Certaines occasions voulaient du renfort ; quelquefois c'étaient des femmes : « *l'escadron volant* ».

Quelquefois des hommes : Saint-Arnaud, Espinasse, Saint-Georges, Maupas.

Quelquefois ni hommes ni femmes, le marquis de C***.

Cet entourage était remarquable.

Disons-en quelques mots.

Il y avait Vieillard le précepteur, athée de la nuance catholique, bon joueur de billard.

Vieillard était un narrateur. Il racontait en souriant ceci : Vers la fin de 1807, la reine Hortense, qui habitait volontiers Paris, écrivit au roi Louis qu'elle ne pouvait être plus longtemps sans le voir, qu'elle ne pouvait se passer de lui, et qu'elle allait arriver à La Haye. Le roi dit : « Elle est grosse ». Il fit venir son ministre Van Maanen, lui montra la lettre de la reine, et ajouta : « Elle va arriver. C'est bien. Nos deux chambres communiquent par une porte; la reine la trouvera murée. »

Louis prenait son manteau royal au sérieux, car il s'écria : « Le manteau d'un roi ne sera pas la couverture d'une catin. » Le ministre Van Maanen, terrifié, manda la chose à l'empereur. L'empereur se mit en colère, non contre Hortense, mais contre Louis. Nonobstant Louis tint bon; la porte ne fut pas murée, mais sa majesté le fut; et, quand la reine vint, il lui tourna le dos. Cela n'empêcha pas Napoléon III de naître.

Un nombre convenable de coups de canon salua cette naissance.

Telle était l'histoire que, dans l'été de 1840, à Saint-Leu-Taverny, dans la maison dite la Terrasse, devant témoins, dont était Ferdinand B., marquis de la L., camarade d'enfance de l'auteur de ce livre, racontait M. Vieillard, bonapartiste ironique, dévoué sceptique.

Outre Vieillard, il y avait Vaudrey, que Louis Bonaparte fit général en même temps qu'Espinasse. En cas. Un colonel de complots peut être un général de guet-apens.

Il y avait Fialin, le caporal duc.

Il y avait Fleury, destiné à la gloire de voyager à côté du czar « sur une fesse ».

Il y avait Lacrosse, libéral passé clérical, un de ces conservateurs qui poussent l'ordre jusqu'à l'embaumement et la conservation jusqu'à la momie. Plus tard sénateur.

Il y avait Larabit, ami de Lacrosse, tout aussi domestique et non moins sénateur.

Il y avait le chanoine Coquereau, l'abbé de *la Belle-Poule*. On sait la réponse qu'il fit à une princesse lui demandant : *Qu'est-ce que c'est que l'Élysée?* Il paraît qu'on peut dire à une princesse ce qu'on ne dirait pas à une femme.

Il y avait Hippolyte Fortoul, de l'espèce des grimpeurs, ayant la valeur

d'un Gustave Planche ou d'un Philarète Chasles quelconque, grimaud littéraire devenu ministre de la marine, ce qui fit dire à Béranger : *Ce Fortoul connaît tous les mâts, y compris le mât de cocagne.*

Il y avait des auvergnats. Deux. Ils se haïssaient. L'un avait surnommé l'autre « le Chaudronnier mélancolique ».

Il y avait Sainte-Beuve, homme distingué et inférieur, ayant l'envie pardonnable à la laideur. Un grand critique comme Cousin est un grand philosophe.

Il y avait Troplong, qui a eu Dupin pour procureur et que Dupin a eu pour président; Dupin, Troplong, les deux profils du masque posé sur le front de la loi.

Il y avait Abbatucci; une conscience qui laissait tout passer. Aujourd'hui une rue.

Il y avait l'abbé M., plus tard évêque de Nancy, lequel soulignait d'un sourire les serments de Louis Bonaparte.

Il y avait les habitués d'une loge fameuse de l'Opéra, Montg*** [1] et Sept*** [2], mettant au service d'un prince sans scrupule le côté profond des hommes légers.

Il y avait Romieu. Silhouette d'ivrogne derrière un spectre rouge.

Il y avait Malitourne, pas mauvais ami, obscène et sincère.

Il y avait Cuch*** [3], dont le nom faisait hésiter les huissiers à la porte des salons.

Il y avait Suin, homme de bon conseil pour les mauvaises actions.

Il y avait le docteur Véron, lequel avait à la joue ce que les autres hommes de l'Élysée avaient au cœur.

Il y avait Mocquart, ancien joli homme à la cour de Hollande. Mocquart avait des romances dans ses souvenirs. Il pouvait, par l'âge, et peut-être autrement, être le père de Louis Bonaparte. Il était avocat. Il avait eu de l'esprit vers 1829, en même temps que Romieu. Plus tard il avait publié quelque chose, je ne sais plus quoi, qui était solennel et in-quarto, et qu'il m'avait envoyé. C'était lui qui, en mai 1847, était venu, avec le prince de la Moskowa, m'apporter la pétition du roi Jérôme à la Chambre des pairs. Cette pétition demandait la rentrée en France de la famille Bonaparte bannie; je l'ai appuyée; bonne action et faute que je referais encore.

Il y avait Billault; une ressemblance d'orateur, divaguant avec facilité et se trompant avec autorité, réputé homme d'État. Ce qui constitue l'homme d'État, c'est une certaine médiocrité supérieure.

Il y avait Lavalette, complétant Morny et Waleswski.

[1] Montguyon. — [2] Septeuil. — [3] Cucheval.

Il y avait Bacciochi...

D'autres encore.

C'est sous l'inspiration de cet entourage intime que, pendant sa présidence, Louis Bonaparte, sorte de Machiavel hollandais, s'en allait ici et là, à la Chambre et ailleurs, à Tours, à Ham, à Dijon, nasillant d'un air endormi des discours pleins de trahison.

L'Élysée, si misérable qu'il soit, tient de la place dans le siècle. L'Élysée a engendré des catastrophes et des ridicules.

On ne peut le passer sous silence.

L'Elysée fut dans Paris le coin inquiétant et noir. Dans ce lieu mauvais on était petit et redoutable. On était en famille, entre nains. On avait cette maxime : jouir. On vivait de la mort publique. Là on respirait de la honte, et l'on se nourrissait de ce qui tue les autres. C'est là que se construisait avec art, intention, industrie et volonté, l'amoindrissement de la France. Là travaillaient, vendus, repus, et complaisants, des hommes publics, lisez : prostitués. On y faisait, nous l'avons indiqué, jusqu'à de la littérature; Vieillard était un classique de 1830, Morny créait Choufleury, Louis Bonaparte était candidat à l'académie. Lieu étrange. L'hôtel de Rambouillet s'y mêlait à la maison Bancal. L'Élysée a été le laboratoire, le comptoir, le confessionnal, l'alcôve, l'antre du règne. L'Élysée prétendait gouverner tout, même les mœurs, surtout les mœurs. Il a mis le fard sur le sein des femmes en même temps que la rougeur sur la face des hommes; il donnait le ton à la toilette et à la musique. Il a inventé la crinoline et l'opérette. A l'Elysée, une certaine laideur était considérée comme élégance; ce qui fait le visage fier y était raillé comme ce qui fait l'âme grande; c'est à l'Élysée qu'a été conspué l'*os homini sublime dedit;* c'est là qu'ont été, pendant vingt ans, mises à la mode toutes les bassesses, y compris la bassesse du front.

L'histoire, quelle que soit sa fierté, est condamnée à savoir que l'Élysée exista. Le côté grotesque n'empêche pas le côté tragique. Il y a là un salon qui a vu la seconde abdication, l'abdication après Waterloo. C'est à l'Élysée que Napoléon Ier a fini et que Napoléon III a commencé. C'est à l'Élysée que Dupin est apparu aux deux Napoléon; en 1815, pour abattre le grand, en 1851, pour adorer le petit. A cette dernière époque, ce lieu fut parfaitement sinistre. Il n'y resta plus une vertu. A la cour de Tibère, il y avait encore Thraséas; mais, autour de Louis Bonaparte, rien. On cherchait la conscience, on trouvait Baroche; on cherchait la religion, on trouvait Montalembert.

IMPRIMERIE NATIONALE.

V

UN AUXILIAIRE INDÉCIS.

Dans cette matinée affreusement historique du 4 décembre, l'entourage observait le maître. Louis Bonaparte s'était enfermé; mais s'enfermer, c'est déjà se révéler. Qui s'enferme, médite; et, pour de tels hommes, méditer, c'est préméditer. Quelle pouvait être la préméditation de Louis Bonaparte? Qu'avait-il dans l'esprit? Question que tous s'adressaient, deux hommes exceptés : Morny, conseiller; Saint-Arnaud, exécuteur.

Louis Bonaparte avait la prétention, justifiée, de se connaître en hommes. Il s'en piquait, et, à un certain point de vue, il avait raison. D'autres ont la divination; il avait le flair. C'est bestial, mais sûr.

Il ne s'était, certes, point trompé sur Maupas. Pour crocheter la loi, il avait besoin d'une fausse clef. Il prit Maupas. Aucun engin d'effraction ne se serait mieux comporté que Maupas dans la serrure de la Constitution.

Il ne se trompa point sur Q. B[1]. Il jugea tout de suite que cet homme grave avait ce qu'il fallait pour être immédiatement un drôle. Et en effet Q. B., après avoir voté et signé la déchéance à la mairie du xe arrondissement, fut un des trois rapporteurs des commissions mixtes et il a pour sa part, dans l'abominable total qu'a enregistré l'histoire, *seize cent trente-quatre* victimes.

Louis Bonaparte se trompa quelquefois pourtant; notamment sur Peauger. Peauger, quoique choisi par lui, resta honnête homme. Louis Bonaparte, craignant les ouvriers de l'Imprimerie nationale, et non sans motif, car douze, on l'a vu, furent réfractaires, avait inventé une succursale en-cas, une sorte de Sous-Imprimerie de l'Etat, installée rue du Luxembourg, avec presse mécanique et presse à bras, et composée de huit ouvriers. Peauger avait eu vent de ces sourdes menées, et, défiant, il n'avait pas attendu le coup d'État pour donner publiquement sa démission de directeur de l'Imprimerie nationale. Alors Louis Bonaparte s'adressa à Saint-Georges, meilleur valet.

Il se trompa moins, mais enfin il se trompa aussi sur X...[2].

Le 2 décembre, X..., auxiliaire jugé nécessaire par Morny, fut un des soucis de Louis Bonaparte.

X... avait quarante-quatre ans, aimait les femmes, voulait avancer; de là

(1) Quentin-Bauchart. — (2) Canrobert.

peu de scrupules. Il avait débuté en Afrique sous le colonel Combes dans le 47e de ligne. Il avait été vaillant à Constantine; à Zaatcha, il avait dégagé Herbillon, et le siège, mal commencé par Herbillon, avait été bien fini par lui. X..., petit, court, la tête dans les épaules, intrépide, savait admirablement manier une brigade. Son avancement avait eu quatre échelons : d'abord Bugeaud, puis Lamoricière, puis Cavaignac, puis Changarnier. A Paris, en 1851, il vit Lamoricière, qui « lui battit froid », et Changarnier, qui le traita mieux. Il sortit de Satory indigné. Il criait : *Il faut en finir avec ce Louis Bonaparte. Il corrompt l'armée. Ces soldats ivres soulèvent le cœur. Je veux retourner en Afrique.* En octobre, Changarnier baissait, et l'enthousiasme de X... tombait. X... fréquenta alors l'Élysée, mais sans se livrer. Il donna parole au général Bedeau, qui comptait sur lui. Le 2 décembre, au point du jour, quelqu'un vint réveiller X... C'était Edgar Ney. X... était un point d'appui pour le coup d'État; mais consentirait-il? Edgar Ney lui expliqua l'évènement, et ne le quitta qu'après l'avoir vu sortir à la tête du 1er régiment de la caserne de la rue Verte. X... alla prendre position place de la Madeleine. Comme il y arrivait, Larochejaquelein, repoussé de la Chambre par les envahisseurs, traversait la place. Larochejaquelein, pas encore bonapartiste, était furieux. Il aperçut X..., son ancien camarade à l'École militaire en 1830, qu'il tutoyait, alla à lui et lui dit : — C'est un acte infâme. Que fais-tu? — *J'attends,* répondit X... Larochejaquelein le quitta. X... mit pied à terre et alla voir un parent à lui, conseiller d'État, M. R...[1], qui demeurait rue de Suresne. Il lui demanda conseil. M. R..., honnête, n'hésita pas. Il répondit : — Je vais au conseil d'État faire mon devoir. C'est un crime. — X... hocha la tête et dit : — *Il faut voir.*

Ce *j'attends* et cet *il faut voir* préoccupaient Louis Bonaparte. Morny dit : *Faisons donner l'escadron volant.*

[1] M. Rivet.

VI

DENIS DUSSOUBS.

Gaston Dussoubs était un des plus vaillants membres de la gauche. Il était représentant de la Haute-Vienne. Dans les premiers temps de sa présence à l'Assemblée, il portait, comme autrefois Théophile Gautier, un gilet rouge, et le frisson que donnait aux classiques de 1830 le gilet de Gautier, le gilet de Dussoubs le donnait aux royalistes de 1851. M. Parisis, évêque de Langres, auquel un chapeau rouge n'eût pas fait peur, était terrifié du gilet rouge de Dussoubs. Une autre cause d'horreur pour la droite, c'est que Dussoubs avait, disait-on, passé trois ans à Belle-Isle, comme détenu politique, condamnation encourue pour « l'affaire de Limoges ». Le suffrage universel l'aurait donc pris là pour le mettre à l'Assemblée. Aller de la prison au sénat; chose, certes, peu surprenante dans nos temps variables, et qui se complète parfois ainsi : retourner du sénat à la prison. Mais la vérité, c'est que la droite se trompait. Le condamné de Limoges était, non Gaston Dussoubs, mais Denis, son frère.

En somme, Gaston Dussoubs « effrayait ». Il était spirituel, courageux et doux.

Dans l'automne de 1851, j'allais tous les jours dîner à la Conciergerie avec mes deux fils et mes deux amis en prison. Ces grands cœurs et ces grands esprits, Vacquerie, Meurice, Charles, François-Victor, attiraient leurs pareils, et il y avait, dans ce demi-jour livide des fenêtres à hottes et à barreaux de fer, une petite table de famille où venaient s'asseoir dans l'intimité les éloquents orateurs, et parmi eux Crémieux, et les écrivains puissants et charmants, et parmi eux Peyrat.

Un jour, Michel (de Bourges) nous amena Gaston Dussoubs.

Gaston Dussoubs habitait le faubourg Saint-Germain, dans le voisinage de l'Assemblée.

Le 2 décembre, nous ne le vîmes pas à nos réunions. Il était malade et avait dû rester couché, « cloué, comme il me l'écrivit, par un rhumatisme articulaire ».

Il avait un frère, plus jeune que lui, que nous venons de nommer, Denis Dussoubs. Le matin du 4, ce frère vint le voir.

Gaston Dussoubs savait le coup d'État et s'indignait d'être forcé de garder le lit. Il s'écriait :

— Je suis déshonoré. Il y aura des barricades, et mon écharpe n'y sera pas!

— Si! dit son frère. Elle y sera!

— Comment cela?

— Prête-la-moi.

— Prends-la.

Denis prit l'écharpe de Gaston, et s'en alla.

On reverra plus tard Denis Dussoubs.

VII

RENSEIGNEMENTS ET RENCONTRES.

Lamoricière, dans cette même matinée, trouva moyen de me faire parvenir, par Madame de Courbonne[1], le renseignement que voici :

« — Fort de Ham. — Le commandant s'appelle Baudot. Sa nomination, faite par Cavaignac en 1848, a été contresignée par Charras. Tous deux sont aujourd'hui ses prisonniers. Le commissaire de police envoyé par Morny au village de Ham, pour surveiller les prisonniers et le geôlier, se nomme Dufaure de Pouillac[2]. »

Je pensai, quand la communication me parvint, que le commandant Baudot, « le geôlier », se prêtait à la transmission si rapide de cet avis.

Indice d'ébranlement du pouvoir central.

Lamoricière, par cette même voie, me fit parvenir quelques détails sur son arrestation et sur celle des généraux ses camarades.

Ces détails complètent ceux que j'ai déjà donnés.

L'arrestation des généraux s'exécuta au même moment, dans leurs divers domiciles, avec des circonstances à peu près identiques. Partout les maisons cernées, les portes ouvertes par ruse ou enfoncées de force, les portiers trompés, quelquefois garrottés, des hommes déguisés, des hommes munis de cordes, des hommes armés de haches, la surprise au lit, la violence nocturne. Quelque chose qui ressemblait, comme je l'ai dit, à une invasion de chauffeurs.

Le général Lamoricière a, selon sa propre expression, « le sommeil dur ». Quel que fût le tapage fait à sa porte, il ne s'éveillait pas. Son domestique, ancien soldat dévoué, parla haut et cria pour réveiller le général. Il engagea même une lutte avec les sergents de ville. Un agent de police lui porta un coup d'épée qui lui traversa le genou[3]. Le général fut réveillé, saisi et emmené.

En passant sur le quai Malaquais, Lamoricière aperçut des troupes qui défilaient le sac au dos. Il se pencha vivement à la portière de la voiture. Le commissaire de police qui l'accompagnait pensa qu'il allait haranguer les soldats. Cet homme saisit le général par le bras et lui dit : — Général, si vous dites un mot, je vous mets ceci. — Et de l'autre main il montra au général dans l'obscurité quelque chose qui était un bâillon.

[1] Rue d'Anjou-Saint-Honoré, 16. — [2] L'auteur a conservé cette note écrite de la main de Lamoricière. — [3] Il a fallu, plus tard, la plaie ayant empiré, couper la jambe du blessé.

Tous les généraux arrêtés furent conduits à Mazas. Là on les enferma et on les oublia. A huit heures du soir, le général Changarnier n'avait pas encore mangé.

Le moment de l'arrestation fut rude pour les commissaires de police. Ils eurent là de la honte à boire à grandes gorgées. Pas plus que Charras, Cavaignac, Le Flô, Changarnier, Bedeau et Lamoricière ne les ménagèrent. A l'instant de partir, le général Cavaignac emporta quelque argent. Avant de le mettre dans sa poche, il se tourna vers le commissaire de police Colin qui l'arrêtait, et lui dit : — Cet argent sera-t-il en sûreté sur moi?

Le commissaire se récria : — Ah! général, que supposez-vous donc là?

— Qui est-ce qui me dit que vous n'êtes pas des filous? répliqua Cavaignac. Au même moment, presque à la même minute, Charras disait au commissaire de police Courteille : — Qui est-ce qui me dit que vous n'êtes pas des escarpes?

Quelques jours après, ces malheureux reçurent tous la croix de la légion d'honneur.

Cette croix donnée par le dernier Bonaparte à des gens de police le 2 décembre, c'est la même que le premier Napoléon attachait aux aigles de la Grande Armée après Austerlitz.

Je communiquai ces détails au comité. D'autres rapports affluaient. Quelques-uns concernaient la presse. Depuis le matin du 2, la presse était traitée avec toute la brutalité soldatesque. Serrière, le courageux imprimeur, vint nous dire ce qui avait eu lieu à *la Presse*. Serrière imprimait *la Presse* et *l'Avènement du Peuple,* transformation de *l'Événement,* judiciairement supprimé. Le 2, à sept heures du matin, l'imprimerie avait été envahie par vingt-huit soldats de garde républicaine, que commandait un lieutenant nommé Pape (décoré depuis pour cela). Cet homme avait remis à Serrière une défense de rien imprimer signée *Nusse.* Un commissaire de police accompagnait le lieutenant Pape. Ce commissaire avait signifié à Serrière un « décret du président de la République » supprimant *l'Avènement du Peuple;* puis on avait mis des factionnaires auprès des presses. Les ouvriers avaient résisté; un margeur avait dit aux soldats : *Nous imprimerons malgré vous.* Alors étaient arrivés quarante nouveaux gardes municipaux, avec deux maréchaux des logis et quatre brigadiers, et, tambour en tête, un détachement de ligne commandé par un capitaine. Girardin survint, indigné, et protesta avec tant d'énergie qu'un maréchal des logis lui dit : *Je voudrais avoir un colonel comme vous.* Le courage de Girardin gagna les ouvriers, et à force d'adresse et d'audace, sous l'œil même des gendarmes, ils parvinrent à imprimer les proclamations de Girardin à la presse à bras, et les nôtres à la brosse. Ils les emportaient, tout humides, et par petits paquets, sous leurs gilets.

Heureusement on était ivre. Les gendarmes faisaient boire les soldats, les ouvriers profitaient de cette gaîté pour travailler. Les gardes municipaux riaient, juraient, « faisaient des calembours, buvaient du vin de Champagne et du café » et disaient : *C'est nous qui remplaçons les représentants; nous avons vingt-cinq francs par jour.* Toutes les presses de Paris étaient occupées ainsi militairement. Le coup d'État tenait tout. Ce crime maltraitait même les journaux qui le soutenaient. Aux bureaux du *Moniteur parisien,* les sergents de ville voulaient tirer sur quiconque entr'ouvrait une porte. M. Delamare, directeur de *la Patrie,* avait sur les bras quarante gardes municipaux et tremblait qu'ils ne brisassent ses presses. Il dit à l'un d'eux : *Mais je suis avec vous!* — Le gendarme répondit : —*Qu'est-ce que cela me fait?*

Dans la nuit du 3 au 4, vers trois heures du matin, toutes les imprimeries furent évacuées. Le capitaine dit à Serrière : — Nous avons ordre de nous concentrer dans nos quartiers. Et Serrière, en nous racontant le fait, ajouta : *Il se prépare quelque chose.*

J'avais, depuis la veille, des conversations pour le combat avec Georges Biscarrat, homme brave et probe, dont j'aurai occasion de reparler. Je lui avais donné rendez-vous au n° 19 de la rue Richelieu. De là, dans cette matinée du 4, quelques allées et venues du n° 15 où nous délibérions au n° 19 où je couchais.

A un certain moment, j'étais dans la rue. Je quittais cet honnête et courageux homme; je vis venir à moi tout le contraire, M. Mérimée.

— Tiens! me dit M. Mérimée, je vous cherchais.

Je lui répondis :

— J'espère que vous ne me trouverez pas.

Il me tendit la main, je lui tournai le dos.

Je ne l'ai plus revu. Je crois qu'il est mort.

Ce Mérimée un jour, vers 1847, me parlait de Morny, et nous avions eu ce dialogue. Mérimée disait : M. de Morny a un grand avenir. Et il m'avait demandé : — Le connaissez-vous?

Et j'avais répondu :

— Ah! il a un grand avenir? Oui, je connais M. de Morny. Il a de l'esprit, il va beaucoup dans le monde, il fait des affaires industrielles, il a mis en train l'affaire de la Vieille-Montagne, les mines de zinc, les charbonnages de Liège. J'ai l'honneur de le connaître. C'est un escroc.

Il y avait entre Mérimée et moi cette nuance que je méprisais Morny et qu'il l'estimait.

Morny le lui rendait, et c'était juste.

J'attendis que Mérimée eût dépassé le coin de la rue. Quand il eut disparu, je rentrai au n° 15.

On avait des nouvelles de Canrobert. Le 2 au soir, il était allé voir Madame Le Flô, cette noble femme indignée. Le lendemain 3, il devait y avoir un bal chez Saint-Arnaud, au ministère de la guerre. Le général Le Flô et Madame Le Flô y étaient invités et devaient s'y rencontrer avec le général Canrobert. Mais ce n'est point de cette danse que lui parla Madame Le Flô. — Général, lui dit-elle, tous vos camarades sont arrêtés; et c'est à cela que vous allez donner la main! — Ce que je vais donner, dit Canrobert, c'est ma démission. Et il ajouta : — Vous pouvez le dire à Le Flô. Il était pâle et se promenait de long en large, très agité. — Votre démission, général? — Oui, madame. — Est-ce sûr? — Oui, madame, si pourtant il n'y a pas d'émeute... — Général Canrobert, s'écria Madame Le Flô, voilà un *si* qui me dit ce que vous allez faire.

Et pourtant Canrobert n'était, certes, point décidé encore. Le fond de Canrobert était l'incertitude. Pélissier, l'homme hargneux et bourru, disait : Fiez-vous donc aux noms des gens! Je m'appelle *Amable;* Randon [1] s'appelle *César,* et Canrobert s'appelle *Certain!*

[1] Surnommé *nous.*

VIII

SITUATION.

Quoique la tactique de combat du comité fût, j'en ai déjà dit les motifs, de ne point condenser la résistance dans une heure ni dans un lieu, mais de la répandre sur le plus grand nombre de jours possible, chacun de nous avait l'instinct, comme de leur côté les malfaiteurs de l'Élysée, que la journée serait décisive.

Le moment approchait où le coup d'État nous donnerait l'assaut de toutes parts et où nous aurions à soutenir le choc d'une armée entière. Le peuple, ce grand peuple révolutionnaire des faubourgs de Paris, abandonnerait-il ses représentants? s'abandonnerait-il lui-même? ou, réveillé et éclairé, se lèverait-il enfin? Question de plus en plus poignante et que nous nous répétions avec anxiété.

Aucun indice sérieux du côté de la garde nationale. La proclamation éloquente, écrite chez Marie par Jules Favre et Alexandre Rey, et adressée en notre nom aux légions, n'avait pu être imprimée. Le projet d'Hetzel avait avorté. Versigny et Labrousse n'avaient pu le rejoindre, le lieu de rendez-vous choisi, l'angle du boulevard et de la rue Richelieu, ayant été constamment balayé par les charges de cavalerie. L'effort courageux du colonel Forestier sur la 6e légion, la tentative plus timide du lieutenant-colonel Hovyn sur la 5e, avaient échoué. Pourtant l'indignation de Paris se dessinait. La soirée avait été significative.

Hingray nous arriva dès le matin, portant sous son manteau une liasse d'exemplaires du décret de déchéance, réimprimé. Pour nous les apporter, il avait dix fois couru le risque d'être arrêté et fusillé. Nous fîmes immédiatement distribuer et afficher ces exemplaires. Cet affichage s'exécuta résolûment; sur plusieurs points, nos affiches furent collées à côté des affiches du coup d'État qui portaient peine de mort contre quiconque placarderait les décrets émanés des représentants. Hingray nous annonça que nos proclamations et nos décrets avaient été autographiés et circulaient de main en main par milliers d'exemplaires. Il importait de continuer nos publications. Un imprimeur, ancien éditeur de plusieurs journaux démocratiques, M. Boulé, m'avait fait offrir ses services la veille au soir. J'avais pris, en juin 1848, la défense de son imprimerie, dévastée par les gardes nationaux. Je lui écrivis, je mis nos actes et nos décrets dans la lettre, et le représentant Montagut se chargea de les lui porter.

M. Boulé s'excusa; ses presses avaient été envahies à minuit par les sergents de ville.

Par nos soins, et grâce au patriotique concours de plusieurs jeunes élèves en chimie et en pharmacie, on avait fabriqué de la poudre dans plusieurs quartiers. Sur un seul point, rue Jacob, on en avait fabriqué cent kilogrammes dans la nuit. Comme cette fabrication se faisait principalement sur la rive gauche et que le combat avait lieu sur la rive droite, il fallait faire passer les ponts à cette poudre. On s'y prenait comme on pouvait. Vers neuf heures, nous fûmes avertis que la police, informée, avait organisé une surveillance et qu'on fouillait les passants, particulièrement sur le Pont-Neuf.

Un certain plan stratégique se dessinait. Les dix ponts du centre étaient gardés militairement.

On arrêtait dans les rues les gens sur la mine. Un sergent de ville, à l'angle du Pont-au-Change, disait assez haut pour que les passants l'entendissent : *Nous empoignons tous ceux qui n'ont point la barbe faite ou qui ont l'air de n'avoir pas dormi.*

Quoi qu'il en fût, nous avions un peu de poudre; le désarmement de la garde nationale dans plusieurs quartiers avait produit environ huit cents fusils, nos proclamations et nos décrets s'affichaient, notre voix arrivait au peuple, une certaine confiance naissait.

— Le flot monte! le flot monte! disait Edgar Quinet, qui était venu me serrer la main.

On nous annonçait que les écoles s'insurgeraient dans la journée et nous offriraient un asile au milieu d'elles. Jules Favre s'écriait avec joie :

— Demain nous daterons nos décrets du Panthéon.

Les symptômes de bon augure se multipliaient. Un vieux foyer d'insurrection, la rue Saint-André-des-Arts, s'agitait. L'association dite *la Presse du travail* donnait signe de vie. Quelques vaillants ouvriers, groupés autour d'un des leurs, Nétré, rue du Jardinet, n° 13, avaient presque organisé une petite imprimerie, dans une mansarde, à quelques pas d'une caserne de la gendarmerie mobile. Ils avaient passé la nuit, d'abord à rédiger, puis à imprimer un *Manifeste aux Travailleurs,* qui appelait le peuple aux armes. Ils étaient cinq hommes habiles et résolus; ils s'étaient procuré du papier; ils avaient des caractères tout neufs; les uns mouillaient pendant que les autres composaient; vers deux heures du matin, ils s'étaient mis à imprimer; il ne fallait pas être entendus des voisins; ils avaient réussi à étouffer les coups sourds du rouleau à l'encre alternant avec le bruit rapide du rouleau de laine. En quelques heures quinze cents exemplaires étaient tirés, et au point du jour ils étaient placardés au coin des rues. Un de ces travailleurs

intrépides, leur chef, A. Desmoulins, de la forte race des hommes lettrés et combattants, était très découragé la veille; à présent il espérait.

La veille il écrivait : «...Où sont les représentants? Les communications sont coupées. On ne traverse plus les quais ni les boulevards. Il est devenu impossible de réunir l'Assemblée populaire. Le peuple manque de direction. De Flotte d'un côté, Victor Hugo d'un autre, Schœlcher ailleurs, poussent activement au combat, et vingt fois exposent leur vie; mais nul ne les sent appuyés par un corps organisé; et puis la tentative des royalistes du xe arrondissement effraie; on craint de les voir réapparaître à la fin.» Maintenant cet homme, si intelligent et si brave, reprenait confiance, et il écrivait : «Décidément, Louis-Napoléon a peur. Les rapports de police sont alarmants pour lui. La résistance des représentants républicains porte ses fruits. Paris s'arme. Certains corps semblent prêts à tourner. La gendarmerie mobile elle-même n'est pas sûre, et, ce matin, un bataillon tout entier a refusé de marcher. Le désordre se met dans les services. Deux batteries ont longtemps tiré l'une sur l'autre sans se reconnaître. On dirait que le coup d'État va manquer.»

Les symptômes, on le voit, s'amélioraient.

Maupas devenait-il insuffisant? Avait-on recours à un plus habile? Un fait semblait l'indiquer. La veille au soir, un homme de haute taille avait été vu, entre cinq et sept heures, se promenant devant le café de la place Saint-Michel; il avait été rejoint par deux des commissaires de police qui avaient fait les arrestations du 2, et leur avait parlé longtemps. Cet homme était Carlier. Allait-il suppléer Maupas?

Le représentant Labrousse, attablé au café, avait vu ce conciliabule.

Chacun des deux commissaires était suivi de cette espèce d'agent qu'on appelle *le chien du commiſsaire.*

En même temps, des avertissements étranges parvenaient au comité; il nous était donné connaissance du billet que voici :

3 décembre.

«Mon cher Bocage,

«Aujourd'hui, à 6 heures, 25,000 francs ont été promis à celui qui arrêterait ou tuerait Hugo.

«Vous savez où il est. Que sous aucun prétexte il ne sorte.

«A vous,

«ALEX. DUMAS.»

Au dos : Bocage, 18, rue Cassette[1].

[1] L'original de ce billet est entre les mains de l'auteur de ce livre. Il nous a été remis par M. Avenel de la part de M. Bocage.

Il fallait songer aux moindres détails. Il y avait, dans les différents lieux de combat, une diversité de mots d'ordre qui pouvait entraîner des dangers. Nous avions donné pour mot d'ordre, la veille, le nom de Baudin. On avait, par imitation, pris pour mots d'ordre, dans plusieurs barricades, d'autres noms de représentants. Rue Rambuteau, le mot d'ordre était *Eugène Sue et Michel (de Bourges)*; rue Beaubourg, *Victor Hugo;* à la Chapelle Saint-Denis, *Esquiros et de Flotte.* Nous jugeâmes nécessaire de faire cesser cette confusion et de supprimer les noms propres toujours faciles à deviner. Le mot d'ordre convenu fut : *Que fait Joseph?*

A tout moment des renseignements et des informations nous venaient, et de tous les côtés, que des barricades s'élevaient partout, et que la fusillade s'engageait dans les rues centrales. Michel (de Bourges) s'écria : — Faites quatre barricades en carré, et nous irons délibérer au milieu.

Nous eûmes des nouvelles du Mont Valérien. Deux prisonniers de plus. Rigal et Belle venaient d'y être écroués. Tous deux de la gauche. Le docteur Rigal était représentant de Gaillac, et Belle de Lavaur. Rigal était malade, on l'avait pris au lit. Dans la prison il gisait sur un grabat, et ne pouvait s'habiller. Son collègue Belle lui servait de valet de chambre.

Vers neuf heures, un ancien capitaine de la 8e légion de la garde nationale de 1848, nommé Jourdan, vint s'offrir à nous. C'était un homme hardi, un de ceux qui avaient exécuté, le 24 février au matin, le téméraire coup de main sur l'Hôtel de Ville. Nous le chargeâmes de recommencer ce coup de main et de l'étendre jusqu'à la préfecture de police. Il savait comment s'y prendre. Il nous annonça qu'il avait peu d'hommes, mais qu'il ferait occuper silencieusement dans la journée certaines maisons stratégiques du quai de Gesvres, du quai Le Peletier et de la rue de la Cité, et que, s'il arrivait que les gens du coup d'État, le combat du centre de Paris grandissant, fussent forcés de dégarnir de troupes l'Hôtel de Ville et la préfecture, l'attaque commencerait immédiatement sur ces deux points. Le capitaine Jourdan, disons-le tout de suite, fit ce qu'il nous avait promis; malheureusement, comme nous l'apprîmes le soir, il commença peut-être un peu trop tôt. Ainsi qu'il l'avait prévu, il arriva un moment où la place de l'Hôtel de Ville fut presque vide de troupes, le général Herbillon ayant été obligé de la quitter avec la cavalerie pour aller prendre à revers les barricades du centre. L'attaque des républicains éclata à l'instant même, les coups de feu partirent des croisées du quai Le Peletier; mais la gauche de la colonne était encore au pont d'Arcole, une ligne de tirailleurs avait été placée par un chef de bataillon nommé Larochette en avant de l'Hôtel de Ville, le 44e revint sur ses pas, et la tentative échoua.

Bastide arriva, avec Chauffour et Laissac.

— Bonnes nouvelles, nous dit-il, tout va bien. Sa figure grave, probe et froide, rayonnait d'une sorte de sérénité civique. Il revenait des barricades et allait y retourner. Il avait reçu deux balles dans son manteau. Je le pris à part, et je lui dis : — Vous y retournez? — Oui. — Emmenez-moi avec vous. — Non, répondit-il. Vous êtes nécessaire ici. Aujourd'hui vous êtes général, moi, je suis soldat. — J'insistai vainement. Il persista à refuser, répétant toujours : — Le comité est notre centre, il ne doit pas se disperser. Votre devoir est de rester ici. D'ailleurs, ajouta-t-il, soyez tranquille. Vous courez ici encore plus de dangers que nous. Si l'on vous prend, on vous fusillera. — Eh bien, lui dis-je, le moment peut venir où notre devoir sera de nous mêler au combat. — Sans doute. — Je repris : Vous qui êtes sur les barricades, vous serez meilleur juge que nous de ce moment-là. Donnez-moi votre parole d'honneur que vous ferez pour moi comme vous voudriez que je fisse pour vous, et que vous viendrez me chercher. — Je vous la donne, me dit-il; et il me serra les deux mains dans les siennes.

Plus tard pourtant, peu d'instants après le départ de Bastide, quelle que fût ma confiance dans la loyale parole de ce courageux et généreux homme, je ne pus y tenir, et je profitai d'un intervalle de deux heures dont je pus disposer, pour aller voir par mes yeux ce qui se passait et de quelle façon la résistance se comportait.

Je pris une voiture place du Palais-Royal. J'expliquai au cocher qui j'étais, et que j'allais visiter et encourager les barricades; que j'irais tantôt à pied, tantôt en voiture, et que je me confiais à lui. Je me nommai.

Le premier venu est presque toujours un honnête homme. Ce brave cocher me répondit : — Je sais où sont les barricades. Je vous conduirai où il faudra. Je vous attendrai où il faudra. Je vous mènerai et je vous ramènerai. Et si vous n'avez pas d'argent, ne me payez pas, je suis fier de ce que je fais.

Et je partis.

IX

LA PORTE SAINT-MARTIN.

Les faits accomplis dans la matinée étaient déjà très sérieux.

— Cela prend, avait dit Bastide.

Le difficile, ce n'est pas d'incendier, c'est d'allumer.

Il était évident que Paris commençait à avoir de l'humeur. Paris ne se fâche pas à volonté. Il faut que ce soit sa fantaisie. Un volcan, cela a des nerfs. La colère venait lentement, mais venait. On voyait à l'horizon les premières rougeurs de l'éruption.

Pour l'Élysée comme pour nous, le moment critique approchait. Depuis la veille on se tâtait. Le coup d'État et la République allaient enfin se saisir corps à corps. Le comité avait beau vouloir enrayer, quelque chose d'irrésistible entraînait les derniers défenseurs de la liberté et les poussait vers l'action. La suprême bataille allait s'engager.

A Paris, quand de certaines heures ont sonné, quand apparaît la nécessité immédiate d'un progrès à accomplir ou d'un droit à venger, les insurrections gagnent rapidement toute la ville. Mais elles commencent toujours par quelqu'un. Paris, pour sa vaste tâche historique, se compose de deux personnages révolutionnaires, la bourgeoisie et le peuple. Et à ces deux combattants correspondent deux lieux de combat : la Porte Saint-Martin, quand c'est la bourgeoisie qui se révolte; la Bastille, quand c'est le peuple. L'œil de l'homme politique doit toujours être fixé sur ces deux points. Ce sont là, dans la grande histoire contemporaine, deux places célèbres où il semble qu'il y ait toujours un peu de la cendre chaude des révolutions.

Qu'un vent d'en haut souffle, cette cendre ardente se disperse et remplit la ville d'étincelles.

Cette fois, nous en avons indiqué les causes, le redoutable *faubourg Antoine* dormait, et, on l'a vu, rien n'avait pu le réveiller. Un parc d'artillerie tout entier campait, mèches allumées, autour de la colonne de Juillet, énorme sourde-muette de la Bastille. Ce haut pilier révolutionnaire, ce témoin silencieux des grandes choses du passé, semblait avoir tout oublié. Chose triste à dire, les pavés qui avaient vu le 14 juillet ne se soulevèrent pas sous les roues des canons du 2 décembre. Ce ne fut donc pas la Bastille qui commença, ce fut la Porte Saint-Martin.

Dès huit heures du matin, les rues Saint-Denis et Saint-Martin d'un

bout à l'autre étaient en rumeur; des courants de passants indignés les descendaient et les remontaient. On y déchirait les affiches du coup d'État; on y placardait nos proclamations; des groupes au coin de toutes les rues adjacentes commentaient le décret de mise hors la loi rendu par les membres de la gauche restés libres; on s'arrachait les exemplaires. Des hommes montés sur les bornes lisaient à haute voix les noms des cent vingt signataires, et, plus encore que la veille, chaque nom significatif ou célèbre était couvert d'applaudissements.

La foule augmentait à chaque instant, et la colère. La rue Saint-Denis tout entière présentait cet aspect étrange que donnent à une rue toutes les portes et toutes les fenêtres fermées et tous les habitants dehors. Regardez les maisons, c'est la mort; regardez la rue, c'est la tempête.

Une cinquantaine d'hommes résolus sortit tout à coup d'une ruelle latérale et se mit à parcourir la rue en criant : Aux armes! vivent les représentants de la gauche! vive la Constitution! Le désarmement des gardes nationaux commença. Il se fit plus facilement que la veille. En moins d'une heure on eut cent cinquante fusils.

La rue cependant se couvrait de barricades.

X

MA VISITE AUX BARRICADES.

Mon cocher me déposa à la pointe Saint-Eustache et me dit : — Vous voilà dans le guêpier.

Il ajouta : — Je vous attendrai rue de la Vrillière, près de la place des Victoires. Prenez votre temps.

Je me mis à marcher de barricade en barricade.

Dans la première je rencontrai de Flotte qui s'offrit à me servir de guide. Pas d'homme plus déterminé que de Flotte. J'acceptai, il me mena partout où ma présence pouvait être utile.

Chemin faisant, il me rendit compte des mesures prises par lui pour imprimer nos proclamations; l'imprimerie Boulé faisant défaut, il s'était adressé à une presse lithographique, rue Bergère, n° 30, et, au péril de leur vie, deux hommes vaillants avaient imprimé cinq cents exemplaires de nos décrets. Ces deux braves ouvriers se nommaient, l'un Rubens, l'autre Achille Poincelot.

Tout en marchant, j'écrivais des notes au crayon (avec le crayon de Baudin que j'avais sur moi); j'enregistrais les faits pêle-mêle; je reproduis ici cette page. Ces choses vivantes sont utiles pour l'histoire. Le coup d'État est là, comme sanglant.

«— Matinée du 4. On dirait le combat suspendu. Va-t-il reprendre? Barricades visitées par moi : Une à la pointe Saint-Eustache. Une à la Halle aux huîtres. Une rue Mauconseil. Une rue Tiquetonne. Une rue Mandar (Rocher de Cancale). Une barrant la rue du Cadran et la rue Montorgueil. Quatre fermant le Petit-Carreau. Commencement d'une entre la rue des Deux-Portes et la rue Saint-Sauveur. Une au bout de la rue Saint-Sauveur, barrant la rue Saint-Denis. Une, la plus grande, barrant la rue Saint-Denis à la hauteur de la rue Guérin-Boisseau. Une barrant la rue Grenéta. Une plus avant dans la rue Grenéta barrant la rue Bourg-l'Abbé (au centre une voiture de farine renversée; bonne barricade). Rue Saint-Denis, une barrant la rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur. Une barrant la rue du Grand-Hurleur, avec les quatre coins barricadés. Cette barricade a déjà été attaquée ce matin. Un combattant, Massonnet, fabricant de peignes, rue Saint-Denis, 154, a reçu une balle dans son paletot; Dupapet, dit l'homme à la longue barbe, est resté le dernier sur la crête de la barricade.

IMPRIMERIE NATIONALE.

On l'a entendu crier aux officiers commandant l'attaque : Vous êtes des traîtres! On le croit fusillé. — La troupe s'est retirée, chose étrange, sans démolir la barricade. — On construit une barricade rue du Renard. — Quelques gardes nationaux en uniforme la regardent construire, mais n'y travaillent pas. Un d'eux me dit : *Nous ne sommes pas contre vous, vous êtes avec le droit.* — Ils ajoutent qu'il y a douze ou quinze barricades rue Rambuteau. — Ce matin au point du jour on a tiré le canon, *ferme,* me dit l'un d'eux, rue Bourbon-Villeneuve. — Je vais visiter une fabrique de poudre improvisée par Leguevel chez un pharmacien vis-à-vis la rue Guérin-Boisseau.

«On construit les barricades à l'amiable, sans fâcher personne. On fait ce qu'on peut pour ne pas froisser le voisinage. Les combattants de la barricade Bourg-l'Abbé sont les pieds dans la boue à cause de la pluie. C'est un cloaque. Ils hésitent à demander une botte de paille. Ils se couchent dans l'eau ou sur les pavés.

«J'ai vu là un jeune homme malade sorti de son lit avec la fièvre. Il m'a dit : — *Je m'y ferai tuer.* (Il l'a fait.)

«Rue Bourbon-Villeneuve on n'a pas même demandé «aux bourgeois» un matelas, quoique, la barricade étant canonnée, on en eût besoin pour amortir les boulets.

«Les soldats font mal les barricades, parce qu'ils les font bien. Une barricade doit être branlante; bien bâtie, elle ne vaut rien; il faut que les pavés manquent d'aplomb, «afin qu'ils s'éboulent sur les troupiers, me dit «un gamin, *et qu'ils leur caßent les pattes*». L'entorse fait partie de la barricade.

«Jeanty Sarre est le chef de tout un groupe de barricades. Il me présente son second, Charpentier, homme de trente-six ans, lettré et savant. Charpentier s'occupe d'expériences ayant pour but de remplacer le charbon et le bois par le gaz dans la cuisson de la porcelaine, et il me demande la permission de me lire «un de ces jours» *une tragédie.* Je lui dis : *Nous en faisons une.*

«Jeanty Sarre gronde Charpentier; les munitions manquent. Jeanty Sarre ayant chez lui, rue Saint-Honoré, une livre de poudre de chasse et vingt cartouches de guerre, a envoyé Charpentier les chercher. Charpentier y est allé, a rapporté la poudre de chasse et les cartouches, mais les a distribuées aux combattants des barricades qu'il a rencontrées chemin faisant. — *Ils étaient comme des affamés,* dit-il. Charpentier n'a de sa vie touché une arme à feu. Jeanty Sarre lui montre à charger un fusil.

«On mange chez le marchand de vin du coin et l'on s'y chauffe. Il fait très froid. Le marchand de vin dit : — *Ceux qui ont faim, allez manger.* Un combattant lui a demandé : — *Qui est-ce qui paiera?* — *La mort,* a-t-il

répondu. Et en effet, quelques heures après, il a reçu dix-sept coups de bayonnette.

«On n'a pas brisé les conduits de gaz, toujours «pour ne pas faire trop «de dégât». On s'est borné à prendre aux portiers du gaz leur clef et aux allumeurs leur perche à ouvrir les tuyaux. De cette façon on est maître d'allumer ou d'éteindre.

«Ce groupe de barricades est fort et jouera un rôle.

«J'ai espéré un moment qu'on l'attaquerait pendant que j'y étais. Le clairon s'est approché, puis s'est éloigné. Et Jeanty Sarre vient de me dire : — *Ce sera pour ce soir.*

«Son intention est d'éteindre le gaz rue du Petit-Carreau et dans toutes les rues voisines, et de ne laisser qu'un bec allumé rue du Cadran. Il a mis des sentinelles jusqu'au coin de la rue Saint-Denis; il y a là un côté ouvert, sans barricades, mais peu accessible à la troupe, à cause de l'exiguïté des rues, on n'y peut entrer qu'un à un; donc peu de danger, utilité des rues étroites; la troupe «ne vaut rien qu'en bloc», le soldat n'aime pas l'action éparse; en guerre, se toucher les coudes, c'est la moitié de la bravoure. Jeanty Sarre a un oncle réactionnaire qu'il ne voit pas et qui demeure tout près rue du Petit-Carreau, n° 1. — *Quelle peur nous lui ferons tout à l'heure!* m'a dit Jeanty Sarre en riant. Ce matin Jeanty Sarre a inspecté la barricade Montorgueil. Il n'y avait qu'un homme, qui était ivre, et qui lui a mis le canon de son fusil sur la poitrine en disant : — *On ne paſſe pas.* — Jeanty Sarre l'a désarmé.

«Je vais rue Pagevin. Il y a là, à l'angle de la place des Victoires, une barricade très bien faite. Dans la barricade d'à côté, rue Jean-Jacques-Rousseau, la troupe ce matin n'a pas fait de prisonniers. Les soldats ont tout tué. Il y a des cadavres jusque sur la place des Victoires. La barricade Pagevin s'est maintenue. Ils sont là cinquante, bien armés. J'y entre. — Tout va bien? — Oui. — Courage! — Je serre toutes ces mains vaillantes. On me fait un rapport. On a vu un garde municipal écraser la tête d'un mourant à coups de crosse. Une jeune fille, jolie, voulant rentrer chez elle, s'est réfugiée dans la barricade. Elle y est restée une heure, «épou-«vantée». Quand le danger a été passé, le chef de la barricade l'a fait reconduire chez elle «par le plus âgé de ses hommes».

«Comme j'allais sortir de la barricade Pagevin, on m'a amené un prisonnier, «un mouchard», disait-on. Il s'attendait à être fusillé. Je l'ai fait mettre en liberté.»

Bancel était dans cette barricade de la rue Pagevin. Nous nous serrâmes la main.

Il me demanda :

— Vaincrons-nous ?

— Oui, lui répondis-je.

Nous en étions presque à ne plus douter.

De Flotte et lui voulurent m'accompagner, craignant que je ne fusse arrêté par un bataillon qui gardait la Banque.

Le temps était brumeux et froid, presque ténébreux. Cette obscurité nous cachait et nous aidait. Le brouillard était pour nous.

Comme nous touchions au coin de la rue de la Vrillière, un groupe à cheval passa.

C'étaient quelques officiers, précédés d'un homme qui semblait militaire, mais qui n'était pas en uniforme. Il portait un caban à capuchon.

De Flotte me poussa le coude, et me dit à demi-voix :

— Connaissez-vous Fialin ?

Je répondis :

— Non.

— L'avez-vous-vu ?

— Non.

— Voulez-vous le voir ?

— Non.

— Regardez-le.

Je regardai.

Cet homme en effet passait devant nous. C'était lui qui précédait le groupe d'officiers. Il sortait de la Banque. Était-il venu y faire un nouvel emprunt forcé ? Les gens qui étaient sur les portes le considéraient avec curiosité et sans colère. Toute sa personne était insolente. Il se tournait de temps en temps pour dire un mot à l'un de ceux qui le suivaient. Cette petite cavalerie piaffait dans la brume et dans la boue. Fialin avait l'air arrogant d'un homme qui caracole devant un crime. Il regardait les passants d'une façon altière. Son cheval était très beau, et, pauvre bête, semblait très fier. Fialin souriait. Il avait à la main la cravache que sa figure méritait.

Il passa. Je n'ai vu cet homme que cette fois.

De Flotte et Bancel ne me quittèrent que lorsqu'ils m'eurent vu remonter dans mon fiacre. Mon brave cocher m'attendait rue de la Vrillière. Il me ramena au numéro 15 de la rue Richelieu.

XI

LA BARRICADE DE LA RUE MESLAY.

La première barricade de la rue Saint-Martin fut construite à la hauteur de la rue Meslay. On renversa une grande charrette, on la coucha en travers de la rue et l'on dépava la chaussée; quelques dalles de trottoirs même furent arrachées. Cette barricade, tête de défense de toute la rue insurgée, ne pouvait être qu'un obstacle momentané. Nulle part les pavés n'y dépassaient la hauteur d'homme. Sur tout un grand tiers de la barricade, ils ne montaient pas au-dessus du genou. — Cela sera toujours bon pour s'y faire tuer, disait un gamin qui y roulait force pavés. Une centaine de combattants prirent position derrière. Vers neuf heures les mouvements de troupes annoncèrent l'attaque. Les têtes de la colonne de la brigade Marulaz occupèrent l'angle de la rue du côté du boulevard. Une pièce de canon enfilant toute la rue fut mise en batterie devant la Porte Saint-Martin. On s'observa quelque temps des deux parts dans ce silence bourru qui précède le choc, la troupe regardant la barricade hérissée de fusils, la barricade regardant le canon béant. Bientôt l'ordre de l'attaque générale fut donné. Le feu commença. Le premier boulet passa par-dessus la barricade et frappa en pleine poitrine, à vingt pas en arrière, une femme qui passait. Elle tomba éventrée. Le feu devint vif, sans endommager beaucoup la barricade. La pièce était trop près, les boulets portaient trop haut.

Les combattants, qui n'avaient pas encore perdu un homme, recevaient chaque boulet au cri de : Vive la République! mais sans tirer. Ils avaient peu de cartouches et ils les ménageaient. Tout à coup le 49e régiment déboucha en colonne serrée.

La barricade fit feu.

La fumée emplit la rue; quand elle se dissipa, on vit une dizaine d'hommes sur le pavé et les soldats se repliant en désordre le long des maisons. Le chef de la barricade, qui était Jeanty Sarre, cria : Ils lâchent pied. Arrêtez le feu! ne perdons pas une balle.

La rue resta quelque temps déserte. Le feu de la pièce recommença. Un boulet arrivait de deux en deux minutes, mais portait toujours mal. Un homme qui avait un fusil de chasse s'approcha du chef de la barricade et lui dit : — Démontons la pièce. Tuons les canonniers. — Pourquoi? dit le chef en souriant. Ils ne nous font pas de mal, ne leur en faisons pas.

Cependant on entendait distinctement le clairon au delà du massif de

maisons qui masquait les troupes échelonnées sur le carré Saint-Martin, et il était visible qu'une deuxième attaque se préparait.

Cette attaque serait nécessairement ardente, acharnée, opiniâtre.

Il était également évident que, cette barricade enlevée, la rue entière serait balayée. Les autres barricades étaient plus faibles encore que la première et encore moins défendues. Les bourgeois avaient donné leurs fusils et étaient rentrés dans leurs maisons. Ils prêtaient leur rue, voilà tout.

Il fallait donc tenir dans la barricade de tête le plus longtemps possible. Mais que faire et comment résister? On avait à peine deux coups à tirer par homme.

Un ravitaillement inattendu leur vint.

Un jeune homme — je puis le nommer, il est mort[1], — Pierre Tissié, qui était un ouvrier et qui était aussi un poëte, avait travaillé une partie de la matinée à la barricade, et, au moment où le feu commençait, il s'en était allé, alléguant pour motif qu'on ne lui donnait pas de fusil. On avait dit dans la barricade : En voilà un qui a peur.

Pierre Tissié n'avait pas peur, on le vit plus tard.

Il quitta la barricade.

Pierre Tissié n'avait sur lui que son couteau, qui était un couteau catalan; il l'ouvrit à tout hasard, le tint à la main, et s'en alla devant lui.

Comme il sortait de la rue Saint-Sauveur, il vit, au coin d'une petite rue déserte dont toutes les fenêtres étaient fermées, un soldat de la ligne en vedette, posté là sans doute par quelque grand'garde peu éloignée.

Ce soldat se tenait en arrêt, le fusil haut, prêt à tirer.

Il entendit le pas de Pierre Tissié et cria :

— Qui vive?

— La mort! répondit Pierre Tissié.

Le soldat tira, et manqua Pierre Tissié, qui sauta sur lui et l'abattit d'un coup de couteau.

Le soldat s'affaissa et rendit le sang par la bouche.

— Je ne savais pas si bien dire, murmura Pierre Tissié.

Et il ajouta : — A l'ambulance!

Il chargea le soldat sur son dos, ramassa le fusil qui était tombé à terre, et revint à la barricade.

— J'apporte un blessé, dit-il.

— Un mort, lui cria-t-on.

En effet, le soldat venait d'expirer.

— Infâme Bonaparte! dit Tissié. Pauvre pioupiou! C'est égal, j'ai un fusil.

[1] Il ne faut pas oublier que ceci a été écrit en exil, et que nommer des héros c'était désigner des proscrits.

On vida le sac et la giberne du soldat. On se partagea les cartouches. Il y en avait cent cinquante. Il y avait aussi deux pièces d'or de dix francs, paie des deux journées depuis le 2 décembre. On les jeta sur le pavé. Personne n'en voulut.

On se distribua les cartouches aux cris de : Vive la République !

Cependant les assaillants avaient mis en batterie un obusier à côté du canon.

La distribution des cartouches était à peine finie que l'infanterie parut et se rua sur la barricade à la bayonnette. Ce deuxième assaut, comme on l'avait prévu, fut âpre et rude. On le repoussa. Deux fois l'infanterie revint à la charge, deux fois elle recula, laissant la rue jonchée de morts. Dans l'intervalle des assauts, un obus avait troué et démantelé la barricade, et le canon tirait à mitraille.

La situation était désespérée ; les cartouches étaient épuisées. Quelques-uns commencèrent à jeter leurs fusils et à s'en aller. Pour s'échapper, il n'y avait que la rue Saint-Sauveur, et, pour atteindre le coin de la rue Saint-Sauveur, il fallait franchir la partie basse de la barricade qui laissait presque tout l'homme à découvert. Les biscayens et les balles pleuvaient là. Trois ou quatre y furent tués, dont un, comme Baudin, d'une balle dans l'œil. Le chef de la barricade s'aperçut tout à coup qu'il était seul avec Pierre Tissié et un enfant de quatorze ans, le même qui avait tant roulé de pavés. Une troisième attaque s'annonçait, et les soldats commençaient à s'avancer le long des maisons.

— Allons-nous-en, dit le chef de la barricade.

— Je reste, dit Pierre Tissié.

— Et moi aussi, dit l'enfant.

Et l'enfant ajouta :

— Je n'ai ni père ni mère. Autant ça qu'autre chose.

Le chef lâcha son dernier coup de fusil, et se retira comme les autres par la partie basse de la barricade. Une décharge fit tomber son chapeau. Il se baissa et le ramassa. Les soldats n'étaient plus qu'à vingt-cinq pas. Il cria aux deux qui restaient : — Venez !

— Non, dit Pierre Tissié.

— Non, dit l'enfant.

Quelques instants après, les soldats escaladaient la barricade, déjà à demi écroulée.

Pierre Tissié et l'enfant furent tués à coups de bayonnette.

On abandonna dans cette barricade une vingtaine de fusils.

XII

LA BARRICADE DE LA MAIRIE DU Ve ARRONDISSEMENT.

Les gardes nationaux en uniforme remplissaient la cour de la mairie du ve arrondissement. Il en survenait à chaque instant. Un ancien tambour de la garde mobile avait pris une caisse dans une salle basse à côté du corps de garde et s'était mis à battre le rappel dans les rues environnantes. Vers neuf heures un groupe de quatorze ou quinze jeunes gens, la plupart en blouse blanche, entra dans la mairie en criant : Vive la République! Ils étaient armés de fusils. La garde nationale les accueillit par les cris : *A bas Louis Bonaparte!* On fraternisa dans la cour. Tout à coup un mouvement se fit. C'étaient les représentants Doutre et Pelletier qui arrivaient.

— Que faut-il faire? cria la foule.

— Des barricades, dit Pelletier.

On se mit à dépaver.

Une grosse charrette chargée de sacs de farine descendait du faubourg et passait devant la porte de la mairie. On détela les chevaux que le charretier emmena, et l'on tourna la charrette, sans la renverser, en travers de la large chaussée du faubourg. La barricade fut complétée en un instant. Un camion survint. On le prit et on le dressa contre les roues de la charrette, comme on pose un paravent devant une cheminée.

Le reste était futailles et pavés. Grâce au chariot de farine, la barricade était haute et montait jusqu'au premier étage des maisons. Elle coupait le faubourg à l'angle même de la petite rue Saint-Jean. On avait ménagé à la barricade une gorge étroite sur le coin de rue.

— Une barricade ne suffit pas, dit Doutre, il faut placer la mairie entre deux barrages pour pouvoir se défendre des deux côtés à la fois.

On construisit une autre barricade tournée vers le haut du faubourg. Celle-ci, basse et faible, faite seulement de planches et de pavés. Cent pas environ séparaient les deux barricades. Il y avait trois cents hommes dans cet espace. Cent seulement avaient des fusils. La plupart n'avaient qu'une cartouche.

La fusillade commença vers dix heures. Deux compagnies de ligne parurent et firent quelques feux de peloton. C'était une fausse attaque. La barricade riposta et eut le tort d'épuiser étourdiment ses munitions. La ligne se retira. Alors l'attaque véritable se fit, les chasseurs de Vincennes débouchèrent du coin du boulevard.

Ils se mirent, selon la tactique africaine, à ramper le long des murs, puis ils prirent leur course et se lancèrent sur la barricade.

Plus de munitions dans la barricade. Pas de quartier à attendre.

Ceux qui n'avaient plus ni poudre ni balles jetèrent leurs fusils. Quelques-uns voulurent reprendre position dans la mairie, mais il était impossible de s'y défendre, elle était ouverte et dominée de toutes parts; ils escaladèrent les murs et se dispersèrent dans les maisons voisines; d'autres s'échappèrent par la gorge de la barricade qui donnait sur la rue Saint-Jean; la plupart des combattants gagnèrent le revers de la barricade opposée, et ceux qui avaient encore une cartouche firent du haut des pavés une dernière décharge sur les assaillants. Puis ils attendirent la mort. On les tua tous.

Un de ceux qui parvinrent à se glisser dans la rue Saint-Jean, où du reste ils essuyèrent un feu de peloton des assaillants, était M. H. Coste, rédacteur de *l'Évènement* et de *l'Avènement du Peuple.*

M. Coste avait été capitaine dans la garde mobile. A un coude que fait la rue et qui le mit hors de la portée des balles, M. Coste aperçut devant lui l'ancien tambour de la garde mobile qui s'était échappé comme lui par la rue Saint-Jean et qui profitait de la solitude de la rue pour se débarrasser de sa caisse.

— Garde ta caisse, lui cria-t-il.

— Pourquoi faire?

— Pour battre le rappel.

— Où?

— A Batignolles.

— Je la garde, dit le tambour.

Ces deux hommes sortaient de la mort et consentaient immédiatement à y rentrer.

Mais comment traverser tout Paris avec cette caisse? La première patrouille qui les rencontrerait les fusillerait. Un portier d'une maison voisine qui vit leur embarras leur donna une serpillière. Ils en enveloppèrent la caisse, et gagnèrent Batignolles par les rues désertes qui avoisinent le mur de ronde.

XIII

LA BARRICADE DE LA RUE THÉVENOT.

Georges Biscarrat était l'homme qui avait donné le signal de la huée rue de l'Échelle.

Je connaissais Georges Biscarrat depuis juin 1848. Il avait été de cette insurrection funeste. J'avais eu occasion de ne pas lui être inutile. Il était pris, il était à genoux pour être fusillé, j'étais intervenu, et je l'avais sauvé, lui et quelques autres, M. D. D. B., et ce vaillant architecte Rolland qui, plus tard, proscrit, restaura avec talent le palais de justice de Bruxelles.

Cela se passa le 24 juin 1848, dans le sous-sol du n° 93 du boulevard Beaumarchais, maison alors en construction.

Georges Biscarrat s'attacha à moi. Il se trouva qu'il était le neveu d'un des vieux et bons amis de mon enfance, Félix Biscarrat, mort en 1828. Georges Biscarrat venait me voir de temps en temps, et, dans les occasions, il me consultait ou me renseignait.

Voulant le préserver des entraînements malsains, je lui avais donné, et il avait accepté de moi, cette règle de conduite : *Jamais d'insurrection que pour le devoir et pour le droit.*

Qu'était-ce que la huée de la rue de l'Échelle? Racontons l'incident.

Le 2 décembre, Bonaparte avait fait un essai de sortie. Il avait risqué d'aller regarder Paris. Paris n'aime pas à être regardé par de certains yeux. Cela lui semble insultant, et il est plus irrité d'une insulte que d'une blessure. Il subit l'assassinat, non le clignement de paupières de l'assassin. Mal en prit à Louis Bonaparte.

A neuf heures du matin, au moment où la garnison de Courbevoie descendait sur Paris, les affiches du coup d'État étant encore fraîches sur les murs, Louis Bonaparte était sorti de l'Élysée, avait traversé la place de la Concorde, le jardin des Tuileries, puis la cour grillée du Carrousel, et on l'avait vu sortir par le guichet de la rue de l'Échelle. Il y eut tout de suite foule. Louis Bonaparte était en habit de général; son oncle, l'ancien roi Jérôme, l'accompagnait, et Flahaut, qui se tenait en arrière. Jérôme avait le grand uniforme de maréchal de France avec le chapeau à plume blanche; le cheval de Louis Bonaparte dépassait de la tête le cheval de Jérôme. Louis Bonaparte était morne, Jérôme attentif, Flahaut épanoui. Flahaut avait son chapeau de travers. Il y avait une grosse escorte de lanciers. Edgar Ney suivait. Bonaparte comptait aller jusqu'à l'Hôtel de Ville. Georges

Biscarrat était là. La rue était dépavée, on macadamisait, il monta sur un tas de pierres et jeta ce cri : *A bas le dictateur! A bas les prétoriens!* Les soldats le regardèrent d'un air stupide, et la foule d'un air étonné. Georges Biscarrat (c'est lui qui me l'a dit) sentit que son cri était trop littéraire et qu'on ne comprenait pas, et il cria : *A bas Bonaparte! A bas les lanciers!*

La huée fut électrique. — *A bas Bonaparte! A bas les lanciers!* — cria le peuple, et toute la rue devint violente et orageuse. *A bas Bonaparte!* La clameur ressemblait à une exécution commençante, Bonaparte fit un brusque mouvement à droite, tourna bride, et rentra dans la cour du Louvre.

Georges Biscarrat sentit le besoin de compléter la huée par une barricade.

Il dit au libraire Benoist Mouilhe, qui venait d'entr'ouvrir sa boutique : Crier c'est bien, agir c'est mieux. Il rentra chez lui rue du Vert-Bois, mit une blouse, prit une casquette, et descendit vers les rues sombres. Avant la fin du jour il s'était entendu avec quatre associations, les gaziers, les formiers, les châliers et les chapeliers.

Ainsi se passa pour lui la journée du 2.

La journée du 3 s'écoula en allées et venues «à peu près perdues», disait Biscarrat à Versigny. Et il ajoutait : Pourtant j'ai obtenu ceci, qu'on déchirerait partout les affiches du coup d'État; si bien que pour en rendre l'arrachement plus difficile, la police a fini par les placarder dans les vespasiennes, *où elles sont à leur place.*

Le jeudi 4, de grand matin, Georges Biscarrat alla chez Ledouble, restaurateur, où mangeaient habituellement quatre représentants du peuple, Brives, Berthelon, Antoine Bard et Viguier, surnommé *le père Viguier.* Tous les quatre y étaient. Viguier racontait ce que nous avions fait la veille, et était de mon avis : brusquer le dénoûment, culbuter le crime dans son propre gouffre. Biscarrat survint. Les représentants ne le connaissaient pas et le regardèrent. — Qui êtes-vous? demanda l'un d'eux. Avant qu'il eût répondu, le docteur Petit entra, déplia un papier, et dit : — Quelqu'un ici connaît-il l'écriture de Victor Hugo? — Moi, dit Biscarrat. Il examina le papier. C'était ma proclamation à l'armée. — Il faut imprimer cela, dit Petit. — Je m'en charge, dit Biscarrat. Antoine Bard lui demanda : — Vous connaissez Victor Hugo? — Il m'a sauvé la vie, répondit Biscarrat. Les représentants lui serrèrent la main.

Guilgot arriva. Puis Versigny. Versigny connaissait Biscarrat; il l'avait vu chez moi. Versigny dit : — Défiez-vous. Il y a, là dehors, à la porte, un homme. — C'est un châlier, dit Biscarrat. Il est avec moi, il me suit. — Mais, reprit Versigny, il a une blouse, et sous cette blouse, un mouchoir. Il a l'air de cacher cela, et dans ce mouchoir il y a quelque chose. — Des dragées, dit Biscarrat.

C'étaient des cartouches.

Versigny et Biscarrat allèrent au *Siècle;* il y avait au *Siècle* trente ouvriers qui tous, au risque d'être fusillés, s'offrirent à imprimer ma proclamation. Biscarrat la leur laissa, et dit à Versigny : — A présent il me faut ma barricade.

Le châlier marchait derrière eux. Versigny et Biscarrat se dirigèrent vers le haut du quartier Saint-Denis. En approchant de la porte Saint-Denis, on entendait un grand murmure. Biscarrat riait et disait à Versigny : *Saint-Denis se fâche. Cela va.* Biscarrat, chemin faisant, recruta quarante combattants, parmi lesquels Moulins, chef de l'association des corroyeurs. Chapuis, sergent-major de la garde nationale, leur apporta quatre fusils et dix sabres. — Vous savez où il y en a d'autres? demanda Biscarrat. — Oui. Aux Bains Saint-Sauveur. — Ils y allèrent et y trouvèrent quarante fusils. On leur donna des sabres et des gibernes. Des « messieurs » bien mis vinrent portant des boîtes de fer-blanc où il y avait de la poudre et des balles. Des femmes, vaillamment joyeuses, firent des cartouches. A la première porte touchant la rue du Hasard-Saint-Sauveur ils prirent dans une grande cour de serrurier des barres de fer et des marteaux. Ayant les armes, on eut les hommes. Ils furent tout de suite cent. On se mit à dépaver. Il était dix heures et demie. — Vite! vite! criait Georges Biscarrat. La barricade de mes rêves! — C'était rue Thévenot. Le barrage fut fait, haut et terrible. Abrégeons. A onze heures, Georges Biscarrat avait achevé sa barricade. A midi, il y fut tué.

XIV

OSSIAN ET SCIPION.

Les arrestations se multipliaient.

Vers midi, un commissaire de police, nommé Boudrot, se présenta au divan de la rue Le Peletier. Il était accompagné de l'agent Delahodde. Delahodde était cet écrivain socialiste traître qui, démasqué, avait dû passer de la police secrète dans la police publique. Je le connaissais, je note ce détail; en 1832, il était maître d'études dans l'école où allaient mes deux fils, enfants, et il m'avait adressé des vers. En même temps il m'espionnait. Le divan Le Peletier était le lieu de réunion de beaucoup de journalistes républicains. Delahodde les connaissait tous. Un détachement de garde républicaine occupa les issues du café. Alors se fit l'inspection de tous les habitués, Delahodde marchant devant et le commissaire derrière. Deux gardes municipaux suivaient. De temps en temps Delahodde se retournait, et disait : *Empoignez celui-ci.* Ainsi furent arrêtés une vingtaine d'écrivains, parmi lesquels Hennett de Kesler[1]. Kesler était la veille à la barricade Saint-Antoine. Kesler dit à Delahodde : — Vous êtes un misérable. — Et vous un ingrat, dit Delahodde. *Je vous sauve la vie.* Parole singulière, car il est difficile de croire que Delahodde fût dans le secret de ce qui allait se passer dans cette fatale journée du 4.

Au siège du comité, on nous transmettait de toutes parts des indices encourageants. Testelin, représentant de Lille, n'est pas seulement un homme savant, c'est un homme vaillant. Le 3 au matin, il était arrivé peu de temps après moi à la barricade Saint-Antoine, où Baudin venait d'être tué. Tout était fini de ce côté-là. Testelin était accompagné de Charles Gambon, autre homme intrépide[2]. Les deux représentants errèrent dans les rues agitées et profondes, peu suivis, point compris; cherchant une fermentation d'insurgés, et ne trouvant qu'un fourmillement de curieux. Testelin pourtant, venu au comité, nous fit part de ceci : Au coin d'une rue du faubourg Saint-Antoine, Gambon et lui avaient aperçu un rassemblement. Ils y étaient allés. Ce rassemblement lisait une affiche placardée au mur. C'était un appel aux armes signé *Victor Hugo.* Testelin demanda à Gambon : — Avez-vous un crayon? — Oui, dit Gambon. — Testelin prit le crayon, s'approcha de l'affiche, et écrivit son nom au-dessous du mien,

[1] Mort en exil, à Guernesey. Voir *Actes et paroles. Pendant l'exil.* — [2] Mort en exil, à Termonde.

puis il rendit le crayon à Gambon qui, à son tour, écrivit son nom au-dessous du nom de Testelin. Alors la foule cria : Bravo! ce sont des bons! Criez : Vive la République! dit Testelin. Tous crièrent : Vive la République! Et du haut des fenêtres ouvertes, ajouta Gambon, les femmes battaient des mains.

— Les petites mains des femmes applaudissant, c'est bon signe, dit Michel (de Bourges).

Comme on l'a vu, et nous ne saurions trop y insister, ce que voulait le comité de résistance, c'était d'empêcher le plus possible l'effusion du sang. Construire des barricades, les laisser détruire et les recommencer sur d'autres points, éviter l'armée et la fatiguer, faire dans Paris la guerre du désert, reculer toujours, ne céder jamais, prendre le temps pour auxiliaire, ajouter les journées aux journées; d'une part, laisser au peuple le temps de comprendre et de se lever, d'autre part, vaincre le coup d'État par la lassitude de l'armée; tel était le plan débattu et adopté.

L'ordre était donc donné de peu défendre les barricades.

Nous disions sous toutes les formes aux combattants :

— Versez le moins de sang possible! épargnez le sang des soldats et ménagez le vôtre.

Cependant, une fois la lutte engagée, à de certaines heures vives du combat, il devint impossible sur quelques points de modérer les courages. Plusieurs barricades furent opiniâtrément défendues, notamment rue Rambuteau, rue Montorgueil et rue Neuve-Saint-Eustache.

Ces barricades eurent de courageux chefs.

Notons ici, pour l'histoire, quelques-uns de ces vaillants hommes, silhouettes combattantes, apparues et disparues dans la fumée du combat, Radoux, architecte, Deluc, Mallarmet, Félix Bony, Luneau, ancien capitaine de la garde républicaine, Camille Berru, rédacteur de *l'Avènement,* gai, cordial et intrépide, et ce jeune Eugène Millelot, qui devait, à Cayenne, condamné à recevoir deux cents coups de corde, expirer au vingt-troisième coup sous les yeux de son père et de son frère, proscrits et déportés comme lui.

La barricade de la rue Aumaire fut de celles qu'on n'emporta pas sans résistance. Quoique élevée à la hâte, elle était assez bien construite. Quinze ou seize hommes résolus la défendaient; deux s'y firent tuer.

La barricade fut enlevée à la bayonnette par un bataillon du 16e de ligne. Ce bataillon, lancé sur la barricade au pas de course, y fut accueilli par une vive fusillade; plusieurs soldats furent blessés.

Le premier qui tomba dans les rangs de la ligne fut un officier. C'était un jeune homme de vingt-cinq ans, lieutenant de la première compagnie,

nommé Ossian Dumas; deux balles lui brisèrent comme d'un seul coup les deux jambes.

Il y avait en ce moment-là dans l'armée deux frères du nom de Dumas, Ossian et Scipion. Scipion était l'aîné. Ils étaient parents assez proches du représentant Madier de Montjau.

Ces deux frères étaient d'une famille honorée et pauvre. L'aîné avait passé par l'école polytechnique, le second par l'école Saint-Cyr.

Scipion Dumas était de quatre ans plus âgé que son frère. D'après cette magnifique et mystérieuse loi d'ascension que la Révolution française a créée, et qui a pour ainsi dire posé une échelle au milieu de la société jusqu'alors fatale et inaccessible, la famille de Scipion Dumas s'était imposé les plus rudes privations pour élargir en lui l'intelligence et devant lui l'avenir. Ses parents, touchant héroïsme des familles pauvres d'aujourd'hui, s'étaient refusé le pain pour lui donner la science. C'est ainsi qu'il était arrivé à l'école polytechnique. Il en devint bien vite un des premiers élèves.

Ses études faites, il fut nommé officier d'artillerie et envoyé à Metz. Alors ce fut son tour d'aider l'enfant qui montait après lui. Il tendit la main à son jeune frère. Il économisa sur sa modique paie de lieutenant d'artillerie, et, grâce à lui, Ossian put passer ses examens et entrer à Saint-Cyr.

Ossian devint officier comme Scipion. Pendant que Scipion, fixé par un emploi de son grade, restait à Metz, Ossian, incorporé dans un régiment d'infanterie, allait en Afrique. Il fit là ses premières armes.

Scipion et Ossian étaient républicains. Au mois d'octobre 1851, le 16e de ligne, où Ossian servait, fut appelé à Paris. C'était un des régiments choisis par la main ténébreuse de Louis Bonaparte et sur lesquels le coup d'État comptait.

Le 2 décembre arriva.

Le lieutenant Ossian Dumas obéit, comme presque tous ses camarades, à l'ordre de prise d'armes, mais chacun autour de lui put remarquer son attitude sombre.

La journée du 3 se passa en marches et en contremarches. Le 4 le combat s'engagea. Le 16e, qui faisait partie de la brigade Herbillon, fut désigné pour enlever les barricades des rues Beaubourg, Transnonain et Aumaire.

Ce lieu de combat était redoutable; il y avait là comme un carrefour de barricades.

C'est par la rue Aumaire, et par le bataillon dont Ossian faisait partie, que les chefs militaires résolurent de faire commencer l'action.

Au moment où le bataillon, armes chargées, allait se diriger vers la rue Aumaire, Ossian Dumas aborda son capitaine, un brave et ancien officier dont il était aimé, et lui déclara qu'il ne ferait point un pas de plus, que l'acte du 2 décembre était un crime, que Louis Bonaparte était un traître,

que c'était à eux, soldats, de tenir le serment que Bonaparte violait, et que, quant à lui, il ne prêterait pas son sabre pour l'égorgement de la République.

Une halte s'était faite. On attendait le signal d'attaque; les deux officiers, le vieux capitaine et le jeune lieutenant, causaient à voix basse.

— Et que voulez-vous faire? demanda le capitaine.

— Briser mon épée.

— Vous serez conduit à Vincennes.

— Cela m'est égal.

— A coup sûr destitué.

— C'est possible.

— Peut-être fusillé.

— Je m'y attends.

— Mais il n'est plus temps, il fallait donner votre démission hier.

— Il est toujours temps de ne pas commettre un crime.

Le capitaine, on le voit, n'était pas autre chose qu'un de ces braves de métier, vieillis sous le hausse-col, qui ne connaissent pas d'autre patrie que le drapeau et d'autre loi que la discipline : bras de fer et tête de bois. Ils sont soldats à tel point qu'ils ne sont plus ni citoyens ni hommes. L'honneur ne leur apparaît qu'avec des épaulettes de général. Que leur parlez-vous de devoir politique, d'obéissance aux lois, de Constitution! est-ce qu'ils connaissent cela? Qu'est-ce qu'une Constitution, qu'est-ce que les lois les plus saintes, à côté des trois mots qu'un caporal murmure à l'oreille d'une sentinelle? Prenez une balance, mettez dans un plateau l'évangile, dans l'autre la consigne. Maintenant pesez. Le caporal l'emporte. Dieu est léger.

Dieu fait partie de la consigne de la Saint-Barthélemy. — *Tuez tout. Il reconnaîtra les siens.*

Voilà ce que les prêtres acceptent et parfois glorifient.

La Saint-Barthélemy a été bénie par le pape et décorée de la médaille catholique[1].

Cependant Ossian Dumas paraissait inébranlable. Le capitaine tenta un dernier effort.

— Vous vous perdez, lui dit-il.

— Je sauve mon honneur.

— C'est précisément votre honneur que vous sacrifiez.

— Parce que je m'en vais?

— S'en aller, c'est déserter.

Cette parole parut frapper Ossian Dumas. Le capitaine continua :

— On va se battre. Dans quelques minutes la barricade sera attaquée.

[1] *Pro Hugonotorum strage.* Médaille frappée à Rome, 1572.

Vos camarades vont tomber morts ou blessés. Vous êtes un jeune officier, vous n'avez pas encore beaucoup vu le feu...

— Eh bien, interrompit vivement Ossian Dumas, je n'aurai pas combattu contre la République, on ne dira pas que je suis un traître.

— Non, mais on dira que vous êtes un poltron.

Ossian ne répliqua pas.

L'instant d'après, le commandement d'attaque fut donné, le bataillon partit au pas de course. La barricade fit feu.

Ossian Dumas fut le premier qui tomba.

Il n'avait pu supporter ce mot : Poltron, et il était resté à sa place, au premier rang.

On le porta à l'ambulance et de là à l'hôpital.

Disons tout de suite la fin de cette poignante aventure.

Il avait les deux jambes brisées. Les médecins pensèrent qu'il faudrait peut-être les lui couper toutes les deux.

Le général Saint-Arnaud lui envoya la croix.

On le sait, Louis Bonaparte se hâta de se faire acquitter par les prétoriens complices. Après avoir massacré, le sabre vota.

Le combat fumait encore qu'on fit scrutiner l'armée.

La garnison de Paris vota *oui*. Elle s'absolvait elle-même.

Il en fut autrement du reste de l'armée. L'honneur militaire s'y indigna et y réveilla la vertu civique. Quelle que fût la pression exercée, quoiqu'on fît voter les régiments dans le schako des colonels, sur beaucoup de points de la France et de l'Algérie, l'armée vota *non*.

L'école polytechnique en masse vota *non*. Presque partout, l'artillerie, dont l'école polytechnique est le berceau, vota comme l'école.

Scipion Dumas, on s'en souvient, était à Metz.

Par je ne sais quel hasard, il se trouva que l'esprit de l'artillerie, prononcé partout ailleurs contre le coup d'État, hésitait à Metz et semblait pencher vers Bonaparte.

Scipion Dumas, en présence de cette indécision, donna l'exemple. Il vota, à haute voix et à bulletin ouvert, *non*.

Puis il envoya sa démission. En même temps que le ministre, à Paris, recevait cette démission signée de Scipion Dumas, Scipion Dumas, à Metz, recevait sa destitution signée par le ministre.

Après le vote de Scipion Dumas, la même pensée était venue, à la même heure, au gouvernement et à l'officier, au gouvernement que l'officier était dangereux et qu'on ne pouvait plus l'employer, à l'officier que le gouvernement était infâme et qu'on ne devait plus le servir.

La démission et la destitution se croisèrent en chemin.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Par ce mot destitution, il faut entendre retrait d'emploi. D'après nos lois militaires actuelles, c'est de cette façon qu'on casse maintenant un officier. Retrait d'emploi, c'est-à-dire plus de service, plus de solde; la misère.

En même temps que son retrait d'emploi, Scipion Dumas apprit l'attaque de la barricade de la rue Aumaire et que son frère y avait eu les deux jambes cassées. Dans la fièvre des évènements, il avait été huit jours sans nouvelles d'Ossian. Scipion s'était borné à écrire à son frère pour lui faire part de son vote et de sa démission et l'engager à en faire autant.

— Son frère blessé ! Son frère au Val-de-Grâce ! — Il partit sur-le-champ pour Paris.

Il courut à l'hôpital. On le conduisit au lit d'Ossian. Le pauvre jeune homme avait eu les deux jambes coupées la veille.

Au moment où Scipion éperdu parut près de son lit, Ossian tenait à la main la croix que le général Saint-Arnaud venait de lui envoyer.

Le blessé se tourna vers l'aide de camp qui l'avait apportée et lui dit :

— Je ne veux pas de cette croix. Sur ma poitrine, elle serait teinte du sang de la République.

Et apercevant son frère qui entrait, il lui tendit la croix en criant :

— Prends-la, toi ! Tu as voté *non* et tu as brisé ton épée ! C'est toi qui l'as méritée !

XV

LA QUESTION SE POSE.

Il était une heure après-midi.

Bonaparte était redevenu sinistre.

Les éclaircies de ces visages-là durent peu.

Il était rentré dans son cabinet, s'était assis devant la cheminée, les deux pieds sur les chenets, immobile; et personne ne l'approchait plus, que Roguet.

A quoi songeait-il?

Les torsions de la vipère sont inattendues.

Ce qui a été fait par cet homme dans cette journée infâme, je l'ai dit en détail dans un autre livre. Voir *Napoléon-le-Petit.*

Par instants Roguet entrait, et l'informait. Bonaparte écoutait en silence, plein de pensées, marbre où bouillonnait une lave.

Il recevait à l'Élysée les mêmes nouvelles que nous rue Richelieu; mauvaises pour lui, bonnes pour nous.

Dans un des bataillons qui venaient de voter, il y avait eu « cent soixante-dix *non* ». Ce bataillon a été depuis dissous, et émietté dans l'armée d'Afrique.

On comptait sur le 14ᵉ de ligne qui avait tiré sur le peuple en février. Le colonel du 14ᵉ de ligne n'avait pas voulu recommencer; il venait de briser son épée.

Notre appel avait fini par être entendu. Décidément, on vient de le voir Paris se levait. La chute de Bonaparte semblait s'ébaucher. Deux représentants, Fabvier et Crestin, s'abordaient rue Royale, et Crestin, montrant le palais de l'Assemblée, disait à Fabvier : *Demain nous serons là.*

Détail à noter, Mazas devenait étrange; la prison se détendait; l'intérieur subissait on ne sait quel contre-coup de l'extérieur. Les employés, insolents la veille au passage des représentants allant à la promenade des préaux, les saluaient maintenant jusqu'à terre. Le matin même de ce jeudi 4, le directeur de la prison fit visite aux prisonniers et leur dit : *Ce n'est pas ma faute.* Il leur apporta des livres et du papier pour écrire, chose jusqu'alors refusée. Le représentant Valentin était au secret; le 4 au matin, son gardien fut brusquement aimable, et lui offrit de lui faire avoir des nouvelles du dehors par sa femme à lui gardien, laquelle, disait-il, avait été servante chez le général Le Flô. Symptômes expressifs. Quand le geôlier sourit, c'est que la geôle s'entr'ouvre.

Ajoutons, ce qui n'est pas une contradiction, qu'en même temps on augmentait la garnison de Mazas. On y introduisit douze cents hommes de plus, par détachements de cent hommes, en espaçant leurs entrées, *à petites doses,* nous dit un témoin. Plus tard encore, quatre cents hommes. On leur distribua cent litres d'eau-de-vie. Un litre pour seize hommes. Les prisonniers entendaient aller et venir l'artillerie autour de la prison.

La fermentation gagnait les quartiers les plus paisibles. Mais le centre de Paris était surtout menaçant. Le centre de Paris est une mêlée de rues qui semble faite pour la mêlée des émeutes. La Ligue, la Fronde, la Révolution, il faut sans cesse rappeler ces faits utiles, le 14 juillet, le 10 août, 1792, 1830, 1848, sont sortis de là. Ces vaillantes vieilles rues étaient réveillées. A onze heures du matin, de Notre-Dame à la Porte Saint-Martin, il y avait soixante-dix-sept barricades. Trois d'entre elles, celle de la rue Maubuée, celle de la rue Bertin-Poirée, celle de la rue Guérin-Boisseau, atteignaient la hauteur d'un deuxième étage; la barricade de la Porte Saint-Denis était presque aussi hérissée et aussi farouche que le barrage du faubourg Saint-Antoine en juin 1848. La poignée des représentants du peuple s'était abattue comme une dispersion de flammèches sur ces célèbres carrefours inflammables. Semence d'incendie. Le feu avait pris. L'antique quartier central des Halles, cette ville qui est dans la ville, criait : A bas Bonaparte! On huait la police, on sifflait les troupes. Quelques régiments semblaient interdits. On leur criait : La crosse en l'air! Du haut des fenêtres les femmes encourageaient la construction des barricades. Il y avait de la poudre, il y avait des fusils. Maintenant nous n'étions plus seuls. Nous voyions dans l'ombre se dresser derrière nous la tête énorme du peuple.

L'espérance à présent était de notre côté. L'oscillation des incertitudes avait fini par se fixer, et nous étions, j'y insiste, presque en pleine confiance.

Il y eut un moment où, les bonnes nouvelles se multipliant, cette confiance fut telle, que nous, qui avions fait de notre vie l'enjeu de cette partie suprême, pris d'une joie irrésistible en présence du succès d'heure en heure plus certain, nous nous levâmes et nous nous embrassâmes. Michel (de Bourges) était particulièrement l'offensé de Bonaparte, car il avait cru à sa parole, et il avait été jusqu'à dire : *C'est mon homme.* Il était, de nous quatre, le plus indigné. Il eut un éclair de victoire sombre. Il frappa du poing sur la table et s'écria : — Oh! le misérable! demain... — et il frappa du poing une deuxième fois — demain, sa tête tombera en place de Grève devant la façade de l'Hôtel de Ville!

Je le regardai.

— Non, lui dis-je. La tête de cet homme ne tombera pas.

— Comment?

— Je ne veux pas!

— Pourquoi?

— Parce que, dis-je, après un tel crime, laisser vivre Louis Bonaparte, c'est abolir la peine de mort.

Ce généreux Michel (de Bourges) resta un instant rêveur, puis me serra la main.

Un crime est une occasion et nous donne toujours le choix, et il vaut mieux en faire sortir un progrès qu'un supplice. C'est ce que comprit Michel (de Bourges).

Du reste, ce détail indique à quel point nous espérions.

L'apparence était pour nous; le fond, non. Saint-Arnaud avait des ordres. On les verra.

Des incidents singuliers se produisaient.

Vers midi, un général était à cheval sur la place de la Madeleine, pensif, devant ses troupes indécises. Il hésitait. Une voiture s'arrêta, une femme en descendit et vint parler bas au général. La foule put la voir. Le représentant Raymond, qui demeurait place de la Madeleine, n° 4, la vit de sa fenêtre. Cette femme était madame K. Le général, courbé sur son cheval, écouta, puis fit le geste accablé d'un vaincu. Madame K. remonta dans sa voiture. Cet homme, dit-on, aimait cette femme. Elle pouvait, selon le côté de sa beauté dont on était fasciné, inspirer l'héroïsme ou le crime. Cette beauté étrange se composait d'une blancheur d'ange et d'un regard de spectre.

Ce fut le regard qui vainquit.

Cet homme n'hésita plus. Il entra lugubrement dans l'aventure.

De midi à deux heures, il y eut dans cette immense ville livrée à l'inconnu on ne sait quelle farouche attente. Tout était calme et horrible. Les régiments et les batteries attelées quittaient les faubourgs et se massaient sans bruit autour des boulevards. Pas un cri dans les rangs de la troupe. Un témoin dit : « Les soldats marchaient *d'un air bonhomme.* » Sur le quai de la Ferronnerie, encombré de bataillons depuis le matin du 2 décembre, il n'y avait plus qu'un poste de gardes municipaux. Tout refluait vers le centre, le peuple aussi bien que l'armée; le silence de l'armée avait fini par gagner le peuple. On s'observait.

Les soldats avaient chacun trois jours de vivres et six paquets de cartouches.

On a su depuis qu'il se dépensa en ce moment-là pour dix mille francs d'eau-de-vie par jour pour chaque brigade.

Vers une heure, Magnan alla à l'Hôtel de Ville, fit atteler sous ses yeux

les pièces du parc de réserve, et ne s'en alla que lorsque toutes les batteries furent prêtes à marcher.

De certains préparatifs suspects se multipliaient. Vers midi, les ouvriers d'administration et les infirmiers vinrent établir au numéro 2 du faubourg Montmartre une sorte de vaste ambulance; il y eut comme un encombrement de civières. — Pourquoi tout cela? disait la foule.

Le docteur Deville, qui avait soigné Espinasse blessé, l'aperçut sur le boulevard et lui demanda : — Jusqu'où irez-vous?

La réponse d'Espinasse est historique.

Il répondit : — Jusqu'au bout.

Jusqu'au bout. Cela peut s'écrire *jusqu'aux boues.*

A deux heures, cinq brigades, de Cotte, Bourgon, Canrobert, Dulac et Reibell, cinq batteries d'artillerie, seize mille quatre cents hommes[1], infanterie et cavalerie, lanciers, cuirassiers, grenadiers, canonniers, étaient échelonnés, sans qu'on pût deviner pourquoi, entre la rue de la Paix et le faubourg Poissonnière. Des pièces de canon étaient braquées à l'entrée de toutes les rues; il y en avait onze en batterie rien que sur le boulevard Poissonnière. Les fantassins avaient le fusil haut, les cavaliers avaient le sabre nu. Qu'est-ce que cela voulait dire? C'était une curiosité, cela valait la peine d'être vu; et des deux côtés des trottoirs, de tous les seuils des boutiques, de tous les étages des maisons, étonnée, ironique, confiante, la foule regardait.

Peu à peu cependant, cette confiance diminua; l'ironie s'effaça devant l'étonnement; l'étonnement se changea en stupeur. Ceux qui ont traversé cette minute extraordinaire ne l'oublieront pas. Il était évident qu'il y avait quelque chose là-dessous. Mais quoi? Obscurité profonde. Se figure-t-on Paris dans une cave? On sentait sur soi un plafond bas. On était comme muré dans l'inattendu et dans l'inconnu. On devinait quelque part une volonté mystérieuse. Mais après tout on était fort; on était la République, on était Paris, on était la France; que pouvait-on craindre? Rien. Et l'on criait : A bas Bonaparte! Les troupes continuaient à se taire, mais les sabres restaient hors du fourreau, et la mèche allumée des canons fumait au coin des rues. Le nuage devenait à chaque instant plus noir, plus sourd et plus muet. Cette épaisseur d'ombre était tragique. On y sentait le penchement des catastrophes et la présence d'un malfaiteur; la trahison serpentait dans cette nuit; et nul ne peut prévoir où s'arrêtera le glissement d'une pensée affreuse quand les évènements sont en plan incliné.

Qu'allait-il sortir de ces ténèbres?

[1] 16,410 hommes, chiffre relevé au ministère de la guerre.

XVI

LE MASSACRE.

Brusquement une fenêtre s'ouvrit.

Sur l'enfer.

Dante, s'il se fût penché du haut de l'ombre, eût pu voir dans Paris le huitième cercle de son poëme : le funèbre boulevard Montmartre.

Paris en proie à Bonaparte; spectacle monstrueux.

Les tristes hommes armés groupés sur ce boulevard sentirent entrer en eux une âme épouvantable; ils cessèrent d'être eux-mêmes et devinrent démons.

Il n'y eut plus un seul soldat français; il y eut on ne sait quels fantômes accomplissant une besogne horrible dans une lueur de vision.

Il n'y eut plus de drapeau, il n'y eut plus de loi, il n'y eut plus d'humanité, il n'y eut plus de patrie, il n'y eut plus de France; on se mit à assassiner.

La division Schinderhannes, les brigades Mandrin, Cartouche, Poulailler, Trestaillon et Troppmann apparurent dans les ténèbres, mitraillant et massacrant.

Non, nous n'attribuons pas à l'armée française ce qui se fit dans cette lugubre éclipse de l'honneur.

Il y a des massacres dans l'histoire, abominables, certes, mais ils ont leur raison d'être; la Saint-Barthélemy et les Dragonnades s'expliquent par la religion, les Vêpres siciliennes et les tueries de septembre s'expliquent par la patrie; on supprime l'ennemi, on anéantit l'étranger; crimes pour le bon motif. Mais le carnage du boulevard Montmartre est le crime sans savoir pourquoi.

Le pourquoi existe cependant. Il est effroyable.

Disons-le.

Deux choses sont debout dans un État, la loi et le peuple. Un homme tue la loi. Il sent le châtiment approcher. Il ne lui reste plus qu'une chose à faire, tuer le peuple. Il tue le peuple.

Le 2 c'est le risque, le 4 c'est l'assurance.

Contre l'indignation qui se lève, on fait surgir l'épouvante.

Cette euménide, la Justice, s'arrête pétrifiée devant cette furie, l'Extermination. Contre Érynnis on dresse Méduse.

Mettre en fuite Némésis, quel triomphe effrayant!

Louis Bonaparte eut cette gloire, qui est le sommet de sa honte.

Racontons-la.

Racontons ce que n'avait pas encore vu l'histoire.

L'assassinat d'un peuple par un homme.

Subitement, à un signal donné, un coup de fusil tiré n'importe où par n'importe qui, la mitraille se rua sur la foule. La mitraille est une foule aussi; c'est la mort émiettée. Elle ne sait où elle va, ni ce qu'elle fait. Elle tue et passe.

Et en même temps elle a une espèce d'âme; elle est préméditée; elle exécute une volonté. Ce moment fut inouï. Ce fut comme une poignée d'éclairs s'abattant sur le peuple. Rien de plus simple. Cela eut la netteté d'une solution; la mitraille écrasa la multitude. Que venez-vous faire là? Mourez. Être un passant, c'est un crime. Pourquoi êtes-vous dans la rue? Pourquoi traversez-vous le gouvernement? Le gouvernement est un coupe-gorge. On a annoncé une chose, il faut bien qu'on la fasse; il faut bien que ce qui est commencé s'achève; puisqu'on sauve la société, il faut bien qu'on extermine le peuple.

Est-ce qu'il n'y a pas des nécessités sociales? Est-ce qu'il ne faut pas que Béville ait quatrevingt-sept mille francs par an, et Fleury quatrevingt-quinze mille? Est-ce qu'il ne faut pas que le grand aumônier Menjaud, évêque de Nancy, ait trois cent quarante-deux francs par jour? et que Bassano et Cambacérès aient par jour chacun trois cent quatrevingt-trois francs, et Vaillant quatre cent soixante-huit, et Saint-Arnaud huit cent vingt-deux? Est-ce qu'il ne faut pas que Louis Bonaparte ait par jour soixante-seize mille sept cent douze francs? Peut-on être empereur à moins?

En un clin d'œil il y eut sur le boulevard une tuerie longue d'un quart de lieue. Onze pièces de canon effondrèrent l'hôtel Sallandrouze. Le boulet troua de part en part vingt-huit maisons. Les Bains de Jouvence furent sabordés. Tortoni fut massacré. Tout un quartier de Paris fut plein d'une immense fuite et d'un cri terrible. Partout, mort subite. On ne s'attend à rien. On tombe. D'où cela vient-il? D'en haut, disent les *Te Deum* d'évêques. D'en bas, dit la vérité.

De plus bas que le bagne, de plus bas que l'enfer.

C'est la pensée de Caligula exécutée par Papavoine.

Xavier Durieu entre sur le boulevard. Il le raconte : — *J'ai fait soixante pas, j'ai vu soixante cadavres.* Et il recule. Être dans la rue est un crime, être chez soi est un crime. Les égorgeurs montent dans les maisons et égorgent. Cela s'appelle *chaparder* dans l'infâme argot du carnage. — *Chapardons tout!* crient les soldats.

Adde, libraire, boulevard Poissonnière, n° 17, est sur sa porte; on le tue.

Au même moment, car le meurtre est vaste, fort loin de là, rue de Lancry, le propriétaire de la maison n° 5, M. Thirion de Montauban, est sur sa porte; on le tue. Rue Tiquetonne, un enfant de sept ans, nommé Boursier, passe; on le tue. Mademoiselle Soulac, rue du Temple, n° 196, ouvre sa fenêtre, on la tue. Même rue, n° 97, deux femmes, mesdames Vidal et Raboisson, couturières, sont chez elles; on les tue. Belval, ébéniste, rue de la Lune, n° 10, est chez lui; on le tue. Debaëcque, négociant, rue du Sentier, n° 45, est chez lui; Couvercelle, fleuriste, rue Saint-Denis, n° 257, est chez lui; Labitte, bijoutier, boulevard Saint-Martin, n° 55, est chez lui; Monpelas, parfumeur, rue Saint-Martin, n° 181, est chez lui; on tue Monpelas, Labitte, Couvercelle et Debaëcque; on sabre chez elle, rue Saint-Martin, n° 240, une pauvre brodeuse, mademoiselle Seguin, qui, n'ayant pas de quoi payer le médecin, est morte à l'hôpital Beaujon, le 1er janvier 1852, le jour même du Te Deum-Sibour à Notre-Dame. Une autre, une giletière, Françoise Noël, arquebusée rue du Faubourg-Montmartre, n° 20, est allée mourir à la Charité. Une autre, madame Ledaust, femme de ménage, demeurant passage du Caire, n° 76, mitraillée devant l'archevêché, a expiré à la Morgue. Des passantes, mademoiselle Gressier, demeurant faubourg Saint-Martin, n° 209, madame Guilard, demeurant faubourg Saint-Denis, n° 77, madame Garnier, demeurant boulevard Bonne-Nouvelle, n° 6, tombées sous la mitraille, la première sur le boulevard Montmartre, les deux autres sur le boulevard Saint-Denis, mais vivantes encore, essayèrent de se relever, devinrent point de mire pour les soldats éclatant de rire, et retombèrent, mortes cette fois. Il y eut des faits d'armes. Le colonel Rochefort, qui a probablement été nommé général pour cela, chargea, rue de la Paix, à la tête d'un régiment de lanciers, des bonnes d'enfants qu'il mit en déroute.

Telle fut cette expédition inénarrable. Tous les hommes qui y travaillèrent étaient en proie à des forces obscures; tous avaient quelque chose qui les poussait; Herbillon avait derrière lui Zaatcha, Saint-Arnaud la Kabylie, Renault l'affaire des villages Saint-André et Saint-Hippolyte, Espinasse Rome et l'assaut du 30 juin, Canrobert une femme, Magnan ses dettes.

Faut-il continuer? On hésite. Le docteur Piquet, homme de soixante-dix ans, fut tué dans son salon d'une balle dans le ventre; le peintre Jolivard d'une balle dans le front, devant son chevalet; sa cervelle éclaboussa son tableau. Le capitaine anglais William Jesse esquiva une balle qui perça le plafond au-dessus de sa tête; dans la librairie voisine des magasins du *Prophète,* le père, la mère et les deux filles furent sabrés; on fusilla dans sa boutique un autre libraire, Lefilleul, boulevard Poissonnière; rue Le Peletier, Boyer, pharmacien, assis à son comptoir, fut « lardé » par les lanciers. Un

capitaine, tuant tout devant lui, prit d'assaut la maison du Grand-Balcon. Un domestique fut tué dans les magasins de Brandus. Reibell, à travers la mitraille, disait à Sax : *Et moi aussi je fais de la musique.* Le café Leblond fut mis à sac. La maison Billecoq fut canonnée au point qu'il fallut l'étançonner le lendemain. Devant la maison Jouvin, il y eut un tas de cadavres, dont un vieillard avec son parapluie et un jeune homme avec son lorgnon. L'hôtel de Castille, la Maison-Dorée, la Petite-Jeannette, le café de Paris, le café Anglais, furent pendant trois heures les cibles de la canonnade. La maison Raquenault s'écroula sous les obus; les boulets démolirent le bazar Montmartre.

Nul n'échappait. Les fusils et les pistolets travaillaient à bout portant.

C'était l'approche du jour de l'an, il y avait des boutiques d'étrennes; passage du Saumon, un enfant de treize ans, fuyant devant les feux de peloton, se cacha dans une de ces boutiques sous un monceau de jouets, il y fut saisi et tué. Ceux qui le tuèrent élargissaient en riant ses plaies avec leurs sabres. Une femme m'a dit : *On entendait dans tout le passage les cris du pauvre petit.* Quatre hommes furent fusillés devant la même boutique. L'officier leur disait : *Cela vous apprendra à flâner.* Un cinquième, nommé Mailleret, laissé pour mort, fut porté le lendemain, avec onze plaies, à la Charité. Il y a expiré.

On tirait dans les caves par les soupiraux.

Un ouvrier corroyeur, nommé Moulins, réfugié dans une de ces caves mitraillées, a vu, par la lucarne de la cave, un passant blessé d'une balle à la cuisse, s'asseoir sur le pavé en râlant et s'adosser à une boutique. Des soldats entendent ce râle, accourent et achèvent le blessé à coups de bayonnette.

Une brigade tuait les passants de la Madeleine à l'Opéra; une autre de l'Opéra au Gymnase; une autre du boulevard Bonne-Nouvelle à la Porte Saint-Denis; le 75[e] de ligne ayant enlevé la barricade de la Porte Saint-Denis, il n'y avait point de combat, il n'y avait que le carnage. Le massacre rayonnait — horrible mot vrai — du boulevard dans toutes les rues. C'était une pieuvre allongeant ses tentacules. Fuir? Pourquoi? Se cacher? A quoi bon? La mort courait derrière vous plus vite que vous. Rue Pagevin un soldat dit à un passant : — Que faites-vous ici? — Je rentre chez moi. — Le soldat tue le passant. Rue des Marais on tue quatre jeunes gens dans une cour chez eux. Le colonel Espinasse criait : *Après la bayonnette, le canon!* Le colonel Rochefort criait : *Piquez, saignez, sabrez!* Et il ajoutait : *C'est une économie de poudre et de bruit.* Devant le magasin de Barbedienne, un officier faisait admirer à ses camarades son arme, qui était une arme de précision, et disait : *Avec ce fusil-là, je fais des coups superbes entre les deux yeux.* Cela dit,

il ajustait n'importe qui, et réussissait. Le carnage était frénétique. Pendant que la tuerie, sous les ordres de Carrelet, emplissait le boulevard, la brigade Bourgon ravageait le Temple, la brigade Marulaz ravageait la rue Rambuteau; la division Renault se distinguait sur la rive gauche. Renault était ce général qui, à Mascara, avait donné à Charras ses pistolets. En 1848, il avait dit à Charras : *Il faut révolutionner l'Europe.* Et Charras lui avait dit : *Pas si vite!* Louis Bonaparte l'avait fait général de division en juillet 1851. La rue aux Ours fut particulièrement dévastée. Morny le soir disait à Louis Bonaparte : — *Un bon point au 15e léger. Il a nettoyé la rue aux Ours.*

Au coin de la rue du Sentier, un officier de spahis, le sabre levé, criait : — *Ce n'est pas ça! Vous n'y entendez rien. Tirez aux femmes!* Une femme fuyait, elle était grosse, elle tomba, on la fit accoucher d'un coup de crosse. Une autre, éperdue, allait disparaître à l'angle d'une rue. Elle portait un enfant. Deux soldats l'ajustèrent. L'un dit : *A la femme!* Et il abattit la femme. L'enfant roula sur le pavé. L'autre soldat dit : *A l'enfant!* Et il tua l'enfant.

Un homme considérable dans la science, le docteur Germain Sée, déclare que dans une seule maison, la maison des Bains de Jouvence, il y avait, à six heures, sous un hangar dans la cour, environ quatrevingts blessés, presque tous (soixante-dix au moins) « vieillards, femmes et enfants ». Le docteur Sée leur donna les premiers soins.

Il y eut rue Mandar, dit un témoin, « un chapelet de cadavres » qui allait jusqu'à la rue Neuve-Saint-Eustache. Devant la maison Odier, vingt-six cadavres. Trente devant l'hôtel Montmorency. Devant les Variétés, cinquante-deux, dont onze femmes. Rue Grange-Batelière, trois cadavres nus. Le n° 19 du faubourg Montmartre était plein de morts et de blessés.

Une femme en fuite, égarée, les cheveux épars, les bras levés au ciel, courait dans la rue Poissonnière en criant : On tue! on tue! on tue! on tue! on tue!

Les soldats pariaient. — Parions que je descends celui-ci. — C'est ainsi que fut tué, rentrant chez lui, rue de la Paix, n° 52, le comte Poninski.

Je voulus savoir à quoi m'en tenir. De certains forfaits, pour être affirmés, doivent être constatés. J'allai au lieu du meurtre.

Dans une telle angoisse, à force de sentir, on ne pense plus, ou, si l'on pense, c'est éperdument. On ne souhaite plus qu'une fin quelconque. La mort des autres vous fait tant d'horreur que votre propre mort vous fait envie. Si du moins, en mourant, on pouvait servir à quelque chose! On se souvient des morts qui ont déterminé des indignations et des soulèvements. On n'a plus que cette ambition : être un cadavre utile.

Je marchais, affreusement pensif.

Je me dirigeais vers le boulevard; j'y voyais une fournaise, j'y entendais un tonnerre.

Je vis venir à moi Jules Simon, qui, dans ces jours funestes, risquait vaillamment une vie précieuse. Il m'arrêta. — Où allez-vous? me dit-il. Vous allez vous faire tuer. Qu'est-ce que vous voulez? — Cela, lui dis-je.

Nous nous serrâmes la main.

Je continuai d'avancer.

J'arrivai sur le boulevard; il était indescriptible. J'ai vu ce crime, cette tuerie, cette tragédie. J'ai vu cette pluie de la mort aveugle, j'ai vu tomber autour de moi en foule les massacrés éperdus. C'est pour cela que je signe ce livre UN TÉMOIN.

La destinée a ses intentions. Elle veille mystérieusement sur l'historien futur. Elle le laisse se mêler aux exterminations et aux carnages; mais elle ne permet pas qu'il y meure, voulant qu'il les raconte.

Au milieu de cet assourdissement inexprimable, Xavier Durieu me croisa comme je traversais le boulevard mitraillé. Il me dit : — Ah! vous voilà. Je viens de rencontrer Madame D. Elle vous cherche.

Madame D.[1] et Madame de la R.[2], deux généreuses et vaillantes femmes, avaient promis à Madame Victor Hugo, malade et au lit, de lui faire savoir où j'étais et de lui donner de mes nouvelles. Madame D. s'était héroïquement aventurée dans ce carnage. Il lui était arrivé ceci : à un coin de rue, elle s'était arrêtée devant un amoncellement de cadavres et avait eu le courage de s'indigner; au cri d'horreur qu'elle avait poussé, un cavalier était accouru derrière elle, le pistolet au poing, et, sans une porte brusquement ouverte où elle se jeta et qui la sauva, elle était tuée.

On le sait, le total des morts de cette boucherie est inconnu. Bonaparte a fait la nuit sur ce nombre. C'est l'habitude des massacreurs. On ne laisse guère l'histoire établir le compte des massacrés. Ces chiffres-là ont un fourmillement obscur qui s'enfonce vite dans les ténèbres. Un des deux colonels qu'on a entrevus dans les premières pages de ce volume a affirmé que son régiment seul avait tué « au moins deux mille cinq cents individus ». Ce serait plus d'un par soldat. Nous croyons que ce colonel zélé exagère. Le crime quelquefois se vante dans le sens de la noirceur.

Lireux, un écrivain saisi pour être fusillé et qui a échappé par miracle, déclare avoir vu « plus de huit cents cadavres ».

Vers quatre heures, les chaises de poste qui étaient dans la cour de l'Élysée furent dételées.

Cette extermination, qu'un témoin anglais, le capitaine William Jesse,

[1] Cité Rodier, 20. — [2] Rue Caumartin. Voir page 391.

appelle « une fusillade de gaîté de cœur », dura de deux heures à cinq heures. Pendant ces trois effroyables heures, Louis Bonaparte exécuta sa préméditation et consomma son œuvre. Jusqu'à cet instant la pauvre petite conscience bourgeoise était presque indulgente. Eh bien, quoi, c'était jeu de prince, une espèce d'escroquerie d'état, un tour de passe-passe de grande dimension; les sceptiques et les capables disaient : « C'est une bonne farce faite à ces imbéciles[1]. » Subitement, Louis Bonaparte, devenu inquiet, dut démasquer « toute sa politique ». — *Dites à Saint-Arnaud d'exécuter mes ordres.* — Saint-Arnaud obéit, le coup d'État fit ce qu'il était dans sa loi de faire, et à partir de ce moment épouvantable un immense ruisseau de sang se mit à couler à travers ce crime.

On laissa les cadavres gisants sur le pavé, effarés, pâles, stupéfaits, les poches retournées. Le tueur soldatesque est condamné à ce crescendo sinistre. Le matin, assassin; le soir, voleur.

La nuit venue, il y eut enthousiasme et joie à l'Élysée. Ces hommes riomphèrent. Conneau, naïvement, a raconté la scène. Les familiers déliraient. Fialin tutoya Bonaparte. — Perdez-en l'habitude, lui dit tout bas Vieillard. En effet, ce carnage faisait Bonaparte empereur. Il était maintenant Majesté. On but, on fuma comme les soldats sur le boulevard; car, après avoir tué tout le jour, on but toute la nuit; le vin coula sur le sang. A l'Élysée on était émerveillé de la réussite. On s'extasiait, on admirait. Quelle idée le prince avait eue! Comme la chose avait été menée! — Cela vaut mieux que de s'enfuir par Dieppe comme d'Haussez ou par la Membrolle comme Guernon-Ranville! — ou d'être pris déguisé en valet de pied et cirant les souliers de Madame de Saint-Fargeau comme ce pauvre Polignac! — Guizot n'a pas été plus habile que Polignac, s'écriait Persigny. Fleury se tournait vers Morny : — Ce ne sont pas vos doctrinaires qui eussent réussi un coup d'État. — C'est vrai, ils n'étaient pas forts, répondait Morny. Il ajouta : — « Ce sont pourtant des gens d'esprit, Louis-Philippe, Guizot, Thiers... » — Louis Bonaparte, ôtant de ses lèvres sa cigarette, interrompit : — Si ce sont là des gens d'esprit, j'aime mieux être une bête...

— Féroce, dit l'histoire.

[1] Nous.

XVII

RENDEZ-VOUS PRIS AVEC LES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES.

Que faisait et que devenait notre comité pendant ces choses tragiques? il est nécessaire de le dire.

Revenons à quelques heures en arrière.

Au moment où l'étrange tuerie commença, le siège du comité était encore rue Richelieu. J'y étais rentré après l'exploration que j'avais cru devoir faire dans plusieurs des quartiers insurgés, et j'en rendais compte à mes collègues. Madier de Montjau, qui arrivait lui aussi des barricades, ajoutait à mon rapport ce qu'il avait vu lui-même. Nous entendions depuis quelque temps d'effroyables détonations, et très proches, qui se mêlaient à nos paroles. Tout à coup Versigny survint. Il nous annonça qu'il se passait sur le boulevard quelque chose d'horrible; qu'on ne pouvait savoir encore ce que c'était que cette mêlée, mais qu'on canonnait et qu'on mitraillait, et que les cadavres jonchaient le pavé; que selon toute apparence c'était un massacre, une sorte de Saint-Barthélemy improvisée par le coup d'État; qu'on fouillait les maisons à quelques pas de nous, et qu'on tuait tout. Les massacreurs allaient de porte en porte et approchaient. Il nous engagea à quitter sur-le-champ la maison Grévy. Il était évident que le comité d'insurrection serait une trouvaille pour les bayonnettes. Nous nous décidâmes à partir. Un homme élevé par le caractère et par le talent, M. Dupont White, nous offrait un asile chez lui, rue du Mont-Thabor, 11. Nous sortîmes par la porte de service que la maison Grévy avait sur la rue Fontaine-Molière, mais sans hâte, et deux à deux, Madier de Montjau avec Versigny, Michel (de Bourges) avec Carnot; je donnais le bras à Jules Favre. Jules Favre, toujours intrépide et souriant, se noua un foulard sur la bouche, et me dit : *Je veux bien être fusillé, mais je ne veux pas m'enrhumer.*

Nous gagnâmes, Jules Favre et moi, les derrières de Saint-Roch par la rue des Moulins. La rue Neuve-Saint-Roch était inondée d'un flot de passants effrayés qui venaient des boulevards, fuyant plutôt que marchant. Les hommes parlaient à voix haute, les femmes criaient. On entendait le canon et le râle déchirant de la mitraille. Toutes les boutiques se fermaient. M. de Falloux, donnant le bras à M. Albert de Rességuier, descendait à grands pas le long de Saint-Roch et se hâtait vers la rue Saint-Honoré.

La rue Saint-Honoré n'était qu'une rumeur. Les gens allaient, venaient, s'arrêtaient, s'interrogeaient, couraient. Les marchands sur le seuil de leurs

portes entre-bâillées questionnaient les passants, et n'entendaient que ce cri : — Ah ! mon Dieu ! Les habitants sortaient des maisons tête nue et se mêlaient à la foule. Une pluie fine tombait. Pas une voiture dans la rue. Au tournant de la rue Saint-Roch et de la rue Saint-Honoré, nous entendîmes derrière nous des voix qui disaient : — Victor Hugo est tué. — Pas encore, dit Jules Favre, en continuant de sourire et en me serrant le bras. On avait dit la même chose la veille à Esquiros et à Madier de Montjau. Et ce bruit, agréable aux hommes de la réaction, avait pénétré jusqu'à mes deux fils prisonniers dans la Conciergerie.

Le courant des passants refoulé des boulevards et de la rue Richelieu se dirigeait vers la rue de la Paix. Nous y reconnûmes quelques représentants de la droite, arrêtés l'avant-veille et déjà relâchés. M. Buffet, ancien ministre de M. Bonaparte, accompagné de plusieurs autres membres de l'Assemblée, remontait vers le Palais-Royal. Au moment où il passa près de nous, il prononçait le nom de Louis Bonaparte avec exécration.

M. Buffet a de l'importance, c'est un des trois mentons politiques de la droite ; les deux autres sont M. Fould et M. Molé.

Rue du Mont-Thabor, à deux pas de la rue Saint-Honoré, silence et paix. Pas un passant, pas une porte ouverte, pas une tête aux fenêtres.

Dans l'appartement où nous fûmes introduits, au troisième étage, le calme n'était pas moins complet. Les fenêtres donnaient sur une cour intérieure. Cinq ou six fauteuils rouges étaient rangés devant le feu, on voyait sur une table quelques livres qui me parurent être des livres de droit administratif et d'économie politique. Les représentants qui nous rejoignirent presque immédiatement et qui arrivaient en tumulte, jetaient pêle-mêle dans les coins de ce salon paisible leurs parapluies et leurs cabans ruisselants d'eau. Personne ne savait au juste ce qui se passait, chacun apportait ses conjectures.

Le comité était à peine installé dans le cabinet voisin du salon qu'on nous annonça notre ancien collègue Leblond. Il ramenait avec lui le délégué King des associations ouvrières. Le délégué nous dit que les comités des associations étaient en permanence et l'envoyaient vers nous. Suivant les instructions du comité d'insurrection, on avait fait ce qu'on avait pu pour traîner la lutte en longueur en évitant les chocs trop décisifs. Le gros des associations n'avait pas encore donné. Cependant l'action se dessinait. Le combat avait été vif toute la matinée. La société des Droits de l'homme était dans la rue ; l'ancien constituant Beslay avait réuni au passage du Caire six ou sept cents ouvriers du Marais et leur avait fait prendre position aux alentours de la Banque. De nouvelles barricades surgiraient probablement dans la soirée, le mouvement de la résistance se précipitait, la prise corps à corps que le comité avait voulu retarder semblait imminente, tout allait

en avant avec une sorte d'emportement; fallait-il suivre ou s'arrêter? Fallait-il courir la chance d'en finir d'un coup, qui serait le dernier, et qui laisserait évidemment sur le carreau soit l'empire, soit la République? Les associations ouvrières nous demandaient des instructions; elles tenaient toujours en réserve leurs trois ou quatre mille combattants, et pouvaient, selon l'ordre que le comité leur en donnerait, ou les retenir encore, ou les envoyer sur-le-champ au feu. Elles se croyaient sûres de leurs adhérents; elles feraient ce que nous déciderions, tout en ne nous dissimulant pas que les ouvriers souhaitaient le combat immédiat et qu'il y aurait quelque inconvénient à les laisser se calmer.

La majorité des membres du comité penchait toujours vers un certain ralentissement de l'action, tendant à prolonger la lutte; et il était difficile de leur donner tort. Il était certain que si l'on pouvait faire durer jusqu'à l'autre semaine la situation où le coup d'Etat avait jeté Paris, Louis Bonaparte était perdu. Paris ne se laisse pas piétiner huit jours par une armée. Cependant j'étais, à part moi, frappé de ceci : — Les associations ouvrières nous offraient trois ou quatre mille combattants, puissant secours; — l'ouvrier comprend peu les stratégies, il vit d'enthousiasme; les ralentissements le déconcertent; il ne s'éteint pas, mais il se refroidit; — trois mille aujourd'hui, seraient-ils cinq cents demain? — Et puis, quelque chose de grave venait de se faire sur le boulevard; ce que c'était, nous l'ignorions encore; quelles conséquences cela entraînerait, nous ne pouvions le deviner; mais il me semblait impossible que le fait encore inconnu, mais violent, qui venait de s'accomplir, ne modifiât pas la situation, et par conséquent ne changeât point notre plan de combat. Je pris la parole dans ce sens. Je déclarai qu'il fallait accepter l'offre des associations et les jeter tout de suite dans la lutte; j'ajoutai que la guerre révolutionnaire exige souvent de brusques changements de tactique. Un général en rase campagne devant l'ennemi opère comme il veut; il fait clair autour de lui; il connaît son effectif, le nombre de ses soldats, le chiffre de ses régiments, tant d'hommes, tant de chevaux, tant de canons; il sait sa force et la force de l'ennemi; il choisit son heure et son terrain; il a une carte sous ses yeux, il voit ce qu'il fait; sa réserve, il en est sûr, il la tient, il la garde, il la fera donner quand il voudra, il l'aura toujours sous la main. Mais nous, m'écriai-je, nous sommes dans l'indéterminé et dans l'insaisissable. Nous mettons le pied au hasard sur des chances inconnues. Qui est contre nous? nous l'entrevoyons. Mais qui est avec nous? nous l'ignorons. Combien de soldats? Combien de fusils? Combien de cartouches? Rien! de l'obscurité. Peut-être le peuple entier, peut-être personne. Garder une réserve! mais qui nous répond de cette réserve? Aujourd'hui c'est une armée, demain ce sera une poignée de pous-

sière. Nous ne voyons clairement que notre devoir; pour tout le reste, nuit noire. Nous supposons tout, nous ignorons tout. Nous livrons une bataille aveugle! Frappons tous les coups qu'on peut frapper, allons droit devant nous au hasard, ruons-nous sur le péril! et ayons foi, car puisque nous sommes la justice et la loi, Dieu doit être dans cette ombre avec nous. Acceptons cette superbe et sinistre aventure du droit désarmé et combattant.

Le constituant Leblond et le délégué King, consultés par le comité, se rallièrent à mon avis. Le comité décida que les associations seraient invitées, en notre nom, par leur délégué, à descendre immédiatement dans la rue et à faire donner toutes leurs forces. — Mais nous ne gardons rien pour demain, objecta un membre du comité. Quel auxiliaire aurons-nous demain? — La victoire, dit Jules Favre. — Carnot et Michel (de Bourges) firent remarquer qu'il serait utile que les membres des associations qui faisaient partie de la garde nationale se revêtissent de leurs uniformes. Cela fut convenu ainsi.

Le délégué King se leva. — Citoyens représentants, nous dit-il, les ordres vont être immédiatement transmis, nos amis sont prêts, dans quelques heures ils se rallieront. Cette nuit, les barricades et le combat!

Je lui demandai : — Vous serait-il utile qu'un représentant, membre du comité, fût cette nuit, en écharpe, au milieu de vous?

— Sans doute, me répondit-il.

— Eh bien, repris-je, me voici! Prenez-moi.

— Nous irons tous, s'écria Jules Favre.

Le délégué fit observer qu'il suffirait que l'un de nous se trouvât là, au moment où les associations descendraient, et qu'il ferait ensuite avertir les autres membres du comité de le venir rejoindre. Il fut entendu que lorsque les lieux de rendez-vous et les points de ralliement seraient fixés, il m'enverrait quelqu'un pour m'en faire part et me conduire où seraient les associations. — Avant une heure, vous aurez de mes nouvelles, me dit-il en nous quittant.

Comme les délégués partaient, Mathieu (de la Drôme) arriva. En entrant il s'arrêta sur le seuil de la porte, il était pâle, il nous cria : — Vous n'êtes plus à Paris, vous n'êtes plus sous une république; vous êtes à Naples et chez le roi Bomba.

Il arrivait des boulevards.

Plus tard j'ai revu Mathieu (de la Drôme); je lui ai dit : — Mieux que Bomba, Satan.

IMPRIMERIE NATIONALE.

XVIII

CONSTATATION DES LOIS MORALES.

Le carnage du boulevard Montmartre constitue l'originalité du coup d'État. Sans cette tuerie, le 2 décembre ne serait qu'un 18 brumaire. Louis Bonaparte échappe par le massacre au plagiat.

Il n'avait encore été qu'un copiste. Le petit chapeau de Boulogne, la redingote grise, l'aigle apprivoisé, semblaient grotesques. Qu'est-ce que cette parodie? disait-on. Il faisait rire; tout à coup il fit trembler.

L'odieux est la porte de sortie du ridicule.

Il poussa l'odieux jusqu'à l'exécrable.

Il était envieux de la grosseur des grands crimes; il voulut égaler les pires. Cet effort vers l'horreur lui fait une place à part dans la ménagerie des tyrans. La gredinerie qui veut être aussi grosse que la scélératesse, un Néron petit s'enflant en Lacenaire énorme, tel est le phénomène. L'art pour l'art, l'assassinat pour l'assassinat.

Louis Bonaparte a créé un genre.

C'est de cette façon que Louis Bonaparte fit son entrée dans l'inattendu. Ceci le révéla.

De certains cerveaux sont des abîmes. Depuis longtemps, évidemment, cette pensée, assassiner pour régner, était dans Bonaparte. La préméditation hante les criminels; c'est par là que la forfaiture commence. Le crime est longtemps en eux, diffus et flottant, presque inconscient; les âmes ne noircissent que lentement. De telles actions scélérates ne s'improvisent pas; elles n'arrivent pas du premier coup et d'un seul jet à leur perfection; elles croissent et mûrissent, informes et indécises, et le milieu d'idées où elles sont les maintient vivantes, disponibles pour le jour venu, et vaguement terribles. Cette idée, le massacre pour le trône, insistons-y, habitait depuis longtemps l'esprit de Louis Bonaparte. Elle était dans le possible de cette âme. Elle y allait et venait comme une larve dans un aquarium, mêlée aux crépuscules, aux doutes, aux appétits, aux expédients, aux songes d'on ne sait quel socialisme césarien, comme une hydre entrevue dans une transparence de chaos. A peine savait-il que cette idée difforme était en lui. Quand il en eut besoin, il la trouva, armée et prête à le servir. Son cerveau insondable l'avait obscurément nourrie. Les gouffres sont conservateurs des monstres.

Jusqu'à ce redoutable jour du 4 décembre, Louis Bonaparte ne se con-

naissait peut-être pas lui-même tout à fait. Ceux qui étudiaient ce curieux animal impérial n'allaient pas jusqu'à le croire capable de férocité pure et simple. On voyait en lui on ne sait quel être mixte, appliquant des talents d'escroc à des rêves d'empire, qui, même couronné, serait filou, qui ferait dire d'un parricide : Quelle friponnerie! incapable de prendre pied sur un sommet quelconque, même d'infamie; toujours à mi-côte, un peu au-dessus des petits coquins, un peu au-dessous des grands malfaiteurs. On le croyait apte à faire tout ce qu'on fait dans les tripots et dans les cavernes, mais avec cette transposition qu'il tricherait dans la caverne et qu'il assassinerait dans le tripot.

Le massacre du boulevard déshabilla brusquement cette âme. On la vit telle qu'elle était; les sobriquets ridicules, Gros-Bec, Badinguet, s'évanouirent; on vit le bandit; on vit le vrai Contrafatto caché dans le faux Bonaparte.

Il y eut un frisson. C'est donc là ce que cet homme tenait en réserve!

On a essayé des apologies. Elles ne pouvaient qu'échouer. Louer Bonaparte est simple, on a bien loué Dupin; mais le nettoyer, c'est là une opération compliquée. Que faire du 4 décembre? Comment s'en tirer? Justifier est plus malaisé que glorifier; l'éponge travaille plus difficilement que l'encensoir; les panégyristes du coup d'État ont perdu leur peine. Madame Sand elle-même, grande âme pourtant, a tenté une réhabilitation attristante; mais toujours, quoi qu'on fasse, le chiffre des morts reparaît à travers ce lavage.

Non, non, aucune atténuation n'est possible. Infortuné Bonaparte! le sang est tiré, il faut le boire.

Le fait du 4 décembre est le plus colossal coup de poignard qu'un brigand lâché dans la civilisation ait jamais donné, nous ne disons pas à un peuple, mais au genre humain tout entier. Le coup fut monstrueux, et terrassa Paris. Paris terrassé, c'est la conscience, c'est la raison, c'est toute la liberté humaine terrassée. C'est le progrès des siècles gisant sur le pavé. C'est le flambeau de justice, de vérité et de vie, retourné et éteint. Voilà ce que fit Louis Bonaparte le jour où il fit cela.

Le succès du misérable fut complet. Le 2 décembre était perdu; le 4 décembre sauva le 2 décembre. Ce fut quelque chose comme Érostrate sauvant Judas. Paris comprit que tout n'avait pas été dit en fait d'horreur; et qu'au delà de l'oppresseur, il y a le chourineur. Voilà ce que c'est qu'un escarpe volant le manteau de césar. Cet homme était petit, soit, mais effroyable. Paris consentit à cet effroi, renonça à avoir le dernier mot, se coucha, et fit le mort. Il y eut de l'asphyxie dans l'évènement. Ce crime ne ressemblait à rien. Quiconque, même après des siècles, fût-il Eschyle ou Tacite, en soulèvera le couvercle, en sentira la fétidité. Paris se résigna, Paris abdiqua,

Paris se rendit; la nouveauté du forfait en fit l'efficacité; Paris cessa presque d'être Paris; le lendemain on put entendre dans l'ombre le claquement de dents de ce titan terrifié.

Insistons-y, car il faut constater les lois morales, Louis Bonaparte resta, même après le 4 décembre, Napoléon le Petit. Cette énormité le laissa nain. La dimension du crime ne change pas la stature du criminel, et la petitesse de l'assassin résiste à l'immensité de l'assassinat.

Quoi qu'il en soit, le pygmée eut raison du colosse. L'aveu, si humiliant qu'il soit, ne peut être éludé.

Voilà à quelles rougeurs est condamnée l'histoire, cette grande déshonorée.

QUATRIEME JOURNÉE.

LA VICTOIRE.

I

LES FAITS DE LA NUIT. — LA RUE TIQUETONNE.

Comme Mathieu (de la Drôme) venait de nous dire cette parole : — *Vous êtes chez le roi Bomba,* Charles Gambon entra. Il se laissa tomber sur une chaise et murmura : C'est horrible. Bancel le suivait. — Nous en venons, dit Bancel. Gambon avait pu s'abriter dans l'embrasure d'une porte. Rien que devant Barbedienne il avait compté trente-sept cadavres. Mais qu'est-ce que cela signifiait ? Dans quel but ce monstrueux meurtre au hasard ? On ne comprenait pas. C'était une énigme dans un massacre.

Nous étions dans l'antre du sphinx.

Labrousse survint. Il était urgent de quitter la maison de Dupont White. Elle était sur le point d'être cernée. Depuis quelques instants, la rue du Mont-Thabor, ordinairement déserte, se peuplait de figures suspectes. Des hommes attentifs semblaient observer le n° 11. Quelques-uns de ces hommes, qui avaient l'air de se concerter, appartenaient à l'ancien Club des Clubs, lequel, grâce aux manœuvres de la réaction, avait une vague odeur de police. Il était nécessaire de se disperser. Labrousse nous dit : — Je viens de voir rôder Longepied.

Nous nous séparâmes. On s'en alla isolément et chacun de son côté. On ne savait pas où l'on se reverrait ni si l'on se reverrait. Qu'allait-il arriver et qu'allait-on devenir ? On ne savait. On respirait de l'épouvante.

Je montai vers les boulevards, voulant voir ce qui se passait.

Ce qui se passait, je viens de le dire.

Bancel et Versigny m'avaient rejoint.

Comme je quittais le boulevard, mêlé à un tourbillon de foule terrifiée, ne sachant où j'allais, redescendant vers le centre de Paris, une voix me dit brusquement à l'oreille : — Il y a là une chose qu'il faut que vous voyiez. Je reconnus cette voix. C'était la voix d'É. P...[1].

É. P... est un auteur dramatique, homme de talent, que, sous Louis-Phi-

[1] Édouard Plouvier.

lippe, j'ai fait exempter du service militaire. Je ne l'avais pas rencontré depuis quatre ou cinq ans, je le retrouvais dans ce tumulte. Il me parlait comme si nous nous étions vus hier. Tels sont ces effarements-là. On n'a pas le temps de se reconnaître « dans les règles ». On se parle comme si tout était en fuite.

— Ah! c'est vous! lui dis-je. Que me voulez-vous?

Il me répondit : — J'habite une maison qui est là.

Et il ajouta :

— Venez.

Il m'entraîna dans une rue obscure. On entendait des détonations, au fond de la rue on voyait une ruine de barricade. Versigny et Bancel, je viens de le dire, étaient avec moi. É. P... se tourna vers eux.

— Ces messieurs peuvent venir, dit-il.

Je lui demandai :

— Quelle est cette rue?

— La rue Tiquetonne. Venez.

Nous le suivîmes.

J'ai raconté ailleurs[1] cette chose tragique.

É. P... s'arrêta devant une maison haute et noire. Il poussa une porte d'allée qui n'était pas fermée, puis une autre porte, et nous entrâmes dans une salle basse, toute paisible, éclairée d'une lampe.

Cette chambre semblait attenante à une boutique. Au fond, on entrevoyait deux lits côte à côte, un grand et un petit. Il y avait au-dessus du petit lit un portrait de femme, et, au-dessus du portrait, un rameau de buis bénit.

La lampe était posée sur une cheminée où brûlait un petit feu.

Près de la lampe, sur une chaise, il y avait une vieille femme, penchée, courbée, pliée en deux, comme cassée, sur une chose qui était dans l'ombre et qu'elle avait dans les bras. Je m'approchai. Ce qu'elle avait dans les bras, c'était un enfant mort.

La pauvre femme sanglotait silencieusement.

É. P..., qui était de la maison, lui toucha l'épaule et dit :

— Laissez voir.

La vieille femme leva la tête, et je vis sur ses genoux un petit garçon, pâle, à demi déshabillé, joli, avec deux trous rouges au front.

La vieille femme me regarda, mais évidemment elle ne me voyait pas; elle murmura, se parlant à elle-même :

— Et dire qu'il m'appelait bonne maman ce matin!

É. P... prit la main de l'enfant, cette main retomba.

— Sept ans, me dit-il.

[1] *Les Châtiments.*

Une cuvette était à terre. On avait lavé le visage de l'enfant; deux filets de sang sortaient des deux trous.

Au fond de la chambre, près d'une armoire entr'ouverte où l'on apercevait du linge, se tenait debout une femme d'une quarantaine d'années, grave, pauvre, propre, assez belle.

— Une voisine, me dit É. P...

Il m'expliqua qu'il y avait un médecin dans la maison, que ce médecin était descendu, et avait dit : Rien à faire. L'enfant avait été frappé de deux balles à la tête en traversant la rue « pour se sauver ». On l'avait rapporté à sa grand'mère « qui n'avait que lui ».

Le portrait de la mère morte était au-dessus du petit lit.

L'enfant avait les yeux à demi ouverts, et cet inexprimable regard des morts où la perception du réel est remplacée par la vision de l'infini. L'aïeule, à travers ses sanglots, parlait par instants : — Si c'est Dieu possible! — A-t-on idée! — Des brigands, quoi!

Elle s'écria :

— C'est donc ça le gouvernement!

— Oui, lui dis-je.

Nous achevâmes de déshabiller l'enfant. Il avait une toupie dans sa poche. Sa tête allait et venait d'une épaule à l'autre, je la soutins et je le baisai au front. Versigny et Bancel lui ôtèrent ses bas. La grand'mère eut tout à coup un mouvement.

— Ne lui faites pas de mal, dit-elle.

Elle prit les deux pieds glacés et blancs dans ses vieilles mains, tâchant de les réchauffer.

Quand le pauvre petit corps fut nu, on songea à l'ensevelir. On tira de l'armoire un drap.

Alors l'aïeule éclata en pleurs terribles.

Elle cria : — Je veux qu'on me le rende.

Elle se redressa et nous regarda et elle se mit à dire des choses farouches, où Bonaparte était mêlé, et Dieu, et son petit, et l'école où il allait, et sa fille qu'elle avait perdue, et nous adressant à nous-mêmes des reproches, livide, hagarde, ayant comme un songe dans les yeux, et plus fantôme que l'enfant mort.

Puis elle reprit sa tête dans ses mains, posa ses bras croisés sur son enfant, et se remit à sangloter.

La femme qui était là vint à moi et, sans dire une parole, m'essuya la bouche avec un mouchoir. J'avais du sang aux lèvres.

Que faire, hélas? Nous sortîmes accablés.

Il était tout à fait nuit. Bancel et Versigny me quittèrent.

II

LES FAITS DE LA NUIT. — QUARTIER DES HALLES.

Je revins à mon gîte, rue Richelieu, n° 19.

Le massacre semblait fini ; on n'entendait plus de fusillades.

Comme j'allais frapper à la porte du n° 19, j'eus un moment d'hésitation ; un homme était là, qui semblait attendre. Je marchai droit à cet homme et je lui dis :

— Vous semblez attendre quelqu'un ?

Il répondit :

— Oui.

— Qui ?

— Vous.

Et il ajouta, en baissant la voix :

— Je viens pour vous parler.

Je regardai cet homme. Un réverbère l'éclairait, il n'en évitait pas la lumière.

C'était un jeune homme à barbe blonde, en blouse bleue, qui avait l'air doux d'un penseur et les mains robustes d'un ouvrier.

— Qui êtes-vous ? lui demandai-je.

Il répondit : — Je suis de l'association des formiers. Je vous connais bien, citoyen Victor Hugo.

— De quelle part venez-vous ? repris-je.

Il répondit, toujours à voix basse :

— De la part du citoyen King.

— C'est bien, lui dis-je.

Il me donna alors son nom. Comme il a survécu aux évènements de cette nuit du 4 et qu'il a échappé depuis aux dénonciations, on comprendra que nous ne le nommions point ici, et que nous nous bornions à le désigner dans la suite de ce récit par sa profession et à l'appeler le formier[1].

— Qu'avez-vous à me dire ? lui demandai-je.

Il m'expliqua que rien n'était désespéré, que lui et ses amis entendaient continuer la résistance, que les lieux de rendez-vous des associations n'étaient pas encore déterminés, mais qu'ils le seraient dans la soirée, que

[1] On peut aujourd'hui, après vingt-six ans, nommer ce loyal et courageux homme. Il s'appelait Galoy (et non *Galloix*, comme l'ont imprimé, en racontant à leur façon les incidents qu'on va lire, certains historiographes du coup d'État).

ma présence était désirée, et que si je voulais me trouver à neuf heures sous l'arcade Colbert, lui ou un autre des leurs y serait et me conduirait. Nous convînmes que pour se faire reconnaître en m'abordant on me dirait le mot d'ordre : « Que fait Joseph? »

Je ne sais s'il crut voir en moi quelque doute ou quelque défiance. Il s'interrompit tout à coup et me dit :

— Au fait, vous n'êtes pas forcé de me croire. On ne pense pas à tout, j'aurais dû me faire donner un mot d'écrit. Dans un moment comme celui-ci, on se défie de tout le monde.

— Au contraire, lui dis-je, on se confie à tout le monde. Je serai à neuf heures à l'arcade Colbert.

Et je le quittai.

Je rentrai dans mon asile. J'étais las, j'avais faim, j'eus recours au chocolat de Charamaule et à un peu de pain qui me restait; je me laissai tomber sur un fauteuil, je mangeai et je dormis. Il y a des sommeils noirs. J'eus un de ces sommeils-là, plein de spectres; je revis l'enfant mort, et les deux trous rouges du front, qui étaient deux bouches; l'une disait : *Morny,* et l'autre : *Saint-Arnaud.* Mais on ne fait pas l'histoire pour raconter des songes; j'abrège. Brusquement je me réveillai. J'eus comme une secousse : — Pourvu qu'il ne soit pas plus de neuf heures! J'avais oublié de monter ma montre. Elle était arrêtée. Je sortis en toute hâte. La rue était déserte, les boutiques étaient fermées. Place Louvois, j'entendis l'heure sonner (probablement à la Bibliothèque); j'écoutai. Je comptai neuf coups. En deux pas je fus à l'arcade Colbert. Je regardai dans l'obscurité. Personne sous l'arcade.

Je sentis qu'il était impossible de demeurer là et d'avoir l'air de quelqu'un qui attend; il y a près de l'arcade Colbert un poste de police, et des patrouilles passaient à chaque instant. Je m'enfonçai dans la rue. Je n'y trouvai personne. J'allai jusqu'à la rue Vivienne. A l'angle de la rue Vivienne, un homme était arrêté devant une affiche et cherchait à la déchirer ou à la décoller. Je m'approchai de cet homme qui me prit probablement pour un agent de police et s'enfuit à toutes jambes. Je revins sur mes pas. Vers l'arcade Colbert et comme j'arrivais à l'endroit de la rue où on applique les affiches de spectacles, un ouvrier passa près de moi et me dit rapidement : — Que fait Joseph?

Je reconnus le formier.

— Venez, me dit-il.

Nous nous mîmes en route, sans nous parler et sans avoir l'air de nous connaître, lui marchant devant moi à quelque distance.

Nous allâmes d'abord à deux adresses qu'on ne pourrait indiquer ici sans

désigner des victimes aux proscripteurs. Dans ces deux maisons, rien, aucune nouvelle. Personne n'y était venu de la part des associations.

— Allons au troisième endroit, me dit le formier; et il m'expliqua qu'ils s'étaient donné entre eux trois lieux de rendez-vous successifs, en cas, pour être toujours sûrs de se rencontrer si par aventure la police découvrait le premier et même le second rendez-vous, précaution que nous prenions de notre côté le plus possible pour nos réunions de la gauche et du comité.

Nous étions dans le quartier des Halles. On s'était battu là toute la journée. Il n'y avait plus de réverbères dans les rues. Nous nous arrêtions de temps en temps et nous écoutions, afin de ne pas donner de la tête dans une patrouille. Nous enjambâmes une palissade de planches presque entièrement détruite et dont on avait probablement fait des barricades, et nous traversâmes les vastes démolitions qui encombraient, à cette époque, le bas des rues Montmartre et Montorgueil. Sur la pointe des hauts pignons démantelés on voyait trembler une clarté rougeâtre; sans doute les reflets des feux de bivouac de la troupe campée aux Halles et près de Saint-Eustache. Ce reflet nous éclairait. Le formier pourtant faillit tomber dans un trou profond qui n'était autre chose que la cave d'une maison démolie. En sortant de ces terrains couverts de ruines parmi lesquels on apercevait çà et là quelques arbres, restes d'anciens jardins disparus, nous atteignîmes des rues étroites, tortueuses, complètement obscures, où il était impossible de se reconnaître. Cependant le formier y marchait aussi à l'aise qu'en plein jour et comme quelqu'un qui va droit à son but. Une fois il se retourna et me dit :

— Tout le quartier est barricadé, et si nos amis descendent, comme je l'espère, je vous réponds qu'on y tiendra longtemps.

Tout à coup il s'arrêta : — En voici une, dit-il. Nous avions en effet devant nous, à sept ou huit pas, une barricade, toute en pavés, ne dépassant pas la hauteur d'homme et qui apparaissait dans l'ombre comme une sorte de mur en décombres. Une gorge étroite était pratiquée à l'une de ses extrémités. Nous la franchîmes. Il n'y avait personne derrière la barricade.

— On s'est déjà battu ici tantôt, me dit le formier à voix basse; et il ajouta après un silence : — Nous approchons.

Le dépavage avait fait des trous qu'il fallait éviter. Nous enjambions et quelquefois nous sautions de pavé en pavé. Si profonde que soit l'obscurité, il y flotte toujours je ne sais quelle lueur; tout en allant devant nous, nous aperçûmes à terre, près du trottoir, quelque chose qui ressemblait à une forme allongée. — Diable! murmura mon guide, nous allions marcher là-dessus. Il tira une petite allumette-bougie de sa poche et la frotta sur sa

manche, l'étincelle jaillit. La clarté tomba sur une face blême qui nous regardait avec des yeux fixes. C'était un cadavre qui gisait là. C'était un vieillard; le formier promena rapidement l'allumette de la tête aux pieds. Le mort avait presque l'attitude d'un homme en croix; ses deux bras étaient étendus; ses cheveux blancs, rouges aux extrémités, trempaient dans la boue; il avait sous lui une mare de sang; une large plaque noirâtre à son gilet marquait la place de la balle qui lui avait troué la poitrine; une de ses bretelles était défaite; il avait aux pieds de gros souliers lacés. Le formier lui souleva un bras et dit : — Il a la clavicule cassée. Le mouvement fit remuer la tête, et la bouche ouverte se tourna vers nous, comme si elle allait nous parler. Je regardais cette vision, j'écoutais presque... Brusquement elle disparut.

Cette figure rentra dans les ténèbres, l'allumette venait de s'éteindre.

Nous nous éloignâmes en silence. Au bout d'une vingtaine de pas, le formier, comme se parlant à lui-même, dit à demi-voix : — Connais pas.

Nous avancions toujours. Des caves aux toits, des rez-de-chaussée aux mansardes, pas une lumière dans les maisons. Il semblait que nous étions errants dans une immense tombe.

Une voix ferme, mâle, sonore, sortit subitement de cette ombre et nous cria : — Qui vive?

— Ah! ils sont là! dit le formier; et il se mit à siffler d'une certaine façon.

— Arrivez! reprit la voix.

C'était encore une barricade. Celle-ci, un peu plus haute que l'autre, et séparée de la première par un intervalle d'environ cent pas, était, autant qu'on pouvait le distinguer, bâtie avec des tonneaux pleins de pavés. On apercevait, tout en haut, les roues d'un camion engagé entre les tonneaux. Des planches et des poutres s'y mêlaient. On y avait ménagé une gorge plus étroite encore que la coupure de l'autre barricade.

— Citoyens, dit le formier en entrant dans la barricade, combien êtes-vous ici?

La voix qui avait crié qui vive répondit :

— Nous sommes deux.

— C'est tout?

— C'est tout.

— Ils étaient deux en effet, deux hommes qui, seuls dans cette nuit, dans cette rue déserte, derrière ce tas de pavés, attendaient le choc d'un régiment.

Tous deux en blouse; deux ouvriers; quelques cartouches dans leur poche et le fusil sur l'épaule.

— Allons, reprit le formier avec un accent d'impatience, les amis ne sont pas encore arrivés!

— Eh bien, lui dis-je, attendons-les.

Le formier parla quelque temps à voix basse et probablement me nomma à l'un des deux défenseurs de la barricade, qui s'approcha et me salua : — Citoyen représentant, dit-il, il va faire chaud ici tout à l'heure.

— En attendant, lui répondis-je en riant, il fait froid.

Il faisait très froid en effet. La rue, entièrement dépavée derrière la barricade, n'était plus qu'un cloaque, on y avait de l'eau jusqu'à la cheville.

— Je dis qu'il va faire chaud, reprit l'ouvrier, et vous ferez bien d'aller plus loin.

Le formier lui posa la main sur l'épaule : — Camarade, il faut que nous restions ici. C'est là à côté, dans l'ambulance, qu'est le rendez-vous.

— C'est égal, reprit l'autre ouvrier qui était de très petite taille et qui se tenait debout sur un pavé, le citoyen représentant ferait bien d'aller plus loin.

— Je puis bien être où vous êtes, lui dis-je.

La rue était toute noire; on ne voyait rien du ciel. En dedans de la barricade, à gauche, du côté où était la coupure, on distinguait une haute cloison en planches mal jointes à travers lesquelles s'échappait par endroits une clarté faible. Au-dessus de la cloison montait à perte de vue une maison de six ou sept étages dont le rez-de-chaussée en réparation, et qu'on reprenait en sous-œuvre, était fermé par ces planches. Une raie de lumière sortant d'entre les planches tombait sur le mur en face et éclairait une vieille affiche déchirée où on lisait : *Asnières. Joutes sur l'eau. Grand bal.*

— Avez-vous un autre fusil? demanda le formier au plus grand des deux ouvriers.

— Si nous avions trois fusils, nous serions trois hommes, répondit l'ouvrier.

Le petit ajouta : — Est-ce que vous croyez que c'est la bonne volonté qui manque? Il y aurait des musiciens, mais il n'y a pas de clarinettes.

A côté de la palissade en planches, on entrevoyait une porte étroite et basse qui avait plutôt l'air d'une porte d'échoppe que d'une porte de boutique. La boutique à laquelle appartenait cette porte était fermée hermétiquement, la porte semblait également fermée. Le formier y alla et la poussa doucement. Elle était ouverte.

— Entrons, me dit-il.

J'entrai le premier, il me suivit, et referma derrière moi la porte tout contre. Nous étions dans une salle basse. Vers le fond, à notre gauche, une porte entre-bâillée laissait arriver le reflet d'une lumière. La salle n'était

éclairée que par ce reflet. On y apercevait confusément un comptoir et une espèce de poêle peint en noir et en blanc.

On entendait un râlement étouffé, bref, intermittent, qui semblait venir d'une pièce voisine, du même côté que la lumière. Le formier marcha rapidement à la porte entr'ouverte. Je traversai la salle à sa suite, et nous nous trouvâmes dans une sorte de vaste galetas éclairé par une chandelle. Nous étions de l'autre côté de la cloison en planches. Il n'y avait que cette cloison entre nous et la barricade.

Ce galetas était le rez-de-chaussée en démolition. Des colonnettes de fer peintes en rouge et scellées dans des dés de pierre soutenaient de distance en distance les solives du plafond; sur le devant une énorme charpente dressée debout et marquant le milieu de la palissade de clôture arcboutait la grosse poutre transversale du premier étage, c'est-à-dire portait toute la maison. Il y avait dans un coin des outils de maçon, un tas de plâtras, une grande échelle double. Quelques chaises de paille çà et là. Pour sol la terre humide. A côté d'une table où était posée une chandelle parmi des fioles de pharmacie, une vieille femme et une petite fille d'environ huit ans, la femme assise, l'enfant accroupie, un grand panier plein de vieux linge devant elles, faisaient de la charpie. Le fond de la salle qui se perdait dans l'ombre était tapissé d'une litière de paille sur laquelle étaient jetés trois matelas. C'était de là que venait le râlement.

— C'est l'ambulance, me dit le formier.

La vieille femme tourna la tête et, nous apercevant, eut un tressaillement convulsif, puis rassurée probablement par la blouse du formier, elle se leva et vint à nous.

Le formier lui dit quelques mots à l'oreille. Elle répondit : — Je n'ai vu personne.

Puis elle ajouta : — Mais ce qui m'inquiète, c'est que mon mari n'est pas encore rentré. On n'a fait que tirer des coups de fusil toute la soirée.

Deux hommes gisaient sur deux des matelas du fond. Le troisième matelas était vide et attendait.

Le blessé le plus près de moi avait reçu un biscayen dans le ventre. C'était lui qui râlait. La vieille femme approcha du matelas avec la chandelle et nous dit tout bas en montrant son poing : — Si vous voyiez le trou que ça a fait! Nous lui avons fourré gros de ça de charpie dans le ventre.

Elle reprit : — Ça n'a pas plus de vingt-cinq ans. Ça sera mort demain matin.

L'autre était plus jeune encore. Il avait à peine dix-huit ans. — Il a une jolie redingote noire, dit la vieille femme. Ça doit être un étudiant.

Le jeune homme avait tout le bas du visage enveloppé de linges ensan-

glantés. Elle nous expliqua qu'il avait reçu une balle dans la bouche qui lui avait fracassé la mâchoire. Il avait une fièvre ardente et nous regardait avec des yeux brillants. Il étendait de temps en temps son bras droit jusqu'à une cuvette pleine d'eau où trempait une éponge, prenait l'éponge, l'approchait de son visage et humectait lui-même son pansement.

Il me sembla que son regard se fixait sur moi d'une façon particulière. J'allai à lui, je me baissai et je lui tendis ma main qu'il prit dans les siennes. — Est-ce que vous me connaissez? lui demandai-je. Il me répondit *oui* par un serrement de main dont je sentis l'étreinte jusqu'au cœur.

Le formier me dit : — Attendez-moi ici un instant, je reviens tout à l'heure. Je vais voir dans le quartier s'il n'y aurait pas moyen d'avoir un fusil.

Il ajouta : — En voulez-vous un aussi pour vous?

— Non, lui dis-je. Je resterai ici, sans fusil. Je n'entre qu'à moitié dans la guerre civile. Je veux bien y mourir, je ne veux pas y tuer.

Je lui demandai s'il pensait que ses amis allaient venir. Il me déclara qu'il n'y comprenait rien, que les hommes des associations devraient être arrivés déjà, qu'au lieu de deux dans la barricade on devrait être vingt, et qu'au lieu de deux barricades dans la rue il devrait y en avoir dix, qu'il fallait qu'il se fût passé quelque chose; il ajouta :

— Au reste, je vais voir, promettez-moi de m'attendre ici.

— Je vous le promets, lui dis-je, j'attendrai, s'il le faut, toute la nuit.

Il me quitta.

La vieille femme était venue se rasseoir près de la petite fille qui ne semblait pas beaucoup comprendre ce qui se passait autour d'elle et qui de temps en temps levait sur moi de grands yeux paisibles. Toutes deux étaient pauvrement vêtues, et il me sembla que l'enfant avait les pieds sans bas. — Mon homme n'est pas rentré, disait la vieille, mon pauvre homme n'est pas rentré! pourvu qu'il ne lui soit rien arrivé! — Avec des «Ah! mon Dieu!» à fendre le cœur, et, tout en se hâtant à sa charpie, elle pleurait. Je ne pouvais m'empêcher de songer avec angoisse à ce vieillard que nous avions vu à quelques pas de là étendu sur le pavé.

Il y avait sur la table un numéro de journal. Je le pris et je le dépliai. C'était *la P...,* le reste du titre était déchiré. Une main sanglante y était largement imprimée. Un blessé en entrant avait probablement posé la main sur la table à l'endroit où était le journal. Mes yeux tombèrent sur ces lignes :

«M. Victor Hugo vient de publier un appel au pillage et à l'assassinat.»

C'est en ces termes que le journal de l'Élysée qualifiait la proclamation

dictée par moi à Baudin et qu'on peut lire au chapitre XVI [1] de cette histoire.

Comme je rejetais le journal sur la table, l'un des deux défenseurs de la barricade entra. C'était le petit.

— Un verre d'eau, dit-il. A côté des fioles, il y avait une carafe et un verre. Il but avidement. Il tenait à la main un morceau de pain et un cervelas dans lequel il mordait.

Tout à coup nous entendîmes plusieurs détonations successives se suivant coup sur coup et qui paraissaient peu éloignées. Cela ressemblait, dans le silence de cette nuit noire, au bruit d'une charretée de bois qu'on décharge sur le pavé.

La voix grave et tranquille de l'autre combattant cria du dehors : — Cela commence.

— Ai-je le temps de finir mon pain? demanda le petit.

— Oui, dit l'autre.

Le petit se tourna alors vers moi.

— Citoyen représentant, me dit-il, voilà les feux de peloton. On attaque les barricades par là. Vrai, il faut vous en aller.

Je lui répondis : — Mais vous restez bien, vous.

— Nous, nous sommes armés, reprit-il; vous, vous ne l'êtes pas. Vous ne serez bon qu'à vous faire tuer sans profit pour personne. Si vous aviez un fusil, je ne dis pas, mais vous n'en avez pas. Il faut vous en aller.

— Je ne puis, lui dis-je, j'attends quelqu'un.

Il voulut poursuivre et me presser. Je lui serrai la main.

— Laissez-moi faire, lui dis-je.

Il comprit que mon devoir était de rester, et n'insista plus.

Il y eut un silence. Il se remit à mordre dans son pain. On n'entendait plus que le râle du mourant. En ce moment-là une espèce de coup sourd et profond arriva jusqu'à nous. La vieille femme sauta sur sa chaise en murmurant : — C'est le canon.

— Non, dit le petit homme, c'est une porte cochère qu'on ferme. Puis il reprit : — Bah! j'ai fini mon pain! fit claquer ses deux mains l'une contre l'autre, et sortit.

Cependant les détonations continuaient et semblaient se rapprocher. Un bruit se fit dans la boutique. C'était le formier qui rentrait. Il parut au seuil de l'ambulance. Il était pâle.

— Me voici, dit-il, je viens vous chercher. Il faut rentrer chez soi. Allons-nous-en tout de suite.

[1] Tome Ier. L'incident du boulevard Saint-Martin.

Je me levai de la chaise où j'étais assis. — Qu'est-ce que cela signifie? Est-ce qu'ils ne viendront pas?

— Non, répondit-il, personne ne viendra. C'est fini.

Alors il m'expliqua rapidement qu'il avait couru tout le quartier pour trouver un fusil, qu'il avait perdu sa peine, qu'il avait parlé à «deux ou trois», qu'il fallait renoncer aux associations, *qu'elles ne descendraient pas,* que ce qui s'était fait dans la journée avait épouvanté, que les meilleurs étaient terrifiés, que les boulevards étaient pleins de cadavres, que la troupe avait fait «des horreurs», que la barricade allait être attaquée, qu'en arrivant il avait entendu un bruit de pas vers le carrefour, et que c'était la troupe qui venait, que nous n'avions plus rien à faire là, qu'il fallait nous en aller, que cette maison était «bêtement choisie», qu'il n'y avait pas d'issue par derrière, que peut-être nous aurions déjà de la peine à sortir de la rue, et que nous n'avions que le temps.

Le tout haletant, bref, saccadé, et entrecoupé à chaque instant de cette exclamation : — Et dire qu'on n'a pas d'armes! Et dire que je n'ai pas de fusil!

Comme il achevait, nous entendîmes crier de la barricade : — Attention! — Et presque immédiatement un coup de fusil partit.

Une violente décharge répondit au coup de fusil. Plusieurs balles frappèrent la cloison de l'ambulance, mais elles étaient trop obliques et aucune ne la perça. Nous entendîmes tomber bruyamment dans la rue plusieurs carreaux cassés.

— Il n'est plus temps, dit le formier avec calme. La barricade est attaquée.

Il prit une chaise et s'assit. Les deux ouvriers étaient évidemment d'excellents tireurs. Deux feux de peloton assaillirent la barricade coup sur coup. La barricade ripostait avec vivacité. Puis le feu s'éteignit. Il y eut comme un silence.

— Les voilà qui arrivent à la bayonnette! Ils viennent au pas de course! dit une voix dans la barricade.

L'autre voix dit : — Filons. Un dernier coup de fusil partit. Puis un choc, que nous prîmes pour un avertissement, ébranla notre muraille de planches. C'était en réalité un des ouvriers qui avait jeté son fusil en s'en allant; le fusil en tombant avait heurté la cloison de l'ambulance. Nous entendîmes le pas rapide des deux combattants qui s'éloignaient.

Presque au même instant un tumulte de voix et de crosses de fusil cognant le pavé emplit la barricade.

— C'est fait, dit le formier, et il souffla la chandelle.

Au silence qui enveloppait cette rue le moment d'auparavant avait suc-

cédé une sorte de vacarme sinistre. Les soldats frappaient à coups de crosse aux portes des maisons. Ce fut par miracle que la porte de la boutique leur échappa. S'ils l'eussent touchée du coude seulement, ils eussent vu qu'elle n'était pas fermée et fussent entrés.

Une voix, qui devait être la voix d'un officier, criait : — Éclairez les fenêtres. Les soldats juraient. Nous les entendions dire : — Où sont-ils, ces gredins de rouges? Fouillons les maisons. — L'ambulance était plongée dans l'obscurité. On n'y prononçait pas un mot, on n'y entendait pas un souffle; le mourant lui-même, comme s'il eût eu le sentiment du danger, avait cessé de râler. Je sentais la petite fille qui se serrait contre mes jambes.

Un soldat frappait sur les tonneaux et disait en riant : — Voilà pour faire du feu cette nuit.

Un autre reprenait : — Où sont-ils passés? Ils étaient au moins trente. Visitons les maisons.

Nous en entendîmes un qui faisait des objections : — Bah! qu'est-ce que tu veux faire dans une nuit comme ça? Entrer chez le bourgeois! Il y a des terrains par là-bas. Ils se sont ensauvés.

— C'est égal, répétaient les autres, fouillons les maisons.

En ce moment un coup de fusil partit du fond de la rue.

Ce coup de fusil nous sauva.

C'était probablement, en effet, un des deux ouvriers qui l'avait tiré pour nous dégager.

— Ça vient de là-bas, crièrent les soldats, ils sont là-bas! — Et, prenant tous leur volée à la fois vers le point d'où le coup de fusil était parti, ils quittèrent la barricade et s'enfoncèrent dans la rue en courant.

Nous nous levâmes le formier et moi.

— Ils n'y sont plus, me dit-il tout bas, vite! allons-nous-en.

— Mais cette pauvre femme, dis-je, est-ce que nous allons la laisser là?

— Oh! s'écria-t-elle, n'ayez pas peur, je n'ai rien à craindre, moi, je suis une ambulance. J'ai des blessés. Je vais même rallumer ma chandelle quand vous serez partis. Mais c'est mon pauvre mari qui n'est pas rentré!

Nous traversâmes la boutique sur la pointe des pieds. Le formier entr'ouvrit doucement la porte, et jeta un coup d'œil dans la rue. Quelques habitants avaient obéi à l'ordre d'illuminer les fenêtres, et quatre ou cinq chandelles allumées çà et là tremblaient au vent sur le rebord des croisées. La rue était un peu éclairée.

— Plus personne! me dit le formier; mais dépêchons, car ils vont probablement revenir.

Nous sortîmes; la vieille femme poussa la porte derrière nous, et nous

IMPRIMERIE NATIONALE

nous trouvâmes dans la rue. Nous franchîmes la barricade et nous nous en éloignâmes à grands pas. Nous passâmes près du vieillard mort. Il était toujours là, gisant sur le pavé, vaguement éclairé par la lueur incertaine des fenêtres; il semblait dormir. Comme nous atteignions la seconde barricade, nous entendîmes derrière nous les soldats qui revenaient.

Nous parvînmes à rentrer dans les terrains en démolition. Là nous étions en sûreté. Un bruit de mousqueterie arrivait toujours jusqu'à nous. Le formier disait : — On se bat du côté de la rue de Cléry. Sortis des démolitions, nous fîmes le tour des Halles, non sans péril de tomber dans des patrouilles, par une foule de circuits, et de petite rue en petite rue. Nous gagnâmes la rue Saint-Honoré.

Au coin de la rue de l'Arbre-Sec, nous nous séparâmes, le formier et moi; — car en effet, me dit-il, deux courent plus de danger qu'un. — Et je regagnai mon numéro 19 de la rue Richelieu.

En traversant la rue des Bourdonnais, nous avions aperçu le bivouac de la place Saint-Eustache. Les troupes parties pour l'attaque n'y étaient pas encore rentrées. Quelques compagnies seulement le gardaient. On entendait des éclats de rire. Les soldats se chauffaient à de larges feux allumés çà et là. Dans le feu qui était le plus près de nous on distinguait au milieu du brasier des roues de voitures qui avaient servi aux barricades. De quelques-unes, il ne restait qu'un grand cercle de fer rouge.

III

LES FAITS DE LA NUIT. — LE PETIT-CARREAU.

Dans cette même nuit, presque au même moment, à quelques pas de là, un fait sinistre s'accomplissait.

Après la prise de la barricade où Pierre Tissié avait été tué, soixante-dix ou quatrevingts combattants s'étaient retirés en bon ordre par la rue Saint-Sauveur. Ils étaient arrivés rue Montorgueil et s'étaient ralliés au point de jonction des rues du Petit-Carreau et du Cadran. La rue monte en cet endroit. Il y avait là, au point où la rue du Petit-Carreau touche à la rue de Cléry, une barricade abandonnée, assez haute et bien bâtie. On s'y était battu dans la matinée. Les soldats l'avaient prise et ne l'avaient pas démolie. Pourquoi? Il y a eu, nous l'avons dit, plusieurs énigmes de ce genre dans cette journée.

Le groupe armé qui venait de la rue Saint-Denis s'était arrêté là et avait attendu. Ces hommes s'étonnaient de n'avoir pas été poursuivis. La troupe avait-elle craint de s'engager à leur suite dans ces petites rues étroites où chaque angle de maison peut cacher une embuscade? Un contre-ordre avait-il été donné? Ils faisaient force conjectures. Du reste, ils entendaient tout à côté d'eux, sur le boulevard évidemment, un bruit effrayant de mousqueterie et une canonnade qui ressemblait à un tonnerre continu. N'ayant plus de munitions, ils étaient réduits à écouter. S'ils avaient su ce qui se passait là, ils auraient compris pourquoi on ne les avait pas poursuivis. C'était la boucherie du boulevard qui commençait. Les généraux employés au massacre avaient laissé là la bataille.

Les fuyards du boulevard affluaient de leur côté, mais quand ils apercevaient la barricade, ils rebroussaient chemin. Quelques-uns pourtant vinrent les joindre, indignés et criant vengeance. Un qui demeurait de ce côté courut chez lui et en rapporta un petit baril de fer-blanc plein de cartouches.

C'était de quoi se battre une heure. Il se mirent à construire une barricade à l'angle de la rue du Cadran. De cette façon, la rue du Petit-Carreau, fermée de deux barricades, l'une vers la rue de Cléry, l'autre au coin de la rue du Cadran, dominait toute la rue Montorgueil. Ils étaient entre les deux barricades comme dans une citadelle. La seconde barricade était plus basse que la première.

Ces hommes avaient presque tous des habits. Quelques-uns remuaient les pavés avec des gants.

Il y avait parmi eux peu d'ouvriers, mais ceux qui s'y trouvaient étaient intelligents et énergiques. Ces ouvriers étaient ce qu'on pourrait nommer l'élite de la foule.

Jeanty Sarre les avait rejoints; il fut tout de suite le chef.

Charpentier l'accompagnait, trop brave pour renoncer, mais trop rêveur pour commander.

Deux barricades enfermant de la même manière une quarantaine de mètres de la rue Montorgueil venaient d'être construites à la hauteur de la rue Mauconseil.

Trois autres barricades, mais très faibles, coupaient encore la rue Montorgueil dans l'intervalle qui sépare la rue Mauconseil de la pointe Saint-Eustache.

Le soir approchait. La fusillade s'éteignait sur le boulevard. Une surprise était possible. Ils établirent un poste au coin de la rue du Cadran, et envoyèrent une grand'garde du côté de la rue Montmartre. Leurs éclaireurs revinrent leur donner quelques renseignements. Un régiment semblait s'apprêter à bivouaquer place des Victoires.

Leur position, forte en apparence, ne l'était pas en réalité. Ils étaient trop peu nombreux pour défendre à la fois sur la rue de Cléry et sur la rue Montorgueil les deux barricades, et la troupe arrivant par leurs derrières, couverte par la seconde barricade, eût été sur eux avant même d'être aperçue. Ceci les détermina à installer un poste rue de Cléry. Ils se mirent en communication avec les barricades de la rue du Cadran et avec les deux barricades Mauconseil. Ces deux dernières barricades n'étaient séparées d'eux que par un espace d'environ cent cinquante pas. Elles étaient hautes de plus de six pieds, assez solides, mais gardées par six ouvriers seulement qui les avaient construites.

Vers quatre heures et demie, au crépuscule, — le crépuscule arrive de bonne heure en décembre, — Jeanty Sarre prit avec lui quatre hommes et alla faire une reconnaissance. Il songeait aussi à élever une barricade avancée dans quelqu'une des petites rues voisines. Chemin faisant, ils en rencontrèrent une qui était abandonnée et qu'on avait construite avec des tonneaux. Mais les tonneaux étaient vides, un seul contenait quelques pavés, et l'on n'eût pu tenir là deux minutes. Comme ils sortaient de cette barricade, une brusque décharge les assaillit. Un peloton d'infanterie, à peine visible dans le petit jour qu'il faisait, était là tout près. Ils se replièrent précipitamment; mais l'un d'eux, qui était un cordonnier du faubourg du Temple, avait été atteint et était resté sur le pavé. Ils revinrent sur leurs pas et l'emportèrent. Il avait le pouce de la main droite cassé. — Dieu merci, dit Jeanty Sarre, ils ne l'ont pas tué. — Non, dit le pauvre homme, c'est mon pain qu'ils ont tué.

Et il ajouta : — Je ne pourrai plus travailler. Qui est-ce qui nourrira mes enfants ?

Ils rentrèrent, remportant le blessé. Un des leurs, étudiant en médecine, le pansa.

Les vedettes qu'il fallait poster partout, et qui étaient choisies parmi les hommes les plus sûrs, épuisaient et ruinaient la petite troupe centrale. Ils n'étaient plus guère qu'une trentaine dans la barricade.

Là, comme dans le quartier du Temple, tous les réverbères étaient éteints, les tuyaux de gaz coupés, les fenêtres fermées et noires, pas de lune, pas même d'étoiles. La nuit était profonde.

On entendait des fusillades lointaines. La troupe tiraillait de la pointe Saint-Eustache, et leur envoyait de ce côté une balle toutes les trois minutes comme pour dire : Je suis là. Pourtant ils ne pensaient pas être attaqués avant le matin.

Il y avait parmi eux des dialogues comme celui-ci :

— Je voudrais bien une botte de paille, disait Charpentier. J'ai dans l'idée que nous coucherons ici cette nuit.

— Est-ce que tu pourras t'endormir ? lui demanda Jeanty Sarre.

— Moi, certainement, je m'endormirai.

Il s'endormit en effet, quelques instants plus tard.

Dans ce réseau ténébreux de petites rues coupées de barricades, et bloquées par les troupes, deux marchands de vin étaient restés ouverts. On y faisait plus de charpie qu'on n'y buvait de vin. L'ordre des chefs était de ne boire que de l'eau rougie.

La porte d'un de ces marchands de vin s'ouvrait précisément entre les deux barricades du Petit-Carreau. Il y avait là une pendule sur laquelle on se réglait pour relever les postes. On avait enfermé dans l'arrière-boutique deux individus suspects qui étaient venus se mêler aux combattants. L'un de ces hommes au moment où on l'avait arrêté disait : — Je viens me battre pour Henri V. — On les tenait sous clef, un factionnaire à la porte.

Une ambulance avait été établie dans une salle voisine. C'est là que gisait, sur un matelas jeté à terre, le cordonnier blessé.

On avait installé *en cas* une autre ambulance rue du Cadran. Une coupure avait été ménagée de ce côté à l'angle de la barricade afin qu'on pût emporter facilement les blessés.

Vers neuf heures et demie du soir un homme arriva à la barricade.

Jeanty Sarre le reconnut.

— Bonjour, Denis, lui dit-il.

— Appelle-moi Gaston, dit l'homme qui arrivait.

— Pourquoi ça ?

— Parce que.

— Est-ce que tu es ton frère ?

— Oui, je suis mon frère. Aujourd'hui.

— Soit. Bonjour, Gaston.

Ils se serrèrent la main.

C'était Denis Dussoubs.

Il était pâle, tranquille et sanglant. Il s'était déjà battu le matin. Une balle, à une barricade du faubourg Saint-Martin, lui avait labouré la poitrine, avait glissé sur quelque argent qu'il avait dans son gilet et n'avait arraché que la peau. Il avait eu ce bonheur rare d'être égratigné par une balle. C'était comme un premier coup de griffe de la mort. Il portait une casquette, son chapeau étant resté dans la barricade où il avait combattu; et il avait remplacé par un caban acheté chez un fripier son paletot troué par la balle, qui était fait de drap de Belle-Isle.

Comment était-il parvenu à la barricade du Petit-Carreau ? Il n'eût pu le dire. Il avait marché devant lui. Il s'était glissé de rue en rue. Le sort prend les prédestinés par la main et les conduit droit au but dans les ténèbres.

Au moment où il entrait dans la barricade on lui cria : — Qui vive ? Il répondit : — La République !

On vit Jeanty Sarre lui serrer la main. On demanda à Jeanty Sarre :

— Qui est-ce ?

Jeanty Sarre répondit :

— C'est quelqu'un.

Et il ajouta :

— Nous n'étions que soixante tout à l'heure, nous sommes cent maintenant.

Tous se pressèrent autour du nouveau venu. Jeanty Sarre lui offrit le commandement.

— Non, dit-il, il y a une tactique de barricade que je ne sais pas. Je serais mauvais chef, mais je suis bon soldat. Donnez-moi un fusil.

On s'assit sur les pavés. On échangea le récit de ce qu'on avait fait. Denis leur raconta les combats du faubourg Saint-Martin, Jeanty Sarre dit à Denis les combats de la rue Saint-Denis.

Pendant ce temps-là, les généraux préparaient la dernière attaque, ce que le marquis de Clermont-Tonnerre, en 1822, appelait *le coup de collier,* et ce que, en 1789, le prince de Lambesc appelait « le coup de bas ».

Il n'y avait plus dans tout Paris que ce point résistant. Ce nœud de barricades, ce réseau de rues crénelé comme une redoute, c'était là la dernière

citadelle du peuple et du droit. Les généraux l'investissaient lentement, pas à pas, et de toutes parts. On concentrait les forces. Eux, ces combattants de l'heure fatale, ne savaient rien de ce qui se faisait. Seulement ils interrompaient de temps en temps leurs récits, et ils écoutaient. De la droite, de la gauche, de l'avant, de l'arrière, de tous les côtés à la fois, un bruit clair, à chaque instant plus sonore et plus distinct, rauque, éclatant, formidable, leur arrivait à travers la nuit. C'étaient les bataillons qui marchaient et chargeaient au clairon dans toutes les rues voisines. Ils reprenaient leur vaillante causerie, puis au bout d'un instant ils s'arrêtaient encore et prêtaient l'oreille à cette espèce de chant sinistre chanté par la mort qui s'approchait.

Quelques-uns pourtant pensaient encore n'être attaqués que le lendemain matin. Les combats de nuit sont rares dans la guerre des rues. Plus que tous les autres combats, ils sont des « hasards ». Peu de généraux s'y aventurent. Mais, parmi les anciens de la barricade, à de certains signes qui ne trompent jamais, on croyait à un assaut immédiat.

En effet, à dix heures et demie du soir — et non à huit heures, comme le dit le général Magnan dans le méprisable document qu'il appelle son rapport — un mouvement particulier s'entendit du côté des Halles. C'était la troupe qui s'ébranlait. Le colonel de Lourmel s'était déterminé à attaquer. Le 51e de ligne, posté à la pointe Saint-Eustache, entrait dans la rue Montorgueil. Le 2e bataillon formait l'avant-garde. Les grenadiers et les voltigeurs lancés au pas de course emportèrent rapidement les trois petites barricades qui étaient au delà de l'espèce de redoute de la rue Mauconseil, et les barricades peu défendues des rues voisines. C'est dans ce moment-là que fut forcée celle près de laquelle je me trouvais.

De la barricade du Petit-Carreau on entendait le combat de nuit s'approcher dans l'obscurité avec un bruit intermittent, étrange et terrible. C'étaient de grandes clameurs, puis des feux de peloton, puis le silence, et cela recommençait. L'éclair des fusillades faisait apparaître brusquement dans l'ombre les façades des maisons qui avaient quelque chose d'effaré.

Le moment suprême arrivait.

Les vedettes s'étaient repliées dans la barricade. Les postes avancés de la rue de Cléry et de la rue du Cadran étaient rentrés. On se compta. De ceux du matin pas un ne manquait.

On était, nous l'avons dit, environ soixante combattants, et non *cent,* comme l'affirme le rapport Magnan.

De cette extrémité supérieure de la rue où ils étaient postés, il était difficile de se rendre bien compte de ce qui se passait. Ils ne savaient pas au juste combien il y avait de barricades dans la rue Montorgueil entre la leur et la pointe Saint-Eustache d'où la troupe s'élançait. Ils savaient seulement

que le point de résistance le plus rapproché d'eux c'était la double barricade Mauconseil, et que, quand tout serait fini là, ce serait leur tour.

Denis s'était posté sur le revers intérieur de la barricade, de façon à en dépasser la crête de la moitié du corps, et de là il observait. La lueur qui sortait de la porte du marchand de vin permettait de distinguer ses gestes.

Tout à coup il fit un signe. L'attaque commençait à la redoute Mauconseil.

Les soldats, en effet, après avoir hésité quelque temps devant cette double muraille de pavés, assez haute, bien bâtie, et qu'ils supposaient bien défendue, avaient fini par s'y lancer et l'abordaient à coups de fusil.

Ils ne se trompaient pas, elle fut bien défendue. Nous l'avons dit, il n'y avait dans cette barricade que six hommes, six ouvriers qui l'avaient construite. Des six, un seul avait trois cartouches, les autres n'avaient que deux coups à tirer. Ces six hommes entendirent venir le bataillon et rouler la batterie qui le suivait, et ne bougèrent pas. Chacun resta silencieux à son poste de combat, le canon du fusil entre deux pavés. Quand la troupe fut à distance, ils firent feu, le bataillon riposta.

— C'est bon, ragez, pioupious! dit en riant celui qui avait trois coups à tirer.

En arrière d'eux, ceux du Petit-Carreau s'étaient groupés autour de Denis et de Jeanty Sarre, et, accoudés sur la crête de leur barricade, le cou tendu vers la redoute Mauconseil, ils regardaient, comme les gladiateurs de l'heure prochaine.

Les six hommes de cette redoute Mauconseil résistèrent au choc du bataillon près d'un quart d'heure. Ils ne tiraient pas ensemble, afin, comme disait l'un d'eux, *de faire durer le plaisir longtemps.* Plaisir de se faire tuer pour le devoir; grande parole dans cette bouche d'ouvrier. Ils ne se replièrent dans les rues voisines qu'après avoir épuisé leurs munitions. Le dernier, celui qui avait trois coups de fusil, ne lâcha prise qu'au moment où les soldats escaladaient le sommet de la barricade.

Dans la barricade du Petit-Carreau il ne se prononçait pas une parole, on suivait toutes les phases de cette lutte, et l'on se serrait la main.

Tout à coup le bruit cessa, le dernier coup de fusil était tiré. Un moment après, on vit des chandelles allumées se poser sur toutes les fenêtres qui donnaient sur la redoute Mauconseil. Les bayonnettes et les plaques des shakos y étincelaient. La barricade était prise.

Le commandant du bataillon avait, ce qui est toujours usité en pareil cas, envoyé l'ordre aux maisons voisines d'éclairer toutes les croisées.

C'en était fait de la redoute Mauconseil.

En voyant que leur heure était venue, les soixante combattants de la

barricade du Petit-Carreau montèrent sur leur monceau de pavés et jetèrent d'une seule voix au milieu de la nuit ce cri éclatant : Vive la République !

Rien ne leur répondit.

Ils entendirent seulement le bataillon charger les armes.

Il se fit parmi eux une sorte de branle-bas de combat. Ils étaient tous écrasés de fatigue, sur pied depuis la veille, portant des pavés ou combattant, la plupart n'ayant ni mangé ni dormi.

Charpentier dit à Jeanty Sarre :

— Nous allons être tous tués.

— Parbleu ! dit Jeanty Sarre.

Jeanty Sarre fit fermer la porte du marchand de vin, afin que leur barricade, entièrement plongée dans l'obscurité, leur laissât quelque avantage sur la barricade occupée par les soldats et éclairée.

Cependant le 51e fouillait les rues, portait les blessés aux ambulances, et prenait position dans la double barricade Mauconseil. Une demi-heure s'écoula ainsi.

Maintenant, pour bien se faire une idée de ce qui va suivre, il faut se représenter, dans cette rue silencieuse, dans cette noirceur de la nuit, à soixante ou quatrevingts mètres d'intervalle, à portée de la voix, ces deux redoutes se faisant face et pouvant, comme dans une Iliade, s'adresser la parole.

D'un côté l'armée, de l'autre le peuple ; les ténèbres sur tout.

L'espèce de trêve qui précède toujours les chocs décisifs tirait à sa fin. Les préparatifs étaient terminés de part et d'autre. On entendait les soldats se créneler et les capitaines donner des ordres. Il était évident que la lutte allait s'engager.

— Commençons, dit Charpentier ; et il arma sa carabine.

Denis lui retint le bras. — Attendez, dit-il.

On vit alors une chose épique.

Denis gravit lentement les pavés de la barricade, monta jusqu'au sommet, et s'y dressa debout, sans armes, tête nue.

De là il éleva la voix, et faisant face aux soldats, il leur cria : — Citoyens !

Il y eut à ce mot une sorte de tressaillement électrique qu'on sentit d'une barricade à l'autre. Tous les bruits cessèrent, toutes les voix se turent, il se fit des deux côtés un silence profond, religieux, solennel. A la lueur lointaine des quelques fenêtres illuminées, les soldats entrevoyaient vaguement un homme debout au-dessus d'un amas d'ombre, comme un fantôme qui leur parlait dans la nuit.

Denis continua :

— Citoyens de l'armée ! écoutez-moi.

Le silence redoubla.

Il reprit :

— Qu'est-ce que vous venez faire ici? Vous et nous, nous tous qui sommes dans cette rue, à cette heure, le fusil ou le sabre en main, qu'est-ce que nous allons faire? Nous entre-tuer! Nous entre-tuer, citoyens! Pourquoi? Parce qu'on jette entre nous un malentendu! Parce que nous obéissons, vous, à votre discipline, et nous, à notre droit! Vous croyez exécuter votre consigne; nous savons, nous, que nous faisons notre devoir. Oui, c'est le suffrage universel, c'est le droit de la République, c'est notre droit que nous défendons, et notre droit, soldats, c'est le vôtre! L'armée est peuple, comme le peuple est armée. Nous sommes la même nation, le même pays, les mêmes hommes, mon Dieu! Voyons, est-ce qu'il y a du sang russe dans mes veines, à moi qui vous parle? Est-ce qu'il y a du sang prussien dans vos veines, à vous qui m'écoutez? Non! Pourquoi nous battons-nous alors? Il est toujours malheureux qu'un homme tire sur un homme. Pourtant, un coup de fusil, d'un français à un anglais, cela se comprend, mais d'un français à un français, ah! cela blesse la raison, cela blesse la France, cela blesse notre mère!

On l'écoutait avec anxiété. En ce moment, de la barricade opposée, une voix lui cria : — Rentrez chez vous, alors!

A cette interruption brutale, il y eut parmi les compagnons de Denis un frémissement irrité et l'on entendit quelques fusils qui s'armaient. Denis les contint d'un geste.

Ce geste avait une autorité étrange. — Qu'est-ce que c'est que cet homme? se demandaient les combattants de la barricade. Tout à coup ils s'écrièrent :

— C'est un représentant du peuple.

Denis, en effet, avait subitement revêtu l'écharpe de son frère Gaston.

Ce qu'il avait prémédité allait s'accomplir, l'heure du mensonge héroïque était venue, il s'écria :

— Soldats, savez-vous quel est l'homme qui vous parle en ce moment? Ce n'est pas seulement un citoyen, c'est un législateur! C'est un élu du suffrage universel! Je me nomme Dussoubs, et je suis représentant du peuple. C'est au nom de l'Assemblée nationale, c'est au nom de l'Assemblée souveraine, c'est au nom du peuple, c'est au nom de la loi que je vous somme de m'entendre. Soldats, vous êtes la force. Eh bien! quand la loi parle, la force écoute.

Cette fois le silence ne fut plus troublé.

Nous reproduisons ces paroles à peu près textuellement, telles qu'elles sont et qu'elles restent gravées dans la mémoire de ceux qui les ont entendues; mais ce que nous ne pouvons rendre, ce qu'il faut ajouter à ces paroles pour en bien comprendre l'effet, c'est l'attitude, c'est l'accent, c'est le

tressaillement ému, c'est la vibration des mots sortant de cette noble poitrine, c'est l'autorité de l'heure et du lieu terrible.

Denis Dussoubs continua. « Il parla environ vingt minutes », nous a dit un témoin. Un autre nous disait : « Il parlait d'une voix forte, toute la rue entendait. » Il fut ardent, éloquent, profond, un juge pour Bonaparte, un ami pour les soldats. Il chercha à les remuer par tout ce qui pouvait encore vibrer en eux ; il leur rappela les vraies guerres, les vraies victoires, la gloire nationale, le vieil honneur militaire, le drapeau. Il leur dit que c'était tout cela que les balles de leurs fusils allaient tuer. Il les adjura, il leur ordonna de se joindre aux défenseurs du peuple et de la loi ; puis, tout à coup, revenant aux premières paroles qu'il avait prononcées, emporté par cette fraternité qui débordait de toute son âme, il s'interrompit au milieu d'une phrase commencée et s'écria :

— Mais à quoi bon toutes ces paroles ? Ce n'est pas tout cela qu'il faut, c'est une poignée de main entre frères ! Soldats, vous êtes là en face, à cent pas de nous, dans cette barricade, le sabre nu, les fusils braqués, vous me tenez couché en joue ; eh bien, nous tous qui sommes ici, nous vous aimons ! Il n'y a pas un de nous qui ne donnât sa vie pour un de vous. Vous êtes les paysans des campagnes de France, nous sommes les ouvriers de Paris. De quoi s'agit-il donc ? Tout bonnement de se voir, de se parler, de ne pas s'égorger ! Si nous essayions, dites ? Ah ! quant à moi, dans cet affreux champ de bataille de la guerre civile, j'aime mieux mourir que tuer. Tenez, je vais descendre de cette barricade et aller à vous, je n'ai pas d'armes, je sais seulement que vous êtes mes frères, je suis fort, je suis tranquille, et si l'un de vous me présente la bayonnette, je lui tendrai la main.

Il se tut.

Une voix cria de la barricade opposée : — Avance à l'ordre !

Alors on le vit descendre lentement, pavé à pavé, de la crête vaguement éclairée de la barricade et s'enfoncer la tête haute dans la rue ténébreuse.

De la barricade on le suivit des yeux avec une anxiété inexprimable. Les cœurs ne battaient plus, les bouches ne respiraient plus.

Personne n'essaya de retenir Denis Dussoubs. Chacun sentit qu'il allait où il fallait qu'il allât. Charpentier voulut l'accompagner. — Veux-tu que j'aille avec toi ? lui cria-t-il. Dussoubs refusa d'un signe de tête.

Dussoubs, seul et grave, s'avança vers la barricade Mauconseil. La nuit était si obscure qu'on le perdit de vue presque tout de suite. On put distinguer, pendant quelques secondes seulement, son attitude intrépide et paisible. Puis il disparut. On ne vit plus rien. Ce fut un moment sinistre. La rue était noire et muette. On entendait seulement dans cette ombre un pas mesuré et ferme qui s'éloignait.

Au bout d'un certain temps, que personne n'a pu apprécier, tant l'émotion ôtait la pensée aux témoins de cette scène extraordinaire, une lueur apparut dans la barricade des soldats; c'était probablement une lanterne qu'on apportait ou qu'on déplaçait. On revit Dussoubs à cette clarté, il était tout près de la barricade, il allait y atteindre, il y marchait les bras ouverts comme le Christ.

Tout à coup le commandement : — Feu! se fit entendre. Une fusillade éclata.

Ils avaient tiré sur Dussoubs à bout portant.

Dussoubs tomba.

Puis il se releva et cria : — Vive la République!

Une nouvelle balle le frappa, il retomba. Puis on le vit se relever encore une fois, et on l'entendit crier d'une voix forte : — Je meurs avec la République.

Ce fut sa dernière parole.

Ainsi mourut Denis Dussoubs.

Ce n'était pas en vain qu'il avait dit à son frère : Ton écharpe y sera.

Il voulut que cette écharpe fît son devoir. Il décréta au fond de sa grande âme que cette écharpe triompherait, soit par la loi, soit par la mort.

C'est-à-dire que, dans le premier cas, elle sauverait le droit, et, dans le second cas, l'honneur.

Il put en expirant se dire : J'ai réussi.

Des deux triomphes possibles qu'il avait rêvés, le triomphe sombre n'est pas le moins beau.

L'insurgé de l'Élysée crut avoir tué un représentant du peuple, et s'en vanta. L'unique journal publié par le coup d'État sous ces titres divers, *Patrie, Univers, Moniteur parisien,* etc., annonça le lendemain, vendredi 5, que « l'ex-représentant Dussoubs (Gaston) » avait été tué à la barricade de la rue Neuve-Saint-Eustache, et qu'il portait « un drapeau rouge à la main ».

IV

LES FAITS DE LA NUIT. — LE PASSAGE DU SAUMON.

Quand de la barricade du Petit-Carreau on vit Dussoubs tomber, si glorieusement pour les siens, si honteusement pour ses meurtriers, il y eut un instant de stupeur. — Était-ce possible? Était-ce bien là ce qu'on avait devant les yeux? Un tel crime commis par nos soldats? — L'horreur était dans les âmes.

Cet instant de surprise dura peu. — Vive la République! — cria la barricade tout d'une voix, et elle riposta au guet-apens par un feu formidable.

Le combat commença. Combat forcené du côté du coup d'État, lutte désespérée du côté de la République. Du côté des soldats, une résolution affreuse et froide, l'obéissance passive et féroce, le nombre, les bonnes armes, les chefs absolus, des cartouches plein les gibernes. Du côté du peuple, pas de munitions, le désordre, la fatigue, l'épuisement, pas de discipline, l'indignation pour chef.

Il paraît que, pendant que Dussoubs parlait, quinze grenadiers, commandés par un sergent nommé Pitrois, avaient réussi à se glisser dans l'obscurité, le long des maisons, et avaient, sans être aperçus ni entendus, pris position assez près de la barricade. Ces quinze hommes se groupèrent tout à coup, la bayonnette en avant, à vingt pas, prêts à escalader. Une décharge les accueillit. Ils reculèrent, laissant quelques cadavres dans le ruisseau. Le chef de bataillon Jeannin cria : — Finissons-en. — Le bataillon qui occupait la barricade Mauconseil parut alors tout entier, les bayonnettes hautes, sur la crête inégale de cette barricade, et de là, sans rompre ses lignes, d'un mouvement brusque, mais réglé et inexorable, s'élança dans la rue. Les quatre compagnies, serrées et comme mêlées et à peine entrevues, semblaient ne plus faire qu'un flot qui se précipitait à grand bruit du haut du barrage.

A la barricade du Petit-Carreau, on observait ce mouvement, et l'on avait suspendu le feu. — En joue, criait Jeanty Sarre, mais ne tirez pas. Attendez l'ordre.

Chacun s'épaula, les canons des fusils se posèrent entre les pavés, prêts à faire feu, et l'on attendit.

Le bataillon, une fois sorti de la redoute Mauconseil, se forma rapidement en colonne d'attaque, et un moment après on entendit le bruit intermittent du pas de course. C'était le bataillon qui arrivait.

— Charpentier, dit Jeanty Sarre, tu as de bons yeux. Sont-ils à mi-chemin ?

— Oui, dit Charpentier.

— Feu ! cria Jeanty Sarre.

La barricade fit feu. Toute la rue disparut dans la fumée. Plusieurs soldats tombèrent. On entendit les cris des blessés. Le bataillon criblé de balles s'arrêta et riposta par un feu de peloton.

Sept ou huit combattants, qui dépassaient de la moitié du corps la barricade faite à la hâte et trop basse, furent atteints. Trois furent tués roide. Un tomba, blessé d'une balle au ventre, entre Jeanty Sarre et Charpentier. Il hurlait.

— Vite ! à l'ambulance, dit Jeanty Sarre.

— Où ?

— Rue du Cadran.

Jeanty Sarre et Charpentier prirent le blessé, l'un par les pieds, l'autre par la tête, et l'emportèrent rue du Cadran par la coupure de la barricade.

Pendant ce temps-là, il y eut un feu de file continu. Plus rien dans la rue que la fumée, les balles sifflant et se croisant, les commandements brefs et répétés, quelques cris plaintifs, et l'éclair des fusils rayant l'obscurité.

Tout à coup une voix forte cria : — En avant ! Le bataillon reprit le pas de course et s'abattit sur la barricade.

Alors ce fut horrible. On se battit corps à corps, quatre cents d'un côté, cinquante de l'autre. On se prit au collet, à la gorge, à la bouche, aux cheveux. Il n'y avait plus une cartouche dans la barricade, mais il restait le désespoir. Un ouvrier, percé d'outre en outre, s'arracha du ventre la bayonnette et en poignarda un soldat. On ne se voyait pas, et l'on se dévorait. C'était un écrasement à tâtons.

La barricade ne tint pas deux minutes. Elle était basse en plusieurs endroits, on s'en souvient. Elle fut enjambée plutôt qu'escaladée. Cela ne fut que plus héroïque. Un des survivants [1] disait à celui qui écrit ces lignes : — La barricade se défendit très mal, mais les hommes moururent très bien.

Tout cela se passait pendant que Jeanty Sarre et Charpentier portaient le blessé à l'ambulance de la rue du Cadran. Le pansement terminé, ils s'en revinrent à la barricade. Ils allaient y arriver quand ils s'entendirent appeler par leurs noms. Une voix faible disait tout à côté d'eux : — Jeanty Sarre ! Charpentier ! Ils se retournèrent et virent un des leurs qui se mourait, les genoux fléchissants et adossé au mur. C'était un combattant qui sortait

[1] 18 février. — Louvain.

de la barricade. Il n'avait pu faire que quelques pas dans la rue. Il tenait la main sur sa poitrine où il avait reçu une balle à bout portant. Il leur dit d'une voix qui articulait à peine : — La barricade est prise. Sauvez-vous!

— Non, dit Jeanty Sarre, j'ai mon fusil à décharger.

Jeanty Sarre rentra dans la barricade, tira son coup de fusil, et s'en alla.

Rien de plus effroyable que l'intérieur de la barricade prise.

Les républicains accablés par le nombre ne résistaient plus. Les officiers criaient : — Pas de prisonniers! Les soldats tuaient ceux qui étaient debout et achevaient ceux qui étaient tombés. Plusieurs attendirent la mort la tête haute. Des mourants se relevaient et criaient : — Vive la République! Quelques soldats broyaient à coups de talon la face des morts pour qu'on ne les reconnût pas. On voyait étendu parmi les cadavres au milieu de la barricade, les cheveux dans le ruisseau, le presque homonyme de Charpentier, Carpentier, délégué du comité socialiste du x[e] arrondissement, qui avait été tué à la renverse de deux balles dans la poitrine. Une chandelle allumée, que les soldats avaient prise chez le marchand de vin, était posée sur un pavé.

Les soldats s'acharnaient. On eût dit qu'ils se vengeaient. De qui? Un ouvrier nommé Paturel reçut trois balles et dix coups de bayonnette, dont quatre dans la tête. On le crut mort et l'on ne redoubla pas. Il se sentit fouiller. On lui prit dix francs qu'il avait sur lui. Il ne mourut que six jours après, et il a pu raconter les détails qu'on vient de lire. Notons en passant que le nom de Paturel ne se trouve sur aucun des inventaires de cadavres publiés par M. Bonaparte.

Soixante républicains s'étaient enfermés dans cette redoute du Petit-Carreau. Quarante-six s'y firent tuer. Ces hommes étaient venus là le matin, libres, fiers de combattre et joyeux de mourir. A minuit, c'était fini. Les fourgons de nuit portèrent le lendemain neuf cadavres au cimetière des hospices et trente-sept à Montmartre.

Jeanty Sarre avait miraculeusement échappé, ainsi que Charpentier et un troisième dont on n'a pu retrouver le nom. Ils se glissèrent le long des maisons et arrivèrent au passage du Saumon. Les grilles qui ferment le passage la nuit n'atteignent pas jusqu'au cintre de la porte. Ils les escaladèrent et enjambèrent par-dessus les pointes au risque de s'y déchirer. Jeanty Sarre fit l'escalade le premier; parvenu en haut, une des lances de la grille traversa son pantalon, l'accrocha, et Jeanty Sarre tomba la tête en avant sur le pavé. Il se releva, il n'était qu'étourdi. Les deux autres le suivirent, se laissèrent glisser le long des barreaux, et tous trois se trouvèrent dans le passage. Une lampe qui brillait à l'une des extrémités l'éclairait faiblement. Cependant ils entendaient venir les soldats qui les poursuivaient. Pour

s'évader par la rue Montmartre, il fallait escalader les grilles à l'autre bout du passage; ils avaient les mains écorchées, les genoux en sang, ils expiraient de fatigue, ils étaient hors d'état de recommencer une telle ascension.

Jeanty Sarre savait où logeait le gardien du passage. Il frappa à son volet, et le supplia d'ouvrir. Le gardien refusa.

En ce moment le détachement envoyé à leur poursuite arriva à la grille qu'ils venaient d'escalader. Les soldats, entendant du bruit dans le passage, passèrent les canons de leurs fusils à travers les barreaux. Jeanty Sarre s'adossa au mur, derrière une de ces colonnes engagées qui décorent le passage; mais la colonne était fort mince et il n'était couvert qu'à demi. Les soldats tirèrent, les balles sifflèrent, la fumée emplit le passage. Quand elle se dissipa, Jeanty Sarre vit Charpentier étendu sur les dalles, la face contre terre. Il avait une balle au cœur. Leur autre compagnon gisait à quelques pas de lui, frappé mortellement.

Les soldats n'escaladèrent pas la grille; mais ils y mirent une sentinelle. Jeanty Sarre les entendit qui s'en allaient par la rue Mandar. Ils allaient revenir sans doute.

Aucun moyen de fuir. Il tâta successivement toutes les portes autour de lui. Une s'ouvrit enfin. Cela lui fit l'effet d'un miracle. Qui donc avait oublié de fermer cette porte? La Providence sans doute. Il se blottit derrière, et il resta là plus d'une heure debout, immobile, ne respirant pas.

Il n'entendait plus aucun bruit; il se hasarda à sortir. Il n'y avait plus de sentinelle. Le détachement avait rejoint le bataillon.

Un de ses amis anciens, un homme auquel il avait rendu de ces services qu'on n'oublie pas, demeurait précisément dans le passage du Saumon. Jeanty Sarre chercha le numéro, éveilla le portier, lui dit le nom de son ami, se fit ouvrir, monta l'escalier et frappa à la porte. La porte s'ouvrit. L'ami parut, en chemise, une chandelle à la main. Il reconnut Jeanty Sarre et s'écria :

— C'est toi! Comme te voilà fait! D'où viens-tu? De quelque émeute? de quelque folie? Et tu viens nous compromettre tous ici? nous faire égorger? nous faire fusiller? Ah çà! qu'est-ce que tu veux de moi?

— Que tu me donnes un coup de brosse, dit Jeanty Sarre.

L'ami prit une brosse, et le brossa, et Jeanty Sarre s'en alla.

De l'escalier, en redescendant, Jeanty Sarre cria à son ami : merci!

C'est là un genre d'hospitalité que nous avons retrouvé depuis, en Belgique, en Suisse, et même en Angleterre.

Le lendemain, quand on releva les cadavres, on trouva sur Charpentier un carnet et un crayon, et sur Denis Dussoubs une lettre. Lettre à une femme. Cela aime, ces cœurs stoïques.

Le 1[er] décembre, Denis Dussoubs commençait cette lettre. Il ne l'a pas achevée. La voici :

« Ma chère Maria,

« Avez-vous éprouvé ce doux mal d'avoir le regret de ce qui vous regrette ? Pour moi, depuis que je vous ai quittée, je n'ai pas eu d'autre peine que de penser à vous. Ma peine elle-même avait quelque chose de doux et de tendre, et, quoique j'en fusse troublé, j'étais heureux cependant de ressentir au fond de mon cœur combien je vous aimais par le regret que vous me coûtiez. Pourquoi sommes-nous séparés ? Pourquoi ai-je été forcé de vous fuir ? Nous étions si heureux, pourtant ! Lorsque je songe à nos petites soirées si pleines d'abandon, à nos gais entretiens de campagne avec vos sœurs, je me sens pris d'un amer regret. N'est-ce pas que nous nous aimions bien, mon amie ? Nous n'avions pas de secret les uns pour les autres parce que nous n'avions pas le besoin d'en avoir, et de nos lèvres sortait la pensée de nos cœurs sans que nous songeassions à en rien retenir.

« Dieu nous a ravi tous ces biens, mais rien ne me consolera de les avoir perdus; ne déplorez-vous pas comme moi les maux de l'absence ?

« Combien peu souvent nous voyons ceux que nous aimons ! Les circonstances nous éloignent d'eux et notre âme tourmentée et attirée en dehors de nous vit dans un perpétuel déchirement. J'éprouve ce mal de l'absence. Je me transporte dans les lieux où vous êtes, je suis des yeux votre travail, ou j'écoute vos paroles, assis auprès de vous et cherchant à deviner le mot que vous allez dire; vos sœurs cousent à nos côtés. Songes vains... illusions d'un moment... Ma main cherche votre main; où êtes-vous, ma bien-aimée ?

« Ma vie est un exil. Loin de ceux que j'aime et dont je suis aimé, mon cœur les appelle et se consume dans ses regrets. Non, je n'aime pas les grandes villes et leur bruit, villes peuplées d'étrangers, où personne ne vous connaît et où vous ne connaissez personne, où chacun se heurte et se coudoie sans échanger jamais un sourire. — Mais j'aime nos campagnes tranquilles, la paix du foyer et la voix des amis qui vous caressent. Jusqu'à présent, j'ai toujours vécu en contradiction avec ma nature; mon sang bouillant, ma nature ennemie de l'injustice, le spectacle de misères imméritées m'ont jeté dans une lutte dont je ne prévois pas l'issue, lutte dans laquelle je veux rester sans peur et sans reproche jusqu'à la fin, mais qui me brise chaque jour et consume ma vie.

« Je vous dis à vous, mon amie bien-aimée, les secrètes misères de mon cœur; non, je n'ai pas à rougir de ce que ma main vient d'écrire, mais mon cœur est malade et souffrant et je te le dis à toi. Je souffre... Je vou-

IMPRIMERIE NATIONALE.

drais effacer ces lignes, mais pourquoi? Pourraient-elles vous offenser? et que contiennent-elles de blessant pour mon amie? Ne connais-je pas votre affection et ne sais-je pas que vous m'aimez? Oui, vous ne m'avez pas trompé, je n'ai pas embrassé une bouche menteuse; lorsque assise sur mes genoux je m'endormais au charme de vos paroles, je vous ai crue. Je voudrais me rattacher à une barre de fer brûlant; l'ennui me ronge et me dévore. J'éprouve comme une fureur de ressaisir la vie. Est-ce Paris qui me produit cet effet? Je voudrais toujours être aux lieux où je ne suis pas. Je vis ici dans une complète solitude. Je vous crois, Maria...

....

.... »

Le carnet de Charpentier ne contenait rien que ce vers qu'il avait écrit dans l'obscurité au pied de la barricade pendant que Denis Dussoubs parlait :

Admonet et magna testatur voce per umbras.

V

AUTRES CHOSES NOIRES.

Yvan avait revu Conneau. Il nous confirma le détail précisé dans le billet d'Alexandre Dumas à Bocage. Avec le fait nous eûmes les noms. Le 3 décembre, chez M. Abbatucci, rue Caumartin, n° 31, en présence du docteur Conneau et de Piétri, un corse, né à Vezzani, nommé Jacques-François Criscelli[1], homme attaché au service personnel et secret de Louis Bonaparte, avait reçu de la bouche de Piétri l'offre de vingt-cinq mille francs «pour prendre ou tuer Victor Hugo». Il avait accepté, et dit : — C'est bon, si je suis seul. Mais si nous sommes deux?...

Piétri avait répondu :

— Ce sera cinquante mille francs.

Cette communication, accompagnée de prières instantes, m'avait été faite par Yvan, rue du Mont-Thabor, pendant que nous étions encore chez Dupont White.

Cela dit, je continue le récit.

Le massacre du 4 ne produisit tout son effet que le lendemain 5; l'impulsion donnée par nous à la résistance dura encore quelques heures, et, à la nuit tombante, dans le pâté de maisons compris de la rue du Petit-Carreau à la rue du Temple, on se battit. Les barricades Pagevin, Neuve-Saint-Eustache, Montorgueil, Rambuteau, Beaubourg, Transnonain, furent vaillantes; il y eut là un enchevêtrement de rues et de carrefours impénétrable, barricadé par le peuple, cerné par l'armée.

L'assaut fut inexorable et acharné.

La barricade de la rue Montorgueil fut une de celles qui tinrent le plus longtemps. Il fallut un bataillon et du canon pour l'emporter. Au dernier moment, elle n'était plus défendue que par trois hommes, deux commis de magasin et un limonadier d'une rue voisine. Quand l'assaut fut donné, la nuit était épaisse, les trois combattants s'échappèrent. Mais ils étaient cernés. Pas d'issue. Pas une porte ouverte. Ils escaladèrent la grille du passage Verdeau, comme Jeanty Sarre et Charpentier passage du Saumon, sautèrent par-dessus et s'enfuirent dans le passage. Mais l'autre grille était fermée, et, comme à Jeanty Sarre et à Charpentier, le temps leur manquait pour l'escalader. D'ailleurs ils entendaient les soldats venir des deux côtés. Il y avait

[1] C'est ce même Criscelli qui, plus tard, à Vaugirard, rue de Trancy, tua, par mission spéciale du préfet de police, un nommé Kelch, «soupçonné de tramer l'assassinat de l'empereur».

dans un recoin à l'entrée du passage quelques planches qui servaient à la fermeture d'une échoppe et que l'échoppier avait l'habitude de déposer là. Ils se blottirent sous ces planches.

Les soldats qui avaient pris la barricade, après avoir fouillé les rues, songèrent à fouiller le passage. Ils escaladèrent les grilles, eux aussi, cherchèrent partout avec des lanternes, et ne trouvèrent rien. Ils s'en allaient, quand l'un d'eux aperçut sous les planches le pied d'un des trois malheureux qui dépassait le bord.

On les tua tous trois sur place à coups de bayonnette.

Ils criaient : — Tuez-nous tout de suite! Fusillez-nous! Ne nous faites pas languir.

Les marchands des boutiques voisines entendaient ces cris, mais n'osaient ouvrir leurs portes ni leurs fenêtres, de peur, disait l'un d'eux le lendemain, *qu'on ne leur en fît autant.*

L'exécution terminée, les bourreaux laissèrent les trois victimes gisantes dans une mare de sang sur le pavé du passage. L'un de ces malheureux n'expira que le lendemain à huit heures du matin.

Personne n'avait osé demander grâce; personne n'osa porter secours. On le laissa mourir là.

Un des combattants de la barricade de la rue Beaubourg eut moins de malheur.

On le poursuivait. Il se jeta dans un escalier, gagna un toit, et de là un couloir qui se trouva être le corridor d'en haut d'un hôtel garni. Une clef était à une porte. Il ouvrit hardiment et se trouva face à face avec un homme qui allait se coucher. C'était un voyageur fatigué qui était arrivé le soir même à cet hôtel. Le fugitif dit au voyageur : — Je suis perdu, sauvez-moi! et lui expliqua la chose en trois mots. Le voyageur lui dit : — Déshabillez-vous et couchez-vous dans mon lit. Puis il alluma un cigare et se mit à fumer paisiblement. Comme l'homme de la barricade venait de se coucher, on frappa à la porte. C'étaient les soldats qui fouillaient la maison. Aux questions qu'ils lui firent, le voyageur montra le lit et dit : — Nous ne sommes que deux ici. Nous sommes arrivés tantôt. Je fume mon cigare, et mon frère dort. Le garçon d'hôtel, questionné, confirma les dires du voyageur, les soldats s'en allèrent, et personne ne fut fusillé.

Disons-le, les soldats victorieux tuèrent moins que la veille. On ne massacra pas tout dans les barricades prises. L'ordre avait été donné ce jour-là de faire des prisonniers. On put croire même à une certaine humanité. Qu'était cette humanité? Nous l'allons voir.

A onze heures du soir, tout était fini.

On arrêta tous ceux qu'on trouva dans les rues cernées, combattants ou non, on fit ouvrir les cabarets et les cafés, on fouilla force maisons; on prit tous les hommes qu'on y trouva, ne laissant que les femmes et les enfants. Deux régiments formés en carré emmenèrent pêle-mêle tous ces prisonniers. On les conduisit aux Tuileries, et on les enferma dans la vaste cave située sous la terrasse du bord de l'eau.

En entrant dans cette cave, les prisonniers se sentirent rassurés. Ils se rappelèrent qu'en juin 1848 les insurgés avaient été renfermés là en grand nombre et plus tard transportés. Ils se dirent qu'eux aussi, sans doute, ils seraient transportés ou traduits devant les conseils de guerre, et qu'ils avaient du temps devant eux.

Ils avaient soif. Beaucoup d'entre eux se battaient depuis le matin, et rien ne rend la bouche aride comme de déchirer des cartouches. Ils demandèrent à boire. On leur apporta trois cruches d'eau.

Une sorte de sécurité leur vint tout à coup. Il y avait parmi eux d'anciens transportés de juin qui avaient déjà été dans cette cave et qui leur dirent : — En juin on n'a pas eu tant d'humanité. On nous a laissés trois jours et trois nuits sans boire ni manger.

Quelques-uns s'enveloppèrent dans leurs paletots ou leurs cabans, se couchèrent et s'endormirent. A une heure après minuit un grand bruit se fit au dehors, des soldats portant des torches parurent dans les caves, les prisonniers qui dormaient se réveillèrent en sursaut, un officier leur cria de se lever.

On les fit sortir pêle-mêle comme ils étaient entrés. A mesure qu'ils sortaient, on les accouplait deux par deux au hasard, et un sergent les comptait à haute voix. On ne leur demandait ni leurs noms, ni leurs professions, ni leurs familles, ni qui ils étaient, ni d'où ils venaient; on se contentait du chiffre. Le chiffre suffisait pour ce qu'on allait faire.

On en compta ainsi trois cent trente-sept. Une fois comptés, on les fit ranger en colonne serrée, toujours deux par deux et se tenant par le bras. Ils n'étaient pas liés, mais des deux côtés de la colonne, à droite et à gauche, ils avaient trois files de soldats emboîtant le pas, et fusils chargés, un bataillon en tête, un bataillon en queue. Ils se mirent en marche serrés et enveloppés par cet encadrement mouvant de bayonnettes.

Au moment où la colonne s'ébranla, un jeune étudiant en droit, un blond et pâle alsacien de vingt ans, qui était dans leurs rangs, demanda à un capitaine qui marchait près de lui l'épée nue :

— Où allons-nous?

L'officier ne répondit pas.

Sortis des Tuileries, ils tournèrent à droite et suivirent le quai jusqu'au

pont de la Concorde. Ils traversèrent le pont de la Concorde et prirent encore à droite. Ils passèrent ainsi devant l'esplanade des Invalides et atteignirent le quai désert du Gros-Caillou.

Ils étaient, nous venons de le dire, trois cent trente-sept, et, comme ils allaient deux par deux, il y en avait un, le dernier, qui marchait seul. C'était un des plus hardis combattants de la rue Pagevin, ami de Lecomte *minor*. Le hasard fit que le sergent qui était placé en serre-file à côté de lui était « son pays ». En passant devant un réverbère il se reconnurent. Ils échangèrent rapidement quelques paroles à voix basse.

— Où allons-nous? dit le prisonnier.

— A l'École militaire, répondit le sergent. Et il ajouta : — Ah! mon pauvre garçon!

Puis il se tint à distance du prisonnier.

Comme la colonne finissait là, il y avait un certain intervalle entre le dernier rang des soldats qui faisaient la haie et le premier rang du peloton qui fermait le cortège.

Comme ils arrivaient à ce boulevard désert du Gros-Caillou dont nous venons de parler, le sergent se rapprocha vivement du prisonnier et lui dit vite et bas :

— On n'y voit pas clair. C'est un endroit noir. A gauche il y a des arbres. Gagne au large!

— Mais, dit le prisonnier, on va tirer sur moi.

— On te manquera.

— Mais si l'on me tue?

— Ce ne sera pas pire que ce qui t'attend.

Le prisonnier comprit, serra la main du sergent, et, profitant de l'intervalle entre la haie et l'arrière-garde, d'un bond il se jeta hors de la colonne et se perdit dans l'obscurité sous les arbres.

— Un qui se sauve! cria l'officier qui commandait le dernier peloton. Halte! Feu!

La colonne s'arrêta. Le peloton d'arrière-garde fit feu au hasard dans la direction que le fuyard avait prise, et, comme le sergent l'avait prévu, le manqua. En quelques instants l'évadé avait atteint les rues qui avoisinent la manufacture des tabacs et s'y était enfoncé. On ne le poursuivit pas. On avait une besogne plus pressée.

Et d'ailleurs, la débandade eût pu se mettre dans les rangs, et pour en reprendre un on risquait de faire échapper les trois cent trente-six.

La colonne continua son chemin. Arrivés au pont d'Iéna, on tourna à gauche, et l'on entra dans le Champ de Mars.

Là on les fusilla tous.

Ces trois cent trente-six cadavres furent du nombre de ceux qu'on porta au cimetière Montmartre, et qu'on y enterra la tête dehors.

De cette façon leurs familles purent les reconnaître. On sut qui ils étaient, après les avoir tués.

Il y avait dans ces trois cent trente-six victimes beaucoup de combattants des barricades des rues Pagevin et Rambuteau, de la rue Neuve-Saint-Eustache et de la Porte Saint-Denis. Il y avait aussi une centaine de passants qu'on avait pris là parce qu'ils y étaient et sans savoir pourquoi.

Au reste, disons-le tout de suite, les exécutions en masse, à partir du 3, se renouvelèrent presque toutes les nuits. C'était parfois au Champ de Mars, parfois à la préfecture de police, quelquefois dans les deux endroits à la fois.

Quand les prisons étaient pleines, M. de Maupas disait : — Fusillez! Les fusillades de la préfecture se faisaient tantôt dans la cour, tantôt rue de Jérusalem. Les malheureux qu'on fusillait étaient adossés au mur qui porte les affiches de spectacle. On avait choisi cet endroit parce qu'il touche à l'égout et que le sang y coulait tout de suite, et laissait moins de traces. Le vendredi 5, on fusilla près de cet égout de la rue de Jérusalem cent cinquante prisonniers. Quelqu'un[1] me disait : — Le lendemain matin, j'ai passé là, on m'a montré l'endroit, j'ai fouillé entre les pavés avec la pointe de ma botte et j'ai remué la boue. J'ai trouvé le sang.

Ce mot est toute l'histoire du coup d'État et sera toute l'histoire de Louis Bonaparte. Remuez cette boue, vous trouverez le sang.

Que ceci donc soit acquis à l'histoire :

Le massacre du boulevard eut ce prolongement infâme, les exécutions secrètes. Le coup d'État, après avoir été sauvage, redevint mystérieux. Il passa du meurtre effronté en plein jour au meurtre masqué, la nuit.

Les témoignages abondent.

Esquiros, caché au Gros-Caillou, entendait toutes les nuits les fusillades du Champ de Mars.

Chambolle, à Mazas, la deuxième nuit de son arrivée, entendit, de minuit à cinq heures du matin, de telles décharges qu'il crut la prison attaquée.

Comme Montferrier, Desmoulins constata le sang entre les pavés dans la rue de Jérusalem.

Le lieutenant-colonel Caillaud, de l'ancienne garde républicaine, passe sur le Pont-Neuf, il voit des sergents de ville, le mousqueton à l'épaule, viser les passants; il leur dit : — Vous déshonorez l'uniforme. On l'arrête.

[1] Le marquis Sarrazin de Montferrier, parent de mon frère aîné. Je puis le nommer aujourd'hui.

On le fouille. Un sergent de ville lui dit : — Si nous trouvons une cartouche sur vous, nous vous fusillons. On ne trouve rien. On le mène à la préfecture de police, on l'enferme au dépôt. Le directeur du dépôt vient et lui dit : — Colonel, je vous connais bien. Ne vous plaignez pas d'être ici. Vous êtes confié à ma garde. Félicitez-vous-en. Voyez-vous, je suis de la maison, je vais et je viens, je vois, j'entends, je sais ce qui se passe, je sais ce qui se dit, je devine ce qui ne se dit pas. J'entends de certains bruits la nuit, je vois de certaines traces le matin. Moi, je ne suis pas méchant. Je vous garde, je vous escamote. Dans ce moment-ci, soyez content d'être avec moi. Si vous n'étiez pas ici, vous seriez sous terre.

Un ancien magistrat, le beau-frère du général Le Flô, cause, sur le pont de la Concorde, devant le perron de la Chambre, avec des officiers; des gens de police l'accostent : — Vous embauchez l'armée. Il se récrie, on le jette dans un fiacre et on le mène à la préfecture de police. Au moment d'arriver, il voit passer sur le quai un homme en blouse et en casquette, jeune, poussé à coups de crosse par trois gardes municipaux. A la coupure du parapet, un garde lui crie : — Entre là. L'homme entre. Deux gardes le fusillent dans le dos. Il tombe. Le troisième garde l'achève d'un coup de fusil dans l'oreille.

Le 13, les massacres n'étaient pas encore finis. Le matin de ce jour-là, au crépuscule, un passant solitaire qui longeait la rue Saint-Honoré vit cheminer entre deux haies de cavaliers trois fourgons pesamment chargés. On pouvait suivre ces fourgons à la trace du sang qui en tombait. Ils venaient du Champ de Mars et allaient au cimetière Montmartre. Ils étaient pleins de cadavres.

VI

LA COMMISSION CONSULTATIVE.

Tout danger étant passé, tout scrupule disparut. Les gens prudents et sages purent avouer le coup d'État. On se laissa afficher.

Voici l'affiche :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS,

Le Président de la République,

Voulant jusqu'à la réorganisation du Corps législatif et du conseil d'État s'entourer d'hommes qui jouissent à juste titre de l'estime et de la confiance du pays,

A formé une commission consultative composée de MM.

Abbatucci, ancien conseiller à la cour de cassation (du Loiret).

Le général Achard (de la Moselle).

André (Ernest) [de la Seine].

André (de la Charente).

D'Argout, gouverneur de la Banque, ancien ministre.

Le général Arrighi de Padoue (de la Corse).

Le général de Bar (de la Seine).

Le général Baraguey d'Hilliers (du Doubs).

Barbaroux, ancien procureur général (de la Réunion).

Baroche, ancien ministre de l'intérieur et des affaires étrangères, vice-président de la commission (de la Charente-Inférieure).

Barrot (Ferdinand), ancien ministre (de la Seine).

Barthe, ancien ministre, premier président de la cour des comptes.

Bataille (de la Haute-Vienne).

Bavoux (Évariste) [de Seine-et-Marne].

De Beaumont (de la Somme).

Bérard (de Lot-et-Garonne).

Berger, préfet de la Seine (du Puy-de-Dôme).

Bertrand (de l'Yonne).

Bidault (du Cher).

Bigrel (des Côtes-du-Nord).

Billault, avocat.
Bineau, ancien ministre (de Maine-et-Loire).
Boinvilliers, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats (de la Seine).
Bonjean, avocat général à la cour de cassation (de la Drôme).
Boulatignier.
Bourbousson (du Vaucluse).
Bréhier (de la Manche).
De Cambacérès (Hubert).
De Cambacérès (de l'Aisne).
Carlier, ancien préfet de police.
De Casabianca, ancien ministre (de la Corse).
Le général de Castellane, commandant supérieur à Lyon.
De Caulaincourt (du Calvados).
Le vice-amiral Cécille (de la Seine-Inférieure).
Chadenet (de la Meuse).
Charlemagne (de l'Indre).
Chassaigne-Goyon (du Puy-de-Dôme).
Le général de Chasseloup-Laubat (Seine-Inférieure).
Prosper de Chasseloup-Laubat (Charente-Inférieure).
Chaix d'Est-Ange, avocat à Paris (de la Marne).
De Chazeilles, maire de Clermont-Ferrand (du Puy-de-Dôme).
Collas (de la Gironde).
De Crouseilhes, ancien conseiller à la cour de cassation, ancien ministre (des Basses-Pyrénées).
Curial (de l'Orne).
De Cuverville (des Côtes-du-Nord).
Dabeaux (de la Haute-Garonne).
Dariste (des Basses-Pyrénées).
Daviel, ancien ministre.
Delacoste, ancien commissaire général du Rhône.
Delajus (de la Charente-Inférieure).
Delavau (de l'Indre).
Deltheil (du Lot).
Denjoy (de la Gironde).
Desjobert (de la Seine-Inférieure).
Desmaroux (de l'Allier).
Drouyn de Lhuys, ancien ministre (de Seine-et-Marne).
Théodore Ducos, ministre de la marine et des colonies (de la Seine).
Dumas (de l'Institut), ancien ministre (du Nord).
Charles Dupin, de l'Institut (de la Seine-Inférieure).

Le général Durrieu (des Landes).
Maurice Duval, ancien préfet.
Eschassériaux (de la Charente-Inférieure).
Le maréchal Exelmans, grand chancelier de la Légion d'honneur.
Ferdinand Favre (de la Loire-Inférieure).
Le général de Flahaut, ancien ambassadeur.
Fortoul, ministre de l'instruction publique (des Basses-Alpes).
Achille Fould, ministre des finances (de la Seine).
De Fourment (de la Somme).
Fouquier d'Hérouël (de l'Aisne).
Frémy (de l'Yonne).
Furtado (de la Seine).
Gasc (de la Haute-Garonne).
Gaslonde (de la Manche).
De Gasparin, ancien ministre.
Ernest de Girardin (de la Charente).
Augustin Giraud (de Maine-et-Loire).
Charles Giraud, de l'Institut, membre du conseil de l'instruction publique, ancien ministre.
Godelle (de l'Aisne).
Goulhot de Saint-Germain (de la Manche).
Le général de Grammont (de la Loire).
De Grammont (de la Haute-Saône).
De Greslan (de la Réunion).
Le général de Grouchy (de la Gironde).
Hallez Claparède (du Bas-Rhin).
Le général d'Hautpoul, ancien ministre (de l'Aude).
Hébert (de l'Aisne).
De Heeckeren (du Haut-Rhin).
D'Hérambault (du Pas-de-Calais).
Hermann.
Heurtier (de la Loire).
Le général Husson (de l'Aube).
Janvier (de Tarn-et-Garonne).
Lacaze (des Hautes-Pyrénées).
Lacrosse, ancien ministre (du Finistère).
Ladoucette (de la Moselle).
Frédéric de Lagrange (du Gers).
De Lagrange (de la Gironde).
Le général de La Hitte, ancien ministre.

Delangle, ancien procureur général.
Lanquetin, président de la commission municipale.
De La Riboissière (d'Ille-et-Vilaine).
Le général de La Woestine.
Lebeuf (de Seine-et-Marne).
Le général Lebreton (de l'Eure-et-Loir).
Le Comte (de l'Yonne).
Le Conte (des Côtes-du-Nord).
Lefebvre-Duruflé, ministre du commerce (de l'Eure).
Lélut (de la Haute-Saône).
Lemarois (de la Manche).
Lemercier (de la Charente).
Lequien (du Pas-de-Calais).
Lestiboudois (du Nord).
Levavasseur (de la Seine-Inférieure).
Le Verrier (de la Manche).
Lezay de Marnésia (de Loir-et-Cher).
Le général Magnan, commandant en chef de l'armée de Paris.
Magne, ministre des travaux publics (de la Dordogne).
Edmond Maigne (de la Dordogne).
Marchant (du Nord).
Mathieu-Bodet, avocat à la cour de cassation.
De Maupas, préfet de police.
De Mérode (du Nord).
Mesnard, président de chambre à la cour de cassation.
Meynadier, ancien préfet (de la Lozère).
De Montalembert (du Doubs).
De Morny (du Puy-de-Dôme).
De Mortemart (de la Seine-Inférieure).
De Mouchy (de l'Oise).
De Moustiers (du Doubs).
Lucien Murat (du Lot).
Le général d'Ornano (d'Indre-et-Loire).
Pepin Lehalleur (de Seine-et-Marne).
Joseph Périer, régent de la Banque.
De Persigny (du Nord).
Plichon, maire d'Arras (du Pas-de-Calais).
Portalis, premier président à la cour de cassation.
Pongérard, maire de Rennes (d'Ille-et-Vilaine).
Le général de Préval.

De Rancé (de l'Algérie).

Le général Randon, ancien ministre, gouverneur général de l'Algérie.

Le général Regnault de Saint-Jean-d'Angély, ancien ministre (de la Charente-Inférieure).

Renouard de Bussière (du Bas-Rhin).

Renouard (de la Lozère).

Le général Rogé.

Rouher, garde des sceaux, ministre de la justice (du Puy-de-Dôme).

De Royer, ancien ministre, procureur général à la cour d'appel de Paris.

Le général de Saint-Arnaud, ministre de la guerre.

De Saint-Arnaud, avocat à la cour d'appel de Paris.

De Salis (de la Moselle).

Sapey (de l'Isère).

Schneider, ancien ministre.

De Ségur d'Aguesseau (des Hautes-Pyrénées).

Seydoux (du Nord).

Amédée Thayer.

Thieullen (des Côtes-du-Nord).

De Thorigny, ancien ministre.

Toupot de Bévaux (de la Haute-Marne).

Tourangin, ancien préfet.

Troplong, premier président de la cour d'appel.

De Turgot, ministre des affaires étrangères.

Vaillant, maréchal de France.

Vaïsse, ancien ministre (du Nord).

De Vandeul (de la Haute-Marne).

Le général Vast-Vimeux (de la Charente-Inférieure).

Vauchelle, maire de Versailles.

Viard (de la Meurthe).

Vieillard (de la Manche).

Vuillefroy.

Vuitry, sous-secrétaire d'état au ministère des finances.

De Wagram.

Le président de la République,

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Le ministre de l'intérieur,

DE MORNY.

On retrouve dans cette liste le nom de Bourbousson.

Il eût été fâcheux que ce nom se perdît.

En même temps que cette affiche parut la protestation de M. Daru, ainsi conçue :

« J'adhère aux actes faits par l'Assemblée nationale à la mairie du xe arrondissement le 2 décembre 1851, et auxquels j'ai été empêché, par la violence, de participer.

« Daru. »

Quelques-uns de ces membres de la commission consultative sortaient de Mazas ou du Mont Valérien. Ils avaient été en cellule vingt-quatre heures, puis relâchés.

On voit que ces législateurs gardèrent peu rancune à l'homme qui leur avait fait subir cette désagréable dégustation de la loi.

Plusieurs des personnages insérés dans cette collection n'avaient d'autre renommée que le bruit que faisaient leurs dettes, criant autour d'eux. Tel avait fait deux fois banqueroute; mais on ajoutait cette circonstance atténuante : *pas sous son nom.* Tel autre, qui était d'une compagnie lettrée ou savante, passait pour vendre sa voix. Tel autre, joli, élégant, à la mode, brossé, verni, doré, brodé, entretenu par une femme, vivait dans une espèce de saleté d'âme.

Ces gens-là adhéraient sans trop d'hésitation à l'acte qui sauvait la société.

Quelques autres, parmi ceux qui composent cette mosaïque, n'avaient aucune passion politique et ne consentirent à figurer sur cette liste qu'afin de garder leurs places et leurs traitements; ils furent sous l'empire ce qu'ils étaient avant l'empire, des neutres; et ils continuèrent, pendant les dix-neuf années du règne, à exercer leurs fonctions militaires, judiciaires ou administratives, innocemment, entourés de la juste considération due aux imbéciles inoffensifs.

D'autres étaient réellement des hommes politiques, de la docte école qui commence à Guizot et ne finit pas à Parieu, graves médecins de l'ordre social qui rassurent le bourgeois effaré et qui conservent les choses mortes :

> — Perdrai-je l'œil ? lui dit messer Pancrace.
> — Non, mon ami, je le tiens dans ma main.

Il y avait, dans ce quasi-conseil d'État, bon nombre d'hommes de police, genre alors estimé, — Carlier, Piétri, Maupas, etc.

Peu après le 2 décembre, sous le nom de commissions mixtes, la police se substitua à la justice, rendit des arrêts, prononça des condamnations, viola judiciairement toutes les lois, sans que la magistrature régulière fît le moindre obstacle à cette magistrature incorrecte; la justice laissa faire la police, avec le regard satisfait d'un attelage relayé.

Quelques-uns des hommes inscrits sur la liste de cette commission refusèrent : Léon Faucher, Goulard, Mortemart, Frédéric Granier, Marchant, Maillard, Paravey, Beugnot. Les journaux reçurent l'ordre de ne point publier ces refus.

M. Beugnot mit sur sa carte : — *Le comte Beugnot, qui n'est pas de la commission consultative.*

M. Joseph Périer s'en alla de coin de rue en coin de rue, un crayon à la main, raturant son nom sur les affiches et disant : — *Je reprends mon nom où je le retrouve.*

Le général Baraguey d'Hilliers ne refusa pas. Brave soldat pourtant; il avait perdu un bras dans la guerre de Russie. Il a été plus tard maréchal de France; il eût mérité de ne pas l'être par Louis Bonaparte. Il ne semblait pas qu'il dût finir ainsi. Dans les derniers jours de novembre, le général Baraguey d'Hilliers, assis dans un grand fauteuil devant la haute cheminée de la salle des conférences de l'Assemblée nationale, se chauffait; quelqu'un, un de ses collègues, celui qui écrit ces lignes, vint s'asseoir près de lui, de l'autre côté de la cheminée. Ils ne se parlèrent pas, étant, l'un de la droite, l'autre de la gauche; mais M. Piscatory entra, il était un peu de la droite et un peu de la gauche. Il interpella Baraguey d'Hilliers. — Eh bien, général, savez-vous ce qu'on dit?

— Quoi?

— Que le président va un de ces jours nous fermer la porte au nez.

Le général Baraguey d'Hilliers répondit, et j'entendis la réponse :

— *Si monsieur Bonaparte nous ferme la porte de l'Assemblée, la France nous la rouvrira à deux battants.*

Louis Bonaparte eut un moment l'idée d'intituler cette commission *Commission exécutive.* — *Non*, lui dit Morny, *c'est leur supposer du courage. Ils voudront bien être souteneurs; ils ne voudront pas être proscripteurs.*

Le général Rullière fut destitué pour avoir blâmé l'obéissance passive de l'armée.

Délivrons-nous tout de suite d'un détail. Quelques jours après le 4 décembre, Emmanuel Arago rencontra, faubourg Saint-Honoré, M. Dupin qui remontait la rue.

— Tiens, dit Arago, est-ce que vous allez à l'Élysée?

M. Dupin répondit : — *Je ne vais jamais au b.....*

Il y alla.

M. Dupin, on s'en souvient, fut nommé procureur général près la cour de cassation.

VII

L'AUTRE LISTE.

En regard de la liste des adhérents, il convient de placer la liste des proscrits. De cette façon on peut voir d'un coup d'œil les deux versants du coup d'État.

DÉCRET.

Article premier. — Sont expulsés du territoire français, de celui de l'Algérie et de celui des colonies, pour cause de sûreté générale, les anciens représentants à l'Assemblée dont les noms suivent :

Edmond Valentin.
Paul Racouchot.
Agricol Perdiguier.
Eugène Cholat.
Louis Latrade.
Michel Renaud.
Joseph Benoît (du Rhône).
Joseph Burgard.
Jean Colfavru.
Joseph Faure (du Rhône).
Pierre-Charles Gambon.
Charles Lagrange.
Martin Nadaud.
Barthélemy Terrier.
Victor Hugo.
Cassal.
Signard.
Viguier.
Charrassin.
Bandsept.
Savoye.
Joly.
Combier.
Boysset.
Duché.
Ennery.

Guilgot.
Hochstuhl.
Michot-Boutet.
Baune.
Berthelon.
Schœlcher.
De Flotte.
Joigneaux.
Laboulaye.
Bruys.
Esquiros.
Madier de Montjau.
Noël Parfait.
Émile Péan.
Pelletier.
Raspail.
Théodore Bac.
Bancel.
Belin (Drôme).
Besse.
Bourzat.
Brives.
Chavoix.
Clément Dulac.
Dupont de Bussac.
Gaston Dussoubs.
Guiter.
Lafon.
Lamarque.
Pierre Lefranc.
Jules Leroux.
Francisque Maigne.
Malardier.
Mathieu (de la Drôme).
Millotte.
Roselli-Mollet.
Charras.
Saint-Ferréol.
Sommier.
Testelin (Nord).

IMPRIMERIE NATIONALE.

ART. 2. — Dans le cas où, contrairement au présent décret, l'un des individus désignés en l'article 1er rentrerait sur les territoires qui lui sont interdits, il pourra être déporté, par mesure de sûreté générale.

Fait au palais des Tuileries, le conseil des ministres entendu, le 9 janvier 1852.

LOUIS BONAPARTE.

Le ministre de l'intérieur,

DE MORNY.

Il y eut en outre une liste d'*éloignés* où figuraient Edgar Quinet, Victor Chauffour, le général Laidet, Pascal Duprat, Versigny, Antony Thouret, Thiers, Girardin, et Rémusat. Quatre représentants, Mathé, Greppo, Marc Dufraisse et Richardet, furent ajoutés à la liste ou *expulsés*. Le représentant Miot fut réservé aux tortures des casemates d'Afrique. Ainsi, en dehors des massacres, la victoire du coup d'État se solda par ces chiffres : quatrevingt-huit représentants proscrits, un tué.

Je déjeunais habituellement à Bruxelles dans un café appelé le café des Mille-Colonnes et que fréquentaient les proscrits. Le 10 janvier, j'avais invité à déjeuner Michel (de Bourges), et nous étions assis à la même table. Le garçon m'apporta le *Moniteur français*; j'y jetai un coup d'œil.

— Ah! dis-je, c'est la liste de proscription. Je la parcourus du regard, et je dis à Michel (de Bourges) : — *J'ai à vous annoncer une mauvaise nouvelle.* — Michel (de Bourges) devint pâle. J'ajoutai : — *Vous n'êtes pas sur la liste.* — Son visage rayonna.

Michel (de Bourges), si vaillant devant la mort, était faible devant l'exil.

VIII

DAVID D'ANGERS.

Brutalités et férocités mêlées. Le grand statuaire David d'Angers fut arrêté chez lui, rue d'Assas, n° 16; le commissaire de police, en entrant, lui demanda :

— Avez-vous des armes chez vous?

— Oui, dit David. Pour me défendre.

Et il ajouta :

— Si j'avais affaire à des gens civilisés.

— Où sont ces armes? reprit le commissaire. Voyons-les.

David lui montra son atelier plein de chefs-d'œuvre.

On le mit dans un fiacre, et on le conduisit au dépôt de la préfecture de police.

Il y a là place pour cent vingt détenus. Ils étaient sept cents. David était, lui douzième, dans un cachot pour deux. Pas de jour ni d'air. Un soupirail étroit au-dessus de leur tête. Un affreux baquet dans un coin, commun à tous, couvert, mais non fermé, d'un couvercle de bois. A midi on apportait la soupe. *Une espèce d'eau puante et chaude,* me disait David. Ils se tenaient debout contre le mur et piétinaient sur les matelas qu'on avait jetés à terre, n'ayant pas de place pour s'y coucher. A la fin pourtant il se serrèrent tant les uns contre les autres qu'ils parvinrent à s'étendre tout de leur long. On leur avait jeté des couvertures. Quelques-uns dormaient. Au petit jour, les verrous grinçaient, la porte s'ouvrait, le gardien criait : — Levez-vous! Ils passaient dans le couloir voisin; le gardien enlevait les matelas, jetait quelques seaux d'eau sur le pavé, épongeait tant bien que mal, rapportait les matelas sur la dalle humide, et leur disait : Rentrez. On les verrouillait jusqu'au lendemain matin. De temps en temps on amenait une centaine de nouveaux détenus et l'on en venait chercher une centaine d'anciens (ceux qui étaient là depuis deux ou trois jours). Que devenaient-ils? La nuit, de leur cachot, les prisonniers entendaient des détonations, et les passants, le matin, voyaient, nous l'avons dit, des mares de sang dans la cour de la préfecture.

L'appel des sortants se faisait par ordre alphabétique.

Un jour on appela David d'Angers. David prit son paquet et se disposait à partir, quand le directeur de la geôle qui semblait veiller sur lui survint tout à coup, et dit vivement : — Restez, monsieur David, restez.

Un matin il vit entrer dans sa cellule Buchez, l'ancien président de l'Assemblée constituante. — Ah! dit David, c'est bien, vous venez visiter les prisonniers. — Je suis prisonnier, dit Buchez.

On voulait exiger de David qu'il partît pour l'Amérique. Il refusa. On se contenta de la Belgique. Le 19 décembre il arriva à Bruxelles. Il vint me voir et me dit : — Je suis logé au Grand-Monarque, rue des Fripiers, n° 89. — Et il ajouta en riant : — Grand monarque. Le roi. Les fripiers. Les royalistes. 89. La Révolution. Le hasard a de l'esprit.

IX

NOTRE DERNIÈRE RÉUNION.

Le 3 tout venait à nous, le 5 tout se retira de nous. Ce fut comme une mer immense qui s'en va. Elle était venue formidable, elle s'en alla sinistre. Sombres marées du peuple.

Et qui eut cette puissance de dire à cet océan : Tu n'iras pas plus loin? Hélas! un pygmée.

Ces retraites d'abîme sont insondables.

L'abîme a peur. De quoi?

De quelque chose de plus profond que lui. Du crime.

Le peuple recula. Il recula le 5, le 6 il disparut.

Il n'y eut plus rien à l'horizon, qu'une sorte de vaste nuit commençante.

Cette nuit a été l'empire.

Nous nous retrouvâmes le 5 ce que nous étions le 2. Seuls.

Mais nous persévérâmes. Notre situation d'âme était ceci : désespérés, oui; découragés, non.

Les mauvaises nouvelles nous arrivaient, comme l'avant-veille les bonnes, coup sur coup. Aubry (du Nord) était à la Conciergerie. Notre éloquent et cher Crémieux était à Mazas. Louis Blanc qui, quoique banni, venait au secours de la France et nous apportait la grande puissance de son nom et de son âme, avait dû, comme Ledru-Rollin, s'arrêter devant la catastrophe du 4. Il n'avait pu dépasser Tournay.

Quant au général Neumayer, il n'avait pas « marché sur Paris », mais il y était venu. Quoi faire? Sa soumission.

Nous n'avions plus d'asile. Le n° 15 de la rue Richelieu était surveillé, le n° 11 de la rue du Mont-Thabor était dénoncé. Nous errions dans Paris, nous retrouvant çà et là, et échangeant quelques mots à voix basse, ne sachant pas où nous coucherions et si nous mangerions, et, parmi ces têtes qui ignoraient quel oreiller elles auraient le soir, il y en avait au moins une qui était mise à prix.

On s'abordait, et voici les choses qu'on se disait :

— Qu'est devenu un tel?

— Il est arrêté.

— Et un tel?

— Mort.

— Et un tel?

— Disparu.

Nous eûmes cependant encore une réunion. Ce fut le 6, chez le représentant Raymond, place de la Madeleine. Nous nous y rencontrâmes presque tous. Je pus y serrer la main d'Edgar Quinet, de Chauffour, de Clément Dulac, de Bancel, de Versigny, d'Émile Péan, et je retrouvai avec plaisir notre énergique et intègre hôte de la rue Blanche, Coppens, et notre courageux collègue Pons-Tande, que nous avions perdu de vue dans la fumée de la bataille. Des fenêtres de la chambre où nous délibérions, on apercevait la place de la Madeleine et les boulevards militairement envahis et couverts d'une troupe farouche et profonde, rangée en bataille, et qui semblait encore faire front à un combat possible. Charamaule arriva.

Il tira de son large caban deux pistolets, les posa sur la table, et dit :

— Tout est fini. Il n'y a plus de faisable et de sage qu'un coup de tête. Je l'offre. Êtes-vous avec moi, Victor Hugo ?

— Oui, répondis-je.

Je ne savais ce qu'il allait dire, mais je savais qu'il ne dirait rien que de grand.

En effet :

— Nous sommes ici, reprit-il, environ cinquante représentants du peuple, encore debout et assemblés. Nous sommes tout ce qui reste de l'Assemblée nationale, du suffrage universel, de la loi, du droit. Demain où serons-nous ? Nous ne savons. Dispersés ou morts. L'heure d'aujourd'hui est à nous ; cette heure passée, nous n'avons plus rien que l'ombre. L'occasion est unique. Profitons-en.

Il s'arrêta, nous regarda fixement de son ferme regard, et reprit :

— Profitons de ce hasard d'être vivants, et d'être ensemble. Le groupe qui est ici, c'est toute la République. Eh bien, toute la République, offrons-la en nos personnes à l'armée, et faisons devant la République reculer l'armée et devant le droit reculer la force. Il faut que dans cette minute suprême un des deux tremble, la force ou le droit ; si le droit ne tremble pas, la force tremblera. Si nous ne tremblons pas, les soldats trembleront. Marchons au crime. Si la loi avance, le crime reculera. Dans tous les cas, nous aurons fait notre devoir. Vivants, nous serons des sauveurs ; morts, nous serons des héros. Voici ce que je propose :

Il se fit un profond silence.

— Mettons nos écharpes et descendons tous processionnellement, deux par deux, dans la place de la Madeleine. Vous voyez bien ce colonel qui est là devant le grand perron, avec son régiment en bataille. Nous irons à lui, et là, devant ses soldats, je le sommerai de se ranger au devoir, et de rendre à la République son régiment. S'il refuse...

Charamaule prit dans ses deux mains ses deux pistolets.

— Je lui brûle la cervelle.

— Charamaule, lui dis-je, je serai à côté de vous.

— Je le savais bien, me dit Charamaule.

Il ajouta :

— Cette explosion réveillera le peuple.

— Mais, s'écrièrent plusieurs, si elle ne le réveille pas?

— Nous mourrons.

— Je suis avec vous, lui dis-je.

Nous nous serrâmes la main.

Mais les objections éclatèrent.

Personne ne tremblait, mais tous examinaient. Ne serait-ce pas une folie? Et une folie inutile? Ne serait-ce pas jouer, sans aucune chance de succès possible, la dernière carte de la République? Quelle fortune pour Bonaparte! écraser d'un coup tout ce qui restait de résistants et de militants! En finir une fois pour toutes. On était vaincu, soit, mais fallait-il ajouter l'anéantissement à la défaite? Aucune chance de succès possible. On ne brûle pas la cervelle à une armée. Faire ce que conseillait Charamaule, ce serait s'ouvrir la tombe, rien de plus. Ce serait un grand suicide, mais ce serait un suicide. Dans de certains cas, n'être que des héros, c'est de l'égoïsme. On a tout de suite fait, on est illustre, on s'en va dans l'histoire; c'est commode. On laisse à d'autres derrière soi le rude labeur de la longue protestation, l'inébranlable résistance de l'exil, la vie amère et dure du vaincu qui continue de combattre la victoire. Une certaine patience fait partie de la politique. Savoir attendre la revanche est quelquefois plus difficile que brusquer le dénouement. Il y a deux courages, la bravoure et la persévérance; le premier est du soldat, le second est du citoyen. Une fin quelconque, même intrépide, ne suffit pas. Se tirer d'affaire par la mort, c'est trop vite fait; ce qu'il faut, ce qui est malaisé, c'est tirer d'affaire la patrie. Non, disaient de très nobles contradicteurs à Charamaule et à moi, cet Aujourd'hui que vous nous proposez, c'est la suppression de Demain; prenez garde, il y a une certaine quantité de désertion dans le suicide...

Le mot « désertion » heurta douloureusement Charamaule. — Soit, dit-il. Je renonce.

Cette scène fut grande, et Quinet, plus tard, dans l'exil, m'en parlait avec une émotion profonde.

On se sépara. On ne se revit plus.

J'étais errant dans la rue. Où coucher? telle était la question. Je pensais que le n° 19 de la rue Richelieu était probablement espionné comme le n° 15. Mais la nuit était froide; je me décidai à rentrer, à tout hasard, dans

cet asile, peut-être dangereux. J'eus raison de m'y confier. J'y soupai d'un morceau de pain, et j'y passai une très bonne nuit. Le lendemain, au point du jour, en m'éveillant, je pensai aux devoirs qui m'attendaient, je songeai que j'allais sortir, et que probablement je ne rentrerais plus dans cette chambre, et je pris un peu du pain qui me restait, et je l'émiettai sur le bord de la fenêtre pour les oiseaux.

X

LE DEVOIR PEUT AVOIR DEUX ASPECTS.

A-t-il été au pouvoir de la gauche, à un moment quelconque, d'empêcher le coup d'État?

Nous ne le pensons pas.

Voici pourtant un fait que nous ne croyons pas devoir passer sous silence.

Le 16 novembre 1851 j'étais rue de la Tour-d'Auvergne, numéro 37, chez moi, dans mon cabinet; il était environ minuit, je travaillais, mon domestique entr'ouvrit la porte.

— Monsieur peut-il recevoir?...

Et il prononça un nom.

— Oui, dis-je.

Quelqu'un[1] entra.

J'entends ne parler qu'avec réserve de cet homme considérable et distingué. Qu'il me suffise d'indiquer qu'il avait le droit de dire, en désignant les Bonaparte : « ma famille ».

On sait que la famille Bonaparte se divisait en deux branches, la famille impériale et la famille privée. La famille impériale avait la tradition de Napoléon, la famille privée avait la tradition de Lucien; nuance qui du reste n'a rien d'absolu.

Mon visiteur nocturne prit l'autre coin de la cheminée.

Il commença par me parler des mémoires d'une très noble et vertueuse femme, la princesse ***[2], sa mère, dont il m'avait confié le manuscrit, en me demandant mon avis sur l'utilité ou la convenance de la publication; ce manuscrit, plein d'intérêt d'ailleurs, avait pour moi cette douceur que l'écriture de la princesse ressemblait à l'écriture de ma mère. Mon visiteur, à qui je le remis, le feuilleta quelques instants, puis, s'interrompant brusquement, il se tourna vers moi et me dit :

— La République est perdue.

Je répondis :

— A peu près.

Il reprit :

— A moins que vous ne la sauviez.

— Moi?

[1] Jérôme Bonaparte. — [2] Amélie de Wurtemberg.

— Vous.

— Comment cela?

— Écoutez-moi.

Alors il m'exposa, avec cette clarté compliquée parfois de paradoxes qui est une des ressources de son très remarquable esprit, la situation à la fois désespérée et forte où nous étions.

Cette situation, que je comprenais comme lui du reste, était ceci :

La droite de l'Assemblée se composait d'environ quatre cents membres, et la gauche d'environ cent quatrevingts. Les quatre cents de la majorité appartenaient par tiers à trois partis, le parti légitimiste, le parti orléaniste et le parti bonapartiste, et en totalité au parti clérical. Les cent quatrevingts de la minorité appartenaient à la République. Cette droite se défiait de cette gauche, et avait pris contre la minorité une précaution. Un comité de vigilance, composé des seize principaux membres de la droite, chargé d'imprimer l'unité à cette trinité de partis, et ayant pour mission de surveiller la gauche, telle était cette précaution. La gauche s'était bornée d'abord à un peu d'ironie, et m'empruntant un mot auquel on attachait alors, à tort du reste, l'idée de décrépitude, avait appelé ces seize commissaires *les burgraves.* Puis de l'ironie passant à la suspicion, la gauche avait fini par créer de son côté, pour diriger la gauche et observer la droite, un comité de seize membres que la droite s'était hâtée de surnommer *les burgraves rouges.* Représailles innocentes. Le résultat, c'est que la droite surveillait la gauche et que la gauche surveillait la droite, et que personne ne surveillait Bonaparte. Deux troupeaux, si inquiets l'un de l'autre qu'ils oubliaient le loup. Pendant ce temps-là, dans la tanière de l'Élysée, Bonaparte travaillait. Le temps que perdait l'Assemblée, majorité et minorité, à se défier d'elle-même, il l'employait. Comme on sent se détacher l'avalanche, on sentait branler dans l'ombre la catastrophe. On épiait l'ennemi, mais on ne se tournait pas du vrai côté. Savoir orienter sa défiance, c'est le secret de la grande politique. L'Assemblée de 1851 n'avait pas cette sagace sûreté de regard; les faits étaient mal en perspective; chacun voyait l'avenir à sa façon, et une sorte de myopie politique aveuglait la gauche comme la droite; on avait peur, mais pas où il fallait; on était en présence d'un mystère, on avait devant soi un guet-apens; mais on le cherchait où il n'était pas, et on ne l'apercevait pas où il était; si bien que ces deux troupeaux, majorité et minorité, se faisaient face effarés; et tandis que les meneurs d'un côté et les guides de l'autre, graves et attentifs, se demandaient avec anxiété ce que pouvait signifier, les uns, le grondement de la gauche, les autres, le bêlement de la droite, ils étaient exposés à sentir brusquement s'abattre sur leurs épaules les quatre griffes du coup d'État.

Mon interlocuteur me dit :

— Vous êtes un des Seize?

— Oui, répondis-je en souriant, *burgrave rouge.*

— Comme moi *prince rouge.*

Et son sourire répondit au mien.

Il reprit :

— Vous avez pleins pouvoirs?

— Oui. Comme les autres.

Et j'ajoutai :

— Pas plus que les autres. Le côté gauche n'a pas de chefs.

Il poursuivit :

— Yon, le commissaire de police de l'Assemblée, est républicain?

— Oui.

— Il obéirait à un ordre signé de vous?

— Peut-être.

— Moi je dis : Sans doute.

Il me regarda fixement.

— Eh bien, faites, cette nuit, arrêter le président.

Ce fut à mon tour de le regarder.

— Que voulez-vous dire?

— Ce que je dis.

Je dois le déclarer, sa parole était nette, ferme et convaincue, et elle m'a laissé, pendant toute cette conversation, et maintenant, et toujours, l'impression d'un accent loyal.

— Arrêter le président! m'écriai-je.

Alors il m'exposa que cette chose extraordinaire était simple, que l'armée était indécise, que dans l'armée les généraux d'Afrique balançaient le président, que la garde nationale était pour l'Assemblée, et dans l'Assemblée pour la gauche, que le colonel Forestier répondait de la 8e légion, le colonel Gressier de la 6e et le colonel Hovyn de la 5e; que, sur un ordre des Seize de la gauche, il y aurait une prise d'armes immédiate, que ma signature suffirait, que si je préférais pourtant réunir le comité dans le plus grand secret, on pourrait attendre au lendemain, que, sur l'ordre du comité des Seize, un bataillon marcherait sur l'Élysée, que l'Élysée ne s'attendait à rien, songeait à l'offensive et non à la défensive, et serait pris à l'improviste, que la troupe ne résisterait pas à la garde nationale, que la chose se ferait sans coup férir, que Vincennes s'ouvrirait et se fermerait pendant le sommeil de Paris, que le président achèverait là sa nuit, et que la France à son réveil apprendrait cette double bonne nouvelle : Bonaparte hors de combat et la République hors de danger.

Il ajouta :

— Vous pouvez compter sur deux généraux, Neumayer à Lyon et La Woëstine à Paris.

Il se leva et s'adossa à la cheminée; je le vois encore debout et pensif, et il poursuivit :

— Je ne me sens pas la force de recommencer l'exil, mais je me sens la volonté de sauver ma famille et mon pays.

Il crut probablement voir en moi un mouvement de surprise, car il accentua et souligna presque ces paroles :

— Je m'explique. Oui, je voudrais sauver ma famille et mon pays. Je porte le nom de Napoléon, mais, vous le savez, sans fanatisme. Je suis Bonaparte, mais non bonapartiste. Ce nom, je le respecte, mais je le juge. Il a déjà une tache, le 18 brumaire. Va-t-il en avoir une autre? La tache ancienne a disparu sous la gloire. Austerlitz couvre Brumaire. Napoléon s'est absous par le génie. Le peuple a tant admiré qu'il a pardonné. Napoléon est sur la colonne; c'est fait; qu'on l'y laisse tranquille. Qu'on ne le recommence pas par son mauvais côté. Qu'on ne force pas la France à se trop souvenir. Cette gloire de Napoléon est vulnérable. Elle a une cicatrice; fermée, soit. Qu'on ne la rouvre pas. Quoi que les apologistes puissent dire et faire, il n'en est pas moins vrai que Napoléon s'est lui-même porté, par le 18 brumaire, un premier coup.

— En effet, lui dis-je, c'est toujours contre soi qu'on commet un crime.

— Eh bien, poursuivit-il, sa gloire a survécu au premier coup, un second coup la tuerait. Je ne veux pas. Je hais le premier 18 brumaire, je crains le second. Je veux l'empêcher.

Il s'arrêta encore, puis continua :

— C'est pourquoi je suis venu cette nuit chez vous; je veux secourir cette grande gloire blessée. En vous conseillant ce que je vous conseille, si vous le faites, si la gauche le fait, je sauve le premier Napoléon; car si un second crime est déposé sur sa gloire, cette gloire disparaît. Oui, ce nom s'effondrerait, et l'histoire n'en voudrait plus. Je vais plus loin et je complète ma pensée. Je sauve aussi le Napoléon actuel, car lui qui déjà n'a pas de gloire, n'aurait que le crime. Je sauve sa mémoire du pilori éternel. Donc arrêtez-le.

Il était vraiment et profondément ému. Il reprit :

— Quant à la République, pour elle, l'arrestation de Louis Bonaparte, c'est la délivrance. J'ai donc raison de dire que, par ce que je vous propose, je sauve ma famille et mon pays.

— Mais, lui dis-je, ce que vous me proposez est un coup d'État.

— Croyez-vous?

— Sans doute. Nous sommes la minorité et nous ferions acte de majorité. Nous sommes une portion de l'Assemblée, nous agirions comme si nous étions l'Assemblée entière. Nous qui condamnons toute usurpation, nous usurperions. Nous porterions la main sur un fonctionnaire que l'Assemblée seule a le droit de faire arrêter. Nous, les défenseurs de la Constitution, nous briserions la Constitution. Nous, les hommes de la loi, nous violerions la loi. C'est un coup d'État.

— Oui, mais un coup d'État pour le bien.

— Le mal fait pour le bien reste le mal.

— Même quand il réussit?

— Surtout quand il réussit.

— Pourquoi?

— Parce qu'alors il devient exemple.

— Vous n'approuvez donc pas le 18 fructidor?

— Non.

— Mais les 18 fructidor empêchent les 18 brumaire.

— Non. Ils les préparent.

— Mais la raison d'État existe.

— Non. Ce qui existe, c'est la loi.

— Le 18 fructidor a été accepté par de très intègres esprits.

— Je le sais.

— Blanqui est pour, avec Michelet.

— Moi je suis contre, avec Barbès.

Du côté moral, je passai au côté pratique.

— Cela dit, repris-je, examinons votre plan.

Ce plan était hérissé de difficultés. Je les lui fis toucher du doigt.

Compter sur la garde nationale! Mais le général La Woëstine n'en avait pas encore le commandement. Compter sur l'armée? Mais le général Neumayer était à Lyon, et non à Paris. Il marcherait au secours de l'Assemblée? Qu'en savait-on? Quant à La Woëstine, n'avait-il pas deux visages? Était-on sûr de lui? Appeler aux armes la 8e légion? Mais Forestier n'en était plus colonel. La 5e et la 6e? Mais Gressier et Hovyn n'étaient que lieutenants-colonels, ces légions les suivraient-elles? Requérir le commissaire Yon? Mais obéirait-il à la gauche seule? Il était l'agent de l'Assemblée, et par conséquent de la majorité, mais non de la minorité. Autant de questions. Mais ces questions, les supposât-on résolues, et résolues dans le sens du succès, est-ce que le succès lui-même était la question? La question n'est jamais le succès, c'est toujours le droit. Or, ici, même ayant le succès, nous n'aurions pas le droit. Pour arrêter le président, il fallait

un ordre de l'Assemblée; nous remplacions l'ordre de l'Assemblée par une voie de fait de la gauche. Escalade et effraction; escalade du pouvoir, effraction de la loi. Maintenant supposons la résistance; nous verserions le sang. La loi violée mène au sang versé. Qu'est-ce que tout cela? C'est un crime.

— Mais non, s'écria-t-il, c'est le *salus populi*.

Et il ajouta :

— *Suprema lex.*

— Pas pour moi, lui dis-je.

J'insistai : — Je ne tuerais pas un enfant pour sauver un peuple.

— Caton le ferait.

— Jésus ne le ferait pas.

Et j'ajoutai :

— Vous avez pour vous toute l'antiquité. Vous êtes dans la vérité grecque et dans la vérité romaine; je suis, moi, dans la vérité humaine. L'horizon nouveau est plus large que l'ancien.

Il y eut un silence. Il le rompit.

— Alors c'est lui qui va attaquer.

— Soit.

— Vous allez livrer une bataille presque perdue d'avance.

— Je le crains.

— Et ce combat inégal ne peut se terminer pour vous, Victor Hugo, que par la mort ou par l'exil.

— Je le crois.

— La mort, c'est un moment; mais l'exil, c'est long.

— C'est une habitude à prendre.

Il continua :

— Vous ne serez pas seulement proscrit. Vous serez calomnié.

— C'est une habitude prise.

Il insista.

— Savez-vous ce qu'on dit déjà?

— Quoi?

— On dit que vous êtes irrité contre lui parce qu'il vous a refusé d'être ministre.

— Vous savez, vous...

— Je sais que c'est le contraire. C'est lui qui vous l'a demandé, et c'est vous qui l'avez refusé.

— Eh bien, alors...

— On mentira.

— Qu'importe!

Il s'écria :

— Ainsi vous aurez fait rentrer en France les Bonaparte[1], et vous serez banni de France par un Bonaparte !

— Qui sait, lui dis-je, si je n'ai pas fait une faute? Cette injustice est peut-être une justice.

Nous nous tûmes tous deux. Il reprit :

— Pourrez-vous supporter l'exil?

— Je tâcherai.

— Pourrez-vous vivre sans Paris?

— J'aurai l'océan.

— Vous iriez donc au bord de la mer?

— Je l'imagine.

— C'est triste.

— C'est grand.

Il y eut encore un silence. Il le rompit.

— Tenez, vous ne savez pas ce que c'est que l'exil. Je le sais, moi. C'est affreux. Certes, je ne recommencerais point. La mort est une chose d'où l'on ne revient pas, l'exil est une chose où l'on ne retourne pas.

— S'il le faut, lui dis-je, j'irai, et j'y retournerai.

— Plutôt mourir. Quitter la vie, ce n'est rien, mais quitter la patrie...

— Hélas! dis-je, c'est tout.

— Eh bien, alors, pourquoi accepter l'exil, pouvant l'éviter? Que mettez-vous donc au-dessus de la patrie?

— La conscience.

Cette réponse le laissa rêveur. Pourtant il reprit :

— Mais, en y réfléchissant, votre conscience vous approuvera.

— Non.

— Pourquoi?

— Je vous l'ai dit. Parce que ma conscience est ainsi faite qu'elle ne met rien au-dessus d'elle. Je la sens sur moi comme le promontoire pourrait sentir le phare qui est sur lui. Toute la vie est un abîme, et la conscience l'éclaire autour de moi.

— Et moi aussi, s'écria-t-il, — et je déclare que rien n'était plus sincère et plus loyal que son accent, — et moi aussi, je sens et je vois ma conscience. Elle m'approuve. J'ai l'air de trahir Louis, eh bien non, je le sers. Le sauver d'un crime, c'est le sauver. J'ai essayé de tous les moyens. Il ne reste que celui-ci, l'arrêter. En venant à vous, en agissant comme je le

[1] 14 juin 1847. Chambre des pairs. Voir le livre *Avant l'exil*.

fais, je conspire à la fois contre lui et pour lui, contre son pouvoir et pour son honneur. Ce que je fais est bien.

— C'est vrai, lui dis-je. Vous avez une noble et haute pensée.

Et je repris :

— Mais nos deux devoirs sont différents. Je ne pourrais empêcher Louis Bonaparte de commettre un crime qu'à la condition d'en commettre un moi-même. Je ne veux ni de 18 brumaire pour lui, ni de 18 fructidor pour moi. J'aime mieux être proscrit que proscripteur. J'ai le choix entre deux crimes, mon crime et le crime de Louis Bonaparte, je ne veux pas de mon crime.

— Mais alors vous subirez le sien.

— J'aime mieux subir le crime que le commettre.

Il demeura pensif et me dit :

— Soit.

Et il ajouta :

— Peut-être avons-nous tous deux raison.

— Je le pense, lui dis-je.

Et je lui serrai la main.

Il prit le manuscrit de sa mère et s'en alla.

Il était trois heures du matin. La conversation avait duré plus de deux heures. Je ne me couchai qu'après l'avoir écrite.

XI

LE COMBAT FINIT, L'ÉPREUVE COMMENCE.

Je ne savais plus où aller.

Dans l'après-midi du 7, je me déterminai à rentrer encore une fois au n° 19 de la rue Richelieu. Sous la porte cochère quelqu'un me saisit le bras. C'était madame D. Elle m'attendait.

— N'entrez pas, me dit-elle.

— Je suis découvert?

— Oui.

— Et pris?

— Non.

Elle ajouta :

— Venez.

Nous traversâmes la cour, et nous sortîmes par une porte d'allée sur la rue Fontaine-Molière; nous gagnâmes la place du Palais-Royal. Les fiacres y stationnaient comme à l'ordinaire. Nous montâmes dans le premier venu.

— Où allons-nous? demanda le cocher.

Elle me regarda.

Je répondis :

— Je ne sais pas.

— Je le sais, moi, dit-elle.

Les femmes savent toujours où est la Providence.

Une heure après j'étais en sûreté.

A partir du 4, chacun des jours qui s'écoulèrent fut l'affermissement du coup d'État. Notre défaite fut complète et nous nous sentîmes abandonnés. Paris fut comme une forêt où Louis Bonaparte fit la battue des représentants; la bête fauve traqua les chasseurs. Nous entendions le vague aboiement de Maupas derrière nous. On dut se disperser. La poursuite fut opiniâtre. Nous entrâmes dans la seconde phase du devoir, la catastrophe acceptée et subie. Les vaincus devinrent les proscrits. Chacun eut son dénoûment personnel. Le mien fut ce qu'il devait être, l'exil; la mort m'ayant manqué. Je n'ai pas à le raconter ici, ce livre n'est pas mon histoire, et je ne dois rien détourner pour moi-même de l'attention qu'il peut exciter. D'ailleurs, on peut lire ce qui m'est personnel dans un récit qui est un des testaments de l'exil [1].

[1] *Les Hommes de l'exil*, par Charles Hugo.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Si acharnée que fût la poursuite dirigée contre nous, je ne crus pas devoir quitter Paris tant qu'il y eut une lueur d'espoir, et tant qu'un réveil du peuple sembla possible. Mallarmet me fit dire dans ma retraite qu'un mouvement aurait lieu à Belleville le mardi 9. J'attendis jusqu'au 12. Rien ne remua. Le peuple était bien mort. Heureusement, ces morts-là, comme les morts des dieux, sont momentanées.

J'eus un dernier rendez-vous avec Jules Favre et Michel (de Bourges) chez madame Didier, rue de la Ville-Lévêque. Ce fut la nuit. Bastide y vint. Cet homme vaillant me dit :

— Vous allez quitter Paris; moi, j'y reste. Prenez-moi pour lieutenant. Faites-moi mouvoir du fond de votre exil. Servez-vous de moi comme d'un bras que vous avez en France.

— Je me servirai de vous comme d'un cœur, lui dis-je.

Le 14, à travers les péripéties que mon fils Charles raconte dans son livre, je parvins à gagner Bruxelles.

Les vaincus sont une cendre, la destinée souffle dessus et les disperse. Il se fit un sinistre évanouissement de tous les combattants du droit et de la loi. Disparition tragique.

XII

LES EXPATRIÉS.

Le crime ayant réussi, tout s'y ralliait. Persister était possible, résister non. La situation était de plus en plus désespérée. On eût dit une sorte de mur énorme grandissant à l'horizon, et prêt à se fermer.

Issue : l'exil.

Les grandes âmes, gloires du peuple, émigrèrent. On vit cette chose sombre, la France chassée de France.

Mais ce que le présent semble perdre, l'avenir le gagne; la main qui disperse est aussi la main qui ensemence.

Les représentants de la gauche, cernés, dispersés, poursuivis, traqués, errèrent plusieurs jours d'asile en asile. Ceux qui s'échappèrent ne quittèrent Paris et la France qu'à grand'peine. Madier de Montjau avait des sourcils très noirs et très épais; il en rasa la moitié, coupa ses cheveux et laissa pousser sa barbe. Yvan, Pelletier, Gindrier, Doutre, rasèrent leur moustache et leur barbe. Versigny arriva à Bruxelles le 14 avec un passeport au nom de Morin. Schœlcher s'habilla en prêtre. Ce costume lui allait admirablement et convenait à son visage austère et à sa voix grave. Un digne prêtre l'aida à se travestir, lui prêta sa soutane et son rabat, lui fit raser ses favoris quelques jours d'avance afin qu'il ne fût pas trahi par la trace blanche de la barbe fraîchement coupée, lui remit son propre passeport, et ne le quitta qu'au chemin de fer [1].

De Flotte se déguisa en domestique et parvint ainsi à franchir la frontière à Mouscron. De là il gagna Gand, puis Bruxelles.

Dans la nuit du 26 décembre, j'étais rentré dans la petite chambre sans feu que j'occupais au deuxième étage de l'hôtel de la Porte-Verte, n° 9; il était minuit, je venais de me coucher, et je commençais à m'endormir quand on frappa à ma porte. Je m'éveillai. Je laissais toujours la clef en dehors. — Entrez, dis-je. Une servante entra avec une lumière et introduisit près de moi deux hommes que je ne connaissais pas. L'un était un avocat de Gand, M..., l'autre était de Flotte. Il me prit les deux mains et me les serra avec tendresse. — Quoi, lui dis-je, c'est vous? — De Flotte à l'Assemblée avec son front proéminent et pensif, ses yeux profonds, ses cheveux tondus ras et sa longue barbe un peu recourbée, semblait un per-

[1] Voir le livre *les Hommes de l'exil.*

sonnage de Sébastien del Piombo, errant hors du tableau de Lazare; et j'avais devant les yeux un petit jeune homme maigre et blême avec des lunettes. Mais ce qu'il n'avait pu changer et ce que je retrouvai tout de suite, c'est le grand cœur, la pensée haute, l'esprit énergique, l'indomptable bravoure; et si je ne le reconnus pas au visage, je le reconnus au serrement de main.

Edgar Quinet fut emmené le 10 par une noble femme valaque, la princesse Cantacuzène, qui se chargea de le conduire à la frontière et qui tint parole. C'était malaisé. Quinet avait un passeport d'étranger au nom de Grubesko, il était valaque et il était convenu qu'il ne savait pas parler le français, lui qui l'écrit en maître. Le voyage fut périlleux. On demanda les passeports sur toute la ligne, à partir de l'embarcadère. A Amiens, on fut particulièrement soupçonneux. Mais à Lille, le danger fut grand. Les gendarmes parcoururent les wagons l'un après l'autre, y entrèrent une lanterne à la main, et comparèrent les signalements aux voyageurs. Plusieurs, qui parurent suspects, furent arrêtés et immédiatement jetés en prison. Edgar Quinet, assis à côté de madame Cantacuzène, attendait le tour de son wagon. Enfin on y arriva. Madame Cantacuzène se pencha vivement vers les gendarmes et se hâta de présenter son passeport. Mais le brigadier repoussa le passeport de madame Cantacuzène en disant : — C'est inutile, madame. Nous n'avons que faire des passeports des femmes. Et il demanda rudement à Quinet : — Vos papiers? Quinet tenait son passeport tout déployé. Le gendarme lui dit : — Descendez du wagon, qu'on compare votre signalement. Il descendit. Mais précisément le passeport valaque ne contenait aucun signalement. Le brigadier fronça le sourcil et dit aux argousins : — Passeport irrégulier! Allez chercher le commissaire!

Tout semblait perdu, mais madame Cantacuzène se mit alors à adresser à Quinet les paroles les plus valaques du monde avec un aplomb et une volubilité incroyables, si bien que le gendarme, convaincu qu'il avait affaire à la Valachie en personne et voyant le convoi prêt à partir, rendit son passeport à Quinet en lui disant : — Bah! allez-vous-en! — Quelques heures après, Edgar Quinet était en Belgique.

Arnaud (de l'Ariège) eut aussi ses péripéties. Il était signalé; il fallait le cacher. Arnaud étant catholique, madame Arnaud s'adressa aux prêtres; l'abbé Deguerry se déroba, l'abbé Maret accepta; l'abbé Maret fut brave et bon. Arnaud (de l'Ariège) resta caché quinze jours chez ce digne prêtre. Il écrivit, de chez l'abbé Maret, une lettre à l'archevêque de Paris pour l'engager à refuser le Panthéon, qu'un décret de Louis Bonaparte ôtait à la France et donnait à Rome. Cette lettre mit l'archevêque en colère. Arnaud proscrit gagna Bruxelles, et c'est là que mourut à l'âge de dix-huit mois la

«petite rouge» qui avait le 3 décembre porté la lettre de l'ouvrier à l'archevêque, ange envoyé par Dieu au prêtre qui n'avait pas compris l'ange et qui ne connaissait plus Dieu.

Dans cette variété d'incidents et d'aventures, chacun eut son drame. Le drame de Cournet fut étrange et terrible.

Cournet, on s'en souvient, avait été officier de marine. C'était un de ces hommes, à décision prompte, qui aimantent les autres hommes et qui, à de certains jours suprêmes, peuvent communiquer l'impulsion aux masses. Il avait l'allure fière, les larges épaules, les bras robustes, les poings puissants, la haute stature, qui donnent confiance aux multitudes, et le regard intelligent qui donne confiance aux penseurs. On le voyait passer, et l'on reconnaissait la force; on l'écoutait parler, et l'on sentait la volonté, qui est plus que la force. Tout jeune, il avait servi sur nos navires de guerre. Il combinait en lui, dans une certaine mesure, — et c'est là ce qui faisait de cet homme énergique, bien dirigé et bien employé, un moyen d'entraînement et un point d'appui, — il combinait la fougue populaire et le calme militaire. C'était une de ces natures faites pour l'ouragan et pour la foule, qui ont commencé leur étude du peuple par l'étude de l'océan, et qui sont à l'aise avec les révolutions comme avec les tempêtes.

Comme nous l'avons raconté, il avait pris une large part au combat, il avait été intrépide et infatigable, il était un de ceux qui pouvaient le ranimer encore. Dès l'après-dînée du mercredi, plusieurs agents étaient chargés de le chercher partout, de le saisir en quelque lieu qu'on le trouvât et de l'amener à la préfecture de police, où l'ordre était donné de le fusiller immédiatement.

Cournet cependant, avec sa hardiesse habituelle, allait et venait librement pour les besoins de la résistance légale, même dans les quartiers occupés par les troupes. Pour toute précaution, il s'était borné à raser ses moustaches.

Dans l'après-midi du jeudi, il se trouvait sur le boulevard, à quelques pas d'un régiment de cavalerie en bataille. Il causait tranquillement avec deux de ses camarades de combat, Huy et Lorin. Tout à coup il se voit enveloppé avec ses deux compagnons par une escouade de sergents de ville; un homme lui touche le bras et lui dit : — Vous êtes Cournet. Je vous arrête.

— Bah! répond Cournet, je m'appelle Lépine.

L'homme reprend :

— Vous êtes Cournet. Vous ne me reconnaissez donc pas? Eh bien, je vous reconnais, moi; j'ai été avec vous membre du comité électoral socialiste.

Cournet le regarda en face et retrouva cette figure dans sa mémoire. L'homme avait raison. Il avait fait partie, en effet, du conclave de la rue Saint-Spire. Le mouchard reprit en riant :

— J'ai nommé Eugène Sue avec vous.

Il était inutile de nier, et le moment n'était pas bon pour résister. Il y avait là, nous venons de le dire, vingt sergents de ville et un régiment de dragons.

— Je vous suis, dit Cournet.

On fit avancer un fiacre.

— Pendant que j'y suis, dit le mouchard, venez tous les trois.

Il fit monter Huy et Lorin avec Cournet, les plaça sur le devant et s'assit au fond près de Cournet, puis il cria au cocher :

— A la préfecture.

Les sergents de ville entourèrent le fiacre. Mais soit hasard, soit confiance, soit hâte de se faire payer sa capture, l'homme qui avait arrêté Cournet cria au cocher : Vite ! vite ! Et le fiacre partit au galop.

Cependant Cournet savait qu'il serait fusillé dans la cour même en arrivant à la préfecture. Il avait résolu de n'y point aller.

A un détour, rue Saint-Antoine, il jeta un coup d'œil en arrière et vit que les sergents de ville ne suivaient le fiacre que de très loin.

Aucun des quatre hommes que le fiacre emportait n'avait encore desserré les dents.

Cournet adressa à ses deux compagnons assis en face de lui un regard qui voulait dire : Nous sommes trois, profitons-en pour nous échapper.

Tous deux répondirent par un clignement d'yeux imperceptible qui lui montrait la rue pleine de passants et qui disait : non.

Quelques instants après, le fiacre sortit de la rue Saint-Antoine et entra dans la rue de Fourcy. La rue de Fourcy est habituellement déserte, personne n'y passait en ce moment.

Cournet se tourna brusquement vers le mouchard et lui demanda :

— Avez-vous un mandat pour m'arrêter ?

— Non, mais j'ai ma carte.

Et il la tira de sa poche et montra à Cournet sa carte d'agent de police. Alors il y eut entre ces deux hommes le dialogue que voici :

— Ce n'est pas régulier.

— Qu'est-ce que cela me fait ?

— Vous n'avez pas le droit de m'arrêter.

— C'est égal, je vous arrête.

— Voyons, c'est de l'argent qu'il vous faut. En voulez-vous ? J'en ai sur moi, laissez-moi échapper.

— Gros d'or comme votre tête, je ne voudrais pas. Vous êtes ma plus belle capture, citoyen Cournet.

— Où me conduisez-vous?

— A la préfecture.

— On m'y fusillera?

— C'est possible.

— Et mes deux camarades?

— Je ne dis pas non.

— Je ne veux pas y aller.

— Vous irez pourtant.

— Je te dis que je n'irai pas, cria Cournet.

Et avec un de ces gestes qui foudroient, il saisit le mouchard à la gorge.

L'agent ne put jeter un cri, il se débattit, une main de bronze l'étreignait.

Sa langue jaillit de sa bouche, ses yeux devinrent horribles et sortirent de leur orbite; tout à coup sa tête s'affaissa, et une écume rougeâtre monta de son gosier à ses lèvres; il était mort.

Huy et Lorin, immobiles et comme foudroyés eux-mêmes, regardaient cette chose lugubre.

Ils ne dirent pas un mot, ils ne firent pas un mouvement. Le fiacre roulait toujours.

— Ouvrez la portière, leur cria Cournet.

Mais ils ne bougèrent pas, il semblait qu'ils fussent devenus de pierre.

Cournet, dont le pouce s'était enfoncé à vif dans le cou du misérable mouchard, essaya d'ouvrir la portière de la main gauche, mais il ne réussit pas, il sentait qu'il n'y parviendrait qu'avec la main droite, il fut obligé de lâcher l'homme. L'homme tomba la face en avant et s'affaissa sur ses genoux.

Cournet ouvrit la portière.

— Allez-vous-en, leur dit-il.

Huy et Lorin sautèrent dans la rue et s'enfuirent à toutes jambes.

Le cocher ne s'était aperçu de rien.

Cournet les laissa s'éloigner, puis il tourna le bouton de la sonnette, fit arrêter le fiacre, descendit sans se hâter, referma la voiture, tira tranquillement quarante sous de sa bourse, les donna au cocher, lequel n'avait pas quitté son siège, et lui dit : — Continuez votre chemin.

Il s'enfonça dans Paris. Place des Victoires, il rencontra l'ancien constituant Isidore Buvignier, son ami, sorti depuis six semaines environ des Madelonnettes, où il avait été enfermé pour l'affaire de la *Solidarité républicaine.* Buvignier était une des figures remarquables des hauts bancs de la gauche; blond, tondu ras, l'œil sévère, il faisait songer aux têtes-rondes d'Angleterre,

et il avait plutôt l'air d'un puritain de Cromwell que d'un montagnard de Danton. Cournet lui conta l'aventure; l'extrémité avait été affreuse.

Buvignier hocha la tête.

— Tu as tué un homme, lui dit-il.

Dans *Marie Tudor,* j'ai fait, en pareil cas, répondre par Fabiani :

— Non, un juif.

Cournet, qui probablement n'avait pas lu *Marie Tudor,* répondit :

— Non, un mouchard.

Puis il reprit :

— J'ai tué un mouchard pour sauver trois hommes, dont moi.

Cournet avait raison. On était en plein combat, on le menait fusiller, l'espion qui l'arrêtait était, à proprement parler, un assassin, et certes c'était un cas de légitime défense. J'ajoute que le misérable, démocrate pour le peuple, mouchard pour la police, était deux fois traître. Enfin le mouchard était le pourvoyeur du coup d'État, tandis que Cournet était le combattant de la loi.

— Il faut te cacher, dit Buvignier, viens-t'en à Juvisy.

Buvignier avait une petite retraite à Juvisy qui est sur la route de Corbeil. Il y était connu et aimé. Cournet et lui y arrivèrent le soir même.

Mais à peine débarqués, des paysans dirent à Buvignier : — La gendarmerie est déjà venue pour vous arrêter et reviendra cette nuit. — Il fallut repartir.

Cournet, en péril plus que jamais, cherché, errant, poursuivi, se cacha dans Paris à grand'peine. Il y resta jusqu'au 16. Aucun moyen de se procurer un passeport. Enfin, le 16, des amis qu'il avait dans le chemin de fer du Nord lui firent avoir un passeport spécial ainsi conçu :

« Laissez passer M..., inspecteur chargé du service. »

Il résolut de partir le lendemain et de prendre le convoi de jour, pensant, avec raison peut-être, que les convois de nuit devaient être plus surveillés.

Le départ avait lieu à huit heures du matin.

Le 17, au point du jour, à la faveur du crépuscule, il se glissa de rue en rue jusqu'au chemin de fer du Nord. Sa haute taille était un danger. Il parvint pourtant à la gare. Les chauffeurs le mirent avec eux sur le tender de la machine du convoi qui allait partir. Il n'avait que les vêtements dont il était couvert depuis le 2, point de linge, pas de valise, quelque argent.

En décembre, le jour vient tard et la nuit vient de bonne heure, ce qui est secourable aux proscrits.

Il arriva à la frontière à la nuit close sans encombre. A Neuvéglise, il était en Belgique, il se crut en sûreté, on lui demanda ses papiers, il

se fit conduire chez le bourgmestre et lui dit : — Je suis un réfugié politique.

Le bourgmestre, belge, mais bonapartiste, — cette variété existe, — le fit purement et simplement reconduire à la frontière par les gendarmes, avec ordre de le remettre aux autorités françaises.

Cournet se vit perdu.

Les gendarmes belges l'amenèrent à Armentières. S'ils avaient demandé le maire, c'en était fait de Cournet, mais ils demandèrent l'inspecteur des douanes.

Cournet vit poindre une lueur d'espoir.

Il aborda l'inspecteur des douanes la tête haute, et lui toucha la main. Les gendarmes belges ne l'avaient pas encore lâché.

— Pardieu, monsieur, dit Cournet au douanier, vous êtes inspecteur des douanes, je suis inspecteur du chemin de fer. D'inspecteur à inspecteur on ne se mange pas, que diable! De braves belges se sont effarés et me dépêchent à vous entre quatre gendarmes, je ne sais pourquoi. Je suis envoyé par la compagnie du Nord pour refaire quelque part par ici le balastage d'un pont qui n'est pas solide. Je viens vous prier de me laisser continuer mon chemin. Voici ma passe.

Il présenta la passe au douanier. Le douanier la lut, la trouva en règle, et dit à Cournet :

— Monsieur l'inspecteur, vous êtes libre.

Cournet, délivré des gendarmes belges par l'autorité française, courut au débarcadère du chemin de fer. Il avait là des amis.

— Vite, dit-il, il est nuit, mais c'est égal. Tant mieux même. Trouvez-moi quelqu'un qui ait été contrebandier et qui me fasse passer la frontière.

On lui amena un petit jeune garçon de dix-huit ans, blond, rose, frais, wallon, et parlant bien français.

— Comment vous appelez-vous? dit Cournet.

— Henry.

— Vous avez l'air d'une fille.

— Mais je suis un homme.

— C'est vous qui vous chargez de me conduire?

— Oui.

— Vous avez été contrebandier?

— Je le suis encore.

— Vous connaissez les chemins?

— Non. Je n'ai que faire des chemins.

— Qu'est-ce que vous connaissez donc?

— Je connais les passages.

— Il y a deux lignes de douanes.

— Je le sais bien.

— Vous me les ferez passer?

— Sans doute.

— Vous ne craignez donc pas les douaniers?

— Je crains les chiens.

— En ce cas, dit Cournet, nous prendrons des bâtons.

Ils s'armèrent de gros bâtons en effet. Cournet donna à Henry cinquante francs et lui en promit cinquante autres quand ils auraient franchi la seconde ligne de douane.

— C'est-à-dire à quatre heures du matin, dit Henry.

Il était minuit.

Ils se mirent en route.

Ce que Henry appelait les « passages », un autre eût appelé cela les obstacles. C'était une succession non interrompue de casse-cous et de fondrières. Il avait plu. Tous les trous étaient des flaques d'eau.

Un sentier inouï serpentait à travers un dédale inextricable, tantôt épineux comme une bruyère, tantôt fangeux comme un marais.

La nuit était noire.

De temps en temps, loin dans l'obscurité, ils entendaient un chien aboyer. Le contrebandier faisait alors des coudes et des zigzags, coupait brusquement à droite ou à gauche, et quelquefois revenait sur ses pas.

Cournet sautant les haies, enjambant les rigoles, buttant à chaque instant, glissant dans les bourbiers, se raccrochant aux ronces, les habits en lambeaux, les mains en sang, mourant de faim, cahoté, harassé, épuisé, exténué, suivait son guide joyeusement.

A toute minute un faux pas; il tombait dans un cloaque et se relevait couvert de boue. Enfin il tomba dans une mare. Il y avait quatre pieds d'eau, cela le lava.

— Bravo, dit-il, je suis très propre, mais j'ai très froid.

A quatre heures du matin, ainsi que Henry l'avait promis, ils étaient à Messine, village belge. Les deux lignes de douanes étaient franchies. Cournet n'avait plus rien à craindre ni de la douane, ni de la police, ni du coup d'État, ni des hommes, ni des chiens.

Il donna à Henry les seconds cinquante francs, et continua sa route à pied un peu au hasard.

Ce ne fut que vers le soir qu'il atteignit un chemin de fer. Il y monta et à la nuit tombée il débarqua à la station du Midi, à Bruxelles.

Il avait quitté Paris la veille, n'avait pas dormi une heure, avait marché toute la nuit et n'avait rien mangé. En fouillant dans sa poche, il ne trouva

plus son portefeuille, mais il rencontra une croûte de pain. Il fut plus heureux de la trouvaille du croûton qu'affligé de la perte du portefeuille. Il portait son argent dans une ceinture; le portefeuille, qui avait disparu probablement dans la mare, contenait des lettres, et entre autres une fort utile lettre de recommandation de M. Ernest Kœchlin, son ami, pour les représentants Guilgot et Carlos Forel, en ce moment réfugiés à Bruxelles et logés à l'hôtel de Brabant.

En quittant le débarcadère du chemin de fer, il se jeta dans une vigilante et dit au cocher :

— Hôtel de Brabant.

Il entendit une voix qui répétait : Hôtel de Brabant. Il pencha la tête et vit un homme qui écrivait quelque chose sur un portefeuille avec un crayon à la lueur du réverbère.

C'était probablement quelque homme de police.

Sans passeport, sans lettres, sans papiers, il craignit d'être arrêté dans la nuit, et il avait envie de bien dormir. — Un bon lit cette nuit, pensa-t-il, et demain le déluge! — A l'hôtel de Brabant il paya le cocher et n'entra pas dans l'hôtel. Aussi bien, il y eût vainement demandé les représentants Forel et Guilgot; tous deux y étaient sous de faux noms.

Il se mit à errer dans les rues. Il était onze heures du soir, et il y avait longtemps qu'il commençait à être las.

Enfin, il vit une lanterne allumée et sur cette lanterne cette enseigne, *Hôtel de la Monnaie.*

Il entra.

L'hôte vint à lui et le regarda d'un air étrange.

Il songea alors lui-même à se regarder.

Sa barbe non rasée, ses cheveux en désordre, sa casquette souillée de boue, ses mains ensanglantées, ses vêtements en loques, il était hideux.

Il tira de sa ceinture un double louis qu'il mit sur la table de la salle basse où il était entré, et il dit à l'hôte :

— Monsieur, au fait; je ne suis pas un voleur, je suis un proscrit; pour tout passeport j'ai de l'argent. J'arrive de Paris. Je voudrais manger d'abord et dormir ensuite.

L'hôte prit le double louis et, attendri, lui fit donner un lit et à souper.

Le lendemain, comme il dormait encore, l'hôte entra dans sa chambre, l'éveilla doucement et lui dit :

— Tenez, monsieur, si j'étais de vous, j'irais voir le baron Hody.

— Qu'est-ce que c'est que ça, le baron Hody? demanda Cournet encore endormi.

L'hôte lui expliqua ce que c'était que le baron Hody. Quant à moi qui

ai eu occasion de faire la même question que Cournet, j'ai obtenu de trois habitants de Bruxelles les trois réponses que voici :

— C'est un chien.

— C'est une fouine.

— C'est une hyène.

Il y a probablement dans ces trois réponses quelque exagération.

Un quatrième belge, sans spécifier, s'est borné à me dire :

— C'est une bête.

Au point de vue des fonctions publiques, M. le baron Hody était ce qu'on appelle à Bruxelles l'administrateur de la sûreté publique, c'est-à-dire une contrefaçon du préfet de police, un peu Carlier, un peu Maupas.

Grâce à M. le baron Hody, qui a depuis quitté cette place, et qui du reste était, comme M. de Montalembert, un « simple jésuite », la police belge, à ce moment-là, était un composé de police russe et de police autrichienne. J'ai lu d'étranges lettres confidentielles de ce baron Hody. Action et style, rien de plus cynique et de plus hideux que les polices jésuites quand elles laissent voir leurs trésors secrets. Ce sont des effets de soutane déboutonnée.

A l'époque dont nous parlons (décembre 1851), le parti clérical s'étant rallié à toutes les formes du monarchisme, ce baron Hody confondait sous le niveau de sa protection l'orléanisme avec la légitimité. Je raconte. Rien de plus.

— Le baron Hody, soit, dit Cournet.

Il se leva, s'habilla, se brossa comme il put, et demanda à l'hôte :

— Où est la police ?

— A la justice.

Cela, en effet, est ainsi dans Bruxelles, l'administration de la police fait partie du ministère de la justice, ce qui ne relève pas beaucoup la police et abaisse un peu la justice.

Cournet se fit conduire et arriva jusque devant ce personnage.

M. le baron Hody lui fit l'honneur de lui demander fort sèchement :

— Qui êtes-vous ?

— Un réfugié, répondit Cournet. Je suis de ceux que le coup d'État a chassés de Paris.

— Votre état ?

— Ancien officier de marine.

— Ancien officier de marine, reprit le baron Hody, d'un son de voix fort radouci ; avez-vous connu son altesse royale monseigneur le prince de Joinville ?

— J'ai servi sous lui.

C'était la vérité. Cournet avait servi sous M. de Joinville et s'en faisait honneur.

A cette déclaration, l'administrateur de la sûreté belge se dérida complètement, et dit à Cournet avec le plus gracieux sourire que puisse trouver la police :

— A la bonne heure, monsieur; restez ici tant qu'il vous plaira; nous fermons la Belgique aux Montagnards, mais nous l'ouvrons toute grande aux hommes comme vous.

Quand Cournet me raconta cette réponse de Hody, je songeai que c'était mon quatrième belge qui avait raison.

Un certain comique sinistre était mêlé parfois à ces tragédies. Barthélemy Terrier était représentant du peuple et proscrit. On lui délivra un passeport spécial avec itinéraire obligé jusqu'en Belgique pour lui et sa femme. Muni de ce passeport, il partit avec une femme. Cette femme était un homme. Préveraud, propriétaire au Donjon, un des notables de l'Allier, était le beau-frère de Terrier. Quand le coup d'État vint éclater au Donjon, Préveraud avait pris les armes, rempli son devoir, combattu l'attentat et défendu la loi. C'est pourquoi on l'avait condamné à mort. Justice d'alors, on le sait. Ces justices-là s'exécutaient. Pour ce crime d'être honnête homme, on avait guillotiné Charlet, guillotiné Cuisinier, guillotiné Cirasse. La guillotine était un instrument de règne. L'assassinat par la guillotine était un des moyens d'ordre de ce temps-là. Il fallait sauver Préveraud. Il était petit et mince; on l'habilla en femme. Il n'était pas assez joli pour qu'on ne lui couvrît point le visage d'un voile épais. On lui mit dans un manchon ses vaillantes et rudes mains de combattant. Ainsi voilé, et un peu augmenté de quelques rondeurs, Préveraud fut une femme charmante. Il devint madame Terrier, et son beau-frère l'emmena. On traversa Paris paisiblement, et sans autre aventure qu'une imprudence faite par Préveraud qui, voyant le timonier d'une grosse charrette abattu, mit de côté son manchon, releva son voile et sa jupe, et, si Terrier éperdu ne l'eût arrêté, eût aidé le charretier à relever son cheval. Qu'un sergent de ville fut là, et Préveraud était pris. Terrier se hâta de jeter Préveraud dans un wagon, et à la nuit tombante ils partirent pour Bruxelles. Ils étaient seuls dans le wagon, chacun dans un coin et se faisant face. Tout alla bien jusqu'à Amiens. A Amiens, station; la portière s'ouvrit, et un gendarme vint s'asseoir à côté de Préveraud. Le gendarme demanda le passeport, Terrier le montra; la petite femme dans son coin, voilée et muette, ne bougeait pas, et le gendarme trouva tout en règle. Il se borna à dire : — Nous ferons route ensemble; je suis de service jusqu'à la frontière.

Le train, après les minutes voulues d'arrêt, repartit. La nuit était noire.

Terrier s'était endormi. Tout à coup Préveraud sentit un genou presser le sien. C'était le genou de la police. Une botte se posa mollement sur son pied, c'était la botte de la maréchaussée. Une idylle venait de germer dans l'âme du gendarme. Il pressa d'abord tendrement le genou de Préveraud, puis, enhardi par l'heure obscure et par le mari endormi, il risqua sa main jusqu'à l'étoffe de la robe, cas prévu par Molière; mais la belle voilée était vertueuse. Préveraud, plein de surprise et de rage, repoussa la main du gendarme avec douceur. Le danger était extrême. Trop d'amour du gendarme, une audace de plus, pouvait amener l'inattendu; cet inattendu changeait brusquement l'églogue en procès-verbal, refaisait du faune un sbire, et transfigurait Tircis en Vidocq, et l'on eût pu voir cette chose étrange : un passant guillotiné parce qu'un gendarme a commis un attentat à la pudeur. Préveraud recula, se rencoigna, maintint les plis de sa robe, déroba ses jambes sous la banquette, continua d'être énergiquement vertueux. Cependant les entreprises du gendarme ne se décourageaient pas, et le péril devenait d'instant en instant plus pressant. La lutte était silencieuse, mais obstinée, caressante d'un côté, furieuse de l'autre; l'obstacle excitait le gendarme. Terrier dormait. Tout à coup le train s'arrêta, une voix cria : *Quiévrain!* et la portière s'ouvrit. On était en Belgique. Le gendarme, forcé de s'arrêter et de rentrer en France, se leva pour descendre, et au moment où il quittait le marchepied et où il touchait terre, il entendit derrière lui sortir de dessous le voile de dentelle ces paroles expressives : *Va-t'en, ou je te caſse la gueule!*

XIII

COMMISSIONS MILITAIRES ET COMMISSIONS MIXTES.

Il arriva des aventures à la justice.

Ce vieux mot prit un sens nouveau.

Le code cessa d'être sûr. La loi devint quelque chose qui a prêté serment à un crime. Louis Bonaparte institua des juges par lesquels on se sentit arrêté comme au coin d'un bois. De même que la forêt est complice par son épaisseur, la législation fut complice par son obscurité. Ce qui lui manquait à certains endroits pour qu'elle fût tout à fait noire, on le lui ajouta. Comment? De force. Purement et simplement. Par décret. *Sic jubeo.* Le décret du 17 février fut un chef-d'œuvre. Ce décret compléta la proscription de la personne par la proscription du nom. Domitien n'eût pas trouvé mieux. La conscience humaine fut déconcertée. Le droit, l'équité, la raison, sentirent que le maître avait sur eux l'autorité qu'un voleur a sur une bourse. Pas de réplique. Obéissez. Rien ne ressemble à ces temps infâmes.

Toutes les iniquités furent possibles. Des corps législatifs spécieux survinrent et mirent dans la législation tant d'ombre qu'il fut aisé de faire avec cette obscurité de la noirceur.

Un coup d'État réussi ne se gêne pas. Ce genre de succès se permet tout.

Les faits abondent. Mais nous devons abréger. Nous ne les présentons qu'en raccourci.

Il y eut deux espèces de justices : les commissions militaires et les commissions mixtes.

Les commissions militaires jugeaient à huis clos. Un colonel présidait.

A Paris seulement, il y avait trois commissions militaires. Chacune reçut mille dossiers. Le juge d'instruction envoyait les dossiers au procureur de la République Lascoux, lequel les transmettait au colonel-président. La commission faisait comparaître l'accusé. L'accusé, c'était le dossier. On le fouillait, c'est-à-dire on le feuilletait. L'acte d'accusation était bref. Deux ou trois lignes. Ceci, par exemple :

— Nom. Prénoms. Profession. — Homme intelligent. — Va au café. — Lit les journaux. — Parle. — Dangereux.

L'accusation était laconique. Le jugement était moins prolixe encore. C'était un simple signe.

Le dossier examiné, les juges consultés, le colonel prenait une plume et mettait au bout de la ligne accusatrice l'un de ces trois signes :

— + O

— signifiait envoi à Lambessa.

+ signifiait déportation à Cayenne. (La guillotine sèche. La mort.)

O signifiait acquittement.

Pendant que cette justice travaillait, l'homme sur lequel elle travaillait était quelquefois encore libre, il allait et venait, tranquille; brusquement on l'arrêtait, et, sans savoir ce qu'on lui voulait, il partait pour Lambessa ou pour Cayenne.

Sa famille souvent ignorait ce qu'il était devenu.

On demandait à une femme, à une sœur, à une fille, à une mère :

— Où donc est votre mari?

— Où donc est votre frère?

— Où donc est votre père?

— Où donc est votre fils?

La femme, la sœur, la fille, la mère, répondait :

— Je ne sais pas.

Une seule famille, dans l'Allier, la famille Préveraud, du Donjon, a eu onze de ses membres frappés, un de la peine de mort, les autres du bannissement et de la déportation.

Un marchand de vin des Batignolles nommé Brisadoux a été déporté à Cayenne pour cette ligne de son dossier : *Son cabaret est fréquenté par les socialistes.*

Voici un dialogue exact, et saisi sur le vif, entre un colonel et son condamné :

— Vous êtes condamné.

— Ah çà, pourquoi?

— Ma foi, je ne le sais pas trop moi-même. Faites votre examen de conscience. Voyez ce que vous avez fait.

— Moi?

— Oui, vous.

— Comment! moi!

— Vous devez avoir fait quelque chose.

— Mais non, je n'ai rien fait. Je n'ai pas même fait mon devoir. J'aurais dû prendre mon fusil, descendre dans la rue, haranguer le peuple, faire des barricades; je suis resté chez moi, platement, comme un fainéant (l'accusé rit), c'est de cela que je m'accuse.

— Ce n'est pas pour cela que vous êtes condamné. Cherchez bien.

— Je ne trouve rien.

— Quoi! vous n'avez pas été au café?

— Si! j'ai déjeuné.

— Vous n'avez pas causé?

— Si. Peut-être.

— Vous n'avez pas ri?

— J'ai peut-être ri.

— De qui? De quoi?

— De ce qui se passe. C'est vrai, j'ai eu tort de rire.

— En même temps vous parliez?

— Oui.

— De qui?

— Du président.

— Que disiez-vous?

— Parbleu, ce qu'on peut dire, qu'il avait manqué à son serment.

— Ensuite?

— Qu'il n'avait pas le droit d'arrêter les représentants.

— Vous avez dit cela?

— Oui. Et j'ai ajouté qu'il n'avait pas le droit de tuer les gens sur le boulevard...

Ici le condamné s'interrompt et s'écrie :

— Et là-dessus on m'envoie à Cayenne!

Le juge regarde fixement le condamné et répond :

— Eh bien?

Autre forme de la justice :

Trois individus quelconques, trois fonctionnaires destituables, un préfet, un soldat, un procureur, ayant pour conscience le coup de sonnette de Louis Bonaparte, s'asseyaient à une table, et jugeaient. Qui? Vous, moi, nous, tout le monde. Pour quels crimes? Ils inventaient les crimes. Au nom de quelles lois? Ils inventaient les lois. Quelles peines appliquaient-ils? Ils inventaient les peines. Connaissaient-ils l'accusé? Non. L'entendaient-ils? Non. Le voyaient-ils? Non. Quels avocats écoutaient-ils? Aucun. Quels témoins interrogeaient-ils? Aucun. Quel débat engageaient-ils? Aucun. Quel public appelaient-ils? Aucun. Ainsi ni public, ni débat, ni défenseurs, ni témoins, des juges qui ne sont pas des magistrats, un jury où il n'y a pas de jurés, un tribunal qui n'est pas un tribunal, des délits imaginaires, des peines inventées, l'accusé absent, la loi absente; de toutes ces choses qui ressemblent à un songe il sortit une réalité : la condamnation des innocents.

IMPRIMERIE NATIONALE.

L'exil, le bannissement, la déportation, la ruine, la nostalgie, la mort, le désespoir de quarante mille familles.

C'est là ce que l'histoire appelle « les commissions mixtes ».

D'ordinaire les grands crimes d'État frappent les grandes têtes, et se contentent de cet écrasement; ils roulent comme des blocs, tout d'une pièce, et broient les hautes résistances; les victimes illustres leur suffisent. Mais le Deux-Décembre eut des raffinements; il lui fallut en outre les victimes petites. Son appétit d'extermination alla jusqu'aux pauvres et jusqu'aux obscurs; il eut de la colère et de l'animosité jusqu'en bas; il fit des fêlures au sous-sol social pour y infiltrer la proscription; les triumvirats locaux, dits « mixtions mixtes », lui servirent à cela. Pas une tête, même humble et chétive, n'échappa. On trouva moyen d'appauvrir les indigents, de ruiner les meurt-de-faim, de dépouiller les déshérités; le coup d'État fit ce prodige d'ajouter du malheur à la misère. On eût dit que Bonaparte prenait la peine de haïr un paysan; le vigneron fut arraché de sa vigne, le laboureur de son sillon, le maçon de son échafaudage, le tisserand de son métier. Des hommes acceptèrent cette mission de faire tomber en détail sur les plus imperceptibles existences l'immense calamité publique. Hideuse besogne! émietter sur les petits et sur les faibles une catastrophe.

XIV

DÉTAIL RELIGIEUX.

Un peu de religion peut se mêler à cette justice. Voici un détail.

Frédéric Morin était, comme Arnaud (de l'Ariège), un républicain catholique. Il pensa que les âmes des victimes du 4 décembre, brusquement jetées par la mitraille du coup d'État dans l'infini et dans l'inconnu, pouvaient avoir besoin d'un secours quelconque, et il entreprit cette chose laborieuse, faire dire une messe pour le repos de ces âmes. Mais les prêtres entendent garder les messes pour leurs amis. Le groupe des républicains catholiques, que dirigeait Frédéric Morin, s'adressa successivement à tous les curés de Paris; refus. Il s'adressa à l'archevêque; refus. Des messes pour l'assassin tant qu'on voudra, mais pour les assassinés, jamais. Prier pour des morts de cette espèce, ce serait un scandale. Le refus s'obstina. Comment se tirer de là? Se passer de la messe eût paru facile à d'autres, mais non à ces croyants opiniâtres. Les dignes catholiques-démocrates en peine finirent par déterrer dans une toute petite paroisse de la banlieue un pauvre vieux vicaire qui consentit à chuchoter tout bas cette messe à l'oreille du bon Dieu, en le priant de n'en rien dire.

XV

COMMENT ON SORTIT DE HAM.

Dans la nuit du 7 au 8 janvier, Charras dormait. Le bruit de ses verrous tirés le réveilla.

— Tiens, dit-il, on nous met au secret. Et il se rendort.

Une heure après, la porte s'ouvre. Le commandant du fort entre en grand uniforme, accompagné d'un homme de Poissy portant un flambeau. Il était environ quatre heures du matin.

— Colonel, dit le commandant, habillez-vous tout de suite.

— Pourquoi faire?

— Vous allez partir.

— Encore quelque infamie probablement!

Le commandant garde le silence. Charras s'habille.

Comme il achevait de s'habiller, survient un petit jeune homme vêtu de noir.

Ce jeune homme adressa la parole à Charras.

— Colonel, vous allez sortir de la forteresse, vous allez quitter la France. J'ai ordre de vous faire conduire à la frontière.

Charras s'écria :

— Si c'est pour quitter la France, je ne veux pas quitter la forteresse. C'est un attentat de plus. On n'a pas plus le droit de m'exiler qu'on n'a eu le droit de m'emprisonner. J'ai pour moi la loi, le droit, mes vieux services, mon mandat. Je proteste. Qui êtes-vous, monsieur?

— Je suis le chef du cabinet du ministre de l'intérieur.

— Ah! c'est vous qui vous appelez Léopold Lehon.

Le jeune homme baissa les yeux.

Charras continua :

— Vous venez de la part de quelqu'un qu'on appelle ministre de l'intérieur, M. de Morny, je crois. Je connais ce monsieur de Morny. Un jeune chauve; il a joué le jeu où l'on perd ses cheveux; maintenant il joue le jeu où l'on risque sa tête.

La conversation était pénible. Le jeune homme regardait beaucoup la pointe de ses bottes.

Après un silence, il se hasarda pourtant à prendre la parole :

— Monsieur Charras, j'ai ordre de vous dire que si vous aviez besoin d'argent...

Charras l'interrompit impétueusement.

— Paix-là, monsieur! pas un mot de plus! J'ai servi mon pays vingt-cinq ans, sous l'épaulette, au feu, au péril de ma vie, toujours pour l'honneur, jamais pour le gain. Gardez l'argent, vous autres!

— Mais, monsieur...

— Silence! l'argent qui touche à vos mains salirait les miennes.

Il se fit encore un silence que le chef du cabinet particulier rompit encore :

— Colonel, vous serez accompagné de deux agents qui ont des instructions spéciales, et je dois vous prévenir que vous voyagerez par ordre avec un faux passeport et sous le nom de Vincent.

— Ah, pardieu! s'écria Charras, voilà qui est fort! Qui est-ce qui s'imagine qu'on me fera voyager par ordre avec un faux passeport et sous un faux nom? — Et regardant fixement M. Léopold Lehon : — Sachez, monsieur, que je m'appelle Charras et non Vincent, et que je suis d'une famille où l'on a toujours porté le nom de son père.

On partit.

On fit le trajet en cabriolet jusqu'à Creil, où passe le chemin de fer.

A la gare de Creil, la première personne qu'aperçoit Charras, c'est le général Changarnier.

— Tiens, c'est vous, général!

Les deux proscrits s'embrassèrent. Tel est l'exil.

— Que diable font-ils de vous? dit le général.

— Ce qu'ils font de vous probablement. Ces chenapans me font voyager sous le nom de Vincent.

— Et moi, dit Changarnier, sous le nom de Leblanc.

— Ils auraient dû au moins m'appeler Lerouge, s'écria Charras en éclatant de rire.

Cependant un cercle, tenu à distance par les agents, s'était formé autour d'eux. On les avait reconnus, et on les saluait. Un jeune enfant, que sa mère ne put retenir, courut vivement jusqu'à Charras, et lui prit la main.

Ils montèrent en wagon, libres en apparence comme les autres voyageurs. Seulement on les isola dans des compartiments vides, et chacun d'eux était accompagné de deux hommes qui s'asseyaient à côté et en face de lui et qui ne le quittaient pas du regard. Les gardiens du général Changarnier étaient, comme force et comme taille, les premiers hommes venus. Ceux de Charras étaient des espèces de géants. Charras est de très haute taille; ils le dépassaient de toute la tête. Ces hommes, qui étaient des argousins, avaient été des carabiniers; ces espions avaient été des braves.

Charras les questionna. Ils avaient servi tout jeunes, dès 1813. Ainsi ils

avaient partagé le bivouac de Napoléon; maintenant ils mangeaient le même pain que Vidocq. C'est une triste chose qu'un soldat déformé à ce point.

La poche de l'un d'eux était gonflée par quelque chose qu'il y cachait.

Au moment où cet homme traversait la gare, accompagnant Charras, une voyageuse dit :

— Est-ce qu'il a M. Thiers dans sa poche?

Ce que l'agent cachait, c'était une paire de pistolets. Sous leurs longues redingotes boutonnées et croisées, ces hommes étaient armés. Ils avaient ordre de traiter « ces messieurs » avec le plus profond respect, et, dans un cas donné, de leur brûler la cervelle.

Les prisonniers avaient été prévenus individuellement qu'ils passeraient près des autorités diverses qu'on rencontrerait en route pour des étrangers, suisses ou belges, expulsés à raison de leurs opinions politiques, et que les agents conserveraient leur qualité d'agents et se présenteraient comme chargés de reconduire ces étrangers jusqu'à la frontière.

Les deux tiers du trajet se firent sans encombre.

A Valenciennes, incident.

Le coup d'État ayant réussi, le zèle régnait. Il n'y avait plus de basse besogne. Dénoncer, c'était plaire; le zèle est une des formes de la servitude vers lesquelles on se penche le plus volontiers. Le général faisait le soldat; le préfet faisait le commissaire de police; le commissaire de police faisait le mouchard.

Le commissaire de police de Valenciennes présidait à la visite des passeports. Il n'aurait voulu pour rien au monde laisser cette haute fonction à un inspecteur subalterne.

Au moment où on lui présenta le passeport du nommé Leblanc, il considéra le nommé Leblanc entre les deux yeux, fit un mouvement et s'écria :

— Vous êtes le général Changarnier.

— Cela ne me regarde pas, dit le général.

Sur ce, les deux gardiens du général se récrient et exhibent leurs papiers fort en règle.

— Monsieur le commissaire, nous sommes agents du gouvernement. Voyez nos propres passeports.

— Malpropres, dit le général.

Le commissaire hoche la tête. Il avait été employé à Paris et avait été souvent envoyé à l'état-major, aux Tuileries, près du général Changarnier. Il le connaissait fort bien.

— Voilà qui est fort! crient les agents. Ils se démènent, déclarent qu'ils sont fonctionnaires de police en mission spéciale, qu'ils ont ordre de conduire à la frontière ce Leblanc expulsé pour cause politique, jurent leurs

grands dieux, et donnent leur parole d'honneur que le nommé Leblanc se nomme Leblanc.

— Je ne crois pas beaucoup aux paroles d'honneur, dit le commissaire.

— Honnête commissaire, grommela Changarnier, vous avez raison. Depuis le 2 décembre, les paroles d'honneur et les serments ne sont plus que des assignats.

Puis il se mit à sourire.

Le commissaire était de plus en plus perplexe. Les agents finirent par invoquer le témoignage même du prisonnier.

— Mais, monsieur, dites vous-même votre nom.

— Tirez-vous de là, répondit Changarnier.

Tout cela n'était rien moins que correct pour un alguazil de province. Il semblait évident au commissaire de Valenciennes que le général Changarnier s'échappait de Ham, sous un faux nom, avec un faux passeport et de faux agents de police pour donner le change, et que c'était un complot d'évasion qui était au moment de réussir.

— Descendez tous trois, crie le commissaire.

Le général descend, et en mettant pied à terre aperçoit Charras au fond de son wagon entre ses deux estafiers.

— Tiens, vous êtes là, Charras! dit-il.

— Charras! s'écrie le commissaire. Charras est là! Vite! les passeports de ces messieurs!

Et regardant Charras en face :

— Est-ce que vous êtes le colonel Charras?

— Pardieu! dit Charras.

Complication. C'était le tour des estafiers de Charras de se démener. Ils déclarent que Charras est le nommé Vincent, étalent passeports et papiers, jurent et protestent. Le commissaire sent tous ses soupçons confirmés.

— Fort bien, dit-il. J'arrête tout le monde.

Et il remet Changarnier, Charras et les quatre agents aux gendarmes. Le commissaire flairait la croix d'honneur dans le lointain. Il était radieux.

La police empoignait la police. Il arrive parfois que le loup croit saisir une proie et se mord la queue.

On introduit dans une salle basse du débarcadère les six prisonniers, car maintenant il y avait six prisonniers. Le commissaire prévient les autorités. Les autorités accourent, le sous-préfet en tête.

Le sous-préfet, nommé Censier, entre et ne sait pas s'il doit saluer ou questionner, se coucher à plat ventre ou garder son chapeau sur la tête. Ces pauvres diables de magistrats et de fonctionnaires locaux étaient fort embar-

rassés de leur contenance. Le général Changarnier avait été assez près de la dictature pour les rendre pensifs. Qui sait les évènements? Tout est possible. Hier s'appelait Cavaignac, Aujourd'hui s'appelle Bonaparte, Demain s'appellera Changarnier. Le bon Dieu est cruel de ne pas laisser entrevoir aux sous-préfets le petit bout de l'oreille de l'avenir.

C'est triste pour un respectable fonctionnaire, qui ne demanderait pas mieux que d'être servile ou arrogant à propos, d'être exposé à prodiguer des platitudes à un personnage qui va peut-être pourrir à jamais dans l'exil et qui n'est plus qu'un drôle, ou de risquer de faire des insolences à un brigand de proscrit qui est capable de rentrer vainqueur d'ici à six mois et d'être à son tour le gouvernement. Que faire? Et puis, on est espionné. Entre fonctionnaires cela se fait. Le moindre mot sera commenté, le moindre geste sera décrit. Comment ménager à la fois ce chou qui s'appelle aujourd'hui et cette chèvre qui s'appelle demain? Trop questionner froissera le général, trop saluer choquera le président. Comment être à la fois beaucoup sous-préfet et un peu laquais? Comment combiner l'air de servitude qui plaira à Changarnier avec l'air d'autorité qui plaira à Bonaparte?

Le sous-préfet crut se tirer d'affaire en disant : — Général, vous êtes mon prisonnier. Et en ajoutant avec un sourire : — Faites-moi l'honneur de venir déjeuner chez moi.

Il adressa les mêmes paroles à Charras.

Le général refusa laconiquement.

Charras le regarda fixement et ne lui répondit pas.

Des doutes sur l'identité des prisonniers vinrent au sous-préfet. Il demanda tout bas au commissaire : — Êtes-vous bien sûr? — Parbleu! dit le commissaire.

Le sous-préfet prit le parti de s'adresser à Charras, et, mécontent de son accueil, lui demanda assez sèchement : — Mais enfin, qui êtes-vous?

Charras répondit :

— Nous sommes des colis.

Et se tournant vers ses gardiens à leur tour gardés :

— Adressez-vous à nos expéditeurs. Interrogez nos douaniers. Affaire de transit.

On fit jouer le télégraphe électrique. Valenciennes effaré questionna Paris. Le sous-préfet prévint le ministre de l'intérieur que, grâce à une surveillance pour laquelle il ne s'en fiait qu'à lui-même, il venait de faire une importante capture, qu'il venait d'éventer un complot, de sauver le président, de sauver la société, de sauver la religion, etc., etc., qu'en un mot il venait de saisir le général Changarnier et le colonel Charras, évadés le matin du

fort de Ham avec de faux passeports, sans doute pour se mettre à la tête d'un soulèvement, etc., etc., et qu'enfin il demandait au gouvernement ce qu'il fallait faire des deux prisonniers.

Au bout d'une heure la réponse arriva : — Laissez-les continuer leur chemin.

La police s'aperçut que, dans un élan de zèle, elle avait poussé la profondeur jusqu'à la bêtise. Cela arrive quelquefois.

Le convoi suivant emmena les prisonniers remis, non en liberté, mais à leurs gardiens.

On passa Quiévrain.

On descendit de wagon, puis on y remonta.

Quand le convoi repartit, Charras poussa le profond soupir joyeux d'un homme délivré, et dit : — Ah! enfin!

Il leva les yeux et aperçut ses deux geôliers à côté de lui.

Ils étaient montés derrière lui dans le wagon.

— Ah çà, leur dit-il, c'est vous!

De ces deux hommes il n'y en avait qu'un qui parlait. Celui-là répondit :

— Mais oui, mon colonel.

— Qu'est-ce que vous faites ici?

— Nous vous gardons.

— Mais nous sommes en Belgique.

— C'est possible.

— La Belgique n'est pas la France.

— Ah! cela se peut.

— Mais si je mettais la tête hors du wagon, si j'appelais, si je vous faisais arrêter, si je réclamais ma liberté?

— Vous ne feriez pas tout ça, mon colonel.

— Comment feriez-vous pour m'en empêcher?

L'agent montra le pommeau d'un pistolet et dit : — Voilà.

Charras prit le parti d'éclater de rire et leur demanda : — Mais où donc me lâcherez-vous?

— A Bruxelles.

— C'est-à-dire qu'à Bruxelles vous me tirerez un coup de chapeau, mais qu'à Mons vous me tireriez un coup de pistolet.

— Comme vous dites, mon colonel.

— Au fait, dit Charras, cela ne me regarde pas. C'est l'affaire du roi Léopold. Le Bonaparte traite les territoires comme il a traité les représentants. Il a violé l'Assemblée, il viole la Belgique. Mais c'est égal, vous êtes tous un ramassis d'étranges coquins. Celui qui est en haut est

fou, ceux qui sont en bas sont stupides. C'est bon, mes amis, laissez-moi dormir.

Il s'endormit en effet.

La même aventure à peu près était arrivée presque au même instant aux généraux Changarnier et Lamoricière et à M. Baze.

Les agents ne quittèrent le général Changarnier qu'à Mons. Là ils le firent descendre du convoi, et lui dirent : — Général, c'est ici votre lieu de séjour. Nous vous laissons libre.

— Ah! dit-il, c'est mon lieu de séjour, et je suis libre. Eh bien, bonsoir.

Et il remonta lestement dans le wagon au moment où le train repartait, laissant là les deux argousins ébahis.

La police lâcha Charras à Bruxelles, mais ne lâcha pas le général Lamoricière. Les deux agents voulaient le forcer de repartir immédiatement pour Cologne. Le général, qui souffrait d'un rhumatisme gagné à Ham, leur déclara qu'il coucherait à Bruxelles.

— Soit! dirent les agents.

Ils le suivirent à l'hôtel de Bellevue. Ils y passèrent la nuit avec lui. On eut beaucoup de peine à les empêcher de coucher dans sa chambre.

Le lendemain ils l'emmenèrent et le conduisirent à Cologne, violant le territoire de Prusse après avoir violé le territoire de Belgique.

Le coup d'État fut plus impudent encore envers M. Baze.

On fit voyager M. Baze avec sa femme et ses enfants sous le nom de Lassalle. Il passait pour le domestique de l'agent de police qui le conduisait.

On le mena ainsi à Aix-la-Chapelle.

Là, au beau milieu de la nuit, au beau milieu de la rue, les agents le déposèrent sans passeport, sans papiers, sans argent, lui et toute sa famille. M. Baze, indigné, fut obligé d'en venir à la menace pour obtenir qu'ils le conduisissent et qu'ils le nommassent à un magistrat quelconque. Il entrait probablement dans les petites joies de Bonaparte de faire traiter un questeur de l'Assemblée comme un vagabond.

Dans la nuit du 7 janvier, le général Bedeau, quoiqu'il ne dût partir que le lendemain, fut réveillé comme les autres par le bruit de ses verrous. Il ne comprit pas qu'on l'enfermait, et crut au contraire qu'on élargissait M. Baze, son voisin de cellule. Il cria à travers la porte : — Ah! bravo, Baze!

Tous les jours en effet les généraux disaient au questeur : Vous n'avez que faire ici. C'est une forteresse militaire, on vous mettra dehors un de ces beaux matins, comme Roger (du Nord).

Cependant le général Bedeau entendait dans la forteresse un bruit inusité. Il se leva et — « frappa » — le général Le Flô, son autre voisin de cellule,

avec lequel il échangeait de fréquents dialogues militaires peu obligeants pour le coup d'État. Le général Le Flô répondit au frappement, mais il n'en savait pas plus long que le général Bedeau.

Le général Bedeau avait une fenêtre sur la cour intérieure du donjon. Il alla à cette fenêtre, et y vit des lanternes qui allaient et venaient, des espèces de carrioles attelées, et une compagnie du 48e sous les armes. Un moment après il vit arriver dans la cour le général Changarnier qui monta en carriole et partit. Quelques instants s'écoulèrent, puis il vit passer Charras. Charras l'aperçut à sa fenêtre et lui cria : — Mons!

Il croyait aller à Mons en effet, et c'est ce qui fit que le lendemain le général Bedeau choisit Mons pour séjour, croyant y retrouver Charras.

Charras parti, M. Léopold Lehon survint, accompagné du commandant du fort, salua Bedeau, expliqua sa mission et se nomma. Le général Bedeau se borna à lui dire : — On nous bannit, c'est une illégalité et une indignité ajoutées aux autres. Au reste avec les gens qui vous envoient, on ne compte plus.

On ne le fit partir que le lendemain. Louis Bonaparte avait dit : — Il faut *espacer* les généraux.

L'homme de police chargé d'escorter le général Bedeau jusqu'en Belgique était un de ceux qui le 2 décembre avaient arrêté le général Cavaignac. Il conta au général Bedeau qu'ils avaient eu un moment d'inquiétude en arrêtant le général Cavaignac, les cinquante hommes de piquet commandés pour assister la police ayant fait défaut.

Dans le compartiment du wagon qui emportait le général Bedeau en Belgique, il y avait une femme, évidemment du monde, de la figure la plus distinguée, et accompagnée de trois petits enfants. Un domestique en livrée qui semblait allemand avait deux des enfants sur ses genoux et leur prodiguait mille petits soins. Du reste, le général, caché par la nuit et enfoui, comme les agents, sous le collet de son manteau, faisait peu d'attention à ce groupe. Quand on fut à Quiévrain, la voyageuse se tourna vers lui, et lui dit : — Monsieur le général, je vous fais compliment. Vous voici en sûreté.

Le général remercia et lui demanda son nom.

— La baronne Coppens, dit-elle.

On se souvient que c'est chez M. Coppens, rue Blanche, 70, qu'avait eu lieu le 2 décembre la première réunion de la gauche.

— Vous avez là, madame, reprit le général, de charmants enfants; et il ajouta : — Et un bien bon domestique.

— C'est mon mari, dit madame Coppens.

M. Coppens, en effet, était resté cinq semaines comme enseveli dans une

cachette pratiquée chez lui. Il s'évadait de France cette nuit-là même sous sa propre livrée. On avait bien fait la leçon aux petits enfants. Le hasard les avait fait monter dans le même wagon que le général Bedeau et les deux estafiers qui le gardaient, et ç'avait été toute la nuit, en présence de ces hommes de police, une terreur de Madame Coppens que quelqu'un des marmots réveillés ne sautât au cou du domestique en disant : *Papa.*

XVI

COUP D'ŒIL EN ARRIÈRE.

Louis Bonaparte avait essayé la majorité comme on essaie un pont; il l'avait chargée d'iniquités, d'empiétements, d'énormités; assommades de la place du Havre, cris de vive l'empereur! distribution d'argent aux troupes, vente dans les rues des journaux bonapartistes, prohibition des journaux républicains et parlementaires, revues de Satory, discours de Dijon; la majorité porta tout.

— Bon, dit-il, le coup d'État passera dessus.

Qu'on se rappelle les faits. Avant le 2 décembre le coup d'État se faisait en détail, çà et là, un peu partout, assez effrontément, et la majorité souriait. Le représentant Pascal Duprat était violenté par les agents de police. — C'est très drôle, disait la droite. — Le représentant Dain était empoigné. — Charmant! — Le représentant Sartin était arrêté. — Bravo! — Un beau matin, quand toutes les charnières furent bien essayées et graissées, quand tous les fils furent bien attachés, le coup d'État s'exécuta en bloc, brusquement, la majorité cessa de rire, mais le tour était fait. Elle ne s'apercevait pas que, depuis longtemps, pendant qu'elle riait de l'étranglement d'autrui, elle avait la corde au cou.

Insistons sur ceci, non pour punir le passé, mais pour éclairer l'avenir. Bien des mois avant d'être exécuté, le coup d'État était fait. Le jour venu, l'heure sonnée, la mécanique toute montée n'eut qu'à marcher. Rien ne devait manquer et rien ne manqua. Ce qui aurait été un abîme si la majorité eût fait son devoir et compris sa solidarité avec la gauche, n'était pas même une enjambée. L'inviolabilité avait été démolie par les inviolables. La main des gendarmes était accoutumée au collet des représentants comme au collet des voleurs; la cravate des hommes d'État ne fit pas un pli dans la poigne des argousins, et l'on put admirer M. le vicomte de Falloux, ô candeur! s'ébahissant d'être traité comme le citoyen Sartin.

La majorité arriva à reculons, en applaudissant toujours Bonaparte, au trou où Bonaparte la fit tomber.

XVII

CONDUITE DE LA GAUCHE.

La conduite de la gauche républicaine, dans cette grave conjoncture du 2 décembre, fut mémorable.

Le drapeau de la loi était à terre, dans la boue d'une trahison universelle, sous les pieds de Louis Bonaparte; la gauche releva ce drapeau, lava cette boue avec son sang, le déploya, l'agita aux yeux du peuple, et, du 2 au 5 décembre, tint Bonaparte en échec.

Quelques hommes, une poignée, cent vingt représentants du peuple, échappés au hasard des arrestations, plongés dans les ténèbres et le silence, sans même avoir pour eux ce cri de la presse libre qui sonne le tocsin des intelligences et qui encourage les combattants, sans généraux à leurs ordres, sans soldats, sans fusils, sans munitions, descendirent dans la rue, barrèrent résolûment passage au coup d'État et livrèrent bataille à ce crime monstrueux, qui avait pris toutes ses précautions, cuirassé de toutes parts, armé jusqu'aux dents, épaississant à volonté autour de lui les forêts de bayonnettes, faisant aboyer une meute d'obusiers et de canons.

On eut la présence d'esprit, qui est l'intrépidité efficace; on eut, tout manquant, l'improvisation formidable du devoir jamais décontenancé. On n'avait pas d'imprimerie, on en eut; on n'avait pas de fusils, on en trouva; on n'avait pas de balles, on en fondit; on n'avait pas de poudre, on en fabriqua; on n'avait rien, que des pavés, et l'on en fit sortir des combattants.

Il est vrai que ces pavés étaient les pavés de Paris; pierres qui se changent en hommes.

Telle est la puissance du droit que, pendant quatre jours, ces cent vingt hommes, n'ayant pour eux que la bonté de leur cause, firent contrepoids à une armée de cent mille soldats. Un moment même la balance pencha de leur côté. Grâce à eux, grâce à leur résistance secondée par l'indignation des cœurs honnêtes, il vint une heure où la victoire de la loi sembla possible et même certaine. Le jeudi 4, le coup d'État chancela et fut obligé de s'appuyer sur l'assassinat. On l'a vu, sans la tuerie des boulevards, s'il n'avait pas sauvé son parjure par un massacre, s'il n'avait pas réfugié son crime dans un autre crime, Louis Bonaparte était perdu.

Pendant les longues heures de cette lutte, lutte sans trêve, lutte contre l'armée le jour et contre la police la nuit, lutte inégale, où toute la force était d'un côté et toute la rage, et, nous venons de le dire, rien que le

droit, de l'autre, pas un de ces cent vingt représentants, pas un ne manqua à l'appel du devoir, pas un ne refusa le danger, pas un ne recula, pas un ne faiblit, toutes ces têtes se placèrent résolûment sous le couperet, et, quatre jours durant, attendirent qu'il tombât.

Aujourd'hui, captivité, déportation, expatriation, exil, le couperet est tombé à peu près sur toutes ces têtes.

Je suis de ceux qui n'ont eu d'autre mérite dans cette lutte que de rallier à une pensée unique le courage de tous; mais qu'il me soit permis de rendre ici justice avec effusion à ces hommes parmi lesquels je m'honore d'avoir servi trois ans la sainte cause du progrès humain, à cette gauche insultée, calomniée, méconnue et intrépide, qui fut toujours sur la brèche, qui ne se reposa pas un jour, qui ne recula pas plus devant la conspiration militaire que devant la conspiration parlementaire, et qui, investie par le peuple du mandat de le défendre, le défendit même quand il s'abandonna, le défendit à la tribune avec la parole et dans la rue avec l'épée.

Quand le comité de résistance, dans la séance où fut rédigé et voté le décret de déchéance et de mise hors la loi, usant du pouvoir discrétionnaire que la gauche lui avait confié, décida que toutes les signatures des représentants républicains restés libres seraient apposées au bas du décret, ce fut un acte hardi; le comité ne se dissimula point que c'était là une liste de proscription qu'il offrait au coup d'État vainqueur toute dressée, et peut-être, dans son for intérieur, craignit-il que quelques-uns ne la désavouassent et ne réclamassent. Le lendemain nous reçûmes deux lettres en effet, deux plaintes. C'étaient deux représentants qui avaient été omis sur la liste et qui réclamaient l'honneur d'y être rétablis. Ces deux représentants, je les rétablis ici, en effet, dans leur droit d'être proscrits. Voici leurs noms : Anglade et Pradié.

Du mardi 2 au vendredi 5 décembre, les représentants de la gauche et le comité, épiés, harcelés, traqués, toujours au moment d'être découverts et pris, c'est-à-dire massacrés, se transportèrent, pour y délibérer, dans vingt-sept maisons différentes, déplacèrent vingt-sept fois le lieu de leurs séances, depuis leur première réunion rue Blanche jusqu'à leur dernière conférence chez Raymond. Ils refusèrent les asiles qu'on leur offrait sur la rive gauche, voulant toujours rester au centre du combat. Dans ces déplacements, ils traversèrent plus d'une fois le Paris de la rive droite d'un bout à l'autre, la plupart du temps à pied et faisant des détours pour n'être pas suivis. Tout était péril pour eux, leur nombre, leurs figures connues, leurs précautions même. Les rues populeuses, danger : la police y était en permanence; les rues désertes, danger : les allées et venues y étaient plus remarquées.

On ne dormait pas, on ne mangeait pas; on prenait ce qu'on trouvait, un verre d'eau de temps en temps, un morceau de pain çà et là. Madame Landrin nous donna un bouillon; Madame Grévy un reste de pâté froid. Nous vécûmes un soir d'un peu de chocolat qu'un pharmacien avait fait distribuer dans une barricade. Chez Jeunesse, rue de Grammont, dans la nuit du 3, Michel (de Bourges) prenait une chaise et disait : — Voilà mon lit. — Était-on fatigué? On ne le sentait pas. Les vieux comme Ronjat, les malades comme Boysset, tous marchaient. Le péril public, cette fièvre, les soutenait.

Notre collègue vénérable, Lamennais, ne vint pas, mais il resta les trois jours sans se coucher, boutonné dans sa vieille redingote, *ses gros souliers aux pieds,* prêt à marcher. Il écrivait à l'auteur de ce livre ces trois lignes qu'il est impossible de ne pas citer : *Vous êtes des héros sans moi. J'en souffre. J'attends vos ordres. Tâchez donc de m'employer à quelque chose, ne fût-ce qu'à mourir.*

Dans les réunions, chacun était comme d'habitude. On eût dit par moments une séance ordinaire dans un des bureaux de l'Assemblée. C'était le calme de tous les jours mêlé à la fermeté des crises suprêmes. Edgar Quinet avait toute sa haute raison, Noël Parfait toute sa vivacité d'esprit, Yvan toute sa pénétration vigoureuse et intelligente, Labrousse toute sa verve. Dans un coin Pierre Lefranc, pamphlétaire et chansonnier, mais pamphlétaire comme Courrier et chansonnier comme Béranger, souriait aux graves et sévères paroles de Dupont de Bussac. Tout ce groupe si brillant des jeunes orateurs de la gauche, Bancel avec sa fougue puissante, Versigny et Victor Chauffour avec leur intrépidité juvénile, Sain avec son sang-froid qui révèle la force, Farconnet avec sa voix douce et son inspiration énergique, se prodiguaient pour la résistance au coup d'État, tantôt dans les délibérations, tantôt parmi le peuple, prouvant que pour être orateur il faut avoir toutes les qualités de combat. De Flotte, infatigable, était toujours prêt à parcourir tout Paris. Xavier Durieu était brave, Dulac intrépide, Charamaule téméraire. Citoyens et paladins. Du courage, qui eût osé n'en pas avoir parmi tous ces hommes dont pas un ne tremblait? Barbes incultes, habits défaits, cheveux en désordre, visages pâles, fierté dans tous les yeux. Dans les maisons où l'on était accueilli, on s'installait comme on pouvait. S'il n'y avait pas de fauteuils ou de chaises, quelques-uns, épuisés de force, mais non de cœur, s'asseyaient à terre. Pour les décrets et les proclamations, tous se faisaient copistes; un dictait, dix écrivaient. On écrivait sur les tables, sur les coins des meubles, sur ses genoux. Souvent le papier manquait, les plumes manquaient. Ces misères créaient des obstacles dans les heures les plus critiques. A telle minute donnée, dans l'histoire des peuples, un encrier dont l'encre est desséchée peut être une calamité pu-

blique. Du reste cordialité entre tous; toutes les nuances effacées. Dans les séances secrètes du comité, Madier de Montjau, ce ferme et généreux cœur, de Flotte, vaillant et profond, philosophe combattant de la Révolution, Carnot, correct, froid, tranquille, inébranlable, Jules Favre, éloquent, courageux, admirable de simplicité et de force, inépuisable en ressources comme en sarcasmes, doublaient, en les combinant, les puissances si diverses de leurs esprits.

Michel (de Bourges) assis dans un coin de la cheminée ou accoudé sur une table, enveloppé dans son grand paletot, son bonnet de soie noire sur la tête, donnait la réplique à toutes les idées, rendait aux évènements coup pour coup, parait au péril, à l'incident, à l'occasion, à la nécessité; car c'est une de ces opulentes natures qui ont toujours quelque chose de prêt, soit dans leur intelligence, soit dans leur imagination. Les conseils se croisaient sans se heurter. Ces hommes ne se faisaient aucune illusion. Ils savaient dans quelle lutte à outrance ils étaient entrés. Nul quartier à attendre Ils avaient affaire à l'homme qui avait dit : — *Écrasez tout.* Ils connaissaient les paroles sanglantes du soi-disant ministre Morny. Ces paroles, les affiches de Saint-Arnaud les traduisaient en décrets, les prétoriens lâchés dans la rue les traduisaient en meurtres. Les membres du comité d'insurrection et les représentants assistant aux réunions n'ignoraient pas que partout où ils seraient pris, ils seraient tués sur place à coups de bayonnette. C'était la chance de cette guerre. Ce qui dominait sur tous les visages, c'était la sérénité, cette sérénité profonde qui vient de la conscience heureuse. Par moments cette sérénité arrivait jusqu'à la gaîté. On riait volontiers, et de tout, du pantalon déchiré de celui-ci, du chapeau que celui-là avait rapporté d'une barricade à la place du sien, du cache-nez de cet autre. — Cachez donc votre grande taille, lui disait-on. On était des enfants, et tout amusait. Le matin du 4, Mathieu (de la Drôme) entra; il avait organisé de son côté un comité qui communiquait avec le comité central, il venait nous l'annoncer; il avait rasé son collier de barbe pour n'être pas reconnu dans les rues. — Vous avez l'air d'un archevêque, lui cria Michel (de Bourges) et ce fut un rire universel. Et tout cela avec cette pensée que chaque instant ramenait : le bruit qui se fait à la porte, cette clef qui tourne dans la serrure, c'est peut-être la mort qui entre.

Les représentants et le comité étaient à la discrétion d'un hasard. Plus d'une fois ils purent être saisis, et ils ne le furent pas, soit que certains agents de la police eussent des scrupules (où diable le scrupule va-t-il se nicher?), soit que ces agents doutassent du résultat final et craignissent de mettre étourdiment la main sur les vainqueurs possibles. Si le commissaire de police Vassal, qui nous rencontra le matin du 4 sur le trottoir de la rue

IMPRIMERIE NATIONALE.

des Moulins, l'avait voulu, nous étions pris ce jour-là. Il ne nous trahit pas. Mais c'étaient là des exceptions. La poursuite de la police n'en était pas moins ardente et acharnée. Chez Marie, on s'en souvient, les sergents de ville et les gendarmes mobiles arrivèrent dix minutes après que nous avions évacué la maison, et fouillèrent jusque sous les lits à coups de bayonnette.

Parmi les représentants il y avait plusieurs constituants, et à leur tête Bastide. Bastide, en 1848, avait été ministre des affaires étrangères. Dans la deuxième réunion nocturne de la rue Popincourt, on lui reprochait plusieurs de ses actes. — Laissez-moi d'abord me faire tuer, répondit-il; ensuite vous me reprocherez ce que vous voudrez. Et il ajouta : — Comment pouvez-vous vous défier de moi qui suis républicain jusqu'au poignard? Bastide ne consentait pas à appeler notre résistance l'insurrection. Il l'appelait la contre-insurrection. Il disait : — Victor Hugo a raison. C'est à l'Élysée qu'est l'insurgé. — J'étais d'avis, on le sait, de brusquer la bataille, de ne rien différer, de ne rien réserver; je disais : *Il faut battre le coup d'État quand il est chaud.* Bastide m'appuyait. Dans le combat il fut impassible, froid, gai sous sa froideur. A la barricade Saint-Antoine, au moment où les fusils du coup d'État couchaient en joue les représentants du peuple, il dit en souriant à Madier de Montjau : — Demandez donc à Schœlcher ce qu'il pense de l'abolition de la peine de mort. (Schœlcher, comme moi, même à cette minute suprême, eût répondu : *qu'il faut l'abolir.*) Dans une autre barricade, Bastide, forcé de s'absenter un moment, posa sa pipe sur un pavé. On trouva la pipe de Bastide et on le crut mort. Il revint, la mitraille pleuvait, il dit : Ma pipe? Il la ralluma et se remit à combattre. Deux balles trouèrent son manteau.

Quand les barricades furent construites, les représentants républicains s'y répandirent et s'y distribuèrent. Presque tous les représentants de la gauche allèrent aux barricades, aidant soit à les bâtir, soit à les défendre. Outre le grand fait de la barricade Saint-Antoine, où Schœlcher fut si admirable, Esquiros alla à la barricade de la rue de Charonne; de Flotte au Panthéon et à la Chapelle-Saint-Denis; Madier de Montjau à Belleville et rue Aumaire; Doutre et Pelletier à la mairie du ve arrondissement; Brives rue Beaubourg; Arnaud (de l'Ariège) rue du Petit-Reposoir; Viguier rue Pagevin; Versigny rue Joigneaux; Dupont de Bussac au carré Saint-Martin; Carlos Forel et Boysset rue Rambuteau. Doutre reçut sur la tête un coup de sabre qui fendit son chapeau; Bourzat eut quatre balles dans son paletot; Baudin fut tué; Gaston Dussoubs était malade et ne put venir; son frère, Denis Dussoubs, le remplaça. Où? Dans le sépulcre.

Baudin tomba sur la première barricade, Denis Dussoubs sur la dernière.

Je fus moins favorisé que Bourzat; je n'eus dans mon paletot que trois

balles, et il m'est impossible de dire d'où elles me vinrent. Probablement du boulevard.

Après la bataille perdue, il n'y eut pas de sauve-qui-peut, pas de déroute, pas de fuite. Tous restèrent cachés dans Paris, prêts à reparaître, Michel, rue d'Alger; moi, rue de Navarin. Le comité tint encore séance le samedi 6, à onze heures du soir. Jules Favre, Michel (de Bourges) et moi, nous nous vîmes dans la nuit chez une généreuse et vaillante femme, Madame Didier. Bastide y vint et me dit : — Vous allez, si vous n'êtes pas tué ici, entrer dans l'exil. Moi, je resterai à Paris. Prenez-moi pour lieutenant. — J'ai dit ce fait.

On espérait pour le 9, le mardi, une reprise d'armes qui n'eut pas lieu. Mallarmet l'avait annoncée à Dupont de Bussac; mais le coup du 4 avait atterré Paris. La population ne bougea plus. Les représentants ne se décidèrent à songer à leur sûreté et à quitter la France, à travers mille dangers d'ailleurs, que plusieurs jours après, quand la dernière étincelle de résistance fut éteinte dans le cœur du peuple et la dernière lueur d'espérance dans le ciel.

Plusieurs représentants républicains étaient ouvriers; ils sont redevenus ouvriers dans l'exil. Nadaud a repris la truelle et est maçon à Londres. Faure (du Rhône), coutelier, et Bandsept, cordonnier, sentent que leur métier est devenu leur devoir, et le pratiquent en Angleterre; Faure fait des couteaux, Bandsept fait des souliers. Greppo est tisserand. C'est lui qui, proscrit, a fait la robe de couronnement de la reine Victoria. Sombre sourire de la destinée. Noël Parfait est correcteur d'imprimerie à Bruxelles; Agricol Perdiguier, dit Avignonnais-la-Vertu, a ceint son tablier de cuir et est menuisier à Anvers. Hier ces hommes siégeaient dans l'Assemblée souveraine. On voit de ces choses-là dans Plutarque.

L'éloquent et courageux proscrit, Émile Deschanel, a créé, à Bruxelles, avec un rare talent de parole, une nouvelle forme d'enseignement public, les conférences. C'est à lui que revient l'honneur de cette fondation, si féconde et si utile.

Disons-le en terminant, l'Assemblée nationale législative vécut mal et mourut bien.

A ce moment de la chute, irréparable pour les pusillanimes, la droite fut digne, la gauche fut grande.

On n'avait pas encore vu dans l'histoire un parlement tomber de cette façon.

Février avait soufflé sur les députés du pays légal, et les députés s'étaient évanouis. M. Sauzet s'était affaissé derrière la tribune et s'en était allé sans même prendre son chapeau.

Bonaparte, l'autre, le premier, le vrai, avait fait enjamber les fenêtres de l'Orangerie de Saint-Cloud aux Cinq-Cents, un peu embarrassés de leurs grands manteaux.

Cromwell, le plus ancien des Bonapartes, quand il fit son 18 brumaire, n'avait guère rencontré d'autre résistance que quelques imprécations de Milton et de Ludlow, et avait pu dire dans son langage grossièrement gigantesque : *J'ai mis le roi dans mon sac et le parlement dans ma poche.*

Il faudrait remonter jusqu'au sénat romain pour y trouver de vraies chaises curules.

La Législative, répétons-le à son honneur, fit bonne contenance devant l'abîme. L'histoire lui en tiendra compte. Après avoir trahi tant de choses, on pouvait craindre que cette Assemblée ne finît par se trahir elle-même. Il n'en a rien été. L'Assemblée législative, on est bien forcé de le rappeler, avait commis fautes sur fautes; la majorité royaliste y avait persécuté bien odieusement la minorité républicaine, qui faisait vaillamment son devoir en la dénonçant au peuple; elle avait eu, cette Assemblée, une bien longue cohabitation et une complicité bien fatale avec l'homme de crime qui a fini par l'étrangler comme un voleur étrangle sa concubine dans son lit; mais, quoi qu'on puisse dire de cette Assemblée fatale, elle n'a pas eu l'évanouissement misérable que Louis Bonaparte espérait : elle n'a pas été lâche.

Cela tient à ce qu'elle sortait du suffrage universel. Disons-le, car c'est là un enseignement, la vertu de ce suffrage universel qui l'avait engendrée et qu'elle avait voulu tuer, elle l'a sentie en elle à sa dernière heure.

La sève de tout un peuple ne se répand pas vainement dans une Assemblée, même la plus caduque. Au jour suprême, cette sève se retrouve.

L'Assemblée législative, si chargée qu'elle soit de responsabilités redoutables, sera moins accablée peut-être qu'elle ne le mériterait par la réprobation de l'avenir.

Grâce au suffrage universel qu'elle avait trahi, et qui fit sa foi et sa force au dernier moment, grâce à la gauche qu'elle avait opprimée, bafouée, calomniée et décimée, et qui jeta sur elle le reflet glorieux de son héroïsme, cette Assemblée chétive a eu une grande mort.

XVIII

PAGE ÉCRITE A BRUXELLES.

Eh bien, oui! Je donnerai un coup de pied dans la porte de ce palais et j'y entrerai avec toi, histoire! Je saisirai au collet tous ces coupables en flagrant délit perpétuel de tous ces attentats! J'éclairerai brusquement du plein midi de la vérité cet antre de nuit!

Oui, je ferai le jour! j'arracherai le rideau, j'ouvrirai la fenêtre, je montrerai à tous les yeux, tel qu'il est, infâme, horrible, opulent, triomphant, joyeux, doré, souillé, cet Élysée, cette cour, ce groupe, ce tas, appelez cela comme vous voudrez, cette chiourme où rampent et grouillent et s'accouplent et se fécondent toutes les turpitudes, toutes les indignités, toutes les abominations, flibustiers, boucaniers, jureurs de serments, faiseurs de signes de croix, espions, escrocs, bouchers, bourreaux, depuis le condottiere qui vend son épée jusqu'au jésuite qui brocante son bon Dieu! cette sentine où Baroche coudoie Teste, où chacun apporte ses malpropretés, Magnan ses épaulettes, Montalembert sa religion, Dupin sa personne! et surtout le cercle familier, le saint des saints, le conseil privé, la caverne intime où l'on boit, où l'on mange, où l'on rit, où l'on dort, où l'on joue, où l'on est grec, où l'on tutoie l'altesse, où l'on se vautre! Oh! quelles ignominies! C'est là, c'est là! Le déshonneur, la turpitude, la honte et l'opprobre sont là! O histoire! un fer rouge sur toutes ces faces!

C'est là qu'on s'amuse et qu'on ripaille, et qu'on se gave, et qu'on se moque de la France! C'est là qu'on empoche pêle-mêle avec de grands éclats de rire les millions de louis et les millions de votes! Voyez-les, regardez-les, ils ont traité la loi comme une fille, ils sont contents! Le droit est égorgé, la liberté est bâillonnée, le drapeau est déshonoré, le peuple est sous leurs pieds, ils sont heureux! Et qui sont-ils? Quels sont ces hommes? L'Europe ne le sait pas. On les a vus un beau matin sortir d'un crime. Rien de plus. Un tas de drôles qui ont eu beau devenir célèbres et qui sont restés anonymes! Tenez, ils sont tous là, voyez-les, vous dis-je, regardez-les, vous dis-je, reconnaissez-les, si vous pouvez. De quel sexe sont-ils? A quelle espèce appartiennent-ils? Qu'est celui-ci? C'est un écrivain? Non, c'est un chien. Il mâche de la chair humaine. Et celui-là? Est-ce un chien? Non, c'est un courtisan. Il a du sang à la patte.

Hommes nouveaux, c'est ainsi qu'ils s'appellent. Nouveaux, en effet! Inattendus, étranges, inouïs, monstrueux! Le parjure, l'iniquité, le vol,

l'assassinat, érigés en départements ministériels, l'escroquerie appliquée au suffrage universel, le gouvernement par le faux, le devoir appelé crime, le crime appelé devoir, le cynisme riant dans l'atroce, c'est de tout cela qu'ils composent leur nouveauté.

Maintenant, c'est bien, ils ont réussi, ils ont le vent en poupe, ils s'en donnent à cœur joie. On a triché la France, on partage. La France est un sac, et l'on y met la main. Fouillez, pardieu, prenez pendant que vous y êtes, pêchez, puisez, pillez, volez! L'un veut de l'argent, l'autre des places, l'autre un cordon au cou, l'autre une plume au chapeau, l'autre une broderie à la manche, l'autre des femmes, l'autre du pouvoir, l'autre des nouvelles pour la Bourse, l'autre un chemin de fer, l'autre du vin. Je crois bien qu'ils sont contents! figurez-vous un pauvre diable qui, il y a trois ans, empruntait dix sous à son portier et qui aujourd'hui, accoudé voluptueusement sur le *Moniteur*, n'a qu'à signer un décret pour prendre un million. Se rendre eux-mêmes parfaitement heureux, dévorer à même les finances de l'État, vivre aux dépens du Trésor en fils de famille, cela s'appelle leur politique. Leur ambition a un vrai nom : c'est de la gloutonnerie.

Eux ambitieux, bah! ils sont gloutons. Gouverner, c'est jouir. Cela n'empêche pas de trahir. Au contraire. On s'entr'espionne, on s'entre-trahit. Les petits traîtres trahissent les grands traîtres. Piétri louche vers Maupas et Maupas vers Carlier. Bouge hideux! On y a fait le coup d'État en commun. Voilà tout. Du reste, on n'y est sûr de rien, ni des regards, ni des sourires, ni des arrière-pensées, ni des hommes, ni des femmes, ni du valet, ni du prince, ni des paroles d'honneur, ni des actes de naissance. Chacun se sent frauduleux et se sait suspect. Chacun a ses intentions secrètes. Chacun sait tout seul pourquoi il a fait cela. Pas un ne dit le mot de son crime et personne ne porte le nom de son père. — Ah! que Dieu me prête vie et que Jésus me pardonne, je dresserai un gibet haut de cent coudées, je prendrai des clous et un marteau, et je crucifierai ce Beauharnais dit Bonaparte entre ce Leroy dit Saint-Arnaud et ce Fialin dit Persigny!

Et je vous y traînerai aussi, vous tous, complices! Ce Morny, ce Romieu, ce Fould, sénateur juif, ce Delangle qui porte sur son dos cet écriteau : LA JUSTICE! et ce Troplong, légiste glorificateur de la violation des lois, jurisconsulte apologiste du coup d'État, magistrat flatteur du parjure, juge panégyriste du meurtre, qui s'en ira à la postérité une éponge pleine de sang et de boue à la main!

J'engage donc le combat. Avec qui? Avec le dominateur actuel de l'Europe. Il est bon que ce spectacle soit donné au monde. Louis Bonaparte, c'est le succès, c'est le triomphe enivré, c'est le despotisme gai et féroce s'épanouissant dans la victoire, c'est la plénitude folle du pouvoir se cher-

chant des bornes et ne s'en trouvant pas, ni dans les choses, ni dans les hommes; Louis Bonaparte tient la France, *urbem Romam habet;* et qui tient la France tient le monde; il est maître des votes, maître des consciences, maître du peuple; il nomme son successeur, règne à jamais sur les scrutins futurs, dispose de l'éternité et met l'avenir sous pli cacheté; son sénat, son Corps législatif, son conseil d'État, têtes baissées et mêlées derrière lui, lui lèchent les talons; il mène en laisse les évêques et les cardinaux; il marche sur la justice qui le maudit et sur les juges qui l'adorent; trente correspondances informent le continent qu'il a froncé le sourcil, et tous les télégraphes électriques tressaillent s'il lève le petit doigt; on entend autour de lui le froissement des sabres, et les tambours battent aux champs; il siège à l'ombre de l'aigle, au milieu des bayonnettes et des citadelles; les peuples libres tremblent et cachent leurs libertés de peur qu'il ne les leur vole; la grande république américaine elle-même hésite en sa présence, et n'ose lui retirer son ambassadeur; les rois entourés d'armées le regardent en souriant, le cœur plein d'épouvante. Par où commencera-t-il? Par la Belgique? Par la Suisse? Par le Piémont? L'Europe s'attend à être envahie. Il peut tout, et il rêve tout.

Eh bien! ce maître, ce triomphateur, ce vainqueur, ce dictateur, cet empereur, ce tout-puissant, un homme seul, errant, dépouillé, ruiné, terrassé, proscrit, se lève devant lui et l'attaque. Louis Napoléon a dix mille canons et cinq cent mille soldats; l'écrivain a sa plume et son encrier. L'écrivain n'est rien, c'est un grain de poussière, c'est une ombre, c'est un exilé sans asile, c'est un vagabond sans passeport, mais il a à ses côtés et combattant avec lui deux puissances, le Droit, qui est invincible, et la Vérité, qui est immortelle.

Certes, pour cette lutte à outrance, pour ce duel redoutable, la Providence aurait pu choisir un champion plus illustre, un plus grand athlète; mais qu'importent les hommes là où c'est l'idée qui combat! Tel qu'il est, il est bon, disons-le, que ce spectacle soit donné au monde. Qu'est-ce que cela, en effet? c'est l'intelligence, atome, qui résiste à la force, colosse.

Je n'ai qu'une pierre dans ma fronde, mais cette pierre est bonne; cette pierre, c'est la justice.

J'attaque Louis Bonaparte à cette heure où il est debout, à cette heure où il est maître. Il est à son apogée; tant mieux, c'est ce qui me convient.

Oui, j'attaque Louis Bonaparte, je l'attaque à la face du monde, je l'attaque en présence de Dieu et des hommes, je l'attaque résolûment, éperdument, pour l'amour du peuple et de la France! Il va être empereur, soit. Que du moins il y ait un front qui résiste; que Louis Bonaparte sache qu'on prend un empire, mais qu'on ne prend pas une conscience.

XIX

BENÉDICTION INFAILLIBLE.

Le pape approuva.

Quand les courriers apportèrent à Rome cet évènement du 2 décembre, le pape alla à une revue du général Gémeau et le pria de féliciter de sa part le prince Louis Napoléon.

Il y avait un précédent.

Le 12 septembre 1572, Saint-Goard, ambassadeur du roi de France Charles IX près du roi d'Espagne Philippe II, écrivait de Madrid à son maître Charles IX : « La nouvelle des évènements du jour Saint-Barthelemi est arrivée au roi catholique; il en a monstré contre son naturel et coustume tant d'allégrie qu'il l'a fait plus magnifeste que de toutes les bonnes adventures et fortunes qui lui vindrent jamais. De manière que je le fus trouver le dimanche matin à Saint-Hiéronime, et estant arrivé auprès de luy, il se prist à rire, et avec démonstration d'un extrême plaisir et contentement commença à louer Vostre Majesté[1]. »

La main de Pie IX resta étendue sur la France, devenue l'empire.

Alors, à l'ombre de cette bénédiction, commença une ère de prospérité...

[1] *Archives de la maison d'Orange,* supplément, p. 125.

CONCLUSION.

LA CHUTE.

I

Je revenais de mon quatrième exil (un exil belge, peu de chose). C'était dans les derniers jours de septembre 1871. Je rentrais en France par la frontière du Luxembourg. Je m'étais endormi dans le wagon. Tout à coup la secousse d'arrêt me réveilla. J'ouvris les yeux.

Le train venait de s'arrêter au milieu d'un paysage charmant.

J'étais dans la demi-lueur du sommeil interrompu; les idées, indistinctes et diffuses, flottaient, encore à moitié rêves, entre la réalité et moi; j'avais le vague éblouissement du réveil.

Une rivière coulait à côté du chemin de fer, claire, autour d'une île gaie et verte. Cette verdure était si épaisse que les poules d'eau, en y abordant, s'y enfouissaient et y disparaissaient. La rivière s'en allait à travers une vallée qui semblait un jardin profond. Il y avait là des pommiers qui faisaient penser à Ève et des saules qui faisaient songer à Galatée. On était, je l'ai dit, dans un de ces mois équinoxiaux où l'on sent le charme des saisons finissantes; si c'est l'hiver qui s'en va, on entend arriver la chanson du printemps; si c'est l'été qui s'éteint, on voit poindre à l'horizon un vague sourire qui est l'automne. Le vent apaisait et mettait d'accord tous ces bruits heureux dont se compose la rumeur des plaines; le tintement des clochettes semblait bercer le murmure des abeilles; les derniers papillons se rencontraient avec les premières grappes; cette heure de l'année mêle la joie de vivre encore à la mélancolie inconsciente de mourir bientôt; la douceur du soleil était inexprimable. De belles terres rayées de sillons, d'honnêtes toits de paysans, sous les arbres une herbe couverte d'ombre, des mugissements de bœufs comme dans Virgile, et des fumées de hameaux toutes pénétrées de rayons : tel était l'ensemble. Des enclumes lointaines sonnaient, rhythme du travail dans l'harmonie de la nature. J'écoutais, je méditais confusément, la vallée était admirable et tranquille, le ciel bleu était comme posé sur un aimable cercle de collines; il y avait au loin des voix d'oiseaux et tout près de moi des voix d'enfants, comme deux chansons d'anges

mêlées; la limpidité universelle m'enveloppait; toute cette grâce et toute cette grandeur me mettaient dans l'âme une aurore...

Tout à coup un voyageur demanda :

— Quel est cet endroit-ci ?

Un autre répondit :

— Sedan.

Je tressaillis.

Ce paradis était un sépulcre.

Je regardai. La vallée était ronde et creuse comme le fond d'un cratère; la rivière, toute tortueuse, avait une ressemblance de serpent; les hautes collines étagées les unes derrière les autres entouraient ce lieu mystérieux comme un triple rang de murailles inexorables; une fois là, il fallait y rester. Cela faisait songer aux cirques. On ne sait quelle inquiétante verdure, qui avait l'air d'un prolongement de la Forêt-Noire, envahissait toutes les hauteurs et se perdait à l'horizon comme un énorme piège impénétrable; le soleil brillait, les oiseaux chantaient, les charretiers passaient en sifflant, il y avait des brebis, des agneaux et des colombes çà et là, les feuillages frissonnaient et chuchotaient; l'herbe, cette herbe si épaisse, était pleine de fleurs. C'était épouvantable.

Il me semblait voir trembler sur cette vallée le flamboiement de l'épée de l'ange.

Ce mot, Sedan, avait été comme un voile déchiré. Le paysage était devenu subitement tragique. Ces vagues yeux que l'écorce dessine sur le tronc des arbres regardaient, quoi ? Quelque chose de terrible et d'évanoui.

C'était là en effet! et, au moment où je passais, il y avait treize mois moins quelques jours, c'était là qu'était venue aboutir la monstrueuse aventure du 2 décembre. Échouement formidable.

Les sombres itinéraires du sort ne peuvent être étudiés sans un profond serrement de cœur.

II

Le 31 août 1870, une armée se trouva réunie et comme massée sous les murs de Sedan, dans un lieu nommé le fond de Givonne. Cette armée était une armée française : vingt-neuf brigades, quinze divisions, quatre corps d'armée, quatrevingt-dix mille hommes. Cette armée était dans ce lieu sans qu'on pût deviner pourquoi, sans ordre, sans but, pêle-mêle, espèce de tas d'hommes jeté là comme pour être saisi par une main immense.

Cette armée n'avait, ou semblait n'avoir, pour le moment, aucune inquiétude immédiate. On savait, ou l'on croyait savoir, l'ennemi assez loin. En calculant les étapes à quatre lieues par jour, il était à trois jours de marche. Pourtant, vers le soir, les chefs prirent quelques sages dispositions stratégiques; l'armée étant appuyée en arrière sur Sedan et sur la Meuse, on la protégea par deux fronts de bataille, l'un composé du 7e corps et allant de Floing à Givonne, l'autre composé du 12e corps et allant de Givonne à Bazeilles, triangle dont la Meuse faisait l'hypoténuse. Le 12e corps, formé des trois divisions Lacretelle, Lartigue et Wolff, rangées en ligne droite, l'artillerie entre les brigades, était un véritable barrage ayant à ses extrémités Bazeilles et Givonne, et à son centre Daigny; les deux divisions Petit et Lhéritier, massées en arrière sur deux lignes, contre-butaient ce barrage. Le général Lebrun commandait le 12e corps. Le 7e corps, commandé par le général Douay, n'avait que deux divisions, la division Dumont et la division Gisbert, et formait l'autre front de bataille couvrant l'armée de Givonne à Floing, du côté d'Illy; ce front était relativement faible, trop ouvert du côté de Givonne, et protégé seulement du côté de la Meuse par les deux divisions de cavalerie Margueritte et Bonnemains et par la brigade Guyomar, appuyée en équerre sur Floing. Dans ce triangle campaient le 5e corps, commandé par le général Wimpffen, et le 1er corps, commandé par le général Ducrot. La division de cavalerie Michel couvrait le 1er corps du côté de Daigny; le 5e corps s'adossait à Sedan. Quatre divisions, disposées chacune sur deux lignes, les divisions Lhéritier, Grandchamp, Goze et Conseil-Duménil, formaient une sorte de fer à cheval, tourné vers Sedan et reliant le premier front de bataille au second. La division de cavalerie Ameil et la brigade Fontanges servaient de réserve à ces quatre divisions. Toute l'artillerie était sur les deux fronts de bataille. Deux morceaux de l'armée étaient en l'air, l'un à droite de Sedan, au delà de Balan, l'autre à gauche de Sedan, en

deçà d'Iges. Au delà de Balan, c'étaient la division Vassoigne et la brigade Reboul; en deçà d'Iges, c'étaient les deux divisions de cavalerie Margueritte et Bonnemains.

Ces dispositions indiquaient une sécurité profonde. D'abord l'empereur Napoléon III ne fût pas venu là s'il n'eût été parfaitement tranquille. Ce fond de Givonne est ce que Napoléon I[er] appelait une « cuvette », et ce que l'amiral Tromp appelait « un pot de chambre ». Pas d'encaissement plus fermé. Une armée est là tellement chez elle, qu'elle y est trop; elle risque de n'en pouvoir plus sortir. C'était la préoccupation de quelques chefs vaillants et prudents, tels que Wimpffen, mais point écoutés. A la rigueur, disaient les gens de l'entourage impérial, on était toujours sûr de pouvoir gagner Mézières, et, en mettant tout au pis, la frontière belge. Mais fallait-il prévoir de si extrêmes éventualités? En de certains cas, prévoir, c'est presque offenser. On était donc d'accord pour être tranquilles.

Si l'on eût été inquiet, on eût coupé les ponts de la Meuse; mais on n'y songea même pas. A quoi bon? L'ennemi était loin. L'empereur, évidemment renseigné, l'affirmait.

L'armée bivouaqua un peu pêle-mêle, nous l'avons dit, et dormit paisiblement toute cette nuit du 31 août, ayant, dans tous les cas, ou croyant avoir la retraite sur Mézières ouverte derrière elle. On dédaigna les précautions les plus ordinaires; on ne fit pas de reconnaissances de cavalerie, on ne mit pas même de grand'gardes; un écrivain militaire allemand [1] l'affirme. On était séparé de l'armée allemande par au moins quatorze lieues, trois jours de marche; on ne savait pas au juste où elle était; on la croyait éparse, peu adhérente, mal informée, dirigée un peu au hasard sur plusieurs objectifs à la fois, incapable d'un mouvement convergent sur un point unique comme Sedan; on croyait savoir que le prince de Saxe marchait sur Châlons et que le prince de Prusse marchait sur Metz; on ignorait tout de cette armée, ses chefs, son plan, son armement, son effectif. En était-elle encore à la stratégie de Gustave-Adolphe? En était-elle encore à la tactique de Frédéric II? On ne savait. On était sûr d'être dans quelques semaines à Berlin. Bah! l'armée prussienne! On parlait de cette guerre comme d'un rêve et de cette armée comme d'un fantôme.

Dans cette même nuit, pendant que l'armée française dormait, voici ce qui se faisait.

[1] M. Harwig.

III

A une heure trois quarts du matin, au quartier général de Mouzon, Albert, prince royal de Saxe, mettait en mouvement l'armée de la Meuse; la garde royale prenait les armes par alerte, et deux divisions se dirigeaient, l'une sur Villers-Cernay, par Escombres et Pouru-aux-Bois, l'autre sur Francheval, par Sachy et Pouru-Saint-Rémy. L'artillerie de la garde suivait.

Au même instant, le 12ᵉ corps saxon prenait les armes par alerte, et, par la grande route au sud de Douzy, abordait Lamécourt et se dirigeait sur la Moncelle; le 1ᵉʳ corps bavarois marchait sur Bazeilles, soutenu à Reuilly-sur-Meuse par une division d'artillerie du 4ᵉ corps. L'autre division du 4ᵉ corps passait la Meuse à Mouzon et se massait en réserve à Mairy, sur la rive droite. Les trois colonnes se maintenaient reliées entre elles. L'ordre était donné aux avant-gardes de ne commencer aucun mouvement offensif avant cinq heures, et d'occuper silencieusement Pouru-aux-Bois, Pouru-Saint-Rémy et le Douay. On avait laissé les sacs aux bagages. Les trains ne bougeaient pas. Le prince de Saxe était à cheval sur la hauteur d'Amblimont.

A la même heure, au quartier général de Chémery, Blumenthal faisait construire par la division wurtembergeoise un pont sur la Meuse. Le 11ᵉ corps, rompant avant le jour, traversait la Meuse à Dom-le-Mesnil et à Donchery, et gagnait Vrigne-sur-Bois. L'artillerie suivait, et commandait la route de Vrigne à Sedan. La division wurtembergeoise gardait le pont construit par elle et commandait la route de Sedan à Mézières. A cinq heures, le 2ᵉ corps bavarois, artillerie en tête, faisait rompre une de ses divisions, et la portait par Bulson sur Frénois; l'autre division passait par Noyers et se formait devant Sedan entre Frénois et Wadelincourt. L'artillerie de réserve était en batterie sur les hauteurs de la rive gauche, en face de Donchery.

Au même moment, la 6ᵉ division de cavalerie rompait de Mazeray, et, par Boutancourt et Boulzicourt, gagnait la Meuse à Flize; la 2ᵉ division de cavalerie quittait ses cantonnements et prenait position au sud de Boutancourt, la 4ᵉ divison de cavalerie prenait position au sud de Frénois, le 1ᵉʳ corps bavarois s'installait à Remilly, la 5ᵉ division de cavalerie et le 6ᵉ corps observaient, et tous, en ligne et en ordre, massés sur les hauteurs, attendaient que l'aube parût. Le prince de Prusse était à cheval sur la colline de Frénois.

En même temps, sur tous les points de l'horizon, d'autres mouvements pareils s'opéraient de toutes parts. Les hautes collines furent toutes subite-

ment envahies par une immense armée noire. Pas un cri de commandement. Deux cent cinquante mille hommes vinrent, muets, faire un cercle autour du fond de Givonne.

Voici quel fut ce cercle :

Les bavarois, aile droite, à Bazeilles, sur la Meuse; près des bavarois, les saxons, à la Moncelle et à Daigny; en face de Givonne, la garde royale; le 5e corps à Saint-Menges; le 2e à Fleigneux; sur la courbe de la Meuse, entre Saint-Menges et Donchery, les wurtembergeois; le comte Stolberg et sa cavalerie, à Donchery; sur le front, vers Sedan, la deuxième armée bavaroise.

Tout cela s'exécuta d'une façon spectrale, en ordre, sans un souffle, sans un bruit, à travers les forêts, les ravins et les vallées. Marche tortueuse et sinistre. Allongement de reptiles.

A peine entendait-on un murmure sous les feuilles profondes. La bataille silencieuse fourmillait dans les ténèbres en attendant le jour.

L'armée française dormait.

Tout à coup elle se réveilla.

Elle était prisonnière.

Le soleil se leva, splendide du côté de Dieu, terrible du côté de l'homme.

IV

Fixons la situation.

Les allemands ont pour eux le nombre; ils sont trois contre un, quatre peut-être; ils avouent deux cent cinquante mille hommes, mais il est certain que leur front d'attaque était de trente kilomètres; ils ont pour eux les positions, ils couronnent les hauteurs, ils emplissent les forêts, ils sont couverts par tous ces escarpements, ils sont masqués par toute cette ombre; ils ont une artillerie incomparable. L'armée française est dans un fond, presque sans artillerie et sans munitions, toute nue sous leur mitraille. Les allemands ont pour eux l'embuscade, les français n'ont pour eux que l'héroïsme. Mourir est beau, mais surprendre est bon.

Une surprise, c'est là ce fait d'armes.

Est-ce de bonne guerre? Oui. Mais si ceci est la bonne guerre, qu'est-ce que la mauvaise?

C'est la même chose.

Cela dit, la bataille de Sedan est racontée.

On voudrait s'arrêter là. Mais on ne peut. Quelle que soit l'horreur de l'historien, l'histoire est un devoir, et ce devoir veut être rempli. Il n'y a pas de pente plus impérieuse que celle-ci : dire la vérité; qui s'y aventure roule jusqu'au fond. Il le faut. Le justicier est condamné à la justice.

La bataille de Sedan est plus qu'une bataille qui se livre; c'est un syllogisme qui s'achève; redoutable préméditation du destin. Le destin ne se hâte jamais, mais arrive toujours. A son heure, le voilà. Il laisse passer les années, puis, au moment où l'on y songe le moins, il apparaît. Sedan, c'est l'inattendu, fatal. De temps en temps, dans l'histoire, la logique divine fait des sorties. Sedan est une de ces sorties.

Donc le 1er septembre, à cinq heures du matin, le monde s'éveilla sous le soleil et l'armée française sous la foudre.

V

Bazeilles prend feu, Givonne prend feu, Floing prend feu; cela commence par une fournaise. Tout l'horizon est une flamme. Le camp français est dans ce cratère, stupéfait, effaré, en sursaut, fourmillement funèbre. Un cercle de tonnerres environne l'armée. On est cerné par l'extermination. Ce meurtre immense se fait sur tous les points à la fois. Les français résistent, et ils sont terribles, n'ayant plus que le désespoir. Nos canons, presque tous de vieux modèle et de peu de portée, sont tout de suite démontés par le tir effroyable et précis des prussiens. La densité de la pluie d'obus sur la vallée est telle que « la terre en est toute rayée, dit un témoin, *comme par un râteau* ». Combien de canons? Onze cents au moins. Douze batteries allemandes, rien que sur la Moncelle; la 3e et la 4e abtheilung, artillerie épouvantable, sur les crêtes de Givonne, avec la 2e batterie à cheval pour réserve; en face de Daigny, dix batteries saxonnes et deux wurtembergeoises; le rideau d'arbres du bois au nord de Villers-Cernay cache l'abtheilung montée, qui est là avec la 3e grosse artillerie en réserve, et de ce taillis ténébreux sort un feu formidable; les vingt-quatre pièces de la 1re grosse artillerie sont en batterie dans la clairière voisine du chemin de la Moncelle à la Chapelle; la batterie de la garde royale incendie le bois de la Garenne; les bombes et les boulets criblent Sachy, Francheval, Pouru-Saint-Rémy et la vallée entre Heibes et Givonne; et le triple et quadruple rang des bouches à feu se prolonge, sans solution de continuité, jusqu'au calvaire d'Illy, point extrême de l'horizon. Les soldats allemands, assis ou couchés devant les batteries, regardent travailler l'artillerie. Les soldats français tombent et meurent. Parmi les cadavres qui couvrent la plaine, il y en a un, le cadavre d'un officier, sur lequel on trouvera, après la bataille, un pli cacheté contenant cet ordre signé NAPOLÉON : *Aujourd'hui 1er septembre, repos pour toute l'armée* [1]. Le vaillant 35e de ligne disparaît presque tout entier sous l'écrasement des obus; la brave infanterie de marine tient un moment en échec les saxons mêlés aux bavarois, mais, débordée de toutes parts, recule; toute l'admirable cavalerie de la division Margueritte, lancée contre l'infanterie allemande, s'arrête et s'effondre à mi-chemin, exterminée, dit le rapport prussien, « par des feux bien ajustés et tranquilles ». Ce champ de carnage a trois issues; toutes trois barrées; la route de Bouillon,

(1) *La Guerre franco-allemande de 1870-1871*, rapport de l'état-major prussien, p. 1087.

par la garde prussienne, la route de Carignan, par les bavarois, la route de Mézières, par les wurtembergeois. Les français n'ont pas songé à barricader le viaduc du chemin de fer, trois bataillons allemands l'ont occupé dans la nuit; deux maisons isolées sur la route de Balan pouvaient être le pivot d'une longue résistance, les allemands y sont; le parc de Monvillers à Bazeilles, touffu et profond, pouvait empêcher la jonction des saxons maîtres de la Moncelle et des bavarois maîtres de Bazeilles, on y a été devancé; on y trouve les bavarois coupant les haies avec leurs serpes. L'armée allemande se meut tout d'une pièce dans une unité absolue, le prince de Saxe est sur la colline de Mairy d'où il domine toute l'action; le commandement oscille dans l'armée française. Au commencement de la bataille, à cinq heures trois quarts, Mac-Mahon est blessé d'un éclat d'obus; à sept heures, Ducrot le remplace; à dix heures, Wimpffen remplace Ducrot. D'instant en instant, le mur de feu se rapproche, le roulement de foudre est continu, sinistre pulvérisation de quatrevingt mille hommes, jamais rien de semblable ne s'est vu, jamais armée ne s'est abîmée sous un pareil écroulement de mitraille. A une heure, tout est perdu. Les régiments pêle-mêle se réfugient dans Sedan. Mais Sedan commence à brûler; le Dijonval brûle, les ambulances brûlent; il n'y a plus de possible qu'une trouée. Wimpffen, brave et ferme, la propose à l'empereur. Le 3e zouaves, éperdu, a donné l'exemple; coupé du reste de l'armée, il s'est frayé un passage et a gagné la Belgique. Fuite des lions.

Tout à coup, au-dessus du désastre, au-dessus du monceau énorme des morts et des mourants, au-dessus de tout cet héroïsme infortuné, apparaît la honte. Le drapeau blanc est arboré.

Il y avait là Turenne et Vauban, tous deux présents, l'un par sa statue, l'autre par sa citadelle.

La statue et la citadelle assistèrent à la capitulation épouvantable. Ces deux vierges, l'une de bronze, l'autre de granit, se sentirent prostituées. O face auguste de la patrie! O rougeur éternelle!

IMPRIMERIE NATIONALE.

VI

Ce désastre de Sedan était facile à éviter pour le premier venu, impossible pour Louis Bonaparte. Il l'évita si peu qu'il vint le chercher. *Lex fati.*

Notre armée semblait arrangée exprès pour la catastrophe. Le soldat était inquiet, désorienté, affamé. Le 31 août il y avait, dans les rues de Sedan, des soldats qui cherchaient leur régiment et qui allaient de porte en porte demandant du pain. On a vu qu'un ordre de l'empereur indiquait le lendemain 1er septembre pour *jour de repos.* En effet l'armée était épuisée de fatigue. Et pourtant elle n'avait eu que de courtes étapes. Le soldat perdait presque l'habitude de marcher. Tel corps, le 1er, par exemple, en était à ne faire que deux lieues par jour (le 29 août, de Stonne à Raucourt).

Pendant ce temps-là l'armée allemande, inexorablement commandée, et menée au bâton comme l'armée de Xercès, accomplissait des marches de quatorze lieues en quinze heures, ce qui lui permettait d'arriver à l'improviste et de cerner l'armée française endormie. Se laisser surprendre était la coutume; le général de Failly s'était laissé surprendre à Beaumont; le jour, les soldats démontaient leurs fusils pour les nettoyer, la nuit ils dormaient, sans même couper les ponts qui les livraient à l'ennemi; ainsi l'on négligea de faire sauter les ponts de Mouzon et de Bazeilles. Le 1er septembre, le jour n'avait pas encore paru que déjà une avant-garde de sept bataillons commandée par le général Schultz saisissait la Rulle et assurait la jonction de l'armée de la Meuse avec la garde royale. Presque à la même minute, avec la précision allemande, les wurtembergeois s'emparaient du pont de la Platinerie, et, cachés par le bois Chevalier, les bataillons saxons, déployés en colonnes de compagnie, occupaient tout le chemin de la Moncelle à Villers-Cernay.

Aussi, on l'a vu, le réveil de l'armée française fut horrible. A Bazeilles, un brouillard s'ajoutait à la fumée. Nos soldats, assaillis dans cette ombre, ne savaient ce que la mort leur voulait; ils se battirent de chambre en chambre et de maison en maison [1]. Ce fut en vain que la brigade Reboul vint appuyer la brigade Martin des Pallières; il fallut céder. En même temps, Ducrot était forcé de se concentrer au bois de la Garenne, en avant du calvaire d'Illy; Douay, ébranlé, se repliait; Lebrun seul tenait bon sur le plateau de Stenay. Nos troupes occupaient une ligne de cinq kilomètres;

[1] « Les français furent littéralement tirés du sommeil par notre attaque. »

HELVIG.

le front de l'armée française faisait face à l'est, la gauche face au nord, l'extrême gauche (brigade Guyomar) face à l'ouest; mais on ne savait si l'on faisait face à l'ennemi, on ne le voyait pas; l'extermination frappait sans se montrer; on avait affaire à Méduse masquée. Notre cavalerie était excellente, mais inutile. Le champ de bataille, obstrué par un grand bois, coupé de bouquets d'arbres, de maisons et de fermes et de murs de clôture, était bon pour l'artillerie et l'infanterie, mauvais pour la cavalerie. Le ruisseau de Givonne, qui coule au fond et le traverse, eut pendant trois jours plus de sang que d'eau. Entre autres lieux de carnage, Saint-Menges fut épouvantable. La trouée par Carignan vers Montmédy parut possible un moment, puis se ferma. Il n'y eut plus que ce refuge, Sedan; Sedan, encombré de charrois, de fourgons, d'attelages, de baraques à blessés; tas de combustible. Cette agonie des héros dura dix heures. Ils refusaient de se rendre, ils s'indignaient, ils voulaient achever leur mort, si vaillamment commencée. On les livra.

Nous l'avons dit, trois hommes, trois soldats intrépides, s'étaient succédé dans le commandement, Mac-Mahon, Ducrot, Wimpffen; Mac-Mahon n'eut que le temps d'être blessé, Ducrot n'eut que le temps de faire une faute, Wimpffen n'eut que le temps d'avoir une idée héroïque, et il l'eut; mais Mac-Mahon n'est pas responsable de sa blessure, Ducrot n'est pas responsable de sa faute, et Wimpffen n'est pas responsable de l'impossibilité de la trouée. L'obus qui a frappé Mac-Mahon l'a retiré de la catastrophe; la faute de Ducrot, l'ordre inopportun de retraite donné au général Lebrun, s'explique par l'horreur confuse de la situation, et est plutôt une erreur qu'une faute; Wimpffen, désespéré, avait besoin pour sa trouée de vingt mille soldats et n'en a pu réunir que deux mille; l'histoire dégage ces trois hommes; il n'y a eu, dans ce désastre de Sedan, qu'un seul et fatal général, l'empereur. Ce qui s'est noué le 2 décembre 1851 s'est dénoué le 2 septembre 1870; le carnage du boulevard Montmartre et la capitulation de Sedan sont, nous y insistons, les deux parties d'un syllogisme; la logique et la justice ont la même balance; il était dans cette destinée funeste de commencer par un drapeau noir, le massacre, et de finir par un drapeau blanc, le déshonneur.

VII

Il n'y avait pas d'autre choix que la mort ou l'opprobre; il fallait rendre son âme, ou son épée. Louis Bonaparte rendit son épée.

Il écrivit à Guillaume :

« Monsieur mon frère,

« N'ayant pas pu mourir au milieu de mes troupes, il ne me reste qu'à remettre mon épée entre les mains de Votre Majesté.

« Je suis, de Votre Majesté, le bon frère.

« NAPOLÉON. »

Sedan, le 1er septembre 1870.

Guillaume répondit : « Monsieur mon frère, j'accepte votre épée. » Et le 2 septembre, à six heures du matin, cette plaine, ruisselante de sang et couverte de morts, vit passer une calèche à quatre chevaux, attelée à la Daumont, dorée, découverte, et dans cette calèche un homme, la cigarette à la bouche. C'était l'empereur des français allant rendre son épée au roi de Prusse.

Le roi fit attendre l'empereur. C'était de trop bonne heure. Il envoya M. de Bismarck dire à Louis Bonaparte qu'« il ne voulait pas » le recevoir encore. Louis Bonaparte entra dans une masure au bord de la route. Il y avait une chambre avec une table et deux chaises. Bismarck et lui s'accoudèrent sur la table, et causèrent. Causerie lugubre. A l'heure qui plut au roi, vers midi, l'empereur remonta en voiture et alla au château de Bellevue, à mi-chemin du château de Vendresse. Là il attendit que le roi vînt. A une heure, Guillaume arriva de Vendresse et consentit à recevoir Bonaparte. Il le reçut mal. Attila n'a pas la main légère. Le roi, rude bonhomme, montra à l'empereur une commisération involontairement cruelle. Il y a des pitiés accablantes. Le vainqueur reprocha la victoire au vaincu. La brusquerie manie mal une plaie vive. — Quelle idée avez-vous eue de faire cette guerre? — Le vaincu s'excusa, accusant la France. Les hourras lointains de l'armée allemande victorieuse coupaient ce dialogue.

Le roi fit reconduire l'empereur par un détachement de la garde royale. Cet excès d'ignominie s'appelle « une escorte d'honneur ».

Après l'épée, l'armée.

Le 3 septembre, il fut fait par Louis Bonaparte livraison à l'Allemagne de quatrevingt-trois mille soldats français.

« Plus (dit le rapport prussien) :

« Un aigle et deux drapeaux.

« Quatre cent dix-neuf canons de campagne et mitrailleuses.

« Cent trente-neuf pièces de place.

« Mille soixante-dix-neuf voitures de toute espèce.

« Soixante mille fusils.

« Six mille chevaux encore en état de servir. »

Ces chiffres allemands manquent de certitude. Selon que cela semble momentanément utile, les chancelleries auliques enflent ou désenflent le désastre. Il y eut environ treize mille blessés parmi les prisonniers. Les nombres varient dans les documents officiels. Un rapport prussien, additionnant les soldats français blessés ou morts dans la bataille de Sedan, publie ce total : *Seize mille quatre cents hommes*. Ce nombre donne le frisson. C'est ce chiffre-là, *seize mille quatre cents hommes*, que Saint-Arnaud avait fait travailler sur le boulevard Montmartre le 4 décembre.

A une demi-lieue au nord-ouest de Sedan, près d'Iges, la boucle de la Meuse fait une presqu'île. Un canal coupe l'isthme; de sorte que la presqu'île est une île. Ce fut là que furent parqués, sous le bâton des caporaux prussiens, quatrevingt-trois mille soldats français. Quelques sentinelles gardaient cette armée. On en mit peu, insolemment. Ces vaincus restèrent là dix jours, les blessés presque sans soins, les valides presque sans nourriture. L'armée allemande ricanait autour d'eux. Le ciel s'en mêla, le temps fut affreux. Ni baraques ni tentes. Pas un feu, pas une botte de paille. Pendant dix jours et dix nuits, ces quatrevingt-trois mille prisonniers bivouaquèrent, la tête sous la pluie, les pieds dans la boue. Beaucoup moururent de fièvre, regrettant la mitraille. Enfin des wagons à bestiaux vinrent, et les emportèrent.

Le roi mit l'empereur dans un lieu quelconque, Wilhelmshoë.

Quel haillon, un empereur vidé!

VIII

J'étais là, pensif. Je regardais ces plaines, ces ravins, ces collines, plein de frémissement. J'eusse insulté volontiers ce lieu terrible.

Mais l'horreur sacrée me retenait.

Le chef de la station de Sedan était venu jusqu'à mon wagon et m'expliquait ce que j'avais sous les yeux.

Il me semblait apercevoir, à travers ses paroles, les pâles éclairs de la bataille. Tous ces hameaux lointains, épars et charmants au soleil, avaient brûlé; ils étaient rebâtis. La nature, si vite distraite, avait tout réparé, tout nettoyé, tout balayé, tout remis en place. Le bouleversement féroce des hommes s'était évanoui, l'ordre éternel avait repris le dessus. Mais, je l'ai dit, le soleil avait beau être là, toute cette vallée était fumée et ténèbres. Au loin sur une éminence, à ma gauche, j'apercevais un village : c'était Frénois. Là se tenait le roi de Prusse pendant la bataille. A mi-côte de cette hauteur, le long d'une route, je distinguais au-dessus des arbres trois pignons aigus : c'était un château, Bellevue; c'était là que Louis Bonaparte s'était rendu à Guillaume; c'était là qu'il avait donné et livré notre armée; c'était là que, pas tout de suite admis, invité à un peu de patience, il était resté près d'une heure, muet et livide devant la porte, apportant sa honte et attendant qu'il plût à Guillaume de lui ouvrir; c'était là qu'avant de la recevoir, le roi de Prusse avait fait faire antichambre à l'épée de la France. Plus bas, plus près, dans la vallée, à l'entrée de la route menant à Vendresse, on me montrait une espèce de masure. Là, me disait-on, en attendant le roi de Prusse, l'empereur Napoléon III était descendu, blême; il était entré dans une petite cour qu'on me désigna et où un chien à la chaîne grondait; il s'était assis sur une pierre près d'un tas de fumier, et il avait dit : — J'ai soif. Un soldat prussien lui avait apporté un verre d'eau.

Effroyable fin du coup d'État. Le sang bu ne désaltère pas. Une heure devait venir où le malheureux jetterait ce cri de fièvre et d'agonie. La honte lui réservait cette soif, et la Prusse ce verre d'eau.

Lie affreuse de la destinée.

Au delà du chemin, à quelques pas de moi, cinq peupliers frissonnants et pâles abritaient une façade de maison dont l'unique étage était surmonté d'une enseigne. Sur cette enseigne était écrit en grosses lettres ce nom : DROUET. J'étais hagard. *Drouet,* je lisais *Varennes.* Tragique hasard qui mê-

lait Varennes à Sedan, semblait vouloir confronter les deux catastrophes, et accoupler dans une sorte de même chaîne l'empereur prisonnier de l'étranger au roi prisonnier de son peuple.

L'obscurcissement de la rêverie couvrait pour moi cette plaine. La Meuse me paraissait avoir des reflets rouges; l'île voisine, dont j'avais admiré la verdure, avait pour sous-sol une tombe; quinze cents chevaux et autant d'hommes y étaient enterrés; de là l'herbe épaisse. Çà et là, à perte de vue, apparaissaient, dans la vallée, des monticules avec des végétations sinistres; chacune de ces végétations marquait la place d'un régiment enseveli. Là avait été anéantie la brigade Guyomar; là avait été exterminée la division Lhéritier; ici avait péri le 7e corps; là, sans même avoir pu aborder l'infanterie ennemie, était tombée «sous des feux tranquilles et bien ajustés», dit le rapport prussien, toute la cavalerie du général Margueritte. De ces deux sommets, les plus élevés de cette enceinte de collines, Daigny, en face de Givonne, qui a deux cent soixante-seize mètres, Fleigneux, en face d'Illy, qui a deux cent quatrevingt-seize mètres, les batteries de la garde royale de Prusse avaient écrasé l'armée française. Cela s'était fait de haut, avec l'autorité terrible du destin. Il semblait qu'on fût venu là exprès, les uns pour tuer, les autres pour mourir. Un mortier, qui est une vallée, un pilon, qui est l'armée allemande, voilà la bataille de Sedan. Je regardais, sans pouvoir en détacher mes yeux, ce champ du désastre, ces plis de terrain qui n'avaient pas protégé nos régiments, ces ravins où s'était effondrée la cavalerie, tout cet amphithéâtre où s'étageait la catastrophe, les escarpements sombres de la Marphée, ces halliers, ces pentes, ces précipices, ces forêts pleines d'embûches, et dans cette ombre formidable, ô toi, l'Invisible! je te voyais.

IX

Jamais chute ne fut plus lugubre.

Nulle expiation n'est comparable à celle-là. Ce drame inouï a cinq actes, tellement farouches, qu'Eschyle lui-même n'eût pas osé les rêver. *Le Guet-Apens, la Lutte, le Maßacre, la Victoire, la Chute.* Quel nœud et quel dénoûment! Un poëte qui l'eût prédit eût semblé un traître; Dieu seul pouvait se permettre Sedan.

Tout proportionner, c'est sa loi. A pire que Brumaire, il fallait pire que Waterloo.

Le premier Napoléon, nous l'avons dit ailleurs[1], avait fait front à la destinée; il n'avait pas été déshonoré par son supplice; il était tombé en regardant fixement Dieu. Il était rentré dans Paris, discutant les hommes qui le renversaient, distinguant fièrement entre eux, estimant Lafayette et méprisant Dupin. Il avait jusqu'au dernier moment voulu voir clair dans son sort, il ne s'était pas laissé bander les yeux; il avait accepté la catastrophe en lui faisant ses conditions. Ici rien de pareil. On pourrait presque dire que le traître est frappé en traître. C'est un malheureux qui se sent manié par le destin, et qui ne sait pas ce qu'on lui fait. Il était au sommet de la puissance, maître aveugle du monde imbécile. Il avait souhaité un plébiscite, il l'avait eu. Il avait à ses pieds ce même Guillaume. C'est à ce moment-là que brusquement son crime l'a saisi. Il ne s'est pas débattu; il a été le condamné qui obéit à la condamnation. Il s'est prêté à tout ce que le sort terrible voulait de lui. Pas de patient plus docile. Il n'avait pas d'armée, il a fait la guerre; il n'avait que Rouher, il a provoqué Bismarck; il n'avait que Le Bœuf, il a attaqué Moltke. Il a confié Strasbourg à Uhrich; il a donné Metz à garder à Bazaine. Il avait cent vingt mille hommes à Châlons, il pouvait couvrir Paris; il a senti que son crime s'y dressait, menaçant et debout; il a pris la fuite devant Paris; il a mené lui-même, exprès et malgré lui, le voulant et sans le vouloir, le sachant et sans le savoir, misérable esprit en proie à l'abîme, il a mené son armée dans un lieu d'extermination; il a fait ce choix effrayant du champ de bataille sans issue; il n'avait plus conscience de rien, pas plus de sa faute d'aujourd'hui que de son crime d'autrefois; il fallait finir,

[1] L'*Année terrible*.

mais il ne pouvait finir qu'en fuyard; ce condamné n'était pas digne de regarder sa fin en face; il a baissé la tête, il a tourné le dos; Dieu l'a exécuté en le dégradant; Napoléon III, comme empereur, avait droit au tonnerre, mais pour lui le tonnerre a été infamant; il a été foudroyé par derrière.

X

Oublions cet homme et regardons l'humanité.

L'envahissement de la France en 1870 par l'Allemagne a été un effet de nuit. Le monde s'est étonné que tant d'ombre pût sortir d'un peuple. Cinq mois noirs, voilà le siège de Paris. Faire la nuit, cela peut prouver de la puissance; mais la gloire, c'est de faire le jour. La France fait le jour. De là son immense popularité humaine. La civilisation lui doit l'aurore. L'esprit humain pour voir clair se tourne du côté de la France. Cinq mois de ténèbres, voilà ce qu'en 1870 l'Allemagne a réussi à donner aux nations; la France leur a donné quatre siècles de lumière.

Aujourd'hui le monde civilisé sent plus que jamais le besoin qu'il a de la France. La France a fait sa preuve par son péril. L'apathie ingrate des gouvernements n'a fait qu'accroître l'anxiété des nations. A la vue de Paris menacé, il y eut parmi les peuples une terreur de décapitation. Va-t-on laisser faire l'Allemagne? Mais la France s'est sauvée toute seule. Elle n'a eu qu'à se lever. *Patuit dea.*

Aujourd'hui elle est plus grande que jamais. Ce qui eût tué toute autre nation l'a blessée à peine. L'assombrissement de son horizon a rendu plus visible sa lumière. Ce qu'elle a perdu en territoire, elle l'a regagné en rayonnement. Aussi est-elle fraternelle sans effort. Au-dessus de son malheur il y a son sourire. Ce n'est pas sur elle que pèse l'empire gothique. Elle est une nation de citoyens, et non un troupeau de sujets. Les frontières? Y aura-t-il des frontières dans vingt ans? Les victoires? La France a dans le passé les victoires de la guerre et dans l'avenir les victoires de la paix. L'avenir est à Voltaire, et non à Krupp. L'avenir est au livre, et non au glaive. L'avenir est à la vie, et non à la mort. Il y a dans la politique opposée à la France une certaine quantité de sépulcre; chercher la vie dans les vieilles institutions est chose vaine, et se nourrir du passé c'est mordre dans la cendre. La France a la faculté éclairante; aucune catastrophe, politique ou militaire, ne lui ôtera cette suprématie mystérieuse. Le nuage passé, on revoit l'étoile.

L'étoile n'a pas de colère; l'aurore n'a pas de rancune. La lumière se satisfait en étant la lumière. La lumière, c'est tout; le genre humain n'a pas d'autre amour. La France se sait aimée, parce qu'elle est bonne; et la plus grande de toutes les puissances, c'est d'être aimée. La Révolution française est pour tout le monde. C'est une bataille perpétuellement livrée pour le juste et perpétuellement gagnée pour le vrai. Le juste, c'est le fond de

l'homme ; le vrai, c'est le fond de Dieu. Que faire contre une révolution qui a tellement raison ? Rien. L'aimer. C'est ce que font les nations. La France se donne, le monde l'accepte. Tout le phénomène actuel est dans ces quelques mots. On résiste à l'invasion des armées ; on ne résiste pas à l'invasion des idées. La gloire des barbares est d'être conquis par l'humanité ; la gloire des sauvages est d'être conquis par la civilisation ; la gloire des ténèbres est d'être conquises par le flambeau. C'est pourquoi la France est voulue et consentie de tous. C'est pourquoi, n'ayant aucune haine, elle n'a aucune crainte ; c'est pourquoi elle est fraternelle et maternelle ; c'est pourquoi elle est impossible à amoindrir, impossible à humilier, impossible à irriter ; c'est pourquoi, après tant d'épreuves, tant de catastrophes, tant de désastres, tant de calamités, tant de chutes, incorruptible et invulnérable, elle tend la main à tous les peuples, de haut.

Quand le regard se fixe sur ce vieux continent remué aujourd'hui d'un souffle nouveau, de certains phénomènes apparaissent, et il semble qu'on entrevoit cette chose auguste et mystérieuse, la formation de l'avenir. On peut dire que, de même que la lumière se compose de sept couleurs, la civilisation se compose de sept peuples. De ces peuples, trois, la Grèce, l'Italie et l'Espagne, représentent le midi ; trois, l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie, représentent le nord ; le septième, ou le premier, la France, est à la fois nord et sud, celtique et latin, goth et grec. Ce pays doit à son ciel ce hasard sublime, le croisement des deux rayons ; le croisement des deux rayons, c'est comme si l'on disait la jonction des deux mains, c'est-à-dire la paix. Tel est le privilège de cette France ; elle est à la fois solaire et étoilée ; elle a dans son ciel autant d'aube que l'orient et autant d'astres que le septentrion. Quelquefois c'est dans les ténèbres que sa lueur se lève, c'est dans la nuit noire des révolutions et des guerres que son resplendissement flamboie, et ses aurores sont boréales.

Un jour, avant peu, les sept nations qui résument toute l'humanité s'allieront et se fondront, comme les sept couleurs du prisme, dans une radieuse courbure céleste ; le prodige de la paix apparaîtra éternel et visible au-dessus de la civilisation, et le monde contemplera, ébloui, l'immense arc-en-ciel des Peuples-Unis d'Europe.



NOTES

PUBLIÉES DANS L'ÉDITION HETZEL-QUANTIN.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

DU 2 DÉCEMBRE 1851

TENUE DANS LA GRANDE SALLE DE LA MAIRIE DU Xe ARRONDISSEMENT

A 11 HEURES DU MATIN.

Le bureau est composé de MM. Benoist d'Azy, Vitet, vice-présidents; Chapot, Moulin, Grimault, secrétaires.

Une vive agitation règne dans la salle, où sont réunis environ trois cents membres appartenant à toutes les *nuances* politiques.

Le Président. La séance est ouverte.

Plusieurs membres. Ne perdons pas de temps.

Le Président. Une protestation a été signée par plusieurs de mes collègues; en voici le texte.

M. Berryer. Je crois qu'il ne convient pas à l'Assemblée de faire des protestations.

L'Assemblée nationale ne peut se rendre dans le lieu ordinaire de ses séances; elle se réunit ici; elle doit faire un acte d'Assemblée et non une protestation. (*Très bien! — Marques d'aſſentiment.*) Je demande que nous procédions comme Assemblée libre, au nom de la Constitution.

M. Vitet. Comme nous pouvons être expulsés par la force, n'est-il pas utile que nous convenions immédiatement d'un autre lieu de réunion, soit à Paris, soit hors Paris?

Voix nombreuses. Dans Paris! dans Paris!

M. Bixio. J'ai offert ma maison.

M. Berryer. Ce sera là le second objet de notre délibération; mais la première chose à faire par l'Assemblée qui se trouve déjà en nombre suffisant, c'est de statuer par un décret; je demande la parole sur le décret.

M. Monet. Je demande la parole sur un fait d'attentat. (*Bruit et interruption.*)

M. Berryer. Laissons de côté tous les incidents; nous n'avons peut-être pas un quart d'heure à nous. Rendons un décret. (*Oui! oui!*) Je demande qu'aux termes de l'article 68 de la Constitution, attendu qu'il est mis obstacle à l'exécution de son mandat,

« L'Assemblée nationale décrète que Louis-Napoléon Bonaparte est déchu de la

présidence de la République, et qu'en conséquence le pouvoir exécutif passe de plein droit à l'Assemblée nationale. » (*Très vive et unanime adhésion. — Aux voix.*) Je demande que le décret soit signé par tous les membres présents. (*Oui, oui.*)

M. Béchard. J'appuie cette demande.

M. Vitet. Nous allons rester en permanence.

M. le Président. Le décret sera immédiatement imprimé par les moyens qu'on pourra avoir. Je mets le décret aux voix. (Le décret est adopté à l'unanimité, aux cris mêlés de *vive la Constitution! vive la loi! vive la République!*)

Le décret est rédigé par le bureau.

« M. Chapot. Voici un projet de proclamation qui a été proposé par M. de « Falloux.

« M. de Falloux. Donnez-en lecture.

« M. Berryer. Nous avons autre chose à faire; le décret d'abord.

« M. Piscatory. La vraie proclamation, c'est le décret.

« M. Berryer. C'est une réunion particulière que celle dans laquelle on fait une « déclaration. Nous sommes ici une assemblée régulière.

« Plusieurs voix. Le décret, le décret, pas autre chose!

« M. Quentin-Bauchart. Il faut le signer. »

M. Piscatory. Un avis pour hâter le travail. Nous allons faire courir des feuilles sur lesquelles on signera. On les annexera ensuite au décret. (*Oui! oui!*)

On fait circuler des feuilles de papier dans l'Assemblée.

Un membre. Il faut donner l'ordre au colonel de la 10[e] légion de défendre l'Assemblée. Le général Lauriston est présent.

M. Berryer. Donnez un ordre écrit.

Plusieurs membres. Qu'on batte le rappel.

(Une altercation a lieu dans le fond de la salle entre des représentants et quelques citoyens qu'on veut faire retirer. Un de ces citoyens s'écrie : « Messieurs, dans une heure peut-être, nous nous ferons tuer pour vous! »)

M. Piscatory. Un mot, nous ne pouvons (*Bruit. — Écoutez donc, écoutez*), nous ne devons pas, nous ne voulons pas exclure les auditeurs. Ceux qui voudront venir seront très bien venus. Il vient de se prononcer un mot que j'ai recueilli : « Dans une heure peut-être, nous nous ferons tuer pour l'Assemblée. » Nous ne pouvons recevoir beaucoup de personnes, mais celles qui peuvent tenir ici doivent y rester. (*Bien! bien!*) La tribune est publique par la Constitution. (*Marques d'approbation.*)

Le président Vitet. Voici le décret de réquisition :

« L'Assemblée nationale, conformément à l'article 32 de la Constitution, requiert la 10[e] légion pour défendre le lieu des séances de l'Assemblée. »

Je consulte l'Assemblée. (Le décret est voté à l'unanimité, une certaine agitation succède à ce vote; plusieurs membres parlent en même temps.)

M. Berryer. Je supplie l'Assemblée de garder le silence. Le bureau qui rédige en ce moment les décrets, et à qui je propose de remettre tous les pouvoirs pour les différentes mesures à prendre, a besoin de calme et de silence. Ceux qui auront des motions à faire les feront ensuite, mais si tout le monde parle, il sera impossible de s'entendre. (Le silence se rétablit.)

Un membre. Je demande que l'Assemblée reste en permanence jusqu'à ce qu'on envoie des forces. Si nous nous séparons avant que les forces viennent, nous ne pourrons plus nous réunir.

M. Legros-Devot. Oui, oui, la permanence.

« M. Favreau. Je demande à rendre compte de ce qui s'est passé ce matin à « l'Assemblée. Le ministre de la marine avait donné au colonel Espinasse l'ordre de « faire évacuer les salles. Nous étions trente ou quarante dans la salle des confé- « rences. Nous avons déclaré que nous nous rendions dans la salle des séances et « que nous y resterions jusqu'à ce qu'on osât nous en expulser.

« On est allé chercher M. Dupin qui est venu nous trouver dans la salle des « séances; nous lui avons remis une écharpe, et lorsque la troupe s'est présentée il a « demandé à parler au chef. Le colonel... s'est présenté et M. Dupin lui a dit :

« — J'ai le sentiment du droit et j'en parle le langage. Vous déployez ici l'appa- « reil de la force; je proteste.

« M. Monet. Présent à cette scène, je demande l'insertion au procès-verbal de « l'acte de violence qui a été commis envers nous. Après la lecture que j'ai faite, « sur l'invitation de mes collègues, de l'article 68 de la Constitution, j'ai été ap- « préhendé au corps et arraché violemment de mon banc.

« M. Dahirel. Nous qui avons reçu des coups de bayonnette, nous n'en « sommes pas surpris. »

(MM. Odilon Barrot et de Nagle arrivent dans la salle et apposent leur signature sur le décret de déchéance.)

M. le Président donne mission à M. Hovyn de Tranchère de faire entrer des représentants qui sont retenus à la porte.

M. Piscatory. Je demande à l'Assemblée de lui rendre compte d'un fait qui me paraît important. Je suis allé faire reconnaître plusieurs de mes collègues qui ne pouvaient entrer. Les officiers de paix m'ont dit que le maire avait donné l'ordre de ne faire entrer personne. Je me suis transporté immédiatement chez le maire, qui m'a dit : « Je représente le pouvoir exécutif et je ne puis laisser entrer les représentants. » Je lui ai fait connaître le décret que l'Assemblée avait rendu et lui ai dit qu'il n'y avait d'autre pouvoir exécutif que l'Assemblée nationale (*très bien!*) et je me suis retiré. J'ai cru qu'il était bon de faire cette déclaration au nom de l'Assemblée. (*Oui, oui. — Très bien!*) Quelqu'un m'a dit en passant : Dépêchez-vous, dans peu de moments la troupe sera ici.

M. Berryer. Je demande provisoirement qu'un décret ordonne au maire de laisser les abords de la salle libre.

M. de Falloux. Il me semble que nous ne prévoyons pas deux choses qui me paraissent très vraisemblables : la première, que vos ordres ne seront pas exécutés; la seconde, que nous serons expulsés d'ici. Il faut convenir d'un autre lieu de réunion.

M. Berryer. Avec les personnes étrangères qui se trouvent présentes, nous ferions une chose peu utile; nous saurons bien nous faire avertir du lieu où nous devrons nous réunir. (*Non! non!*) Un décret provisoire.

M. le Président. M. Dufaure a la parole. Silence, messieurs! les minutes sont des heures.

M. Dufaure. L'observation qui vient d'être faite est juste; nous ne pouvons désigner hautement le lieu de notre réunion. Mais je demande que l'Assemblée confère à son bureau le droit de le choisir. Il avertira chacun des membres du lieu de la réunion afin que chacun de nous puisse s'y rendre. Messieurs, nous sommes maintenant les seuls défenseurs de la Constitution, du droit, de la République, du pays. (*Oui, oui, très bien.* — Des cris de *Vive la République!* se font entendre.) Ne nous manquons pas à nous-mêmes, et s'il faut succomber devant la force brutale, l'histoire nous tiendra compte de ce que, jusqu'au dernier moment, nous avons résisté par tous les moyens qui étaient en notre pouvoir. (*Bravos et applaudiſsements.*)

M. Berryer. Je demande que, par un décret, l'Assemblée nationale ordonne à tous les directeurs de maisons de force ou d'arrêt de délivrer, sous peine de forfaiture, les représentants qui ont été arrêtés.

(Ce décret est mis aux voix par le président et adopté à l'unanimité.)

Le général Lauriston. L'Assemblée n'est pas en lieu de sûreté. Les autorités municipales prétendent que nous avons forcé les portes, et qu'elles ne peuvent pas laisser la mairie occupée par nous. Je sais que des agents de police sont allés prévenir l'autorité et que d'ici à peu de temps des forces importantes nous forceront à évacuer la salle. .

Un représentant arrive et s'écrie : « Dépêchons-nous, voilà la force qui arrive. » (Il est midi et demi.)

M. Antony Thouret entre et signe le décret de déchéance en disant : « Ceux qui ne signent pas sont des lâches. »

(Au moment où l'on annonce l'arrivée de la force armée un profond silence s'établit. Tous les membres du bureau montent sur leurs sièges pour être vus de toute l'Assemblée et des chefs de la troupe.)

« M. le Président Benoist d'Azy. Silence, messieurs!

« Les chefs de la troupe ne se présentent pas.

« M. Antony Thouret. Puisque ceux qui occupent la mairie n'entrent pas « dans cette salle pour dissoudre cette séance qui est la seule légale, je demande « que le président, au nom de l'Assemblée nationale, envoie une députation qui « sommera la troupe de se retirer au nom du peuple. (*Oui, oui, très bien!*)

« M. Canet. Je demande à en faire partie.

« M. Benoist d'Azy. Soyez calmes, messieurs. Notre devoir est de rester en « séance et d'attendre.

« M. Pascal Duprat. Vous ne vous défendrez que par la révolution.

« M. Berryer. Nous nous défendrons par le droit.

« Voix diverses. Et la loi. La loi, pas de révolution!

« Pascal Duprat. Il faut envoyer dans toutes les parties de Paris et principale- « ment dans les faubourgs, et dire à la population que l'Assemblée nationale est « debout, que l'Assemblée a dans la main toute la puissance du droit, et qu'au « nom du droit, elle fait un appel au peuple; c'est votre seul moyen de salut. » (*Agitation et rumeurs.*)

Plusieurs membres dans le fond de la salle : « On monte! on monte! » (*Sensation suivie d'un profond silence.*)

M. le Président Benoist d'Azy. Pas un mot, messieurs, pas un mot! Silence absolu! c'est plus qu'une invitation, permettez-moi de dire que c'est un ordre.

Plusieurs membres. C'est un sergent, c'est un sergent qu'on envoie!

M. le Président Benoist d'Azy. Un sergent est le représentant de la force publique.

M. de Falloux. Si nous n'avons pas la force, ayons au moins la dignité.

Un membre. Nous aurons l'un et l'autre. (*Profond silence.*)

Le Président. Restez à vos places, songez que l'Europe entière vous regarde!

M. le Président Vitet et M. Chapot, l'un des secrétaires, se dirigent vers la porte par laquelle la troupe va pénétrer et s'avancent jusque sur le palier. Un sergent et une douzaine de chasseurs de Vincennes du 6e bataillon occupent les dernières marches de l'escalier.

MM. Grévy, de Charencey et plusieurs autres représentants ont suivi MM. Vitet et Chapot. Quelques personnes étrangères à l'Assemblée se trouvent aussi sur le palier. Parmi elles nous remarquons M. Beslay, ancien membre de l'Assemblée constituante.

M. le Président Vitet, s'adressant au sergent : Que voulez-vous? Nous sommes réunis en vertu de la Constitution.

Le sergent. J'exécute les ordres que j'ai reçus.

M. le Président Vitet. Allez parler à votre chef.

M. Chapot. Dites à votre chef de bataillon de monter ici.

Au bout d'un instant, un capitaine faisant fonctions de chef de bataillon se présente au haut de l'escalier.

M. le Président s'adressant à cet officier : l'Assemblée nationale est ici réunie. C'est au nom de la loi, au nom de la Constitution que nous vous sommons de vous retirer.

Le commandant. J'ai des ordres.

M. Vitet. Un décret vient d'être rendu par l'Assemblée qui déclare qu'en vertu de l'article 68 de la Constitution, attendu que le Président de la République porte obstacle à l'exercice du droit de l'Assemblée, le Président est déchu de ses fonctions, que tous les fonctionnaires et dépositaires de la force et de l'autorité publiques sont tenus d'obéir à l'Assemblée nationale. Je vous somme de vous retirer.

Le commandant. Je ne puis pas me retirer.

M. Chapot. A peine de forfaiture et de trahison à la loi, vous êtes tenu d'obéir sous votre responsabilité personnelle.

Le commandant. Vous connaissez ce que c'est qu'un instrument; j'obéis. Du reste, je vais rendre compte immédiatement.

M. Grévy. N'oubliez pas que vous devez obéissance à la Constitution et à l'article 68.

Le commandant. L'article 68 n'est pas fait pour moi.

M. Beslay. Il est fait pour tout le monde; vous devez lui obéir.

M. le Président Vitet et M. Chapot rentrent dans la salle.

M. Vitet rend compte à l'Assemblée de ce qui vient de se passer entre lui et le chef de bataillon.

IMPRIMERIE NATIONALE

M. Berryer. Je demande que ce ne soit pas seulement par un acte du bureau, mais par un décret de l'Assemblée, qu'il soit immédiatement déclaré que l'armée de Paris est chargée de veiller à la défense de l'Assemblée nationale, et qu'il soit enjoint au général Magnan, sous peine de forfaiture, de mettre les troupes à la disposition de l'Assemblée. (*Très bien!*)

« M. Pascal Duprat. Il ne commande plus.

« M. de Ravinel. C'est Baraguey-d'Hilliers qui commande. (*Non! non! Si! si!*)

« Plusieurs membres. Sommez le général sans mettre le nom.

« M. le Président Benoist d'Azy. Je consulte l'Assemblée. »

L'Assemblée consultée vote le décret à l'unanimité.

M. Monet. Je demande qu'il soit envoyé au président de l'Assemblée un double du décret qui a été rendu, prononçant la déchéance.

Plusieurs membres. Il n'y en a plus, il n'y a plus de président! (*Agitation.*)

M. Pascal Duprat. Puisqu'il faut dire le mot, M. Dupin s'est conduit lâchement. Je demande qu'on ne prononce pas son nom. (*Vives rumeurs.*)

M. Monet. J'ai voulu dire le président de la Haute-Cour. C'est au président de la Haute-Cour qu'il faut envoyer le décret.

M. le Président Benoist d'Azy. M. Monet propose que le décret de déchéance soit envoyé au président de la Haute-Cour nationale. Je consulte l'Assemblée.

L'Assemblée consultée adopte le décret.

M. Jules de Lasteyrie. Je vous proposerai, messieurs, de rendre un décret qui ordonne au commandant de l'armée de Paris et à tous les colonels de légion de la garde nationale d'obéir au président de l'Assemblée nationale, sous peine de forfaiture, afin qu'il n'y ait pas un homme qui ne sache dans la capitale quel est son devoir et que, s'il y manque, c'est une trahison envers le pays. (*Très bien! très bien!*)

« M. Dufraisse. Et au commandant de la garde nationale de Paris.

« M. le Président Benoist d'Azy. Il est évident que le décret rendu s'applique « à tous les fonctionnaires et commandants.

« M. Dufraisse. Il faut spécifier.

« M. Pascal Duprat. Nous avons à craindre dans les départements le retentis- « sement des décrets fâcheux qui ont été publiés ce matin par le Président de la « République; je demande que l'Assemblée prenne une mesure quelconque pour « faire savoir aux départements quelle est l'attitude que nous avons prise ici au « nom de l'Assemblée nationale.

« Plusieurs voix. Nos décrets, nos décrets sont là.

« M. de Rességuier. Je demande que le bureau soit chargé de faire une procla- « mation à la France.

« Voix diverses. Les décrets seulement, les décrets.

« M. le Président Benoist d'Azy. Si nous avons la possibilité de publier les « décrets, tout est fait; si non, nous ne pouvons rien.

« M. Antony Thouret. Il faut envoyer des émissaires dans Paris; donnez-moi « un exemplaire de notre décret.

« M. Rigal. Je demande qu'on prenne toutes les mesures nécessaires pour faire « imprimer le décret.

« De toutes parts. C'est fait! c'est fait!

« Un membre. Je demande qu'on mette en réquisition le télégraphe.

« M. de Ravinel. Qu'on empêche le directeur de communiquer avec les dépar-« tements, sinon pour transmettre les décrets de l'Assemblée.

« M. Dufraisse. Je demande, si l'Assemblée croit utile de l'ordonner, qu'il soit « rendu un décret qui défende à tout directeur de deniers publics de les livrer sur « les ordres des fonctionnaires publics actuels. (*C'est fait! c'est fait! C'est compris dans « le décret.*)

« M. Colfavru. C'est fait, puisqu'on dit dans le décret que toutes les attribu-« tions du pouvoir exécutif passent à l'Assemblée.

« M. de Montebello. La responsabilité pécuniaire est de droit.

« M. Antony Thouret. Il me semble que l'Assemblée doit aussi se préoccuper « de la position de nos collègues, les généraux qui sont à Vincennes.

« De toutes parts. C'est fait; il y a un décret rendu sur la proposition de « M. Berryer.

« M. Antony Thouret. Je demande pardon à l'Assemblée; c'est que je suis « arrivé trop tard. »

M. le général Oudinot. Jamais nous n'avons éprouvé le besoin d'entourer notre président de plus de déférence, de *soumission* et de considération que dans ce moment. Il est bien qu'il soit investi d'une espèce de dictature, passez-moi l'expression. (*Réclamations de la part de quelques membres.*) Je retire l'expression si elle peut éveiller la moindre susceptibilité; je veux dire que sa parole doit obtenir immédiatement respect et silence. Notre force, notre dignité sont précisément dans l'unité. Nous sommes unis, il n'y a plus dans l'Assemblée de côté droit, ni de côté gauche. (*Très bien! très bien!*) Nous avons tous des fibres au cœur; c'est la France tout entière qui est blessée en ce moment. (*Très bien!*)

« Un seul mot. Quand le président croira devoir déléguer un ou plusieurs « de nous pour une mission quelconque, que nous lui obéissions. Pour moi, « j'obéirai complètement. Je veux qu'il soit entendu que toutes les propositions pas-« seront par le bureau. Sinon qu'arrivera-t-il? c'est qu'ainsi que vient de le faire « M. Antony Thouret, on reproduit des propositions, justes en elles-mêmes, qui « déjà ont été faites et adoptées. Ne perdons pas de temps; mais que tout passe par « le bureau. Obéissons au président; pour moi, je me soumets complètement à ses « ordres avec le plus grand empressement. (*Très bien!*) »

M. le Président Benoist d'Azy. Je crois que la force de l'Assemblée consiste à conserver une parfaite union. Je propose, conformément à l'avis qui vient de m'être exprimé par plusieurs membres, que le général Oudinot, notre collègue, soit investi du commandement des troupes. (*Très bien! très bien! bravo!*)

M. Tamisier. Sans doute, M. le général Oudinot, comme tous nos collègues, ferait son devoir; mais vous devez vous rappeler l'expédition romaine qu'il a commandée. (*Vives rumeurs. — Réclamations nombreuses.*)

M. de Rességuier. Vous désarmez l'Assemblée une seconde fois.

M. de Dampierre. Taisez-vous, vous nous tuez.

M. Tamisier. Laissez-moi achever, vous ne me comprenez pas.

M. le Président Benoist d'Azy. S'il y a des divisions parmi nous, nous sommes perdus.

M. Tamisier. Ce n'est pas une division; mais quelle autorité aura-t-il sur le peuple?

M. Berryer. Mettez la proposition aux voix, monsieur le Président.

« M. Pascal Duprat. Nous avons parmi nos collègues un homme qui, dans « d'autres circonstances, moins difficiles, il est vrai, a su résister aux pensées fâ- « cheuses de Louis-Napoléon Bonaparte, c'est M. Tamisier. (*Exclamations et rumeurs.*)

« M. Tamisier. Mais je ne suis pas connu! que voulez-vous que je fasse?

« M. Piscatory. En grâce, laissez voter. Qu'il soit bien entendu, ce dont je « suis profondément convaincu, que M. Tamisier, quand il a contesté le nom du « général Oudinot, ne voulait pas amener de division parmi nous.

« M. Tamisier. Non, je le jure. Je n'adhérais pas, parce que je craignais « que cette nomination ne produisît pas sur le peuple de Paris l'effet que vous en « attendiez.

« M. le général Oudinot. Je suis prêt à me soumettre aux ordres quelconques « qu'on me donnera pour le salut de mon pays; ainsi j'accepterai tout commande- « ment...

« De toutes parts. Aux voix! aux voix! La nomination du général Oudinot.

« Le Président Benoist d'Azy. Je consulte l'Assemblée. »

L'Assemblée consultée rend un décret qui nomme le général Oudinot commandant en chef des troupes.

« M. le général Oudinot. Un seul mot. Monsieur le Président et mes col- « lègues, je ne puis décliner aucun honneur. Ce serait une injure que je ferais à « mes compagnons d'armes; ils ont fait en Italie, ils feront partout leur devoir. Au- « jourd'hui, le nôtre est tracé, il consiste à obéir aux ordres du président, parce que « ces ordres, il les puisera dans le droit de l'Assemblée nationale, dans la Consti- « tution. (*Très bien!*) Ordonnez donc; le général Oudinot obéira : s'il avait besoin « de popularité, il l'aurait puisée ici même. (*Très bien! très bien!*)

« M. de Saint-Germain. Je demande que le décret qui nomme le général « Oudinot soit rédigé immédiatement; il faut que le général en ait un exemplaire.

« Les membres du bureau. On le rédige. »

(Pendant que Messieurs les membres du bureau rédigent le décret, M. le général Oudinot s'approche de M. Tamisier et échange avec lui quelques paroles.)

Le général Oudinot. Messieurs, je viens d'offrir à M. Tamisier de me servir de chef d'état-major. (*Très bien!*) Il accepte. (*Très bien! très bien! bravos enthousiastes.*)

« Je demande à M. le Président de faire connaître immédiatement à la troupe de « ligne l'honneur que vous venez de me confier. (*Très bien!*)

« M. Tamisier. Messieurs, vous m'avez donné une tâche bien difficile et que je « n'ambitionnais pas; mais avant de partir pour accomplir les ordres de l'Assemblée, « permettez-moi de jurer que je pars pour défendre la République. (Voix diverses : « *Très bien! Vive la République! vive la Constitution!*) »

En ce moment, les membres qui se trouvent auprès de la porte annoncent qu'un officier du 6e bataillon de chasseurs arrive avec de nouveaux ordres. Le général Oudinot s'avance vers lui accompagné de M. Tamisier.

M. Tamisier donne lecture à l'officier du décret qui nomme le général Oudinot général en chef de l'armée de Paris.

Le général Oudinot, à l'officier. Nous sommes ici en vertu de la Constitution. Vous voyez que l'Assemblée nationale vient de me nommer commandant en chef. Je suis le général Oudinot, vous devez reconnaître son autorité, vous lui devez obéissance. Si vous résistiez à ses ordres, vous encourriez les punitions les plus rigoureuses. Immédiatement vous seriez traduit devant les tribunaux. Je vous donne l'ordre de vous retirer.

L'officier (un sous-lieutenant du 6e chasseurs de Vincennes). Mon général, vous savez notre position, j'ai reçu des ordres.

« Deux sergents qui sont à côté de l'officier prononcent quelques mots et semblent « l'encourager à la résistance.

« Le général Oudinot. Taisez-vous, laissez parler votre chef; vous n'avez pas le « droit de parler.

« L'un des sergents. Si, j'en ai le droit.

« Le général Oudinot. Taisez-vous, laissez parler votre chef.

« Le sous-lieutenant. Je ne suis que commandant en second. Si vous voulez, « faites monter le commandant en premier.

« Le général Oudinot. Ainsi vous résistez?

« L'officier, après un instant d'hésitation : Formellement!

« Le général Oudinot. Il va vous être donné un ordre écrit. Si vous y dés- « obéissez, vous en subirez les conséquences. (Un certain mouvement a lieu parmi « les soldats.)

« Le général Oudinot. Chasseurs, vous avez un chef, vous lui devez respect et « obéissance. Laissez-le parler.

« Un sergent. Nous le connaissons; c'est un brave.

« Le général Oudinot. Je lui ai dit qui j'étais; je lui demande son nom.

« Un autre sous-officier veut parler.

« Le général Oudinot. Taisez-vous, ou vous seriez de mauvais soldats.

« L'officier. Je m'appelle Charles Guédon, sous-lieutenant au 6e bataillon de chasseurs. »

Le général Oudinot, à l'officier. Vous déclarez donc que vous avez reçu des ordres et que vous attendrez les instructions du chef qui vous a donné la consigne?

Le sous-lieutenant. Oui, mon général.

Le général Oudinot. C'est la seule chose que vous ayez à faire.

(M. le général Oudinot et M. Tamisier rentrent dans la salle. Il est une heure un quart.)

M. le général Oudinot. Monsieur le président, je reçois les deux décrets qui me donnent l'un le commandement de la troupe de ligne, l'autre le commandement de la garde nationale. Vous avez bien voulu accepter, sur ma proposition, M. Tamisier comme chef d'état-major pour la troupe de ligne. Je vous prie de

vouloir bien accepter M. Mathieu de la Redorte comme chef d'état-major pour la garde nationale. (*Très bien.*)

Plusieurs membres. C'est à vous à faire ce choix, c'est dans vos pouvoirs.

M. le Président Benoist d'Azy. Vous usez de votre droit; mais puisque vous nous communiquez votre pensée à cet égard, je crois répondre à l'intention de l'Assemblée en disant que nous applaudissons à votre choix. (*Oui! oui! très bien.*)

Le général Oudinot. Ainsi vous reconnaissez M. Mathieu de la Redorte comme chef d'état-major pour la garde nationale. (*Marques d'assentiment.*)

M. le Président Benoist d'Azy, après quelques instants d'attente. On me dit que quelques personnes sont déjà sorties, je ne suppose pas que personne veuille se retirer avant que nous ayons vu la fin de ce que nous pouvons faire.

De toutes parts. Non! non! en permanence.

M. Berryer, rentrant dans la salle avec plusieurs de ses collègues : Messieurs, une fenêtre était ouverte. Il y avait beaucoup de monde dans la rue. J'ai annoncé par la fenêtre que l'Assemblée nationale régulièrement réunie, en nombre plus que suffisant pour la validité de ses décrets, avait prononcé la déchéance du président de la République, que le commandement supérieur de l'armée et de la garde nationale était confié au général Oudinot, et que son chef d'état-major était M. Tamisier. Il y a eu acclamations et bravos. (*Très bien.*)

« M. Guilbot, chef du 3e bataillon de la 10e légion de la garde nationale, se pré-
« sente en uniforme, à la porte de la salle, et déclare au général Oudinot qu'il vient
« se mettre à la disposition de l'Assemblée.

« Le général Oudinot. Bien, bien, commandant, c'est d'un bon exemple.

« M. Ralot, chef du 4e bataillon, sans uniforme, fait la même déclaration. »

Après quelques instants, deux commissaires de police se présentent à la porte de la salle et, sur l'ordre du président, s'avancent auprès du bureau.

L'un des commissaires (le plus âgé). Nous avons ordre de faire évacuer les salles de la mairie : êtes-vous disposés à obtempérer à cet ordre? Nous sommes les mandataires du préfet de police.

Plusieurs membres. On n'a pas entendu.

M. le Président Benoist d'Azy. M. le Commissaire nous dit qu'il a ordre de faire évacuer la salle. J'adresse à M. le Commissaire cette question : Connaît-il l'article 68 de la Constitution? Sait-il quelles en sont les conséquences?

Le commissaire. Sans doute nous connaissons la Constitution; mais dans la position où nous nous trouvons, nous sommes obligés d'exécuter les ordres de nos chefs supérieurs.

M. le Président Benoist d'Azy. Au nom de l'Assemblée, je vais faire donner lecture de l'article 68 de la Constitution.

« M. le Président Vitet fait cette lecture :

« Toute mesure par laquelle le Président de la République dissout l'Assemblée
« nationale, la proroge ou met obstacle à l'exercice de son mandat est un crime de
« haute trahison. Par ce seul fait, le président est déchu de ses fonctions; les citoyens
« sont tenus de lui refuser obéissance. Le pouvoir exécutif passe de plein droit à
« l'Assemblée nationale. Les juges de la Haute-Cour de justice se réunissent immé-

« diatement à peine de forfaiture; ils convoquent les jurés dans le lieu qu'ils dési-
« gnent; ils nomment eux-mêmes les magistrats chargés de remplir les fonctions du
« ministère public. »

M. LE PRÉSIDENT BENOIST D'AZY, au commissaire. C'est conformément à l'article 68 de la Constitution, dont vous venez d'entendre la lecture, que l'Assemblée, empêchée de siéger dans le lieu ordinaire de ses séances, s'est réunie dans cette enceinte. Elle a rendu un décret dont il va vous être donné lecture.

M. LE PRÉSIDENT VITET donne lecture du décret de déchéance ainsi conçu :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

« L'Assemblée nationale, réunie extraordinairement à la mairie du Xe arrondis-
« sement :

« Vu l'article 68 de la Constitution ainsi conçu...

« Attendu que l'Assemblée est empêchée par la violence d'exercer son mandat,

Décrète :

« Louis-Napoléon Bonaparte est déchu de ses fonctions de président de la Répu-
« blique; les citoyens sont tenus de lui refuser obéissance, le pouvoir exécutif passe
« de plein droit à l'Assemblée nationale; les juges de la Haute-Cour de justice sont
« tenus de se réunir immédiatement sous peine de forfaiture pour procéder au juge-
« ment du président de la République et de ses complices.

« En conséquence, il est enjoint à tous les fonctionnaires et dépositaires de la force
« et de l'autorité publiques d'obéir à toutes réquisitions faites au nom de l'Assemblée,
« sous peine de forfaiture et de haute trahison.

« Fait et arrêté à l'unanimité, en séance publique, le 2 décembre 1851.

« Pour le président empêché :

« BENOIST D'AZY, VITET, vice-présidents.
« GRIMAULT, MOULIN, CHAPOT, secrétaires.
« Et tous les membres présents. »

M. LE PRÉSIDENT BENOIST D'AZY. C'est en vertu de ce décret, dont nous pouvons vous remettre une copie, que l'Assemblée s'est réunie ici et qu'elle vous somme, par ma bouche, d'obéir à ses réquisitions. Je vous répète que légalement il n'existe qu'une seule autorité en France en ce moment : c'est celle qui est ici réunie. C'est au nom de l'Assemblée, qui en est la gardienne, que nous vous requérons d'obéir. Si la force armée, si le pouvoir usurpateur agit vis-à-vis de l'Assemblée avec la force, nous devons déclarer que, nous, nous sommes dans notre droit. Il est fait appel au pays. Le pays répondra.

M. DE RAVINEL. Demandez leurs noms aux commissaires.

M. LE PRÉSIDENT BENOIST D'AZY. Nous qui vous parlons, nous sommes

MM. Vitet, Benoist d'Azy, vice-présidents; Chapot, Grimault et Moulin, secrétaires de l'Assemblée nationale.

Le commissaire (le plus âgé). Notre mission est pénible; nous n'avons pas même une autorité complète; car, dans ce moment, c'est la force militaire qui agit, et la démarche que nous faisons était pour empêcher un conflit que nous aurions regretté. M. le préfet nous avait donné l'ordre de venir vous inviter à vous retirer; mais nous avons trouvé ici un détachement considérable de chasseurs de Vincennes, envoyés par l'autorité militaire, qui prétend seule avoir le droit d'agir; car la démarche que nous faisons est officieuse et pour empêcher un conflit fâcheux. Nous ne prétendons pas juger la question de droit; mais j'ai l'honneur de vous prévenir que l'autorité militaire a des ordres sévères et elle les exécutera très probablement.

M. le Président Benoist d'Azy. Vous comprenez parfaitement, monsieur, que l'invitation à laquelle vous donnez en ce moment le caractère officieux ne peut produire aucune impression sur nous. Nous ne céderons qu'à la force.

Le deuxième commissaire (le plus jeune). Monsieur le président, voici l'ordre qu'on nous a donné, et, sans plus attendre, nous vous sommons, que ce soit à tort ou à raison, de vous disperser. (*Violents murmures.*)

Plusieurs membres. Les noms, les noms des commissaires.

Le premier commissaire (le plus âgé). Lemoine-Tacherat et Barlet.

En ce moment, un officier arrive, un ordre à la main, et dit : Je suis militaire, je reçois un ordre, je dois l'exécuter. Voici cet ordre :

« Commandant, en conséquence des ordres du ministre de la guerre, faites occuper immédiatement la mairie du Xe arrondissement, et faites arrêter, s'il est nécessaire, les représentants qui n'obéiraient pas sur-le-champ à l'injonction de se diviser.

« Le général en chef : Magnan. » (*Explosion de murmures.*)

« Plusieurs membres. Eh bien! qu'on nous arrête, qu'on donne l'ordre de nous « arrêter.

« Un autre officier pénètre dans la salle, un ordre à la main. Il s'approche du « bureau et donne lecture de cet ordre ainsi conçu :

« Le général en chef prescrit de laisser sortir de la mairie les représentants qui s'y « trouvent et qui n'opposeraient aucune résistance. Quant à ceux qui ne voudraient « pas obtempérer à cette injonction, il seront arrêtés immédiatement et conduits, « avec tous les égards possibles, à la prison de Mazas. »

« De toutes parts. Tous à Mazas!

« M. Émile Leroux. Oui! oui! allons à pied! »

Le Président Benoist d'Azy à l'officier. Vous vous présentez avec un ordre; nous devons, avant tout, vous demander, ainsi que nous l'avons fait déjà à l'officier qui s'est le premier présenté, si vous connaissez l'article 68 de la Constitution, qui déclare que tout acte du pouvoir exécutif pour empêcher la réunion de l'Assemblée est un crime de haute trahison qui fait cesser à l'instant même les pouvoirs du chef

du pouvoir exécutif. C'est en vertu de ce décret, qui déclare la déchéance du chef du pouvoir exécutif, que nous agissons en ce moment. Si nous n'avons pas de forces à opposer...

M. DE LARCY. Nous opposons la résistance du droit.

LE PRÉSIDENT BENOIST D'AZY. J'ajoute que l'Assemblée, obligée de pourvoir à sa sûreté, a nommé le général Oudinot commandant de toutes les forces qui peuvent être appelées à la défendre.

M. DE LARCY. Commandant, nous faisons un appel à votre patriotisme comme français.

M. LE GÉNÉRAL OUDINOT à l'officier. Vous êtes le commandant du 6e bataillon?

L'OFFICIER. Je suis commandant par *intérim.* Le commandant est malade.

LE GÉNÉRAL OUDINOT. Eh bien! commandant du 6e bataillon, vous venez d'entendre ce que M. le Président de l'Assemblée vous a dit?

L'OFFICIER. Oui, mon général.

LE GÉNÉRAL OUDINOT. Qu'il n'y avait pour le moment d'autre pouvoir en France que l'Assemblée. En vertu de ce pouvoir, qui m'a délégué le commandement de l'armée et de la garde nationale, *je viens vous déclarer que nous ne pouvons obéir que contraints et forcés, à l'ordre qui nous interdirait de rester réunis.* En conséquence et en vertu des droits que nous tenons d'elle, je vous ordonne d'évacuer et de faire évacuer la mairie.

Vous avez entendu, commandant du 6e bataillon, vous avez entendu que je vous ai donné l'ordre de faire évacuer la mairie, allez-vous obéir?

L'OFFICIER. Non, et voici pourquoi : j'ai reçu de mes chefs des ordres et je les exécute.

DE TOUTES PARTS. A Mazas! A Mazas!

L'OFFICIER. Au nom des ordres du pouvoir exécutif, nous vous sommons de vous dissoudre à l'instant même.

VOIX DIVERSES. Non, non, il n'y a pas de pouvoir exécutif. Faites-nous sortir de force, employez la force!

Sur l'ordre du commandant, plusieurs chasseurs pénètrent dans la salle. Un troisième commissaire de police et plusieurs agents y pénètrent également. Les commissaires et les agents saisissent les membres du bureau : M. le général Oudinot, M. Tamisier et plusieurs autres représentants, et les conduisent presque sur le palier. Mais l'escalier est toujours occupé par la troupe. Les commissaires et les officiers montent et descendent pour aller chercher et apporter des ordres. Après un quart d'heure environ, les soldats ouvrent les rangs, les représentants, toujours conduits par les agents et le commissaire, descendent dans la cour; le général Forey se présente; le général Oudinot lui parle un instant, et se retournant vers les membres de l'Assemblée dit que le général Forey lui a répondu : « Nous sommes militaires, nous ne « connaissons que nos ordres. »

M. LE GÉNÉRAL LAURISTON. Il doit connaître les lois et la Constitution, nous avons été militaires comme lui.

LE GÉNÉRAL OUDINOT. Le général Forey prétend qu'il ne doit obéir qu'au pouvoir exécutif.

TOUS LES REPRÉSENTANTS. Qu'on nous emmène, qu'on nous emmène à Mazas!

Plusieurs gardes nationaux, qui sont dans la cour, crient, chaque fois que la porte s'ouvre pour laisser passer les officiers qui vont et viennent : *Vive la République! Vive la Constitution!*

Quelques minutes se passent; enfin la porte s'ouvre et les agents ordonnent aux membres du bureau et de l'Assemblée de se mettre en marche. MM. les présidents BENOIST et VITET déclarent qu'ils ne sortiront que par la force. Les agents les prennent par les bras et les font sortir dans la rue; MM. les secrétaires, le général Oudinot, M. Tamisier et les autres représentants sont conduits de la même manière, et on se met en marche à travers deux haies de soldats. Le président Vitet est tenu au collet par un agent. Le général Forey est en tête des troupes et dirige la colonne. L'Assemblée, ainsi prisonnière, est conduite, au milieu des cris de : *Vive l'Assemblée! Vive la République! Vive la Constitution!* poussés par les citoyens qui sont dans les rues et aux fenêtres jusqu'à la caserne du quai d'Orsay, en suivant les rues de Grenelle, Saint-Guillaume, rue Neuve-de-l'Université, de l'Université, de Beaune, les quais Voltaire et d'Orsay. Tous les représentants entrent dans la cour de la caserne et on referme la porte sur eux. Il est trois heures vingt minutes.

Sur la proposition d'un membre, on procède, dans la cour même, à l'appel nominal. MM. GRIMAULT, secrétaire, et ANTONY THOURET font l'appel nominal qui constate la présence de 220 membres dont les noms suivent :

« MM. Albert de Luynes, d'Andigné de la Chasse, A. Thouret, Arène, Audren « de Kerdrel (Ille-et-Vilaine), Audren de Kerdrel (Morbihan), de Balzac, Barchou « de Penhoën, Barillon, O. Barrot, Barthélemy-Saint-Hilaire, Quentin-Bauchart, « G. de Beaumont, Béchard, Behaghel, de Belvèze, Benoist d'Azy, de Bernardi, « Berryer, de Berset, Besse, Betting de Lancastel, Blavoyer, Bocher, Boissié, de Botmiliau, Bouvatier, de Broglie, de la Bloise, de Bryas, Buffet, Caillel du Tertre, « Callet, Camus de la Guibourgère, Canet, de Castillon, de Cazalis, amiral Cécille, « Chambolle, Chamiot, Champanhet, Chaper, Chapot, de Charencey, Chassaigne, « Chauvin, Chazant, de Chazelles, Chégaray, de Coislin, Colfavru, Collas de la « Motte, Coquerel, de Corcelle, Cordier, Corne, Creton, Daguilhon-Pujol, Dahirel, « Dambray, de Dampierre, de Brotonne, de Fontaine, de Fontenay, de Sèze, Desmars, de la Devansaye, Didier, Dieuleveult, Druet-Desvaux, A. Dubois, Dufaure, « Dufougerais, Dufour, Dufournel, Marc Dufraisse, P. Duprat, Duvergier de Hauranne, Étienne, de Falloux, de Faultrier, Faure (Rhône), Favreau, Ferre, des « Ferrès, de Flavigny, de Foblant, Fréchon, Gain, Gasselin, Germonière, de Gicqueau, de Goulard, de Gouyon, de Grandville, de Grasset, Grelier-Dufougeroux, « Grévy, Grillon, Grimault, Gros, Guillier de la Tousche, Harscouët de Saint-George, d'Havrincourt, Hennecart, Hennequin, d'Hespel, Houël, Hovyn de Tranchère, Huot, Joret, Jouannet, de Kéranflech, de Kératry, de Kéridec, de Kermarec, de Kersauson de Pennendreff, Léo de Laborde, Laboulie, Lacave, Oscar « Lafayette, Lafosse, Lagarde, Lagrené, Laimé, Lainé, Lanjuinais, Larabit, de « Larcy, J. de Lasteyrie, Latrade, Laureau, Laurenceau, général Lauriston, de « Laussat, Lefebvre de Grosriez, Legrand, Legros-Devot, Lemaire, Émile Leroux,

« Lespérut, de Lespinoy, Lherbette, de Linsaval, de Luppé, Maréchal, Martin de
« Villers, Maze-Saunay, Mèze, Arnaud de Melun, Anatole de Melun, Merentié,
« Michaut, Mispoulet, Monet, de Montebello, de Montigny, Moulin, Murat,
« Sistrière, Alfred Nettement, d'Olivier, général Oudinot de Reggio, Paillet,
« Duparc, Passy, Émile Péan, Pécoul, Casimir-Perier, Pidoux, Pigeon, de Pioger,
« Piscatory, Proa, Prudhomme, Querhoënt, Randoing, Raudot, Raulin, de Ravinel,
« de Rémusat, Renaud, Rezal, de Rességuier, Henry de Riancey, Rigal, de la
« Rochette, Rodat, de Roquefeuil, des Rotours de Chaulieu, Rouget-Lafosse,
« Rouillé, Roux-Carbonnel, Sainte-Beuve, de Saint-Germain, général de Saint-
« Priest, Salmon (Meuse), Barthélemy Sauvaire, de Serré, de Sesmaisons, Simonot,
« de Staplande, de Surville, de Talhouët, Talon, Tamisier, Thuriot de la Rosière,
« de Tinguy, de Tocqueville, de la Tourette, de Tréveneuc, Mortimer-Ternaux,
« de Vatimesnil, de Vandeuvre, Vernhette (Hérault), Vernhette (Aveyron), Vésin,
« Vitet, de Vogué.

« L'appel terminé, le général Oudinot prie les représentants, qui sont dispersés
« dans la cour, de se réunir autour de lui et leur fait la communication suivante :

« Le capitaine adjudant-major, qui est resté ici pour commander la caserne, vient
« de recevoir l'ordre de faire préparer des chambres dans lesquelles nous aurons à
« nous retirer, nous considérant comme en captivité. (*Très bien!*) Voulez-vous que je
« fasse venir l'adjudant-major? (*Non! non! c'est inutile!*) Je vais lui dire qu'il ait à
« exécuter ses ordres. (*Oui, c'est cela!*)

« Quelques instants après, les chambres étant préparées, plusieurs représentants
« s'y rendent; les autres restent dans la cour.

« A quatre heures et demie, MM. Valette, Victor Lefranc et Bixio viennent
« rejoindre leurs collègues et se constituer prisonniers avec eux.

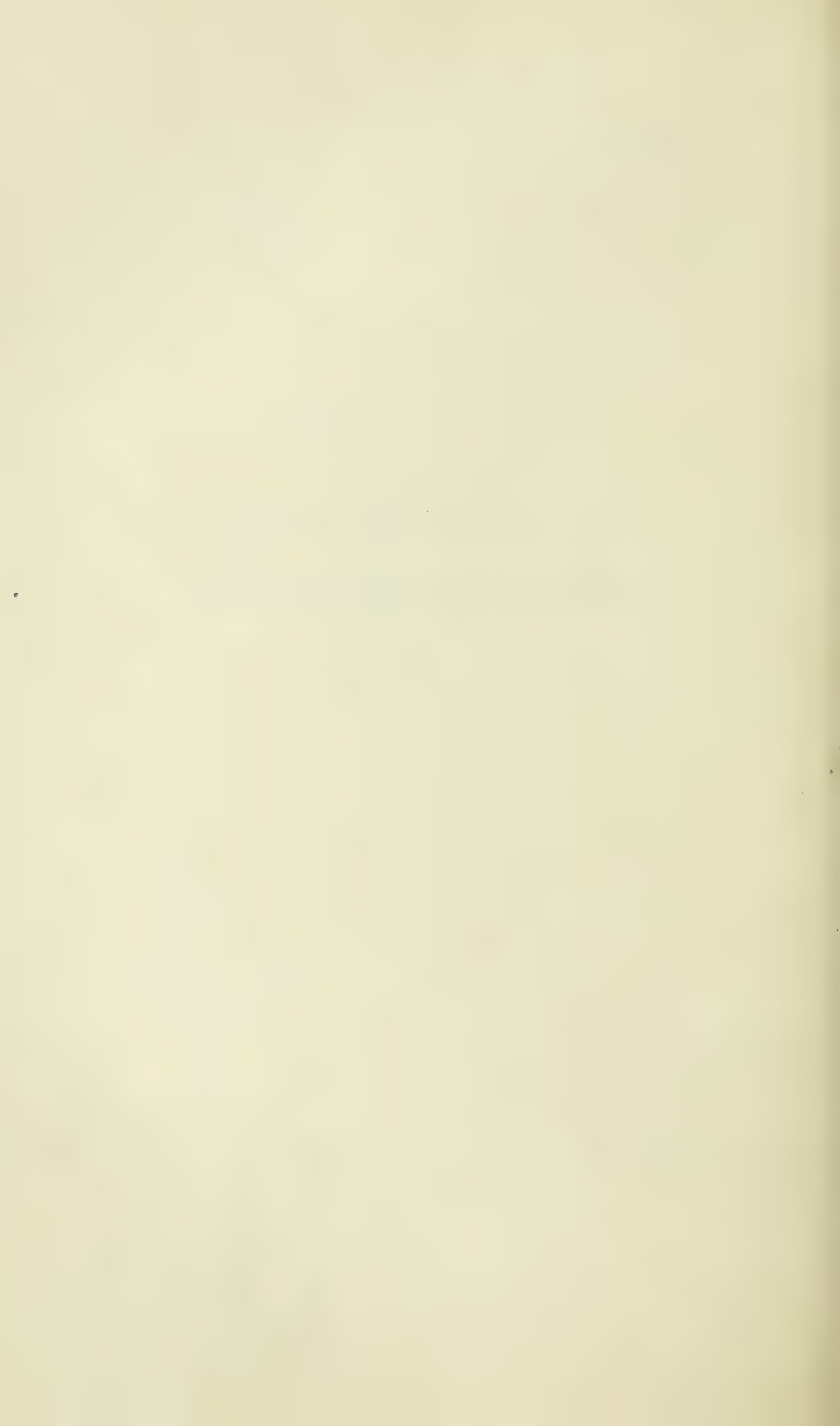
« A huit heures et demie, le général Radoult de Lafosse, MM. Eugène Sue, Be-
« noit (du Rhône), Toupet des Vignes, Arbey, Paulin Durieu, Teilhard-Latérisse,
« Chanay et Fayolle, arrêtés le matin au palais de l'Assemblée et détenus pendant
« la journée au nouveau ministère des affaires étrangères, sont amenés à la caserne
« et rejoignent leurs collègues dont le nombre total se trouve ainsi porté à 232.

« A dix heures moins un quart, des voitures cellulaires sont introduites dans la
« cour. On y fait monter les représentants qui sont emmenés au mont Valérien, à
« Mazas et à Vincennes. »



NOTES

DE CETTE ÉDITION



RELIQUAT

DE

L'*HISTOIRE D'UN CRIME.*

Le Reliquat de l'*Histoire d'un Crime* ne pouvait pas être bien considérable par cette excellente raison que tout ce qui lui aurait appartenu a été réservé par Victor Hugo pour le *Cahier complémentaire*. Nous ne devions donc trouver que quelques hors-d'œuvre, quelques passages coupés, quelques anecdotes en marge des événements, des portraits présentés sous une autre forme, ou quelques considérations politiques ayant une relation plus ou moins directe avec le coup d'État.

Mais il y a des récits charmants, comme l'aventure du sténographe Célestin Lagache; des historiettes plaisantes ou émouvantes sur les conversations des généraux à Ham et sur les épreuves subies par leurs familles; il y a aussi le petit chapitre de trahison, les républicains de la veille devenant les serviteurs du coup d'État le lendemain; les prétextes invoqués par les magistrats pour s'agenouiller devant le maître de l'Élysée, et les réflexions sur les hautes cours qui, instituées pour punir les attentats, démontrent leur inutilité en les subissant.

Victor Hugo avait écrit en 1851 une préface; il y exposait les raisons qui l'avaient amené à raconter le coup d'État jusque dans ses moindres détails; mais, lorsqu'en 1877 les événements donnèrent à la publication de l'*Histoire d'un Crime* un caractère urgent d'actualité, Victor Hugo pensa qu'il était inutile désormais d'entrer dans les développements que nous reproduisons ici :

Ce livre contient, sur toutes les phases et toutes les péripéties du deux décembre, une foule de détails en apparence minutieux, que l'ancien parti pris historique rejette ou néglige, mais qui sont utiles, selon nous, en ce qu'ils peignent les hommes, animent les faits, et mettent en quelque sorte l'histoire sous les yeux du lecteur avec le relief de la réalité. Ce procédé, du reste, n'est applicable qu'aux évènements très extraordinaires et très rares, et quel plus rare et plus extraordinaire évènement que le deux décembre? Il est du reste particulièrement utile et nécessaire ici, car d'ordinaire depuis soixante ans c'est le journal qui reçoit et transmet à la postérité ces innombrables petits faits d'où l'histoire sortira plus tard vivante. Or, dans le cas présent, le journal avait été supprimé; le scellé avait été mis sur la bouche de la presse. Le témoignage détaillé, précis, palpitant des contemporains, des acteurs, des témoins, sur tous les points de ce fait considérable, aurait fini par disparaître et s'évanouir dans le silence si personne ne s'était chargé de le recueillir. L'auteur de

ce livre a accepté cette fonction et l'a considérée comme faisant partie de son devoir de représentant. Les journaux du deux décembre manquent, ce livre est destiné à les suppléer.

Pendant quatre jours, Paris, la France, la République, la liberté, la loi, le droit, expirants, se sont débattus, ont lutté et râlé sous l'étreinte de fer du coup d'État. Ce qu'on trouvera dans ce livre, ce sont, heure par heure, minute par minute, les pulsations de cette suprême agonie.

Ce livre est une pièce d'anatomie historique.

....

Les historiographes de la chose ont raconté ce qui se passa entre ces quatre hommes [1] d'une façon solennelle qui donna à cette scène un faux air du serment des trois suisses. Il n'y manque que la lune, le lac, les montagnes, — et le serment. Par malheur ou bonheur, parmi ces quatre complices, il y avait des hommes joyeux qui ont conté le fait autrement à des intimes indiscrets. Nous profiterons de cette petite trahison entre traîtres pour faire un récit plus fidèle.

... Le président demande à Maupas comment il s'assure de ses commissaires de police.

— Avant de leur confier mes ordres, je leur ferai faire serment de ne pas les trahir.

— C'est inutile, dit B.

Puis après un silence : — Promettez-leur de l'avancement.

Il fait un petit speech qu'il termine ainsi : ... et nous sauverons...

— La caisse, murmura M. de Morny.

— La société, acheva Louis Bonaparte.

On se mit à rire et l'on se sépara.

... Ainsi (énumérer ce que préméditait le coup d'État)...

Voilà ce qui se tramait dans la nuit du 1er au 2 décembre 1851, dans le palais de l'Élysée, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 55, deux portes après celle de l'hôtel Praslin.

Page 327, t. I. LA HAUTE-COUR. [Elle eût nommé procureur général quelque homme énergique comme Freslon [2].]

M. Freslon. Saluons ce nom en passant. M. Freslon, ministre de l'Instruction publique en 1848, depuis avocat général à la cour de cassation, s'est honoré par une démission loyale en présence du crime de décembre. Chose qui serre le cœur, il est

[1] Louis Bonaparte, Morny, Saint-Arnaud et Maupas. Voir page 449, t. I, au chapitre : COMMENCEMENT D'ÉCLAIRS DANS LE PEUPLE.

[2] En tête de chaque fragment ou note ayant trait à un passage publié, nous reproduisons, entre crochets, les premières lignes de ce passage, avec l'indication de la page.

dans toute la haute magistrature de France le seul homme qui ait reculé devant cette flétrissante complicité.

Fragment faisant partie du manuscrit. (LA HAUTE-COUR.)

Page 328, t. I. [Le pied fangeux du coup d'État posé sur la robe de la Justice.]

Au lieu de cela, qu'a-t-elle fait?

Elle a choisi un coin, joué à cache-cache, perdu le temps, siégé quatre heures, tâtonné un procureur général, rédigé un arrêt de pure forme, filé doux devant un argousin, pris ses paperasses et décampé. Ce spectacle a été donné par cette Haute-Cour : la justice bégayant devant la police parlant haut.

M. Hardouin a tremblé de tous ses membres en présence de Mazas; Mathieu Molé souriait de la Bastille.

Quant aux robes rouges, ces braves juges avaient eu soin de ne pas les mettre, sachant bien que leur visage encouragerait la police, mais craignant que leur robe ne l'intimidât.

Ils ont donné depuis dans l'intimité cette excuse : — Qu'ils avaient craint le ridicule, — qu'il n'y avait pas de prise de corps possible, — que, s'ils avaient voulu singer l'énergie, le commissaire de police leur eût ri au nez, — que toutes leurs injonctions n'eussent pas fait broncher un caporal, etc., — et que s'ils avaient mis leur arrêt dans leur poche pendant le combat, c'est qu'ils ne voulaient pas «donner un drapeau à l'insurrection socialiste»; et qu'enfin il faut mesurer l'effort qu'on fait au résultat qu'on peut produire. Telles étaient leurs maximes. Lâches qui espéraient sembler sages.

Le 3, pendant qu'ils étaient réunis pour conférer avec M. Renouard, un magistrat alla à la cour de cassation pour se procurer leur arrêt de la veille. Il rencontra le président Mesnard, aujourd'hui premier vice-président de ce qu'on appelle le sénat, qui présidait alors la chambre des requêtes. L'audience était finie. Les deux magistrats causèrent. — Puisque l'insurrection rouge se sert de la Haute-Cour, dit le président Mesnard, vous devriez entrer dans leur salle et leur dire de ne rien faire.

Un d'eux disait quelques jours après : — Nous comptions bien nous réunir encore; mais, ma foi, les évènements ont marché. — Marché sur quoi, juges? Sur le droit!

La civilisation étant une construction, et tout édifice ayant besoin de colonnes, la société s'en est donné trois, le législateur, le juge, le prêtre. Ces trois hommes sont trois idées. Ils cessent d'être des hommes et deviennent des dogmes. Le législateur, c'est le droit, le juge, c'est la conscience, le prêtre, c'est Dieu. Ils ont l'impersonnalité de l'absolu.

La République se défiait de Bonaparte, et la Constitution avait souligné cette défiance. Le cas de trahison était prévu. De là une Haute-Cour.

Afin que la loi eût pour servante la justice, à l'Assemblée nationale, sénat souverain, on avait donné pour contrefort la Haute-Cour, tribunal suprême.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le peuple avait pour point d'appui le législateur, et le législateur avait pour point d'appui le juge.

Quel était ce point d'appui?

Pas plus que le prêtre, le juge idéal n'est pas toujours le juge réel.

Les hautes magistratures ne tiennent pas toujours ce qu'elles promettent. Le passé a de certaines leçons.

En 1848, quand la Constitution fut discutée, quand les législateurs songèrent à armer la République contre les trahisons possibles, quand l'Assemblée nationale créa la Haute-Cour, il y eut des objections. La Haute-Cour serait-elle efficace? aurait-elle la fermeté voulue? Quelques représentants émirent des doutes; entre autres celui qui écrit ces lignes. Il s'écria dans le bureau dont il faisait partie :

— Lisez l'histoire des parlements. Qu'y voyez-vous? peu de résistance réelle. Partout et toujours de prompts agenouillements.

Page 332, t. I. [Deux sténographes de l'Assemblée, MM. Grosselet et Lagache, assistaient à la séance de la mairie du xe arrondissement.]

Le sténographe qui a recueilli cette séance est monsieur Célestin Lagache qui faisait depuis longtemps partie de la sténographie du *Moniteur* et qui avait été en 1848 membre de l'Assemblée constituante. Le hasard fit que M. Lagache rencontra rue de Grenelle-Saint-Germain la colonne des représentants qui se rendaient à la mairie du xe arrondissement. Sachant où ils allaient et ce qu'ils voulaient faire, il sentit bouillonner en lui le vieux sang du représentant du peuple et du constituant, et il se joignit à eux.

Dans la salle de la mairie où l'on délibéra, il trouva sur une table ce qu'il fallait pour écrire et il se mit à sténographier la séance.

Quand ce fut fini, il serra ses feuilles dans sa poche, et les soldats, le prenant pour un représentant, le conduisirent avec les autres au quai d'Orsay.

Là, se voyant enfermé, se sentant pris, ignorant ce qu'on allait faire de tous les captifs, il s'inquiéta, non pour lui, mais pour le document qu'il portait.

Il pensa qu'il pouvait être fouillé.

Il s'adressa à l'officier qui était de garde à la grande porte de la cour carrée de la caserne. Il lui dit : Je ne suis pas représentant, et il se nomma. Il prouva à l'officier par des lettres qu'il avait sur lui par hasard qu'il était bien M. Célestin Lagache, sténographe au *Moniteur,* et rien de plus. Il expliqua qu'il avait été arrêté par erreur, et demanda à l'officier de le laisser partir.

Cela parut juste à l'officier, et il allait élargir M. Célestin Lagache, quand survint un capitaine d'état-major, nommé, si nos renseignements sont exacts, Charles Guédon.

Le capitaine Guédon était ami de l'officier de garde qui le consulta sur la mise en liberté du sténographe. L'officier d'état-major, meilleur défenseur du coup d'État que l'officier de ligne, trouva l'aventure un peu louche et déconseilla l'élargissement.

Tenez, dit l'officier du poste à M. Lagache, j'incline à vous ouvrir la porte, mais le capitaine Guédon n'est pas de cet avis. Le premier officier de mes amis qui viendra à passer décidera la question. S'il dit oui, vous sortirez. S'il dit non, vous resterez.

Presque au même instant un lieutenant arriva. Le cas lui fut soumis. — Que ferais-tu ? lui demanda son camarade.

Il répondit : — Je mettrais monsieur sans hésiter en liberté.

— Sortez, monsieur, dit l'officier du poste à M. Lagache.

C'est de cette façon que le coup d'État, après avoir saisi, sans s'en douter, le compte rendu de la dernière séance de l'Assemblée, le lâcha sans le savoir.

Le hasard amena M. Lagache à la mairie du x[e] arrondissement, et le hasard le fit sortir de la caserne du quai d'Orsay.

On dirait parfois que le hasard est chargé de recueillir des documents pour l'histoire.

Les quatre fragments suivants font partie du manuscrit et prennent place au chapitre : Caserne d'Orsay.

Page 350, t. I. [Quelle fatalité qu'on ait été condamné à se servir de cet homme !]

M. Chambolle avait une bague chevalière ornée du chiffre de Louis Bonaparte, et il en contait l'histoire. En 1844, Louis Bonaparte était à Ham. Il se plaignit d'y être fort maltraité. Il dénonça à la pitié publique «l'inconvenante simplicité de sa demeure». *Le Siècle,* dont M. Chambolle était rédacteur en chef, prit sa défense. Louis Bonaparte remercia M. Chambolle et lui fit remettre par un Persigny quelconque une bague chevalière à son chiffre. Le Persigny apporta la bague à M. Chambolle et ajouta : Cette bague a peu de valeur, mais le prince a beaucoup d'avenir. Si vous avez un jour quelque chose à désirer de lui, quoi qu'il arrive, et pour quoi que ce soit, envoyez-lui cette bague, quoi que vous demandiez, il le fera à l'instant même. — Et Antony Thouret disait : Ah ! la bonne bague qu'a Chambolle ! Émile Péan reprenait : Bague, prononcez blague. — On riait.

Page 351, t. I. [Deux ou trois chandelles de suif posées sur chaque table éclairaient l'agape.]

Des incidents survenaient et égayaient le repas. Les chandelles manquaient à une table. On réclama à grands cris de la lumière. Quelques instants après arrivaient du café d'Orsay deux candélabres avec des bougies. Un garçon du café, le tablier sur le ventre, apportait ces candélabres. M. Randoing, décoré quelques jours auparavant par l'Élysée comme manufacturier, emprisonné à cette heure par l'Elysée comme représentant, regarda ce garçon au moment où il posait les flambeaux sur la table, et reconnut le fils d'un riche fabricant d'Elbeuf. — Tiens, s'écria-t-il, c'est vous, Monsieur Chennevières ?

Voici ce qui s'était passé : Les abords de la caserne étaient gardés. On ne laissait

approcher, et à plus forte raison, pénétrer personne. Madame Randoing, inquiète, se lamentait chez elle. Comment faire parvenir à son mari du linge et de l'argent? Un jeune homme était là, M. Chennevières. — Je m'en charge, dit-il. — Il prend le paquet et va à la caserne. Les soldats le repoussent rudement. Il avise le café d'Orsay plein de bruit et de lumière et d'officiers buvant leur gloria sur les tables pendant que les soldats cuvaient leur vin sur le quai. Il entre, voit les garçons affairés, force piles d'assiettes à terre, tout en rumeur. Qu'est-ce que tout ce bruit? — C'est le dîner des représentants qu'on leur porte. — Il donne cinq francs à un garçon. — Introduisez-moi avec vous. — Impossible, Monsieur, nous sommes comptés et surveillés. — Il insiste. — Eh bien, Monsieur, dit le garçon, prenez ces deux candélabres, laissez votre chapeau et mettez mon tablier. — Il entra de cette façon.

Page 352, t. I. [M. Chambolle put serrer à travers la grille la main de son fils.]

Dans un coin d'une des salles d'en haut, à l'écart, se tenait ce parti composé de quatre ou cinq hommes du parlement qu'on appelait à l'Assemblée *les renoncules*, MM. Victor Lefranc, Bixio, Barthélemy-Saint-Hilaire, etc. Ils étaient en ce moment-là accostés de MM. Quentin-Bauchart et de Brothenne; tous exaspérés. M. Quentin-Bauchart s'exclamait. Au milieu des exclamations arrive M. Paul de Rémusat qui avait accompagné madame de Lasteyrie à la caserne et qui avait réussi à pénétrer jusqu'à son père.

Il apportait *la Patrie*. *La Patrie* contenait la liste des représentants qui étaient allés dans la journée à l'Élysée adhérer au coup d'État. On lut cette liste à haute voix. Parmi les noms il y avait M. Godelle, représentant de l'Aisne comme M. Quentin-Bauchart. — Est-il possible! s'écria M. Quentin-Bauchart en joignant les mains. Ah! l'infâme! Heureusement c'est le seul de notre département. — Puis il reprit en regardant fixement Marc Dufraisse qui était en face de lui : Ah ça! est-ce que le peuple ne se lèvera pas? Si la France se courbe, elle est déshonorée.

M. Quentin-Bauchart s'est courbé. Il est aujourd'hui conseiller d'État.

Finissons-en avec M. Quentin-Bauchart, et pour n'avoir plus à y revenir, parlons de M. Chégaray.

Après le 2 décembre, après le vote des huit millions de voix et la Constitution du 14 janvier, M. Chégaray, représentant de la droite et ancien procureur général, disait au représentant républicain Pierre Lefranc : — C'est fini, je quitte la vie politique, je me voile la face, je vais vivre au fond des bois et relire Tacite.

Un mois après, le 17 février, M. Chégaray entrait, comme avocat général, à la cour de cassation.

A côté des représentants adhérents, *la Patrie* publiait la liste des ministres du coup d'État. Chaque nom soulevait des rumeurs. Au nom de M. Rouher plusieurs de ses collègues de la députation auvergnate se récrièrent : — C'est impossible! Rouher n'est pas si vil que cela après tout. Il est incapable d'accepter. — M. Rouher en effet, on l'a su plus tard, quoique nommé ministre de la justice par le coup d'État, ne parut à la chancellerie ni le 2, ni le 3, ni le 4, ni le 5. Il y arriva le 6, quand la

victoire fut bien décidée. Ses amis avaient raison, M. Rouher était incapable d'accepter — tant qu'il y avait du danger.

Page 355, t. I. [On refermait la porte, on relevait le marchepied, et l'on partait.]

M. Chambolle fut accouplé à M. Lemaire, de l'Oise. M. Lemaire, ancien député *satisfait* sous la monarchie, avait eu tout ce qu'il fallait pour faire un représentant quasi élyséen sous la République. C'était une de ces natures, incontestablement honnêtes et inoffensives, qui font sentir la différence qu'il y a entre un bon homme et un brave homme. M. Lemaire était un bonhomme.

M. Lemaire, introduit, poussé, malmené, suffoqué, outré, entra dans la voiture cellulaire en murmurant : — Ah! le misérable Bonaparte! Quel outrage! — Quand il fut dans son compartiment : — Ne fermez pas la porte, cria-t-il à l'agent, j'étouffe! — L'agent laissa la porte entr'ouverte. Un moment après, M. Lemaire recommença : — Laissez-moi descendre! j'étouffe! — Je ne puis, dit l'agent. — Un instant! un petit instant! J'étouffe! Ah! le misérable Bonaparte! — Ma foi, Monsieur, reprit l'agent, descendez, mais rien qu'un moment, car on part. — M. Lemaire descend et respire. On crie : En route! Il remonte. L'agent veut fermer la porte de sa boîte; il reprend avec désespoir : — Laissez-la ouverte! — Je veux bien, dit l'agent, mais l'autre ne voudra pas. — *L'autre* en effet, le chef, monte à son tour, voit la porte ouverte et la ferme rudement. — Ah! le misérable Bonaparte! crie M. Lemaire. — La voiture part, on arrive à Mazas. M. Chambolle descend l'avant dernier, M. Lemaire le dernier. Il n'y avait plus qu'une cellule au rez-de-chaussée. On la donne à M. Chambolle. Que faire de M. Lemaire? Il ne restait que les cellules de punition, les cachots. On ouvre un cachot, M. Lemaire y plonge les yeux avec horreur et recule, on l'y pousse, la porte se referme, et l'on entend M. Lemaire répéter lamentablement : — Ah! le misérable Bonaparte!

M. Lemaire, sorti de Mazas pour être «candidat du Gouvernement», fait aujourd'hui partie de cette collection qu'on nomme le *Corps législatif.*

Caserne d'Orsay. —

M. d'Hespel était un homme de six pieds de haut. On le remarquait à l'Assemblée dépassant de la tête tous les autres représentants. On le poussa comme les autres dans une voiture cellulaire, mais la boîte était trop basse. Nul moyen de l'y faire entrer. Les soldats le prirent dans tous les sens. M. d'Hespel restait inerte. Monsieur, lui dit un capitaine, aidez-vous un peu. — *C'est vous que j'aiderais,* répondit M. d'Hespel. *C'est votre affaire de me mettre là dedans, tirez-vous-en comme vous pourrez.* Cela dura une demi-heure.

— *J'aime encore mieux,* disait M. de Corcelle, en regardant fixement un colonel, *entrer dans cette voiture que rester dans cette caserne. Dans cette caserne il y a eu des officiers français, dans cette voiture il n'y a eu que des forçats.* — Le colonel se couvrit le visage de ses deux mains.

Les deux fragments suivants se rapportent au chapitre : CE QUE FLEURY ALLAIT FAIRE À MAZAS. T. I.

Quand les représentants arrêtés entrèrent à Ham, le commandant du fort, nommé [Baudot] et qui avait été placé là par le général Lamoricière, ministre de la guerre en 1848, se précipita au-devant des généraux et les traita avec les plus grands respects, laissant un peu à l'écart le colonel Charras.

Le général Cavaignac se tourna vers cet homme et lui dit : Commandant, traitez-nous comme des généraux et traitez le colonel Charras comme un maréchal de France.

Prison des généraux. — Ham.

Il y avait au rez-de-chaussée du corps de logis qu'ils occupaient deux appartements, et autant au premier étage. Chacun de ces appartements se composait de deux pièces, une grande chambre et un cabinet de toilette. Ces quatre appartements avaient été ainsi disposés en 1831 pour les quatre ministres de Charles X. Les ministres y restèrent cinq ans. Plus tard, en 1840, le premier appartement du rez-de-chaussée qui avait été habité par M. de Polignac fut occupé par M. Louis Bonaparte, qui y resta six ans. M. Bonaparte couchait dans le cabinet de toilette et avait fait de la grande chambre son salon. On voit encore des deux côtés de la cheminée les rayons d'une bibliothèque où il mettait ses livres. Il avait pour promenade le terre-plein du rempart voisin de son appartement, espèce de terrasse de cinq pas de large et de cent pas de long. Le parapet, plus haut qu'un homme, empêche de voir la campagne, mais le terre-plein aboutit à la plate-forme d'une tour-batterie percée d'embrasures pour les canons. Par ces embrasures on aperçoit le canal de Saint-Quentin qui coule aux pieds de la forteresse, et au delà, des marais. Louis Bonaparte avait obtenu la permission de cultiver sur le terre-plein un petit carré de fleurs. Les nouveaux venus étaient huit; on divisa chaque appartement en deux, donnant à l'un la grande chambre, à l'autre le cabinet; l'appartement de M. Louis Bonaparte, qui avait d'abord été, nous venons de le dire, l'appartement de M. de Polignac, fut partagé entre les généraux Cavaignac et Le Flô; Cavaignac eut la chambre et Le Flô le cabinet de toilette. — On les mit au secret. Ils ne se doutaient pas qu'ils fussent à côté les uns des autres. Cependant, à force de crier et de s'appeler, ils parvinrent à deviner les voisinages. Alors des communications s'établirent. Le matin, le général Le Flô entendait le général Cavaignac lui crier à travers la cloison le vieux sobriquet d'Afrique : *bonjour, monsieur Floc;* ce qui était signe de gaîté.

Le secret levé, ils purent se voir. Ils déjeunaient seuls, mais dînaient ensemble. Ils avaient, comme M. Bonaparte, le terre-plein pour promenade. Un jour, le général Le Flô monta sur le parapet. *Descendez, monsieur,* lui cria le factionnaire. — *Ma foi non,* dit Le Flô, *tuez-moi si vous voulez, mais je veux voir la campagne.*

Chose étrange, le soldat ne tua pas. — Le canal de Saint-Quentin était gelé en ce moment-là. Par les embrasures de la tour-batterie ils voyaient les enfants patiner sur la glace.

Ils avaient des lueurs d'espoir; un jour ils entendirent un soldat dire dans la cour de la citadelle : il paraît que ça chauffe. Le régiment part pour Paris. — Puis cela s'évanouit; le régiment ne partit pas.

On leur permettait de voir leurs femmes et quelques personnes de leur famille, logées dans l'auberge de la ville, à dix minutes de la citadelle. Il y avait dans cette auberge madame de Lamoricière, madame Le Flô, madame Baze, madame Texier, sœur de Charras; madame de Bunel, cousine de Bedeau, si dévouée que Bedeau l'appelait sœur. C'est dans cette auberge que madame Le Flô fit, étendue à terre sur un matelas, cette fausse couche dont elle faillit mourir.

Il leur venait des visiteurs de Paris. MM. Dufaure, de Tocqueville et Gustave de Beaumont vinrent un jour tous trois ensemble, et dînèrent avec eux. Au dessert, M. Dufaure, froid et grave, se leva. — Messieurs, dit-il, puisque nous voilà réunis, l'occasion est bonne pour dire des choses solennelles, je vous demande la permission de porter un toast. Puis il tira de sa poche et lut la fameuse amende honorable de Louis Bonaparte, président de la République, devant la citadelle de Ham : *bien coupables ceux qui attentent aux lois de leur pays,* etc. Le dîner s'acheva par un éclat de rire. — Une autre fois, ce fut M. Vivien. Une autre fois, ce fut M. de Larochejaquelein qui venait pour Bedeau, son camarade d'enfance. Ils le retinrent à dîner. Changarnier dit : *Dînez avec Larochejaquelein si vous voulez, mais ne parlez pas devant lui. C'est un agent de police.*

Comme les visites se multipliaient, Morny s'écria un matin : *Mais c'est donc un pèlerinage!* — et à partir de ce moment coupa court aux permissions.

Le commandant de Ham tâchait de leur rendre la prison aussi supportable que possible. Il leur montrait dans l'occasion les curiosités du fort, entre autres la salle d'armes, vaste halle ogivale qui est dans la grosse tour. C'est dans cette grosse tour qu'avait été enfermé le connétable de Saint-Pol.

Une nuit (le 7 janvier), ils entendirent un vacarme de verrous à leur porte. Ils s'éveillèrent en sursaut. Ils s'appelèrent à haute voix. Un agent de police leur cria du dehors : *Taisez-vous, messieurs.* — *Qu'est-ce que c'est que ce drôle-là?* cria Bedeau. *Tais-toi toi-même.* Un moment après, le commandant entra chez Le Flô qui se frottait les yeux, et lui dit : — Général, M. Lehon est là. — Eh bien? fit le général. — C'est le secrétaire du ministre de l'intérieur. — Après? — Voulez-vous le recevoir? — Pardieu, non, s'écria Le Flô. — Nonobstant le petit Lehon entra, et lui annonça qu'on allait le transférer à Boulogne, et l'expulser de France. La même scène se répéta à peu près chez tous.

Pendant ce temps-là l'hôtesse de Ham réveillait leurs femmes dans l'auberge. Elles entendaient crier à travers leurs portes : — Mesdames, mesdames, on dit qu'on va enlever les généraux. Elles se jetèrent à bas du lit, madame Le Flô encore toute malade, et coururent à la citadelle. Les portes étaient fermées. Elles s'ouvrirent pour le petit Lehon et se refermèrent. Elles avaient des lanternes qui les éclairaient, le petit Lehon les regarda et passa outre. La terre était couverte de neige. Madame de Lamoricière, enveloppée d'une robe de chambre rouge, était là, pieds nus dans ses pantoufles. Elles entendaient les soldats dire : Il paraît qu'on va les juger. D'autres : Il paraît qu'on va les fusiller. Elles restèrent ainsi depuis minuit jusqu'à cinq heures

et demie du matin. Tout à coup les portes s'ouvrirent et une chaise de poste parut, avec des soldats, le commandant et le sieur Lehon. Un homme qui était dans cette chaise de poste se leva malgré deux agents qui étaient à ses côtés et s'efforçaient de le retenir. Il se tourna vers les pauvres femmes, il avait un cigare qu'il aviva et qui éclaira son visage. Elles reconnurent Charras. Il leur cria : *à Mons.* Le petit Lehon furieux cria : Allons donc, fouette cocher! — Mais le mot de Charras leur avait expliqué l'énigme. Elles comprirent que c'était l'exil. A partir de ce moment, on les laissa entrer, et elles purent faire leurs adieux à ceux qu'elles aimaient.

Commandant de Ham — faisait son crime le plus poliment possible — tâchant de *lier* les prisonniers. — Vous êtes fort gentil, lui dit un jour Charras, mais si vous receviez l'ordre de nous faire fusiller, vous pleureriez, et ce serait fait dans un quart d'heure.

Page I, t. II. [Il est mort maréchal de France. Figure sinistre.]

Leroy, dit Saint-Arnaud, était un homme de haute taille, maigre, les yeux mornes, des rides profondes, le profil vulgaire et régulier, les cheveux plats, la moustache grise. Je le vis pour la première et dernière fois le 17 novembre, jour de la proposition des questeurs. Il était nuit quand il monta à la tribune, et lut en réponse à M. Thiers un discours préparé d'avance. Il avait un habit bleu à boutons de métal boutonné jusqu'à la cravate. Les lampes dessinaient sinistrement les plans vicieux et durs de ce visage. L'assemblée furieuse le rendait pâle. Le papier qu'il lisait tremblait visiblement dans sa main. Il disait : Le peuple *souvérain...*

Ce Leroy avait des antécédents tristes. Il avait été garde du corps. Un jour, à la messe, derrière le roi Louis XVIII, étant de garde, il coupa un gland d'or du trône et le mit dans sa poche. On le chassa des gardes. Il entra au théâtre. Ce Leroy s'appela Florival quand il fut comédien, et Saint-Arnaud quand il fut maréchal. En 1825, il mit deux chemises de femme, l'une de batiste, l'autre de grosse toile, en gage au Mont-de-Piété pour 18 francs. Schœlcher a tenu la reconnaissance entre ses mains, signée de lui. Il avait une écriture de maître d'écriture. Il rentra au service après 1830, alla en Afrique, fit du zèle, et plut à Bugeaud, brave reître.

C'est dans cette pénombre que vivait Leroy et que Bugeaud le prit. Leroy fut longtemps camarade de chambrée de Le Flô. C'était alors un officier bruyant, viveur, coureur, chantant volontiers des bribes de vaudeville, ayant dans l'occasion une féroce bravoure de bandit. Le premier jour qu'il s'avisa de signer *Leroy Saint-Arnaud,* il eut maille à partir avec le payeur. *Je ne connais pas ça,* dit le payeur, et il fallut que Leroy ôtât son Saint-Arnaud. Quand il fut colonel, il reprit l'Arnaud et le Saint. Les princes d'Orléans le protégeaient et le poussèrent. Il n'en fut pas moins, plus tard, le ministre du voleur de grands chemins qui les dévalisa.

Bugeaud, quand Leroy fut colonel, lui donna la subdivision d'Orléansville. Là, Leroy trouva moyen de dépenser, avec dix-huit mille francs de traitement, quatre-

vingt mille francs par an. Il avait organisé d'Orléansville à Touène (ou Touèsse) un service de mulets pour avoir du poisson. Le poisson seulement lui coûtait cinq cents francs par mois. Il faisait venir des troupes de comédiens et s'accommodait fort des actrices. Il jouait gros jeu, et trichait, dit-on. Un jour, on le dénonça au maréchal Bugeaud : — C'est un coquin, lui dit-on. Bugeaud dit : — Pourquoi pas?

Ce Leroy riait beaucoup et haut et semblait fort gai. Mais il avait des heures de tristesse noire. Était-ce qu'il songeait à son passé, ou qu'il pressentait son avenir? Un jour, un officier nommé Manselon, mort depuis général, entra chez le colonel. Le tapis était épais, et Leroy ne l'entendit pas. Leroy était dans un état d'accablement qui étonna et effraya presque Manselon. Manselon resta silencieux. Tout à coup Leroy leva la tête et l'aperçut. — Y a-t-il longtemps que vous êtes là? demanda-t-il brusquement. Manselon n'osa répondre oui. — En sortant, Manselon disait à Le Flô : Cet homme-là a des crimes sous la peau.

Page 26, t. II. [Hingray nous arriva...]

Hingray, ancien républicain, ancien colonel de la 10[e], revêt son uniforme à épaulettes de laine, ramasse le plus de gardes nationaux qu'il peut, une quarantaine environ, avec leurs fusils, va à la mairie du 10[e], apostrophe les officiers et le général Forey. Attitude morne des officiers. — Leur hésitation et leur indécision. — Silence de tous, même du général Forey. Hingray criait à s'enrouer : A bas Louis Bonaparte! Enfin un officier vient à lui et lui dit : — Eh bien! vous ne voterez pas pour lui.

Le peuple disait : Que voulez-vous que nous fassions? Tous ceux qui sont là sont des blancs.

17 ouvriers d'Hingray ont pris part à l'impression de mes décrets.

Page 28, t. II. [Cet homme était Carlier. Allait-il suppléer Maupas?]

Carlier fit la maquette du coup d'État. Il en avait préparé dès longtemps toutes les charnières. Il fit la liste des arrestations et assortit les commissaires de police à l'humeur et au caractère des arrêtés.

De là vint le succès. Chaque pièce de la machine joua bien ayant été fourbie et graissée à l'avance par une main habile. — Le 4, Maupas eut peur et perdit la tête au moment critique. Il fut plusieurs heures comme hébété de terreur. Carlier le soutint et le suppléa. Pendant ces journées, la police fut l'âme de l'Élysée et Carlier fut l'âme de la police.

Page 45, t. II. [Vers midi un commissaire de police se présenta au divan de la rue Le Peletier.]

Le 4 au soir, il y avait foule au divan de la rue Le Peletier, espèce de café Procope du XIX[e] siècle. Le café est vis-à-vis l'Opéra. Deux rédacteurs de la *Révolution*

qui avaient bravement agi, Xavier Durieu et Kesler, s'y trouvaient. Une soixantaine de personnes, artistes, écrivains, journalistes, étaient là, réunies. Il était onze heures. On causait des crimes du jour. Xavier Durieu et Kesler se levaient pour s'en aller. Un homme, qu'ils avaient vu dans les diverses réunions, s'approche et leur dit bas : Attendez encore un peu. Je vais aller chercher Cournet qui vous demande asile chez l'un de vous. Quand il sera dans la rue, je reviendrai vous avertir. Durieu et Kesler attendirent.

Cinq minutes après, la porte du divan se rouvrait avec bruit, et l'homme rentra dans la salle. Derrière lui se rua une nuée d'agents de police et de sergents de ville, un commissaire en tête, le sieur .....; l'escalier était plein de soldats. En avant des sergents de ville se tenait un homme de haute taille, l'agent Delahodde. Les habitués du divan étant presque tous des artistes et des lettrés, Delahodde, espion littéraire, avait été choisi pour diriger l'expédition. Le commissaire cria : Que personne ne bouge, et se mit à interroger insolemment : — Vous? qui êtes-vous? — Votre nom? — Pourquoi êtes-vous ici? — Vos papiers? — Qu'est-ce que vous faites à Paris? etc., etc. — Le premier interrogé fut M. Taxile Delord qui répondit aux questions : *Taxile Delord, rédacteur du Charivari,* en regardant fixement Delahodde. Delahodde lui avait dû plus d'une fois le morceau de pain dont il avait dîné. Le commissaire se tourna vers Delahodde qui fit un signe de tête négatif. On laissa là M. Delord, et on passa aux autres. A chaque interrogatoire, le commissaire se tournait vers Delahodde, qui, d'un signe de tête affirmatif ou négatif, déterminait l'arrestation ou le renvoi. Quelquefois il faisait un pas en avant, mais le plus souvent il demeurait immobile. Arrivé à Kesler et à Durieu, le commissaire s'arrêta, l'agent qui les avait fait rester avait disparu. Le commissaire demanda à Durieu son nom. Durieu, sentant qu'il pouvait être encore très utile et ne voulant pas se laisser arrêter, lui présenta une carte au nom de *Mallefille* qu'il avait sur lui. Le commissaire déchiffrait péniblement la carte à la clarté du gaz quand Delahodde cria : Monsieur est monsieur Xavier Durieu, de la *Révolution,* emmenez-le. — Emmenez aussi l'autre, ajouta-t-il en désignant Kesler.

On arrêta ainsi neuf personnes qui furent immédiatement emmenées. Voici leurs noms. (Chercher.)

Dussoubs, une balle dans l'œil, une brisant la mâchoire. Casquette percée. — On l'a exhumé 17 jours après et constaté ces faits. Enterré le jour même. — Il y avait une brûlure à son pantalon qui a permis de le reconnaître.

Page 96, t. II. [Jeanty Sarre cria à son ami : merci!]

Jeanty Sarre descend, se lave les mains à une fontaine, s'essuie la figure avec son mouchoir, voit son mouchoir qui se noircissait chaque fois qu'il le passait sur son visage. Jette son mouchoir, et se promène toute la nuit dans l'allée de derrière

du passage, allant voir les cadavres de temps à autre. — Ruelle qui est derrière les boutiques. Le gardien fait ses rondes. Jeanty Sarre se cache dans un escalier. — Le concierge refuse d'ouvrir. Jeanty Sarre avait laissé son fusil dans le coin du passage près de la grille. — Le matin entend enfin la grille s'ouvrir et rouler sur ses gonds. — Petit jour. — Il y va. — Le gardien le voyant referme la porte : — Ouvrez-moi, dit Jeanty Sarre. — Le gardien le regarde fixement sa clef à la main, une minute, indécis. — Enfin ouvre, sans dire un mot, et le laisse aller. — Déjà des passants dans les rues. Jeanty Sarre va coucher chez un ami et dort 6 heures *du plus profond et du plus détestable sommeil.*

Le lendemain va à l'enterrement de Charpentier qui avait 36 ans. *Le plus remarquable garçon comme bienveillance.* — Haute intelligence — encyclopédie vivante. — Dévoué — généreux. — Avait fait une tragédie qu'il avait lue à Jeanty Sarre, quelques jours auparavant. — Occupé d'expériences scientifiques pour remplacer le charbon et le bois par le gaz pour la cuisson de la porcelaine.

Page 167, t. II. [— Il est à son apogée, tant mieux, c'est ce qui me convient.]

Bruxelles, 8 janvier 1852.

J'entends ne combattre que ce qui est debout. C'est maintenant qu'il est fort que je veux me dresser devant lui. C'est le lendemain des 8,000,000 de voix que je le soufflette. Ah! il est tout-puissant, me voilà! Ah! il triomphe, c'est bien, je le prends corps à corps. Un de ces jours il tombera. On s'acharnera sur lui, les Baroches du moment devanceront la justice du peuple et l'écraseront à terre à coups de talon. — Alors je me détournerai de cette carcasse morte et j'irai à quelque autre bête fauve.

Oui, je me dévoue au droit austère de m'attacher à cet homme comme le remords et comme le châtiment. Désormais je le tiens, je le suivrai pas à pas, et jusqu'au jour, prochain ou lointain, qu'importe! où il disparaîtra à jamais, je ne l'abandonnerai point. M. Bonaparte veut qu'on lui prête serment. Eh bien, soit. Je lui jure fidélité.

Conclusion. — Le 1er septembre 1870, la France avait encore deux armées; l'une alla s'appuyer à Metz, l'autre vint s'appuyer à Sedan; aucune ne couvrit Paris. Les deux armées furent prises, l'une à Sedan, l'autre à Metz; mais ce qui ne fut pas pris, c'est Paris; c'est que Paris est plus qu'une armée, Paris est un peuple; c'est que Paris est plus qu'un peuple, Paris est une âme. L'âme du monde ne peut pas être faite prisonnière de guerre.

Nous publions ici deux notes qui ne peuvent être rattachées à des chapitres de l'*Histoire d'un Crime,* mais qui sont curieuses parce qu'elles nous renseignent sur

l'attitude des légitimistes et des orléanistes au moment où les arrestations se multipliaient et où la bataille des rues devenait de plus en plus sanglante.

Le 4 vers midi.

Le comte Léo de Saporta offrit à Amable Lemaître sur le boulevard Montmartre de faire une diversion dans le faubourg Saint-Germain avec des légitimistes; qu'il y avait là des hôtels qui se touchaient, avec 20, 30, 40 fusils, qu'on armerait les domestiques, qu'on percerait les murs des jardins et qu'on arriverait ainsi au ministère de l'intérieur, *centre,* pincer Morny. — Il le chargea de nous le proposer. — Nous conspirons mal, mais nous tirerons bien, disait-il, nous sommes tous des chasseurs.

Le 4. — Les orléanistes se réunissaient et se concertaient. Jules Martinet, de *l'Ordre,* disait à A. Lemaître : Les orléanistes ne commencent pas le feu, mais le soutiennent. S'il faut de l'argent, on en aura. Tenez bon. Dites au comité de résistance de tenir bon. Tout va bien. La journée d'hier a été bonne.

Nous terminons le Reliquat par ces deux fragments qui ne peuvent être reliés à des chapitres de l'*Histoire d'un Crime.*

Le 2 janvier 1852, le président sortait de l'Élysée. Au moment où il passait devant le poste de la cour d'honneur, le sergent a brusquement mis en joue et a tiré sur M. Bonaparte.

Selon les uns, le coup a relevé et la balle a percé le chapeau. Selon les autres, le coup a porté en pleine poitrine, mais la balle a glissé, le président était cuirassé.

Louis Bonaparte s'est retourné et a dit : Déjà!

On s'était jeté sur le sergent, tout jeune homme.

— Qu'on le fusille tout de suite, a dit le président après l'avoir considéré un instant; et il est sorti comme à l'ordinaire pour sa promenade.

On a mené le sergent dans un coin du jardin, et un officier d'ordonnance lui a demandé son nom.

— Lesnel, a répondu le sergent.

— Avez-vous des complices?

Le sergent a répondu :

— J'en ai quatrevingt-seize mille.

Faisant allusion aux votes de Paris.

On ne l'a pas fusillé, on l'a tué à coups de bayonnette « afin de ne pas faire de bruit ».

Le soir une civière a porté le cadavre à l'hôpital Beaujon et de là au cimetière Montmartre.

Des notes envoyées, pour raconter le fait, aux journaux du soir *la Patrie* et *le Moniteur parisien* ont été retirées au moment d'être imprimées. On a craint, là aussi, de « faire du bruit ».

Le père du jeune sergent, vieil ouvrier de Paris, a été arrêté le soir même et déporté à Cayenne par le premier convoi (des 468).

Mars 1857.

Et cependant, que fait-on? Ce qu'on fait? on danse. Le peuple danse, le troupeau danse, le berger danse, le boucher danse. De quelque côté que le regard se tourne, tout est sarabande et cotillon, ce ne sont que violons, tambourins, fanfares, orchestres enguirlandés, gens s'époumonnant dans des cuivres, archets en l'air, galops, tourbillons, sueurs de plaisir, entrechats, pas de bourrée, ronds de jambes, jetés battus et sissones! Les grands corps dansent, l'hôtel de ville danse; M. Mimerel danse, M. Lefebvre-Duruflé danse, M. d'Argout danse, M. Delangle danse, M. Troplong danse, M. Lebœuf danse, M. Sibour..... — non, celui-là ne danse pas; il chante. *Te Deum laudamus, magnificat anima mea Dominum.* Et Murat, et d'Hautpoul, et Baroche, et Magnan? Ils dansent. Oui, tous ces hommes monstrueux dansent avec leurs ventres et leurs crimes. O spectacle! le Montenegro s'agite, la Suisse s'émeut, six mille tessinois sont chassés de leurs foyers, l'Autriche pend et fusille à Pesth et à Milan, le meurtrier Libanyi frappe l'assassin François-Joseph, l'Angleterre triple son escadre, le czar étend le bras vers les Dardanelles, au dedans les états sont travaillés de questions profondes, tous les sphinx qui dévorent, ignorance, prostitution, misère, proposent leur énigme à la société, et pendant que les révolutions posent les problèmes, la science cherche les solutions; des abîmes s'entr'ouvrent, de nouvelles plages apparaissent; la vieille Europe a le frisson devant l'inconnu; jamais l'heure ne fut plus grave. — La pastourelle! crie le sénat; un avant-deux! balancez vos dames. — Et le corps législatif reprend : dos à dos! le cavalier seul!

Oui, c'est comme je vous le dis, à l'instant où nous sommes, la France, cette France hier ruisselante de sang, cette France couverte de cadavres par Louis Bonaparte, n'est plus qu'un immense bastringue. Qu'est-ce que c'est que cette salle où pendent des vêtements accrochés à des clous? c'est le vestiaire du bal. — J'avais cru que c'était la Morgue.



LE MANUSCRIT

DE

L'*HISTOIRE D'UN CRIME.*

Victor Hugo écrivait à Bruxelles, en 1851 et 1852, l'*Histoire d'un Crime* alors qu'il était sous l'impression des sinistres événements dont il avait été le témoin, et son manuscrit porte la trace de cette fièvre : l'écriture est cursive, fine, couchée, il semble que la main n'obéissait pas assez vite à l'impulsion rapide de la pensée. On y sent l'improvisation chaude, nerveuse; peu ou point de ratures; peu de surcharges ou des surcharges ultérieures, les lignes sont pressées les unes contre les autres d'une écriture qui varie de finesse; parfois des ajoutés en marge introduits à la suite d'une revision du manuscrit ou de notes et renseignements reçus plus tard.

Tous les chapitres datant de 1851 et de 1852 ont la même origine d'inspiration vibrante et haletante et sont sortis du même jet de colère et de révolte. A ce titre, le manuscrit est curieux parce qu'il est la reproduction photographique vivante du sentiment qui inspirait l'auteur, de la passion ardente qui l'agitait, de la conviction douloureuse qui l'animait. Aussi nulle hésitation, nul tâtonnement; la pensée se développe, nette, précise; les récits se succèdent avec un luxe de détails sans effort et sans arrêt. On croirait, en tournant les pages, que ce travail n'a subi aucune interruption, pas même celle du repos. 44 chapitres datent de cette époque, et ils forment bien en réalité l'histoire entière des événements. Ils auraient pu être publiés ainsi.

Victor Hugo a cependant voulu parachever son œuvre, et a écrit 23 chapitres en 1877; mais il nous présente surtout les à-côté, les hors-d'œuvre du coup d'État. Ainsi le premier chapitre : *Sécurité,* est une sorte de prologue; d'autres, comme : *Autres actes nocturnes* ou *la Barricade de la rue Thévenot,* contiennent des renseignements recueillis évidemment plus tard; les chapitres : *les Affiches, la Commission consultative, Commissions militaires et Commissions mixtes,* sont simplement documentaires; les chapitres : *Louis Bonaparte de profil, Ceux qui dorment et celui qui ne dort pas, le Dedans de l'Élysée, les Familiers, un Auxiliaire indécis,* ne renferment que des portraits et des anecdotes.

Le manuscrit ne comportait que 67 chapitres; un chapitre : L'AUTRE LISTE, qui ne contient guère qu'une nomenclature de proscrits, a été ajouté sur la copie.

En réalité, l'*Histoire du Deux-Décembre* était bien écrite en 1852, et tout le manuscrit de 1877 n'était qu'un complément qui, sans changer la physionomie du livre, en relevait la partie anecdotique ou pittoresque ou en fortifiait la partie documentaire.

Le manuscrit contient 610 feuillets, les 580 premiers sont de format à peu près égal, quoique le genre de papier varie suivant l'époque. Cette différence nous servira de points de repère pour établir les trois principales périodes du travail de Victor Hugo.

Tout d'abord, il s'est servi de papier pelure, blanc, en écrivant toujours au recto et au verso; tous les chapitres écrits sur ce papier sont datés de décembre 1851 ou janvier 1852; c'est la première période.

Pour la seconde, le papier est bleu, pareil à celui du manuscrit de *Napoléon-le-Petit,* les dates ne sont pas antérieures à mars; les feuillets ne sont remplis qu'au recto.

Les intercalations, les chapitres faits à Paris en 1877 et en 1878, sont sur papier de fil fort épais, non ébarbé; pour la *Conclusion,* qui compte 28 feuillets, le papier est de très grand format : 45 centimètres de hauteur sur 35 de largeur.

Des paragraphes entiers, des chapitres même manquent au manuscrit; ils ont été ajoutés sur la copie qui a été faite lors de la publication de l'*Histoire d'un Crime* ou sur les épreuves.

PREMIÈRE JOURNÉE.

Feuillet 11. — Sécurité. Écrit à Paris en 1877, et placé en tête du manuscrit. Après la déclaration de Louis Bonaparte finissant par ces mots : *Telle est mon ambition,* au bas du feuillet 16, on lit cette note, biffée :

Un tiers, Alexis de Saint-Priest, était présent à cet entretien; il écrivit immédiatement les paroles qu'il avait entendues.

Feuillet 21. — Paris dort; coup de sonnette. Premier chapitre écrit par Victor Hugo en arrivant à Bruxelles; paginé sur doubles feuillets de A à D; le recto et le verso de la page sont remplis. En tête du feuillet A, dans un coin, ces mots :

Écrit du 23 décembre au...

La date finale n'a jamais été indiquée.

Au recto du feuillet 22 commence, sans division, le chapitre v : Obscurité du crime, qui se relie lui-même au chapitre vii : Rue blanche, n° 70, et continue jusqu'à ces mots : *Les soldats continuèrent d'avancer en silence* (voir tome I, p. 303).

Feuillet 30. — Ce qui s'était passé dans la nuit. Variante de titre : *Nuit du 1 au 2.* Daté en tête : 15 mai 1852.

Feuillet 34. — Même chapitre, en regard de l'alinéa commençant ainsi : *Vers une heure du matin, un passant...*, nous lisons cette annotation désignant le « passant » :

Un ancien rédacteur du *Peuple,* Amable Lemaître, que nous retrouverons plus tard sur les barricades et dans les pontons.

Le portrait de Morny (voir tome I, p. 285) ne figure pas dans le manuscrit. Il a été ajouté sur la copie destinée à l'impression.

Feuillet 46. — Autres actes nocturnes. En marge de la première page, relatant l'arrestation de Thiers, cette note, entourée :

Hier, 3 septembre 187 , mort de Thiers.

4 septembre.

Feuillets 51, 52, 53. — Obscurité du crime. Ce chapitre ayant été écrit entièrement à la fin du chapitre ii, nous n'en trouvons aux feuillets 51, 52, 53 qu'une copie, paginée A, B, B *bis,* annotée et corrigée par Victor Hugo au moment où il a établi ses divisions définitives; au feuillet 53 (B *bis*) commence le chapitre : Les Affiches,

composé tout entier, moins le premier alinéa, avec des journaux découpés et collés à même le feuillet. Ce chapitre porte, dans le volume, le chiffre VI; il est, dans le manuscrit, chiffré V. On se rappelle en effet que le chapitre : RUE BLANCHE, n° 70, se confondait avec le précédent; voilà donc un retard de chiffre qui se poursuivra dans le manuscrit jusqu'à la fin de la PREMIÈRE JOURNÉE.

Feuillets 55 à 62. — RUE BLANCHE, n° 70. Là encore les six premiers feuillets ne sont qu'une copie corrigée et annotée puisque les pages originales font suite, comme nous venons de le dire, au chapitre : OBSCURITÉ DU CRIME. L'écriture de Victor Hugo reprend au feuillet 61, à ces mots :

Mais on eût dit que leur pas se ralentissait. (Voir tome I, p. 303.)

C'est bien la fin de la phrase commencée, ainsi qu'on l'a vu, au feuillet 22.

Feuillet 65. — VIOLATION DE LA SALLE. Sur la double page formant chemise, ces mots prouvant que le chapitre n'a pas été fait en une fois :

Matin du 2.
Fait de la violation de la salle.
Dupin. (A terminer.)

Ce chapitre ne comprenait d'abord que huit feuillets (de 69 à 76 inclus) sur papier blanc, écrits, comme le second chapitre, au recto et au verso. Il commençait ainsi :

Il n'était encore que huit heures du matin, et déjà les représentants, surpris, inquiets, lisant les affiches et pouvant à peine en croire leurs yeux, commençaient à affluer vers le palais de l'Assemblée.

Le texte publié suivait.

En recevant sans doute de nouveaux détails, Victor Hugo a été amené à développer, quelques mois plus tard, le commencement de ce chapitre; il a biffé la première page blanche (feuillet 69), et sur deux doubles pages bleues, écrites au recto seulement (feuillets 65 à 68 inclus), il a refait tout le début et relié les pages bleues à la seconde page blanche (feuillet 70).

Feuillet 82. — LA PORTE NOIRE. Sur ce feuillet de papier blanc était le premier titre : *FAIT DARU.* Puis des notes :

(*Porte sur la rue de Bourgogne.*) *Relire et continuer. Non copié.*

En 1877, Victor Hugo en biffant ces notes, a donné à son chapitre un autre titre : *CHEZ M. DARU,* et s'est servi du bas de la feuille pour y ajouter les quatre premiers alinéas publiés dans le volume; le reste du chapitre a été écrit au recto et au verso des pages vers la fin de 1851 ou le commencement de 1852.

En marge du feuillet 83, une note entourée et restée inédite :

On signait une protestation chez O. Barrot, rue de la Ferme. — Une compagnie d'infanterie à sa porte.

Ce détail se retrouvera au CAHIER COMPLÉMENTAIRE, p. 335.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le manuscrit de ce chapitre a été envoyé directement à l'imprimerie. On y lit les noms des compositeurs.

Feuillet 87. — La Haute-Cour. Titre écrit à Paris. Le feuillet suivant est daté : 19 mai [1852].

L'arrêt de la Haute-Cour est collé en marge du feuillet 92; il est copié d'une écriture qui n'est celle d'aucun des copistes habituels de Victor Hugo.

La moitié du feuillet 96 et le feuillet 97 sont inédits; nous les avons donnés au Reliquat, page 209.

Feuillet 100. — Mairie du xe arrondissement. Tout ce chapitre, contenant de nombreux ajoutés, a été remanié et développé en 1877; la fin du feuillet 107 et la moitié du feuillet 108 sur Louis Bonaparte ont été reportés au chapitre xiii : Louis Bonaparte de profil, écrit en 1877. Au feuillet 108 encore, tout le paragraphe commençant par : *Ceci n'empêchait pas pourtant un certain personnage légitimiste*[1] est entouré, et contre le trait cette mention : Berryer. — Adoucir.

Tout ce passage a été en effet « adouci ».

Feuillet 115. — La réponse de Morny aux deux représentants (voir tome I, p. 341) est, dans le manuscrit, précédée de ces lignes :

L'individu qui prenait la qualité de ministre, M. de Morny, refusa d'obéir à cette sommation et leur adressa ces paroles monstrueuses, textuellement enregistrées, comme choses toutes simples, par les historiographes du coup d'Etat : « Si vous faites un appel aux armes... »

Feuillet 119. — Louis Bonaparte de profil. En tête du chapitre, paginé D, E, F, nous trouvons cette note entourée :

Intercalation D, E, F. Après le feuillet 7.

Feuillet 120, une note en marge :

20 août 1877. Paris, 21, rue de Clichy. Pendant que j'écris ceci, le convoi de Duvergier de Hauranne (fils, député) passe sous mes fenêtres. 10 heures 1/4 du matin.

Feuillet 124. — Caserne d'Orsay. Au-dessous du titre, écrit dans la première période du travail, une note entre parenthèses :

Notes de Latrade dans ce dossier. — Quelques faits de la translation au Mont-Valérien et à Mazas.

Ce dossier contenait en effet, outre le chapitre : Caserne d'Orsay, écrit sur papier bleu, en 1852, tout un compte rendu divisé en trois parties : *Mairie du xe arrondissement, Séance du 2 décembre, Séjour à la caserne d'Orsay. — Séjour au Mont-Valérien. — Séjour à Sainte-Pélagie.* Ce récit, non signé, est probablement de Latrade, que Victor Hugo nomme dans sa note. Tous les détails qu'il contient ayant été utilisés, il n'a pu trouver place dans cette édition.

[1] Modifié ainsi dans le volume : Quelques personnages légitimistes de l'espèce candide (tome I, p. 334).

Au recto du feuillet 125 et au feuillet 126, coupures de journaux collées sur le manuscrit.

Dans ce chapitre, quatre fragments inédits, donnés tous quatre dans le Reliquat (tome II, p. 211-213) : le premier, sur la bague de Chambolle, feuillet 127; l'incident du faux garçon de café, feuillet 129; tout un passage, sur Quentin-Bauchart et Rouher, commençant au feuillet 130 et comprenant plus de la moitié du feuillet 131; l'entrée en voiture cellulaire de M. Lemaire, bas du feuillet 134 et feuillet entier 135.

Les deux derniers feuillets du chapitre (137, 138) sont sur papier pelure blanc, et antérieurs au chapitre même; Victor Hugo les a écrits en recevant la lettre de sa femme lui révélant l'incident Antony Thouret-Berryer.

Feuillets 128-129. — Même chapitre. Après ces mots : *nous en reviendrons...*, quelques phrases restées inédites dans les propos échangés entre les représentants prisonniers :

— Nous sommes revenus de plus loin, ajoutait Antony Thouret. Antony Thouret, esprit cordial et cœur vaillant, savait en effet ce que c'était que la prison; il sait aujourd'hui ce que c'est que l'exil. — M. Jules de Lasteyrie s'écriait : Que vous étiez bons, Messieurs de la gauche, d'avoir peur de nous! — M. Dufaure riait et disait : Monsieur Pascal Duprat, Monsieur Marc Dufraisse, Monsieur Berryer, puisque nous voilà réunis, si nous tenions une séance de la Commission de responsabilité?

Au feuillet 137, cette mention :

Embarquement des représentants dans les voitures cellulaires. — Oter les noms. — Ne pas désigner.

Le feuillet 138, écrit au recto et au verso, contient les trois derniers paragraphes du chapitre.

Feuillet 140. — Mazas. Autre titre : *Arrivée des représentants du quai d'Orsay.*

Au feuillet suivant, note : Procédés différents envers les représentants.

Les deux premiers feuillets de ce chapitre sont sur papier bleu; la fin, sur papier pelure blanc, a été écrite en premier.

Feuillet 149. — L'Incident du boulevard Saint-Martin. Sur le feuillet formant chemise et ne portant pas de titre, cette mention :

Ce que nous fîmes.
Journée, soirée et nuit du 2 décembre.

Sous ces lignes, cette annotation entourée :

Pour des motifs de ménagement, qui ont disparu depuis, j'ai cru devoir, à l'époque où j'écrivais ce premier manuscrit, omettre ou modifier les paroles énervantes et suspectes de Pierre Leroux et de Proudhon.

Toute cette page est écrite en 1877. Sur le feuillet 150 écrit en 1852, en marge : 18 mars. A ce feuillet commence une pagination établie par Victor Hugo sur feuillets

doubles, bleus, et allant de 1 à 24, soit 48 pages. Ces 48 pages comprenaient : pour la première journée : L'Incident du boulevard Saint-Martin, Contre-Coup du 24 juin sur le 2 décembre, Les Représentants traqués, Un pied dans le sépulcre; pour la deuxième journée : On vient pour m'arrêter, De la Bastille à la rue de Cotte, Les Associations ouvrières nous demandent un ordre de combat, Le cadavre de Baudin. Tous ces chapitres, écrits en 1852 à la suite les uns des autres, n'avaient pas même de division entre la première et la deuxième journée. Les chapitres : Enterrement d'un grand anniversaire et La Barricade Saint-Antoine, ont été intercalés plus tard.

Feuillet 154. — Le passage sur Pierre Leroux a été biffé, et c'est sur la copie seulement que Victor Hugo a écrit la version publiée. Les paroles de Proudhon ne font pas partie de ce chapitre.

Feuillet 160. — Les Représentants traqués. Au-dessous des deux paragraphes concernant Proudhon, cette annotation entourée :

Ajourner le récit de ma conversation avec Proudhon.

Cette conversation n'est pas relatée dans le manuscrit. Victor Hugo l'a écrite en 1877 et jointe à la copie destinée à l'impression.

Feuillet 171. — Enterrement d'un grand anniversaire. Écrit à Paris et quand l'impression était déjà bien avancée puisque Victor Hugo, au dos de la copie de ce chapitre, a donné cette indication :

A intercaler après la page 195.

La page 195 termine, dans l'édition originale, le chapitre xix.

DEUXIÈME JOURNÉE.

Feuillet 179. — On vient pour m'arrêter. Titre primitif, écrit en 1877, sur papier fort : *Nuit du 2 décembre. Matin du 3.*

Feuillet 183. — En regard de la liste du « nouveau ministère » cette note entre parenthèses :

(Vérifier le texte de l'affiche dans *l'Indépendance.*)

Feuillet 187. — Au bas de ce feuillet commençait, sans division, le chapitre suivant : De la Bastille à la rue de Cotte. En 1877, sans biffer cet ancien début, Victor Hugo en fit un nouveau, écrit sur deux doubles pages de papier de fil fort (feuillets 188 à 191), en y ajoutant tout l'incident du régiment rencontré place de la Bastille et du général interpellé, jusqu'à ces mots : *J'eus un mépris énorme et je paßai outre* (voir tome I, p. 399). Puis sur la copie, il a ajouté quelques mots pour rejoindre sa version de 1852 qui reprend au feuillet 192.

La fin du chapitre a été récrite sur deux feuillets séparés, ajoutés à la copie au moment de l'impression.

Feuillet 194. — LA BARRICADE SAINT-ANTOINE. Trois titres sur des feuillets différents ; le premier :

3 décembre. BARRICADE SAINT-ANTOINE, SCHŒLCHER, *etc.*, BAUDIN, *etc.*

A peu près rédigé.

(*Dans ce dossier il y a un autre dossier contenant des notes et des faits à compléter.*)

Le deuxième (feuillet 196) :

BARRICADE BAUDIN.

Faits à compléter, notes à revoir.

Le troisième titre (feuillet 197) date de 1877 :

BARRICADE SAINT-ANTOINE.

Schœlcher. — Baudin.

La plus grande partie de ce chapitre est écrite sur papier pelure.

Feuillet 198. — Dans le bas de ce feuillet, le premier du chapitre, une intercalation est indiquée ; cette intercalation commence au feuillet suivant et comprend trois doubles pages bleues, soit six pages ; elle prend à partir de ces mots : *De Flotte reconnut la position,* jusqu'à : *C'était sans doute un soldat sorti du service depuis peu* (voir tome I, p. 402-405).

Feuillet 211. — Après l'alinéa finissant par : *Il y avait au fond de cette colère du désespoir* (voir tome I, p. 412), cette note entre parenthèses :

(*Réserver, pour le détailler plus tard, tout ce qui est relatif à mon arrivée à la barricade, au moment où l'on emportait le cadavre de Baudin. Alexandre Rey me montre le cadavre et me dit : Baudin est tué. Réserver tout cela.*)

Feuillet 213. — Un extrait de journal, collé en marge, mentionne le refus du curé de la Trinité de laisser entrer le cercueil de Baudin dans son église.

Feuillet 216. — LES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES NOUS DEMANDENT UN ORDRE DE COMBAT. En marge, un petit papier collé portant l'indication :

Ici la barricade Schœlcher.

Le premier feuillet de ce chapitre est paginé 19 et faisait suite au chapitre : DE LA BASTILLE À LA RUE DE COTTE, finissant dans le manuscrit par ces mots : *Voici ce qui s'était passé.*

Feuillet 223. — LE CADAVRE DE BAUDIN. En tête, cette note :

Journée du 3. Chercher le plan.

Au même premier feuillet, en regard du passage mentionnant Mme L., cette note :

Mme Latour. Elle était la maîtresse de Baudin qui n'était pas marié.

Les deux derniers alinéas du chapitre sont inédits :

Toutes les têtes se découvrirent.

Le harangueur en blouse disparut. Quelques ouvriers le poursuivirent avec des

huées. — Le lâche, disait l'un d'eux, il a gagné le large. — Non, répondit un autre, il a gagné son argent.

Feuillet 235. — Après l'offre d'hospitalité faite par Napoléon Bonaparte à Victor Hugo, le manuscrit porte :

gêné.
Pris chez lui, je le compromettais; sauvé par lui, j'étais lié.

Cette phrase a été supprimée; mais, parlant de l'offre dont il avait été touché, Victor Hugo a ajouté sur la copie, en 1877 : *Je ne l'ai pas oubliée.* Cette phrase publiée n'est pas dans le manuscrit.

Plus bas, en marge, Victor Hugo a signé et daté : *Bruxelles, 15 avril 1852.*

Au-dessous de cette date et de cette signature, les marques de sept pains à cacheter indiquent que cette annotation se rapportait à un papier ou à une lettre collée autrefois sur ce même feuillet.

Feuillet 246. — L'ARCHEVÊQUE. Écrit au recto et au verso sur papier pelure. Le dernier paragraphe du chapitre a été ajouté, en 1877, sur le manuscrit de 1851.

Feuillet 256. — AU MONT-VALÉRIEN. Ce chapitre a été commencé en 1851, continué sur papier bleu en 1852 et terminé en 1877. Dans le classement primitif, il devait faire suite à la CASERNE D'ORSAY. Voici le plan, biffé, qui est en tête du premier feuillet :

Représentants arrêtés à la mairie du Xe et réunis dans la cour du quai d'Orsay. — Ce qu'ils deviennent. A la nuit close on les dirige — les plus favorisés sur Vincennes, les plus maltraités sur Mazas, les autres sur le Mont-Valérien.

Le feuillet 257 est formé d'une demi-page coupée et dont l'écriture semble être de 1877.

Feuillet 261. — COMMENCEMENT D'ÉCLAIRS DANS LE PEUPLE. Titre primitif : *Soirée du 3. GAUCHE ET COMITÉ.*

Ce titre est écrit au dos d'une feuille contenant des vers envoyés par un proscrit à Victor Hugo. Le même titre est répété en 1877 sur une feuille de papier de fil fort. Tout le chapitre date de 1852.

Feuillet 271. — CE QUE FLEURY ALLAIT FAIRE À MAZAS. Au milieu de la marge, ces lignes qui indiquent l'indécision dans le plan à suivre :

N. B. *Peut-être faut-il placer ici tout ce qui s'était passé dans la prison de Mazas, depuis l'incarcération.*

TROISIÈME JOURNÉE.

Feuillet 281. — Au-dessus du titre de la TROISIÈME JOURNÉE, nous retrouvons le titre : *GAUCHE ET COMITÉ;* Victor Hugo voulait peut-être placer ce chapitre dans

la TROISIÈME JOURNÉE. Au dos de ce feuillet, les trois notes suivantes, séparées par de petits traits :

Morny meurt, rendant le sang par le nez et par les oreilles, duc, ayant dans ses armes « un hortensia barré », enterré aux frais de l'État, et loué par M. Rouher, associé de Jecker.

— Boissy poussé à bout au Sénat, s'écriant : Laissez-nous parler, ou coupez-nous la langue.

1867[1].

Tous les rois d'Europe (excepté Victor-Emmanuel) à Paris. — Même l'empereur d'Autriche, frère de Maximilien, dont le sang fumait encore à Queretaro.

Aux fêtes de Compiègne, femmes décolletées dont « on pénétrait tout l'estomac d'un coup d'œil ». (Style de M. Mérimée.)

Feuillet 282. — CEUX QUI DORMENT ET CELUI QUI NE DORT PAS. Chapitre écrit probablement vers 1870.

Feuillet 287. — L'INTÉRIEUR DU COMITÉ. Écrit en 1852. Deux extraits de journaux collés dans le manuscrit donnent le texte des deux décrets contenus dans ce chapitre.

Feuillets 291-292. — Après le deuxième décret vient dans le manuscrit tout un passage sur Bastide; ce passage, précédé d'un point d'interrogation, a pris place définitivement dans le chapitre VIII : SITUATION.

La protestation du conseil d'État manque au manuscrit.

Feuillet 294. — Écrit en 1878 au dos d'une feuille de papier à lettre du Sénat, après avoir reçu d'Edouard Charton les renseignements relatifs au conseil d'État.

Feuillet 297. — LE DEDANS DE L'ÉLYSÉE. Ce feuillet, contenant les détails sur la marquise XXX et sur Mme K, a été ajouté; le feuillet 296 se reliait primitivement au feuillet 298. Cette phrase entourée est restée inédite :

C'est, du reste, une loi de l'histoire; Thérèse Cabarrus collabore avec Javotte-Ronge-Oreille.

Feuillet 302. — LES FAMILIERS. Ainsi que l'indiquent le papier et la pagination établie par Victor Hugo de 1 à 6, les deux chapitres IV et V : *Les familiers* et *Un auxiliaire indécis*, devaient être réunis.

[1] Tous les souverains étaient venus à Paris pour l'Exposition universelle.

Sur le coin du feuillet 302, Victor Hugo a écrit : *Je recommande ce manuscrit.* Au dernier moment Victor Hugo a intercalé après le second feuillet, actuellement feuillet 303, cinq pages contenant tous les portraits de « l'entourage remarquable », et finissant par Montalembert. Puis il a coupé là le chapitre, et établi la division. Plusieurs sortes de papier dans ce chapitre, de diverses hauteurs et diverses largeurs. Le dernier feuillet est écrit sur du papier à en-tête du Sénat.

Feuillet 318. — Renseignements et rencontres. Victor Hugo fit ce chapitre en 1851-1852; mais à son retour en France il écrivit deux doubles feuillets, et intercala son ancien chapitre, paginé A B C, entre les nouveaux feuillets. Au dos du feuillet 322 nous trouvons cette indication :

Cette intercalation A B C doit être placée (feuille 2) dans le chapitre VI[1] entre :

ébranlement du pouvoir central

et

j'avais depuis la veille des pourparlers...

Feuillet 327. — Situation. En tête du chapitre : *Journée du 4 décembre.* Devant les deux premières lignes, la date : *26 avril,* et ces mots :

Dès l'aube de la journée du 4, nous étions aßemblés chez Grévy.

Feuillet 328. — Après cette phrase : *Demain nous daterons nos décrets du Panthéon,* le bas du feuillet est coupé; le feuillet suivant, d'une écriture plus récente, commence à ces mots :

Les symptômes de bon augure se multipliaient.

La fin du chapitre est écrite en marge.

Feuillet 334. — Ma visite aux barricades. Ce chapitre, quoique écrit en 1877, a dû être très ébauché en 1852; en tout cas des notes étaient prises à ce sujet. On se rappelle la note du chapitre : La Barricade Saint-Antoine (Deuxième journée, feuillet 211) : *Réserver pour le détailler plus tard,* etc.

Le chapitre, dans le manuscrit, prend fin à ces mots : *Je l'ai fait mettre en liberté.* Le reste a été ajouté sur les épreuves.

Feuillet 342. — La barricade de la rue Meslay. Le haut de ce feuillet est coupé. Le morceau a été collé à la fin du chapitre IX : La Porte Saint-Martin ; ce sont les deux dernières lignes de ce chapitre.

Feuillet 344. — Tout l'incident de la mort du soldat tué et rapporté à la barricade par Pierre Tissié (voir tome II, p. 38-39) a été écrit en 1877 en marge de ce feuillet.

[1] Ce chapitre VI est devenu le chapitre VII. On se souvient que les deux chapitres IV et V n'en formaient qu'un. De là ce retard d'un chiffre.

Feuillet 348. — La barricade de la mairie du ve arrondissement.

Le titre est disposé ainsi :

Manuscrit.

FAITS DE LA RUE.

Jeudi 4. — Combat.

Non copié.

Mairie du ve arrondissement.

Avant de commencer le chapitre, cette ligne (projet de titre ou note) entre parenthèses :

(La mairie au pouvoir du peuple.)

En marge :

Décrire la position de la mairie du ve arrondissement.

Feuillet 364. — Ossian et Scipion. Le premier titre, écrit en exil, forme une sorte de plan :

Apprécier l'ensemble du combat.
Courage des deux côtés.
Finir par l'épisode de la rue Aumaire.

Le second titre, de la même date, porte :

Rue Aumaire.

Ossian. — Scipion.

Copié.

Le chapitre, écrit sur papier pelure blanc, commençait ainsi :

Comme on l'a vu, ce que voulait le comité de résistance... (Voir tome II, p. 46.)

En 1877, Victor Hugo a écrit, sur deux feuillets de format différent, un début contenant le fait du divan Le Peletier et l'intervention, faubourg Saint-Antoine, des représentants Testelin et Gambon.

Feuillet 383. — Le massacre. Le titre seul, formant chemise, est de 1851-1852. Il devait contenir le chapitre écrit à cette époque et que Victor Hugo a « extrait » de l'*Histoire du Deux-Décembre* pour *Napoléon-le-Petit*. Il a récrit, avec de nouveaux détails, et à un autre point de vue, ce chapitre en 1877.

Feuillets 394-395. — Ont été intercalés après coup entre les feuillets 393-396.

Feuillet 400. — Rendez-vous pris avec les Associations ouvrières. Chapitre daté en tête : 2 mai [1852]. La fin du feuillet 404 et le feuillet 405 contiennent des détails

qui ont été reportés définitivement au premier et au second chapitre de la quatrième journée.

QUATRIÈME JOURNÉE.

Sur l'un des titres de la QUATRIÈME JOURNÉE, on lit : TROISIÈME JOURNÉE — LA VICTOIRE. Victor Hugo avait-il pensé à réunir ces deux journées et à ne faire que trois divisions ?

Feuillet 416. — LA RUE TIQUETONNE. Le premier feuillet de ce chapitre contient la copie un peu modifiée des feuillets 404 et 405. Le récit de la visite rue Tiquetonne est d'une écriture plus récente que le commencement du chapitre.

Feuillet 418. — En face de la ligne :

J'abrège, j'ai raconté ailleurs cette chose tragique,

Victor Hugo a mis cette note en marge : *Les Châtiments.*

Feuillets 422-423. — QUARTIER DES HALLES. Les six premières lignes ont été modifiées en 1877 sur un fragment de papier placé avant le chapitre écrit en 1852 et commençant au feuillet 423. En tête la date : 21 mars, et cette note :

Raconter les marches et contremarches avec Jules Favre, de Flotte, Madier de Montjau, etc. (La visite Liouville, r. Thérèse.) La proposition de Hetzel offrant son magasin pour passer la nuit. La compagnie barrant la rue Richelieu.

Feuillet 450. — LE PETIT-CARREAU. Ce feuillet, le dernier du chapitre, contient une ligne inédite :

Le « drapeau rouge » faisait partie de la mise en scène du coup d'État.

Après ces mots venait l'indication : (*ici la lettre de Denis Dußoubs*). Cette lettre a été reportée à la fin du chapitre IV.

A ce même feuillet 450 commençait LE PASSAGE DU SAUMON, qui suit sans interruption ni division.

Feuillet 463. — AUTRES CHOSES NOIRES. Ce chapitre semble avoir été fait à quatre reprises. Le premier feuillet date de Paris et contient les quatre premiers alinéas jusqu'à : *Nous étions encore chez Dupont-White ;* les deux feuillets suivants (464-465), paginés A, B, écrits sur papier pelure, sont du commencement de l'exil, moins le premier alinéa de la page (Le massacre du 4...) et le titre ajouté en 1877 ; ils prennent fin à cette phrase : *Les soldats s'en allèrent et personne ne fut tué pour cette fois* (voir tome II, p. 100). La troisième reprise (feuillets 466, 467, 468, 469) porte en tête : BARRICADE DE LA RUE PAGEVIN. Le premier paragraphe est inédit :

Vers sept heures du soir, à la nuit tombée, quand j'y revins[1], il était impossible d'y pénétrer. Tout ce pâté de maisons avec son labyrinthe de rues était cerné. L'attaque commençait.

Ce fut sanglant et terrible. Quelques barricades, surtout celle de la rue Pagevin,

[1] Rue Pagevin, sans doute.

résistèrent héroïquement. *Cependant les soldats victorieux tuèrent moins de combattants dans la barricade que la veille* (voir tome II, p. 100).

En marge du feuillet 466, des notes jetées et utilisées au courant du chapitre.

Le feuillet 467 est daté en tête : 1er janvier 1852. Enfin le dernier feuillet du chapitre (470) écrit vers 1877, mais sur du papier de 1852, au dos d'une chemise portant ces notes :

Questions des cadavres, exécutions nocturnes, fusillades, etc.

Feuillet 473. — La commission consultative. Le manuscrit porte : *La commission exécutive*. Le chapitre a été écrit en 1877, sur du papier du Sénat; la liste des membres de la commission, liste découpée d'un journal de 1852, a été collée sur le manuscrit.

L'autre liste. Ce chapitre, tout documentaire, manque; le texte qui suit la liste a été ajouté sur la copie.

Feuillet 480. — David d'Angers. Le titre de ce chapitre porte :

Diverses arrestations.
David (d'Angers).
Aubry (du Nord).

Victor Hugo voulait sans doute réunir ces deux faits dans le même chapitre. Les détails de l'arrestation de David d'Angers sont, dans le manuscrit, plus développés que dans le volume. Victor Hugo les a résumés dans sa version définitive.

Le haut du feuillet 482 est coupé; le bas du feuillet 483 est déchiré et manque.

Feuillet 492. — Le devoir peut avoir deux aspects. Visite de Jérôme Napoléon. Le nom est en toutes lettres dans le manuscrit ainsi que celui de la princesse Amélie de Wurtemberg, reine de Westphalie.

Feuillet 504. — Une variante à la suite de ces mots : *Parce que ma conscience est ainsi faite qu'elle ne met rien au-dessus d'elle :*

Pour elle, le mal fait pour le bien est toujours le mal. Le *salus populi* lui paraît un prétexte; c'est sous l'invocation du *salus populi* qu'on a empoisonné Socrate et crucifié Jésus-Christ. La raison d'État lui semble une équivoque; elle n'est pas moins invoquée par Catilina que par Cicéron; le *vixère* répond à la raison d'État, mais non à la conscience.

Feuillet 508. — Le combat finit, l'épreuve commence. Écrit en février 1878, l'avant-dernier feuillet sur une lettre du trésorier du Sénat invitant Victor Hugo à toucher les sommes de l'exercice de 1877; le dernier feuillet sur une lettre d'une dame quêteuse, la comtesse de Bourgoing. Le commencement du chapitre a été remanié sur les épreuves.

Feuillet 514. — Les expatriés. Titre primitif : *Comment on échappa*. Sur le

double feuillet servant de chemise, cette note : *Terminer le chapitre par le fait Cournet.* Tout le chapitre est de 1852, moins le passage sur Arnaud (de l'Ariège) écrit en 1878. Les quatre premiers alinéas du chapitre manquent et ont dû être ajoutés sur les épreuves. Au feuillet 516, commençant le chapitre, une note :

Après le combat. (Esquiros, à la barricade de la rue de Charonne.)

Feuillet 520. — Avant de commencer le « drame de Cournet », la date : 7 janvier. Le récit du départ de Terrier et de Préveraud a été écrit à Paris.

Feuillet 533. — COMMISSIONS MILITAIRES ET COMMISSIONS MIXTES. Ce chapitre a été écrit en 1878 sur grand format. Les deux premières lignes n'existent pas sur le manuscrit, qui débute par : *Le code cessa d'être sûr.*

Feuillet 540. — DÉTAIL RELIGIEUX. Écrit sur une simple feuille de papier à lettre.

Feuillet 542. — COMMENT ON SORTIT DE HAM. Sur une chemise le titre primitif :

COMMENT ILS SORTIRENT DE HAM.
Charras, Bedeau.

Chapitre écrit en exil; les huit premiers feuillets sur papier bleu, les sept derniers sur papier pelure, mais toujours au recto.

Feuillet 563. — CONDUITE DE LA GAUCHE. Daté en tête : *5 mai* (1852). Au feuillet suivant, petite intercalation qui prend place après le troisième alinéa du chapitre, à partir de : *On eut l'improvisation formidable*... jusqu'à : *On en fit sortir des pavés.*

Feuillet 569. — Après ces mots : *On lit de ces choses-là dans Plutarque,* une note en marge :

Voir s'il ne vaut pas mieux placer ici le paragraphe : *Je suis de ceux qui,* etc.

Feuillet 573. — PAGE ÉCRITE À BRUXELLES. Ce petit chapitre se divise en deux : la première « page » (feuillet double 573-574), écrite sans doute en arrivant à Bruxelles, et deux autres feuillets sur papier bleu, écrits dans le courant de 1852.

Feuillet 576. — Il y avait interversion des deux derniers alinéas du chapitre, qui finissait primitivement par : *C'est ce qui me convient.* — Après ces mots : *Mais qu'on ne prend pas une conscience,* Victor Hugo avait fait un large trait avec cette indication : S'arrêter ici.

CONCLUSION. — LA CHUTE.

Autre titre : *CONCLUSION : SEDAN.*

Feuillet 581. — Le début est ébauché sur une feuille de papier de fil ordinaire, puis recopié sur grand format comme tout le reste de la Conclusion.

Feuillet 583. — En marge ces deux lignes :

...Un souffle suffit pour abattre Lebœuf.
Une épingle suffit pour désenfler Rouher.

Au bas du même feuillet, après l'alinéa finissant par : *Espèce de tas d'hommes, jeté là comme pour être saisi par une main immense,* ce paragraphe biffé :

Était-ce fait exprès? oui. Par qui? Par un homme. Qui était cet homme? Napoléon III. Cet homme savait-il ce qu'il faisait? Non. Voulait-il ce qu'il voulait? Pas davantage. Que faisait cet homme? Il courbait les épaules et portait un fardeau. Quel fardeau? Un crime.

Jusqu'où porte-t-on ces fardeaux-là? Jusqu'à ce qu'on tombe dessous.

(Ce dernier alinéa est répété feuillet 594.)

Feuillet 594. — La sixième division commence ainsi dans le manuscrit :

Qui avait construit cette tragique aventure?
Quelqu'un. N'accusons personne. Pas même Bonaparte.
Que faisait-il, lui? Il portait un fardeau. Quel fardeau? Son crime.

Au premier paragraphe publié, on ne lit dans le manuscrit que : *Lex.* Seul, le texte imprimé porte : *Lex fati.*

Immédiatement après vient ce passage inédit :

Une légende du Nord raconte le dialogue entre Olaüs le parricide et une voix dans les ténèbres : *Où vas-tu? — Tu le sais bien.*

Tout ce feuillet 594 a été écrit à part depuis le commencement jusqu'à : *On les livra.* La sixième division débutait ainsi : *Trois hommes, trois soldats vaillants se succédèrent dans le commandement.*

Feuillet 608. — La conclusion devait finir ainsi : *Elle tend la main à tous les peuples, de haut,* car nous lisons après ces mots la date : 1er février 1878.

Feuillets 609-610. — Les deux derniers feuillets sont de plus petit format. Au dos du feuillet 609, des vers jetés :

Les sinistres cavaleries
Se mêlent à l'horizon noir.

Et je baise vos mains, belle, n'ayant plus l'âge
D'oser baiser vos pieds.

O Virgile, je songe aux nymphes quelquefois,
Et quand le soir j'entends des voix sous les yeuses,
Je dis : Est-ce de moi que parlent ces rieuses?

Le feuillet 610, le dernier, est écrit au dos d'une liste de la gauche républicaine du Sénat. Cette liste est datée : février 1878.

COPIE DU MANUSCRIT.

Le manuscrit avait été copié à l'époque où le livre devait être publié, en 1877. Victor Hugo avait revisé encore cette copie avant de l'envoyer à l'imprimerie, faisant de nouvelles corrections, introduisant quelques développements nouveaux. C'étaient plutôt des souvenirs, des anecdotes, des conversations qui lui revenaient à l'esprit au moment d'une dernière lecture, ou bien c'étaient des détails destinés à compléter le portrait d'un ami ou d'un adversaire, ou enfin quelques considérations philosophiques, quelque enseignement moral. Il cherchait jusqu'au dernier moment à donner encore plus de relief et de couleur à son récit.

Ces ajoutés, ces intercalations, ces modifications ne figurant pas dans le manuscrit, il est utile de signaler un certain nombre de particularités dans la copie :

PREMIÈRE JOURNÉE.

III. Ce qui s'était passé dans la nuit. — Victor Hugo a ajouté au courant du chapitre le portrait de Morny, et il avait bien étudié et bien connu l'homme, car plus de vingt ans après, en quelques coups de plume, il en trace une physionomie vivante et saisissante.

XI. La Haute-Cour. — Quatre pages entières écrites par Victor Hugo, qui a remanié sur la copie toute l'intervention du commissaire de police jusqu'au départ des juges de la Haute-Cour.

XII. Mairie du xe arrondissement. — Ce chapitre a nécessité à la dernière heure des intercalations. Victor Hugo n'assistait pas à cette réunion de la droite, il a dû se documenter. C'est ainsi qu'il introduisit des détails sur l'élection du président, sur l'intervention de Berryer dans le débat, et sur l'attitude des légitimistes.

C'est ainsi qu'amené à commenter la résistance des membres de la droite à la construction de barricades, Victor Hugo ajoute sur la copie quelques formules concises, servant de conclusion morale aux faits dont il avait été l'historien.

Citons-en quelques-unes :

Le droit en blouse n'était plus le droit, la vérité armée d'une pique n'était plus la vérité, la loi dépavant une rue leur faisait l'effet d'une Euménide.

Et plus loin :

Louis Bonaparte assassina cette assemblée et de plus l'insulta. Souffleter est pire que poignarder.

A propos de l'histoire de la trahison :

La providence écrivait le chapitre second avec le sang de la législative française, Louis Bonaparte tenant la plume.

Autre ajouté :

Dans cette sanglante aventure de décembre, il nous manqua un habit de général bien porté. Il y a un livre à faire sur le rôle de la passementerie dans la destinée des nations.

Dernier ajouté qui a trait au président de la réunion, Vitet, se résignant à céder à la force, après avoir exigé auparavant qu'on mît la main sur lui :

Dans de certains cas, mettre la main sur un homme, c'est la mettre sur le droit, et ceux qui l'osent ont le tremblement de la loi touchée.

XIV. Caserne d'Orsay. — Deux cent vingt représentants étaient enfermés à la caserne d'Orsay, et, pour tromper la longueur des heures, ils causaient. Victor Hugo a introduit ce lambeau de conversation :

Émile Péan demanda :

— *Que deviendra le spectre rouge?*

— *Il se fera prêtre,* répondit Antony Thouret, *et deviendra le spectre noir.*

Il a signalé aussi ce cri du duc de Montebello au colonel Feray :

C'est aujourd'hui l'anniversaire de la bataille d'Austerlitz, et le gendre du maréchal Bugeaud fait monter dans la voiture des forçats le fils du maréchal Lannes.

XVI. L'incident du boulevard Saint-Martin. — Les membres de la gauche étaient réunis rue Blanche pour rédiger un appel aux armes et, s'il était possible, le publier. La copie renferme tout un passage sur Millière s'offrant de faire imprimer et placarder la proclamation. Le nom de Millière, alors tout jeune et rédacteur d'un journal de département, n'avait pas laissé une trace profonde dans l'esprit de Victor Hugo; mais en raison du rôle qu'il joua pendant la Commune en 1871 et de sa fin tragique (il fut fusillé sur le seuil du Panthéon), Millière, obscur autrefois, avait acquis une notoriété, et Victor Hugo a ajouté un portrait du jeune homme d'alors en rappelant d'un mot les événements de 1871.

La rencontre avec Pierre Leroux à la sortie de la réunion a été intercalée. Victor Hugo a reproduit un curieux propos de Pierre Leroux conseillant de s'arrêter parce que la lutte était inutile; il y fait allusion dans son manuscrit.

XVIII. Les Représentants traqués. — Victor Hugo assistait à une réunion chez Lafon, quai Jemmapes, et Xavier Durieu lui avait dit que Proudhon était à quelques pas de là et désirait lui parler. Victor Hugo alla le trouver; il a intercalé sur la copie la conversation de Proudhon conseillant de cesser la résistance et d'attendre : c'étaient les mêmes propos que ceux de Pierre Leroux.

DEUXIÈME JOURNÉE.

III. La Barricade Saint-Antoine. — Un hommage admirable avait été déjà rendu à Schœlcher, mais il ne parut pas suffisant à Victor Hugo, et il écrivit sur la copie :

Schœlcher est une nature de héros. Il a la superbe impatience du danger.

A propos des soldats qui arrivent jusqu'aux représentants postés sur les barricades,

croisant la bayonnette et se détournant, Victor Hugo juge utile de justifier cette attitude par les lignes suivantes :

La consigne commande, mais l'instinct règne. La consigne peut être le crime; mais l'instinct, c'est l'honneur.

Plus loin, il fait cette correction :

Il y a l'ivresse du bien, il y a l'ivrognerie du mal. Cette ivrognerie noya plus tard la conscience de l'armée.

IV. Les Associations ouvrières nous demandent un ordre de combat. — Des ouvriers avaient signé un appel aux armes du nom de Victor Hugo sans le consulter, et plus tard lui avaient écrit pour se dénoncer, jugeant qu'ils ne seraient pas désavoués puisque Victor Hugo avait fait lui-même dans les réunions un appel aux armes. Le texte de cette lettre a été introduit sur la copie.

VI. Décrets des représentants restés libres. — A la réunion de la rue des Moulins se présenta Émile de Girardin.

Victor Hugo, dans ce chapitre, avait fait un grand éloge d'Émile de Girardin; il le complète sur la copie ainsi :

Un journaliste dans lequel, comme dans tous les grands journalistes, on sent l'homme d'état. On doit à Émile de Girardin ce progrès mémorable, la presse à bon marché. Émile de Girardin a ce grand don, l'opiniâtreté lucide.

Cependant des dissentiments s'élevaient assez souvent entre É. de Girardin et Victor Hugo, il voulut les marquer dans la copie :

Dans le cours de cette séance, on va le voir, je ne fus pas toujours d'accord avec Émile de Girardin. Raison de plus pour que je constate ici combien j'apprécie cet esprit fait de lumière et de courage. Émile de Girardin, quelques réserves que chacun puisse ou veuille faire, est un des hommes qui honorent la presse contemporaine; il unit au plus haut degré la dextérité du combattant à la sérénité du penseur.

TROISIÈME JOURNÉE.

I. Ceux qui dorment et celui qui ne dort pas. — Le portrait de Saint-Arnaud est complété par ces lignes en marge :

Il avait débuté par être comique à la banlieue. Tragique, plus tard. Signalement : haute taille, sec, mince, anguleux, moustaches grises, cheveux plats, mine basse.

IV. Les familiers. — En marge il y a quelques mots ajoutés sur les personnes suivantes : Fialin, Fleury, le chanoine Coquereau, Hippolyte Fortoul.

Et dans le corps de la copie cette correction :

L'Élysée, si misérable qu'il soit, tient de la place dans le siècle.

Et, toujours sur l'Élysée, cette phrase intercalée :

Il a mis le fard sur le sein des femmes en même temps que la rougeur sur la face

des hommes. Il donnait le ton à la toilette et à la musique. Il a inventé la crinoline et l'opérette.

IX. LA PORTE SAINT-MARTIN. — Cet ajouté sur la copie :

Paris, pour sa vaste tâche historique, se compose de deux personnages révolutionnaires : la bourgeoisie et le peuple. Et à ces deux combattants correspondent deux lieux de combat : la Porte Saint-Martin quand c'est la bourgeoisie qui se révolte, la Bastille quand c'est le peuple.

QUATRIÈME JOURNÉE.

I. LES FAITS DE LA NUIT ; LA RUE TIQUETONNE. — Un passage a été intercalé et copié : la rencontre de Victor Hugo avec E. P. (Édouard Plouvier), l'auteur dramatique, et leur visite dans la demeure de l'enfant mort, rue Tiquetonne.

III. LE PETIT-CARREAU. — Le récit de la mort de Denis Dussoubs est complété sur la copie. Quelques lignes sont ajoutées à propos de l'écharpe de Gaston que son frère Denis lui avait promis de porter en s'exposant aux balles de la troupe.

XII. LES EXPATRIÉS. — En marge ce début a été ajouté :

Le crime ayant réussi, tout s'y ralliait.

Persister était possible, résister, non. La situation était de plus en plus désespérée. On eût dit une sorte de mur énorme grandissant à l'horizon et prêt à se fermer.

Issue : l'exil.

Les grandes âmes, gloire du peuple, émigrèrent. On vit cette chose sombre, la France chassée de France.

Mais ce que le présent semble perdre, l'avenir le gagne. La main qui disperse est aussi la main qui ensemence.

XV. COMMENT ON SORTIT DE HAM. — Un propos de Charras au commandant du fort qui lui annonce son exil, et concernant Morny, est complété ainsi qu'il suit :

Il a joué le jeu où l'on perd ses cheveux, maintenant il joue le jeu où on risque sa tête.

XVII. CONDUITE DE LA GAUCHE. — Victor Hugo reproduit sur la copie ces lignes que lui a adressées Lamennais :

Vous êtes des héros sans moi, j'en souffre. J'attends vos ordres. Tâchez donc de m'employer à quelque chose, ne fût-ce qu'à mourir.

Il rappelle en marge un de ses propos personnels :

J'étais d'avis, on le sait, de brusquer la bataille, de ne rien différer, de ne rien réserver ; je disais : *il faut battre le coup d'État quand il est chaud*. Bastide m'appuyait.

IMPRIMERIE NATIONALE.

A propos des représentants ouvriers, il écrit ces lignes sur Greppo qui était tisserand :

C'est lui qui, proscrit, a fait la robe de couronnement de la reine Victoria. Sombre sourire de la destinée.

CONCLUSION.

IV. — Cet ajouté en marge :

Le destin ne se hâte jamais, mais arrive toujours à son heure, le voilà. Il laisse passer les années, puis au moment où l'on y songe le moins, il apparaît. Sedan, c'est l'inattendu, fatal. De temps en temps, dans l'histoire, la logique divine fait des sorties. Sedan est une de ces sorties.

L'*Histoire d'un Crime* devait, jusqu'à la dernière heure, recevoir des ajoutés et des intercalations. Sur les épreuves encore, dont nous parlons dans l'historique, Victor Hugo achevait son travail de revision avec une patience inlassable et une conscience scrupuleuse.

NOTES DE L'ÉDITEUR.

I

HISTORIQUE DE L'*HISTOIRE D'UN CRIME.*

Victor Hugo écrivit à Bruxelles l'*Histoire du Deux-Décembre* qui devait s'appeler plus tard l'*Histoire d'un Crime.*

Il la commença le 14 décembre 1851 et la termina le 5 mai 1852[1]. Il consacra donc près de cinq mois à sa grande histoire du deux décembre.

Ces cinq mois furent très laborieux. Dans sa petite chambre d'auberge et dans son logis de la place de l'Hôtel-de-Ville, il travaillait sept heures par jour; il recevait ses amis pendant trois heures, mais c'était encore pour travailler, pour amasser des matériaux et recueillir des dépositions.

Il était le chef et le centre de la proscription. On comptait sur lui pour soulager par un cri de colère le cœur des opprimés. Sa maison était ouverte aux persécutés et aux vaincus.

Victor Hugo arrivait à Bruxelles tout frémissant encore du sanglant spectacle dont il avait été le témoin. Sa déposition valait toutes celles qu'il pouvait recevoir. Il se mit tout de suite à l'œuvre. Il apportait avec lui un dossier constitué pendant les journées du 2, du 3 et du 4 décembre et grossi jusqu'à son départ. Il ne s'était pas fié seulement à ses souvenirs, il avait pris des notes chaque jour, le plus souvent avant de se coucher; notes très brèves : indications de faits, impressions, propos entendus, fragments de discours dans les réunions, description d'une barricade.

[1] Note en tête du volume.

Sur quelques feuillets détachés il avait ébauché une sorte de journal qui devait lui servir de guide pour ses développements.

Parfois, quand il lui venait à l'esprit quelque phrase de flétrissure contre Louis Bonaparte et les hommes du coup d'État, il l'inscrivait aussitôt sur un petit bout de papier. Ce n'était peut-être pour lui tout d'abord qu'une satisfaction, un soulagement; la phrase figurait ensuite dans le livre.

Son premier soin fut d'établir un certain nombre de dossiers, il y glissait des notes, des fragments de manuscrits qu'il reprenait ensuite pour les utiliser, car la plupart de ces dossiers sont vides. En voici les titres :

2 décembre. Arrestation
et
encellulement
de
l'Assemblée.
Notes.
(Procédés divers.)
Mazas.
Mont-Valérien.

---

2 décembre.
Arrestations de la nuit.
Charras.
Bedeau.
Nadaud.

Élysée.

———

Entourage.

———

Gens du coup d'État.

Portrait de chacun de leurs actes.

Mardi 2.

Dans ce dernier dossier il y a des portraits de Maupas, de Dupin, du général Renault, d'Espinasse et de Canrobert retracés dans les volumes avec leurs traits principaux.

Nos réunions.

———

Notes.

———

Faits non rédigés.

———

Là se trouvent les adresses des locaux où se tenaient les réunions de la gauche, des notes sur les propos tenus ou sur des faits des journées des 3, 4 et 5 décembre, et toutes rédigées plus tard.

4 décembre. La peur
à l'Élysée
et à la Préf. de police.

Et sur une autre page du même dossier, ce titre :

Le 2 décembre.

———

livre
Extrait d'un manuscrit intitulé :

Mémoires parlementaires,

par Victor Hugo.

Un plan d'une barricade de la rue du Petit-Carreau était ébauché.

En dehors de ces dossiers il y en avait d'autres dont les titres étaient écrits par Victor Hugo, mais qui renfermaient des notes fournies par des amis ou des coreligionnaires politiques. Citons :

Massacre du boulevard.
Cadavres dans le cimetière.
(Notes données par David d'Angers) [1].

———

Pour le chapitre *le Massacre.*

Dans la chemise qui porte le titre cidessus est placé un compte rendu de Gaspard de Cherville sur les journées du 2, du 3 et du 4; Victor Hugo s'en est servi, avec d'autres dépositions, dans l'*Histoire d'un Crime* et a pris soin préalablement d'en marquer certains passages par ces indications à l'encre rouge sur le texte : *maisons criblées, sang et cadavres, compte des cadavres, après la tuerie, fusillades.*

Une autre catégorie de dossiers avec des titres et des notes de la main de Victor Hugo a été laissée de côté et était réservée pour le *Cahier complémentaire.* Ce sont :

Prisons.
Casemates.
Pontons,
etc.

———

Comment on échappa.

———

Schœlcher.

———

Michel (de B.)

Enfin de nombreuses dépositions de Coppens, de Colfavru, d'Agricol Perdiguier, de Nadaud, etc., avaient été recueillies.

De l'ensemble de ces notes, de ces fragments de manuscrits, ainsi classés, et de l'étude de ces dépositions est sortie l'*Histoire du Deux-Décembre.* Mais en dehors de son propre témoignage et des témoignages de ses coproscrits, Victor Hugo avait encore groupé un grand nombre de documents. C'étaient d'abord des cou-

[1] Ces notes ont été utilisées dans *Napoléon-le-Petit* et dans l'*Histoire d'un Crime.*

pures de journaux contenant les actes officiels ou relatant des incidents particuliers.

La plupart de ces journaux étaient des journaux belges, car il ne fallait pas songer à trouver même un renseignement dans les journaux français, encore moins un jugement. *Le Siècle*, en reparaissant le 10 décembre 1851, « était obligé » de publier une déclaration de son directeur M. Havin et de ses rédacteurs annonçant que, par suite de l'état de siège, ils étaient contraints de s'abstenir de toute appréciation et de toute discussion sur les faits et les actes officiels. C'était donc dans les journaux belges qui jouissaient d'une liberté relative, — bien relative assurément, puisqu'ils s'exposaient pour la plus petite imprudence à ce qu'on leur interdît l'entrée en France — que Victor Hugo pouvait puiser les récits des événements survenus depuis son départ; de là de nombreuses coupures de *l'Indépendance belge*, de *l'Émancipation de Bruxelles*, de *la Nation*, du *Messager des Chambres* et aussi de *l'Impartial de Jersey* qui usait seul de quelque liberté et pouvait se permettre de publier des articles comme celui-ci : *Bataille du 4 décembre gagnée par Napoléon-le-Petit.*

Victor Hugo avait constitué en outre un dossier assez important de journaux contenant des renseignements sur la transportation, l'arrêté de conflit relatif aux biens de la famille d'Orléans, des extraits des procès-verbaux des commissions mixtes, à Paris et dans les départements, des rapports de Canrobert, d'Espinasse et de Quentin-Bauchart sur les mesures de clémence, des indications sur les catégories des victimes : internés, expulsés, transportés, surveillés par la haute police. Il avait établi aussi plusieurs dossiers sur Paris et les départements :

Faits non publiés.
Paris et départements.

Il avait songé un moment à écrire des chapitres sur le coup d'État en province, mais le 22 février, dans une lettre adressée à Mme Victor Hugo, on voit qu'il abandonne ce projet; à cette date, son plan n'était pas définitif et ne comportait qu'un volume :

> Mon livre avance. Il serait fini dans huit jours (en travaillant les nuits), s'il le fallait. Mais je ne vois pas encore l'urgence.
>
> ...Je ne sais pas encore si je joindrai les faits de la province à ceux de Paris. Cela pourrait devenir long et monotone. D'ailleurs, Paris seul décide tout et a tout décidé le deux décembre comme toujours. Je ne donnerai probablement que le plus curieux des faits de province, et en résumé; seulement ce qu'il faudra pour faire ressortir le mensonge de la prétendue jacquerie. Et puis je crois qu'il vaut mieux, pour la propagande et la vente, que le livre n'ait qu'un volume [1].

A la fin de février, il lut quelques pages à des amis. Ce fut un véritable enthousiasme, et le 11 mars il indiquait à Auguste Vacquerie le titre de son livre :

> Je l'intitulerai *Faits et gestes du 2 Décembre.* Le titre est insolent et me plaît. En outre, il me permet mille petits détails familiers. Vous savez que c'est ainsi que j'aime l'histoire.

Ce même titre est inscrit sur une feuille détachée avec d'autres titres disposés de la façon suivante :

Victor Hugo.
Procès du 2 décembre.

Déposition d'un témoin
devant l'histoire.

Journal du 2 décembre. — Par Victor Hugo.	Le 2 décembre. — Extrait d'un manuscrit intitulé Mémoires parlementaires. — Par V. H.

[1] *Correspondance.*

Puis encore ces autres titres proposés :

Le Deux-Décembre
devant l'Histoire.

Le 2 décembre.

Compte rendu d'un représentant du peuple
à ses commettants.

Par V. H.

Récit de ce qui s'est passé
à Paris
le 2 décembre.
Par V. H.

Enfin ce dernier titre, écrit au retour d'exil :

Les dix-neuf ans
du crime.

En raison du rôle qu'il avait joué au coup d'État, Victor Hugo était obligé de se mettre en scène, et il lui était particulièrement désagréable de dire : j'ai fait ceci, j'ai dit cela, et sur un petit bout de papier nous lisons cette note :

Au lieu de me nommer ou de dire *je* dans l'histoire du 2 décembre, voir s'il ne vaudrait pas mieux employer cette forme :

.....

Un représentant

.....

Le représentant dont il a été parlé ailleurs...

Puisque Victor Hugo donnait, dans son livre, des impressions, des pages de son propre journal, il semble bien que cette forme à la troisième personne aurait enlevé à ces mémoires d'un témoin une partie de leur saveur, il adopta donc le *je*.

Et ce qui raffermit encore son opinion, ce fut la crainte d'être mal compris, comme il l'exposa lui-même dans la note suivante :

Je vois qu'il faut parler à la première personne et dire *Je*. Dans ma haine du *moi*, j'avais fait sous le nom de Marius[1] des quasi-mémoires expliquant ce que j'ai appelé quelque part « les révolutions intérieures d'une conscience honnête ». Ceci n'a été compris qu'à moitié. Il est tout simple qu'une demi-explication ne rencontre qu'une demi-compréhension. Or il faut faire la lumière. Je prends donc le parti désagréable, mais nécessaire, de me mettre en scène et de parler moi-même de moi-même.

Je commence.

Il est vrai qu'il n'abusa guère du *je*, car ses actes sont éparpillés au milieu du récit des événements ; aussi, dans une note manuscrite, qui figure dans le *Cahier complémentaire*, il prit soin de les grouper dans un résumé assez succinct, et la note que nous reproduisons plus haut était peut-être destinée à être placée en tête de sa propre déposition dans le *Cahier complémentaire*.

La forme personnelle se manifestait d'ailleurs pour dire, en manière de représailles, quelques vérités ou quelques vivacités à Louis Bonaparte ; alors il jetait sur de petits bouts de papier quelques apostrophes que nous avons reproduites dans le Reliquat, ou encore ces lignes :

Et puis nous avons des compagnons de proscription : le droit, la loi, le progrès, la raison, la justice, la vérité, la liberté. Tout cela est hors de France avec nous.

Cette note était dans une chemise et désignée pour une préface avec d'autres notes qui sont bien réellement des projets de préface :

Je n'ai pas l'intention de faire un livre, je pousse un cri.

Il y a dans ma fonction quelque chose de sacerdotal : je remplace la magistrature et le clergé. Je juge, ce que n'ont pas fait les juges ; j'excommunie, ce que n'ont pas fait les prêtres.

Ce livre est une pièce d'anatomie, un écorché, le coup d'État disséqué sur table nerf à nerf, fibre à fibre, et mis sous verre pour l'instruction
l'enseignement des rois et des peuples, parmi les monstruosités de l'histoire.

---

[1] *Les Misérables.*

L'auteur parle de lui dans ce livre et en parle souvent. Il n'a pu, ni dû faire autrement. C'est tout simple. Tantôt, comme historien, l'auteur s'adresse, dans cette narration, à l'Europe, au monde, à la postérité, à la conscience de l'avenir; tantôt, comme représentant du peuple, il répond à ses commettants qui ont le droit de lui demander : Qu'avez-vous fait ? Et il expose en détail ses actions. Le mandataire doit compte au mandant.

Plus je me refroidis, plus je m'indigne.

Le 17 mars, Victor Hugo songeait à la publication de son histoire, mais les libraires étaient hésitants et craintifs.

Charles Hugo écrivait à sa mère :

Mon père ne peut trouver ici un éditeur qui ait l'audace de publier son livre. La Belgique a une peur de chien quoiqu'elle ait une crinière de lion.

Victor Hugo prenait déjà son parti, il ne se laissait pas trop émouvoir par ces terreurs. Il fallait avant tout terminer le livre :

L'important est de le faire. Il est certain qu'il sera publié. Comment ? Par qui ? peu importe[1]. (*Lettre à Mme Victor Hugo.*)

Le 8 avril, trois anciens ministres, Charras, Freslon, Trouvé-Chauvel entendirent la lecture de quelques chapitres, et Trouvé-Chauvel fut si enthousiaste qu'il proposa de partir pour Londres et de s'occuper du mode de publication.

Victor Hugo accepta l'offre; quel que fût le résultat de ces négociations, il avait la satisfaction du devoir accompli; il écrivait à sa femme :

Somme toute, ce livre sera curieux jusqu'à l'étrange. J'écoute, j'interroge, je note, je confronte. Je me fais l'effet du greffier de l'histoire.

Mais ce rôle de greffier le condamnait à entendre chaque jour de nouvelles

[1] *Correspondance.*

dépositions et à recommencer son travail :

La seule chose qui me fatigue, c'est d'être assez souvent obligé de refaire des choses déjà faites dans mon livre, à cause de nouveaux renseignements. Oh! comme je comprends le mot de l'abbé Vertot : Mon siège est fait[1]! (*Lettre du 14 avril à Mme Victor Hugo.*)

Le 19 avril, nouvelle lettre à sa femme :

Si je vends mon livre en Angleterre, comme c'est de plus en plus probable, je quitterai la Belgique dans quinze jours ou trois semaines. Voici quel serait mon plan en ce cas : Sitôt mon livre vendu, j'irais à Londres et de là à Jersey tout de suite.

...J'ajoute que nos amis viendraient nous y rejoindre. Nous aurions une chambre pour Auguste[2], un étage pour M. et Mme Paul Meurice et nous pourrions de là faire ensemble le *Moniteur universel des peuples,* dont je jette en ce moment les bases avec M. Trouvé-Chauvel. M. Trouvé-Chauvel part pour Londres demain, avec des notes dictées par moi. Il est enthousiasmé de mon idée d'une librairie triple à Londres, à Bruxelles et à New-York, et d'un Journal des peuples rédigé par Kossuth, Mazzini, etc., et moi. Je crois que nous allons faire de grandes choses. Mais tout cela nous chasse de la Belgique[3].

M. Trouvé-Chauvel partit donc le 20 avril pour Londres. C'était un excellent homme, jadis directeur d'un magasin de draperies au Mans, élu par la Sarthe, puis préfet de police et ministre des finances sous le général Cavaignac. Fidèle admirateur de Victor Hugo, il allait à Londres pour traiter de grosses questions, mais surtout pour négocier avec les éditeurs la publication de l'*Histoire du Deux-Décembre.* Victor Hugo ne doutant pas à ce moment que son livre ne parût à bref délai, se hâtait. Mais,

[1] *Correspondance.*
[2] Vacquerie.
[3] *Correspondance.*

le 30 avril, il se rendait compte du développement inattendu de son œuvre :

> Plus je vais, plus les documents abondent; il est maintenant évident que cela fera deux volumes[1]. (*Lettre du 30 avril à Mme Victor Hugo.*)

Aussi il travaillait le matin, le jour, la nuit; il n'avait même pas le temps de se promener une heure par jour; et, du 30 avril au 12 mai, ainsi qu'en témoigne la correspondance, il mena cette existence de labeur acharné; il était autorisé à assigner au 5 mai la date de terminaison du livre, puisqu'il se bornait, dans les derniers jours surtout, à « refaire des choses déjà faites » et puisque, le 12 mai, il attendait l'homme de Londres auquel il devait livrer la copie :

> Je n'ai pas encore vu l'homme de Londres. Je l'attendais hier, et je l'attends toujours. Je crois, chose triste, que, même en Angleterre, il n'y a plus de presse libre et qu'on recule devant l'audace de publier mon livre... Dans ce cas-là, je suis résolu, je publierai le livre à mes frais, et n'importe comment[2]. (*Lettre du 12 mai à Mme Victor Hugo.*)

Dans cette même lettre, où son écœurement de tant de lâchetés s'aggravait encore de l'amertume d'être séparé des siens, il pensait à sa chère poésie, sa suprême consolation :

> Quand nous serons réunis, je ferai des vers, je publierai un gros volume de poésie, je m'y dilaterai le cœur, et il me semble que nous aurons des heures charmantes. Que ne suis-je à ce temps-là !

L'homme de Londres si impatiemment attendu n'arrivait pas, et par une excellente raison : c'est que les éditeurs soulevaient mille difficultés, inventaient mille prétextes pour se dérober.

Ils voulaient connaître d'abord le manuscrit. Victor Hugo en informe sa femme par une lettre du 15 mai :

> Les libraires de Londres craignent, eux aussi, un procès de Louis Bonaparte à l'imitation du procès fait par le premier consul à Peltier[1] pendant la paix d'Amiens. Ils demandent communication préalable de mon manuscrit. J'ai répondu, tout de suite et courrier par courrier, que j'étais prêt à lire sur place tout ce qu'on voudrait, mais que je ne confierais le manuscrit à personne; que, du reste, mon livre était d'un bout à l'autre indigné et impitoyable pour le guet-apens de Bonaparte; qu'en aucun cas je ne consentirais à l'atténuer, et que, si la liberté de la presse n'existait plus, même en Angleterre, *j'aimerais mieux enfouir mon livre que l'amoindrir.*

Victor Hugo comprenait dès maintenant où le conduirait cette exigence des éditeurs; il était certain qu'après avoir pris communication ou entendu la lecture du manuscrit, ils imagineraient de nouveaux prétextes pour refuser leur concours, demanderaient des modifications ou des atténuations qui seraient repoussées; que finalement ce serait une perte de temps sans profit. Déjà il avait consacré à son *Histoire* plus de temps qu'il ne prévoyait; sa grande préoccupation était de répondre au coup d'État par un acte; il voyait la difficulté de faire imprimer et de répandre une *Histoire* en deux volumes; il se décida pour l'ajournement, et à l'aide de ses documents il improvisa un livre plus concis, plus vibrant : ce fut *Napoléon-le-Petit.*

A défaut d'éditeur, il aurait payé les frais de ce volume.

Au moment où cette dernière publication fut annoncée, les conséquences d'une telle résolution ne se firent pas attendre : intervention du gouvernement

[1] *Correspondance.*
[2] *Correspondance.*

[1] Peltier, pamphlétaire royaliste, coupable d'outrages envers le premier consul pour un article publié à Londres en 1802 dans son journal *l'Ambigu,* fut poursuivi sur les instances du Gouvernement français et fut acquitté.

belge, vote de la loi Faider, expulsion du territoire belge, arrivée à Jersey le 5 août.

Si Victor Hugo quittait à regret le pays où il avait vécu avec ses compagnons de proscription, il avait du moins une consolation : il allait retrouver sa famille dont il était séparé depuis huit mois. La Belgique lui était apparue un moment comme un asile sûr, mais il avait été bien vite désabusé par le spectacle des petites lâchetés du monde officiel et des craintes qu'inspirait sa présence à un gouvernement désireux de vivre avant tout en bonne harmonie avec son voisin Louis Bonaparte. Et dès le 26 mai, prévoyant le sort qui lui était réservé, il donnait rendez-vous aux siens à Jersey par cette lettre adressée à sa fille Adèle :

> Mon bonheur est avec vous tous, chère fille, tu verras comme nous serons heureux quand nous serons ensemble. Jersey est un lieu charmant. Nous y aurons la mer, la verdure, une magnifique nature, et puis, ce qui vaut mieux que tout, le foyer, le cercle intime, la famille, toutes les joies des cœurs qui s'aiment.

Ces joies-là, Victor Hugo les goûtait maintenant.

En tout cas il avait, dès cette époque, renoncé à fixer même une date pour son *Histoire du Deux-Décembre.* Tous ceux qui lui avaient apporté leur témoignage, qui avaient entendu à Bruxelles la lecture de ces belles pages s'étonnèrent, naturellement, en novembre, du retard de la publication. Émile Deschanel fut l'écho de ces plaintes dans ces lignes adressées de Bruxelles :

> Vous ne me dites pas un seul mot de votre *Histoire du Deux-Décembre.* Est-ce que vous n'y travaillez pas ? On l'attend ici et à Paris très impatiemment.

Il n'y travaillait plus, en effet, et il en donnait la raison dans une lettre datée de Marine-Terrace, le 21 novembre, et adressée à Hetzel :

> Quant à l'*Histoire du Deux-Décembre,* je crois utile et bon de ne pas la précipiter. Il est, je pense, évident pour vous comme pour moi que le volume de vers [1], à présent, est ce qu'il faut. Il s'insère à merveille entre les deux livres en prose. Et puis un peu plus d'évènements écoulés ne gâtera rien à la philosophie historique de mon livre spécial sur le Deux-Décembre. Le sacre, le mariage, la guerre peut-être, etc., tout cela entrera dans l'œuvre et la servira.

Comme il l'avait écrit à sa femme, la poésie l'attirait et devait lui dilater le cœur. Il publiait donc, en 1853, *les Châtiments;* l'*Histoire d'un Crime* même aurait paru bien tiède et bien modérée après ces vers impitoyables et sublimes. Il valait mieux l'ajourner. Sa conscience était soulagée par cette explosion des *Châtiments.* Il semble bien cependant qu'il ait eu l'intention de ne pas retarder trop longtemps la publication de son *Histoire,* car, sur le dos d'une petite brochure : *Lettre à lord Palmerston* [2] éditée à Genève et à New-York, en février 1854, on lit, après l'annonce de plusieurs volumes, cet *avis des éditeurs :*

> M. Victor Hugo, qui consacre son exil tout à la fois à l'accomplissement de ses devoirs d'homme politique et de citoyen, et à la continuation de ses travaux littéraires, publiera successivement les ouvrages suivants :
>
> HISTOIRE CONTEMPORAINE.
>
> LE CRIME DU DEUX-DÉCEMBRE, avec notes et pièces justificatives, 2 volumes.
>
> POÉSIE.
>
> LES CONTEMPLATIONS, 2 volumes.
> LES PETITES ÉPOPÉES, 1 volume.
>
> ROMAN.
>
> LES MISÉRABLES, 3 parties, 6 volumes.

[1] *Les Châtiments.*
[2] *Actes et Paroles.* — Pendant l'exil.

De ces divers ouvrages, un seul, l'*Histoire du Crime du Deux-Décembre*, touche aux hommes et aux choses de la politique actuelle.

Son plan de travail était donc bien arrêté; le Crime du Deux-Décembre y occupait la première place; mais l'année suivante, expulsé de Jersey, obligé de s'installer à Guernesey, sollicité par de nombreux travaux à peu près achevés comme *les Contemplations*, ou projetés comme les *Petites Épopées* qui, transformées, devinrent *la Légende des Siècles*, il se laissa aller à son inspiration, il se donna à la poésie.

Ajoutez à cela qu'à l'époque où son *Histoire* aurait pu paraître, l'immense majorité des Français avait déjà accepté le fait accompli, sans se soucier de sa criminelle origine. Elle n'aurait plus eu le retentissement de *Napoléon-le-Petit* et des *Châtiments*. Elle n'aurait satisfait que la colère de vieux républicains, sans exercer sur la masse une action salutaire et bienfaisante. La voix aurait crié dans le désert à l'heure où l'assoupissement le plus profond avait engourdi les consciences. Il fallait attendre le moment propice.

La guerre de 1870 éclate, on connaît les événements : Victor Hugo rentre en France, reste enfermé à Paris pendant le siège, est élu en 1871 à l'Assemblée nationale, donne sa démission devant l'intolérance de la droite qui refusait de l'entendre alors qu'il défendait l'élection de Garibaldi. Il publie *l'Année terrible, la Légende des Siècles* (2e série), *Quatrevingt-treize*, il rentre dans la politique comme sénateur de la Seine en 1876. Il avait perdu ses deux fils, l'un en 1871, l'autre en 1873. Tel était l'«enchevêtrement de travaux, de soucis et de deuils[1]» qui avait retardé l'apparition de son *Histoire*.

Il y avait vingt-cinq ans que l'*Histoire du Deux-Décembre* avait été écrite et six ans que l'Empire avait disparu dans la plus lamentable des catastrophes, lorsque les événements donnèrent à cette *Histoire* un triste regain d'actualité.

Le 16 mai 1877, le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, tentait de restaurer le pouvoir personnel. Il congédiait, sous le plus vain des prétextes, le ministère républicain de Jules Simon, soutenu par la majorité de la Chambre, et le remplaçait par le ministère monarchique du duc de Broglie. Le Parlement était prorogé pour un mois. Le 17 juin, le maréchal demandait au Sénat de prononcer la dissolution de la Chambre des députés.

Dans le 4e bureau, le 21 juin, alors que les sénateurs étaient réunis pour élire la commission chargée de se prononcer sur la demande de dissolution, Victor Hugo demanda au ministre du commerce, M. le vicomte de Meaux, quelle serait la conduite du gouvernement au cas où une chambre républicaine reviendrait, et si le président et les ministres se retireraient.

M. de Meaux répondit que la question ne pourrait être posée qu'au président de la République et qu'elle excédait la compétence des ministres.

Victor Hugo reprit aussitôt qu'après la crise de juillet 1851 il adressa au ministre Baroche la question qu'il venait d'adresser à M. de Meaux, et que « le ministre d'alors fit la même réponse que le ministre d'aujourd'hui. Trois mois après éclatait le crime qui s'appellera dans l'histoire le Deux-Décembre[1] ».

Le Sénat prononçait la dissolution de la Chambre; les électeurs étaient convoqués pour le 14 octobre.

Aussitôt, Victor Hugo prit la résolution de publier son *Histoire du Deux-Décembre* sous le titre : *Histoire d'un Crime*.

Mais il devait auparavant la reviser, et surtout la compléter : c'était un gros

[1] Note de l'édition originale.

[1] *Actes et Paroles*.

travail. Il consacra au premier volume trois mois : juillet, août et septembre, et cinq mois au second : octobre, novembre, décembre 1877, janvier, février 1878. Il est vrai que les événements politiques ne lui laissaient pas toute la liberté de son temps, mais on pensera peut-être que les deux volumes ayant été terminés en exil auraient pu être publiés dans un délai rapproché. Or l'*Histoire d'un Crime,* en tant que récit des faits, a bien été écrite en 1851 et en 1852, et 44 chapitres remontent à cette époque, mais 23 chapitres datent de 1877. Victor Hugo a profité de l'ajournement de cette publication : 1° pour utiliser des renseignements recueillis ultérieurement, notamment dans les chapitres : *Autres actes nocturnes,* ou *la Barricade de la rue Thévenot,* un récit de Georges Biscarrat; 2° pour introduire des documents dans les chapitres : *les Affiches, la Commission consultative, Commissions militaires et Commissions mixtes;* 3° pour donner quelques portraits, comme dans les chapitres : *Louis Bonaparte de profil, Ceux qui dorment et celui qui ne dort pas* (un portrait de Saint-Arnaud), *le Dedans de l'Élysée* (anecdotes et mots de Morny), *les Familiers, un Auxiliaire indécis* (des portraits), *Détail religieux* (refus de dire des messes pour les victimes du Deux-Décembre), *Bénédiction infaillible* (approbation du pape).

Ajoutons, pour être complet, que Victor Hugo a dû refaire le chapitre *le Massacre,* dont il avait toutes les notes, puisqu'il avait employé sous une autre forme sa rédaction de 1852 pour *Napoléon-le-Petit.*

En somme, l'histoire documentaire était écrite en 1852; c'est la partie anecdotique, ce sont les à-côté du coup d'État qui constituent le manuscrit de 1877. Victor Hugo a voulu enrichir cette admirable galerie de portraits des familiers et se servir des notes qui lui étaient parvenues après l'achèvement du livre. Mais ce travail complémentaire exigeait la revision du manuscrit tout entier.

Si, dans les premières années, Victor Hugo envoyait son manuscrit directement à l'imprimerie, plus tard il avait pris la précaution de le faire copier. Et sur cette copie elle-même, dont nous avons parlé à la suite de l'étude du manuscrit, il se livrait à un nouveau travail de revision. C'était pour lui, dans le cas actuel, l'occasion d'ajouter quelques souvenirs, quelques anecdotes, et d'embellir, ou d'enlaidir, certaines figures.

Il y avait aussi les épreuves. Elles étaient de sa part l'objet d'un examen attentif. Nous avons parcouru les volumes d'épreuves, annotées de sa main, qui sont dans la bibliothèque de la maison de Victor Hugo, place des Vosges. On y découvre un des traits de sa nature. Il n'était pas seulement méticuleux, il était obstiné; s'il surveillait consciencieusement la ponctuation, il ne cessait de réclamer de nouvelles épreuves pour les plus petites omissions de virgules, et, sur de quatrièmes épreuves où on n'aurait guère à signaler que les substitutions d'un point et virgule à une virgule, il réclamait une cinquième épreuve avec ces mentions : *Corrections très recommandées,* ou bien : *Je recommande expressément ces corrections.* C'était là le signe courtois de son impatience; mais parfois elle se manifestait d'une façon plus expressive. Ainsi, pour le chapitre *Situation,* il dit : *Je renvoie ces pages dont les corrections n'ont pas été faites.* Pour la septième division de la *Conclusion,* sa mauvaise humeur éclate ainsi : *Je ne puis donner le bon à tirer, attendu que cette feuille m'est renvoyée telle que je l'ai reçue avant-hier, et sans que mes corrections indiquées hier aient été faites. M'en envoyer une autre.*

Il est vrai que parfois il y avait des erreurs un peu choquantes. Victor Hugo n'a guère ménagé M. Dupin en prose

et en vers. Or on avait imprimé : M. Dupin est un *homme* incomparable, au lieu de : *une honte.*

Il est curieux de noter surtout les ajoutés et les intercalations de la dernière heure. Il n'y a, pour le tome I (on sait que l'édition originale comporte deux volumes) qu'un volume d'épreuves contenant les bons à tirer de Victor Hugo, et peu surchargé. En revanche, nous pouvons suivre le travail de revision, pour les troisième et quatrième journées, sur deux volumes d'épreuves, l'un contenant huit et quelquefois neuf épreuves de la même feuille, l'autre renfermant les bons à tirer. En général, Victor Hugo numérotait les chapitres et ne choisissait le titre qu'au dernier moment; en outre, deux chapitres notamment, intitulés : *le Dedans de l'Élysée* et *les Familiers,* ont été profondément remaniés.

Pour *le Dedans de l'Élysée,* il ajoute quelques récits, les détails transmis par le docteur Conneau au docteur Yvan sur ce qui se passe à l'Élysée, l'énumération des précautions prises par Morny.

Le chapitre *les Familiers* a subi diverses vicissitudes. Le portrait de Morny avait été l'objet des prédilections de l'auteur dans le cours du livre. Ce nom avait le privilège d'exaspérer Victor Hugo, presque autant que celui de Dupin, toutes les fois qu'il lui tombait sous les yeux, et c'était fréquent. Et alors relisait-il son manuscrit, aussitôt il gratifiait Morny de quelques lignes nouvelles. Lisait-il la copie du manuscrit et là encore une phrase ou deux; il arrive aux épreuves et il s'arrête encore au nom de Morny pour lui décocher ce trait :

> M. de Morny était courageux. Brigandage oblige.

Il avait dit d'abord de Mérimée :

> Compiègne était sa vocation.

Il a remplacé Compiègne par :

> Les cours d'amour étaient sa vocation.

Puis il a intercalé une longue liste des familiers avec un mot ou un portrait sur chacun.

Sur une seconde épreuve, sa liste lui paraissant incomplète, il introduit les noms nouveaux de Malitourne et du docteur Véron.

Il complète ainsi sa nomenclature :

> Il y avait les habitués d'une loge de l'Opéra, Montguyon et Septeuil, mettant au service d'un prince sans scrupule le côté profond des hommes légers.

Dans le texte, les noms sont en abrégé : Montg*** et Sept***.

Enfin le portrait de Billault est plus développé.

Sur une quatrième épreuve il ajoute à la liste des *familiers,* Cuch. (Cucheval) et Suin.

On ne pourrait reproduire ici toutes les corrections que Victor Hugo a faites sur les épreuves; le plus souvent il introduit quelques passages soit pour développer quelques idées générales, soit pour accentuer les attaques contre Louis Bonaparte et ses familiers. Ainsi tout un début nouveau a été ajouté à la dernière heure au chapitre : *Constatation des lois morales.* Le voici :

> Le carnage du boulevard Montmartre constitue l'originalité du coup d'État. Sans cette tuerie le 2 décembre ne serait qu'un 18 brumaire. Louis Bonaparte échappe par le massacre au plagiat.
>
> Il était envieux de la grosseur des grands crimes. Il voulut égaler les pires. Cet effort vers l'horreur lui fait une place à part dans la ménagerie des tyrans. La gredinerie qui veut être aussi grosse que la scélératesse, un Néron petit s'enflant en Lacenaire énorme, tel est le phénomène. L'art pour l'art, l'assassinat pour l'assassinat. Louis Bonaparte a créé un genre.

Sur une seconde épreuve, Victor Hugo intercale, après le premier paragraphe :

> Il n'avait encore été qu'un parodiste. (Ce mot est biffé et remplacé par copiste). Le petit chapeau de Boulogne, la redingote grise,

l'aigle apprivoisé, semblaient grotesques. Qu'est-ce que cette parodie? disait-on. Il faisait rire; tout à coup il fit trembler. L'odieux est la porte de sortie du ridicule.
Il poussa l'odieux jusqu'à l'exécrable.

Dans le chapitre *la Commission consultative,* appelé d'abord *la Commission exécutive,* et qui ne comprenait guère que les noms des membres dont Louis Bonaparte s'entoura après le 2 décembre en attendant « la réorganisation du Corps législatif et du conseil d'État », Victor Hugo a ajouté sur les secondes épreuves tout un passage sur Baraguey-d'Hilliers, qui accepta de faire partie de cette commission, et il a raconté la conversation suivante entre M. Piscatory et le général :

— Hé bien, général, savez-vous ce qu'on dit?
— Quoi?
— Que le président va un de ces jours nous fermer la porte au nez.
Le général Baraguey-d'Hilliers répondit, et j'entendis la réponse :
— Si monsieur Bonaparte nous ferme la porte de l'Assemblée, la France nous la rouvrira à deux battants.

Dans le chapitre sur *David d'Angers,* il condense ainsi son récit :

Le commissaire de police, en entrant, lui demanda :
— Avez-vous des armes chez-vous?
— Oui, dit David. Pour me défendre.
Et il ajouta :
— Si j'avais affaire à des gens civilisés.
— Où sont ces armes? reprit le commissaire. Voyons-les.
David lui montra son atelier plein de chefs-d'œuvre.

Le chapitre *Le Devoir peut avoir deux aspects* est tout entier consacré à une conversation que Victor Hugo eut avec un membre de la famille Bonaparte. Sur les épreuves ce chapitre fut remanié et corrigé.

Primitivement, sur l'épreuve on lisait :

— Monsieur peut-il recevoir le prince Napoléon?
— Oui, dis-je.
Notre collègue Napoléon Jérôme entra.
Il prit l'autre coin de la cheminée.

Il efface tout ce début qu'il modifie de la façon suivante :

— Monsieur peut-il recevoir...?
Et il prononça un nom.
— Oui, dis-je.
J'entends ne parler qu'avec réserve de cet homme considérable et distingué. Qu'il me suffise d'indiquer qu'il avait le droit de dire, en désignant les Bonaparte, « ma famille ».
On sait que la famille Bonaparte se divisait en deux branches, la famille impériale et la famille privée. La famille impériale avait la tradition de Napoléon, la famille privée avait la tradition de Lucien; nuance du reste qui n'a rien d'absolu.

Nous avons reproduit cette curieuse page en fac-similé dans les documents.

Enfin dans le chapitre *Conduite de la gauche,* Victor Hugo a ajouté sur l'épreuve quelques lignes sur Émile Deschanel et rendu hommage au courageux et éloquent proscrit qui créa les conférences.

Si nous avons insisté un peu longuement soit dans l'étude du manuscrit, soit dans cet historique, sur les remaniements de l'*Histoire d'un Crime,* c'est que nous possédions des documents qui nous manquent pour les autres œuvres et qui nous renseignent sur la méthode suivie dans le travail de revision.

A côté de la méthode, il y a la marche du travail. Victor Hugo a pris soin de l'indiquer :

On lit dans ses carnets, 31 août [1877] :

J'ai achevé de mettre en ordre aujourd'hui la première partie de l'*Histoire d'un Crime.*

5 septembre :

J'ai donné aujourd'hui à l'impression les dix premiers chapitres de l'*Histoire d'un Crime.*

26 septembre :

J'ai complètement achevé aujourd'hui le tome Ier de l'*Histoire d'un Crime;* de minuit à 2 heures du matin, j'ai corrigé les dernières épreuves et donné les derniers bons à tirer.

1er octobre :

L'Histoire d'un Crime paraît aujourd'hui. Je me suis mis au travail du tome II.

Le premier volume renfermait cette simple préface :

Ce livre est plus qu'actuel, il est urgent. — Je le publie.

Sur le dos de la couverture, on lisait :

Pour paraître le 2 décembre :

HISTOIRE D'UN CRIME.

III. Troisième journée. — Le Massacre.
IV. Quatrième journée. — La Victoire.
V. Conclusion. — La Chute.

Victor Hugo avait peut-être songé à mettre en tête du second volume une préface ; car nous avons trouvé la note suivante :

Depuis que la publication, point inutile, de cette histoire est commencée, la situation, de grave qu'elle était, est devenue redoutable.

Au commencement de mars 1871, à l'époque où l'Assemblée siégeait à Bordeaux, l'auteur de ce livre adressait, dans le onzième bureau, aux membres de la droite monarchique l'avertissement qu'on va lire :

« Prenez garde. Si vous voulez la monarchie et si vous rejetez la République, vous soulèverez Paris.

« Le soulèvement de Paris vous obligera à la répression de Paris.

« La répression de Paris vous amènera au désarmement des gardes nationales.

« Le désarmement des gardes nationales, c'est la France livrée aux chefs militaires, c'est la dictature de l'obéissance passive, c'est la consigne supérieure à la loi, c'est l'abîme. »

Nous y voilà.

Encore un pas en arrière, nous y tombons. Ne faisons point ce pas.

V. H.

Au moment où Victor Hugo donnait cet avertissement, on était en pleine bataille électorale, la situation était périlleuse, les républicains luttaient contre les candidats officiels du maréchal de Mac-Mahon. Le sort de la République était en jeu ; Victor Hugo se rendait dans les réunions, et le 12 octobre il allait soutenir au gymnase Paz la candidature de Jules Grévy.

Le second volume annoncé pour le 2 décembre ne put paraître.

La raison en est indiquée dans cette note de Victor Hugo :

M. Victor Hugo a en ce moment de tels devoirs publics qu'il ne peut donner à l'achèvement de l'*Histoire d'un Crime* le temps qu'une telle œuvre réclame. Tout le monde le comprendra. La publication du second volume est nécessairement ajournée. Ce second volume, qui devait paraître le 2 décembre, paraîtra le 15 janvier.

Il devait être encore ajourné.

On lit dans les carnets :

6 mars 1878 :

J'ai envoyé aujourd'hui à l'imprimerie la fin du manuscrit de l'*Histoire d'un Crime*. Ce second volume paraîtra lundi 14 mars. Le premier tirage est de 88,000.

Ce second volume était mis en vente le 15 mars chez Calmann-Lévy.

Le *Rappel*, dans son numéro du 20 mars, insérait la note suivante sur l'édition à 2 francs :

Le tome premier a été vendu dans cette édition in-16 à 165,000 exemplaires, divisés en 110 éditions à 1,500 exemplaires par édition.

Pour épargner aux acheteurs l'inconvénient d'avoir lu les deux volumes dans des éditions différentes, le tome second ne portera pas d'indication d'édition.

Le premier tirage du tome second a été fait à 100,000 exemplaires qui étaient retenus d'avance par les libraires de Paris et des départements.

Mais l'imprimerie Quantin ne discontinue pas le tirage, pour qu'il n'y ait pas interruption dans la vente.

Des traductions avaient été faites dans plusieurs langues.

M. Angelo de Gubernatis écrivit, le 27 octobre 1877, à Victor Hugo :

> Je suis content que l'*Histoire d'un Crime* paraisse à Rome dans la typographie du Sénat italien. L'*Histoire d'un Crime* doit flétrir aussi l'occupation de Rome, et il est bien qu'elle soit lue à Rome en même temps qu'à Paris. La traduction de votre œuvre sera faite par un de nos meilleurs écrivains, M. Giulo Barrili, poète et romancier de grand mérite, qui lui fera aussi une belle introduction.

Le journal anglais *The Graphic* annonçait, le 6 octobre 1877, qu'il publierait la semaine suivante l'*Histoire d'un Crime* et qu'il la continuerait hebdomadairement jusqu'à la fin.

Et en effet elle paraissait le 13 octobre et était terminée le 22 juin 1878. Elle était illustrée de dessins d'Adrien Marie, Robert, Brion et Émile Bayard.

Le traducteur espagnol était Emilio Castelar, l'ancien président de la République espagnole. Au moment de publier le tome II, il le fit précéder d'une admirable préface dont nous donnons plus loin un extrait. (Voir p. 259.)

L'*Histoire d'un Crime* obtint un immense succès. Elle était servie par les événements. Elle devenait un merveilleux instrument de propagande contre les tentatives des conspirateurs royalistes. En face du pouvoir personnel s'affirmant dans les discours et les manifestes du chef de l'État se dressait cette terrible leçon du passé qui était un salutaire avertissement pour un suffrage universel plus éclairé et plus clairvoyant. Victor Hugo, en flétrissant dans son livre le coup d'État du 2 décembre 1851 et en luttant dans ses discours contre l'usurpation inconstitutionnelle du 16 mai 1877, servait la France et la République avec toute sa passion de républicain et toute son ardeur de patriote.

Il se souvenait des anciennes heures tragiques, des avertissements de l'histoire, il voyait poindre à l'horizon des menaces de coup d'Etat, il restait sur la brèche, conservant au bout de vingt-cinq ans toute sa colère et toute son indignation contre le crime victorieux; et nous avons retrouvé dans ses papiers ces lignes de 1877, qui sont un écho de ses révoltes de 1851 :

> Je ne suis pas désarmé. D'ordinaire, vivre, et surtout avoir vécu, cela refroidit. Pas moi. L'approche de la mort désintéresse. Les vieillards sentent qu'ils ne sont plus que campés. Je ne suis pas de ces doux vieillards.

Il avait toute la fougue et toute l'impétuosité des jeunes combattants à l'heure des grandes batailles. Il écrivait encore :

> Je reste exaspéré et violent. Je crie et je m'indigne et je pleure. Malheur à qui fait du mal à la France! Je ne m'apaiserai pas.

Et il terminait par cette phrase :

> Je déclare que je mourrai fanatique de ma patrie.

C'est en effet l'amour de la patrie qui avait armé contre le coup d'Etat Victor Hugo et en même temps les hommes les plus illustres comme les plus obscurs. Un grand nombre d'entre eux, même parmi les plus connus, sont aujourd'hui oubliés; la plupart des autres sont ignorés. Ils dorment dans les cimetières, et rien ne rappelle leur héroïsme et leurs vertus. Ces réflexions nous venaient à l'esprit lors d'une visite au cimetière du Père-Lachaise; notre attention fut éveillée par cette inscription gravée sur une tombe en bordure d'une avenue montante, à gauche :

HISTOIRE D'UN CRIME

CHAPITRE XV, FIN

COMMENT ON SORTIT DE HAM

VICTOR HUGO

Pas d'autre indication. Aucun nom. Le titre d'un chapitre d'histoire, signé d'un grand nom. Celui qui avait choisi cette épitaphe savait qu'au bout de quelques années les noms, pour la plu-

part, perdent leur signification sur la pierre des tombes. On passe à côté d'eux sans les connaître ou les reconnaître. Les événements auxquels ils ont été mêlés sont effacés, et, dans la grande foule des morts, peu d'inscriptions nous frappent. Celui qui avait décidé de faire graver le nom de Victor Hugo sur sa tombe, en remplaçant simplement le sien par le titre d'un chapitre d'histoire, consacrait d'une façon durable son souvenir avec beaucoup de modestie. C'était le baron Coppens. Son aventure est, en effet, racontée à la fin du chapitre : *Comment on sortit de Ham.*

Coppens, caché depuis cinq semaines, quittait la France et se trouvait dans le même wagon que le général Bedeau. Il avait avec lui sa femme et ses enfants, et portait la livrée de son domestique pour échapper à la police.

Quand on relit toute cette histoire, quand on parcourt la liste de ceux qui, avec un si généreux désintéressement, exposèrent leur vie, sacrifièrent leur liberté et brisèrent leur avenir pour servir une noble cause, on ne peut se défendre d'une profonde tristesse en songeant que la plupart n'ont connu que les épreuves de la lutte et les amertumes de la défaite.

Lorsque Victor Hugo écrivit ce livre retentissant de *Napoléon-le-Petit,* son *Histoire du Deux-Décembre,* et ces vers vengeurs des *Châtiments,* les familiers de l'Élysée qui considéraient sans doute que l'exil ne parvenait pas à étouffer ce cri formidable de la conscience outragée, employèrent une arme à leur portée, la calomnie : ils affirmèrent dans leurs journaux que Victor Hugo combattait le coup d'État parce qu'on lui avait refusé un ministère.

Jamais Victor Hugo n'avait répondu à une aussi sotte invention, jamais il n'avait consenti à ce qu'on répondît en son nom.

Aujourd'hui, à l'occasion de cette publication, nous remplissons une de ses volontés en publiant la note suivante, écrite de sa main :

> On m'assure que l'empereur dit que je lui ai, jadis, demandé un ministère et qu'il me l'a refusé.
>
> A cela je n'ai qu'une réponse à faire, la voici :
>
> Si l'empereur dit cela, l'empereur en a menti.
>
> V. H.

Après le premier paragraphe, ces mots biffés : *ce qui expliquerait ce qu'il appelle ma haine contre lui.*

A ce démenti était jointe cette note :

> Ceci aurait l'air d'une réponse indirecte à une calomnie bête, au-dessous de moi.
>
> Paraîtra après ma mort.

Nous n'ajouterons qu'un mot. Victor Hugo n'a pas recherché dans la politique les honneurs. Il n'a jamais quêté les mandats de sénateur et de député. Il n'entrait ou ne rentrait dans la vie publique que quand on l'en sollicitait, remplissant très simplement son devoir.

Mais on ne lui pardonnait pas d'avoir joué un grand rôle, d'avoir été, pendant la lutte, un adversaire irréconciliable et dans l'exil, un justicier inflexible. Il avait, pour obéir à sa conscience, fait le sacrifice de ses intérêts, de son repos, de ses convenances. Cette *Histoire d'un Crime,* écrite en 1852, lui avait inspiré les admirables pages de *Napoléon-le-Petit* et ces vers inoubliables des *Châtiments.*

Les persécutions lui avaient élevé un piédestal assez haut, son génie lui avait assuré une gloire assez grande pour que la calomnie ne pût l'atteindre ou l'effleurer.

Il avait grandi dans sa lutte contre la violation de la loi; il grandissait plus encore dans la majesté de l'exil, car il était l'image même de la liberté proscrite.

II

REVUE DE LA CRITIQUE.

La critique salua avec une chaleureuse reconnaissance l'apparition de l'*Histoire d'un Crime;* elle n'admira pas seulement la merveilleuse ordonnance du récit, la peinture si lumineuse des faits, la vigueur et la sobriété du style; elle loua Victor Hugo d'avoir rendu un nouveau service à la démocratie à l'heure où les libertés publiques étaient menacées par un retour offensif du pouvoir personnel. Elle voyait dans cette tragique évocation du passé une grande leçon et dans cette publication si opportune un acte. Nous reproduisons des extraits d'articles puisés dans des journaux d'opinions diverses. C'est un hommage unanime et éclatant rendu à celui qui se donna modestement comme un témoin, qui fut en réalité un des instigateurs les plus énergiques de la résistance et plus tard un juge.

Nous aurions voulu citer, à titre de curiosité, les commentaires des journaux bonapartistes. La plupart d'entre eux ont gardé le silence. Nous n'avons découvert qu'un seul article dans *le Pays* sous la signature de M. Albert Rogat. Le journaliste bonapartiste s'est livré aux injures coutumières sans même essayer une apologie timide du coup d'État. Voici un échantillon : « Ce livre sera lu par le troupeau épais des nigauds qui se figurent que l'auteur des *Châtiments* peut être l'écrivain impartial et par conséquent utile à lire d'un tel événement. » Or, dix jours après la publication cent mille nigauds avaient déjà acheté le livre. Le rédacteur ajoutait : « M. Hugo, historien, n'a rien à nous apprendre pour une raison bien simple qu'il n'est pas un historien, mais un pamphlétaire, et des plus audacieux, et de ceux qui reculent le moins devant le mensonge et la calomnie. »

La vieille génération avait des souvenirs à retrouver, la nouvelle avait presque tout à apprendre, car jamais histoire ne fut plus lue en France et en Europe et les feuilles bonapartistes ne tentèrent même pas de réfuter cette « déposition » qui avait la valeur d'un document historique, ainsi que le constatent tous les journaux dont nous invoquons ici l'opinion.

La Presse.

Jules Claretie.

.. Jamais Victor Hugo ne fut, en devenant un tragique historien, un écrivain plus grand et un plus puissant poète que dans cette œuvre. Il jette sur l'anecdote la pourpre de son style. Il avait foudroyé comme Dante, il raconte comme Tacite, ou plutôt non, il raconte comme Victor Hugo.

Qui eût écrit des lignes semblables à celles où il mêle le sourire de l'enfant à la sombre voix du canon ?

.. Ainsi, la lecture de ce premier volume d'un livre *urgent,* comme dit Victor Hugo, nous reporte à ces journées sombres et à ces lugubres souvenirs.

Hélas ! ce ne sont pas des spectres que combat le poète, ce sont des revenants.

Il y a donc dans une telle œuvre hautaine, sévère et vraie, non seulement le génie de l'écrivain, mais le courage de l'homme. Cette lecture sera salutaire. Elle fera réfléchir ceux qui songent peut-être à des aventures nouvelles, car la publication seule d'un tel livre prouve que tout forfait a son lendemain.

Le Journal des Débats.

Bérard-Varagnac.

... Ce 2 décembre que les générations nouvelles n'ont point vu, dont elles n'ont qu'une

IMPRIMERIE NATIONALE

idée vague ou fausse, il faut montrer, il faut enseigner cela. Il faut que le dernier paysan, qui est électeur, soit instruit de ce passé; il faut raviver partout ces haines saintes; il faut dessiller tous les yeux. Tel est l'objet du livre de M. Victor Hugo; le 2 décembre y revit, avec un relief saisissant, comme en un miroir que l'auteur nous présente, disant : Jugez et votez! — Nous ne pensons pas être suspects de partialité envers M. Victor Hugo; admirant son génie, nous n'avons pas toujours suivi sa voie; mais nous serions injustes si nous ne disions pas que ce livre est plus qu'un beau livre; c'est un acte, c'est un service, un grand service.

Et qui pouvait le rendre ce service, à l'égal de M. Victor Hugo? Ce n'est pas seulement parce qu'il est le plus populaire de nos écrivains; mais ce sujet lui appartenait; c'est sa chose, sa proie, si j'ose dire, il la marque de sa griffe d'airain, il sera le Tacite de cet Empire.

M. V. Hugo eut un beau rôle dans l'exil quand proscrit, seul en face du tout-puissant vainqueur, il le dénonçait au monde, lui appliquait le fer rouge de ses *Châtiments* et l'envoyait dans l'histoire marqué au front de ce nom de *petit* que les événements justifièrent, que la postérité retiendra.

... *Napoléon-le-Petit*, c'est le plaidoyer au nom de la justice, c'est l'inexpiable forfait, analysé, retourné, disséqué dans ses causes, dans ses moyens, dans ses conséquences, dans ses éléments psychologiques; c'est la philosophie du 2 décembre révélée, c'est un sublime pamphlet.

L'*Histoire d'un Crime*, c'est l'histoire proprement dite, c'est le récit d'un témoin, c'est un exposé des faits, mais un exposé merveilleux de clarté et de précision convaincante. Déposition accablante, et sur un ton de simplicité, de modération, d'impartialité même, remarquable, si l'on songe que Victor Hugo l'écrivait au lendemain de la bataille. Nulle emphase ici, rien de forcé, tout est naturel et vrai.

... M. Victor Hugo peint cela avec sa puissance d'évocation, son style sobre, nerveux, taillé et comme sculpté dans le granit — style, quand il veut, unique d'énergie, d'ironie mordante, luisant et tranchant comme une épée — soudain, des coups d'ailes, des sentences frappées, des portraits à l'emporte-pièce, celui du duc de Morny, par exemple, des scènes où, sous la tragédie, court une verve de comique incomparable.

Le Télégraphe.

Louis ULBACH.

Le livre de Victor Hugo est d'une émotion contenue, qui lui donne des allures épiques! Ce n'est plus l'inspiration des *Châtiments*, de *Napoléon-le-Petit*. La pitié pour la patrie, reconquise après tant de crimes et de malheurs, donne une sérénité auguste à ce juge modeste qui s'intitule témoin de peur de paraître trop fier de son rôle.

Il raconte, avec son art habituel, tous les incidents de ce forfait. Il révèle des particularités inconnues; il esquisse au courant de la plume des portaits indélébiles; il dit la vérité à tous et sur tout.

Il écrit enfin un livre d'histoire que tout le monde lira avec profit.

Le Réveil.

Léon CLADEL.

...L'écrivain prodigieux qui nous a donné successivement tant de récits, tant de discours, tant de poèmes, tant de drames, qui dispense à son gré les rayons et les ombres; l'auteur invraisemblable et vrai de *Notre-Dame de Paris*, de *la Légende des siècles*, des *Châtiments*, des *Misérables*, de *l'Année terrible* et de *l'Art d'être grand-père*, ô merveille! nous accorde aujourd'hui l'*Histoire d'un Crime*.

... C'est convenu, le maître, ici comme ailleurs, triomphe. Il triomphe en nous racontant sa défaite et celle de la nation entière, dont il était alors, comme il est aujourd'hui, l'un des plus loyaux mandataires et c'est surtout au courageux représentant, qui fit son devoir en ces journées maudites, que doivent s'adresser les remerciements de cette génération dont je suis, sur laquelle pesa tout le poids de l'empire, car, devenue majeure à l'heure même où la presse et la tribune avaient cessé d'être, elle s'étiola, loin du forum désert et vécut en balbutiant des rondeaux, des sonnets, des romances dédiés la plupart au couple impérial. Ah! décembre! décembre, il nous fallait pour le clouer à jamais au pilori le Père qui demeura si longtemps là-bas, dans l'île.

La France.

Odysse Barot.

Il est des écrits qui ne sont pas seulement des écrits, des livres qui ne sont pas seulement des livres, mais qui sont aussi et surtout des actes.

Il y a vingt-cinq ans, Victor Hugo marquait d'un fer rouge, dans ses vers immortels, aux applaudissements du monde entier, les hommes et les choses du 2 décembre.

Le forfait qu'il avait stigmatisé, il le raconte aujourd'hui; après le poète, l'historien, après la muse vengeresse, la prose justicière; après *les Châtiments,* l'*Histoire d'un Crime,* après Dante, Tacite.

Jamais œuvre ne parut plus opportunément, plus à propos, jamais récit du passé ne vint, plus à son heure, éclairer le présent, protéger l'avenir; solennel avertissement pour quelques-uns; éloquente et mémorable leçon pour tous.

Le Mot d'ordre.

Henry Maret.

Ce livre, qui est de l'histoire, est d'une lecture plus attachante que le roman le plus intéressant. Rien de vivant comme ce passé, qui, sous la plume du génie, cette baguette de magicien, se dresse et sort du tombeau!...

On ne loue plus les œuvres de Victor Hugo. On en est réduit à imiter Boileau, et à dire à ce conquérant : «Cesse de vaincre ou je cesse d'écrire.»

Chacun de ses volumes entre de plain-pied dans l'immortalité et, lorsqu'on prétend en faire l'éloge, on tombe dans la banalité, car on ne répète que ce qui est su de tout le monde, comme lorsqu'on parle de Corneille ou d'Homère.

Le Siècle.

...Que dire de l'écrivain qu'on n'ait déjà dit du Victor Hugo des autres œuvres. C'est toujours le même épanouissement du style, la même splendeur de la forme, l'intensité et la profondeur de l'impression rendues par une incomparable richesse de coloris.

Et à côté des passages tragiques, des récits ardents, que d'observation fine, que de portraits charmants. Voici un Morny complet en quelques lignes...

Victor Hugo nous promet le second volume pour le 2 décembre prochain. Ce jour-là l'œuvre sera complète, le second empire aura son Tacite dans l'auteur de l'*Histoire d'un Crime,* comme il a déjà son Juvénal dans le poète des *Châtiments.*

Le Charivari.

Pierre Véron.

...Le glorieux poète avait déjà fait acte de terrible justicier dans *les Châtiments* et dans *Napoléon-le-Petit*, ces deux œuvres écrites «postérité restante».

C'est l'historien qui aujourd'hui vient compléter la tâche expiatoire que la conscience du maître lui avait imposée. La parole est aux faibles.

Ce sont eux qui parlent dans l'*Histoire d'un Crime* et qui parlent avec une éloquence sous l'émotion de laquelle le lecteur reste placé d'un bout à l'autre du volume au style magique. Il court dans ces pages frémissantes ce grand souffle de vérité qui fait vibrer les récits de Tacite.

Aux nouvelles générations qui ne connaissaient le Deux-Décembre que par ouï-dire, l'*Histoire d'un Crime* vient mettre sous les yeux ces pièces de conviction irréfutables.

Nous terminons cette revue de la critique en publiant un fragment de la belle préface d'Émilio Castelar placée en tête de l'édition espagnole et que M. Farcy traduisit pour les lecteurs de *la France.*

La France.

Emilio Castelar.
Traduction de Camille Farcy.

Dans le laps de temps qui s'est écoulé entre l'époque où l'histoire du coup d'État a été écrite par Victor Hugo et celle où ce livre a été publié, la société française s'est à ce point transformée qu'une démocratie impériale et réactionnaire s'est changée en une démocratie libérale et républicaine. Pour ceux qui examinent les sociétés à leur surface, un tel changement est le produit d'un concours d'événements fortuits, mais pour ceux qui regardent au fond des choses, il est né de la force créatrice des idées. Aucun homme parmi les français n'a semé autant d'idées sur notre généra-

t'on que cet immortel Victor Hugo dont les œuvres contiennent, en substance, toute la philosophie moderne, en même temps qu'elles sont ornées de tout l'éclat de la poésie et de l'art. J'ai vu le Paris de l'Empire et le Paris de la République. J'ai assisté aux événements qui ont marqué l'une et l'autre période et j'ai fait partie de ces deux sociétés. Je puis conséquemment témoigner de la modification profonde qui s'est opérée et de l'influence qu'a eue le génie de Victor Hugo sur cette transformation.

III

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

Histoire d'un Crime. – Déposition d'un témoin. — Paris, Calmann-Lévy, éditeur, ancienne maison Michel Lévy frères, rue Auber, n° 3, et boulevard des Italiens, n° 15 (imprimerie Quantin), 1877-1878, 2 volumes in-8°. Édition originale, publiée à 7 fr. 50 le volume.

Histoire d'un Crime. – Déposition d'un témoin. — Première édition in-18, publiée chez les mêmes éditeurs, en même temps que l'édition originale. — 2 volumes in-18; 2 francs le volume.

Histoire d'un Crime. — Paris, édition collective, Eugène Hugues, rue du Hasard, n° 8 (imprimerie J. Claye), 1879, grand in-8°. Illustrations de J.-P. Laurens, G. Brion, E. Bayard, Chifflart, Daniel Vierge, Adrien Marie, Lix, etc. — Première édition illustrée, publiée en 60 livraisons à 10 centimes; 3 francs l'ouvrage complet.

Histoire d'un Crime. — Édition définitive, Paris, J. Hetzel et Cie, rue Jacob, n° 18, A. Quantin, rue Saint-Benoît, n° 7 (imprimerie A. Quantin), 1882, 2 volumes in-8°. Publiée à 7 fr. 50 le volume.

Histoire d'un Crime. — Petite édition définitive, Hetzel-Quantin, 2 volumes in-16 (s. d.), à 2 francs le volume.

Histoire d'un Crime. — Édition nationale, Paris, Émile Testard, rue de Condé, n° 18 (typographie Chamerot et Renouard). Cinq compositions hors texte, 1894, in-4°; 30 francs le volume.

Histoire d'un Crime. — Édition à 25 centimes le volume. Paris, Jules Rouff et Cie, 8 volumes in-32.

Histoire d'un Crime et *Napoléon-le-Petit.* — Edition de l'Imprimerie nationale, Paris, Paul Ollendorff, chaussée d'Antin, n° 50, 2 volumes grand in-8°, 1907. 10 francs le volume.

Histoire d'un Crime. — Album de fac-similé d'autographes et de portraits, dressé par Étienne Charavay, Paris, Calmann-Lévy frères, 1878, in-8°.

IV

NOTICE ICONOGRAPHIQUE.

1879. Édition Hugues. — 48 compositions hors texte, par MM. Jean-Paul Laurens, G. Brion, E. Bayard, Chifflart, Daniel Vierge, Adrien Marie, Lix, etc., et nombreuses illustrations dans le texte.

1883. Le Livre d'or de Victor Hugo. — Paris, E. Launette, direction de M. Émile Blémont :
Mort de Baudin, composition de Pichio.

1894. Édition nationale, Testard. Cinq compositions hors texte de Dawant, gravées par L. Muller :

Violation de la salle. — *Faubourg Saint-Antoine.* — *L'Archevêque.* — *L'enfant de la rue Tiquetonne.* — *Les Expatriés.*

1886. Édition Hébert. — Quatre compositions de François Flameng, gravées par Los de Rios, Mongin et Géry-Bichart :

Violation de la salle. — *Le cadavre de Baudin.* — *Dußoubs sur la barricade.* — *Cournet étranglant l'agent.*

1903. Maison de Victor Hugo :

La mort de Baudin (peinture de Jean-Paul Laurens). — *Un soldat prussien lui apporta un verre d'eau* (composition de Jean-Paul Laurens).

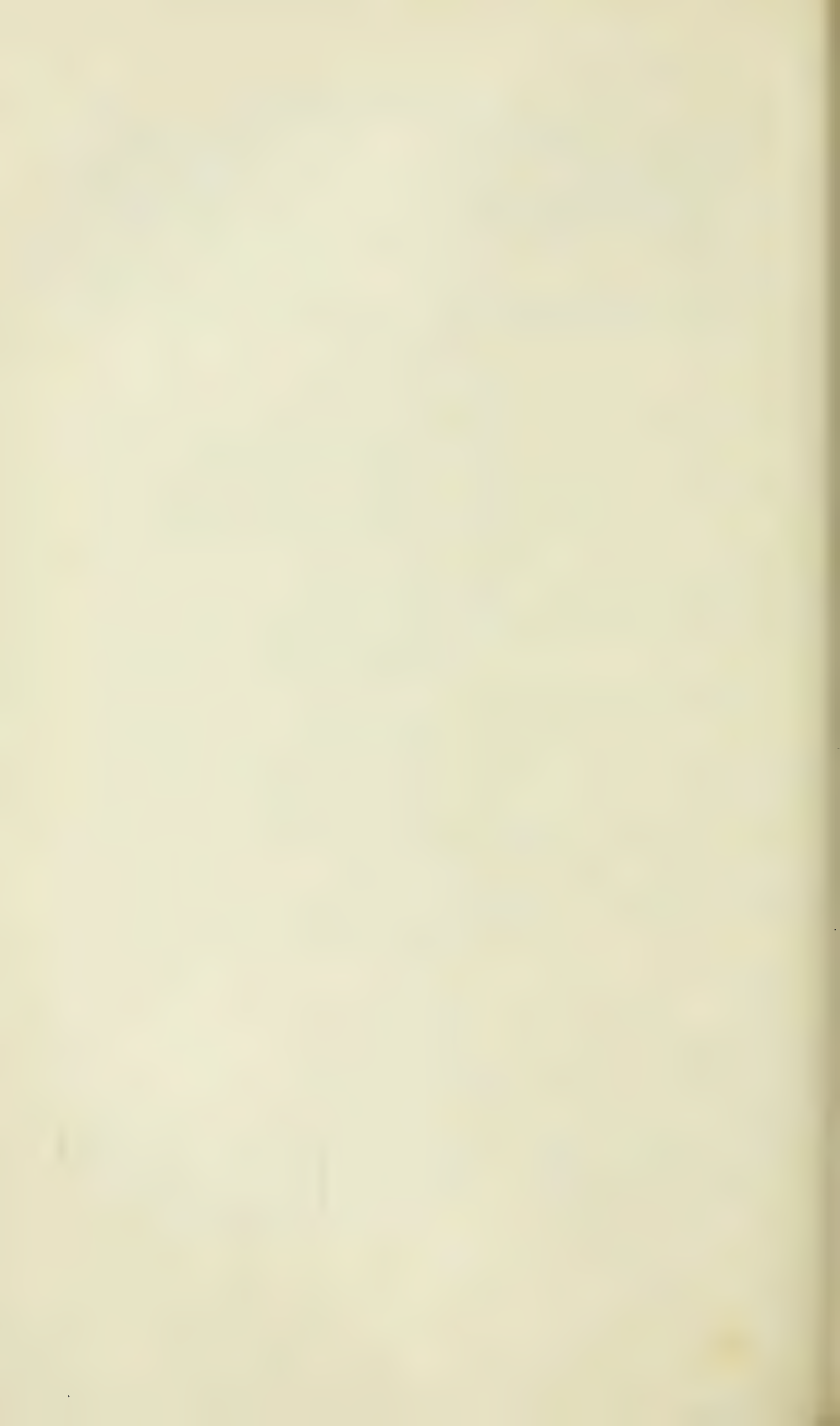
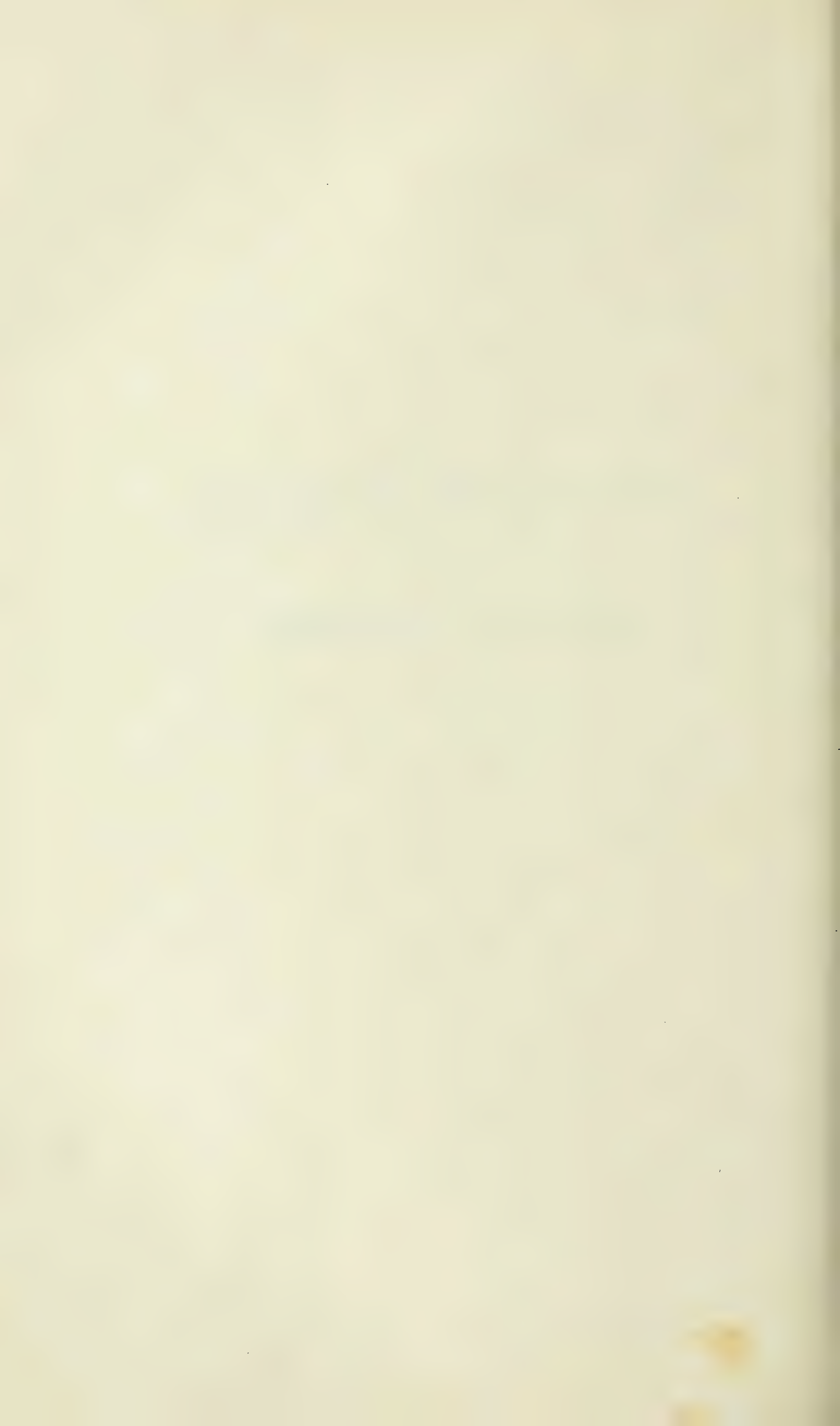


ILLUSTRATION DES ŒUVRES

REPRODUCTIONS ET DOCUMENTS



VICTOR HUGO

HISTOIRE

D'UN CRIME

— DÉPOSITION D'UN TÉMOIN —

I. — PREMIÈRE JOURNÉE. — *LE GUET-APENS.*

II. — DEUXIÈME JOURNÉE. — *LA LUTTE.*

PARIS

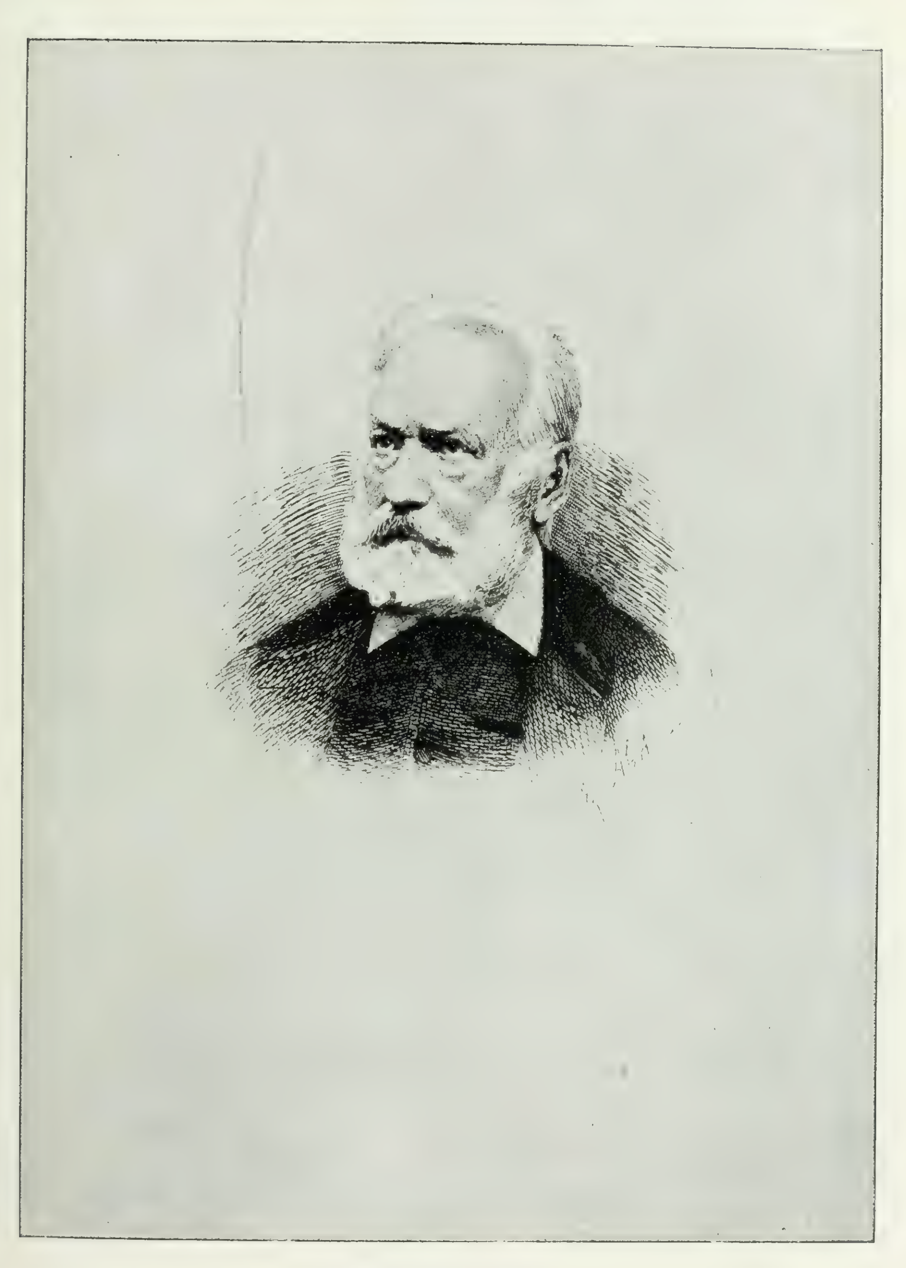
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

M DCCC LXXVII

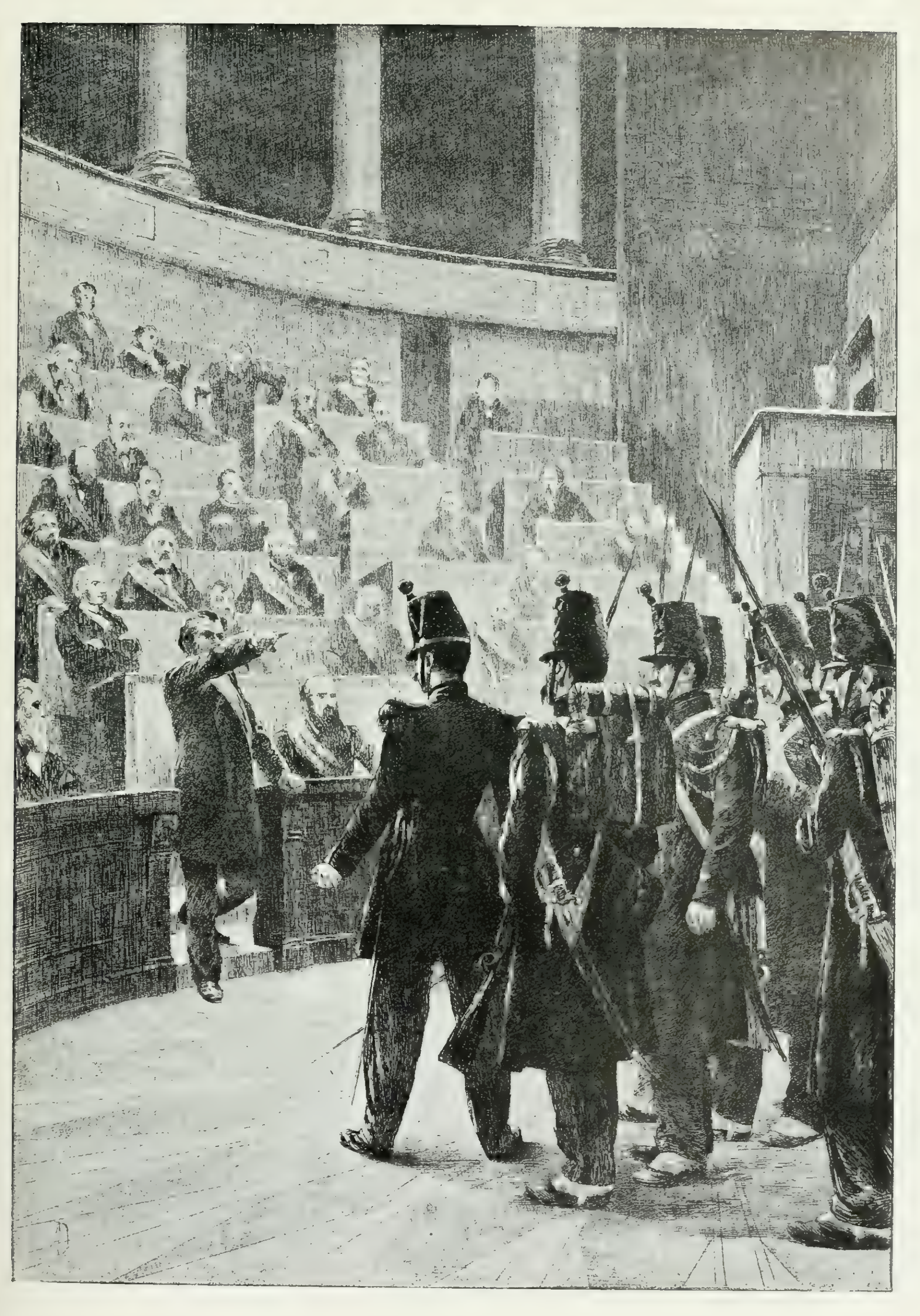
COUVERTURE DE L'ÉDITION ORIGINALE.





Portrait de Victor Hugo. Eau-forte de E. Abot.





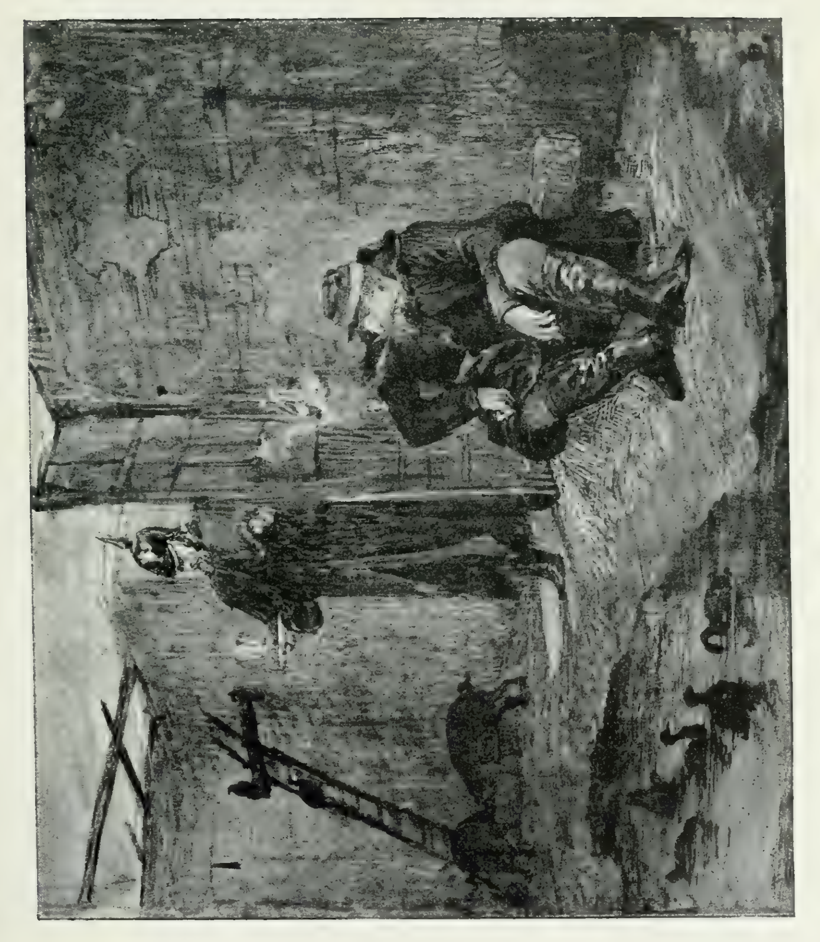
Violation de la salle. Composition de C.-L. Dawant.
Édition nationale.



L'enfant de la rue Tiquetonne.

Bas-relief du monument de Victor Hugo, par Barrias.





...Un prussien lui apporta un verre d'eau.

COMPOSITION DE JEAN-PAUL LAURENS. — MAISON DE VICTOR HUGO.



La Barricade Saint-Antoine.

Fac-similé du manuscrit. (Voir tome I, p. 405.)



Il était une heure après midi.

Louis Bonaparte devint sinistre.

Les éclaircies de ces visages-là durent peu.

Il rentra dans son cabinet, s'assit devant la cheminée, les deux pieds sur les chenets, immobile, et personne ne l'approcha plus, que Roguet.

A quoi songeait-il ?

Les torsions de la vipère sont inattendues.

Par instants Roguet entrait, et l'informait. Il écoutait en silence, plein de pensées, marbre où bouillonnait une lave.

Il recevait à l'Élysée les mêmes nouvelles que nous rue Richelieu ; mauvaises pour lui, bonnes pour nous.

... le centre de Paris est une mêlée de rues qui semble faite pour la mêlée des émeutes.

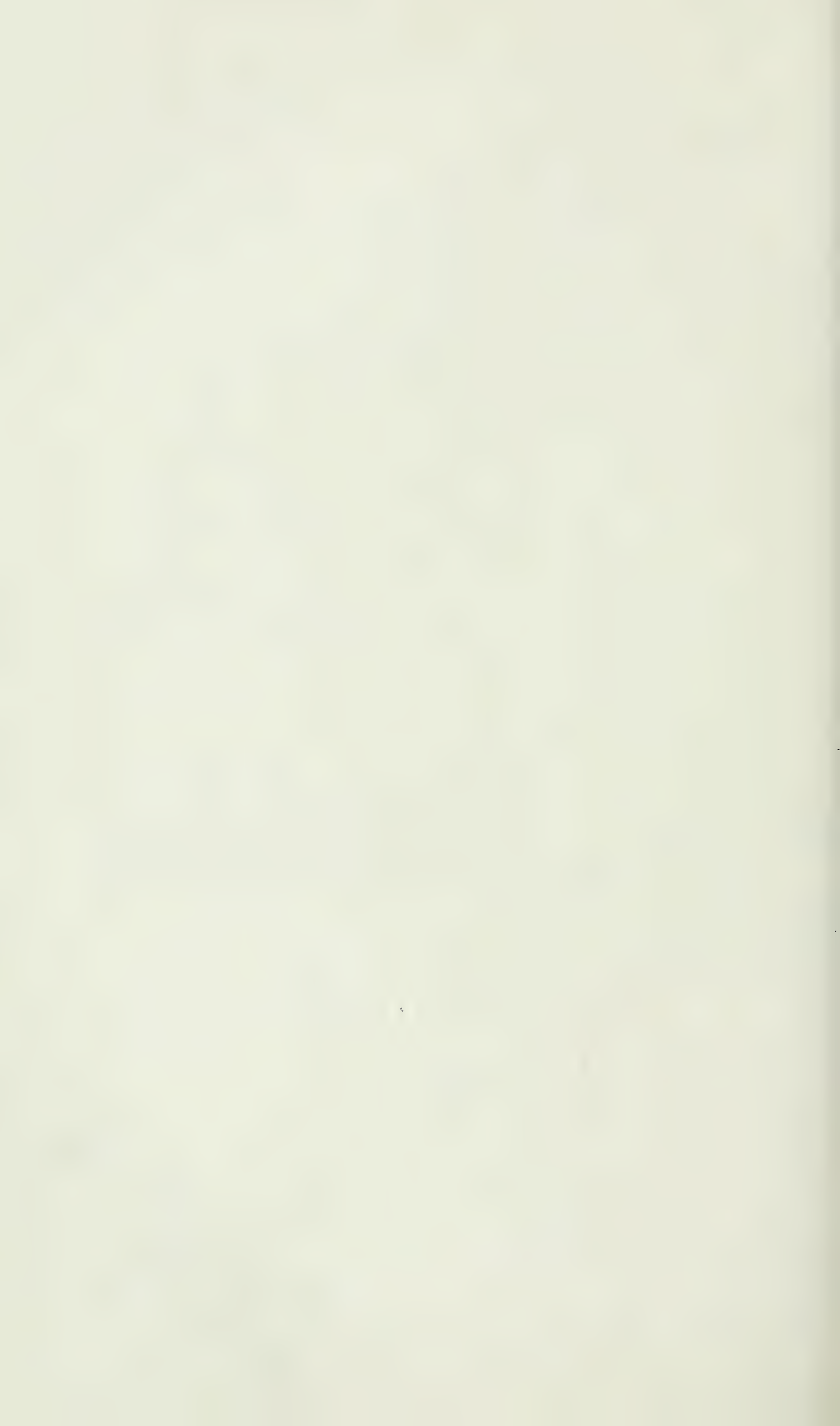
Ce qui a été fait par ces hommes dans cette journée infâme je l'ai dit dans un autre livre. Voir Napoléon-le-Petit.

Notre appel avait fini par être entendu. Décidément Paris se levait.

La chute de Bonaparte semblait s'ébaucher. Deux représentants, Fabvier et Crestin, se rencontraient rue Royale, et Crestin, montrant le palais de l'assemblée, dit à Fabvier : Demain nous serons là.

La question se pose.

Fac-similé du manuscrit. (Voir tome II, p. 51.)



— Monsieur peut-il recevoir ... ?
Et il prononça un nom.
— Oui, dis-je.
Quelqu'un entra. qu'avec respect
J'entends ne parler de cet homme considérable et distingué qu'il me suffise d'indiquer qu'il avait le droit d'être, en désignant les Bonaparte, « ma famille » :

On sait que la famille Bonaparte se subdivise en deux branches, la famille impériale et la famille privée. La famille impériale avait la tradition de Napoléon, la famille privée avait la tradition de Lucien, nuance qui du reste n'a rien d'absolu.

Mon visiteur nocturne prit l'autre coin de la cheminée.

A-t-il été au pouvoir de la gauche, a un moment quelconque, d'empêcher le coup d'État?

Nous ne le pensons pas.

Voici pourtant un fait que nous ne croyons pas devoir passer sous silence.

Le 16 novembre 1851 j'étais rue de la Tour-d'Auvergne, numéro 37, chez moi, dans mon cabinet; il était environ minuit, je travaillais, mon domestique entr'ouvrit la porte.

~~— Monsieur peut-il recevoir le prince Napoléon ?~~

~~— Oui, dis-je.~~

No~~tre collègue Napoléon Jérôme~~ entra.

~~Il ... de la cheminée.~~

Il commença par me parler des mémoires d'une très-noble femme, la princesse ~~...~~ ~~...~~, sa mère, dont il m'avait confié le

X et vertueuse

une autre

Fac-similé d'une page d'épreuves corrigée par Victor Hugo.
Le devoir peut avoir deux aspects. Quatrième journée. Chapitre x.



INDEX DES NOMS

CONTENUS

DANS L'*HISTOIRE D'UN CRIME.*

IMPRIMERIE NATIONALE.



TABLE.

TROISIÈME JOURNÉE.

LE MASSACRE.

QUATRIÈME JOURNÉE.

LA VICTOIRE.

CONCLUSION.

NOTES DE CETTE ÉDITION.

CAHIER COMPLÉMENTAIRE

I. NOTES DE VICTOR HUGO

II. PIÈCES JUSTIFICATIVES



Cahier complémentaire

—

Notes —

Fac-similé du titre écrit par Victor Hugo
en tête du manuscrit original du *Cahier complémentaire*.



CAHIER COMPLÉMENTAIRE

NOTES DE L'ÉDITEUR.

Au revers de la page du titre (tome II, édition originale de 1877) on lisait la note suivante :

L'*Histoire d'un Crime* est complète en ces deux volumes. La « Déposition d'un témoin » est là tout entière.

Sous le titre de

CAHIER COMPLÉMENTAIRE

il sera publié ultérieurement un volume contenant les notes, documents et pièces justificatives.

Ce *Cahier complémentaire* n'a pas été publié pour des raisons qu'il est peut-être aisé d'expliquer.

Il faut remonter à 1873 pour bien pénétrer les dispositions de Victor Hugo. Il écrivait alors : «Les hommes que les cheveux blancs avertissent et devant qui le temps s'abrège ont des œuvres à terminer, sorte de testament de leur esprit. Ils peuvent être brusquement interrompus par l'arrivée subite de la fin, ils n'ont pas un jour à perdre...[1]»

Cette préoccupation était si vive, dès cette époque, que, malgré son désir d'assister aux dernières répétitions de son drame *Marion de Lorme,* qui devait être repris à la Comédie-Française, il s'enferma à Guernesey pour se consacrer tout entier à son livre *Quatrevingt-treize,* qui, avec l'*Homme qui Rit* et *la Monarchie,* devait former une trilogie qu'il ne crut pas d'ailleurs devoir compléter.

Il avait déjà annoncé une nouvelle série de *la Légende des Siècles,* enfin il tenait en réserve un grand nombre de poésies et de poèmes; il ne voulait donc pas perdre un jour; il avait, comme il le disait lui-même, «des œuvres à terminer». Enfin il attendait l'occasion favorable pour publier son *Histoire d'un Crime.*

L'occasion se présenta. En 1877 et 1878 il donnait ses deux volumes de l'*Histoire d'un Crime,* et il annonçait le *Cahier complémentaire.* Il le laissa provisoirement de côté. Auparavant il voulait assurer la publication d'un grand nombre d'œuvres dont la plupart étaient terminées depuis plusieurs années; et c'est ainsi qu'il fit paraître dans les six dernières années de sa vie, *le Pape, la Pitié suprême, l'Âne, Religions et Religion,*

[1] Préface de *Marion de Lorme* (édition de 1873).

les Quatre vents de l'Esprit, le dernier volume de *la Légende des Siècles;* il était «brusquement interrompu par l'arrivée subite de la fin». Il devait laisser à Paul Meurice le soin de remplir ses derniers désirs et ses dernières volontés.

Victor Hugo n'avait pas exécuté tout le programme qu'il s'était tracé, puisqu'il n'avait même pas pu livrer à l'imprimerie des œuvres comme *Dieu* et *la Fin de Satan* annoncées déjà en 1856 sur la couverture des *Contemplations,* ou comme *Toute la Lyre* annoncée en 1878 et 1883 sur la couverture de *l'Archipel de la Manche* et du *Pape.*

Il n'avait même pas terminé *la Fin de Satan.* On comprend qu'il n'ait pas eu le loisir de s'occuper de ce *Cahier complémentaire,* étant plus attiré par la poésie que par ce travail de lecture et de classement de documents. C'était d'ailleurs une assez grosse entreprise. Il avait accumulé de nombreuses notes, recueilli de copieuses dépositions. Il avait évidemment l'intention de rédiger et de développer les premières, de présenter au public les secondes en y ajoutant des annotations et des souvenirs. C'eût été vraisemblablement la matière de deux volumes. Notre tâche, plus modeste, doit se borner à mettre en ordre les papiers qu'il a laissés.

Nous divisons ce *Cahier complémentaire* en deux parties.

La première se compose de notes manuscrites de Victor Hugo.

La seconde renferme les documents et les pièces justificatives à titre d'annexes de l'*Histoire d'un Crime.*

Pour bien saisir l'intérêt de ce *Cahier complémentaire* il faut se rappeler que, dans sa correspondance à sa femme, Victor Hugo disait qu'il était «le greffier de l'histoire». Il enregistrait donc, chaque jour, des dépositions écrites ou recevait des renseignements de la bouche des intéressés. Il en a utilisé beaucoup dans *Napoléon-le-Petit* et dans l'*Histoire d'un Crime;* il avait gardé pour le *Cahier complémentaire* nombre de récits ou de documents qui, à cause de leur développement, n'avaient pu prendre place dans son histoire.

Nous plaçons en tête ses notes inédites. Si concises qu'elles soient, elles ont la saveur de ses *Choses vues...* ou entendues. Elles sont vivantes, dramatiques, pittoresques; elles ont été prises soit au cours d'une conversation, soit après, et tracées d'une écriture nerveuse, même si illisible parfois que nous avons dû laisser des mots en blanc; nous avons scrupuleusement respecté les points d'interrogation qui étaient sans doute placés là comme autant de questions que Victor Hugo se posait à lui-même, prompt moyen pour s'épargner des phrases; car il en était économe. C'étaient plutôt, en effet, des ébauches de phrases, le plus souvent des mots en abrégé, mais imagés, remplissant l'office de longs développements. Il y a cependant quelques exceptions, notamment pour les arrestations de Charras, Bedeau et Nadaud, présentées sous leur forme définitive.

On suit les péripéties du coup d'Etat dans un raccourci saisissant. Les aventures des témoins accusent, sous cette forme condensée, un relief d'une vigoureuse intensité. Tantôt ce sont des croquis de la foule avec l'aspect des rues, les préparatifs de combat, la physionomie des barricades, tantôt ce sont des anecdotes sinistres ou amusantes, des propos tragiques ou comiques, des confidences douloureuses ou cyniques; ce sont des pages d'histoire en miniature, plus palpitantes, plus passionnantes parfois par leur allure rapide qu'un récit avec des enluminures.

On lira ces notes vibrantes sur les arrestations de Lamoricière, de Changarnier, de Charras, de Bedeau, de Baze, de Nadaud, sur leur emprisonnement à Mazas et à Ham; tableaux poignants, scènes d'une émouvante grandeur avec les cris superbes, les ripostes héroïques, les révoltes frémissantes des victimes.

On suivra cette odyssée de Schœlcher caché dans un pensionnat, et obligé, pour se soustraire à la police, de se prêter à toutes sortes de fantaisies et de ruses dont le caractère burlesque contrastait avec la tragédie qui se déroulait à quelques pas de là, puis saisissant une occasion favorable pour gagner la frontière et, déguisé en prêtre, dépistant, dans ses diverses étapes, ses hôtes, mais surtout les douaniers, par son onction sacerdotale, après avoir risqué sa vie dans des voyages nocturnes à travers la neige et les précipices.

Dans ce manuscrit sur le départ de Schœlcher, c'est une chevauchée vertigineuse de mots empiétant les uns sur les autres, à peine formés ou incomplets, ayant parfois l'aspect de simples traits, comme si la plume n'obéissait pas assez vite à la main qui la dirigeait; ce sont des notes d'un reporter étonnant qui, en deux pages, écrit tout un roman. Puis c'est un récit, d'après le témoignage d'Amable Lemaître, des souffrances horribles subies par les prisonniers dans les casemates et sur les pontons, dans une atmosphère fétide, dans des cellules emplies de vermine et dans la promiscuité des criminels.

Enfin, Victor Hugo avait groupé, dans une note, quelques-uns de ses actes : son rôle dans les réunions, son appel aux armes, ses visites aux barricades. Nous la reproduisons. On remarquera qu'il partit le 11 décembre au soir *déguisé :* il était en ouvrier; ce travestissement n'est signalé que dans cette note.

S'il en avait eu le temps, Victor Hugo aurait développé ces pages résumées et aurait donné à ces récits l'éclat de son style et la puissance de son verbe, mais, même sans apprêt, ils seront lus avec curiosité. C'est de l'histoire vécue dans la fièvre de la lutte, dans la colère de la défaite et dans l'espoir de la revanche.

Nous avons adopté, autant que possible, dans la reproduction de ces notes de Victor Hugo, un ordre chronologique afin d'en rendre la lecture encore plus attrayante : signes précurseurs et préparatifs du coup d'État, arrestations, emprisonnements, efforts pour organiser la résistance et improviser une force armée à l'aide de quelques officiers fidèles à loi, démarches pour imprimer en cachette les proclamations et décrets des représentants restés libres, tentatives pour élever des barricades, batailles dans les rues et enfin répression avec toutes ses horreurs sanglantes et, comme conclusion, exil et transportation avec toutes les misères et les tortures.

Nous avons, le plus souvent, donné en tête de chaque note quelques détails biographiques sur le personnage qui est mis en scène.

I

NOTES DE VICTOR HUGO.

MARC DUFRAISSE.

Notes de l'éditeur.

(Marc Dufraisse n'avait pas vingt-trois ans lorsqu'il fut condamné en 1834 à une année de prison pour un de ses premiers articles.

En sortant de Sainte-Pélagie, il retourna à Ribérac, son pays natal, où il s'acquit une brillante réputation comme avocat. Mais la politique l'attirait; il fut nommé préfet de l'Indre en 1848 et quitta ce poste après les journées de juin.

Nommé à l'Assemblée législative, il se montra un républicain très ferme; il redoutait quelque aventure du côté de l'Élysée, et il voulait assurer la sécurité des représentants, aussi avait-il voté avec quelques-uns de ses collègues de la gauche la proposition des questeurs qui mettait la force armée à la disposition du président de l'Assemblée. Cette proposition ayant été repoussée, Marc Dufraisse essaya de la reprendre d'une façon détournée. Il faisait partie de la *Commission de responsabilité* à laquelle il est fait allusion dans la note qui suit. Cette commission était chargée de préparer la loi organique sur le pouvoir exécutif. Marc Dufraisse, sans perdre une minute, proposa que l'Assemblée votât d'urgence le chapitre concernant la responsabilité du président de la République. Ce vote eût assurément modifié le cours des événements en empêchant Louis Bonaparte d'accomplir son coup d'État. La Commission se rangea à l'avis de Marc Dufraisse; mais trop tard. Elle avait attendu quelques jours, on était à la veille du coup d'État. Louis Bonaparte ayant compris que la proposition de Dufraisse, en mettant en jeu sa responsabilité, aurait contrarié ses projets, voulut se venger de ce vaillant républicain. Il ne l'exila pas. Il lui réserva un traitement spécial et le fit transporter à Cayenne. La peine était cruelle, des amis firent des démarches à son insu. On raconte même que George Sand ne fut pas la moins ardente pour obtenir un adoucissement. La peine fut commuée en bannissement perpétuel. Le proscrit vécut avec sa famille à Bruxelles en donnant des leçons, en faisant des articles, en corrigeant des épreuves dans une imprimerie; il fut nommé professeur de droit à Zurich en 1855 et revint en France à la chute de l'empire.)

Commission de responsabilité.

Marc Dufraisse parle vivement contre Bonaparte — regrettait de n'avoir encore attaqué que des princes proscrits, voulait attaquer ce prince debout. — Michel, Crémieux, Duprat, y combattaient la majorité. — Marc Dufraisse

ne demandait qu'à hâter ce travail afin de pouvoir empoigner le Bonaparte le plus tôt possible. — De là des confidences de la droite à Marc Dufraisse. Jules de Lasteyrie disait : Nous sommes perdus. L'armée nous discute. Marc Dufraisse lui dit : Voulez-vous nous entendre? Voulez-vous que nous conspirions ensemble? Laissez-là les légitimistes et faisons front tous à L. B. — Il est trop tard, dit Lasteyrie. C'est fini, l'Assemblée est morte. — Ce n'est pas une loi qu'il faut faire, disait Marc Dufraisse, c'est un instrument de guerre. C'est un canon. — Berryer et Janvier (ce petit drôle, dit Dufraisse) mettaient des bâtons dans les roues.

En outre le petit commerce de Paris envoyait aux représentants des députations pour les prier de ne pas pousser ce débat orageux et laisser passer le jour de l'an.

Lundi soir 1er décembre.

J. de Lasteyrie et C... de Leyval disent à Marc Dufraisse : Vous avez raison de presser le vote de la loi de responsabilité, soyez ici demain à midi. Il y a danger.

Mardi 2.

Marc Dufraisse demeurait faubourg Saint-Marceau, rue Copeau, 17. A toujours demeuré près des prisons. Y allait souvent à deux fins, dit-il, cela m'a bien servi.

Le 2 il apprend le coup d'État, sort de chez lui, et voit afficher au coin de la rue Maître-Albert et de la place Maubert. — Groupes. — L'afficheur explique ses pancartes. Il colle d'abord la proclamation au peuple français, puis celle à l'armée. — Un individu pendant ce temps-là disait : — Ah! ça, c'est la blague. — Vient la bonne. — En ce moment l'afficheur collait le décret de dissolution. Les 5 ou 6,000 coquins étaient 5 ou 6,000 claqueurs. — Rue des Anglais, un autre groupe devant les affiches. — Indifférence. — La préfecture de police, aspect désert. — Deux ou trois factionnaires sur le quai. — Jusqu'à la rue du Bac, pas de troupes. (A 8 h. 1/2 du matin.) Quelques chasseurs de Vincennes en vedette. Gardaient en riant le trottoir du pont Royal du côté de l'Assemblée. Devant la grille, ni troupes, ni peuple.

Attendu le 2 dans le IVe arrondissement rue du Mail. Pendant que la proposition des questeurs était à l'état d'étude, Baze prenait souvent à part Marc Dufraisse, et lui communiquait les rapports du commissaire de police de l'Assemblée, M. Brun. — On y voyait à nu le travail de Bonaparte dans la population et dans l'armée, le terrain gagné par Bonaparte et

perdu par l'Assemblée, l'armée se groupant de plus en plus autour de Bonaparte, le peuple s'écartant de plus en plus de l'Assemblée. — Baze disait avoir la preuve que les embauchements bonapartistes s'organisaient à Paris sur une vaste échelle dans deux bureaux..., l'un à l'Élysée, l'autre à l'hôtel Castellane. — Les questeurs voulaient... que Dupin exerçât ce droit, mît en réquisition un colonel, qui refuserait. — De là saisir l'Assemblée. — Dupin s'y est toujours refusé. — Baze a conté la chose à Marc Dufraisse et à Teilhard-Latérisse.

Jules de Lasteyrie dit un jour à Marc Dufraisse (un nom *brûlé* comme le mien) : Nous cédons aux démarches des officiers de l'armée qui sont avec nous, soit avec nous orléanistes, soit avec vous républicains, qui nous demandent à mains jointes de faire cesser leur anxiété et de faire décider la question. — Lamoricière a dit à Marc Dufraisse que la droite l'avait conjuré de se laisser nommer commandant de l'armée ou président de l'Assemblée. — Lamoricière répondait : Vous ne pouvez résister à Bonaparte que sur le terrain,... de la Constitution, mais encore de la République. Il faut choisir un général qui soit une affirmation pure et simple de la République. Ce général n'est pas moi. — Indiquant ainsi Cavaignac. — Cavaignac a dit devant Marc Dufraisse au général Laidet : Mon Dieu, général, vous aviez peur de la dictature Changarnier. Je puis vous donner l'assurance que l'Assemblée était plus près du colonel Charras que de Changarnier.

JOLY.

Joly était préoccupé du coup d'État. Se défiait — comparait les faits et les rapprochait. Deux circonstances insignifiantes en apparence achèvent de l'éclairer.

Le 29 (vendredi) est accosté par un capitaine de garde nationale appelé Gerestal, avoué, de garde à l'Assemblée, qui lui dit : — Dans quelques jours, vous allez être expulsés d'ici. Vous trouverez les portes fermées et des coups de crosse. Et l'appel au peuple affiché sur les murs. — Testelin passait. Joly l'appelle et lui dit : Écoutez. — Testelin dit : C'est grave. — D'autres : C'est impossible.

Deuxième circonstance.

Joly avait un rendez-vous d'affaire avec Charamaule. Il y va le lundi premier. Trouve sa femme, femme *supérieure* qui l'a *inspiré* dans ces journées. Mme Charamaule connaissait un nommé Cazelles, ancien constituant, et bonapartiste. — Aujourd'hui inspecteur général de police à Lille. — Joly lui demande : Voyez-vous Cazelles? — Elle répond : Presque plus. La dernière fois il nous a dit : Vous aurez l'empire et l'empereur, et vous serez heureux de les avoir.

Joly va à la séance. Ses collègues le voient préoccupé. Il leur dit : C'est pour bientôt. — Il apprend qu'à la demande de Savoye, Mathieu (de la Drôme) a convoqué la montagne pour le soir. Il y va. Arrive tard. Savoye avait parlé trois quarts d'heure pour dire qu'il fallait faire l'éducation du peuple. — Que parlez-vous d'instruire le peuple? dit Joly. Il vous faut des années, des mois, six mois; vous n'avez pas quatre jours. — Exclamations. — Joly insiste. — Mathieu réplique, et dit : Joly, vous rêvez. Pas de soldats. Pas un caporal pour L. B. — La montagne est pour Mathieu. Cassal se lève et dit : J'appuie Joly. Il a raison. Il dit : Vous n'avez pas quatre jours, je dis : Vous n'avez pas quatre heures. — Exclamations. — Il poursuit : J'ai rendu service à un ouvrier décembriste, il est venu chez moi ce soir, il m'a pris les mains, a pleuré, et m'a dit : M. Cassal, ne couchez pas chez vous cette nuit. On fait le coup. — Vives discussions. — Mathieu prouve en trois quarts d'heure que c'est impossible — qu'on s'est déjà moqué d'eux pour avoir cru cela. — Amédée Bruys qui avait été de l'expédition nocturne du 16 novembre avec Thiers et Baze, et dont on avait ri, ne voulant pas être ridicule une seconde fois, prend son chapeau et s'en va. — Cassal vient à Joly et lui dit : On se moque de nous. Je suis ébranlé. Ma foi, je

vais aller coucher chez moi. — Eh bien, non, non! dit Joly. Vous avez vu l'ouvrier décembriste. Je ne l'ai pas vu. Je crois au coup. — On se sépare. Il était 11 h. 1/2. — Un cabriolet à la questure, on empêchait la chose.

Joly monte au cercle de la rue Richelieu, 21. Presque personne. Bruys y était. — Quoi de nouveau, Joly? — Le coup pour cette nuit. — On rit Pas possible. — Vous fumez, vous jouez, dit Joly. Eh bien, venez avec moi, faisons patrouille, et si nous trouvons quelque chose, nous irons à la questure. Bruys refuse, Duputz accepte, trois ou quatre autres, ils sont six. Se séparent en deux escouades, l'une par la rue Saint-Honoré, l'autre par les Champs-Élysées, pour cerner et scruter l'Élysée. Ils restent là tournant jusqu'à 3 heures. — Ne voient rien. — Ne se rejoignent pas. — Il y avait avec Joly l'avocat Bouillaud, l'ancien chargé d'affaires de Bruet, Guillemot; avec Duputz, Amable Lemaître et Féron, rédacteur d'un journal des départements. Ils prêtent l'oreille pour voir s'ils n'entendent pas venir la cavalerie. Bouillaud croit entendre rouler de l'artillerie. C'étaient les maraîchers qui allaient à la halle. — Vont au quai d'Orsay. — Personne. — Il était 3 h. 1/2 du matin. — Ce ne sera pas pour cette nuit. — Joly va coucher chez lui. — A 6 h. 1/2 sa concierge le réveille, et lui dit : — Monsieur, levez-vous. On vient d'arrêter le général Bedeau ici à côté. — Joly demeurait 51, rue de Verneuil.

Joly dans la nuit du 17 avait fait la même patrouille avec Bruckner. Il avait trouvé l'Élysée *absolument la même chose.* De la lumière à telle croisée, la même croisée éclairée. — Personne n'entrant ni ne sortant. Rien. — Tout fermé. — Dans leurs marches et contremarches au coin du carré Marigny, Joly souffrant de sa jambe cassée et du grand froid reste en arrière. Ceux en avant voient deux ou trois ombres, et entendent ouvrir la grille. Joly entendit un bruit de clefs. Ils dirent : C'est la garde qu'on relève. Sans faire attention qu'on relève la garde du dedans et sans ouvrir la porte. C'était L. B. qui sortait avec Fleury.

Il paraît que L. B. craignant l'avortement et qu'on ne vînt le prendre à l'Élysée, est sorti à 3 h. du matin et s'est allé cacher — on ne sait où — jusqu'à 10 heures, après l'arrestation des généraux. (C'est un agent de police qui a dit ce fait à Isidore Buvignier, duquel je le tiens.) Duputz raconte qu'il a été au pied de l'obélisque (lieu de repère indiqué), qu'il y a trouvé quatre officiers. — Ah! vous voilà! c'est vous! — Vous vous trompez, — a dit Duputz. Il ajoute que n'ayant pas trouvé Joly et étant convenus conditionnellement que si on voyait quelque chose on avertirait les questeurs, il y était allé, n'avait pu trouver la porte, ou la sonnette, et s'en était allé (peu probable). — A la caserne du quai d'Orsay à 3 h. 1/2 du matin, tout était comme à l'ordinaire. Il n'y avait pas une fenêtre éclairée.

AMABLE LEMAÎTRE (Journées de décembre).

Lemaître. — Fit la nuit du 2 décembre, sur l'éveil donné par Joly, la promenade nocturne avec Duputz et un médecin nommé Schwartz. Partent ensemble de la rue Richelieu, vont ensemble jusqu'à la place de la Concorde. A la place de la Concorde se séparent, Joly et les siens par les Champs-Élysées, Lemaître, etc., par le faubourg. Duputz les quitte et passe le pont pour aller voir. Par la rue Saint-Honoré, l'Élysée avait l'aspect ordinaire. Il faisait très froid. Ils avaient marché lentement : — Rentrons, dit Lemaître. — Ils convinrent de passer en rentrant par devant certains commissariats de police afin de voir si l'on bougeait. Vont d'abord place de la Concorde, au rendez-vous à l'obélisque. Les autres n'y étaient pas. Ils s'en allèrent, Lemaître et Schwartz, sans revoir les autres. Lemaître demeure rue des Vieux-Augustins, 13. — Avant de rentrer va voir l'Imprimerie nationale. Agitation. Doubles factionnaires. Fenêtres éclairées, grande porte fermée. Petite porte entrebaîllée par laquelle il aperçoit de la troupe en armes dans la cour. Le factionnaire dit : Au large. — Je veux voir l'heure, dit Lemaître. — Au large, reprit le soldat. — Lemaître rentre chez lui, a l'idée de prévenir Vasbenter, rue Coq-Héron, 5, chez Boulé. Se trompe, et tout rêvant rentre machinalement chez lui par la rue Coquillière. Un peu plus tard Vasbenter était arrêté. — Vasbenter de même que Mayer se croit compromis dans quelque chose et ne songe pas au coup d'État. Toutes les imprimeries envahies, dès huit heures du matin.

2 décembre.

Était dans le quartier commercial qui avoisine la Banque. — On lui disait : Que les socialistes se lèvent, nous marchands, nous serons avec eux. Tout plutôt que cet homme-là! — Rue Montmartre, vis-à-vis le passage des Panoramas, vers 10 h. du matin, il rencontre un général en grand uniforme, le général d'artillerie en retraite (Doley)? Il lui dit qu'il allait à l'Élysée. (Il logeait maison Sallandrouze.) — A. Lemaître lui dit : Mettez-vous à la tête du peuple, général. — On l'entoura. Il dit qu'il consentait. La foule, étudiants en médecine, ouvriers, dit : C'est bon, mais il faut qu'il crie : Vive la République! Il crie. Il faut qu'il crie : A bas le président! à bas le tyran! Il cria tout ce qu'on voulut. On le mena sur le boulevard. Un d'eux dit : Il faut le faire passer pour Bedeau. On voulut qu'il se décoiffât en criant. Résistance du vieux général commence là. Un piquet d'infanterie charge et

disperse. Le général est entré dans la boutique d'une modiste et s'y est trouvé mal.

Tout le quartier commerçant ne demandait pas mieux (le 2) que de s'allier au peuple. (A. Lemaître me donnera le texte de la convocation d'Hovyn, lieutenant-colonel, et la *protestation des journalistes,* plus quelques autres pièces.)

Au faubourg Saint-Martin, à la formation de la barricade du ve arron-dissement, on appelle le peuple aux armes. Des enfants seuls répondent et commencent la barricade. On lâche pied à l'arrivée de la troupe et on se réfugie dans la mairie. La gendarmerie mobile entre et arrête environ 15 enfants de 14 à 17 ans, et *au-dessous.* Envoyés dans les casemates et plus tard déportés. Ces enfants furent interrogés par les mêmes juges d'instruction que les hommes. Les juges d'instruction les faisaient changer fréquemment de casemates et leur demandaient : As-tu vu dans telle casemate des hommes ayant été dans les barricades ? Ils leur promettaient la liberté. Leur faisaient donner des *vivres gras.* — Pas un n'a trahi. — *Nous sommes des gamins, non des mouchards,* dit l'un d'eux, le petit Ollivier, 14 ans moins 3 mois. Il avait encore sous le bras son petit cahier. Il était élève à l'école de dessin. Se meurt d'une phtisie à l'hôpital de Brest où il est soigné par l'excellent docteur Quesnel. Un autre petit nommé Malherbe répondit (il avait un sabre) : — Qui t'a donné ce sabre ? — Un bon citoyen. — T'en es-tu servi ? — Non, je n'ai pu. — Voulais-tu t'en servir ? — Oui. — Pourquoi ? — Pour tuer celui qui a tué la liberté. — Le petit Guerbois, ouvrier peintre, arrêté sur des dénonciations, commérages, répondit : Je n'ai rien fait, mon patron m'a empêché. Mais si j'avais pu, *j'aurais travaillé.* — Au dépôt de la préfecture, enfants mêlés aux voleurs. Guerbois reçoit une lettre de sa mère, et pleure. — Pourquoi pleures-tu ? Parce que tu es ici ? — Non, parce que ma mère est pauvre. — Le petit Malherbe, en montant en voiture cellulaire pour aller dans une maison de correction, cria : Vive la République démocratique et sociale ! Tous les 15 crièrent.

La police avait joué un grand rôle dans l'affaissement de la population. Des hôtels garnis du quartier de la rotonde du Temple reçurent de l'argent pour nourrir et loger les ouvriers. Un franc par homme. Un de ces hôtels, où il y avait 75 individus, a reçu le subside pendant 3 jours. Sur les 75, on en a arrêté 40. Ceux-là, dans les casemates, ont conté le fait.

3 décembre.

Un peu avant la barricade, Amable Lemaître arriva vers 8 h. du matin dans le faubourg. Ils rencontrent Hingray place de la Bastille. — Qu'y a-t-il ? — Calme. Ils l'abandonnent. — Deux soldats leur ordonnent de se retirer. — Mais nous ne sommes que trois, dit Lemaître. — Les soldats

polis : Retirez-vous, c'est la consigne. — Il y avait des officiers vaguant. Ils vont se placer au milieu des officiers. — On leur envoya de nouveau deux soldats. — Toujours poliment, et avec le mot : *Citoyens.* — Lemaître s'adresse aux officiers. — Ils disent : C'est la consigne en effet. — Quel rôle! dit Lemaître. — Un lieutenant dit : Tenez, *nous souffrons.* Ne discutons pas. — Hingray rentre dans Paris et Lemaître dans le faubourg. — Au café Roysin, s'appelant alors *Café du peuple.* — Belin (de la Drôme) y était, et Jules Leroux, ainsi qu'Esquiros. — Salle longue et étroite, deux rangs de tables. — Une porte bâtarde. — Une avant-cour où l'on pouvait mettre un piquet. — C'est un coupe-gorge, dit Lemaître. — Nomment Amable Lemaître avec Cournet et de Flotte. — Arrivèrent un officier d'état-major et un estafier qui furent attaqués par de Flotte et Barbaste, et un M. de Brumion à cheval, demeurant rue de la Sourdière, qui fut arrêté par Lemaître. — Où allez-vous? — Je vais me promener à Vincennes. — C'est étrange, un pareil jour. — Il demanda un laissez-passer à Lemaître qui le lui signa : Le représentant du peuple... et un nom quelconque. — On conduisit le cheval à Schœlcher qui le refusa.

Schœlcher et quelques autres ne voulaient pas de barricades. Ils voulaient descendre le faubourg, aborder sans armes la troupe et la haranguer. Ne pas combattre. Cournet partageait cet avis. — On désarma, outre les deux postes, un piquet d'infanterie commandé par un caporal, 8 hommes, une patrouille qui passait, venant faire une reconnaissance. — Les soldats disaient qu'ils allaient passer en conseil de guerre et demandaient qu'on les violentât. Le caporal, en se défendant, se foula le pied et en fut content. — *Le peuple* blâma la construction de la barricade, disant qu'on allait attirer sur le faubourg toutes sortes de malheurs. (Etait-ce *le peuple?*) — La barricade faite, quelques-uns descendent vers la Bastille. Un officier porte-drapeau approcha assez près pour voir faire la barricade. — Que faites-vous là? lui dit Lemaître. Lemaître dit : Arrêtez-le. L'officier tira un pistolet de sa poche, mais Cournet lui retint le bras et l'empêcha de faire feu. Trois hommes[1] ont été plus tard arrêtés pour ce fait, nommés Gacher, (Quintien) d'Aigueperse, ébéniste, Neveu (Henri), ébéniste, Neveu fils (Eugène), ébéniste, tous trois du faubourg, tous trois transportés en Afrique à l'heure qu'il est, quoiqu'ils aient établi leur alibi. — On a lâché l'officier. C'est lui qui a ramené la troupe.

Baudin est tombé à gauche (en montant vers la barrière) de la barricade. Les chevaux étaient encore débridés dans les rues voisines. — Cournet avait défendu de tirer. Le feu partit pourtant de la barricade. Les uns dans les jantes des charrettes, les autres sous les charrettes, les autres sur les char-

[1] Voir CAHIER COMPLÉMENTAIRE, page 491, déclaration d'A. Lemaître, signée par Victor Hugo.

rettes. — Outre Baudin, deux ou trois hommes furent tués, dit-on, entre autres un nommé Ruin (à vérifier). — En sortant de la barricade, ils veulent recommencer une autre barricade à l'intersection des rues Sainte-Marguerite et Charonne. — Là des décembristes qui s'opposent. — Si vous êtes des représentants, à la bonne heure ! mais vous êtes peut-être des hommes de police. Les représentants sont nos chefs naturels. — Ils redescendent, et sur les boulevards rencontrent les représentants qui, fidèles à l'heure indiquée, arrivaient en grand nombre. A. Lemaître conte la chose à Racouchot. — (Doutre a été blessé à la main d'un coup de sabre. Ne pas oublier ce fait.)

Le 3 au soir, Beslay va avec mes proclamations à l'association des ferblantiers qui était derrière la porte Saint-Martin. — Personne. Pas une lumière dans la maison. — S'en aller ? — Non. — Lemaître siffla. Fit le roulement des peintres. Une fenêtre s'ouvrit. Lemaître cria : Marianne, descendez! (nom de la République). — Qu'est-ce que Marianne ? dit Beslay. — Attendez, dit Lemaître. — Deux ouvriers qui avaient passé la nuit là descendirent, et prirent des proclamations. — Mais se battront-ils ? Question.

Aspect des bivouacs la nuit du 4 au 5.

Au carré Saint-Martin, grands feux, les soldats, ivres, dansaient des farandoles avec des filles publiques, chantaient, tutoyaient les passants. Un dit à Lemaître : *Bonjour, mon vieux*. Le marchand de vin (Ledouble, ne pas le nommer) de la rue Coquillière vendit 300 bouteilles de vin *cacheté* aux soldats qui gardaient la Banque. — Feux de bivouac. Mangeaient charcuterie et pâtisserie; cassaient les goulots des bouteilles, se roulaient dans la boue. On distribuait à chaque soldat 10 francs (une petite pièce d'or) par jour. — Au coin de la place du pont Saint-Michel les gardes municipaux buvaient du punch et du vin de Champagne, jetaient des pièces de cent sous sur les comptoirs. — Vin chaud. — Le matin, des dettes; le sous-officier arrivait et payait en or. — Au carré Saint-Martin un soldat offre à boire à Lemaître. (Minuit 1/2). Rue Sainte-Apolline, une vedette l'arrête, et lui offre à boire. — Buvons un coup. — Non. — Le soldat lui montre un écu de 5 francs et lui dit : Est-ce que tu crois que je n'ai pas d'argent? — Les uns lui disaient : *monsieur*, les autres : *citoyen*, les autres : *tu*. — Au Château-d'Eau, punch monstre. — Cavalerie, infanterie. — Les uns buvaient, les autres dansaient. Quand on se mettait aux fenêtres, on criait : On va vous f... des coups de fusil. — Rue de Lancry, sapeurs du génie ivres, arrêtaient les passants et tiraient des coups de fusil au hasard. — Dans les bivouacs que chantait-on ? *La Marseillaise* et *Ça ira!* Au coin des rues des sentinelles.

LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC.

Le lundi 1er décembre, l'Opéra-Comique donnait la première représentation du *Château de la Barbe-Bleue* de M. Limnander. Cavaignac y était, et, dans la loge voisine, Morny. Morny avait déjà signé les décrets du coup d'État, et souriait à Cavaignac, qui deux heures après était arrêté.

(Conté par le général Le Flô.)

Quand on arrêta Cavaignac (le 2 décembre), il entra en fureur. Il se tourna indigné et frappant du poing vers les agents. Il mêlait les jurons du soldat aux injonctions du général. Il dit au commissaire de police : Souvenez-vous de ceci : je puis, tout est possible, rentrer au pouvoir, qui sait? Eh bien! si je rentre au pouvoir demain, après-demain je vous fais guillotiner. — Le commissaire pâlit : — Mais, général, vous n'êtes pas sanguinaire. — Cavaignac regarda l'homme fixement et lui dit avec un calme subit plus effrayant que sa colère : *Je sens que je le deviens.*

[L'original de cette deuxième note se trouve au dos de la déposition de Colfavru.]

LE GÉNÉRAL CHANGARNIER.

(Changarnier sortit de Saint-Cyr à vingt-deux ans; il entra dans les gardes du corps de Louis XVIII; à trente-sept ans, en 1830, il n'était encore que capitaine, et en 1835, chef de bataillon. Il se distingua dans l'expédition de Constantine et devint lieutenant-colonel. Il franchit tous les grades jusqu'en 1843, époque où il fut nommé général de division. D'opinions monarchiques flottantes, l'avènement de la République ne lui causa ni colère ni surprise. Il songeait surtout à obtenir un commandement. En écrivant au ministre de la guerre, il faisait valoir ses titres ainsi : « une expérience éclairée par des études sérieuses, l'amour passionné de la gloire, la volonté et l'habitude de vaincre... » Il y avait en lui un orgueil démesuré qui le conduisait à ces aveux ingénus. Nommé gouverneur de l'Algérie, il fut appelé par Cavaignac au commandement supérieur de la garde nationale de Paris, et ensuite par le président Louis Bonaparte au commandement de toutes les troupes de la capitale. Mais grisé par une situation qui lui laissait entrevoir la possibilité de saisir pour son compte le pouvoir, il éveilla les soupçons de Louis Bonaparte et se vit retirer son commandement le 9 janvier 1851. A l'Assemblée, il était devenu l'espoir de la majorité royaliste. On se rappelle sa fameuse phrase lorsque, dans la séance du 3 juin 1851, répondant de la fidélité de l'armée à la loi, il s'écria : « Mandataires de la France, délibérez en paix ». Les événements infligèrent un rapide démenti à ces pompeuses déclamations. Le 2 décembre, il fut arrêté, emprisonné à Mazas et expulsé; il fut rayé des cadres de l'armée pour refus de serment et rentra en France lors de l'amnistie de 1859.)

Changarnier — rue du faubourg Saint-Honoré, 3 — (Charras, n° 14). On est venu chez lui vers 5 h. 1/2 du matin. On a sonné. Le portier n'a pas ouvert. L'appartement de Changarnier très modeste, trois petites pièces; il disait quelquefois : *Je suis logé comme un chef de bataillon.* Un épicier est logé dans la maison, sa boutique a une porte sur la rue et une porte sur l'intérieur. Sa boutique était ouverte, les épiciers ouvrent de bonne heure dans ce quartier pour vendre le petit verre d'eau-de-vie aux gens qui vont à la halle. Voyant que le portier n'ouvrait pas, les gens de police se ruèrent par chez l'épicier, arrêtant tout le monde, épicier, sa femme et ses garçons. A ce bruit, la femme tira un cordon de sonnette qui sonnait dans la chambre du domestique unique du général, jeune homme de 20 ans, au même étage que le général. Le domestique réveillé en sursaut. On entre chez lui. Il crie, il veut avertir le général, bousculé, bourré, agents et sergents de ville, et le sieur Leras (Leras était commissaire de police de Ham quand L. Bonaparte s'en échappa. Il a reçu force faveurs depuis, et probablement avait aidé à l'évasion de Louis B.). Le général, éveillé par le bruit et les cris, saute en chemise à bas du lit. La porte s'ouvre, le commissaire entre suivi d'estafiers

portant des bouts de bougie allumés. Le général étend la main sur sa table de nuit où il avait déposé depuis plusieurs jours une paire de pistolets, prend les pistolets, en met un sur la poitrine de Leras et lui dit : Il est chargé, votre vie m'appartient. Leras recule, capitule, mouvement de recul dans les argousins. Leras exhibe son mandat, disant : Nous n'en voulons pas à votre vie, mais que voulez-vous faire? Vous êtes seul et nous sommes cent. Le général comprit l'inutilité de la résistance, s'habilla, prit quelques livres dans sa bibliothèque, notamment *les Pensées de Pascal,* demanda à garder son domestique. Leras y consentit. — Où me menez-vous? — Je ne puis vous le dire ici, je vous le dirai dans la voiture. — Il insinua même qu'il pourrait, s'il le désirait, le mener à la préfecture s'expliquer avec Maupas. Geste de mépris de Changarnier. — En montant en voiture, il vit qu'il était gardé par 50 gendarmes mobiles (1/2 compagnie) dont deux en faction à la porte cochère. (Charras les avait vus en passant.) Changarnier fit sa toilette dans les moindres détails, mit sa perruque devant son miroir, il n'a pas depuis 20 ans un cheveu sur la tête, ne se pressa pas. C'est ce qui fit que Charras passa avant lui. — La gendarmerie mobile avait été dévouée l'année d'avant à Changarnier. — Leras se confondit en excuses envers Changarnier, se désolant d'être forcé d'arrêter un homme qu'il estimait et admirait. Nouveau geste de mépris du général.

Cette-nuit là, un officier supérieur, dont le régiment était caserné près Paris, à 2 lieues, mais dehors, eut l'idée, quand ils eurent l'ordre de partir dans la nuit, à 2 h. du matin, et d'être à la pointe du jour dans un lieu désigné : — que c'était *le coup d'État en question.* Il monta à cheval, suivi d'une ordonnance, sous prétexte d'aller chercher deux officiers sous ses ordres qui couchaient à Paris, mais en réalité pour prévenir Changarnier. Arrivé place Louis XV, il laissa son cheval à son ordonnance, il était en bourgeois, et alla jusqu'à la porte du général. Il vit là deux individus qui avaient l'air de surveiller la porte et d'autres un peu plus loin. Il passa outre, rapidement, alla retrouver son cheval, et éveiller les deux officiers. En revenant, il revint à la porte de Changarnier, retrouva les mêmes individus et s'en alla, craignant de faire un esbroufe et se mettant à douter au dernier moment en présence de ce qui eût dû le confirmer. Ceci est humain.

IMPRIMERIE NATIONALE.

LE GÉNÉRAL BEDEAU.

(Bedeau sortit de Saint-Cyr à l'âge de vingt ans, en qualité de sous-lieutenant, se distingua en Algérie, fut nommé général en 1844 et reçut le commandement supérieur de Constantine. Nommé ministre de la guerre par le Gouvernement de 1848, il devint presque aussitôt commandant militaire de Paris. Élu à la Constituante, dont il fut vice-président, réélu à l'Assemblée législative, dont il fut également le vice-président, il fut arrêté avec Cavaignac et Lamoricière en 1851, puis banni et ne voulut rentrer en France que lors de l'amnistie de 1859.)

Le général Bedeau était vice-président de l'Assemblée; il demeurait rue de l'Université, n° 50.

Dix jours environ avant le 2 décembre, son domestique, vieux soldat dévoué qui le servait depuis l'Afrique, remarqua un homme en blouse qui dès la nuit tombée se tenait debout dans la rue, à quelques pas de la porte du général, dans une encoignure d'où il semblait observer les allées et venues de la maison. Il remarqua cet homme un soir; il le retrouva le lendemain, et le surlendemain il le retrouva encore. Il prévint le général. Quelques personnes de la maison interrogèrent cet homme. Il répondit qu'il guettait quelqu'un qui lui devait de l'argent. A d'autres questionneurs il répondit qu'« il flânait ».

Cependant le portier informa le général que cet homme était venu un soir et lui avait demandé à quelles heures le général sortait, à quelles heures il rentrait, quelles étaient ses relations et ses habitudes, si ses domestiques étaient nombreux et à quel étage il demeurait.

C'était le moment où personne ne croyait plus au coup d'État. — Cependant, disait plus tard le général en racontant le fait, il devint clair pour moi que ce flâneur, c'était la police.

Faire surveiller chez lui par un argousin un représentant du peuple, un officier général, un vice-président de l'Assemblée, cela ne pouvait venir que de gens qui mettent de la folie dans tous leurs actes ou qui ont, même avant l'heure, le cynisme inutile de leur crime; le général, averti, prit soin de se retourner de temps en temps brusquement le soir dans la rue et reconnut qu'en effet cet homme le suivait.

Il ne restait plus qu'à constater le fait et qu'à interpeller le gouvernement. Le général y était résolu. Le lundi 1er décembre il parla de la chose à M. Drouyn de l'Huys et à M. Charles Abbatucci qui lui dirent tous deux : Cela n'est pas possible.

Quand les catastrophes approchent, certains hommes se réservent. Leur

conscience semble se demander : Quel profit pourrai-je tirer de ce crime? L'obscurité du résultat rend attentifs et circonspects les lâches qui ne savent pas encore s'ils seront des traîtres. Si on leur montre l'attentat s'ébauchant, ils hochent la tête, ils prennent le parti de douter pour ne pas être forcés de s'indigner.

Le lundi soir, après la séance, il faisait nuit, il pleuvait, le général rentrait chez lui enveloppé dans son paletot. Tout à coup il aperçut « le flâneur » à son poste à quelques pas de la porte et qui tâchait de disparaître dans un coin obscur.

Il alla droit à cet homme et lui dit : — Que faites-vous là?

— J'attends quelqu'un.

— Qui?

— Quelqu'un qui me doit de l'argent.

— Tenez, mon drôle, dit vivement le général, c'est de la police bête. Vous êtes un coquin, mais vous êtes un imbécile.

L'homme ne répliqua pas. Preuve de plus. Le général était tenté de le saisir au collet, de le faire arrêter par le prochain poste et d'arriver ainsi à la constatation matérielle du fait. Mais le misérable avait l'air si mal à son aise qu'il en eut pitié.

Quand il rentra chez lui, son concierge le prévint que cet homme était revenu dans la journée et avait fait de nouvelles questions.

— S'il reparaît encore ici, dit le général, prenez-le à la cravate, appelez mon domestique, ne lâchez pas l'homme, et faites-moi avertir.

Il se coucha vers onze heures comme à son ordinaire et s'endormit paisiblement.

Vers six heures du matin, son domestique, qui couchait près de l'antichambre, fut éveillé par une voix connue. C'était le concierge de la maison qui l'appelait de derrière la porte de l'appartement.

Le domestique se leva, alluma une bougie, entr'ouvrit la porte et crut reconnaître quelqu'un qu'il voyait souvent venir chez son maître, M. Valette, secrétaire de la présidence de l'Assemblée.

Il se hâta d'entrer dans la chambre du général pour lui annoncer que M. Valette demandait à lui parler.

Il trouva le général sur son séant; ce bruit de portes ouvertes de si grand matin l'avait réveillé.

— Qui est là? demanda le général.

— M. Valette, répondit le domestique.

Au même instant un homme se présenta. Cet homme, qui avait en effet quelque ressemblance avec M. Valette, était accompagné d'une espèce d'escouade qu'on entrevoyait derrière lui.

— Qu'est-ce que cela signifie? Qui êtes-vous? s'écria le général.

L'homme entr'ouvrit son paletot et laissa voir une écharpe.

Le général songea à l'espion de sa rue, au coup d'État prémédité, et comprit.

— Est-ce que vous oseriez venir pour m'arrêter? dit-il.

— Oui, mon général.

— Qui êtes-vous, monsieur?

— Je suis commissaire de police.

— Comment vous nommez-vous?

— Hubaut jeune.

Le général avait entendu parler en effet d'un commissaire de police de ce nom.

— Monsieur Hubaut, dit-il, savez-vous ce que vous faites? Vous commettez un crime capital. Je suis représentant du peuple, je suis vice-président de l'Assemblée, je suis inviolable, savez-vous cela?

— Oui, général, mais je sais aussi qu'il y a peut-être flagrant délit.

— Voilà une infâme dérision! cria le général. Flagrant délit de quoi? flagrant délit de sommeil!

— Général, je ne puis discuter avec vous.

— Mais enfin, reprit impétueusement le général, vous commissaire de police, ayant mission de déjouer les complots, vous servez un conspirateur! vous magistrat, chargé de faire respecter les lois, vous les violez!

— Je ne puis discuter, général.

— Vous avez un mandat d'amener?

— Oui, général.

— Montrez-le-moi.

Le commissaire exhiba le mandat et le général y lut, — ce qu'on lisait du reste sur tous les mandats, — qu'il était « prévenu de complot contre la sûreté de l'État et de détention d'armes de guerre ».

Le général fit un geste significatif.

— Détention d'armes de guerre. — Signé Maupas. Fort bien.

En ce moment le général crut non plus à un coup d'État dirigé contre la Constitution et la République, mais à un coup de police monté contre quelques hommes seulement, desquels il était.

Le général connaissait l'aventure de Toulouse. Le 17 novembre même, le jour de la proposition des questeurs, on l'avait entendu la raconter dans un groupe à l'Assemblée. Il savait que le Maupas était le magistrat qui met lui-même chez les accusés les objets dont il a besoin pour les perdre. Misérable qui d'une main vous saisit au collet et de l'autre vous glisse la preuve du crime dans la poche.

C'est ce genre de dextérité qui révoltait M. Léon Faucher et qui a attendri M. Bonaparte. A président parjure magistrat faussaire. Ce qui devait conduire M. Maupas au bagne l'a conduit à l'Élysée. Il peut étudier là les différences qui séparent la pourpre impériale de la pourpre de Toulon.

Le général Bedeau dit froidement au commissaire de police :

Cette signature est un avertissement. Monsieur, veuillez mettre en ma présence les scellés sur tout ce qui est ici.

Le commissaire s'y refusa, alléguant qu'il n'avait pas d'ordres pour cela. Il invita le général à s'habiller.

Le général s'habilla très lentement. Il voulait laisser venir le matin. Il sentait que le jour serait un auxiliaire et que son arrestation serait plus malaisée quand il y aurait des passants dans la rue. Il se savait aimé dans le quartier. Quelques concierges des environs étaient d'anciens soldats.

Plus il tardait, plus le commissaire le pressait. Il fallut finir pourtant.

Quand il fut habillé : — Général, dit le commissaire, partons vite.

Le général s'adossa à la cheminée, mit les deux mains dans ses poches et dit avec calme : — Je ne partirai pas.

Les argousins étaient sortis de la chambre pendant que le général s'habillait; le commissaire leur fit signe de rentrer.

— C'est bien, continua le général. C'est ce que je veux. Vous voilà tous. Vous commettrez votre crime tout entier. Je ne m'y prêterai pas. Ah! c'est de la force que vous faites! Messieurs, vous ferez de la violence. Je ne me laisserai pas emmener de mon plein gré. Je ne sortirai pas d'ici, je ne bougerai point. Ah! moi, représentant du peuple, vous venez m'arrêter! Eh bien! vous m'empoignerez.

Les argousins furent contraints de prendre le général au collet et de le saisir par les bras, et comme il ne marchait pas, de l'emporter.

Quand il fut hors de la chambre, honteux d'eux-mêmes et tremblants de leur action, ils lui demandèrent grâce.

— Assez! dirent-ils.

— Non! cria le général. Je ne ferai point un pas.

Ils le portèrent jusque dans la cour, puis jusque dans la rue.

Pendant ce temps-là, le jour était venu. Quelques rares passants apparaissaient.

Un fiacre était à la porte.

— Montez, général, dit le commissaire.

Le général repoussa le commissaire et les agents et cria d'une voix tonnante : Aux armes! Aux armes! on arrête les représentants! on viole la Constitution! je suis vice-président de l'Assemblée! à moi! aux armes!

La haute et forte voix du général emplissait la rue, les passants stupéfaits

s'arrêtaient, les fenêtres et les portes s'ouvraient, le général redoublait ses cris indignés et se débattait au milieu des agents. Un groupe ému commençait à se former autour de la voiture et grossissait.

En ce moment deux escouades de sergents de ville, arrivant l'une par la rue de Poitiers, l'autre par la rue du Bac, débouchèrent au pas de course l'épée à la main.

Les passants se dispersèrent.

On porta le général dans la voiture, le commissaire et deux agents s'y placèrent avec lui, d'autres agents montèrent sur le siège et derrière, et l'on partit, les sergents de ville courant des deux côtés du fiacre, l'épée nue.

Le général croyait encore à une simple machination de police. En entrant dans la voiture, le commissaire Hubaut jeune lui avait dit : — Calmez-vous, général. Quand vous serez dans le cabinet du préfet, vous vous expliquerez avec lui, et s'il y a malentendu, vous serez libre dans une demi-heure. — Il croyait qu'on le menait à la préfecture de police.

Arrivé au Pont-Neuf, il vit qu'on laissait la préfecture de côté.

— Où me conduisez-vous? demanda-t-il.

Le commissaire répondit : J'ai de nouveaux ordres.

— Je comprends, dit le général.

Et il ne douta plus du coup d'État.

On le mena à Mazas comme les autres.

Quelques petits fiacres pareils au sien étaient arrêtés devant la porte. Un escadron de garde républicaine était rangé sous les murs de la prison.

Le général descendit de voiture et pendant que les agents le poussaient devant eux, il cria :

— Soldats, regardez vos généraux traités comme des forçats!

On craignit quelque émotion dans la troupe et l'on se hâta de refermer sur lui les portes de Mazas.

Au greffe, la première personne qu'il aperçut, ce fut le général Cavaignac. Il l'embrassa. En se retournant, il vit quelqu'un au fond de la salle. C'était le général Changarnier.

Les trois généraux échangèrent avec un serrement de main ce simple mot : — Vous aussi!

En montant aux galeries hautes de la prison, Bedeau aperçut un officier en grand uniforme qu'on poussait dans une cellule. C'était le général Le Flô.

On mit le général Bedeau, comme Charras, dans une cellule double où il y avait un lit. Le général Lamoricière, arrivé le premier, avait eu une chambre à feu.

En enfermant le général Bedeau, on lui dit : Vous êtes au secret.

A une certaine heure, on posa sur la tablette scellée sous le guichet de sa porte une écuelle. C'était la nourriture des voleurs qu'on lui envoyait. Il jeta cela. On lui permit de faire venir du café. On lui refusa des plumes et du papier. Il demanda un livre. Le gardien lui apporta je ne sais quel volume de la bibliothèque de la prison.

LE COLONEL CHARRAS.

(Charras était le fils du général Charras qui se distingua dans les campagnes d'Égypte et de Syrie de l'an VI à l'an IX, et plus tard dans les campagnes de Flandre et de Saxe. Il prit une part active aux événements des journées de juillet. Lieutenant d'artillerie en 1833, il put, grâce à son amitié avec Armand Carrel, publier au *National* des articles sur les questions militaires qui eurent un grand retentissement. Il aurait pu avoir une belle et rapide carrière dans l'armée, non pas seulement parce qu'il était brave, mais parce qu'il était un des officiers les plus instruits et les plus remarquables. Mais il était incapable de sacrifier ses opinions républicaines à son avancement. C'est par l'ancienneté qu'il arriva au grade de capitaine; dénoncé par la police comme dangereux, il fut envoyé en Algérie où il se montra dans la lutte contre les Kabyles un commandant de premier ordre. En 1842 il devint officier d'ordonnance de Lamoricière, et en 1843 il joua un rôle décisif dans la défaite des troupes d'Abd-el-Kader. Ses hautes capacités militaires, son habileté, sa bravoure, lui valurent, mais après des démarches répétées de Bugeaud et de Lamoricière, d'être nommé chef de bataillon dans la légion étrangère en 1844; il réussit à transformer un bataillon de ces disciplinaires qu'on appelait *zéphyrs* en une troupe d'élite et à établir un centre de colonisation entre Oran et Mascara.

Au moment où Charras débarquait à Marseille pour jouir de son premier congé le 25 février 1848, il apprit que la République était proclamée; à son arrivée à Paris, il fut nommé secrétaire de la commission de défense nationale, il y avait un an qu'il était porté sur le tableau d'avancement pour le grade de lieutenant-colonel; cet avancement si mérité arrivait enfin bien tardivement. Sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre sous Cavaignac et Lamoricière et ministre intérimaire, il fut élu à l'Assemblée constituante. Lorsque Louis Bonaparte fut appelé à la présidence de la République, Charras se retira du ministère; réélu à l'Assemblée législative, il lutta contre la politique réactionnaire de l'Élysée.

Homme clairvoyant, il ne tarda pas à découvrir les manœuvres louches du président. Il ne cessait, avec une obstination inlassable, de prédire le coup d'État, il exhortait ses collègues à prendre les mesures nécessaires pour protéger l'Assemblée qui représentait la loi. Il ne put déterminer la gauche et la montagne à voter la proposition des questeurs qui eût mis la force armée à la disposition de l'Assemblée. Si ses avertissements avaient été écoutés, le coup d'État eût été impossible. Il fut, dans la circonstance, un législateur vigilant, il ne fut malheureusement pas suivi. Le 2 décembre 1851, il était arrêté, conduit à Mazas, puis à Ham, enfin expulsé du territoire français qu'il ne devait plus revoir; le 23 janvier 1852 il était rayé des cadres de l'armée. En 1854, il fut expulsé de Belgique, se réfugia en Hollande, puis en Suisse. Charras avait publié un ouvrage considérable : *Histoire de la campagne de 1815*. Il mourut à Bâle en 1865.)

Un colonel (avant le vote) vint en bourgeois le matin du 17 [novembre] à 8 heures chez Charras qu'il réveilla et lui dit : — Causons d'affaires

graves, mais votre parole d'honneur que vous ne me nommerez jamais. — Je vous la donnerais, dit Charras, en toute autre matière que les choses politiques. — Eh bien, reprit le colonel, si l'Assemblée rejette la proposition des questeurs, l'armée est au président; si elle l'adopte, je vous déclare que moi qui vous parle tout le premier, j'obéirai à l'Assemblée. Et nous sommes tous dans les mêmes idées. — Charras lui promit de ne pas le nommer. Le colonel au 2 décembre a servi le coup d'État.

Le coup d'État devait éclater d'abord le 9 septembre, puis le 13 novembre. Divers motifs le firent ajourner. Quelques jours avant le 9 septembre, le colonel Charras, averti, et s'attendant à la chose, avait chargé deux pistolets à deux coups qu'il plaçait tous les soirs sur sa table de nuit. Le colonel Charras était logé au nº 14 du faubourg Saint-Honoré et le général Changarnier au nº 3. Les deux maisons se faisaient presque vis-à-vis. Vers la fin d'août, Charras rencontrant Changarnier au palais de l'Assemblée, avait échangé avec le général quelques paroles au sujet des projets possibles de Louis Bonaparte. A cette époque, Changarnier faisait coucher toutes les nuits chez lui quinze hommes dévoués armés jusqu'aux dents. Il dit à Charras : Colonel, si l'on vient vous arrêter, tenez bon, faites le coup de feu, j'en ferai autant de mon côté, je réponds de soulever quelques compagnies, et je viendrai vous délivrer.

Mais point de coup d'État; ni le 9 septembre, ni le 13 novembre. Le 17, le rejet de la proposition des questeurs ôta tout prétexte à une parodie du 18 brumaire. Le coup d'État faisait désormais hausser les épaules, même aux plus effarés. *Le Constitutionnel* raillait doucement les crédules, et la petite cour intime de la présidence s'indignait contre qui pouvait douter que Louis Bonaparte fût «un honnête homme». Bref, nous l'avons raconté, un soir, en rentrant chez lui, Charras trouva comme à l'ordinaire ses pistolets sur sa table de nuit, se prit à sourire, et les déchargea.

Il serra la poudre et les balles dans un nécessaire dont il mit et oublia la clef dans sa poche.

Dans la nuit du 2 décembre, il dormait du sommeil le plus profond. Un coup de sonnette le réveille. Il ouvre les yeux. Une veilleuse éclairait sa pendule, il regarde, il était cinq heures et demie du matin.

— Qu'est cela? se dit-il.

Second coup de sonnette.

Il regarde de nouveau à la pendule et dit :

— Cinq heures du matin. C'est le coup d'État.

Et il s'habille.

A demi-vêtu, il sort de sa chambre à coucher, entre dans un petit salon qui lui servait d'antichambre et crie :

— Qui est là ?

Personne ne répond.

Troisième coup de sonnette.

Charras reprend avec une interjection militaire :

— Qui est là, n. de D. ?

Une voix d'homme, assez douce, répond cette fois :

— Ouvrez.

— Je n'ouvre pas, dit Charras, sans savoir qui vous êtes. Qui êtes-vous ?

La même voix reprend :

— Je suis le commissaire de police du 1er arrondissement.

— Vous vous appelez le coup d'État, réplique Charras.

La voix répète assez impérieusement :

— Ouvrez !

— Je n'ouvre pas !

Alors Charras entend distinctement ces deux mots :

— Allons, Messieurs !

Et la porte commence à trembler sous des chocs violents. On l'enfonçait à coups de hache.

Charras crie :

— Vous êtes des brigands !

Et il songe à ses pistolets.

Mais, on vient de le dire, ils étaient déchargés. Charras prend le nécessaire où étaient la poudre et les balles, mais où est la clef ? il la cherche, il ne peut la retrouver.

Cependant on battait toujours la porte, un gond était brisé, la serrure se disloquait, le panneau d'en haut était tombé sous les coups de hache. Charras même voyait apparaître par la brèche une figure, *fort laide,* me disait-il quelque temps après en me contant l'évènement.

La porte cède.

Deux estafiers de haute taille se dressent sur le seuil, l'un d'eux portait une bougie, et entre eux un individu qui entr'ouvre son habit, montre une écharpe, et dit : — Je suis l'agent de la loi.

— En écharpe ou sans écharpe, répond Charras, vous êtes tous des bandits. Que parlez-vous de la loi ? Vous la brisez ! Je vous somme de vous retirer et de respecter la personne inviolable d'un représentant du peuple.

Mais déjà le petit salon était envahi. Les hommes de police se jetèrent sur Charras, les sergents de ville encombrant le salon et les soldats encom-

brant l'escalier. Les agents avaient pris le soin d'éclairer chaque marche d'un bout de bougie.

Ils étaient une trentaine.

— Colonel, fit le commissaire, il faudrait vous habiller.

— En ce cas, faites retirer tous ces drôles, dit Charras, et qu'on me laisse en paix dans ma chambre.

Sur l'ordre du commissaire, les agents refluèrent dans l'escalier, et Charras rentra dans sa chambre suivi seulement du commissaire et de deux ou trois sergents de ville.

En entrant dans la chambre, un des sergents de ville aperçut les pistolets sur la table de nuit et se jeta dessus.

Charras éclata de rire.

— Imbécile! dit-il, est-ce que vous vous imaginez qu'il y a quelque chose dedans! Si ces pistolets avaient été chargés, deux de vous seraient endormis à l'heure qu'il est.

Puis il se mit à s'habiller lentement.

L'homme à figure sinistre qu'il avait entrevu le premier à travers la porte brisée était au nombre des agents de police restés avec le commissaire et réglait tous ses mouvements sur ceux de Charras de façon à se trouver toujours derrière lui.

— Ah çà, drôle, s'écria Charras en se retournant brusquement, quand on a une figure comme la vôtre, on ne serre pas de si près les honnêtes gens. Où diable avez-vous pris cette face-là? Il faut donc que vous ayez été le dernier à la distribution des visages dans le ciel!

L'homme reçut la bordée et ne bougea pas. Il continua de se tenir derrière Charras. Sur quoi Charras souriant dit au commissaire :

— Vous allez me faire assassiner, n'est-ce pas?

Le commissaire prit un air d'homme du monde offensé :

— Colonel...

— Cet homme, reprit Charras, est chargé de me poignarder par derrière, convenez-en.

— Colonel, comment pouvez-vous croire?...

— Je crois tout.

— Je suis un magistrat.

— Vous êtes un gredin[1].

[1] Victor Hugo a résumé ce dialogue en un vers que nous avons retrouvé sur un petit morceau de papier détaché :

« Je suis un magistrat. — Vous êtes un gredin.

« (Vers fait par Charras, le 2 décembre, en collaboration avec le commissaire de police qui est venu l'arrêter.) »

— Colonel...

— Ou bien vous aller me faire fusiller par un peloton dans ma cour. Allons, parlez franchement.

— Colonel, nous ne tuons personne.

— Vous assassinez la République.

— Colonel, je vous donne ma parole d'honneur...

Charras l'interrompit : — A propos, comment vous appelez-vous?

— Courteille.

— Eh bien, monsieur, reprit Charras en regardant cet homme fixement, je vous défends de prononcer le mot *honneur!*

Quand il fut habillé, le commissaire donna le signal, quatre hommes à encolures de portefaix se placèrent devant et derrière Charras, tout le reste de la bande suivit, et, mouchards en tête, mouchards en queue, on descendit. Au moment de sortir, Charras fit quelques recommandations à son portier qui sanglotait. Il lui paya un compte de lettres. Quatre agents avaient saisi le pauvre vieux homme dans sa loge et le tenaient au collet.

Un de ces petits coupés bas appelés *quarante-sous* attendait à la porte. Deux compagnies de ligne entouraient la voiture.

Le commissaire ouvrit la portière, Charras monta, le commissaire vint s'asseoir près de lui, un agent de police, espèce de géant qui se courbait en deux dans la voiture, prit place sur le strapontin, le cocher fouetta et l'on partit au galop.

Le commissaire ne donna aucun ordre. Il était évident que le cocher savait où l'on allait.

Les glaces étaient levées.

En passant devant le n° 3, Charras vit deux compagnies en bataille comme devant sa porte, et en conclut qu'on arrêtait le général Changarnier.

La nuit était encore très noire.

La voiture au débouché du faubourg suivit la ligne droite et entra dans la rue Saint-Honoré.

Le commissaire s'en aperçut, baissa vivement la glace et cria au cocher :

— Est-ce qu'on passe par les rues! prends les boulevards!

Le cocher tourna bride si brusquement qu'il faillit verser. Le coupé heurta rudement la tige de fer d'un réverbère. En ce moment Charras se pencha et vit des points étincelants fourmiller dans l'obscurité. C'était le scintillement des bayonnettes. La place de la Madeleine était couverte de troupes.

Paris dormait encore, et le poignard du coup d'État était déjà hors du fourreau.

Un peu plus loin, Charras aperçut à la lueur d'un réverbère un homme

qui posait sur le mur quelque chose de blanc. C'était un afficheur qui placardait les proclamations. Une heure plus tard, le jour allait trouver le crime debout, l'appel au peuple dans une main, et le sabre dans l'autre.

Charras ne savait où on le conduisait. La voiture passa la Bastille, côtoya des bataillons immobiles, le sac au dos, silencieux dans la nuit, puis rencontra des batteries attelées, et enfin s'arrêta au pied d'une haute muraille coupée par une porte basse cintrée.

On fit descendre Charras de voiture et on le mena dans une salle à peine éclairée. Là un homme se présenta à lui :

— Qui êtes-vous? lui demanda Charras.

— Je suis le directeur.

— De quoi?

— De Mazas.

— C'est ici Mazas?

— Oui, colonel.

— Mazas est une prison, et je suis représentant du peuple. Vous savez le jeu que vous jouez.

— Je sais que je risque ma place.

— Votre tête, dit Charras.

Cependant le greffier s'était attablé à un bureau, car c'était la salle du greffe, et le commissaire de police près de lui, et l'on se mettait en devoir de dresser l'écrou.

On demanda à Charras son nom. Il répondit :

— Je n'ai pas de nom!

On insista.

— Eh bien, reprit-il, mettez le colonel Charras, représentant du peuple. Et, à vos signatures à vous, ajoutez : traîtres et bandits!

Il y avait là un homme qui se tenait debout dans un coin. C'était une façon de général enveloppé d'un manteau, avec un chapeau bordé et un grand collet relevé qui ne laissait voir qu'un nez avec des moustaches et au-dessous la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Cet homme assistait à l'écrou, mais restait au fond de la salle et semblait chercher l'ombre.

— Approchez-vous! lui cria Charras. Qui êtes vous?

L'homme recula.

— Venez donc ici, reprit Charras, et tournez-vous. Qu'on vous voie un peu en face.

L'homme ne répondit pas et se retourna vers le mur opposé. Charras repartit :

— Ah! faux général! Vous me traitez comme si j'étais l'ennemi. Vous me tournez le dos.

L'homme disparut. Il y a même lieu de croire qu'il ne revint pas, car quelques minutes après, quand le général Le Flô, écroué à son tour, arriva, le général, qui était en grand uniforme, trouva auprès du greffier un jeune officier d'état-major auquel il dit : Vous déshonorez l'épaulette!

L'officier se mit à pleurer.

Le premier qui arriva à Mazas fut le général Lamoricière. Il maltraita fort et rudoya militairement toute la bande des dresseurs d'écrous. On le mit dans ce qu'on appelle une cellule double. Ces cellules, deux fois plus larges que les autres, en effet, sont réservées à l'infirmerie. En entrant dans cette chambre, le général Lamoricière se heurta contre un escabeau. On entendit tomber le meuble, et le bruit se répandit dans la prison que le général Lamoricière cassait tout dans sa cellule.

Charras arriva le second. La prison étant encore vide, on le plaça, lui aussi, dans une cellule double. Plus tard l'espace manqua, et les représentants furent enfermés dans des cellules simples.

NADAUD.

(Martin Nadaud était un ouvrier maçon ; quand il fut élu membre de l'Assemblée législative, il avait trente-quatre ans. Il n'avait pas recherché les honneurs politiques ; mais il aimait trop la République pour se soustraire à un devoir lorsque ses concitoyens lui confiaient un mandat. L'amour de son métier l'avait retenu jusqu'à la dernière heure à sa tâche. Il avait été élu représentant, et il travaillait encore à la mairie du XIIe arrondissement, installé sur son échafaudage. Il n'en descendit que le jour où l'Assemblée siégea pour la première fois. Il était un des plus fermes et des plus vaillants républicains : ce qui lui valut l'honneur d'être désigné comme une des victimes du coup d'État. C'était un brave homme, d'une grande loyauté et d'une rude franchise, incapable de soupçonner le mal. Aussi le commissaire chargé d'arrêter Nadaud le 2 décembre et de le conduire à Mazas, profita-t-il de cette confiance pour procéder à son arrestation à l'aide de moyens assez douteux et de ruses assez méprisables.)

Avec Charras ce fut la violence, avec Nadaud ce fut la ruse.

Le représentant Nadaud, ouvrier maçon, était redouté des conspirateurs de l'Élysée. Un soir que Louis Bonaparte passait en revue, en les comptant sur ses doigts, les généraux de l'Assemblée, un de ces intimes, qui plus tard sont des complices, lui dit : *Votre Alteſſe oublie Nadaud, général des maçons.*

Nadaud est un homme d'esprit enveloppé dans un homme de travail. L'enveloppe est rude, mais sied. A l'Assemblée il parlait rarement, toujours à propos, dans les questions spéciales, avec une sorte d'honnêteté paisible et hardie. Sa parole loyale avait le poids qu'il fallait pour tomber au plus profond du cœur des masses. On savait à l'Élysée que Nadaud recevait souvent chez lui les chefs des associations ouvrières, qu'il était particulièrement populaire parmi ce qu'on appelle les ouvriers du bâtiment, et que les terrassiers, les maçons et les peintres, groupés dans les temps de chômage sur la place de l'Hôtel-de-Ville, tourneraient tous la tête et jetteraient leur cri de combat le jour où Nadaud apparaîtrait au coin du quai de la Grève.

Nadaud demeurait rue de Seine-Saint-Germain, n° 9.

Le soir du 1er décembre, il était allé voir M. Cabet qui était de ses amis. M. Cabet lui conseilla de ne pas coucher chez lui cette nuit-là, — qu'il y avait quelque chose dans l'air et, ajouta M. Cabet, « beaucoup de bayonnettes dans Paris », — et qu'il fallait se tenir sur ses gardes.

A ce moment-là, nous l'avons dit déjà, l'opposition républicaine ne croyait plus au coup d'État. On en avait trop parlé pour ne pas finir par en hausser les épaules. Charras déchargeait ses pistolets. Le grand art de M. Louis Bonaparte ce fut de rendre d'abord son attentat ridicule. Avant d'être un

crime, ce fut une farce. Quand on pesait dans les balances parfois trompeuses de la raison, les chances du coup d'État, on mettait dans un plateau cet homme médiocre, plus prince que citoyen, plus aventurier que prince, aux habitudes anglaises, à l'accent hollandais, ayant pour panache Boulogne et Strasbourg, cet émigré de l'empire, naguère constable à Londres, maintenant figurant de Franconi, ceinturonné, galonné, emplumé, harnaché, déguisé en général, drapé en neveu, laid, nul, chétif, marchant et parlant mal, enseveli dans des sensualités grossières, occupé des bas de soie de ses laquais, suspect du côté des jeux de bourse et des loteries, capable de tricher dans un tripot ou d'assassiner dans une caverne; on mettait dans l'autre plateau les difficultés sans nombre de l'attentat, les impossibilités qui semblaient évidentes, les magistrats dont il fallait faire des lâches, les fonctionnaires dont il fallait faire des traîtres, les généraux dont il fallait faire des scélérats, le hasard dont il fallait faire un complice, la loi, le droit, la justice, la liberté, le bon sens, la France, le peuple, l'avenir dont il fallait faire des chimères, et l'on disait : Bah ! — Personne n'eût pensé que cet homme qui éveillait un tel dédain pût jamais inspirer une telle horreur. C'est là un des côtés particuliers de la figure historique de M. Louis Bonaparte. Il a fallu qu'il devînt atroce pour devenir sérieux.

Nadaud donc ne s'alarma pas, s'en retourna comme à l'ordinaire de chez M. Cabet par le pont du Carrousel et s'en alla paisiblement coucher chez lui.

Au plus profond de son sommeil il se sentit saisir brusquement, il se réveilla et se dressa sur son séant. Un homme le tenait par le bras. Deux autres hommes de haute taille étaient debout au pied de son lit.

— Qu'est-ce que cela signifie? cria-t-il.

L'homme qui lui tenait le bras lui dit d'une voix douce :

— Monsieur Nadaud, ne craignez rien. Nous sommes la police.

— J'aimerais mieux des voleurs, dit Nadaud.

Il faisait encore nuit. La chambre était éclairée. Il regarda qui tenait la chandelle. C'était son portier.

Ce portier servait à Nadaud de domestique. Il avait l'une des clefs de l'appartement. Nadaud gardait l'autre. Ce portier, sommé d'ouvrir par les agents, avait ouvert. On lui avait mis la chandelle dans les mains et on lui avait dit : Conduisez-nous !

Nadaud fit un mouvement pour se jeter à bas du lit. Les deux hommes de haute taille, qui étaient deux sergents de ville, se précipitèrent sur lui. Le commissaire leur fit lâcher prise :

— Laissez donc monsieur Nadaud, leur dit-il.

Puis se tournant vers Nadaud :

— Monsieur Nadaud, je ne viens pas vous arrêter. Dieu m'en garde. Je

viens faire simplement chez vous une petite perquisition. Je veux être franc avec vous, je ne vous cacherai pas que vous êtes accusé de détention d'armes de guerre...

— Des armes de guerre, moi! s'écria Nadaud. Ah! par exemple, si vous trouvez des armes chez moi...

— Eh bien, reprit le commissaire, vous n'avez pas d'armes, je le crois, puisque vous le dites, mais vous avez bien çà et là, dans quelque coin, dans quelque tiroir, quelques petites lettres. Eh bien, il faudrait m'en laisser emporter quelques-unes, là, de bonne amitié. Vous êtes impliqué, à ce qu'on dit, dans les sociétés secrètes. Oh mon Dieu! ce n'est pas grand'chose. Ne craignez rien. Je suis de votre pays, je m'appelle Lagrange, Lagrange, de la Creuse. Est-ce que vous ne vous rappelez pas, mon cher monsieur Nadaud? J'ai beaucoup connu M. Bac, et M. Frichon, et votre ami M. Dussoubs. Je ne viens pas ici pour vous contrarier. J'ai habité longtemps la Haute-Vienne. Si vous le trouvez bon, j'emporterai quelques lettres, rien de plus. Mon Dieu! ne craignez rien de moi. Je suis un bon garçon.

Nadaud regardait cet homme entre les deux yeux.

— Je ne crains rien de vous, dit-il, mais je crains tout de l'homme qui vous envoie.

— Qui ça?

— M. Bonaparte.

Le commissaire de police parut tomber de son haut, jura ses grands dieux, fit probablement des signes de croix, et déclara qu'à ce moment-là le président dormait profondément à l'Élysée, et que M. Bonaparte était absolument étranger à ce qui se passait. C'était une perquisition fort inoffensive dont on l'avait chargé et qui n'aurait probablement aucune suite et pour laquelle il était désolé de réveiller M. Nadaud. Il lui demandait seulement la clef de son secrétaire.

Nadaud la lui donna.

Le commissaire ouvrit le secrétaire, chercha, visita, fouilla, tourna, retourna, fureta, et finit par trier vingt-neuf lettres dont il fit une liasse.

— Je vais emporter cela, dit-il à Nadaud. Ce sont les lettres les plus insignifiantes que j'aie pu trouver. Vous voyez que je suis bon diable.

— Emportez tout ce que vous voudrez, répondit Nadaud.

— Ah çà, reprit le commissaire, j'ai là dix agents dans la cour et dans l'escalier. Je ne sais vraiment pas pourquoi faire. Cela n'a pas le sens commun d'envoyer chez vous tout ce monde-là. Ma parole d'honneur, les voisins pourraient croire à un coup d'État. C'est fort bête. Vous comprenez que je ne vais pas me mettre à dresser procès-verbal devant tous ces drôles. Vous êtes représentant du peuple, et je vous respecte, monsieur Nadaud. Tenez,

IMPRIMERIE NATIONALE.

j'ai un cabriolet en bas. Montez dedans. Nous ferons le procès-verbal chez moi, à notre aise. Vous le rédigerez vous-même. Vous y mettrez ce que vous voudrez. Cela vous va-t-il? Vous pouvez vous fier à moi. Je suis un honnête homme. Ayez la bonté de vous habiller.

Tout cela était dit d'un tel air de bonhomie et de bonne foi que Nadaud, croyant à une niaiserie de la police, mais non à une scélératesse, s'habilla et le suivit.

Quelques instants après ils étaient tous deux dans le cabriolet.

On prend par la rue Mazarine, on était à peine au deuxième réverbère que le commissaire se frappa le front :

— Ah! mon Dieu! monsieur Nadaud, je me suis trompé. Je vous demande pardon. Ce n'est pas chez moi qu'il faut que je vous conduise.

— Mais où donc?

— A Mazas.

— A Mazas!

— Oui, il y a là un juge d'instruction en permanence qui vous entendra. Ce sera l'affaire de quelques minutes. Après quoi je vous ramène chez vous.

— Vous me ramènerez chez moi?

— Ma parole d'honneur!

— Votre parole d'honneur! s'écria Nadaud. Vous me trompez.

En ce moment on passait devant la préfecture de police. Il était petit jour. Nadaud se pencha. La rue de Jérusalem était pleine de sergents de ville, «tous bouteilles en mains, buvant à même et sans verre, *à la régalade*», nous disait Nadaud, dont nous citons les propres paroles. Ces hommes causaient bruyamment et éclataient de rire.

— Le coup est fait, dit Nadaud.

Il se tourna vers le commissaire de police :

— C'est une trahison, c'est une lâcheté.

— Monsieur Nadaud, répondit le commissaire avec sa voix la plus douce, toute résistance est inutile. Le cocher est un agent, et il y a deux agents derrière le cabriolet. Avez-vous de l'argent? En voulez-vous? Vous en aurez besoin. J'ai deux napoléons sur moi. Je vous en offre un.

— Vous êtes un misérable, dit Nadaud.

Sur le quai aux fleurs un régiment était en bataille, le sac au dos, prêt à marcher.

— Vous voyez bien que le coup d'État est fait! s'écria Nadaud.

— Vous vous trompez, reprit le commissaire imperturbable. Ce déploiement de troupes se fait pour protéger le dépouillement du scrutin Devinck.

Ils arrivèrent à Mazas. On introduisit Nadaud dans le greffe. Il y avait là

un général penchant l'oreille, *pas fier,* disait plus tard Nadaud, le même général qu'avait vu Charras.

Comme Nadaud entrait dans la salle du greffe, il reconnut dans un coin deux braves citoyens, Artaud et Philippe, arrêtés chez eux le matin même comme chefs *poßibles* de barricades, et dans l'autre coin de la chambre du greffe il vit M. Thiers entouré de trois ou quatre hommes de haute taille qui le maniaient fort brutalement. On voulait absolument le toiser. Nadaud indigné s'écria :

— Comment osez-vous traiter ainsi monsieur Thiers !

— Ah ! tiens ! c'est vous, monsieur Nadaud, dit M. Thiers ; bonjour.

C'était la première fois que les deux représentants se parlaient.

M. Thiers était tranquille et gai ; il raillait tout le monde, la droite, la gauche, le centre, M. Bonaparte, M. de Montalembert, M. Cavaignac, M. Léon Faucher, et peut-être même un peu M. Thiers.

La conversation ne fut pas longue entre l'homme de la gauche et l'homme de la droite.

On les poussa rudement, chacun d'un côté opposé. Trois ou quatre hommes emmenèrent Nadaud et le jetèrent dans une cellule.

Il y resta dix jours au secret, seul, sans nouvelles de ce qui se passait.

Son gardien lui dit comme à Charras : — Nous ne savons rien. Nous sommes nous-mêmes consignés.

Le dixième jour le secret fut levé. Crémieux, son voisin de cellule, lui envoya une main de papier. Un ami put pénétrer jusqu'à lui et lui apporta un numéro du *Journal des Débats.*

Il passa seize jours dans cette cellule. Il n'avait que trente-cinq sous sur lui. Il vécut pendant ces seize jours de la nourriture des voleurs.

Du reste il ne se plaignait pas. Il disait : — C'est à peu près la nourriture des ouvriers.

Le dix-septième jour on le transféra à Sainte-Pélagie.

JOANNY.

Joanny — fermier de la *Révolution.* — Était allé à l'imprimerie Boulé chercher 400 numéros de la *Révolution.* En sort à 4 heures du matin. Vers 5 heures du matin, G... l'avertit que l'imprimerie est envahie. Un homme de Courbevoie survient et lui dit : Voilà la garnison de Courbevoie qui descend à Paris. — Il sort, et voit les affiches du coup d'État. A 9 heures du matin va aux Tuileries. Leguevel, lui et Camper, ancien huissier de Ploërmel. — Joanny va à l'association des formiers, des châliers, des gaziers et des chapeliers. — Attendons, disent-ils, la direction des représentants. — Les représentants se réunissent. — Joanny donne rendez-vous chez Thuillier, marchand de vin rue du Cadran. Bon démocrate.

Ainsi se passe la journée du 2.

Le 3.

... Au carré Saint-Martin, environ 2,000 personnes. Les deux cadavres étaient au coin de la rue Aumaire, à même sur le pavé, face découverte, le vieux le front troué d'une balle, cheveux blancs, 70 ans. L'autre 20 ans, frappé en pleine poitrine.

... On alla chercher des planches devant la grille du Conservatoire où l'on bâtissait, on mit les cadavres dessus, on les hissa sur les épaules, on se mit en marche, le vieux en tête [1]; plusieurs portant des torches. Les gens du voisinage, portes fermées, mais on voyait leurs têtes regarder à travers les vitres des fenêtres. On alla par la rue Saint-Martin, devant le Conservatoire. — Au Conservatoire les trente ouvriers de Joanny lui dirent : Ils sont assez pour ceci. Laissons-les aller, et désarmons les gardes nationaux. Laissent aller les cadavres, et retournent par le passage du Grand-Cerf rue Beaurepaire pour désarmer les gardes nationaux. Mais toutes les portes étaient fermées. Se recrutent de Leguevel, pharmacien, 17, passage du Saumon, et de Camper. Tiennent conseil chez Thuillier, le marchand de vin de la rue du Cadran. Vont aux barricades de la rue Saint-Denis, de la rue Bourg-l'Abbé, de la rue du Petit-Lion. Joanny marchait le premier. Arrivés aux coins des rues du Petit-Lion-Saint-Sauveur, Bourg-l'Abbé et du Grand-Hurleur, là des barricades commencées, réverbères éteints. Coups de fusil de tous côtés éclatent. Se replient. Vont au passage du Grand-Cerf. Fermé. Une chaîne

[1] [Voir tome I, chap. IX, p. 447-448.]

fermée par un cadenas rattachait les deux battants de la grille, mais restait lâche. Jeanty Sarre les avait rejoints. Deux hommes dans le passage s'opposaient à l'ouverture de la grille. Eux font effort, et forcent la grille au moment où le gardien arrivait avec sa lanterne pour leur ouvrir. Suivent le passage. Poursuivis. Là encore, grille. L'épicier les fait passer par sa boutique, ils sortent par-dessous la porte qui était coupée du bas. Rue Marie-Stuart tiennent conseil. Un des leurs arrive et leur dit : Tout est fini. On a dissipé le rassemblement des cadavres. — Rentrent chez eux.

Le 4 au matin, va chez Ledouble, y trouve le père Viguier qui lui dit ce que nous avons fait. Vont sur les boulevards. Trouvent les représentants Guilgot, Bard, etc. Au coin du faubourg Montmartre rencontrent Amable Lemaître.

— Cela va commencer. On dit que Canrobert et T... ont brisé leur épée. — Bah! dit Joanny. — Va, dit Lemaître, dans le ve arrondissement avec tes amis. A midi, on commencera. Il était 10 h. 1/2.

... La barricade Guérin-Boisseau, en face l'entrepôt des glaces, barrait la rue en travers. — Faite de pavés et de deux charrettes. Hauteur d'homme. Aucune gorge ni à droite ni à gauche. Les autres se bâtissaient mollement. Il y avait peu de monde. — 50 à la Guérin-Boisseau, 4 à l'une, 6 à l'autre, 200 au plus pour toutes. Ouvriers aux fenêtres, refusaient de descendre, disant : Donnez-nous des fusils et des cartouches. — Les gardes nationaux s'empressaient de donner leurs armes et écrivaient sur leurs portes : *armes données*. On exigeait qu'ils laissassent leurs portes ouvertes.

2 h. 1/2. On attaque la grande barricade de la Porte Saint-Denis. — Qu'est-ce? — Joanny monte sur la barricade son sabre à la main, appuyé sur un pavé. — Ne bougez pas. — Cela dure 10 minutes. Les pantalons rouges passent. — La barricade est prise. — Attention, dit Joanny, c'est à nous. Ne tirez qu'à bout portant. — Joanny, dit Watripon, on va nous prendre par derrière. — Il y va. Coup de canon à mitraille.

Une femme frappée en pleine poitrine tombe sur la face. Watripon va la ramasser.

Le plâtre volait des maisons et aveuglait. — Tout à coup les soldats arrivent par la rue du Ponceau et par la rue Saint-Denis. Un frère de Joanny le fait prévenir par sa femme qu'ils ont barricadé la rue Guérin-Boisseau. — Soyez tranquilles, la rue Guérin-Boisseau est barricadée. — Ne pouvaient tenir. Barricades trop basses. Se replient. Gagnent la rue du Cadran, où il y avait une barricade très forte, par la rue Saint-Sauveur où ils prennent quelques fusils et un tambour de la garde nationale. Ils ont la caisse, mais

pas les baguettes. Impossibilité de s'en servir. Rencontre un receveur d'Embrun qui lui dit : Pas de munitions! et on reste là à nous regarder!

Avec 20 ouvriers, Joanny va travailler à une barricade rue du Mail. Ils y vont. Au moment où ils arrivent, une décharge de la troupe qui fracasse le bras à un maître d'hôtel de Metz qui voulait empêcher la barricade. — Un charcutier voisin dit : — C'est bien fait. De quoi se mêle-t-il? — Joanny va rue du Cadran. Fait la barricade du coin qui se rattachait à la barricade du Petit-Carreau. Le marchand de vin avait deux portes par lesquelles les deux barricades communiquaient. — 5 ont été tués dans la barricade de la rue du Cadran, dont un petit ouvrier formier. Les soldats, la barricade prise, ont tiré dans la rue du Cadran, mais sans y entrer.

Rue de la R.   , 4 citoyens furent saisis « en contravention » dans une arrière-boutique. Ils se donnèrent comme représentants du peuple, pensant qu'on les respecterait sous ce titre et qu'ils se sauveraient ainsi. Un d'eux avait sur lui une écharpe. On les crut, et ils furent immédiatement fusillés.

L'un de ces hommes, celui qui avait l'écharpe, était un ouvrier monteur en bronze, il se nommait Pierrebot. Son nom n'est pas sur la liste mortuaire publiée par les gens du coup d'État.

Le vendredi 5, Joanny sort de chez lui à 7 heures du matin et trouve devant la porte Thureau qui tenait l'hôtel n° 25, rue du Cadran, et qui lui dit : 5 ou 6 sont là, couchés comme des chiens dans la rue. Surviennent officiers et soldats portant fusils et sabres ramassés et des cacolets à blessés. — Tous les morts militaires ramassés.

Rue du Cadran, en face le marchand de vin Thuillier, à côté du passage qui va de la rue Mandar à la rue du Cadran, cadavre du petit ouvrier formier vêtu d'un pantalon de coutil rayé, sans veste, en chemise, sur le dos, sur le trottoir. Sang. — Deux cadavres sur les pavés de la barricade du Cadran à moitié défaite. Trois cadavres sur les pavés de la barricade Petit-Carreau, dont un enfant de 14 ans. Mare de sang. Un avait une blouse, un avait avec son pantalon une chemise de linge très fin. Mares de sang partout dans la rue. Dans une deux guêtres de soldats.

Il va faubourg Montmartre, rencontre Guilgot, puis Gasperini, un médecin rédacteur de la *Révolution*. Voulait aller à la Chapelle, trouve le chemin barré par les troupes. Rentre chez lui.

CHAMBOLLE.

Chambolle. — Chez Barrot, 24, rue de la Ferme. — On y signait une protestation. — Barrot était sorti. — Il y eut 25 ou 30 signatures. — Il y avait des soldats à tous les angles de la rue. — On devait la porter chez Daru, 75, rue de Lille. — Chambolle y arriva que les soldats approchaient. Il y avait une sorte de séance assez nombreuse (10 h. 1/2 du matin). — Barrot dictait une protestation. Daru ajoutait çà et là quelques mots. — Ternaux était un de ceux qui écrivaient. Il y avait Falloux. Silencieux. — Au moment où l'on signait on entre, et on dit : La maison est envahie. Piscatory entre et dit : Que faites-vous ici? Temps perdu. Maison cernée. Sortons. Je viens de la mairie du xe. Là nous serons reçus. — Enfin c'est une mairie! nous avons chance d'y être défendus par la garde nationale et par le peuple. — Les soldats entraient. — On est parti avant la protestation finie et par conséquent non signée. — Quelques-uns restent. Daru du nombre. Un officier entre, et lui dit qu'il est prisonnier chez lui. Broglie, Barrot, Tocqueville peuvent sortir et rejoindre la mairie. — Les soldats étaient depuis plus d'une heure devant la maison Daru et y ont laissé entrer librement les représentants. (Daru. — Très grand salon. — Plusieurs pièces adjacentes.) Daru lui-même était à la porte et ne laissait entrer que les représentants.

... Chambolle était à Mazas dans une cellule du rez-de-chaussée. On entendait les gardiens dire : C'est pourtant bien triste de voir ici l'élite de la France! — Une nuit, la seconde, de mercredi à jeudi, Chambolle entend une vive fusillade — puis des cris — puis rien. — (Éclaircir le fait — est-ce une attaque sur Mazas? est-ce une exécution militaire?)

BENOÎT.

Benoît. — Ouvrier cordonnier. Du comité socialiste de Paris — 30, rue Saint-Sauveur.

2 décembre.

Tout le monde se cherchait, personne ne se trouvait. — Vers 10 heures les ateliers commencent à se vider et les rues à s'animer. — Le comité socialiste dit : *Il faut attendre ce que fera la montagne.* — Benoît et Mallarmet rencontrent sur le boulevard des troupes, et crient : Vive la Constitution! Vive la République! Les soldats répondent. Les sergents de ville se ruent sur eux, et dispersent le groupe. — Benoît, ancien capitaine dans la 5e. Il va chez les officiers. — Presque tous se font malades. — Cependant vers midi, un quinzième du 3e bataillon se réunissent rue Thévenot, et disent qu'ils veulent bien marcher, mais qu'il faut qu'un chef les couvre.

La colère monte. — On arrache les affiches. — A 5 heures Benoît fait une démarche près du lieutenant-colonel Duthel, de la 5e légion, faubourg Saint-Martin, 104, qui répond : *Je crains d'être fusillé.*

La permanence de Benoît était rue Rambuteau, 80. — Trois permanences dans le VIe arrondissement sous la direction de Mallarmet, Raffet et du comité socialiste. Une au coin du carré Saint-Martin, une rue de Bretagne, une autre rue de..... Le soir, 50 membres des associations et des corps d'ouvriers, cordonniers, monteurs en bronze, etc., en plein vent, au marché Saint-Martin. — On décide qu'on ira dans les quartiers où l'on est connu et qu'on fera des barricades.

Le matin du 2, Benoît était au moment du passage de L. B. rue de l'Échelle. Cortège piteux. *Air d'un homme qui a passé trois nuits dans une maison de filles.* Larochejaquelein arrive. Les ouvriers crient : Vive la République! il crie comme eux. — En ce moment L. B. entrait aux Tuileries. Attitude hésitante des soldats. Il eût été possible d'enlever là Louis Bonaparte. C'est ce qui lui a fait rebrousser chemin, et entrer brusquement aux Tuileries. — A minuit, font des cartouches et de la poudre. — On creuse des bûches et on y met de la poudre blanche; une mèche et le feu, c'est un projectile terrible. La poudre blanche casse le fusil et veut être employée avec précaution.

3 décembre.

A 6 h. du matin se réunissent rue Rambuteau, vis-à-vis la rue Quin-

campoix. A peu près 15. Décident d'aller au faubourg Saint-Antoine, puisque c'est l'ordre de la gauche. — Arrivent comme la barricade finissait. — S'en vont. — L'association des tailleurs était réunie *A la bouteille* (marchand de vin), en face son local, faubourg Saint-Denis. — Ils y vont. Les tailleurs y étaient tous. Décidés au combat. Benoît rencontre Bonnassieux, rédacteur de la *Révolution,* qui lui dit : Avez-vous une presse? — J'en ai deux. — Bonnassieux lui remet ma proclamation. Ne pas le nommer.

Duputz et Buvignier viennent le rejoindre rue Rambuteau. Duputz est d'avis d'attendre que les départements fassent. Rouche, un fabricant de lampes de la rue Sainte-Avoye, et Cailleux, le tambour major de la 5e, sont froids. — *Mes ouvriers rentrent à l'atelier et ne sont pas décidés à se battre.* — A 7 h. rue du Vert-Bois, rendez-vous. Quelques officiers de la 5e, sans uniforme, Jeanty Sarre, Barthoud. Une partie des tailleurs était là avec des cannes à épée. Vignes et Anglade, représentants, avaient promis de venir. Ne viennent pas. Benoît se résout à ajourner. — Rue Bourg-l'Abbé, des groupes de 100 à 120 personnes, disposées à l'action. Benoît et Mallarmet y vont ensemble. Benoît avait une presse cachée chez lui, qu'on appelait dans le comité socialiste *la preſſe du VIe arrondiſſement.* — Imprime, aidé par plusieurs, ma proclamation et mes décrets.

A minuit, on bâtissait une barricade au coin de la rue aux Ours et de la rue Mauconseil. Le marchand de vin du coin hostile à la barricade. Vers une heure une patrouille dissipe les hommes et renverse la barricade. — A 5 h. du matin avaient tiré environ 1,500 de la proclamation et 500 d'un décret fait par eux et donnant à l'armée l'élection de ses chefs. — A 3 heures, on construisait une barricade au coin de la rue Quincampoix. Chargée par les chasseurs de Vincennes et détruite à coups de canon. Les sergents de ville frappaient du pommeau de l'épée les boutiquiers qui fermaient leurs boutiques.

4 décembre.

A 8 h. du matin affichent rue Rambuteau et faubourg du Temple les proclamations imprimées la nuit, rue Saint-Martin, rue Saint-Denis, pointe Saint-Eustache. — A midi barricade rue Rambuteau vis-à-vis une maison en construction entre la rue Saint-Denis et la Halle; deux autres barrant la rue Saint-Denis. — Font une petite barricade de retraite rue Mondétour. On avertit Benoît qu'on veut fusiller quelqu'un, disant : *C'eſt un mouchard.* Les gens des fenêtres disaient les uns oui, les autres non. — Benoît le fouille, ne trouve rien sur lui, le fait lier à la barricade au coin des rues Saint-Denis et Rambuteau, et dit : Ajournons l'exécution. (On avait fait cette barricade avec les voitures du roulage Leblanc. Une jeune femme bien

mise y travaillait, prenait les pavés les plus lourds. On amène à Benoît deux porteurs des proclamations du *traître.* Ils en avaient 7 ou 8 cents. Fait déposer les exemplaires au coin de la petite barricade Mondétour, et y fait mettre le feu. Enthousiasme.) L'homme qu'on voulait fusiller, 38 ans, barbe blonde, pardessus blanc, haute taille, décoré, disait être un ancien capitaine démissionnaire de la 4e légion de la garde nationale de Paris. On finit par trouver sa carte d'agent de police dans le fond de sa culotte. Un enfant indigné lui tire un coup de pistolet qui rate.

La barricade attaquée en ce moment par les gendarmes mobiles venant de l'Hôtel de Ville. Une partie des hommes se sont repliés vers les boulevards, les autres vers la Seine (on n'a su ce que le *mouchard* était devenu), d'autres à la barricade de la maison en construction, puis à la barricade Mondétour. Deux hommes, blessés aux jambes, dont un enfant de 15 ans qui tombe en criant : Vive la République! — S'en vont. — (*Je regardais dans les roulages pour voir s'il n'y avait plus rien qui pût nous servir à faire des barricades.*)

On construisait des barricades au coin de la rue Mandar et de la rue du Cadran. Ils y distribuent des cartouches. Vont rue Saint-Denis. Combat acharné. Charges de cavalerie rue Thévenot. Pourtant peu de monde dans les barricades. — A 3 heures battent en retraite. Se cachent dans les maisons. A la nuit tombante, les rues des Deux-Ponts-Saint-Sauveur, la rue Saint-Sauveur, la rue du Petit-Lion Saint-Sauveur et la rue Beaurepaire jonchées de fusils. Les fusils cachés derrière les grilles des marchands de vin et sous les soubassements des trottoirs. Les ouvriers empêchent d'allumer le gaz.

Barricade du Petit-Carreau.

Les soldats attaquaient par trois côtés différents en criant : Vive le peuple! Vive la République! Quelques hommes mangeaient un morceau de pain chez le boulanger, rue Montorgueil, en face Turpin, épicier. Ils sortent. On les fusille. — *Vous allez à la barricade,* leur dit-on. A la prise de la barricade, les fugitifs ont vainement cherché à entrer dans les maisons; un qui avait l'artère de la cuisse coupée est mort le lendemain faute de soins. Le marchand de vin du coin de la rue du Petit-Carreau et de la rue du Cadran a reçu dans les deux cuisses vingt coups de bayonnette; arrêté, a guéri.

La barricade prise, perquisitions dans les maisons voisines. Une vingtaine d'hommes pris dans les maisons *au hasard* et sans preuves sont amenés au pied de la barricade. En même temps une vingtaine d'autres arrêtés dans le petit passage qui conduit de la rue du Cadran au passage du Saumon. Le gardien du passage, gros, borgne, guidait, une chandelle à la main, les perquisitions des soldats. On en fusille 17. Le lendemain, on voyait leurs

cadavres dans le passage. Un des fusillés avait réussi à se relever et s'était assis sur un banc vis-à-vis un marchand de jouets d'enfants qui est dans le passage; est resté là jusqu'à 3 h du matin, où il a expiré. Pendant 3 heures il demanda un verre d'eau, les soldats le défendaient, personne n'osa le lui donner. Il est mort ainsi. Les vingt amenés au pied de la barricade fusillés. Après la fusillade, les soldats replacèrent les pavés. Ils les jetaient à tour de bras sur la face des cadavres. Le lendemain matin, on trouvait un pied entre deux souliers vernis dans les pavés. Un autre, les hanches lui sortaient. Un autre avait les genoux déboîtés. Un autre, père de famille, ouvrier en châles, 35 ans, travaillant chez Leblanc, nommé....., tellement mutilé et broyé qu'il n'avait plus forme humaine. *La tête rentrée dans l'estomac.* Figurez-vous un *morceau de mou enveloppé d'une blouse.* Benoît s'était caché sur un toit d'où il parvint à rentrer chez lui.

Vers 4 h. du matin, un homme, pour échapper aux massacres du boulevard, s'était réfugié dans une maison avec une femme. Les soldats l'ont pris, l'ont fouillé, ont dit avoir trouvé des grains de poudre dans sa poche, l'ont arraché des bras de la femme et fusillé. Au jour levant, la rue pleine de cadavres, des chandelles auprès, presque à toutes les portes. Les soldats enlevaient et cachaient leurs morts. Un soldat disait à un autre : *Dire que je n'ai encore tué personne! Mon fusil n'a pas étrenné.* — Indignation dans le quartier. Colère et douleur. Si vous eussiez entendu les cris de grâce de toutes les femmes aux fenêtres! Les gens qui passaient, on fusillait tout! une fille publique, rue Thévenot, cacha chez elle 10 blessés républicains et mit dans son antichambre deux soldats blessés afin de couvrir les autres. Un fumiste essayait de fuir par les toits. Au moment où il touchait à sa lucarne, il a glissé et est tombé. S'est tué. Buvignier et Duputz étaient dans le quartier et y ont passé la nuit à la disposition des combattants.

Le lendemain, les cadavres sont restés dans la rue jusqu'à plus de 8 h. du matin. Les chandelles brûlaient encore à côté. On leur jetait de l'eau bénite. On les embrassait. On leur serrait la main. La barricade défaite, des mares de sang. Là une casquette. Là une blouse. Des lambeaux de chair. Sur le trottoir, un jeune homme de 30 ans, brun. On ne lui avait laissé que sa chemise, très blanche. On eût dit une figure de cire, et qu'il n'avait pas souffert. Tué d'une balle au cœur. Les femmes s'exclamaient. Un disait en le voyant : — Tiens, je regrette de n'avoir pas de linge blanc quand je viens me battre. On est plus regretté.

A la barricade d'en haut, sur la rue Bourbon-Villeneuve, une voiture de plâtre versée par les soldats pour cacher le sang. Des éclaboussures de cervelles sur les murs.

AUBRY (DU NORD).

M. Aubry (du Nord) est un représentant d'une soixantaine d'années, cheveux blancs, l'air grave et doux. On est venu le 8 au matin pour l'arrêter chez lui avec une voiture cellulaire. Il était absent.

2 décembre.

Aubry (du Nord), rue Racine, 5. Plusieurs représentants vers 10 h. du matin se réunissent chez lui : Testelin, Loiset, Belin, Huguenin.

Convenu que chacun irait aux informations pour savoir ce que les chefs de l'opposition voulaient faire. On se donne rendez-vous chez Aubry pour midi. — Aubry objecte que les deux extrémités de la rue sont gardées par des agents de police en surveillance à cause du voisinage du quartier des Écoles. — Propose chez Loiset qui demeurait de l'autre côté du Luxembourg, rue de Fleurus, 38. — Plusieurs vont donc chez Loiset à midi. On échange les nouvelles. — A peine MM. Loiset, Aubry et autres quittaient-ils la maison qu'elle était envahie et la rue occupée par un bataillon. — Un commissaire et des agents entrent chez Loiset, visitent l'appartement, et saisissent quelques papiers, entre autres une indication du lieu, — les membres de la gauche devaient se réunir rue de la Cerisaie n° ..., — et de l'heure. On n'avait mis que l'adresse. Mais ils comprirent et prirent ce papier.

En sortant de chez Loiset les représentants eurent avis que des jeunes gens de l'École de médecine se réunissaient pour une manifestation, mais déjà ils s'étaient dispersés et quelques-uns les informèrent que les représentants devaient se réunir au IVe arrondissement. Fausse indication. — Ils y allèrent et n'y trouvèrent personne. — De là au 10e, mais ils arrivèrent que c'était fini.

3 décembre.

Était à la barricade Baudin.

4 décembre.

Aspect de Paris. — Rue Rambuteau, Aubry (du Nord) et Boysset (malade, saigné la veille, le jeune s'appuyant sur le vieux) font lire le décret de déchéance par un jeune homme à belle voix. On les croit blancs. — Allez-vous-en. — Nous sommes *rouges!* — Ah bravo! vive la montagne!

— Pendant la lecture une alerte. — Volée qui s'enfuit. — Aubry, Boysset et le lecteur restent fermes. — On revient. — Et l'on fait des barricades. — Aubry et Boysset font ouvrir les portes des maisons et livrer les armes au nom de la Constitution violée.

Barricade de la Porte Saint-Denis. Jeanty Sarre. — Le colonel Quilico blessé à l'épaule. Le lieutenant-colonel Goubaux tué (républicain, c'est bien fait). Un lieutenant tué. — Trente (?) grenadiers tués, quinze autres blessés, tous mortellement. — 72e de ligne. — Le capitaine Mauduit dit qu'en arrivant sur la barricade ils virent les bayonnettes du 15e léger qui arrivent par derrière. — Jeanty Sarre entendit bien dire : Nous sommes pris par derrière, mais ne vit pas les bayonnettes. — Il faisait un brouillard assez intense, auquel s'ajoutait la fumée.

Le vendredi 5, Versigny, Pierre Lefranc et Aubry (du Nord) et deux autres, présidés par Aubry, se réunissaient dans un café, cabinet particulier, Chaussée d'Antin, pour entendre une proposition des officiers de la garde nationale offrant de réunir 2,000 hommes armés et d'aller installer *de force* la Haute-Cour. — Aubry va chez le lieutenant-colonel Hovyn qui devait se mettre à la tête de cela. Il n'y était pas, on le lui dit absent depuis trois jours. — On nous cherche pour nous faire part de l'incident. Mais le fil était rompu. Ils ne savaient pas que nous étions chez Raymond rue de la Madeleine.

BARRICADES DANS LE Ve ARRONDISSEMENT [1].

Jeudi 4.

Mairie du ve. — Vers 11 heures on commence les barricades. — On avait renversé deux cabriolets, mais sur les instances des cochers, on leur rend leurs deux cabriolets et on ne prend que des charrettes et des camions. En même temps la barricade de la rue des Petites-Écuries et de la petite rue Saint-Jean, faubourg Saint-Denis, au coin du café Aubert. — Plus de troupes, plus rien, tout est retiré; s'étonnent de n'avoir aucune opposition. — On vient les écraser quelques heures après. — Le poste de la garde nationale est commandé par un nommé Vigoureux, marchand de vin, rue de la Fidélité, non démocrate, *savoyard faisant de l'ordre,* propriétaire, lieutenant. — Sommés de rendre les armes, les gardes nationaux rendent leurs armes sans violence. — On prend leurs fusils. — En tout 30 à 35 fusils. — Les camarades qui étaient là étaient Maillard, le fabricant de billards, Artaud son frère, père de quatre enfants, déporté à Cayenne, Longepied et son jeune fils, deux hommes de l'association des marchands de vin de la rue Sainte-Apolline, 10. — Doliger, d'Abbeville, homme de cœur, ami de Vasbenter et de Darimont, harangue au coin de la rue des Petites-Écuries. — A 11 h. 1/2 trente vont tambour en tête désarmer le poste Saint-Lazare. — Ils tirent seulement trois coups de feu, reçoivent cinq coups de fusil. — La troupe se retire. On prend le poste sans fusils, on en casse la porte à coups de crosse. Guérite abandonnée. — Il y avait dans la cour de Saint-Lazare, qui est un monde, deux cents sergents de ville et un bataillon d'infanterie.

Barricade élevée rue des Vinaigriers avec les pièces de bois du chantier. — Bien faite. Pouvait se défendre. — 25 ouvriers la défendaient, des tisseurs de la fabrique Dauphinot, quelques mécaniciens du chemin de fer du nord; des fusils pris à la garde nationale. Assaillis vers 3 heures 1/2, une demi-heure avant la nuit. Se sont bien défendus. Ont lutté, même la barricade prise, de porte cochère en porte cochère. — 14 ou 16 ont été passés là au fil de la bayonnette. *Crucifiés* sur les pièces de bois de la barricade; teintes horriblement de sang encore trois jours après.

Les chasseurs de Vincennes ont cassé tant de vitres qu'on les a surnommés tout de suite les vitriers.

[1] L'original contient un plan de la mairie et des rues adjacentes.

Faubourg Saint-Martin, en face le 174, ils prennent un gamin dans la rue. Trois fois ils lui ôtent sa chemise pour le fusiller. L'enfant crie, les femmes crient. On finit par le sauver, le prendre en pitié. — De l'église Saint-Laurent au 170, il y avait dans la rue 5 cadavres d'hommes fusillés là. On ne voulait pas leur ouvrir les portes.

Rue des Petites-Écuries, 5 hommes défendent la barricade; après chaque décharge, ils se réfugient dans le passage du Désir qui va du faubourg Saint-Martin au faubourg Saint-Denis. P. C. (Chossat) disait : Ah çà, qu'est-ce qui m'a f.... une nation comme ça? Allons donc, bougeons donc! — La barricade prise par les chasseurs de Vincennes. 2 ou 3 tués. La pâtissière, en face le passage du Désir, tuée d'une balle.

(Bien indiquer que le coup d'État laisse faire pendant 5 heures les barricades et s'y prête.)

BARBIER.

AFFAIRE DE LA CHAPELLE-SAINT-DENIS.

François Barbier, ouvrier corroyeur, beau, jeune, pâle, barbe et cheveux noirs, intelligent et brave, fondateur de l'association des corroyeurs de Batignolles-Monceaux.

Mercredi 3.

A la nuit, pendant qu'on prenait la barricade de la rue Aumaire où a été tué le vieillard qu'on a promené sur les boulevards, Barbier et 5 ou 6, dont un nommé Pommerolle, de l'association des corroyeurs, font une barricade rue Saint-Denis, avec deux omnibus et deux cabriolets, plusieurs pierres du trottoir arrachées, vont chez un serrurier chercher des pinces, lequel refuse. Sa boutique était fermée. Une dizaine prennent les poignées de la devanture, disent : une! deux! Au troisième coup la devanture tombe. Il était minuit. Prennent des pinces, arrachent les pavés. — La troupe arrive de la Porte Sainte-Denis. — Êtes-vous armés? — Nous n'avons que trois fusils. — Sauvez-vous. — Ils s'en vont. La troupe arrive, à Barbier : — Où allez-vous? — Chez moi. — Que faites-vous là? — Je rentre chez moi. — Ils ont pris la barricade. Barbier rencontre un allemand et un jeune homme qui sortait des zouaves, avaient chacun une carabine sous leur paletot, avaient la bouche noire de poudre. Venaient de la barricade de la rue Aumaire. Le zouave dit : J'ai gagné cette carabine sur la barricade. J'ai vu tuer le vieux. Je veux emporter ma carabine. Il la met dans son pantalon et ferme sa ceinture par-dessus. — Ils se séparèrent. — Le zouave dit : Si je ne suis pas tué, je reviendrai te voir dimanche (n'est pas revenu).

La troupe faisait des feux de bivouac sur le boulevard Saint-Denis avec les bois d'une maison en construction rue Saint-Denis. Coupaient tout, échafaudage et charpente, et brûlaient. Respect de la propriété.

François Barbier demeurait près de la barrière, rue Jacinthe, à la Chapelle; de ses fenêtres voyait toutes les barricades.

Le jeudi 4, son frère et lui et quelques amis lisent ma proclamation. Parcourent toutes les fabriques, disent : il faut fermer toutes les barrières.

A 9 heures du matin on commence les barricades dans la grande rue de la Chapelle. On prie les commis de l'octroi d'enlever leurs papiers et de s'en aller. Font quelques résistances pour la forme, et s'en vont. On coupe les arbres, on lève les pavés, on fait la première barricade sur la grille de la barrière qui servait de squelette à la barricade, une autre sur la droite, une autre sur la gauche, et trois autres dans la grande rue, en montant la Chapelle. — Pavés, arbres sciés.

Dès le matin, 9 heures coupent le télégraphe électrique — *ce sous-marin nous gênait.* — Ils font des fouilles, un chef de l'administration du chemin de fer leur montre l'endroit. Ils creusent un mètre, cela passait sur le boulevard extérieur, en face la gare, trouvent un tube en fonte, le cassent à coups de pioche, mettent à nu le fil et font effort pour le couper avec une pelle de jardinier, croient l'avoir coupé. — Quelques voitures.

Barricades commencées à 9 heures du matin. A 9 heures du soir pas encore finies. La première montait à la hauteur d'un second étage, la seconde sur la gauche, moins élevée. A 11 heures, quand la barricade a commencé à grandir, vont à la mairie, une quarantaine, prennent trente-deux fusils, malgré le commissaire qui fait obstacle, puis prennent pour mot d'ordre *de Flotte* et *Esquiros;* toute la journée se passe sans attaque; des femmes bien mises descendaient de voiture, posaient leur manchon sur une borne, et remuaient des pavés pour aider à la barricade. Les ouvriers les saluent et les remercient. Elles remontent en voiture au milieu des acclamations. Vers 9 heures on vient dire à Barbier : — Chef, il y a là quatre hommes qui percent le mur. — Il prend quatre hommes armés de fusils, et y va, lui armé d'une paire de pistolets. On échange le mot d'ordre. Ces hommes disent : Nous sommes des vôtres. Nous venons voir si le télégraphe est coupé. Il n'y a qu'une barricade très faible à Belleville, ici vous êtes les plus solides. — Vers 10 heures, 3 facteurs de la poste arrivent et disent : — Quoi! Barbier! vous êtes là, malheureux! vous serez fusillé demain matin. — Ils avaient des dépêches, on les visite, et on les leur rend telles qu'elles étaient.

Jeune homme survient, et dit : Nous allons être pris par derrière. Il faut du renfort. — Barbier dit : Désarmons les gardes nationaux. Ils étaient 200, rangés devant la mairie. Les insurgés y vont 20. Décharge des gardes nationaux. Un homme tué. Les insurgés se replient sur leurs barricades. Un homme vient avec un broc de vin. — Voulez-vous un verre de vin? — Ce n'est pas du vin qu'il nous faut, c'est un peu de courage. — Mettons-nous sur un rang derrière la barricade. — Ils se postent derrière la barricade de la grille même de la barrière.

IMPRIMERIE NATIONALE.

On faisait de la poudre (des élèves pharmaciens) dans les petits bureaux de l'octroi. Environ 30 kilos furent faits dans la journée.

Vers 9 heures 1/2 on dit : Il y a un roulage qui fait l'exportation des fusils à Vincennes. Ils y vont. Il n'y avait qu'un *garçon.* — Je ne suis pas le maître. — On appelle le maître. — MM., que demandez-vous? — Des fusils. — Fermez les portes, crie le maître. — Ah! vous voulez nous faire fusiller dans la cour. Chargez les armes! — Barbier avait quatre hommes. Le maître s'amadoue. On fouille la maison. Il n'y avait pas de fusils.

Un grand brun travaillait ardemment barrière la Chapelle à la barricade faite de pavés et de cotrets.

A 10 h. 1/4 le feu commence. La troupe venait non de Paris, mais de Saint-Denis. Depuis 6 heures du soir, elle était sur le pont de Saint-Denis; une autre troupe venant de Paris avait passé pour venir à la Chapelle par la petite porte sous le pont du chemin de fer. Seul moyen de sortir de Paris, la barrière étant barricadée.

F. B. était allé chez Cavé, le fondeur, faubourg Saint-Denis, et avait dit aux ouvriers : — Avez-vous quelques pièces de canon sur le chantier? Nous n'avons pas besoin qu'elles soient polies. Donnez-nous les toutes grossières. Pourvu qu'elles soient forées, elles nous serviront. — Les ouvriers eurent peur, et n'osèrent pas. — Un employé de la fonderie Cavé était avec Barbier sur la barricade. Il ne rentra pas chez lui. Il a été fusillé.

(Averti à 7 h. du soir qu'ils seront attaqués par derrière, Barbier fit commencer une barricade du côté de la Chapelle, mais il n'y avait que 400 pavés de remués, et la barricade ne barrait à peine qu'une moitié de la rue sur la gauche et s'élevait à 75 centimètres.) Les soldats attaquent du côté de la mairie. On voyait sur la façade la lueur des fusils. La barricade (faible) riposte par deux ou trois feux de peloton. La troupe tiraille 20 minutes; les réverbères brisés, nuit; on n'était éclairé que par la lueur des coups de fusil (portée de fusil : 150 pas). Quand le feu commença, la troupe était à deux portées de fusil. A chaque décharge elle approchait. Voyant peu de corps et surtout peu d'hommes, elle avança au pas de course. Les insurgés étaient 30 au commencement. 4 tués, le reste se sauve, sauf J. qui restait avec Barbier. Un jeune homme de 17 ans, intrépide, (enfant haut comme cette chaise) qui avait une calotte rouge. (Mourons! Si vous êtes tous comme moi, qu'ils nous trouvent tous là.) Quand la barricade fut escaladée, reçut plus de 150 coups de fusil, cria, courut, tomba, se releva, et mourut. — On lui avait dit vingt fois : Donne ton fusil à un homme. Il répondait : Eh! un homme qui connaîtra le danger en aura plus peur que

moi. — Pendant le feu on s'encourageait : Bah! ils n'y sont pas encore. Défendons-nous! — Le marchand de vin du coin avait fermé quelques minutes avant que le feu commençât.

Barbier restait rue Jacinthe, 17, maison du boulanger, tout près. Il parvint à rentrer chez lui, les soldats étaient sur ses talons. Il rentre, monte chez lui, au 4e, allume sa chandelle, ouvre la fenêtre; ils crient : De la lumière! et le couchent en joue. (En face les *Vendanges de Bourgogne.*) Il referme sa fenêtre. Le lendemain matin on trouve devant sa porte deux fusils jetés là par ses camarades qui se sauvaient. — Avait laissé son fusil dans la barricade. (Le chef de la barricade pose des sentinelles, envoie des patrouilles, y va lui-même, etc.). Au bout de 20 minutes, c'était fini. Une demi-heure après on enlevait les charrettes.

Le vendredi avant midi les pavés étaient remis. L'artillerie passait où avaient été les barricades. (Barbier avait de grands cheveux et un paletot marron. Voulait faire sauter le pont du chemin de fer.) Le garçon du marchand de vin a été déporté. Il avait dit à Barbier : Si vous êtes serré de trop près, venez à la porte de Madame Éloy (près de la barricade), vous n'aurez qu'à dire le mot : Rigolot, je vous ouvrirai et vous vous sauverez. — Barbier n'y alla pas et se sauva comme plus haut. — Un nommé Gambelin qui tenait près de là un jeu de boules (de la police) a fait arrêter plus de 17 personnes, y compris sa propre servante.

Un perruquier, armé d'une barre de fer, parmi les défenseurs de la barricade. — Le garçon marchand de vin, déporté (ancien transporté de juin), s'appelait Jean Gambal. N'avait pas combattu. Avait seulement porté des secours. 43 ans. Ancien soldat. Artilleur.

Vers 2 heures du matin, après la prise de la barricade, arrive un laitier avec sa voiture. — Amis, crie le laitier. — Nous ne connaissons pas d'amis. — Ils ont tiré dessus comme sur un mouton. Ils l'ont tué. Il laissait une femme et quatre enfants. Il était parent du boulanger nommé.

Les soldats étaient si enragés qu'ils auraient *tué les chiens et les chats.*

Le lendemain matin on déposa les quatre cadavres des défenseurs de la barricade sous une grande porte cochère près de la maison des bains qui est à gauche de la barrière en venant de Paris. Tous jeunes gens dans cette barricade. Les plus vieux avaient trente ans. Il y avait un chanteur à l'Opéra (qui s'en est allé avant la fin).

La grande barricade était faite moitié cotrets moitié pavés. On avait déchargé une grande voiture de cotrets. *N'importe quel canon n'y aurait rien*

fait, cotrets debout, un rang de pavés dessus, et ainsi de suite jusqu'à la hauteur d'un second étage — épaisseur 3 mètres. On avait ménagé des jours pour tirer entre les roues des voitures. — On pensait être attaqué par Paris. — La barricade n'a pas servi. Les paysans venant de Paris passaient au moyen d'une échelle par-dessus la barricade. — Merci, disaient-ils. Vous faites bien. Nous allons vous aider. — Ils mettaient 5 ou 6 pavés, puis s'en allaient. — Les deux autres barricades n'ont pas servi. — Ils ont été attaqués du seul côté qui ne fût pas défendu. Une autre faute fut de fermer la petite porte latérale de la barrière. Ils auraient pu passer par là et se servir de la barricade de l'autre côté. Malheureusement, dit Barbier, on fit la faute. Sans cela nous aurions tenu. Nous aurions tous été fusillés, par exemple. Pas moyen d'échapper.

M[me] Éloy, cabaretière, et son garçon marchand de vin, déportés *pour le fait* d'avoir donné asile à F. Barbier.

BAZE.

(Baze, bâtonnier de l'ordre des avocats, représentant à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative, nommé questeur, fut un des défenseurs les plus intraitables des droits et des prérogatives de l'Assemblée et un des auteurs de la proposition des questeurs qui remettait au pouvoir législatif la disposition de la force armée. Arrêté le 2 décembre, emprisonné, il opposa une énergique résistance aux policiers du coup d'État : banni, il se retira à Liège et ne voulut rentrer en France que lors de l'amnistie de 1859.)

Baze. Longtemps avant savait la proposition faite à des généraux pour *faire sauter l'Assemblée.* On avait des preuves complètes. A partir du 7 octobre, jour où Baze arriva à Paris, M. Baze, seul questeur présent et le général Bedeau, seul président présent, occupaient le palais de l'Assemblée, l'un à la questure, l'autre à la présidence. Dupin absent. Le 13 ou 14, preuve de trahison flagrante, la surveillance redoubla. Alors furent préparées les pièces trouvées chez Baze. En dressant cette formule, se convainquirent que le décret du 11 octobre 1848 n'avait plus force d'exécution — ce qui amena la proposition des questeurs. Ils firent faire une vingtaine d'exemplaires dans les bureaux de la questure, écrits de la main du secrétaire général de la questure, sans mystère. Le président Bedeau y fit apposer le sceau de la présidence, mais on laissa la signature en blanc. Ces pièces remises à Baze pour les garder. Elles ont été trouvées *en évidence* sur le bureau de Baze, il les employait à prouver à ses collègues que la proposition des questeurs était nécessaire, l'appui du décret du 11 octobre manquant. Ainsi nullement fait pour répliquer au projet de Louis Bonaparte de rapporter la loi du 31 mai (fait de la proposition des questeurs). Après le rejet, fort inquiets, rapports alarmants. (Magnan dit aux généraux qu'il lui a été fait des propositions, mais qu'il les a rejetées.)

Le premier décembre au soir il y eut scrutin à la tribune et la séance finit tard.

On va se coucher. Calme profond dans le palais.

Baze à Ham.

13 jours sans livres, plumes, ni papiers. — Demande des livres au commandant qui dit : Des livres! qu'est-ce que c'est que ça? Je n'en ai pas. (A la fin Changarnier en eut et les lui fit passer.) — Sans sortir. Au secret. Très petite chambre. Il avait huit pas à faire. Il faisait deux cents fois l'allée

et venue dans sa chambre, puis s'asseyait, disant : J'ai fait 1,600 pas. — 13 jours ainsi.

A la fin, il avisa des planches élevées contre le mur dans un coin de sa chambre. Il pensa qu'il y avait probablement là quelque porte condamnée. Il frappa sur ces planches. Une voix cria : Qui est là? — Baze. Et vous? — Lamoricière. — La communication s'établit. C'était une porte en effet qui communiquait à la chambre de Lamoricière et qu'on avait condamnée, en bourrant de foin l'embrasure et en la recouvrant de planches du côté de Baze. — Écartez vos planches, dit Lamoricière, j'écarterai ma porte, nous nous pincerons les doigts, mais nous causerons. — Ils s'aidèrent de leurs pincettes et firent chacun de leur côté une pesée sur l'obstacle. Baze disait en riant : Général, c'est un bris de prison. Vous me faites commettre mon premier délit. — Les planches écartées, Baze arracha le foin avec la pincette. La nuit il le brûlait dans sa cheminée, par petits tas, pour que la fumée ne le trahît pas au dehors. Il vida ainsi toute l'embrasure. Alors les deux prisonniers causèrent. Lamoricière parvint à passer à Baze, à travers les fentes des planches, un crayon. Baze put écrire à sa femme une lettre qui parvint.

Voici comment Lamoricière faisait parvenir des lettres. Il prenait une pipe, la bourrait de la lettre, et la posait sur la fenêtre. Le 48e qui était là à Ham aimait ces africains, il se trouvait toujours dans la cour quelque soldat qui passait et qui prenait la pipe. La lettre était mise à la poste. Quand la réponse arrivait, la pipe se retrouvait sur la fenêtre, apportée par une main inconnue. Le général la prenait, la réponse était dedans.

LE GÉNÉRAL LAMORICIERE.

(Lamoricière conquit tous ses grades, jusqu'à celui de colonel, de 1830 à 1837, il s'était distingué dans la campagne d'Algérie; il devint général de brigade en 1840, prit une part brillante en 1847 à l'expédition contre Abd-el-Kader. Il fut appelé par Thiers au ministère de la guerre, le 24 février 1848, mais Louis-Philippe abdiquait. La République était proclamée, il refusa tout portefeuille.

Envoyé à l'Assemblée constituante, il fut nommé par Cavaignac ministre de la guerre, mais, hostile à l'élection de Louis Bonaparte comme président de la République, il se retira du pouvoir le 20 décembre 1848. Élu à l'Assemblée législative dont il fut un des vice-présidents, il combattit la politique de Louis Bonaparte, vota pour la proposition des questeurs. Arrêté le 2 décembre, il résista énergiquement; conduit en voiture à la prison par des agents, il exhorta, sur le parcours, les soldats à remplir leur devoir; enfermé à Mazas et à Ham, il fut expulsé en vertu du décret du 9 janvier 1852, refusa le serment et fut rayé des cadres. Il se rendit à Cologne, habita la Belgique, puis l'Angleterre. Il obtint l'autorisation de rentrer en France en novembre 1857 pour assister aux obsèques de son fils, mort subitement.)

Général Lamoricière. Rue Las-Cases, 11.

2 décembre.

Était seul chez lui avec un domestique. A 5 h. 1/4 du matin une bande d'agents de police frappe à la porte, le portier ouvre sans difficulté, ils montent, sonnent au 1er et frappent. Le domestique se lève demi-nu, ouvre, voit ces gens, croit à des voleurs; on lui demande où est le général, il refuse, il se débat, un porte-habits était là, tombe, fait tomber la chandelle, nuit se fait. Le général dormait toujours profondément, il avait lu tard, *dort dur* et était dans le premier sommeil. Les mouchards étaient armés, l'un d'eux tire l'épée et frappe le domestique à la fesse, le domestique croit alors à des assassins, crie : Général! Général! Le général s'éveille et dit : Qu'y a-t-il? (Il couche dans un cabinet à côté de la chambre de sa femme en ce moment absente.) — Alors ils sont entrés, le général nu dans son lit se dresse sur son séant : Qu'est-ce? — Ordre de vous arrêter. — Le commissaire de police dit : Général, je vous connais bien, ne faites pas de résistance, nous sommes armés, toute résistance inutile. — Pardieu! je le vois bien, dit le général. Le domestique entre couvert de sang, criant, fort blessé. (Il a été 20 jours au lit.)

Le général s'habille en silence (pensant : ils veulent me tuer. Ne faisons jamais ce que veut l'ennemi). Le domestique en entrant se jeta sur les 750 fr. de l'Assemblée, que le général avait mis sur sa cheminée, et les mit dans sa poche, pensant toujours à des voleurs. Le général cherche l'argent et dit au

commissaire froidement : Qui me dit que vous n'êtes pas des voleurs ? — Pas de réponse. — Je vous arrête au nom de la loi comme prévenu de conspiration contre la sûreté de l'État et dépositaire d'armes. — Et avait montré son écharpe. — Le général passa par son cabinet pour sortir. — Il faut faire perquisition, dit le commissaire. — Pardieu, dit le général, vous trouverez des lettres de ma femme et mes armes d'Afrique. Me les prendrez-vous ? — Général, votre parole de ne pas vous évader. — Je ne promets rien. — Montez dans cette voiture. — 4 places. Le commissaire à côté, deux agents devant, croisent leurs jambes dans celles du général. — Brutalité. Espoir de résistance, connaissant le caractère vif du général.

On part. On suit la rue Las-Cases, la rue Bellechasse, on va par le quai vers la préfecture de police. En tournant sur le quai au coin du conseil d'État, la glace à la gauche du général était fermée, le général se baisse pour voir du côté de l'Assemblée. — Général, général, crie le commissaire, vous essayez de vous évader. Si vous dites un mot, voici ce que je vous mettrai, — et de son poing fermé il lui montre un mouchoir rouge roulé en bâillon. — Quai désert. — La voiture était escortée de gardes à cheval. — A la préfecture de police — (depuis plusieurs jours on était espionné et suivi) — à la préfecture, la voiture s'arrête sous la voûte, le commissaire descend, va parler au préfet, redescend : Général, on n'en veut ni à votre vie, ni à votre liberté. Seulement, on vous arrête parce que vous n'êtes pas dans les idées qui sont nécessaires au salut de l'État. — (Textuel.) Puis il dit au cocher : A Mazas ! (Silence profond dans la voiture pendant tout le trajet.) Prennent une nouvelle escorte à la préfecture, plus forte que l'autre.

Le jour se faisait quand on arriva à Mazas. — A Mazas, nulle formalité. On dit simplement : le général Lamoricière ! On le fit attendre un instant dans le greffe, puis monter au 1[er] étage (le général Lamoricière arrivait le 1[er]) dans une petite chambre avec une fenêtre ordinaire à barreaux d'où le général voyait dans la cour. Voyait relever la garde. En face de celle où fut Thiers. — On dressa un lit de sangle. Il y avait une cheminée, on y fit du feu. On le fouilla immédiatement. On lui prit deux lettres insignifiantes qu'il avait dans sa poche, qu'on remit au directeur de la prison. On ne lui laissa que son argent, et on lui dit : Vous êtes au secret. On apporta une chaise, une table, une chaise percée.

Tous les geôliers avaient la plus grande déférence, quelques-uns anciens soldats, — Cavaignac et Le Flô servis par d'anciens soldats de leurs régiments. — Lamoricière prit un morceau de papier grand comme le petit doigt et écrivit dessus : Dites rue Las-Cases, 11, que le général Lamoricière est à Mazas. — Il fit une boulette de ce papier, il voyait des ouvriers dans la cour, il jeta

la boulette à travers les carreaux. Les ouvriers la ramassèrent, l'apportèrent à un Joffrès (officier de recrutement) et Joffrès la porta rue Las-Cases le jour même. — Le général demanda à déjeuner. — Voulez-vous les rations des prisonniers? — Certainement. — Différence entre la ration des détenus criminels et celle des détenus politiques : une chopine de vin. — On lui donna la ration des politiques. — Déjeuner et dîner avec cela.

Le soir, reçoit une lettre de son beau-frère et fait dire par le directeur de la prison qu'il se porte bien. On lui apporte un paquet de livres (*la Révolution* de Thiers) et du linge. (Il avait lu la veille au soir les massacres de septembre dans Thiers jusqu'à 2 h. 1/2 du matin.) Sur les 7 heures, on lui dit : Ne vous couchez pas, vous partirez dans la nuit. — De temps en temps on venait. On le tient ainsi éveillé jusqu'à 5 h. du matin où on lui dit : Il y a un contre-ordre. — Toute la journée du lendemain, secret. Mêmes vivres, avec une cuiller de bois et une écuelle de fer, pain assez blanc, mais pas cuit. — On lui dit : Mais vous pouvez faire demander au restaurant. — Demande une tasse de café au lait, qu'on lui apporte à 4 h. 1/2 du soir. — Achète du tabac et des cigares. — On les fait promener les deux jours une demi-heure dans les promenoirs cellulaires. Trente pas pour se promener. Dans quelques-uns une corbeille où il y a des fleurs. — Je vais vous donner, général, un bon promenoir où il y a un jardin. — C'était là le jardin. — Dans la journée, visite du directeur et du médecin. — Avez-vous quelque observation à faire, général? — Non. — Le soir on lui dit : — Couchez-vous.

A minuit on les réveille. — Vous allez partir. — Encore levés jusqu'à 5 h. du matin. Puis descendent, les uns après les autres, et mis en voitures cellulaires, sans savoir avec qui ils étaient. En sortant un monsieur en bourgeois demande impertinemment son nom au général. — Vous le savez bien, mon nom, dit le général, et il passe outre. Il aperçoit en passant le lieutenant-colonel Fleury, en uniforme, aide de camp de la République que le général Lamoricière avait fait chef d'escadron, étant ministre de la guerre, et dont presque toute la carrière s'était faite dans sa division. Il était chargé de les *embarquer*. En entrant dans la voiture cellulaire, on leur ôte leurs cigares. Une voix répète trois ou quatre fois : Otez donc le cigare au général. — Le gardien hésite et finit pourtant par dire : Jetez votre cigare. — Ne savaient où ils allaient. Entendaient trotter l'escorte. En observant les tournants des rues, le général pense qu'ils allaient chemin du Nord, d'autres chemin de Rouen. On les met sur le chemin de fer — mouvement si rapide qu'ils souffraient horriblement. Le général avait un paquet et son manteau — demande à mettre son paquet dans le couloir. On y consent. Froid. Lamori-

cière demande un cigare et dit : Est-ce qu'il est défendu de fumer? — Sur ce, une voix (Cavaignac reconnaissant la voix de Lamoricière) — Bonjour. — Une autre voix (Changarnier reconnaissant Cavaignac et Lamoricière) — Bonjour. — Une 4e voix (Baze) — Bonjour. — Dans l'autre voiture, Charras, Le Flô, Bedeau et Roger (du Nord). Les gardiens ne savaient qui ils étaient. Avaient été brutaux jusque-là. Devinrent respectueux. Entre les 2 rangées de cellules il y a un couloir avec une grille en haut d'où l'on voit et d'où l'on respire.

A Ham, on les fit entrer dans la cour, encore jour, descendre de voiture l'un après l'autre. On mit Lamoricière dans la chambre de Cavaignac, échangent une poignée de mains. — Puis : MM. descendez. — On les mit au secret plus sévèrement encore qu'à Mazas. — Lamoricière mis au rez-de-chaussée, dans une chambre humide, dont le papier moisi tombait, cheminée fumait, fenêtre toujours ouverte, ancienne chambre de d'Haussez, y avait gagné des rhumatismes. Pendant le secret, quelques permissions de visites. Refus de prendre les lettres. Le commandant refusait de les recevoir. Lamoricière lui dit : Je vais écrire devant vous : Je me porte bien. — Refus. — Mme Le Flô, grosse, vient avec son petit garçon de 8 ans et sa petite fille de 5 ans. Refus de la recevoir. Elle dit au commandant : Je vois d'ici les généraux Cavaignac, Lamoricière, Changarnier et Bedeau. Mon mari a une fenêtre de l'autre côté. Laissez-moi faire le tour par le parapet pour que je le voie et que je lui montre ses enfants. — Refus. — Elle rentra chez elle et fit une fausse couche.

Très mal traités. Refus de plume et d'encre. Lamoricière avait réussi à cacher un crayon. — Les soldats du 48e *dévoués* lui font passer des journaux. — Du reste, secret rigoureux. On leur apportait à manger. Pas sortir. La chambre de Lamoricière communique avec la chambre de Baze par une porte condamnée. Dans l'épaisseur du mur, du foin et des planches de l'autre côté, Lamoricière frappe. Baze répond. — Essayez de me parler.

Font jouer la porte avec une bûche, font une fente, causent, se passant par là des lettres et des papiers. Lamoricière fit passer notamment à Baze une note de Dufaure. — Baze disait : Vous me faites commettre mon premier délit, le délit de bris de prison. — Toujours un gardien les épiait à leur porte.

Le 17e jour, mis en libre pratique, 8 heures par jour pour causer ensemble, permission de recevoir leurs femmes qui viennent s'établir dans le village, — de dîner ensemble. On avait mis des soldats pour faire leurs chambres, — un commissaire de police avait été envoyé pour surveiller le

commandant du fort. Cet homme, pour être renseigné, fit venir de Poissy ou de Gaillon des hommes patibulaires *à figures d'assassins,* dit Lamoricière, pour remplacer les soldats, faire les lits et les servir à table. Si mauvaise mine que Lamoricière dit : — F..... vos empoisonneurs où vous voudrez. Voilà trois individus qui ne mettront rien sur notre table. Nous voulons être servis par nos domestiques. — On renonça à ces hommes (du reste prisonniers comme les généraux).

Mensonge de Cassagnac : Lamoricière n'a point rencontré Lagrange et n'a rencontré personne en arrivant à Mazas. On lui disait tous les jours : On va vous mettre en liberté. Après le vote, après, etc., etc. — Roger et Cavaignac sortirent. Ne savaient que penser. — A Mazas avaient pensé qu'on les fusillerait (il paraît que Saint-Arnaud avait pour cela des ordres secrets). A Ham, pensèrent qu'on les déporterait. — Un oncle de Mme de Lamoricière demande une permission. Refus. D'abord Lefebvre-Duruflé s'y intéresse et parle à l'oncle : Dites à votre neveu de voyager en Italie. — Il sera martyr jusqu'au bout, dit l'oncle. — Le commandant du fort, capitaine [Baudot] nommé à Ham par Charras et Lamoricière, *détestable.*

Les généraux vivaient dans une cordialité complète. — Ceci est l'ennemi commun, nous sommes amis devant lui. — Bedeau et Le Flô exaspérés, Lamoricière *le plus noir,* disaient-ils en riant. — B. a un capital de pouvoir à dépenser, ne comptons pas sur une trop prompte délivrance. — Changarnier disait : Vous si gai, vous êtes un prophète triste. — Je ne suis pas abattu, disait Lamoricière, mais je vois l'avenir sombre. — Changarnier froid, ferme, haine âcre et profonde là-dessous pour B.

Il y avait à Ham Mme Baze avec ses deux enfants, Mme Le Flô avec ses deux enfants; Mme de Bunes, cousine de Bedeau, Mme de Lamoricière (sans sa petite fille) — passaient une partie de la journée au fort, le soir partaient. Ne savaient ce qu'on ferait d'eux. Les bruits les plus contradictoires. Ne craignaient que d'être enlevés la nuit, sans qu'on sût ce qu'ils étaient devenus : c'est ce qui arriva. Dans la nuit du 8 au 9, à 4 h. du matin, on entre dans le couloir qui séparait la chambre de Lamoricière de celle de Changarnier, on tire les verrous au dehors. Bruit de pas chez Changarnier. Dans la cour, Lamoricière voit des figures sinistres, croit reconnaître de ceux qui l'ont arrêté, flambeaux. Se lève, frappe à sa porte. On lui dit : — Inutile de frapper, vous êtes au secret. — Pourquoi ? — Pas de réponse. Au bout de trois quarts d'heure voit entrer une voiture dans la cour. Voit sortir Changarnier qui monte en voiture et leur crie : Je vais en Belgique. Puis Charras : Je vais à Mons. 2 heures après on avait relevé les factionnaires qui

étaient sous la fenêtre, et remplacé par des factionnaires de police et consigné le 48[e] dans ses quartiers, de peur de l'émotion.

Le commandant du fort entre chez Lamoricière avec un jeune homme de 18 à 20 ans (M. Lehon) : J'ai ordre de vous faire conduire à Calais, puis à Douvres, et là on vous remettra vos papiers. — Avez-vous un mandat? — Point. — Pays brumeux, cher vivre, traverser la mer, je vais ailleurs. La Belgique. — Point. — L'Allemagne. — Non. — Aix-la Chapelle. — Non. — (Ils y envoient Baze.) — Soit, alors en Angleterre. Disposez de nous, monsieur. — Lehon refléchit : Voulez-vous Cologne? — Oui. — Marchons. Donnez-moi votre parole que vous irez à Cologne. — Point de parole, monsieur. Je vous déclare que je serai à Cologne demain soir. Cela doit vous suffire. — Le Flô partit dans la journée du même jour ainsi que Baze. — Le lendemain Lamoricière, et le surlendemain Bedeau.

Au dehors, pendant que tout cela se passait au dedans, Lehon arrivé en poste à Ham avait retenu tous les chevaux et toutes les voitures, y compris la diligence de Noyon. Le bruit s'en répand dans la ville. On va avertir ces dames. — Il est probable que ces MM. vont partir. — Les femmes arrivent, la nuit, à peine vêtues, il pleuvait, de l'eau jusqu'à la cheville, vont au fort. Pont-levis levé. Le commandant les voit et leur crie : Que venez-vous faire ici? Vous allez me faire destituer! Ces MM. ne partent pas. — Grossier. Brutal. Injurieux. — Ces dames sous la pluie, sans parapluie, nuit noire, Lehon et le commandant là. — Changarnier en sortant se pencha à la vitre. Mais elles ne le virent pas. Charras avait une allumette chimique, il l'alluma pour se faire voir en passant, elles le reconnurent. Le commandant leur cria : — Il n'y a rien pour vous. Vos maris ne partent pas ce matin. — Elles étaient restées là deux heures, dans cette incertitude affreuse, se demandant : Vont-ils à Cayenne?

Sur les 9 h. du matin, le secret levé. M[me] de Lamoricière passa la journée avec son mari, mais les généraux restés ne purent communiquer entre eux.

Lamoricière monte dans une espèce d'omnibus pour aller à Noyon, on lui permet sa femme, mais deux agents de police. A Creil, M[me] de Lamoricière quitte son mari. A Noyon ils prennent le chemin de fer de Saint-Quentin, à Creil le chemin du Nord, Lamoricière toujours avec ses deux agents de police l'un à côté de lui, l'autre devant, comme un malfaiteur. Ainsi jusqu'à Bruxelles. Silence absolu jusqu'à la frontière. Les agents cherchaient à lier conversation. Lamoricière ne répondait pas. L'un parlait allemand. Dans toutes les stations, buffets, etc. ils ne le quittaient point d'un pas. — A Quiévrain, obstacle. Le passeport portait : M. un tel, (l'agent

en chef) et sa suite (Lamoricière). — On veut vos papiers? — C'est ce qui les a. — Cependant on le laisse passer.

Où voulez vous descendre à Bruxelles? demande un agent. — A l'hôtel de Bellevue. — C'est bien. — A la gare, ils ne le perdent pas de vue, et le mènent à l'hôtel comme un prisonnier. A l'hôtel, Lamoricière dit : Donnez-moi une chambre. Le moins cher possible. — L'agent en chef ajoute : — Une chambre sous la même clef. — Stupéfait.

Thiers arrive, envoie promener les agents; lui dit : Vous êtes en Belgique. — Mais je n'ai pas de papiers, dit Lamoricière. — On vous en donnera ici. — J'ai promis d'aller à Cologne. Je reviendrai ensuite. — Thiers lui conte que le gouvernement français pesait sur le belge et le forçait de partir. Dînent ensemble. Charras vient. Quelques députés belges. Le procureur du roi survient, et dit à Lamoricière : — Êtes-vous libre? Voulez-vous la protection de l'autorité belge? — J'ai promis d'aller à Cologne, j'irai, dit Lamoricière, je tiens à des papiers réguliers. Ils ont ordre de m'en délivrer. Je ne réclame rien. — Pouvez-vous m'écrire cela? dit Verhaeyen. — Lamoricière lui signe une déclaration en ce sens. — Le lendemain matin Lamoricière avait la fièvre. — Ils le firent lever à 6 heures. Il pleuvait, il a *rattrapé là sa maladie.* Ils l'ont mené à Cologne. Il leur met la puce à l'oreille. Avez-vous un passeport pour l'Allemagne? — Non. — Allez vite chez Quinette, prenez des passeports pour vous et moi. — Ils y vont, de là à Cologne, et lui demandent un certificat de bon traitement. — Je ne vous en donne pas. Rien de commun entre vous et moi. — Il les congédie ainsi. Y reste 20 jours malade, puis revient à Bruxelles.

Lamoricière dit : J'entrerai en France sur un âne, sur un chameau, sur une charrette, sur une pièce de canon, sur tout ce qu'on voudra, pourvu que ce soit contre Bonaparte[1] !

[1] Cette dernière note a été écrite à part, sur une couverture de brochure.

MARC DUFRAISSE.

(Victor Hugo avait pris de nombreuses notes sur Marc Dufraisse; en tête de ce *Cahier* nous avons publié celles qui sont relatives aux préliminaires du coup d'État; celles qui établissent le rôle joué par Marc Dufraisse depuis son entrée à l'Assemblée jusqu'à son départ de la caserne d'Orsay en voiture cellulaire ont été reproduites, avec des développements, dans l'*Histoire d'un Crime.* Nous reprenons les notes inédites au moment où Marc Dufraisse est enfermé à Mazas.)

Marc Dufraisse défait son hamac et le gardien lui dit : Il paraît que vous connaissez cela, monsieur? — 5 heures sonnaient au moment où Marc Dufraisse défaisait son hamac dans sa cellule. — Pas de draps. — Se couche habillé, s'enveloppe dans deux couvertures de laine grège. — Très froid. — Marc Dufraisse dormit très bien et passa toute la journée à fumer des cigarettes. — Tabac acheté à la cantine d'Orsay. — Le lendemain des draps. — Pas de couteau. Un gardien lui en apporte un. — Marc Dufraisse a acheté un eustache pour deux sous. A. Thouret a brisé ce couteau à Sainte-Pélagie. — Mercredi sans papier ni plumes ni livres. — Du papier le jeudi matin. — Marc Dufraisse écrit une lettre qui ne parvient chez lui que le vendredi soir. Le dimanche matin reçoit ses livres, les deux premiers volumes de Tacite, et un foulard pour se couvrir la tête. — Quatre jours pleins en présence de lui-même. — Promenade tous les jours une heure, rognée par l'allée et venue. On n'a que trois quarts d'heure. — Les gardiens polis. — Est resté jusqu'au 17 — nourri de la pitance, voulant expérimenter le régime. — Malpropre plutôt que mauvais. — Bœuf pouvant se manger *à toute force.* — Gamelles de fer battu sales, point lavées. — Pain de prison. *Pas trop mauvais,* dit Marc Dufraisse, *peu difficile.* — Une fois la visite du directeur : Comment vous trouvez-vous? — Très bien. — Puis un officier d'état-major.

Le 17 on le transfère à Sainte-Pélagie, à 8 h. du soir. — Vous allez partir. — Tant mieux. — A Sainte-Pélagie. — Soit. — Encore voiture cellulaire, — plus que des républicains. — C'était le fond du sac. — Benoît, Gambon, Delbetz, Malardier. — Entraient un à un dans le parloir des avocats à Sainte-Pélagie. — On s'ébahissait, on se reconnaissait. — Tiens, c'est vous! — Et depuis quand? — On se disait les nouvelles. — Jusque-là on n'avait pas vécu. — Dans des cellules, par trois et quatre. — Marc Dufraisse, Burgard, Richardet et Miot, dans la cellule n° 3 du premier corridor. — Sur les quatre, trois pour la liste de déportation. — Chambre de voleurs blanchie à la chaux. — On leur fait mettre des étagères. — On ne les bouclait pas

la nuit. — Meilleur régime qu'à Mazas. — Café au lait le matin, soupe grasse à midi et bœuf; le soir des légumes. — On faisait venir ce qu'on voulait. On était libre dans l'intérieur de la prison. — On se promenait dans la cour politique, pas avec les voleurs, par où s'était faite l'évasion de 1836. — Gais, calmes, sereins. — Des voleurs les servaient. — Quelques-uns ont pris l'habit de la prison, ayant froid avec leurs habits usés. — Entre autres Antony Thouret, veste et pantalon de drap gris. — Après le décret de déportation, Marc Dufraisse prend aussi l'habit comme plus chaud et plus commode. — Le directeur lui fait donner un pantalon de velours bleu et une vareuse de gros drap, cravate et casquette. — Le décret paru, les gardiens plus durs. Cela dura peu.

Marc Dufraisse voyait librement Proudhon. — Proudhon disait : Cela peut durer. S'il fait du socialisme, s'il entre dans le... il durera. Sinon, il tombera dans le grotesque, et il aura aussi son mardi gras (impérial) qui le perdra. — Avant les décrets Proudhon avait fait un projet de colonisation volontaire (Asie Mineure, Hauts-Carpathes), à substituer à Cayenne. — En parle à Marc Dufraisse, puis à Carlier. — Cela vaut mieux que Cayenne, dit Marc Dufraisse. — Carlier goûta la chose et s'en fit honneur près de Morny. — Morny écrivit de sa main à Proudhon une permission de sortie de Sainte-Pélagie. — Carlier donnait rendez-vous à Proudhon pour aller chez Morny. — Ils se virent au ministère. — Projet examiné, non repoussé. — Proudhon réclame pour la polémique libre. — Vous bornez-vous à Veuillot? — Morny dit : On pourra bien s'entendre.

ARSÈNE MEUNIER.

(Arsène Meunier était un des membres du comité socialiste. Il avait été arrêté et enfermé à Mazas. Victor Hugo a utilisé une partie de ses notes sur Arsène Meunier dans le chapitre : *le Dedans de l'Elysée;* nous reproduisons ici l'autre partie, mais, pour la clarté du récit, nous la faisons précéder de trois lignes publiées.)

[Arsène Meunier occupait le n° 32 de la 6e division. Au numéro 30, il y avait un comte de ... représentant, qui depuis quatre jours avait perdu la tête. La nuit, Meunier l'entendait crier et gémir.]

Le 13 à 11 heures du soir on vint le chercher. On le mena dans la cour. Il y avait un convoi de 300 personnes. — On les conduisit à Bicêtre. — Lanciers et une pièce de canon attelée qui les suivit. Trajet à pied. Silence. Coups de poing des sergents de ville à qui parlait. On les mit dans les deux casemates 11 et 12 de la 2e division. Dans la 11e, ils étaient 152. En marche le bruit des pas et de la pièce permettait de dire quelques mots. — A une heure du matin arrivent à Bicêtre, au fort. En sueur. Ils avaient marché au pas de course. Coups de plat de sabre aux dernières files. Pavé glissant.

Dans les casemates ni feu, ni chandelle, ni paille, pavage en bitume, très humide, ruisselant d'eau. On apporte 12 bottes de paille. Ils se couchaient tour à tour 40 pendant deux heures. Les autres marchaient deux par deux au milieu de la casemate. A. M. ne connaissait personne dans ses codétenus. Le colonel Forestier avait été transféré à Bicêtre. Il était dans la casemate n° 6. On y transvasa Arsène Meunier, qui s'y retrouva avec H. Magen, Crocé-Spinelli, Genillier, Goudounèche, maître de pension, Polino, ancien officier au service du shah de Perse.

Nourriture : le matin un bouillon, un demi-pain de munition (750 grammes), le soir un morceau de bœuf ou un plat de légumes. Chacun avait une écuelle qu'on lui avait donnée en entrant. Ni cuiller, ni fourchette. Plus tard, cantine autorisée. — Tabac, vin, etc. — Dans les premiers jours, les familles venaient en si grand nombre qu'il y avait cohue et impossibilité de se voir. (Au fort de Bicêtre pendant l'instruction, au fort d'Ivry après la condamnation, et de là au Havre, puis les pontons, Afrique, Cayenne).

Le jour on relevait la paille, le soir on l'étendait, poussière suffocante. Impossibilité de respirer. Il n'y avait de prise d'air que par les deux créneaux

et les impostes au-dessus de la porte (très étroite). Les casemates ont 24 mètres sur 8 mètres, et 5 mètres de haut. Voûtées. — Plus tard des couvertures, puis une paillasse pour quatre, puis deux, puis trois. On les mettait en travers. On les allongeait avec de la paille et cela allait. Vers la fin de décembre des couvertures. Jamais de draps. Tous des maux de gorge à cause de la poussière. Dans la casemate n° 6, ils étaient cent. Arsène Meunier était délégué de cette casemate. Il dut un jour donner une liste de vingt-deux qui avaient besoin de l'infirmerie. Chaque casemate nommait un ou plusieurs délégués pour représenter la casemate devant l'administrateur. (Sous l'autorité militaire, mais un directeur civil, chargé du ménage.) — Tous les jours une promenade de vingt ou trente minutes dans la cour, casemate à casemate. — Cour assez vaste. Clôture en planches dans la grande cour du fort, qui est grande comme la place de la Concorde.

Dans la casemate 10, première division, casemate-infirmerie, Démosthènes Ollivier, Lachambeaudie. — Peu d'hommes politiques. En général des ouvriers arrêtés sur la voie publique.

Arsène Meunier sorti le 31 décembre. Il avait passé dans le fort de Bicêtre 1,900 détenus, dont 1,700 à la fois. Plus que plein. Il y a trente casemates dans ce fort, mais plusieurs employées au service militaire. — Sur ces 1,900, 750 mis en liberté. — 600 au fort d'Ivry (condamnés) [1], 500 encore prisonniers le 31 décembre.

Arsène Meunier arrêté de nouveau le 28 [janvier]. Par un mandat du 22. Pendant son dîner, 15, rue de Ponthieu, chez lui. L'agent dit : ce n'est pas une arrestation. On veut vous parler. — Il le mène à pied à la Préfecture. Était armé. On voyait dans sa poche un pommeau de pistolet. Vient Sylvain Blot, le secrétaire général. Puis Henricy, chef de la police politique. La conversation *étrange* avec Henricy. — Envoyé au Dépôt. Béranger vient l'y voir. Est ramené à Bicêtre. Puis le 14 février au fort d'Ivry. Y reste jusqu'au 23 mars. *Condamné* à dix ans de Lambessa. Interrogatoire : monsieur Manceaux, juge d'instruction, qui lui dit : Vous avez été arrêté le 2 décembre, relâché le 30 en vertu d'un *arrêt* de non-lieu. Vous êtes arrêté de nouveau. Ce ne peut être pour les faits du 2 décembre. C'est donc pour vos *antécédents*. Vous êtes socialiste et ancien instituteur primaire. Justifiez-vous. — Béranger a demandé qu'on commuât Lambessa en exil. — Élargi et expulsé.

On a amené à Ivry les prisonniers de 15 départements.

Quelques-uns étaient dévorés de vermine. On leur a donné des chemises,

[1] [Voir t. I, chap. II (3e journée)].

IMPRIMERIE NATIONALE.

des sabots, quelquefois des pantalons. Pour la moindre chose appareil militaire.

Dans la nuit du 17 au 18 décembre, au fort de Bicêtre, on fit sortir les prisonniers, casemate par casemate, on leur dit à demi-voix de se lever, de se mettre 2 par 2 et de sortir. On se réveille. On voyait par la porte entr'ouverte des torches de résine allumées et de la troupe. On crut qu'on allait être fusillé. On s'interrogeait du regard. Bonne contenance du reste. On les mit dans la cour en face des portes des casemates. Les soldats rangés en face le long du mur au port d'armes, homme pour homme. Deux soldats les prenaient par les bras en sortant. Dans cette position vingt minutes. Un officier, ayant un manteau sur ses épaulettes, les compta, en silence, du doigt. Puis on leur dit : Rentrez. En rentrant, ils aperçurent derrière les soldats des scribes à une petite table et M. Hatton, juge d'instruction.

AMABLE LEMAITRE. (Casemates.)

(Les notes de Victor Hugo sur Amable Lemaître se divisent en trois parties : *Journées de Décembre* [on a lu plus haut ce fragment], *Casemates, Pontons*. Nous avons suivi cet ordre et nous donnons ici tout ce qui concerne le séjour d'Amable Lemaître à Mazas, puis à Sainte-Pélagie.)

M. Lemaître arrêté à Paris le 14 décembre. On arrête toute la maison disant qu'il y avait là un représentant. Il restait une petite fille de 10 ans qu'on fut obligé de mettre dans une maison voisine. On dit à Lemaître : — On vous dit représentant, suivez-moi, et monsieur aussi (M. Paul, négociant en vins) *pour vous avoir donné asile.*

On les mena au dépôt. — Nous serons bien mal là, dit Lemaître au commissaire. — Non. Vous serez bien. Vous serez entre politiques, dit le commissaire. *En ce moment-ci, tous les délits, on les laiſſe de côté* (un des commissaires du VIIIe arrondissement; il demeure rue de Harlay, au Marais).

Il y avait au dépôt deux salles au premier et au second étage. On y était si entassé qu'on ne pouvait s'asseoir sur les bancs qui faisaient le tour des murs que les uns après les autres. Le soir on abaissait des lits de camp dressés contre le mur par des charnières. On ne pouvait pas s'y coucher toute la nuit. La place manquait. On se comptait au pouce pour savoir au juste combien chaque homme pouvait occuper de place. On n'avait chacun qu'un tiers de nuit (3 heures) pour dormir *couché.* Ce détail se reproduira dans les casemates. Là, de très jeunes enfants; ce qu'on appelait des *politiques* était un peu mêlé de voleurs. Dans certaines rues, on avait arrêté tout le monde. On arrêtait l'un parce qu'il était chez le marchand de vin, l'autre parce qu'il avait une blouse. Rue des Fossés-Saint-Marcel, on arrêta tous les mâles, y compris les petits garçons. On les confia aux filles publiques (c'est l'usage au dépôt; elles en ont soin.) qui ont un local à part. — Il y en avait trop. Le surplus des enfants reflua dans les salles des hommes.

On ne pouvait écrire à sa famille pour ses besoins que le 3e jour après l'arrestation; recevoir aucune visite. Ils restèrent 8 jours ainsi sans sortir des salles, on les faisait monter sur les banquettes le long des murs et l'on jetait des seaux d'eau à travers la salle. Infection. Cassaient les carreaux malgré le froid, pour avoir de l'air. Très froid. Quelques-uns mirent la tête aux carreaux. Couchés en joue par les sentinelles. Le gardien les prévient que les soldats avaient ordre de tirer sur toute tête qui voudrait respirer. Le 8e jour, le directeur leur dit : On aurait dû vous interroger dans les 24 heures.

On vous a oubliés. — Tellement mêlés que les gardiens disaient en désignant tel ou tel : *Mais voilà un four à plâtre* (on appelle *four à plâtre* les vagabonds des environs de Paris qui couchent là). Le soir du 8e jour vers 4 heures (nuit en décembre) on les mit dans des voitures cellulaires. Conduits l'un après l'autre à la voiture par deux gendarmes. Un enfant nommé Mazières (15 ans) fut passé de main en main par les agents de police qui se disaient en riant : *Prends donc cet homme politique.* L'enfant avait peur et pleurait. Ils croyaient qu'on les menait fusiller. Le bruit en avait couru.

Sales, fatigués, en haillons; les femmes des employés aux fenêtres dans la cour de la préfecture riaient et se moquaient d'eux.

Tous les transports du dépôt au fort de Bicêtre se faisaient le soir. On arrivait à Bicêtre vers huit heures. On défilait entre deux haies de soldats portant des torches. Comme il y avait eu beaucoup d'exécutions, ils avaient peur et s'attendaient toujours à être fusillés. On entendait ces paroles : Ah mon Dieu! ma pauvre femme! Ah! j'ai trois enfants! Que deviendront-ils?

Arrivés au fort, on les déposait dans des casemates glaciales, sept ou huit voitures vidées dans une casemate, 14 hommes par voiture. Paille sur le pavé. Une lanterne éclairant à peine. Une cruche d'eau. On les comptait. Aucun interrogatoire. Aucun écrou. Ils restaient là une heure, puis on les conduisait dans une espèce de greffe entre deux soldats de la ligne. (La ligne obligeante et affectueuse.) Les sous-officiers serraient la main des détenus pendant que les soldats marchaient en avant avec des lanternes. Un sous-officier du 14e dit : Citoyen Lemaître, vous devez bien nous en vouloir. — Dans le greffe, une table, trois hommes, trois greffiers, écrivaient les noms et constataient les individualités. — On demandait à ces greffiers : — Qui êtes-vous? Êtes-vous des magistrats? Si vous n'êtes pas des magistrats, nous vous répondrons. Tous les magistrats étant des malfaiteurs, nous ne leur répondrions pas. — On donnait aux détenus un numéro d'ordre, une couverture, une écuelle en terre, et on les conduisait dans d'autres casemates. Là, paille. 120, 130 par casemate. Très haut, des châssis dormant. Le jour et l'air viennent avarement par des soupiraux de 2 pieds de diamètre. Ni tables, ni chaises, ni lits.

Amable Lemaître délégué de la casemate 11. — Le surlendemain on leur apporte des toiles à paillasses. Ils y mettent eux-mêmes leur paille. Ils ne purent faire que 67 paillasses pour 125 hommes. Les fourreaux de paillasse *pour un* n'ayant qu'un demi-mètre, il fallut mesurer l'espace à chacun. L'eau mesurée de même, deux bidons pour tous pour toute la nuit. On buvait à même au goulot. Pas de verres. On avait soif. — Immondices dans un grand baquet découvert. Pour ne pas s'entrevoir, on mit une couverture devant le

baquet. Plus tard sur *le Canada* on n'était plus des hommes, on fit comme les animaux. Fétidité affreuse.

Nourriture des voleurs. 20 minutes de promenade par jour dans une grande esplanade palissadée sous l'œil des argousins. Quelquefois la sortie supprimée. Pas de service médical, pas de pharmacie. Les médecins bienveillants, mais n'ayant pas de remèdes. On donnait du camphre. Beaucoup de bronchites aiguës et quelques phtisies produites par la poussière de la paille toujours remuée. 4 casemates durent être converties en infirmeries. Là des lits et des draps. Quarante lits par casemate. — La vermine et les poux commencèrent. Presque tous sans linge. Qui avait une chemise était un grand seigneur. Une cantine venait tous les jours. On laissait acheter du vin et des provisions de mauvaise qualité — fort cher. Les malheureux exploités par les paysans de la banlieue. — Il fallait trois jours pour qu'une réclamation reçut réponse.

Dans toutes les casemates les détenus nommaient au scrutin un délégué chargé de servir d'intermédiaire entre les prisonniers et les geôliers. Un inspecteur venait tous les jours avec le directeur. Cet inspecteur nommé Besuchet, médecin, ancien républicain. — Recevait mal les réclamations. — Nous ne sommes pas nourris comme des prisonniers politiques. — Amable Lemaître lui dit : Que sommes-nous donc? — Je n'en sais rien, vous êtes des gens qu'on a ramassés. — Besuchet parlait le chapeau sur la tête. Il voulait qu'on se découvrît devant lui. Un jour, il vint, personne ne bougea, Lemaître gardait son béret blanc. Il vit un homme fumer et lui parler la pipe à la bouche. Il s'emporta. Il dit : — Comment osez-vous garder votre pipe? — Vous gardez bien votre chapeau, dit le prisonnier.

Le 5[e] jour après l'arrivée, reçoivent des papiers timbrés, assignations à comparaître devant des juges d'instruction, ce qui leur fait voir qu'il existait encore quelque chose qui s'appelait la magistrature. — Tous ces juges d'instruction étaient des magistrats poussés depuis le 2 décembre, et créés pour la circonstance. — Simulacres hideux de justice. — Beaucoup refusèrent de répondre. Quelques-uns répondirent avec protestation contre le crime de L. B. — Après l'interrogatoire, on était élargi (très peu) ou envoyé à Ivry.

Les prisonniers voyaient leurs familles à Bicêtre dans une casemate-parloir avec couloir au milieu pour l'agent séparant les visités et les visiteurs. Bruit effroyable. Il fallait parler haut. Beaucoup *aphones* ne pouvaient parler. Entre autres Lemaître. Quelques-uns renoncèrent à voir leurs femmes. — Elles se trouvaient mal. Toutes, pour obtenir une permission, passaient devant le général Bertrand qui les interrogeait et tâchait de les faire se couper. Un jour les femmes firent effort, écartèrent les soldats, et embrassèrent leurs

maris et leurs frères. — Bah! dirent les soldats, faites faire ce service par des gendarmes. — Il n'y avait qu'un parloir pour toutes les casemates, de là 10 minutes à peine pour se voir. Le parloir ouvrait à 8 h. et fermait à 10 h. Elles devaient se lever à 6 h. du matin, faisaient queue (en hiver) à la porte du fort, étaient fouillées, et quelquefois ne voyaient pas ceux qu'elles aimaient. Deux visites par semaine. Les soldats, bons, servaient de petite poste. On était conduit au parloir entre deux soldats.

Ivry.

Là, divisés en catégories : 1re, 2e, 3e. Mêmes détails. — Seulement les femmes ne les virent qu'en plein air, sur l'esplanade. Double rang de palissades, couloir pour les sergents de ville. Pluie ou neige sur ces pauvres femmes. On parvenait quelquefois à se toucher la main dans un coin où les palissades s'écartaient.

Allèrent de Bicêtre à Ivry à pied, entre deux haies de soldats, fusils chargés devant eux. Troupe de ligne. Chasseurs de Vincennes. Gendarmerie mobile. — Si un s'échappe, tous responsables, disaient les officiers. — Un pauvre bossu nommé Decause, ne pouvant marcher aussi vite que le pas militaire, fut rudoyé. — Un soldat dit à l'autre : F... le au bout de ta bayonnette comme un jambon. — Dans le trajet on faisait éloigner les paysans. Ni cris de la République, rien. Ordre de ne parler qu'à demi-voix. Le trajet se fit le matin par convois de 40 ou 50. Quelquefois 100. Pas liés. N'ont été liés que pour aller d'Ivry au Havre.

Tant que les parisiens ont été près de Paris, très fermes. En mer, ils ne se sont plus senti pied, l'énergie a défailli.

VICTOR SCHŒLCHER.

(Victor Schœlcher était le fils d'un marchand de porcelaine de la rue Grange-Batelière. Il aimait les lettres et les beaux-arts; il avait dix-huit ans lorsqu'il fit dans *l'Artiste* son premier compte rendu du Salon de 1822. C'est en 1829, quand il avait vingt-cinq ans, qu'il s'éprit, dans un voyage aux Antilles, de la grande œuvre de l'abolition de l'esclavage; républicain passionné, il combattit le gouvernement de Louis-Philippe en fondant des revues et des journaux : *la Revue républicaine, la Revue indépendante, le Journal du Peuple, la Réforme;* mais toujours il s'acharna à réclamer l'abolition de l'esclavage. Aussi il retourna auprès des noirs aux Antilles en 1840. Puis il voyagea en Orient, en Égypte, en Grèce, en Turquie, et, quelques années plus tard, en Afrique. Il revint en France. La République venait d'être proclamée; il la servit comme sous-secrétaire d'État au ministère de la marine, et le 27 avril 1848 il réalisa le rêve de sa vie en faisant paraître les décrets abolissant l'esclavage dans les colonies françaises; élu à la Constituante, puis à l'Assemblée législative, il vota avec la Montagne; au 2 décembre 1851 il se rendit aux barricades du faubourg Saint-Antoine, lutta jusqu'à la dernière heure avec un courage indomptable pour organiser la résistance, fut expulsé, et se rendit en Belgique, puis en Angleterre. Il publia deux volumes sur les crimes du deux-décembre; il ne profita pas de l'amnistie de 1859 ni de celle de 1869, et ne revint à Paris qu'à la chute de l'empire, en 1870. Schœlcher fut nommé à 66 ans colonel d'état-major de la garde nationale et prit le commandement d'une légion d'artillerie qu'il organisa pendant le siège de Paris.)

Clary entre 2 officiers supérieurs sur le boulevard Saint-Denis. Schœlcher passe pour aller chercher une voiture rue Saint-Denis. — C'est un éclair. Les officiers le voient et croient le reconnaître — ils vont l'arrêter. — Vous, Clary, vous devez le connaître? — Non, dit Clary. Ce n'est pas lui.

Schœlcher s'en va *par le haut*. — On commençait rue de Charonne une barricade. Il y avait 12 pavés de remués. — Ils prennent par les boulevards extérieurs. — Pas de voiture au Père-Lachaise. A pied. — Hommes du peuple qui les applaudissent au passage. — Rue Meslay chez Forestier. — Persévérant et brave. — Tambours de garde nationale consignés — caisses gardées par des piquets de la ligne dans les mairies. — Avait été averti le matin, étant revenu chez lui. — Quitte Dulac et les autres. — Un ouvrier, membre de la commission de secours pour les familles des détenus politiques, accoste Schœlcher rue Meslay, lui demande ce qu'il y a à faire, et lui offre de le conduire au IIIe arrondissement chez le colonel de la garde nationale Favrel, batteur d'or, rue du Caire (aujourd'hui réfugié). Schœlcher voulait

d'abord aller à l'association des imprimeurs, faubourg Saint-Denis, pour faire imprimer ma proclamation qu'il avait copiée la veille rue Blanche.

Association absente. Personne. — Pas de gardes. — Ne voulaient plus se compromettre. — Déjà bourgeois. — De là chez Favrel. — Absent. — De là chez le chef de bataillon Laboulée, pharmacien, absent. — Rencontré par des ouvriers qui se disent prêts si la garde nationale sort. Le font entrer dans un cabaret au carré Saint-Martin. — Schœlcher avait pour idée fixe de publier ma proclamation. — Ils lui offrent de forcer l'imprimerie Malteste à l'imprimer. Schœlcher ordonne des barricades pour la soirée et promet de revenir. Un tanneur lui offre l'appui d'un officier de la garde nationale, ancien actionnaire de *la Réforme,* rue Jean-Jacques-Rousseau, 5. — Officier très bien disposé, va voir ses chefs, mais espère peu. — Schœlcher s'endort chez lui une demi-heure. — L'officier et le tanneur reviennent et disent : *Cela ne donne pas.* — De là chez Hovyn, rue des Jeûneurs, lieutenant-colonel de la 5e — absent. — On en était inquiet. Sorti le matin, en uniforme. — Va chez   pour se reposer, et y apprend qu'on le poursuit. Police à ses trousses. — Se cache chez Mme Geoffroy Saint-Hilaire. — Puis chez deux jeunes prêtres qui se dévouent et qui eussent été perdus si Schœlcher eût été trouvé chez eux.

Schœlcher au 5e étage. — Le jeune professeur, leur frère, lui avait donné son lit. — Il logeait à côté sur un matelas à terre dans un bouge. — Abnégation. — Comment manger? personne ne se doutait que Schœlcher fût dans la maison. — C'était une pension de jeunes gens. — Le jeune professeur allait à la cuisine. — La grande affaire des pensions de prêtres, *c'est de bien nourrir les élèves,* de là des dithyrambes des enfants chez les parents. — Ce jeune homme allait à la cuisine, faisait des questions à la cuisinière, et volait de quoi nourrir Schœlcher. — Pendant 15 jours. — L'aîné, l'économe, le meilleur des 3, sut que Schœlcher aimait le thé. — Tous les soirs à 10 heures venait prendre le thé avec Schœlcher. — Comment faire du thé. — avait acheté une petite théière en porcelaine — on mettait la petite cafetière sur le poële — on prenait là une tasse, les   — Au bout de quelques jours il acheta une   et une casserole. — Mille difficultés — rendre les assiettes, etc. — Cela fut surmonté à force de dévouement. — Schœlcher ne pouvait se servir lui-même. Ils le servaient en lui lavant sa vaisselle. — Admirables soins. — Vigoureux — fort. — Hercule. — Bonté de grand'mère. N'avait jamais vu Schœlcher.

Difficultés devant l'idée de faire faire une galantine. — L'économe l'apporte lui-même. — Schœlcher en vit dix jours. — La soutane du jeune allait à Schœlcher. — De là le déguisement.

Depuis 8 j. il souffrait que Schœlcher ne mangeât pas de soupe. — Il parvient un jour à voler une tasse de bouillon — froid — puis vole du vermicelle. — Le jeune professeur et Schœlcher font du vermicelle. — Pâtée affreuse. — Font grand feu pour corriger la chose — font bouillir — cela bout — cela fait de la bouillie. — Quelle incapacité! dit le prêtre aîné en arrivant.

Schœlcher se couchait sur le lit le jour. — Le soir l'économe le lui refaisait, disant : Vous serez mal couché. — Révolté contre le coup d'État, mais point démocrate. — Maison du cul-de-sac des Feuillantines — de mon enfance. — Voyait le jardin — grenier. — Le soir voyait s'allumer les fenêtres studieuses de l'école normale. — Quelques-unes brillaient toute la nuit.

Puis achetait un *beefsteack de veau* — l'apporte dans sa poche — volait du beurre et faisait cuire le beefsteack de veau dans le laboratoire de chimie, — était obligé de brûler une foule d'ordures chimiques pour ôter l'odeur de cuisine. — Arrivait triomphant avec son beefsteack de veau. — Les domestiques n'ont jamais rien su. — Le domestique était à moitié fou. Schœlcher se cachait dans un trou du grenier — et le domestique faisait la chambre dans son absence. — De temps en temps Schœlcher se cachait dans son trou et les trois faisaient des réceptions d'amis dans la chambre. — Un des grands embarras était de s'éclairer sans qu'on vît la lumière. — Mettait une bougie dans un verre qui lui servait de flambeau et cachait la lumière derrière un gros volume de Buffon.

Jeune professeur d'histoire naturelle. La grande affaire était de pouvoir s'en aller. — Ils étaient de Besançon. — Une fois à Besançon, sauvé. — Nous répondons de vous. — Convenu qu'il s'habillera en prêtre. — Le costume du plus jeune des 2 prêtres lui allait. — D'abord éclaire le voyage — le professeur part avec l'économe pour aller jusqu'à Dijon — y vont. — Le professeur revient et dit : nul danger — partez — point de surveillance à la gare. — Schœlcher part le 22 décembre au soir.

A Dijon, au milieu de la nuit, l'économe attendait. — Prennent la diligence jusqu'à Besançon — était allé éclairer la route jusqu'à moitié chemin — pas l'ombre d'un gendarme. — A la gare saute au cou de Schœlcher : — mon cher frère, je vous attends — Schœlcher bien déguisé — rencontre Jacques Coste qui le salue, fait le grand tour et lui dit tout bas : courage! — Partis à 3 h. du matin, à 9 h. à une lieue de Besançon — descendent, l'économe et lui, entrent dans un couvent de missionnaires — connu là — fêté — déjeuner. Schœlcher fait le prêtre — dit le benedicite et les grâces — s'en tire. — A 1 h. carriole du séminaire — connue; passe tous les jours à Besançon — porte fortifiée. — Première consigne (?) laisser passer les séminaristes. —

Voiture de louage de Besançon sur la route à suivre jusqu'au saut du Doubs. — Froid affreux — neige — montagnes — verglas — cabriolet ouvert. — S'arrêtent chez un curé, ancien condisciple, qui les reçoit. L'économe dit : je vais voir un cousin juge de paix à tel endroit — souper — coucher — repartent le lendemain par le mauvais temps..., toujours neige partout. — Déjà la douane — douaniers font l'office de gendarmes. — Schœlcher allait prêcher — c'était la veille de Noël — vraisemblable — craignant que le frère ne s'enrhumât et que cela ne l'empêchât de prononcer son sermon, les douaniers activent le feu du poêle. Midi — chez un autre curé inconnu — bien reçu, feu, dîner. — Finaud, inspecte Schœlcher — le curé buveur — fait boire Schœlcher — Je ne bois pas de vin. Jamais. — Comment! mais vous êtes prêtre! — Schœlcher se rattrape comme il peut et songe aux burettes de la messe. — A 3 h. au village qui est à deux lieues du saut du Doubs, frontière. Juge de paix cousin de l'économe, élevé par lui, plus jeune. — Demeure à la maison de ville, la mairie et *la gendarmerie* — c'est là que Schœlcher se réfugie. — Schœlcher prêtre en congé d'une paroisse de Paris, curieux de voir des montagnes pleines de neige — ah! si vous êtes curieux de voir de la neige, venez boire un verre de bière en Suisse. Vous en verrez là des montagnes. — A merveille, dit Schœlcher — café. — J'aimerais mieux la bière de Suisse, dit Schœlcher. Partent le soir, à pied, par d'affreux chemins — sapins. Précipices. Schœlcher tombe sept fois, nombre sacré. — Coude écorché, poignet égratigné, les deux l'aident et le soutiennent. — L'économe devient herculéen — se perdent en route — arrivent à 7 h. 1/2 du soir au saut du Doubs; craignent les douaniers — c'est la route des contrebandiers — cascade à truites, d'un côté maisons françaises, de l'autre maisons suisses — un homme leur fait passer le Doubs sur la glace.

Dans une visite faite à l'Élysée par Pleyel pour ses affaires, on lui avait dit : Quant à Schœlcher son affaire est grave — *nous le voulons, et nous l'aurons.* — Répété par les gens dans les visites domiciliaires chez Constance.

Le bon prêtre touche la terre suisse, dit à Schœlcher, *eh bien, ils ne vous auront pas!* (25 décembre 1851) — fatigué — plus sénégalais que sibérien, — Schœlcher dit : je reste. — Soupent. — Le laissent là. — Couche en Suisse nuit de Noël. Les femmes de la maison vont à la messe de minuit — le bon prêtre le lendemain vient lui apporter ses affaires de toilette — repart — le soir l'économe le conduit aux Brenets, village suisse — à pied — une lieue sur la glace — un déluge. Passé la nuit — auberge — cabaret — point de chambre à feu — on les mène dans une chambre où 4 hommes fument leur pipe dans l'obscurité. Cela les fait déguerpir. — Point d'autre auberge — une vieille femme les voyant prêtres leur dit : logez chez moi,

je suis catholique. — Accepté. — Mais la buraliste des diligences leur offre asile — ils choisissent cela — l'habit les protège — Schœlcher écrit, le prêtre dort. A 2 heures la diligence pour le train arrive, le prêtre part. — A 8 h. 1/2 les deux dames, buraliste et sa fille, lui servent à déjeuner, et n'osent qu'à peine et avec la plus vive résistance déjeuner avec *sa révérence.* — Comment payer? Schœlcher fait la question — la femme refuse absolument. Schœlcher embarrassé donne sa bourse de curé, en perles avec glands d'acier, à la jeune fille qui rougit de bonheur d'avoir pour souvenir une *bourse de curé.* — Si jamais vous revenez, descendez ici ! — La jeune fille jolie, fraîche, met sa petite chape, sa coiffe et ses gants fourrés, et le mène au bout de la montagne jusqu'au grand chemin. Charmante chose, le proscrit, faux prêtre, conduit par cette enfant dans ces fières montagnes suisses. Les Brenets sont sur une éminence — maisons éparses dans la neige au pied de la colline — le soir effet de lumières, étincelles dans la neige. — Sonorité de l'air — les aboiements des chiens sonnent comme des clairons — de là à Bâle — par le pays de Bâle — jusqu'à Heidelberg par Fribourg, par le chemin de fer. — A Fribourg en Brisgau, un gendarme à grand chapeau galonné lui demande son passeport (pour la 1re fois depuis Paris). — Heidelberg — Cologne — Aix-la-Chapelle — Verviers — Liège — Bruxelles — par le chemin de fer — très rapidement et sans incident. — Bateau à vapeur de Mayence à Cologne, dernier voyage de l'hiver du bateau. — Le Rhin charriait.

MICHEL (DE BOURGES).

Michel. — Jusqu'au 21 décembre caché à Paris. — Du 21 décembre au 7 janvier caché à Verdun par Mme Cassal. Le frère de Mme Cassal vient au-devant et le fait entrer en ville malgré les fortifications. — Averti le 9 qu'on va venir prendre I. (Isidore Buvignier), quitte Verdun, gagne la frontière à travers les neiges par les Ardennes. Passe la frontière paisiblement dans la voiture d'un notaire. Arrive à Arlem, s'y nomme. De là à Bruxelles.

POLICE BELGE.

Jeanty Sarre réussit à s'échapper de Paris, arrive à Bruxelles, et va à la police.

L'homme préposé aux étrangers le reçoit en le regardant de travers.

— Qui êtes-vous, monsieur? probablement un réfugié politique...

Jeanty Sarre l'interrompt :

— Moi, par exemple! J'étais dans le commerce, je n'ai pas réussi dans mes affaires, j'ai été forcé de déposer mon bilan, et je viens à Bruxelles...

— Pour échapper à vos créanciers, dit l'homme en souriant. Ah! c'est bien différent, monsieur. Donnez-vous la peine de vous asseoir. Vous resterez à Bruxelles.

— Monsieur, vous êtes un démagogue.

— Pour qui me prenez-vous? je suis un banqueroutier.

— A la bonne heure!

CAILLAUD.

Caillaud — lieutenant-colonel de la garde républicaine. Il a formé ce corps.

Ne pas le nommer dans ce qui pourrait le compromettre.

2 décembre.

Rue des Petits-Augustins, des commissaires de police en écharpe à la tête de deux compagnies de ligne lancées au pas de course, investissaient la rue et pénétraient dans les maisons pour chercher les représentants qu'on y croyait cachés. — Vers 11 heures. — Dans ce même moment passaient rue Jacob des petits coupés avec des sergents de ville dedans allant faire des arrestations — mettaient pour cela les fiacres en réquisition sur toutes les places voisines. Crémieux arrêté dans ce moment-là. (Antérieurement au coup d'État, 15 jours avant le 2 décembre, Mme Thuillier, dont le fils travaillait au *Père Duchêne,* habite rue de Neuilly, dans une pension. Elle dit au colonel Caillaud : Je ne sais ce qui se passe, mais le secrétaire d'un commissaire de police vient dîner ici. Depuis quelque temps, il s'en va tout de suite, *car nous sommes tous consignés,* dit-il. Tout ce qui appartient à la police est consigné, commissaires, secrétaires, etc. Il y avait des rumeurs à la préfecture de police et l'on entendait des agents dire : Qu'est-ce que cela nous fait à nous? Nous arrêterons tout! Un disait : *J'arrêterai mon père, si l'on veut!*)

Le 2 au soir, un maître charpentier de la barrière du Combat, nommé Cuvillier, parcourait la rue Saint-Martin avec son poignard dans sa poche, prêt au combat.

Le 3 décembre.

Au soir, sur les boulevards, cris : Vive la République! — Groupes. Manifestations du boulevard Poissonnière à la Porte-Saint-Denis. Un individu, cheveux gris et barbe blanche, vêtu de noir, criant : A bas le tyran! Le lendemain 4, le même rue de Choiseul, avec deux prêtres. — Agent légitimiste probablement.

Le 4.

XIIe arrondissement — peu ému. — Pourtant 200 ou 300 hommes prêts à combattre. — Descendent rue Saint-Martin. — Le colonel Caillaud en emmène les plus résolus, il voulait trouver le 15e léger, qu'il espérait enlever.

Il rencontre le 15[e] en effet, place de la Concorde, il était une heure, mais tout s'ébranlait pour le combat, cavalerie, artillerie, par divisions et brigades et marchant en ligne. Le 15[e] a marché, au reste. Regards d'intelligence d'un chef de bataillon républicain et de Caillaud. Nul doute *qu'il n'eût tourné* avec son bataillon, et peut-être son régiment. Caillaud les suit jusqu'à la rue de Choiseul, là, séparé par la foule. Est forcé de faire le tour par la rue de la Paix et la rue Neuve-Saint-Augustin, retardé rue de la Paix par le passage des lanciers (ivres, et en particulier les deux adjudants-majors dont *un ne pouvait pas se tenir sur son cheval.* On s'attendait *à le voir tomber à chaque instant.*)

La ligne était sur la chaussée au centre, sur les trottoirs marchaient les gendarmes mobiles. Un lancier (ivre) qui s'était porté en avant rencontre des bourgeois, sabre à la main, frappe les bourgeois, 50 ou 60 jeunes gens l'entourent en criant : *Arrêtez!* Le lancier revient au galop. On crie : *à l'assassin!* préludes.

Caillaud prend des pistolets, puis va par la rue des Jeûneurs, espérant retrouver le 15[e]. Impossible. — Par la rue Mulhouse gagne le Petit-Carreau, trouve une barricade faite — gagne la Porte Saint-Denis — là commencent, rue Poissonnière et rue des Jeûneurs et rue Saint-Fiacre, les feux de peloton et les feux de deux rangs. Le feu dure 20 minutes sans arrêter. — Rue des Jeûneurs plus de 200 s'enfuient, poursuivis par les balles, une porte est ouverte, ils s'y jettent, le portier veut la fermer; un jeune homme, locataire, crie au concierge : laissez la porte ouverte! et les 200 sont sauvés. — (Le 4 au matin à 10 heures rue Neuve-des-Petits-Champs à la hauteur de la rue Richelieu, une voiture du Trésor à 4 chevaux, trois employés en tricorne sur le dôme de la voiture, venant de la banque et très chargée *visiblement* se dirigeait du côté des finances. — Une autre, à 3 heures, pareille à celle du matin, rencontrée sur la place de la Bourse, allait vers le Trésor par la rue Neuve-Saint-Augustin.

Quai de l'école, Caillaud accompagné de 5 ou 6 du VI[e] arrondissement, marchant séparés à 10 pas de distance, est arrêté par des sergents de ville. — Où allez-vous? — Je vous connais, vous êtes le colonel Caillaud. — Il s'était débarrassé de ses pistolets à l'entrée[(1)]............................ (tout désert sur les quais) il y avait 30 gardes républicains..
... prêts à mettre en joue, allant de ci de là, dans l'attitude de chasseurs qui attendent le gibier. — Sur les marches du pont, derrière Caillaud, ils disent : — *N'allez pas plus loin. Jetez-nous-le. Nous allons le fusiller là.* — Caillaud se retourne : — Qu'est-ce que j'entends? Qu'est-ce que vous dites? Vous n'êtes pas des soldats français, vous n'êtes pas même des   vous êtes des

[(1)] Ici, et à la ligne suivante, le papier est rongé.

assassins. — Le sergent de ville regarde fixement Caillaud avec un air de profonde indécision, 5 minutes, puis se baisse vivement, lui tâte les poches de la redingote, n'y trouve rien, et crie aux autres : — Pas encore! — On le mène au terre-plein de la statue Henri IV. Là les chefs de police. On le fait rester en arrière. Il n'entend pas la conversation. Il voit seulement le bras d'un officier de paix levé vers la préfecture de police. — On l'y conduit. Cour de Harlay, le sergent de ville entre chez le commissaire un moment, puis revient, on le fait entrer, on lui demande ses noms, il demande lecture du procès-verbal, on lui dit : *C'est inutile. — Conduisez M. au dépôt.* — Le sergent de ville oublie d'aller chercher un billet d'écrou au bureau de permanence, le directeur du dépôt refuse de recevoir Caillaud. On mène Caillaud à la permanence au chef de bureau Lemaire. Là, Caillaud raconte le fait des marches du Pont-Neuf, et le sergent de ville s'écrie : Vous êtes bien heureux que je n'aie rien trouvé sur vous! Vous ne seriez pas ici! — Caillaud connaissait le directeur du dépôt. — (Voir les paroles du directeur sur la feuille jaune[1].)

Caillaud était au dépôt dans une salle au premier donnant sur les écuries de la préfecture. Il voyait par la fenêtre tout ce qui se passait. Sous la fenêtre un garde républicain et un sergent de ville en faction les yeux fixés sur les fenêtres. Un visage apparaissait, couché en joue : Va-t'en, ou je fais feu! — Cependant Caillaud regardait. A chaque instant, 8 et 10 fois par jour (le 5, le 6, le 7, le 8) on amenait des prisonniers. Sitôt entrés dans la cour, on les assommait à coups de massue à boules de plomb. Un se défendait avec son parapluie, le crâne enfoncé. On les jetait ainsi ensanglantés dans les cachots. Cris nuit et jour. — (A la Conciergerie 18 ou 19 hommes assommés et mutilés par les sergents de ville, mis dans un cachot au-dessous du niveau de l'eau, les uns sur les autres, sans voir clair, sans rien. Le lendemain on leur a jeté un morceau de pain comme à des chiens.

Une telle rage d'arrestations que rue Mouffetard, près de la caserne de la garde républicaine, les agents se sont présentés chez un portier et ont dit : Donnez les noms de vos locataires. Le portier a donné les noms. Onze ou douze locataires. Ils ont tout arrêté. (Ceci le 5 ou le 6.)

Fait du beau-frère du général Le Flô, juge d'instruction à Morlaix, en congé à Paris. (Voir la feuille jaune *fusillades*)[2]. Il demande à écrire à Mme Saint-Arnaud. Mme Saint-Arnaud a fait envoyer un aide de camp de son mari qui l'a élargi, mais en le menant lui-même au chemin de fer.

[1] Cette feuille jaune a été utilisée, t. II, dans le chapitre : *Autres choses noires.* — [2] *Idem.*

Caillaud reste au dépôt 11 jours. On les menait à pied à Bicêtre, armes chargées, et ceci : *le premier qui bouge, fusillé.* — Caillaud fut mené en voiture cellulaire. — 25 jours tant à Bicêtre qu'à Ivry. — Le 17 janvier part avec Amable Lemaître. — Le 9 il y eut trois transferts au fort d'Ivry, dont un venait de la préfecture, environ 80 prisonniers dans lesquels la police mêle des repris de justice, 7 ou 8. — Le 10, sur le *Canada.* A la pointe de Plymouth, manque échouer, touche deux fois. Un câble tombe dans la machine. La machine par bonheur broie le câble. Sans quoi perdus. — (Transbordés du *Canada* sur le *Duguesclin.*) Le capitaine Mallet leur dit : J'ai reçu des feuilles vous concernant tous. Votre position m'est connue. Les uns condamnés à l'Afrique et *plus,* les autres à l'Afrique et *moins,* les uns police correctionnelle, les uns expulsés, les autres déportés, ceci n'est pas officiel, mais officieux. — Tartuffe loup de mer.

Vermine. Caillaud couvert de petites plaies de la tête aux pieds. — Eau infecte. Après avoir bu, on restait la bouche ouverte pour en perdre le goût. — Pas tous les jours de l'eau douce, habituellement de l'eau de mer distillée qui laissait le goût infect que je viens de dire. Fadeur, corruption, goût de cadavre, chien noyé.

Les républicains chantaient *jusqu'au coup de canon.* (Le capitaine Mallet étant le plus ancien commandant de la rade, son vaisseau donnait matin et soir par un coup de canon le signal du service.) A partir du coup de canon, profond silence. — Mallet, honteux de sa position, ne regardait pas les déportés en face, *toujours les yeux sur ses bottes.*

Le colonel Caillaud, *toujours glacé, ne sentait plus ses jambes.* Beau vieillard, à cheveux blancs, barbe et moustaches blanches.

IMPRIMERIE NATIONALE.

AMABLE LEMAÎTRE. (Pontons.)

(Voici la troisième partie des notes prises par Victor Hugo d'après les récits d'Amable Lemaître. Pour en faciliter la lecture, nous avons coupé ces notes par des titres.)

Le 9 janvier vers 10 heures du soir ils étaient environ 300 au fort d'Ivry. — On leur mit les chaînes aux mains. — Après un appel on les mit en rang deux par deux. On leur dit avant de partir que le moindre cri, le moindre geste, serait réprimé par la force, et on fit charger les armes. Escorte de cavalerie et d'infanterie, derrière deux pièces attelées dont les prisonniers entendaient le roulement sur le pavé. — A 10 h. partent, arrivent à Paris en silence vers 1 h. du matin. Nuit profonde. Paris mort. Passent devant Bonvalet, où il y avait une noce. Voient en passant danser les ombres sur les vitres éclairées. — Suivent les boulevards depuis la barrière Fontainebleau jusqu'au chemin du Havre. Là, force sergents de ville. — Brutalités. — Canailles! gibier de Cayenne! etc. — Des coups de poing et de pommeau d'épée. — Là, des prisonniers d'Orléans et de Chartres. Embarqués silencieusement vers 2 heures dans des wagons de 2e classe, dans chaque wagon un gendarme et un sergent de ville, 8 prisonniers avec. En tout 475 prisonniers, sur lesquels 16 enfants de 14 à 17 ans.

Arrivés au Havre à 11 h. du matin. Placés entre deux haies de soldats, et immédiatement menés au port. Là le *Canada,* frégate à vapeur, mauvais bâtiment, construit autrefois pour le service des paquebots transatlantiques. Une compagnie de soldats de marine en bataille sur le pont, les matelots avec les pistolets et le sabre d'abordage, le capitaine debout sur le pont. On commence l'embarquement, par des ponts en planches et des échelles. — Pas de sympathie dans la population. Ils étaient annoncés *comme des forçats.* — Les premiers 40 qui arrivent sur le pont, le capitaine de frégate commandant fait une allocution : Vous serez traités avec sévérité, mais avec justice. Aucune résistance. La moindre velléité sera réprimée par la force. Obéissance passive. C'est la loi dans la marine. Ainsi gare à vous.

Un bossu qui ne pouvait plus se soutenir fut porté sur des fusils et embarqué malgré plusieurs prisonniers réclamant pour lui l'hôpital.

A BORD. — AVANT LE DÉPART.

A 4 h. du soir, embarquement terminé. On leur donne à manger. A jeun depuis Ivry. On s'était partagé quelques tablettes de chocolat. Aucun aver-

tissement la veille, aucune provision. Les enfants tombaient de faiblesse. On leur apporta des baquets pleins d'une sorte de soupe grasse avec on ne sait quels légumes et de la viande et du pain nageant. — C'est comme cela, dit un, qu'on sert les cochons chez nous. — Pas de cuiller. On prenait avec ses doigts et on mangeait comme on pouvait. — Baquets sales, noirs et qui semblaient avoir servi à toute autre chose. Des barriques à harengs, sciées en deux. — Par 10 hommes, on avait choisi un chef de plat qui allait chercher le baquet, l'un apportait le baquet, l'autre le pain (de munition ordinaire).

On les avait fait descendre dans l'entrepont, sous le gaillard d'avant et sous le gaillard d'arrière, trois compartiments différents. L'entrepont était divisé en deux par une double cloison faisant corridor où se tenait la gendarmerie le pistolet au poing et la menace à la bouche. Se sont adoucis plus tard. L'entrepont moins élevé qu'un homme de grande taille, 5 pieds 8 pouces. Le docteur Thomassin, homme de 6 pieds environ, et deux autres, forcés de rester courbés; ainsi courbés du 9 janvier au 20 mars.

Ni sièges, ni lits, ni hamacs, aucune fourniture. Assis par terre. A chaque bout un grand baquet de deux pieds de diamètre, pour les excréments, sans couvercle. Nuit et jour. La lumière venait par les hublots. Le bâtiment était de très bas bord, embarquait beaucoup d'eau. Ils furent forcés dans la traversée de fermer les hublots qui étaient garnis comme d'ordinaire de gros verres dépolis. Défense de fumer. Sinon les fers, à fond de cale. Manquant d'air et asphyxiés, ils ouvraient les hublots, l'eau de mer les inondait et les laissait glacés et grelottants. Les baquets n'étaient pas attachés. Le tangage les renversait. Autre inondation. Fétidité. Force malades du mal de mer, vomissant sur tous, notamment Lachambeaudie. Espace si étroit qu'il n'y avait pas de place pour être tous couchés à terre, pas de paille, les uns adossés aux planches, les autres la tête sur leurs genoux. Le second jour seulement des couvertures.

EN ROUTE SUR LE *CANADA*.

Le 10 on partit vers 4 h. du soir. Le dimanche 11 aperçoivent Cherbourg, le lundi 12 croient avoir marché, revoient encore Cherbourg. — Gros temps. — 13 et 14 — gros temps.

Un nommé Gérard, maire d'une commune d'Eure-et-Loir, arrêté ainsi : — Vous êtes le maire? — Non. Je suis l'adjoint. — Nous vous arrêtons. — Mais vous venez pour le maire. — Oui. C'est égal, nous vous arrêtons tout de même. — Sur le *Canada*, malade. Criait : Matelots, doucement! Matelots, pas si vite! — Riche cultivateur. Bonapartiste. Erreur. — Disait

aux autres : J'ai pourtant fait aiguiser mes bayonnettes contre vous. — Va-t'en, canaille! disaient les enfants de Paris.

Dans la nuit du 13 au 14, on gouverne loin de la côte, pour ne pas s'y briser. — Dans la nuit du 14 au 15, tempête. Le navire perd équilibre. Les boulets sortent de leur dé et roulent à travers le pont. Les lames balaient le pont, brisent le bastingage, démontent une roue, la poulaine enlevée ainsi que les ailes de la roue. Le 15, meilleur temps. On gouverne sur Brest. On y entre le lundi 16, septième jour depuis le Havre. (Ce retard les sauve de Cayenne.)

Pendant la traversée, étant de 7 jours, on les laissa monter sur le pont un quart d'heure par jour, sous l'œil des gendarmes le pistolet au poing, et par fractions. Défense aux matelots de leur parler. (Vieux bâtiment, équipage neuf. Cela allait mal.) On leur avait dit que c'étaient des galériens. Les matelots s'aperçurent que ce n'était pas vrai, s'amadouèrent et leur serraient les mains à la dérobée. Le soir dans l'entrepont les prisonniers chantaient des chants républicains, les matelots venaient écouter. Punis pour cela. On veut empêcher le chant. Les prisonniers tiennent bon. Une fois ils chantèrent *le Vengeur*. Les matelots applaudirent. Les gendarmes se fâchèrent. Refrain :

> Les marins de la République
> Montaient le vaisseau *le Vengeur!*

Les matelots criaient : bis! bis! Le soir entre eux, ils faisaient des récits. La nuit commençait de bonne heure, triste. Serrés les uns sur les autres. On se contait des contes pour s'endormir. Quelques-uns des choses de la Révolution. Lachambeaudie disait des fables. On appelait Lemaître : *béret blanc*. (Son béret.)

Pas de cantine sur le vaisseau. Ils demandèrent du vin. On leur en donna le troisième jour, après avoir consulté le règlement de mer, on les assimila aux mousses auxquels (en mer) le règlement permet de donner du vin. Vin de Bordeaux. Bon. Un verre par jour. De l'eau à discrétion, mais saumâtre. Buvaient au bidon pour le vin, un matelot apportait un broc et un gobelet d'étain. Dix gobelets dans un broc. Chacun buvait à son tour au gobelet banal. Aucune toilette. Lavage sur le pont avec de l'eau de mer. A force de fatigue on finissait par dormir. Lachambeaudie qui a des douleurs de cœur n'a pu réussir à trouver le sommeil.

Sur le *Canada*, on offre à quelques-uns pendant le gros temps de les débarrasser des gendarmes plus malades que les prisonniers, livrés à leur discrétion, couchés sur les escaliers, cloisons ouvertes, vomissant. Un voulait se brûler la

cervelle. Quelques matelots dirent : — Rendez-vous maîtres des gendarmes et de nos officiers. Prenez le commandant, et nous vous mènerons où vous voudrez. — Un matelot rencontrant Amable Lemaître à la poulaine lui en fit l'ouverture formelle : — Mettez le pistolet sur la gorge du commandant et exigez qu'il vous débarque en Angleterre. — Vasbenter aussi eut l'idée. Offert aussi à Mayer. — Eurent quelques velléités, mais trop de prisonniers étaient accablés du mal de mer. Renoncèrent. — Les matelots leur donnaient de leur eau-de-vie.

Spectacle terrible que cet entrepont plein de malades. Les uns furieux, les autres pleurant. Les paysans abattus, les hommes des villes énergiques et *gais*. Dans le *Canada :* Michot-Boutet, représentant, abattu; Pereira, ancien préfet, ferme; A. Martin, représentant, affreusement malade; goutte, rhumatismes, énorme; Cahaigne, journaliste de la *Réforme;* Xavier Durieu, ancien constituant; le colonel Caillaud; le commandant Beaumont, de l'ex-garde républicaine, qui avait commandé l'Hôtel de ville sous Marrast; Laviolette, négociant riche, capitaine de la 3[e] légion, à Paris; Lignières, fabricant de châles; trois ou quatre médecins, dont Thomassin; Borel Royat, graveur, qui avait fait ma médaille du 5 avril (voir mon discours sur la déportation); Garraud, statuaire, ancien directeur des Beaux-Arts; Kesler, de la *Révolution;* Vasbenter, du *Peuple;* Tavernier, rédacteur en chef de la *Constitution du Loiret;* d'anciens notaires, 10 anciens officiers ministériels, plusieurs maires de villes et villages. — Xavier Durieu très bien, un peu passif. — Quelques anciens transportés qui trouvaient l'ancien traitement fort doux en comparaison.

Pendant la traversée, Amable Lemaître écrit une relation des faits et des souffrances, la met dans une bouteille et la jette à la mer par un hublot.

En rade de Brest le 16 janvier. Le *Canada* jette l'ancre. Passent sur le *Canada* la nuit du 16 au 17. (Dans la nuit du 15 au 16, la tempête si forte que les matelots eux-mêmes étaient malades. On dut relever le quart avant l'heure. Les gendarmes gisaient, les prisonniers allaient et venaient presque en liberté, mais tombaient à chaque pas. Plus de marche à la voile. La marche à vapeur d'une seule roue, on n'allait plus qu'au gouvernail.)

Ils espéraient être mieux, le *Canada* n'étant qu'un passager. A Brest on leur dit qu'ils étaient déportés à Cayenne, que des notaires pouvaient être mandés par eux pour recevoir leurs volontés, comme pour un testament. En arrivant ils virent en rade la *Belle-Poule,* frégate, l'*Allier,* vaisseau, quelques autres et le *Duguesclin,* épars dans la rade. Le *Duguesclin* était le vaisseau commandant. Tous à l'ancre. Le 17 janvier un peu de soleil. Mer calmée. On vint les prendre par 40 hommes, on les mit entre gendarmes

dans les chaloupes du *Duguesclin*. Le commandant Bouët vint sur son canot, descendit avec les premiers 40, et les remit au capitaine (de 2e classe) Mallet, commandant le *Duguesclin*. Le trajet des chaloupes se fit sans incident. L'embarquement dura deux heures.

SUR LE *DUGUESCLIN*.

Aspect du *Duguesclin* tout différent du *Canada*. Vaisseau de 74. Trois batteries. Hauteur d'un second étage au-dessus de la mer. Là reçus entre des haies de soldats de marine, vestes, collets rabattus, mousquets, sabres d'abordage, chapeaux ronds vernis. Les matelots pistolets au poing et sabres d'abordage. En arrivant sur le pont ils virent le gaillard d'arrière armé de ses caronades et les canonniers à leurs pièces. Impression de terreur. Équipage nombreux. Vaisseau couvert de troupes. Environ mille hommes.

Sur le pont on les fit ranger par 40. (On les avait fait délier sur le *Canada*.) On leur demande s'ils avaient choisi par 40 un délégué : ils dirent oui. (On les désignait entre soi par acclamation.) Voici les délégués : Victor Gay, propriétaire — Lavaur, négociant en vins — Leroy, notaire — Couverchal, marchand de vin à Bercy — A. Lemaître, journaliste — Delenter, libraire — le baron Hennett de Kesler, ancien attaché d'ambassade, rédacteur de la *Révolution* — Tavernier, rédacteur en chef de la *Constitution du Loiret* — Vasbenter, rédacteur du *Peuple* — Legendre, artiste dessinateur — Lemercier, ancien limonadier. — Par 40, 4 chefs de plats également élus chargés d'aller chercher la pitance. — A chacun, en arrivant, une toile à hamac et une couverture. Ni écuelles, ni cuillers. — Rade de Cherbourg quelques-uns avaient fait acheter des cuillers, mais il y en avait une par 10 hommes. Plus tard une femme de Brest visitant le vaisseau fut prise de pitié et envoya 3 ou 400 cuillers de fer.

La même allocution de police que sur le *Canada* leur interdisant toute communication avec les matelots sous peine des fers. Les délégués chargés de recueillir toutes les plaintes : — Vous faites une réclamation? De quelle section êtes-vous? — De la..... — Quel délégué? — Un tel. — Eh bien, dites-lui de faire votre réclamation. — A mesure que les hommes étaient distribués (par un maître d'équipage assisté de deux matelots), descendaient dans la batterie basse. — Longue, haute de 5 pieds 6 pouces. (Thomassin toujours courbé.) Éclairée par les hublots. Aux deux extrémités deux retranchements en poutrelles doublées de fer à claire-voie. Dans chaque retranchement quatre pièces de canon de 8 en cuivre très luisantes et plus soignées que les prisonniers, — polies chaque jour. — Meurtrières par où l'on pouvait les mitrailler.

Sous l'escalier, au milieu, un tonneau appelé le charnier où l'on mettait l'eau à boire. — Eau mauvaise. — Ils en manquaient quelquefois. Les conduits de cuivre les empoisonnèrent tout un jour. — On avait oublié de nettoyer le charnier (on leur donna, dans l'intervalle du nettoiement, de l'eau dans des bidons). On buvait à ce charnier au moyen de tuyaux de fer plongeant dans l'eau en aspirant fortement, ce qui fit plusieurs phtisiques. Les matelots appellent cela *boire au téton*. Plus tard on découvrit le charnier sur réclamations et ils purent puiser.

Toilette faite à l'eau de mer qui ne lave pas. Ils n'obtinrent de laver le linge que dix ou douze jours après leur embarquement. Ainsi les arrêtés du 2 décembre étaient depuis deux mois avec leurs chemises sales sur le corps. Vermine. Le linge rempli de poux. Les officiers se plaignirent de voir leurs chemises sécher au soleil. Le commandant Picard leur dit : Vos sacrés poux tiennent plus que les autres. J'ai eu des poux de matelots. Les poux de républicains sont pires. — Torture la nuit. Il y avait deux rangs de hamacs, un rang près du sol, l'autre près du plafond. Quelques-uns aimaient mieux coucher par terre. Pour aller aux poulaines (lieux) la nuit il fallait ramper à travers cela, déranger les uns, réveiller les autres, se traîner sur tous. Le soir il fallait aider les vieillards à entrer dans leur hamac. Peu savaient faire le nœud de matelot. Ils avaient trois manchots (entre autres Fournier qui avait été fusillé et *manqué* le 13 juin) et deux jambes de bois, huit ou dix sexagénaires. Les enfants grimpaient aux hamacs en riant, les vieux en gémissant.

Ils avaient de la vermine dès les casemates. Quelques-uns en avaient au point qu'on voyait leurs vêtements remuer. Une partie du jour, ils se mettaient nus devant les hublots, et tuaient leurs poux. Les gamins de Paris en riaient, les appelaient les pégostes et leur mettaient comme aux mouches des queues en papier et de petites voitures. Sur 475 hommes 268 galeux. Les poux n'ont pas d'autre inconvénient que d'empêcher de dormir et d'exciter l'appétit.

Les hamacs faisaient plus que se toucher, ils s'enchevêtraient. Le faux pont était encombré de grandes caisses à eau pour l'éventualité de Cayenne, diminuant encore l'air respirable. Atmosphère chaude et affreusement fétide. Quand les corps étaient couchés la nuit on levait les hublots et il faisait très froid. Toutes les nuits querelles pour les couvertures et les hamacs qu'on prenait les uns aux autres, n'ayant rien pour les serrer. Qui avait perdu son hamac passait la nuit debout ou couché à même sur le plancher.

Rixes fréquentes. Irritabilité générale. Impossibilité de se recueillir un instant et de travailler à quoi que ce soit. Hommes se coudoyant et se

marchant sur les pieds toute la journée, se traînant les uns sur les autres toute la nuit, se *chipant* le pain (on n'en donnait pas assez). C'était du pain de galérien inférieur au pain de soldat. Lachambeaudie ne pouvait manger chaud. On se jetait sur les gamelles bouillantes. Tant pis pour les retardataires. Amable Lemaître avait une terrine de foie gras. Il la lui prêta pour manger. On mangeait accroupi autour des gamelles, chacun puisant à son tour et mangeant à même. Souvent on se battait. — J'ai la gamelle, je la garde, et je casse la gueule au premier qui vient me la prendre. — Pas de lecture possible. Les hublots étant l'air de tout le monde, on n'y stationnait pas. On passait la journée à rien faire. Quelques-uns jouaient aux cartes.

Avertis qu'à la moindre rébellion on les mitraillerait. Les gendarmes toujours au guet disant : Eh bien! faut-il aller là-bas? — On prenait les premiers venus, et on les mettait aux fers. La souffrance amenait des cas de folie. Quelques-uns devinrent furieux (les plus paisibles auparavant). On les mettait aux fers. L'infirmerie était dans un coin du faux pont, du côté opposé était le poste des délégués avec les onze hamacs. A l'autre bout *les poulaines.*

TORTURES ET MAUVAIS TRAITEMENTS.

Journée : le matin, pas de réveil général. Le soir, pas de coucher général. On n'était réglé que par l'impossibilité de circuler. — *Dors ou fais semblant,* comme aux galères. — A 8 heures, au jour, distribution de pain. Vers midi, la soupe, haricots, féverolles, gourganes (2 fois par semaine, jeudi et dimanche, de la viande). Le soir, vers 4 heures, autre soupe, ni beurre ni graisse, légumes cuits à l'eau et attendris, étant fort vieux et surs, avec de la potasse qu'on reconnaissait parfaitement. Cinq fois la semaine, légumes secs ou morue (gâtée) cuite à l'eau; deux fois viande bouillie, bœuf (non divisé par portions, mêlé au bouillon. Il fallait l'y pêcher et se l'arracher. Sur le *Canada* il y avait des cheveux. Pas sur le *Duguesclin*). Une fois seulement on trouva un cigare dedans. — Les matelots avaient du vin et cinq fois de la viande.

Gale, 268 galeux. Que faire? Les retrancher. On fixa une cloison. Vous d'un côté, eux de l'autre. On refusa. On serait encore plus mal. Plus de place pour se mouvoir. — L'équipage d'abord hostile est devenu peu à peu bienveillant et même les gendarmes.

En route, le *Canada* avait touché deux fois. Le danger fut grand. Le mécanicien prit ses précautions. Il avait mis son argent dans une ceinture de cuir, résolu à se jeter à l'eau et à gagner les chaloupes de sauvetage à la nage.

Sur le *Duguesclin* toutes les lettres ouvertes, rapports faits sur certaines. Lettres remises tard aux prisonniers, souvent supprimées. Il y avait dans un coin du ponton une boîte à lettres. On était quelquefois trois jours sans la lever. Nulle réponse aux plaintes. Le commandant Mallet lut une lettre où on l'appelait *polisson.* Dans une autre : *ce muffle de commandant croit que nous ne fumons pas, nous fumons dans les coffres.* — On mit les signataires aux fers, c'étaient Boulanger, ouvrier ébéniste, manchot, et Deraisse. Ils y restèrent cinq jours. Un voleur qui avait été mêlé à eux, et qui vola dans le faux pont, y fut mis également. La mise aux fers : on était descendu dans la cale, les fers aux poignets et aux pieds, assis sur le plancher, force poutres à terre, empêchant de se coucher.

Le commandant Mallet, sorte de préfet de police. Recevait les dénonciations, provoquait les demandes de grâce dont il disait ensuite : *Je reçois tous les jours 20 ou 30 platitudes.* Le 22 février le commandant apprit qu'on avait acheté des vivres pour fêter le 24. Il profita de cela pour faire lire dans la batterie le décret abolissant la fête, avec défense d'y contrevenir par quelque manifestation que ce fût. Une souscription avait été faite. Il fit défense aux cantinières de monter à bord. — Ils étaient quelquefois jusqu'à cinq ou six jours sans monter sur le pont, enfermés, ne pouvant ouvrir les sabords, n'ayant d'air que par les hublots. Une fois ils furent douze jours enfermés, 475 hommes! Le commandant en second, Picard, dit : *Il faudrait faire monter MM. les citoyens, car ils doivent moisir.* (Le sabord est une trappe de 4 ou 5 pieds carrés, par où passe la bouche des canons. Cette trappe se lève dans l'intérieur du pont. Quand il n'y a pas de canons, on ferme le sabord. Au milieu du sabord il y a une plus petite trappe qui s'ouvre et se ferme, également vitrée d'un épais verre dépoli, cette trappe, c'est le hublot.) Ordre était donné de ne pas les laisser monter sur le pont, c'était une *clémence* du commandant de les laisser monter. Chaque fois qu'ils y étaient, il y avait une vigie à la lunette pour voir si quelque embarcation ne se détachait pas du port vers le navire.

LE RÉGIME ALIMENTAIRE.

Exaction sur les vivres : on leur vendait 1 fr. 10 des pains blancs qui ne coûtaient à Brest que quinze sous. Viandes si avariées qu'un jour le médecin en dut faire jeter à la mer. Nulle taxe aux cantinières. Les prisonniers livrés à leur caprice. Ils demandèrent qu'on leur permît d'acheter du vin. Point. Le commandant fit distribuer des jeux : damiers, échecs, cartes, sources de querelles et de troubles. Et il refusait des cuillers pour manger. Il avait promis des livres. Les jeux seuls vinrent.

Le commandant en second, Picard, haineux et hautain. Le colonel Forget chargé des détenus les molestait pour plaire à Picard. Leur annonçait toutes les mauvaises nouvelles et s'en faisait une joie, en leur disant sans cesse : Vous êtes pour Cayenne. — Raillait. — Biscuit plein de vers. — Tout le biscuit est comme ça, c'est la vie de mer, dit Forget. — Sa vue voulait dire : *mauvaise nouvelle.* Il disait : *La morue, pour être bonne, doit être gâtée.* — Un jour, un qui est à Lambessa, Lavaur, lui dit : Vous serez peut-être un jour à notre place et nous à la vôtre. Eh bien! nous serons meilleurs que vous. — Bah! dit Forget.

— Mallet, ancien bonapartiste, doucereux, jésuite. — Les médecins, bien. — Les visages étaient si altérés que le médecin dit : Il faut absolument du vin. — On donna du vin à 40 par jour. — Augmentation de dépense. Le cinquième jour on cessa la distribution. Le médecin offrit de payer le vin de ses deniers. — Non! dit Picard. (Les galeux demandèrent de la pommade camphrée, on ne voulut leur donner que de la pommade soufrée, *en haine de Raspail.*)

A. Martin, Pereira et Michot-Boutet furent mis à terre sitôt l'arrivée à Brest et enfermés au château de Brest avec Sainguerlé. Xavier Durieu tomba malade et fut porté à l'hôpital. — 50 lits à l'hôpital toujours occupés par les prisonniers. Il y a à bord deux escaliers extérieurs pour entrer et sortir du vaisseau : l'escalier du commandant, commode, et l'escalier des matelots, échelle fixe appliquée contre la paroi du bâtiment, avec deux cordes pour l'aide. Gymnastique. Les malades forcés de descendre par là. Défense de passer par l'escalier du commandant. Les visiteurs, oui, les malades, non. *C'est le règlement.* Les déportés étaient du bétail à bord. — A Brest, quand on les sut arrivés, des canots vinrent côtoyer le *Duguesclin* pour leur témoigner sympathie. Cela fit fermer les sabords et ôter l'air aux prisonniers. — Pas de tables. Quelques bancs. Tous pêle-mêle à terre dans le faux pont. 300 et quelques places de hamacs, le reste devait coucher par terre ou *ne pas se coucher du tout* (disait Forget). — Changez de place tous les jours, disait-il. L'un couchera aujourd'hui, l'autre demain. — Sur les côtés du navire, des planches où l'on pouvait mettre ses effets. Vers 6 heures nuit. Pas de lumière. La lueur qui descendait des escaliers. On avait froid. Les vieux surtout. — On se querellait, on se battait quelquefois (des propriétaires riches, des notaires, des médecins) pour une vieille couverture en guenilles. — On devenait farouche et malveillant. On cachait tout. Chacun pour soi. L'égoïsme s'éveille. — La promiscuité, chose affreuse. Pour le moindre mot : *mouchard!* — Il y avait là un ancien garde mobile, Albert, qui avait soutenu M. Affre quand il était tombé, décoré pour sa con-

duite en juin. On lui faisait la vie assez dure. Rixes. Les uns l'attaquaient, les autres le défendaient.

Un jour qu'il montait sur le pont, M. Warée, fils du libraire, faisant des vers, prit à droite au lieu de prendre à gauche. — Le gendarme qui les gardait le pistolet au poing, le prit assez brutalement par le bras. — Ne me touchez pas, dit Warée. — Mais je ne vous déshonore pas, dit le gendarme. — Si, vous me déshonorez. — F... cet homme aux fers, dit un officier. Warée fut mis aux fers. — L'évêque offrit la messe aux détenus. On la refusa. Plus tard le commandant Mallet organisa une chapelle avec un aumônier. Ordre de se taire pendant la messe à la batterie basse. Un jour on trouva qu'ils avaient parlé. — On les priva d'aller sur le pont pendant quatre jours. — La promenade sur le pont durait deux heures.

Le 24 février fut un mardi gras, le commandant défendit la solennité aux prisonniers, permit les mascarades aux matelots.

Les détenus, chiens en cage. L'officier chargé de la nourriture a en compte les rations. Son intérêt est de donner moins. Souvent le commis aux vivres volait des portions. S'appelait Duval.

Mauvaise qualité. Pain plein de vers. Il fallait manger cela. — Le plus rapproché des autres navires qui mouillaient dans la rade était à plus d'une demi-lieue. — A Toulon, sur le *Valmy,* les détenus recevaient leurs familles, avaient de la viande, avaient du vin, pouvaient *faire laver* leur linge (faveur), montaient sur le pont librement. A Brest, point. Une mère vint d'une quarantaine de lieues voir son fils détenu. Mallet refusa de la laisser monter. Elle ne put voir son fils que de loin dans un canot qui rôdait autour du navire comme une âme en peine. Un monsieur Mercier de Craon avait l'autorisation du ministre de voir son fils, le capitaine lui créait mille obstacles : *C'est dimanche, ce n'est pas l'heure, cela gêne les manœuvres,* etc. Le pauvre père subissait tout cela. — La crainte était qu'on ne passât des lettres.

Les vêtements arrivés en guenilles. Tous en haillons. Quinze jours après l'arrivée on leur distribua de vieilles capotes militaires, quelques pantalons, des bonnets de coton, des souliers, une chemise par homme. On avait fait acheter quelques défroques bourgeoises chez les fripiers de Brest. — En arrivant, ils avaient fait une espèce d'état civil des prisonniers, le commandant ne sachant pas qui il avait à son bord, la confusion des prénoms avait fait détenir ou relâcher tel ou tel. Un pour une erreur d'âge de 10 ans, Pujol, fut retenu et non relâché, — un nommé Bouvet resta tout le temps à bord pour une erreur de prénom qu'on finit par reconnaître. Relâché au bout de deux mois. Sur l'état on mettait ce dont chacun avait besoin. Il y avait des hommes en pantalon de toile (plein hiver), d'autres pieds nus dans

leurs souliers. — Quelques farouches refusèrent les capotes militaires, songeant à ce qu'avait fait l'armée, et aimant mieux endurer le froid et la nudité que porter l'uniforme.

Un déporté mangé de poux, voyant des visiteurs le regarder avec un air de pitié, leur dit : Vous autres, vous avez vos préfets, vos sous-préfets et vos juges.

LES ENFANTS DÉPORTÉS.

16 enfants à bord du *Duguesclin* — le plus âgé moins de 17 ans; le plus jeune 14 ans moins trois mois. Apprentis faisant des commissions. Écoliers allant à l'école. Un avait été pris son carton à dessin sous le bras. Sur les 16, 10 arrêtés rue Saint-Martin, dans la mairie du ve. — Dossier de chacun dressé par Lemaître. Tous interrogés. — On voulut les mettre avec les mousses. Ils eurent peur *qu'on ne les fît corvettes* (*Hesternæ occurrere cœnæ*). Ils voulurent rester avec les détenus. — Aucun n'avait subi de jugement. — Pas un voyou. Olivier, le plus jeune, était l'enfant au carton. — La plupart ne purent donner de nouvelles à leurs mères que sur le *Duguesclin* après 3 mois de détention. — Des enfants si jeunes parmi tant d'hommes! — Le commandant offre une supplique pour obtenir leur libération. Presque tous avaient combattu. — Ne voulaient pas de *grâce*. — Ils disaient : nous ne voulons rien de *Badinguet*. — *Badingue*, *Badinguet*, *Batinet* sont les trois sobriquets que le peuple de Paris donne à Louis Bonaparte. — Peu ont été libérés. Les autres envoyés dans des maisons de correction pleurèrent d'y aller. — Un de 19 ans, (non d'eux) a été déporté en Afrique, nommé Guerbois, peintre, complexion faible, y mourra. — Quand on les encellula à Brest, le plus petit (non le plus jeune), Malherbe, surnommé ironiquement le grenadier, monta sur les marches de la voiture cellulaire, et à la barbe des gendarmes : — Montrons autant de cœur que les citoyens. Crions : Vive la République démocratique et sociale! — Tous crièrent. — Disaient aux matelots : — *ne nous appelez pas gamins, nous sommes des hommes.* On demanda pour eux du vin. Refusé.

Sur les 475 partis, envoyés à Lambessa, environ 200 avec les signes + et —; d'autres en police correctionnelle, d'autres internés à 80 lieues de Paris et du lieu de leur arrestation; d'autres expulsés, environ 50. Quelques-uns libérés, parmi lesquels des repris de justice. — Personne à Cayenne. On n'y a pas renoncé pourtant. Pendant que le *Duguesclin* était en rade, vers la mi-février, passèrent deux navires, dont le brick *le Victor*, portant des déportés pour Cayenne, parmi lesquels nombre de forçats que du *Duguesclin* on voyait sur le pont, vêtus de leurs casaques rouges et vertes, et venant de

Lorient et de Rochefort. En passant, ils saluèrent les prisonniers du *Duguesclin.* — Ces bâtiments portaient le nouveau gouverneur (civil) de Cayenne, nommé Sarda Garriga.

Le jour où Vasbenter sortit du ponton, sur le quai de Brest on l'arrêta. — Qu'est-ce? — Une lettre a été interceptée, lui dit l'homme de police, d'un monsieur Darié qui vous annonce qu'il vous fêtera à votre descente à terre. Il vous attend à dîner. Nous avons invité M. Darié à ne pas bouger de Recouvrance où il loge, et vous, partez tout de suite, ou la prison. — Il fallut partir sans embrasser son ami.

Quand on les a transbordés sur le *Canada* le commandant a demandé à l'agent Massé un état nominatif. — Comment! un état nominatif! je n'en ai pas. Est-ce que je sais ce que c'est que tous ces gens-là? — Mais je suis capitaine en mer. Je suis officier de l'état civil. — Qu'est-ce que cela me fait? — Mais si un de ces hommes vient à mourir? — Jetez-le à la mer. — Horreur. Il ajoute : Personne ne vous en demandera compte. Ce ne sera toujours pas le président.

— Et quelle ration? — La ration des prisonniers de guerre. — Mais il y a des vieillards, des malades. J'ai vu même un vieil officier de la légion d'honneur. Cela ne se peut pas. —

Le commandant prit sur lui de leur faire donner la ration des matelots.

Les hamacs mal cloués. — M. Leroy, ancien notaire, se couche. Son hamac se décloue, il tombe la tête en avant, évanoui. — Trou à la tête, baigné dans le sang. — C'était la nuit. — Les prisonniers se précipitent pour lui porter secours. Un avait une bougie dans sa malle. On l'allume. Un gendarme crie : Éteignez la chandelle, ou je la mouche d'un coup de pistolet. —

A. Lemaître — pontons. — Quand ils montaient sur le pont, ils voyaient sur la dunette deux caronades braquées, chargées jusqu'à la gueule et pointées de manière à diviser leurs feux sur le pont. L'infanterie de marine qui les gardait se tenait en bataille sur la dunette. Plusieurs fois, ils virent les pièces débouchées, comme prêtes à faire feu. Une fois on les déboucha, parce qu'un d'eux avait parlé haut pendant la messe.

Les femmes, les mères, les sœurs n'étaient pas admises. Toutes sortes de bateaux pleins de parents erraient autour du *Duguesclin* comme des âmes en peine.

Une femme fut admise, une seule, un jour, une visiteuse, une curieuse, Mme de Fitz-James. A travers les claires-voies destinées à les espionner on lui montra les prisonniers. Elle rit beaucoup. Pour l'égayer davantage, le capitaine lui montra les lettres des prisonniers à leurs familles dont il avait le dépôt et qu'on lui remettait toutes ouvertes. Dans le nombre, des lettres de pauvres paysans illettrés et désespérés. — Il fit rire la belle dame des fautes d'orthographe.

A Metz. 14 désignés pour Lambessa. On fait une collecte. On réunit 4,000 francs. On les leur donne. Le procureur général Gerando, fils d'un philanthrope, fait saisir l'argent dans leurs mains. — Il a fallu l'intervention de toute la ville émue et indignée pour que les 4,000 francs fussent rendus aux déportés.

La note suivante, retrouvée dans le dossier du CAHIER COMPLÉMENTAIRE, indique clairement les intentions de Victor Hugo :

CHAPITRE DES PONTONS.

Résumer les horreurs en terminant et finir ainsi :

....

Ah! prince Napoléon Louis, vous vous croyez empereur, et ces Saint-Arnaud, ces Fialin, ces Fortoul, ces Maupas, se croient vos ministres! Non pas, tu es le bourreau, et ils sont tes valets!

VICTOR HUGO.

(Nous terminons là les notes recueillies et écrites par Victor Hugo.

Nous avons détaché ses notes sur son rôle personnel pour leur réserver cette place à part. C'est un résumé ou un memento alors que Victor Hugo songeait à se désigner dans son livre à la troisième personne; peut-être devait-il rédiger et développer ces notes pour les introduire dans l'*Histoire d'un Crime,* ou peut-être devait-il les présenter comme sa déposition dans le *Cahier complémentaire* à côté des autres dépositions qu'il avait reçues ou sollicitées.)

Le 2 décembre au matin réveillé par Versigny. Prend son écharpe et va rue Blanche, 70. — Y trouve l'ancien constituant Alexandre Rey (du *National*) et Michel (de Bourges). — Charamaule survient, puis plusieurs autres représentants. Que fera-t-on? Victor Hugo est d'avis de descendre immédiatement dans la rue avec les écharpes et de commencer le combat. — *Battre le coup d'état pendant qu'il est chaud,* — brusquer le péril. Michel (de Bourges) expose, avec d'excellentes raisons, l'utilité de la temporisation, ne rien précipiter, traîner en longueur, pas d'explosion trop hâtive qui avorterait, fatiguer les troupes, au bout de huit jours la victoire viendra d'elle-même. On délibère. L'avis de Michel (de Bourges) est adopté par la majorité des membres présents. Entre le colonel Forestier. Il offre d'enlever la 6e légion. Il demande à Michel et à Victor Hugo de lui signer sa nomination de colonel, ajoutant que cela lui suffira. Michel lui fait remarquer que ni Hugo ni lui Michel n'ont qualité pour signer une nomination au nom de la gauche. Victor Hugo offre à Forestier de l'accompagner pour donner à ses réquisitions le poids de l'Assemblée représentée. Forestier accepte. Charamaule s'adjoint. (Charamaule admirable d'intrépidité et de sang-froid toujours et partout.) Tous trois partent pour le VIe arrondissement. Vont chez deux chefs de bataillon, le premier hésite, le second est plus ferme. Forestier prie les deux représentants d'aller l'attendre chez Bonvalet (rendez-vous de la gauche) pendant qu'il tâtera le colonel Watrin. Victor Hugo et Charamaule y vont par les boulevards. Victor Hugo reconnu, entouré, acclamé. On lui demande : Que faut-il faire? — Courez aux armes et faites des barricades, répond-il. — Victor Hugo voudrait commencer le combat, mais Charamaule le retient et lui rappelle ce qui a été décidé rue Blanche.

Le rendez-vous Bonvalet ayant avorté, les représentants retournent rue Blanche. Victor Hugo y propose de faire immédiatement un appel aux

armes. — On lui crie : Dictez ! — Baudin et plusieurs autres écrivent sous sa dictée l'appel aux armes (*Louis B. est un traître,* etc.), publié par Cassagnac, Mauduit et Mayer. — Plusieurs emportent des copies. On se met en quête d'un imprimeur.

Assiste à la réunion rue de la Cerisaie. — Boulevard Saint-Martin, avec Arnaud (de l'Ariège), Montanelli et Carini, V. Hugo s'adresse à un régiment de cuirassiers et leur reproche leur trahison. — *Ceux qui servent le traître sont des traîtres.* Sombre silence des soldats.

A 8 h. du soir, réunion chez Lafon, quai Jemmapes, 2. On y nomme un comité d'insurrection et de résistance composé de Carnot, de Flotte, Jules Favre, Madier de Montjau, Michel (de Bourges), Victor Hugo et...

A 10 h. chez Cournet, rue Popincourt, 82. Victor Hugo préside la réunion. Baudin assis près de lui fait fonction de secrétaire. Victor Hugo propose de faire le lendemain une tentative suprême sur le faubourg Saint-Antoine, de s'y trouver *tous à neuf heures,* à la salle Roysin, de s'y constituer gouvernement, de s'y fortifier, de s'y créneler au milieu du peuple, et de combattre de là, par les décrets et par les armes, Louis Bonaparte. La gauche, convention et gouvernement, le faubourg, citadelle. Accepté par acclamation. On prend rendez-vous et l'on se sépare à minuit. (Ici se place le fait de la survenue, après la séparation de la première réunion, d'une deuxième réunion composée de plusieurs représentants notables qui accepte la (motion ?) votée, mais ces deux délibérations successives produisent des incertitudes sur l'heure. Aussi quand Victor Hugo arrivait au faubourg le lendemain matin 3, un peu avant 9 heures[1]..

Va successivement (le 4) avec Yvan, Bancel et Versigny à diverses barricades. — Prend rendez-vous pour la nuit (à la réunion rue Monthabor chez Dupont White) avec le délégué des associations ouvrières qui promet 4 ou 5 mille combattants au nom des associations. — Va sur divers points du combat, rue Rambuteau, rue de l'Homme-armé, rue Mauconseil, à la Chapelle-Saint-Denis. — Fait faire de la poudre par des élèves de pharmacie qui s'offrent à lui dans les bureaux de l'octroi de la barrière de la Chapelle, évacués par les douaniers. — Assiste à la construction de la barricade de la barrière de la Chapelle, faite avec des fagots et des pavés et appuyée sur la grille même. — Le soir, se rend aux quartiers occupés par les barricades, va successivement aux trois rendez-vous à lui indiqués par le délégué des associations. Personne n'y vient. A l'une des barricades (prise un moment après)

[1] Ici le papier est rongé et coupé.

près la rue Montorgueil, ne trouve que deux ouvriers. (Deux hommes intrépides attendant l'assaut d'un régiment.) Reste jusqu'à la fin de l'action et parvient à regagner son asile chez un ami.

Le 5.

Prend part aux dernières délibérations du comité chez Raymond, rue de la Madeleine. Charamaule y vient. Tout est désespéré. La bataille est perdue si l'on ne réveille pas le peuple par un grand coup. Charamaule offre de descendre sur le boulevard, en écharpe, suivi de tous les représentants républicains qu'on pourra réunir, en écharpes, une centaine, et d'aller droit au premier régiment qui se trouvera là, de sommer le colonel d'obéir à la loi et en cas de refus de lui brûler la cervelle, et Charamaule montre deux pistolets. *Je suis prêt,* dit-il.

Victor Hugo lui dit : descendons, je vais avec vous. Michel arrête Charamaule. Vous serez massacré, dit-il, et on dira que vous êtes un assassin. Qui sait si le peuple ne vous donnera pas tort? — Michel avait raison. Charamaule se rend. Mais c'est fini. Bonaparte l'emporte.

Le 6.

Victor Hugo a une dernière conférence avec Michel (de Bourges) rue d'Alger. Dupont de Bussac a vu Mallarmet. Mallarmet espère pouvoir ranimer le combat le lendemain dimanche. Michel et Victor Hugo se mettent à sa disposition et s'engagent à rester à Paris tant qu'il y aura l'ombre d'une chance de recommencer la lutte. Le dimanche, rien.

Victor Hugo, cherché par la police, mais caché dans un asile sûr, attend jusqu'au 11 décembre.

Le 11, quitte Paris avec un faux passeport, et déguisé, et arrive à Bruxelles le 12 au matin.

IMPRIMERIE NATIONALE.



NOTES DE L'ÉDITEUR.

Nous donnons, dans cette seconde partie, les pièces justificatives des faits rapportés par Victor Hugo : ce sont les dépositions des témoins.

Qu'étaient-ce que ces témoins ? des hommes appartenant à toutes les nuances de l'opinion républicaine, tous ayant joué un rôle ou tout au moins ayant apporté leur appui au parti de la résistance ou ayant risqué leur vie. Là se trouvent confondus des représentants, des ouvriers, des hommes de lettres, des officiers. Chacun apporte le récit de ce qu'il a vu, de ce qu'il a entendu, de ce qu'il a fait. On peut suivre ainsi tous les efforts pour organiser des barricades, les négociations pour improviser une force armée avec l'aide de quelques officiers fidèles à la loi, les démarches pour imprimer en cachette les décrets et les proclamations des représentants restés libres, les actes de courage accomplis.

Les mille détails qui échappent à l'attention de l'historien ou qui sont sacrifiés à l'étroitesse du cadre, à la nécessité d'exposer les événements dans leurs grandes lignes, sont rapportés dans ces dépositions. Nous assistons à tout le travail qui s'opère sans bruit pour défendre la loi violée, nous surprenons les impressions des combattants, écrites sous l'influence des ardeurs de la lutte, ou parfois plus tard, lorsque le temps a attiédi les colères sans altérer la fraîcheur des souvenirs, et c'est alors que le récit des misères et des tortures subies lors de la transportation prend une singulière grandeur de sérénité stoïque relevée par le sentiment du devoir accompli.

Ces dépositions sont précieuses. Elles nous présentent, sous toutes ses phases, le coup d'État, depuis l'heure où il arrête, où il emprisonne, où il mitraille, où il expulse, jusqu'à sa victoire définitive quand il a réprimé les soulèvements dans les départements et quand il a envoyé à Cayenne et à Lambessa les meilleurs citoyens. Et alors nous avons le récit des persécutions en province, des procédés employés pour faire ratifier par l'armée le coup d'État, des traitements odieux infligés aux déportés pendant leur traversée et à leur lieu d'internement, des mille dangers qu'ils ont affrontés dans une évasion, préférant jouer leur vie dans une aventure plutôt que de périr à petit feu sous le climat meurtrier des colonies.

Nous avons dû, pour éviter la monotonie par la répétition des mêmes faits et des mêmes jugements, choisir les dépositions les plus caractéristiques, opérer quelques coupures. Nous avons joint à ces documents des lettres qui fixent quelques points d'histoire ou qui les complètent.

Ces pages ont l'attrait de l'inédit. Elles apportent des révélations nouvelles. Il était difficile de raconter toute la vérité, même au dehors, quand l'empereur était tout-puissant. L'intérêt s'était affaibli quand l'empire était tombé. Victor Hugo avait jugé avec raison que tôt ou tard ces documents devaient être tirés de l'oubli ; lorsqu'il annonçait la publication de son *Cahier complémentaire,* ce n'était pas seulement pour lui le désir de fortifier son récit ; c'était encore un hommage qu'il comptait rendre à ceux qui avaient lutté et qui avaient souffert ; c'était aussi une nouvelle contribution qu'il voulait apporter à l'histoire ; c'était enfin un enseignement qu'il tenait à donner aux générations futures. Cette *déposition d'un témoin* n'était pas seulement son œuvre, elle était l'œuvre de collaborateurs célèbres et obscurs, d'amis

et d'inconnus. Il avait pris la parole en leur nom, il voulait la leur donner à leur tour, jugeant que, si l'heure de la justice ne devait jamais sonner pour quelques-uns d'entre eux, leur dévouement, leur désintéressement, leur fidélité aux principes républicains resteraient, dans l'avenir, comme un grand exemple de leur probité, de leurs vertus, de leur sacrifice à une cause dont ils avaient été les défenseurs et les martyrs.

II

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

VERSIGNY.

(Versigny avait trente ans lorsqu'il devint membre de l'Assemblée législative en 1849. Il fut un des représentants qui s'employèrent avec le plus d'énergie pour résister au coup d'État : il entreprit des négociations avec des officiers, essaya de créer une force armée en province, se mit à la recherche d'imprimeries pour faire paraître les décrets des représentants de la gauche; traqué par la police, il partit pour la Belgique, devançant le décret qui l'exilait. Il habita hôtel de la Porte-Verte, à Bruxelles, une chambre voisine de celle de Victor Hugo. Il était un des visiteurs les plus assidus à la place de l'Hôtel-de-Ville lorsque Victor Hugo écrivait son *Histoire d'un Crime*, et il le documentait. Il quitta la Belgique lorsque le gouvernement belge expulsa Victor Hugo, et vint s'établir à Neufchâtel en Suisse. Il ne rentra en France qu'en 1864.)

Mardi 2 décembre.

A sept heures du matin, Michel (de Bourges) et Th. Bac vinrent m'annoncer que le représentant Baune avait été arrêté dans la nuit.

Je croyais à une nouvelle affaire Mauguin, lorsque Pierre Lefranc arriva qui nous apprit l'arrestation de Cavaignac, Thiers, Bedeau, etc., et nous récita le texte des proclamations déjà affichées presque partout.

Nous pensâmes à former le plus promptement possible le noyau d'une réunion. Notre collègue Yvan, secrétaire de l'Assemblée, était mon voisin (rue Boursault), nous nous rendîmes chez lui. L'ancien constituant Laissac nous y suivit de près et nous emmena chez lui (cité Gaillard), où nous nous trouvâmes bientôt dix ou douze.

Arnaud (de l'Ariège) et moi, nous n'avions qu'une pensée, rédiger une proclamation, éclairer le peuple.

Cet avis fut combattu... on voulait laisser le peuple manifester ses impressions et prendre une attitude.

Peu touché de ces considérations, je quittai la réunion pour découvrir une imprimerie et prévenir M. V. Hugo.

Ma visite à M. Hugo.

Toutes les imprimeries, même à Montmartre, étaient occupées militairement.

A onze heures les régiments commençaient à entrer dans Paris.

L'indignation se montrait déjà très intense sur les boulevards, et les soldats étaient accueillis aux cris de : Vive la République ! A bas le factieux!

J'arrivai avec plusieurs de mes collègues au coin de la rue du Temple, où Michel (de Bourges) harangua le peuple.

Les sergents de ville envahirent le domicile du restaurateur Bonvalet et firent plusieurs arrestations.

La journée se passa en tentatives de réunions.

....

Rue Popincourt. J'ai quitté la réunion à deux heures du matin. Dans la réunion Popincourt j'émis l'opinion qu'il ne fallait pas engager le combat, que tout ce qu'on pouvait faire, c'était d'élever des barricades, sans les défendre. Cet avis fut presque unanimement repoussé et je n'insistai pas.

Mercredi.

A neuf heures du matin, sur la place de la Bastille, je suis refoulé par un mouvement de troupes. Le lieutenant-colonel du de ligne [1], dans un accès de fureur, lance son cheval sur un groupe de cinq ou six individus qui venaient de crier : Vive la ligne ! vive la République ! Quatre roulent dans la poussière, deux seulement se sont relevés, mais ensanglantés et mutilés.

Je parvins jusqu'à l'endroit où on avait tenté d'élever et de faire élever une barricade dans le faubourg Saint-Antoine.

Le peuple remplissait les trottoirs du faubourg (la rue était occupée par une masse compacte de troupes); dans les groupes, le peuple racontait simplement, sans même l'animation qu'il apporte dans ses récits les plus simples : que des représentants, l'écharpe sur la poitrine, s'étaient résolûment placés au-devant la barricade, avaient attendu les troupes qui s'avançaient en croisant la bayonnette, etc. (affaire de Flotte, Schœlcher, Brillier...).

Je rencontrai Charassin qui m'annonça la mort de Baudin.

Je rebroussai chemin pour répandre la nouvelle de cette mort glorieuse.

L'aspect du boulevard était devenu formidable; dans toute sa largeur et à perte de vue on ne voyait que fusils, canons et bayonnettes. A la hauteur de la rue du Temple le général Magnan organisait une sorte de batterie : là seulement, et dans la rue du Temple, je vis des *non-militaires.* Ces ouvriers

[1] Je puis avoir son nom.

et ces bourgeois s'entassaient et se pressaient pour voir le général et son état-major.

En arrivant je criai : Vive la République ! Le cri fut répété avec une sorte de fureur. Je racontai alors la mort de Baudin, en appelant le peuple aux armes. La fureur et l'indignation furent telles à ce moment que plusieurs jeunes gens se précipitèrent sur les soldats en criant : A bas les assassins ! Les soldats n'opposaient qu'une résistance molle et indécise aux attaques dirigées contre eux par cette poignée d'hommes sans armes. Craignant que cet emportement n'amenât un sacrifice inutile, je m'efforçai, aidé par les officiers du corps, d'arrêter la fougue de ces courageux jeunes gens. Je les engageai à se répandre sur le boulevard et dans les rues pour exciter le peuple et faire commencer des barricades sur le plus grand nombre de points.

Non loin de la porte Saint-Martin ou Saint-Denis je vis une voiture que le peuple suivait et accompagnait de ses acclamations. Nous crûmes reconnaître M. V. Hugo qui, tête nue, presque debout, traversait le boulevard dans cette voiture, en jetant au peuple quelques ardentes paroles.

....

Jeudi 4 décembre.

Dès le matin, Charamaule et moi nous fîmes plusieurs courses à l'effet de trouver une imprimerie. Nous ne pûmes réussir dans nos recherches.

Nous avons renouvelé nos tentatives trois jours entiers.

A dix heures du matin sur le boulevard des Italiens, en face du passage de l'Opéra, quatre ou cinq jeunes gens se précipitèrent sur un officier d'état-major, et le renversèrent de son cheval. Les deux guides qui l'accompagnaient prirent la fuite, et l'officier n'eut que le temps de se réfugier dans la mairie du IIe arrondissement dont les portes se refermèrent sur lui. J'appris de l'un de ces jeunes citoyens que, au cri de : Vive la République ! poussé par l'un d'eux, cet officier s'était avancé sur eux l'épée haute, ce qui avait motivé de leur part la résistance énergique dont je venais d'être le témoin.

A peine étais-je entré dans la rue Richelieu qu'un autre officier d'état-major, dans une circonstance identique, également précipité à bas de son cheval, était transporté comme mort dans une maison particulière.

Réunion Grévy.

M. Hingray, que je trouvai chez Grévy, avec notre commission, croyant pouvoir nous procurer deux imprimeries, plusieurs décrets et proclamations

furent rédigés par Jules Favre, de concert avec les membres présents, Michel (de Bourges), Victor Hugo, Carnot, etc.

Sain et moi, nous partîmes avec M. Hingray, à la découverte des imprimeries promises. Chez M. Hingray, rue de Verneuil, nous fîmes une copie des textes qui nous avaient été remis. De là, nous allâmes rue Saint-Benoît où Hingray installa Sain. Hingray et moi, nous revînmes sur la rive droite, l'imprimerie dans laquelle je devais être introduit étant située rue Montmartre.

Il était environ quatre heures.

Arrivés près de l'Institut une vive fusillade nous indiqua que le combat était sérieusement engagé aux environs de la pointe Saint-Eustache et de la place de Grève.

Nous atteignîmes, non sans de grandes difficultés et de longs détours, la place des Victoires.

Dans l'une des petites rues qui débouchent sur cette place, un citoyen, seul, construisait silencieusement deux barricades, et avait couvert le pavé de bouteilles cassées. Je sautai avec Hingray par-dessus la barricade pour serrer la main à ce brave citoyen. Seul? lui dis-je. — Non, nous sommes deux, me répondit-il simplement, en me montrant son fusil appuyé contre le mur. Et il se remit à l'ouvrage.

Tout autour de nous, dans ce moment, les décharges de coups de fusil isolés, les feux de peloton se succédaient avec une rapidité inouïe, et semblaient partir de tous les côtés à la fois.

[Suivent les détails publiés par Victor Hugo dans *Napoléon-le-Petit* (LE CRIME) et dans l'*Histoire d'un Crime* (LE MASSACRE).]

. . . .

Vendredi 5 décembre.

Noël Parfait et moi, nous eûmes une entrevue avec une douzaine d'officiers de la garde nationale (3e légion) chez l'un d'eux, rue des Jeûneurs[1].

Ces citoyens ne nous cachèrent pas leurs appréhensions à l'endroit de l'insurrection triomphante. Je leur donnai connaissance des décrets qui avaient été rédigés par notre commission, et de l'esprit qui les avait inspirés, surtout celui concernant la convocation immédiate d'une Assemblée souveraine. Je leur fis remarquer que d'ailleurs le peuple se montrait très désenchanté des gouvernements provisoires, des hommes et des noms du passé révolutionnaire; je leur promis le concours absolu et dévoué de tout ce qui restait de membres républicains de l'Assemblée nationale.

[1] M. de Chauny.

Après un entretien de 4 heures il fut convenu que ces officiers créeraient entre eux un comité qui se concerterait avec notre commission, et organiserait *une armée* avec les gardes nationaux républicains.

Tous se montrèrent fort résolus et animés du plus pur et du plus ardent patriotisme, bien qu'ils doutassent fort de la possibilité de triompher d'une armée de plus de cent mille hommes ivres d'eau-de-vie et de sang.

Nous les quittâmes dans la soirée après avoir pris rendez-vous pour le lendemain matin.

Mais dans la nuit M. de Chauny fut arrêté et il ne nous fut plus possible de nouer d'autres relations.

Noël Parfait et moi nous étions mis à la recherche de notre commission; toute la nuit nous courûmes dans Paris; mais toutes nos recherches furent inutiles.

L'espoir que nous avait mis dans le cœur l'appui de la garde nationale était tel que nous voulûmes nous assurer que nous retrouverions sur quelque point ne fût-ce qu'une étincelle de l'ardeur du jeudi. Mais nous traversâmes dans tous les sens les divers foyers de l'insurrection, sans voir autre chose que des soldats aussi nombreux que les pavés, buvant et mangeant joyeusement sur les barricades déjà presque détruites.

Presque toutes les maisons dans certaines rues des quartiers Saint-Martin et du Temple étaient occupées par les troupes.

Samedi 6 décembre. (Notes rédigées à Paris.)

M. Lobry[1], citoyen de la ville de Douai, est venu à Paris, délégué par la bourgeoisie elle-même, soumettre un plan de résistance aux représentants du peuple.

Le régiment d'artillerie en garnison dans cette ville était dévoué à Charras et Cavaignac. Un capitaine, M. Lesueur[2], d'une rare énergie, était l'*alter ego* du colonel Charras pour le patriotisme et la fermeté, et son ami intime. Le régiment avait, à la presque unanimité, donné un vote négatif au plébiscite. On pouvait donc compter sur lui. Des négociations avaient été entamées prudemment qui ne laissaient aucun doute. La population de la ville était résolue de son côté, la ville bien fortifiée et l'arsenal rempli d'armes. Les populations environnantes ne demandaient que des armes et un centre de ralliement. C'était ce que demandaient des chefs de corps même de l'armée de Paris, et ce centre une fois créé, qui peut prévoir les résistances qui seraient venues s'y rallier de tous les points de la France?

[1] Je ne sais si on peut livrer son nom à la publicité. — [2] Doit être en fuite et réfugié en Angleterre.

J'avais appris, d'ailleurs, que les soulèvements des départements avaient forcé Bonaparte de faire sortir 50,000 hommes de Paris.

Si un pouvoir officiel pouvait s'enfermer et se constituer dans la ville de Douai, tout pouvait être remis en question à Paris même...

Il fallait vouloir et oser...

Malheureusement, nous étions tous dispersés : Delbecque, moi et M. Lobry, et plus tard Perrinon, tel était l'effectif de notre armée. — Delbecque nous perdit lui-même, et je restai seul, avec Perrinon, avec cette pensée et ce projet.

Impossibilité plus absolue que jamais de trouver les membres de la commission de surveillance, qui, croyant d'ailleurs tout terminé, ne devaient plus que songer à éviter d'être fusillés.

Dans cette perplexité, Perrinon et moi, nous nous distribuâmes les rôles. Perrinon avait un passeport, il appartenait à l'armée ; il fut convenu qu'il partirait pour Douai et se mettrait à la tête du mouvement, au nom des représentants restés libres. Moi, je devais, à défaut de tout autre élément, demander à M. Daru, consacré, le 2 décembre, président réel de l'Assemblée nationale, de venir, avec son bureau, à Douai, afin de donner une âme et un nom à la résistance.

Je ne pus joindre M. Daru que le lendemain dans la nuit.

Perrinon partit avec M. Lobry, sans avoir pu connaître le résultat de ma démarche.

M. Daru me témoigna une extrême bienveillance et la plus grande confiance.

Cependant j'ai conservé cette impression que si le projet lui eût été soumis ou par des hommes de sa nuance politique ou peut-être même par *les chefs* de notre parti, après des garanties mutuellement échangées, il l'eût très probablement accueilli.

Je me rappelle qu'au moment de le quitter, après une longue conférence, tous les arguments, toutes les chances de succès passées en revue, il me dit : Êtes-vous bien sûr de ce régiment ? — Je vis clairement alors dans quelle incertitude était son esprit, et je ne doutai pas que, dans d'autres conditions, il ne se fût décidé à un acte énergique comme celui que je lui proposais.

En résumé, M. Daru me manifesta :

1° La crainte d'un échec qui pouvait perdre définitivement l'avenir ;

2° L'autre crainte, pour lui et ses amis politiques, d'une victoire qui leur arracherait la direction du mouvement, et pourrait mettre la France à la disposition des éléments révolutionnaires.

Il m'engagea ardemment à patienter et à abandonner un projet qui pourrait avorter misérablement et compromettre mon parti lui-même et ses chances d'avenir.

Il m'assura dans les termes les plus chaleureux que lui et ses amis n'oubliaient pas, qu'ils écrivaient l'histoire de l'Assemblée et la leur propre, et que jamais ils ne descendraient de la ligne de conduite digne et élevée qu'ils avaient suivie dès l'origine[1].

Contre Bonaparte, ils organiseront la conspiration gouvernementale des *influences sociales;* ils mineront à la longue, et par un travail de fourmis, le terrain gouvernemental, et à jour fixe, jour éloigné peut-être mais inévitable, il tombera dans le vide fait sous lui et autour de lui.

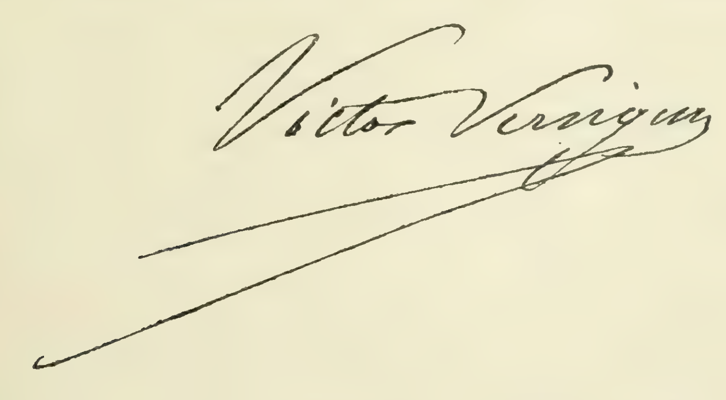
Il se considère toujours comme président de l'Assemblée nationale, et à ce titre il a investi plus de cent de ses collègues de missions et d'instructions dans ce sens.

Des généraux donneront leur démission (de Rullière, d'Arbouville, etc., ont tenu parole); la cour de cassation cassera les arrêts des conseils de guerre; etc., etc.... — Voilà, me dit il, notre guerre à nous, avec nos armes et sur notre terrain. C'est ainsi que nous voulons arriver à restaurer en France toute la liberté nécessaire pour que les éléments rationnels de conservation et d'opposition aient, sinon le gouvernement, du moins le droit de vivre.

Je le quittai sur ces protestations.

Le lendemain dans la nuit, Perrinon revenait à Paris. Il n'avait pu pénétrer à Douai. Deux cents citoyens et des officiers avaient été arrêtés; il n'y avait plus aucune espérance de ce côté.

Poursuivi *à vue* par les sergents de ville, je suis parti pour la Belgique.



[1] Si M. Hugo ignore les détails de la résistance qui a précédé celle de la mairie du xe arrondissement, je les lui donnerai d'après M. Daru.

Victor Hugo avait perdu de vue, pendant l'exil, la plupart de ses collègues de l'Assemblée législative, et à son retour en France un grand nombre avaient disparu. Parmi les survivants il y avait Versigny, qui mourut deux ans après la chute de l'empire. Nous reproduisons cette note des carnets de Victor Hugo :

« 2 décembre 1872.

« Il y a vingt et un ans, un de mes collègues à l'Assemblée entra dans ma chambre à huit heures du matin et me dit : — Levez-vous et allons combattre, le coup d'État est fait.

« Je me levai, je sortis avec lui et nous commençâmes immédiatement la lutte. Ce représentant était Victor Versigny, un brave. J'apprends aujourd'hui 2 décembre qu'il vient de mourir. »

MADIER DE MONTJAU.

(Madier de Montjau était avocat; il mettait au service des accusés politiques une éloquence tumultueuse. Il défendit plusieurs insurgés des journées de juin et fut envoyé à l'Assemblée législative seulement en 1850. Son élection fut annulée; mais il fut réélu et siégea à la Montagne. Lorsque éclata le coup d'État, il montra une activité prodigieuse, provoquant des réunions, exhortant le peuple à la résistance, se montrant dans tous les quartiers où s'élevaient des barricades, prononçant des discours, et réussissant à dépister les recherches de la police. Le décret du 9 janvier 1852 l'expulsa de France. Installé en Belgique, il était du groupe des proscrits qui luttaient encore à l'étranger contre le coup d'État. Il ne rentra dans la vie politique qu'en 1874.

Madier de Montjau avait joint à la déposition qu'il envoyait à Victor Hugo la lettre suivante.)

29 mai.

Mon cher collègue,

Si tardivement que vous soient fournies les notes que vous m'avez demandées, j'espère qu'elles vous arriveront encore à temps pour trouver place dans votre grand travail et servir à l'histoire qui marquera Bonaparte du sceau de l'infamie.

Je rappelle aussi brièvement que possible les faits qui me sont personnels et ceux venus à ma connaissance par rapport à d'autres, qui me paraissent avoir le plus d'importance.

Votre bien dévoué collègue,
A. Madier de Montjau aîné.

Dans la matinée du 2, accompagné de Millière, ancien rédacteur du *Journal du Puy-de-Dôme,* de Cazon, avocat, et de Jules Bastide, j'ai fait de vains efforts pour grouper d'abord ou retrouver quelques-uns de nos collègues, déjà dispersés et mis en mouvement par la nouvelle des grands événements qui avaient commencé à s'accomplir pendant la nuit. Après avoir été, tour à tour, infructueusement, au lieu ordinaire des réunions de la Montagne, chez Michel, chez Bixio, où nous apprîmes de Ferdinand de Lasteyrie et de Flandin (depuis membre de la commission consultative, je crois) l'insuccès de la réunion essayée au xe arrondissement, nous nous rendîmes successivement au faubourg Saint-Antoine et à Belleville pour y susciter des défenseurs à la République. Dans le premier quartier deux choses me frappèrent : la froideur des citoyens dont les affiches bonapartistes

semblaient à peine exciter l'émotion; l'attitude singulière d'une foule compacte d'hommes et de jeunes gens qui, placés devant un régiment de ligne *et presque dans ses rangs,* l'accompagnaient en criant : *Vive la République!* sans que les chefs militaires non plus que les soldats en eussent l'air préoccupés le moins du monde. Je considérai ces hommes non comme des citoyens dévoués à notre cause, mais comme des agents bonapartistes destinés à tromper par leurs cris la population du faubourg sur la portée véritable du coup d'État et sur les tendances du fripon de l'Élysée.

A Belleville, nous vîmes, Bastide et moi, dans un cabaret que je savais être le rendez-vous ordinaire de quelques démocrates dévoués, trois ou quatre citoyens auxquels je recommandai vivement de préparer leur faubourg à la lutte, de mettre les hommes de bonne volonté en permanence, prenant l'engagement de remonter me mettre à leur tête, soit pour combattre dans le faubourg extérieur, soit pour opérer une jonction avec Paris aussitôt que la résistance commencerait soit dans l'un des faubourgs intérieurs, soit au centre.

Je rejoignis enfin mes collègues, grâce à un avis de Schœlcher, chez Beslay, rue de la Cerisaie, où j'eus le plaisir de me trouver un instant à côté de vous. Vous vous rappellerez peut-être qu'au moment où commença la délibération, je formulai à peu près ainsi mon opinion : *Sur le boulevard où nous étions il y a quelques instants Bastide et moi, Michel (de Bourges) du haut d'une fenêtre a proclamé la déchéance du président, sa mise hors la loi, et a fait appel au peuple. C'est jusqu'ici, à notre connaissance, le seul acte qui ait produit quelque émotion; je propose en conséquence que, ceints de nos écharpes, groupés par deux ou trois, nous parcourions immédiatement les différents quartiers de la ville pour faire prendre les armes aux citoyens et diriger leur action. Plusieurs d'entre nous payeront sans doute leur énergie au moins de leur liberté, mais s'il y a un moyen d'agiter la population c'est celui-là, et je le conseille vivement.*

Cet avis fut goûté de quelques-uns, repoussé par d'autres : je n'ai pas besoin de vous rappeler comment on proposa de préparer l'esprit public à un mouvement par des proclamations, des affiches; comment un ouvrier imprimeur appelé à la séance fut chargé de faire tirer à la brosse un premier placard qui devait être porté le soir chez Lafon; comment chez notre collègue du Lot (quai Jemmapes) nous fûmes, Michel, vous, J. Favre, Carnot, de Flotte, Faure (du Rhône) et moi, désignés par nos collègues et les autres citoyens présents pour diriger le mouvement, coordonner la résistance, prendre sans contrôle, individuellement ou collectivement, toutes les mesures qui nous paraîtraient utiles : *Pars magna fuisti!*

Nous avons dans cette même soirée, Favre, Carnot, moi, Michel ensuite,

essayé chez Landrin une réunion qui n'eut pas d'autre suite parce que M. Sautugra vint nous prévenir que, par un malentendu, vous ne comptiez pas nous rejoindre là et que nous devions nous retrouver chez Cournet, ancien officier de marine, rue Popincourt, 80. Avant de nous y rendre nous passâmes tous chez M. Hovyn, lieutenant-colonel de la 5e légion, ami du *National,* et dont nous espérions un utile concours. Interrogé par Bastide et Favre, il se montra pour son compte plein de résolution et de dévouement, mais il nous déclara en même temps qu'il avait trouvé une froideur glaciale chez les officiers qu'il avait voulu tâter, qu'ils voulaient voir, attendre, et qu'à son avis on ne devait guère compter sur la garde nationale que si la résistance se dessinait nettement et énergiquement en dehors d'elle.

Chez Cournet où nous étions rendus quelques instants après, une scène courte, mais dramatique, eut lieu dès notre arrivée. Cournet, garçon énergique, plein de courage et d'ardeur révolutionnaire, et qui avait pris part à l'insurrection de juin 48, apercevant Bastide, que j'avais décidé à se joindre à nous, l'interpella vivement : « *Je vois ici, dit-il, le citoyen J. Bastide, il était notre adversaire quand bon nombre d'entre nous combattaient derrière les barricades de juin; avant que nous délibérions avec lui ou devant lui je lui demande quels sentiments il apporte au milieu de nous...* » J'intervins non moins vivement; je dis à Cournet que les sentiments de Bastide ne pouvaient être douteux; qu'amené par moi il avait, par lui-même, comme pour moi, droit à toute confiance, à tous égards, et déjà on lui tendait la main, quand Bastide m'interrompant et s'adressant à Cournet d'une voix émue, mais avec autant de calme que de fermeté, répondit : « *C'est moi qui suis interpellé, c'est à moi de répondre : l'affaire de juin a été un déplorable malentendu : j'ai fait alors ce que j'ai cru que mon devoir me commandait : la manière dont je l'ai accompli alors dit comment je l'accomplirai aujourd'hui. Quand la République est attaquée, trente ans de ma vie répondent à tous des sentiments qui m'animent et de la conduite que je tiendrai.* » On se rapprocha immédiatement; une approbation unanime fut donnée à ces loyales paroles et après une courte discussion, rendue quelque peu tumultueuse par le grand nombre de personnes réunies dans un très petit local, rendez-vous fut pris pour le lendemain à la salle Roysin faubourg Saint-Antoine, où Cournet devait se trouver avec le plus grand nombre d'amis possible.

Je couchai quelques heures chez Bastide et nous étions à sept heures du matin en route pour le faubourg. Partis de chez notre ami en voiture, nous nous fîmes déposer au coin de la rue Popincourt pour mieux juger, en par-

courant à pied ce faubourg populeux, de ses dispositions. Elles nous parurent et elles étaient réellement désespérantes. A peine une certaine animation se manifestait-elle çà et là. Sur quelques portes ouvertes on causait des faits accomplis, de ce qui allait se passer encore, mais comme de chose indifférente et qui eût intéressé non Paris, mais Pétersbourg ou Berlin. Nous arrivâmes sous l'impression douloureuse de cet examen attentif au lieu du rendez-vous où étaient déjà réunis de Flotte, Maigne, Dulac, Brillier, un ou deux autres encore et notre malheureux et regrettable Baudin.

Schœlcher y arriva bientôt, calme comme d'ordinaire, soigné et irréprochable dans sa tenue comme il l'était à l'Assemblée. Il venait du côté du boulevard, suivi par un petit groupe qui criait : *Vive la République! Vive la Montagne!* On sortit à son arrivée de la salle Roysin dont une escouade de police eût pu fermer trop aisément les étroites issues. Après quelques instants de délibération sur le trottoir, à un signal donné par Schœlcher, les quelques hommes de bonne volonté réunis autour de nous commencèrent à élever avec une charrette de laitier, un ou deux tonneaux, un omnibus, je crois, une barricade si imparfaite, si peu solide, qu'aux deux extrémités elle ne rejoignait pas même les murailles et n'aurait pas tenu devant une attaque sérieuse de quelques minutes. Pendant que quelques hommes restaient à la garder, nous nous rendions au poste du marché Lenoir qui fut désarmé en un clin d'œil sans coup férir. On l'avait enveloppé des deux côtés, par la rue dont le marché fait un des côtés et par la porte de la halle qui fait face au corps de garde. Les jeunes soldats stupéfaits, ou qui avaient peut-être ordre de ne pas engager si promptement la lutte, se laissèrent enlever sans résistance leurs armes et leurs munitions. J'étais à côté du factionnaire au moment où un ouvrier de Belleville de mes amis (Charles Broquet, bijoutier) lui prenait son fusil. Le jeune soldat par un mouvement instinctif avait rapidement porté la main à la gâchette de son arme; en l'arrêtant brusquement, Broquet, avec cette gaieté narquoise qui n'abandonne jamais l'ouvrier parisien, lui dit : «*Doucement, mon petit, ne nous fâchons pas; vous vous feriez mal et à nous aussi; il ne faut pas.*» Et il prit le fusil et les cartouches. Dans un coin du corps de garde un soldat, en ôtant son shako pour y prendre je crois des cartouches, avait laissé tomber son mouchoir. Un autre ouvrier le ramasse et le lui rend avec la grâce qu'aurait pu déployer un gentleman relevant au milieu d'un bal le gant ou l'éventail de sa danseuse. Mais pendant ce temps (mauvais signe dans les faubourgs!) une ou deux femmes venues à notre suite, au lieu d'exciter les hommes à la lutte, s'efforçaient avec des cris et des sanglots d'éloigner leurs maris ou leurs frères du lieu du danger et de leur faire poser dans un coin les fusils qu'ils venaient de prendre.

Pendant que quelques-uns d'entre nous retournaient du côté de la barricade qui n'était pas encore menacée, Bastide, Gindrier, Broquet dont j'ai parlé tout à l'heure et moi, nous entrions dans les rues adjacentes du faubourg Saint-Antoine et nous longions la rue Popincourt pour les faire barricader et monter à Belleville chercher du renfort. Gindrier et moi nous avions nos écharpes déployées à la main. Broquet disait aux ouvriers qu'il rencontrait sur son chemin : *Courage, voilà les Montagnards cette fois parmi nous. Faites votre devoir! commencez à faire des barricades; nous les défendrons tout à l'heure ensemble.*

Je répétai cet ordre ainsi que Gindrier, ainsi que Bastide; nous invitions en agitant nos écharpes les hommes qui étaient aux portes et aux fenêtres à descendre, à mettre la main à l'œuvre. Nulle part nous ne trouvâmes ni entraînement, ni dévouement; au moment où les quelques coups de fusil tirés dans la rue Saint-Antoine et qui tuèrent le pauvre Baudin furent entendus, toutes les portes se fermèrent et l'un de nous faillit être écrasé en essayant de les faire tenir ouvertes pour que le peuple pût au besoin y trouver un refuge. Un ouvrier que j'engageais à descendre en lui montrant avec mon écharpe des pavés remués par hasard rue Popincourt par des paveurs et auquel je disais : Allons, venez commencer, vous voyez bien que l'ouvrage est à moitié fait, me répondit en ricanant : *Bah! il n'y a rien qui presse. C'est pas encore l'heure!*

Nous sommes montés et arrivés à Belleville par la barrière de Ménilmontant au milieu de cette indifférence désespérante et universelle. Nous trouvâmes avant de franchir la barrière quelques hommes dévoués et de moi bien connus qui nous engagèrent, moi surtout très connu depuis les clubs à Belleville, à ne pas entrer dans le faubourg extérieur avant qu'ils eussent averti de notre présence et fait prendre les armes. Ils nous prièrent d'entrer chez un brave et digne garçon que je ne nomme pas parce qu'il n'a pas été inquiété, faubourg du Temple, où l'on viendrait nous chercher bientôt et où nous rédigerions en attendant un appel au peuple : je l'écrivis ainsi à la hâte et quelques exemplaires copiés par Bastide furent à l'instant portés dans le faubourg du Temple et dans Belleville :

«AU PEUPLE.»

«La République attaquée par celui qui lui avait juré fidélité doit se défendre et punir le traître.

«A la voix de ses représentants fidèles le faubourg Saint-Antoine s'est levé et combat.

IMPRIMERIE NATIONALE.

« Les départements n'attendaient qu'un signal, il est donné.

« Aux armes! aux armes! debout tous ceux qui veulent vivre ou mourir.

« Pour le Comité de résistance de la Montagne :

« *Le représentant du peuple délégué :*

« *Signé :* A. MADIER DE MONTJAU aîné. »

Nous attendîmes quelque temps l'effet de cette proclamation et des démarches de nos amis. Une heure après ils venaient nous dire qu'ils n'avaient pu réussir à faire prendre les armes; que nos efforts seraient aussi infructueux; que le peuple du faubourg n'agirait que lorsqu'on agirait dans Paris et qu'il pourrait se joindre sûrement à la population des quartiers du centre.

Bastide et moi redescendîmes au faubourg Saint-Antoine que la troupe de ligne et la cavalerie occupaient en entier, où l'on cherchait tous ceux qui avaient pris part soit à la barricade, soit à l'attaque des postes. Nous rentrâmes dans la ville et allâmes jusqu'à la rue Saint-Lazare, en traversant le Marais, les quartiers Montorgueil, Montmartre, Notre-Dame-des-Victoires, sans trouver nulle part une étincelle sur laquelle on pût souffler avec quelque chance d'allumer l'incendie. Depuis, mon cher collègue, bien que recherché, traqué comme nous l'étions tous, un peu plus peut-être à cause de l'affaire du faubourg Saint-Antoine, et, bien que deux fois j'aie eu *la main de la police à un pouce de mon collet,* je me suis rendu le plus possible à nos réunions : chez Landrin, le 3 au soir, où nous causâmes quelques instants ensemble dans la petite chambre à côté du salon; chez Marie d'où je sortis le dernier et où je me croisai dans l'escalier, ou de peu s'en faut, avec la police; rue de Choiseul, dans les diverses maisons que vous savez; chez Grévy trois ou quatre fois; enfin le 5 (et je fus le seul qui put arriver ce jour-là) chez Aristide Guilbert rue La Rochefoucault. (Il est inutile, je crois, de prononcer son nom.) Je n'ai besoin de vous rien rappeler que ceci, à quoi je tiens, pour vous comme pour moi : c'est que lorsqu'on proposa chez Landrin, le 3 au soir, de copier les signatures qui devaient être mises au bas de la proclamation, sur la liste de l'Assemblée, vous et moi, ainsi que Michel, nous revendiquâmes l'honneur de tracer notre signature *de notre main,* sur le décret qui mettait Bonaparte hors la loi et que nous le fîmes tous les trois ensemble et les premiers; ce qui fut, du reste, imité avec ardeur par tous ceux de nos collègues présents. — *Dixi :* Vous ferez de ceci ce que bon vous semblera.

Je termine par quelques détails relatifs aux MM. Dumas, mes jeunes parents.

Scipion Dumas, l'aîné, Ossian Dumas, le plus jeune, fils de parents

honorables mais pauvres, avaient dû aux sacrifices écrasants de leur famille et à leur bonne conduite de pouvoir sortir le premier de l'École polytechnique officier d'artillerie, le second de Saint-Cyr sous-lieutenant dans l'infanterie de ligne. Ils étaient tous deux animés des meilleurs sentiments politiques. Le dernier, arrivé à Paris pour y tenir garnison quelques mois avant le 2 décembre, était venu me voir, et, averti par Mme Madier que son avancement ne gagnerait rien à notre parenté ni à de trop fréquentes relations avec moi, il avait protesté que rien ne l'empêcherait de cultiver des relations avec un parent dont il honorait le caractère et dont il partageait, en partie du moins, les opinions.

Le 2 décembre trouva son frère Scipion à Metz[1], lui à Paris. Le 3 au soir j'apprends par un acteur de ce drame sanglant qu'à une barricade de la rue Aumaire un ou deux défenseurs de la Constitution ont été tués, un officier de la ligne et quelques-uns de ses soldats blessés ou tués. Je ne me doutais pas que cette nouvelle me touchait d'aussi près. Séparé de ma famille, de ma femme pendant plusieurs semaines, c'est au moment de partir pour la Belgique seulement que j'ai appris que le malheureux jeune officier qui avait reçu deux balles dans les cuisses était précisément mon jeune parent Ossian Dumas, qui avait horreur du coup d'État, qui ne voulait pas le défendre, et qui, jusqu'à la barricade, protestait contre l'horrible métier qu'en invoquant l'honneur militaire on lui faisait faire à son corps et à son cœur défendant. Il fut porté à l'hôpital où on a dû l'amputer d'une cuisse et où dans les transports du délire il ne cessait de s'écrier : Ah! que m'a-t-on fait faire? Quelle horrible chose! je ne voulais pas commettre ce crime! Des frères! etc.

Puis se tournant vers son frère accouru pour le voir et qui avait été mis en retrait d'emploi pour avoir refusé son adhésion au Président, et prenant la croix qu'on lui avait envoyée, il s'écriait encore : Cette croix te revient! c'est toi qui en es digne, non pas moi! Tu as fait ton devoir, toi! et moi, ils m'ont fait marcher contre le peuple!

Je n'ai pu savoir encore quel a été le sort définitif de mon malheureux parent, s'il est mort ou s'il a survécu à ses horribles blessures; mais ce qui est trop certain, ce que vous pouvez assurer, c'est que deux jeunes gens honorables, courageux, intelligents, seuls soutiens d'une famille qui avait tout sacrifié pour eux, ont vu briser en une heure par le grand acte de M. Bonaparte leur existence et leur avenir.

A. Madier de Montjau aîné.

[1] A Douai, d'après la rectification qu'on trouvera plus loin.

CAYLUS.

(Ernest Caylus était entré à l'École polytechnique en 1831, il fut compromis dans les affaires d'avril en 1834 (tentatives insurrectionnelles à la suite de mesures rétrogrades du gouvernement de Louis-Philippe) et il partit pour l'Amérique avec Latrade. Il fonda à New-York une maison de commerce et devint un des correspondants du *National*; après la révolution de février il fut administrateur du *National*, ensuite préfet de la Marne sous Cavaignac. Il se rendit en Belgique après le 2 décembre et retourna aux États-Unis.)

Le 2 décembre, à 6 heures du matin, un commissaire de police accompagné d'agents de police, de sergents de ville, et escorté par une compagnie de garde républicaine à pied, a occupé la maison du *National*, rue Saint-Georges, n° 15. La mission donnée au commissaire était d'arrêter M. Caylus, directeur du *National*, et de mettre les scellés sur les presses.

Le commissaire a été fort étonné de ne pas trouver M. Caylus, pensant que celui-ci logeait dans la maison dans un appartement situé au 3e étage, et occupé par M. Prost, imprimeur du journal. Après des efforts inutiles pour arracher à ce dernier l'adresse de M. Caylus, le commissaire a mis les scellés sur les presses, sur les caractères, sur les listes d'abonnés et sur les papiers qu'il a pu trouver; puis il est revenu à la charge, et a cherché par des menaces à obtenir de M. Prost et d'un garçon de bureau l'adresse qu'il désirait. A 8 h. 1/2 seulement M. Prost a pu sans danger donner cette adresse; le commissaire s'est empressé de *courir* avec des agents rue Neuve-Saint-Augustin, 17, la maison a été envahie, les concierges gardés à vue dans leur loge; mais les agents n'ont trouvé que madame Caylus et ses enfants, et après une inutile perquisition ils ont dû se retirer sans pouvoir mettre à exécution leur mandat.

Voici un trait de la moralité des finesses de la police. Le commissaire, s'apercevant que madame Caylus est étrangère, crut pouvoir aisément la tromper. Après la perquisition, alors que ses agents passaient dans l'antichambre, il feignit de se cacher d'eux et dit à Mme Caylus : M. votre mari m'a rendu jadis un service; je voudrais lui prouver ma reconnaissance en le servant; faites-moi lui parler une minute seul à seul, et je lui fournirai les moyens de fuir. — Inutile de dire que la finesse était trop grossière pour réussir. Je suis d'ailleurs trop vieux conspirateur pour avoir dit, même à ma femme, où je me rendais en quittant ma maison le matin, averti cinq minutes avant l'arrivée de la police.

Je retourne au *National;* vers 1 heure il paraît qu'on trouva que les gardes républicains composant la compagnie qui occupait la maison n'étaient pas assez stricts dans leurs rapports avec les personnes nombreuses qui venaient chercher des nouvelles, car on les remplaça par une compagnie d'infanterie de ligne. Dès lors, toute relation avec le dehors fut interdite, M. Prost qui demeure dans la maison ne put plus recevoir qui que ce fût, et fut consigné. Quelques personnes qui avaient à lui parler pour affaires eurent la permission de le faire descendre pendant quelques minutes dans la rue. Ce séquestre absolu a duré jusqu'au 9; et c'est alors que des arrestations nombreuses ont commencé parmi les employés du journal. Seize personnes, compositeurs, tourneurs, garçons de bureau, ont été arrêtées et conduites à la préfecture de police, puis dans les casemates du fort de Bicêtre.

Quel prétexte pour arrêter ces malheureux presque tous pères de famille? On a prétendu que des imprimés étaient sortis de la maison du *National,* dans les journées du 3 et du 4; or je vous ai dit que la maison avait été occupée jusqu'au 9 par la troupe!

J'avais bien eu la pensée de faire servir nos presses à répandre des proclamations; j'avais formé avec quelques personnes, que je ne puis nommer, le projet de m'emparer de notre maison. Rien n'était plus facile que d'introduire 20 hommes résolus dans les jardins qui bornent nos ateliers, d'escalader les murs et de prendre par derrière la petite garnison pendant qu'on l'eût occupée par une attaque simulée par la rue Olivier du côté de la rue Saint-Georges. J'avais médité cette attaque pour le 3; mais ce jour-là il n'y eut nulle part d'agitation assez sérieuse pour que les troupes qui circulaient sur les boulevards, et celles qui éclairaient la rue Saint-Lazare, fussent appelées dans d'autres quartiers. Le lendemain jeudi, le petit nombre de patriotes décidés à combattre trouvaient leur présence plus utile dans les faubourgs ou plutôt dans le centre de Paris. Je dus donc renoncer à mon plan. Duras, séparé de moi et que je n'ai vu durant aucune de ces journées, avait formé le même projet; il eût été bizarre que nous nous fussions rejoints au *National* conquis par nous sur les rebelles.

Dans la journée du 4, j'ai acquis la certitude qu'un guet-apens était organisé sur le boulevard par la police. De 10 heures à midi 1/2 il n'y a pas eu un seul soldat de la Porte Saint-Martin à la rue Montmartre. (Je ne parle que de la partie du boulevard parcourue par moi.) J'étais à 10 heures dans la rue Saint-Denis; je rentrai quelques instants sur le boulevard Bonne-Nouvelle au domicile où j'avais passé la nuit; là je vis devant ma croisée, située à l'entresol, des individus élevant avec des planches d'échafaudage un semblant de barricade. Je me rendis au milieu d'eux et tâchai de leur

démontrer que leur travail était absurde, qu'il pouvait donner une confiance dangereuse aux combattants de la barricade du haut de la rue Saint-Denis; que de braves gens peu initiés à ce genre de combat pouvaient d'ailleurs chercher à s'y défendre, et qu'ils s'y feraient tuer sans arrêter une seconde les troupes dont le choc renverserait ce ridicule rempart. Je fus fort peu édifié sur le compte des gens qui se trouvaient là; et j'eus cependant la satisfaction de voir quelques hommes qui paraissaient déterminés se replier sur la rue Saint-Denis et abandonner les gens dont je me défiais. C'est à ce moment que nous arriva une décharge, et que, me voyant sauter à bas d'une espèce de tonneau sur lequel j'étais monté, le concierge de mon domicile d'emprunt crut que j'avais été atteint par une balle, et répandit la nouvelle de ma mort.

Je fus alors séparé du quartier de l'insurrection. J'oubliais de vous dire que l'appartement d'où j'étais sorti (boulevard Poissonnière) fut criblé de balles par la décharge dont je viens de vous parler. *16 balles* étaient logées dans les rideaux du lit où j'avais couché la nuit précédente, les glaces brisées et la vaisselle brisée dans la salle à manger, située sur le derrière et dont j'avais laissé la porte ouverte en descendant.

Depuis le 5, j'ai erré de domicile en domicile jusqu'au 9, jour où je suis parti pour Londres.

La confiscation du *National* laisse soixante personnes dont plus des deux tiers pères de famille sans aucune ressource.

(Cette déposition n'est pas signée; elle est pourtant tout entière de la main de Caylus qui, d'abord, se désigne à la troisième personne et qui, ensuite, se met directement en scène en donnant des détails sur la ruse du commissaire vis-à-vis de Mme Caylus.)

NADAUD.

(Nous avons déjà parlé de Martin Nadaud dans la première partie du *Cahier complémentaire* (Notes de Victor Hugo). Nous n'avons donc à signaler ici que quelques particularités de cette déposition. Cet homme, qui a toujours été un honnête homme, qui a vaillamment rempli son devoir, enfermé en prison comme un malfaiteur, aurait dû manifester quelque indignation et quelque colère. Or quand Victor Hugo lui demanda de lui adresser sa déposition, l'ancien maçon reparut sous le représentant maltraité et montra une admirable sérénité. Ah! certes, il est dans une affreuse cellule, mal logé, mal nourri; il s'en plaint bien un peu; mais ce qui le préoccupe, ce qui l'attire c'est la construction de la prison, ce qui l'intéresse, ce sont les dimensions et les matériaux de sa cellule. Il en calcule la hauteur et la largeur; il critique le genre de carrelage « en briques tendres, façon Bourgogne », nuisible à la santé, les voûtes construites en meulière et les malfaçons des entrepreneurs. La passion de son métier, dont il peut tirer profit et peut-être quelque avantage pour le plus grand bien de ceux qui lui succéderont, lui donne de la patience et du sang-froid. N'est-ce pas là un exemple de beau désintéressement?

Martin Nadaud ne séjourne pas longtemps à Mazas, on le transfère à Sainte-Pélagie et on l'expulse de France. Il se réfugie en Angleterre et devient instituteur à Londres.

En 1858, il passe à l'école militaire de Wimbledon. Il ne veut pas profiter de l'amnistie en 1859, reste exilé jusqu'en 1870 et ne rentre en France qu'à la chute de l'empire.)

J'occupais à Paris un petit appartement composé de deux pièces, ayant son entrée par la rue de Seine, et éclairé par trois petites croisées s'ouvrant sur la rue Mazarine. Mon concierge, qui faisait ma cuisine et mon ménage, avait toujours à sa disposition une clef qui lui servait tous les matins pour venir m'éveiller à cinq heures 1/2, heure à laquelle j'ai toujours été obligé de me lever pour aller à mon travail.

Le matin du 2 décembre, il ne vint pas seul, il était accompagné de monsieur le commissaire de police *Desgranges,* et d'un grand nombre d'agents, qui s'étaient échelonnés dans la rue, dans la cour, dans l'escalier; quatre accompagnèrent leur chef jusque dans ma chambre à coucher.

Je dormais profondément. A une heure et demie après minuit, j'étais encore sur le pont des Arts dans une inquiétude terrible, mortelle; non pas que je songeasse au coup d'État pour le lendemain, encore moins à mon arrestation quatre heures plus tard. Comme tous mes amis politiques, j'avais cessé non pas d'y penser, mais d'y croire, après tant de déclarations presque successives de la part de celui qui, quelque temps auparavant, avait été proclamé le plus honnête homme de France par M. Boulay de la Meurthe,

qui jouit d'une certaine considération parmi les libéraux, qui s'était fait une réputation de probité politique, d'un homme qui, quelques jours auparavant avait déclaré dans son message qu'il ne fallait plus désormais que ni la violence ni la surprise ne décidassent du sort d'une grande nation.

Pour moi, comme pour tout homme d'honneur, une telle déclaration devait suffire, écarter toute crainte.

Le commissaire de police m'éveilla lui-même en passant sa main sur ma poitrine. — Je viens non pas vous arrêter, dit-il, mais faire une perquisition minutieuse dans vos papiers. Vous êtes accusé de détention d'armes de guerre. Veuillez, monsieur, vous habiller. — Je me croisai les bras, assis sur mon lit. Mille réflexions étranges traversèrent immédiatement mon esprit. L'idée de mon arrestation ne se présenta point un seul instant à moi. A-t-il le droit de pénétrer dans ma chambre, de fouiller dans mes papiers, d'enlever ma correspondance?

En même temps je me rappelai que dans une demande de poursuite contre deux de nos collègues, Sommier et Richardet, M. Dufaure, ministre de l'intérieur, soutint que le gouvernement avait parfaitement le droit, que la Constitution lui faisait un devoir, de pénétrer dans la demeure d'un représentant, que son domicile ne pouvait être inviolable. La majorité consultée donna raison au ministre.

Je commençai à m'habiller. M. Desgranges me dit alors qu'il connaissait parfaitement mon pays (la Creuse), qu'il était natif de Limoges, qu'il avait passé ses vacances dans cette dernière ville, que de toutes parts il avait entendu parler de moi, que mon nom était devenu très populaire dans tout le centre. Il ajouta qu'il connaissait Bac, Frichon et, continuant la conversation sur un ton de plus en plus amical, il dit : Je suis bien aise que vous n'ayez chez vous ni armes, ni munitions de guerre, je serais désolé qu'il vous arrivât le moindre désagrément et, pour que vous ne doutiez pas de ma parole, je ne veux pas même fouiller dans vos papiers.

En effet, il s'approcha de ma cheminée, prit connaissance de quelques lettres, toutes plus insignifiantes les unes que les autres, il ne chercha ni dans mes armoires, ni dans ma bibliothèque où étaient placées toutes les lettres que j'avais reçues depuis 1848. Il examina longtemps plusieurs feuillets épars sur ma table, résultat de mon travail depuis huit jours qui devait servir de texte à un discours en réponse à la majorité qui nous refusait le suffrage universel. Il riait de la façon avec laquelle je voulais traiter le président de la République. J'affirme que rien d'aussi vrai ni d'aussi hardi, ni de plus populaire n'avait été lancé contre le lâche tyran à la tribune française. J'en excepte le dernier discours de *M. V. Hugo.*

J'étais, je l'avoue, satisfait de tant d'égards, de tant de politesse de la part

de ce magistrat policier. Je lui dis en riant que je ne manquerais pas le jour même de porter le fait à la connaissance de la Chambre. — Venez jusque chez moi, me dit-il *bien bas*, nous rédigerons ensemble le procès-verbal, vous le ferez comme vous voudrez, mais ici je ne puis dire devant mes agents que ma perquisition a été faite avec soin puisque je ne regarde nulle part dans vos papiers. —

A ce moment il me vint à l'idée de sérieuses réflexions; d'abord, je craignais beaucoup que lui ou un de ses agents ne se ravisât, et ne demandât que je lui ouvrisse mes armoires, ma bibliothèque; c'était une crainte sérieuse, non pour moi, mais pour tous mes amis, tous mes correspondants.

Je désirais autant que le commissaire de police que nous fussions sortis de cette petite chambre. Enfin, me disais-je, si je suis arrêté, je ne dois pas l'être seul. Si nous sommes plusieurs, ce serait une excellente occasion offerte au peuple, à la démocratie de toutes les nuances, pour se lever en masse, et tenter un suprême effort qui, le succès aidant, nous débarrassera de tous les fripons, de tous les traîtres, de tous les faux amis de la démocratie.

Depuis mon retour des vacances, je n'avais cessé de parcourir les faubourgs, de voir les gérants des associations, les hommes influents de chaque quartier, mes camarades les maçons, les tailleurs de pierre, qui sont très nombreux, et que j'allais voir très souvent dans leurs garnis.

Les charpentiers, marbriers, serruriers, menuisiers, que j'avais connus dans les ateliers et dont un très grand nombre venaient me voir le matin, tous sans exception tenaient le même langage, tous n'avaient qu'une crainte, c'est que les représentants de la gauche ne fissent pas leur devoir. Je ne sais quel était le démon qui poussait tous ces honnêtes travailleurs à cette mauvaise pensée, résultat de l'ignorance plutôt que du cœur. Toujours est-il qu'ils ne s'occupaient qu'à calomnier la gauche. Du reste, pour rendre hommage à la vérité, il faut avouer que l'exemple partait de nos rangs, nous n'avions pas assez d'estime les uns pour les autres.

— Hâtez-vous de vous habiller, M. Nadaud, me dit le commissaire, je ne puis croire que vous doutiez de ma parole.

Un instant après je suivis toute cette bande qui descendit lentement l'escalier et qui sortit de même de la cour, attendu que j'étais entré chez le concierge lui serrer la main, le prier d'enlever tous mes papiers, de les mettre en lieu sûr.

Je montai dans un fiacre, accompagné du commissaire et d'un agent. Bientôt nous quittâmes la rue de Seine pour prendre la rue Mazarine; il commençait à faire jour, pas assez pour lire; quoi que ce fût, M. Desgranges fit arrêter le cabriolet en face d'un réverbère et me dit en parcourant un papier : Je me suis trompé. C'est à Mazas que je dois vous conduire.

Hier au soir à minuit un employé de la préfecture m'apporta le mandat que voici. J'étais absent, je ne le lus pas, ce matin je ne l'avais pas encore regardé quand je me suis rendu chez vous. — Vous ne m'avez pas trompé un seul instant, monsieur, vous avez agi honteusement, voilà tout. Je ne regrette qu'une seule chose, c'est de n'avoir pas sur moi d'argent; je ne me trouve que trente-cinq sous; peut-être me sera-t-il difficile de m'en procurer hors de chez moi. — A ce moment, il m'offrit 20 francs que je refusai obstinément.

Nous traversâmes une partie du Pont-Neuf, et nous prîmes ensuite le quai des Lunettes ou de l'Horloge. En passant devant la porte de la préfecture de police, j'aperçus dans le passage une nuée de sergents de ville qui s'amusaient entre eux à poursuivre plusieurs de leurs camarades qui buvaient à même des bouteilles. Sur le quai de la Grève, je vis arriver un régiment de cavalerie qui se rendait du côté des Champs-Élysées. Le commissaire soutenait tantôt que c'était une revue que l'on passait au Champ de Mars, tantôt que l'on prenait des mesures pour empêcher le peuple de se réunir en foule sur la place de l'Hôtel-de-Ville, qu'à dix, onze heures on proclamait Devinck nouvellement élu.

Nous arrivâmes enfin à Mazas. Devant la porte de cette prison, il y avait déjà plus de soixante cabriolets qui venaient d'amener en partie tous les anciens délégués des comités de Paris, les membres des familles des détenus politiques.

Un vieux général se tenait debout, sur le seuil de la porte faisant face à la rotonde intérieure qui domine tout le corps de bâtiment de cette vaste et immense prison. Il paraissait triste, abattu, humilié. On aurait dit que ce vieux traître, qui n'osait fixer personne, commandait en baissant la tête à ses soldats ivres de nous insulter par leurs sourires moqueurs. Je vis à travers une croisée mon collègue Baune qui en m'apercevant se mit à rire. Je ne pus l'approcher, on l'entraîna dans une cellule.

Le commissaire de police qui n'avait pas rédigé mon procès-verbal chez moi, comme je l'ai expliqué plus haut, me fit asseoir près d'une petite table placée à l'angle d'un large corridor, ce qui me permit de voir passer Valentin et mon ami Greppo, et de serrer la main à ce dernier sans échanger aucune parole avec lui. Deux surveillants l'entraînaient dans une cellule. Il se retourna vivement et s'écria : Courage, *mon ami!*

Greppo était calme, résigné, comme il l'est naturellement.

Pourquoi n'en dirais-je pas autant d'un homme qui a bien fait du mal à la République depuis 1848, et que je n'ai ni le pouvoir, ni le désir de réhabiliter dans l'opinion publique? Mais si les républicains se doivent à eux-

mêmes, à leur parti, de combattre le mensonge, la perfidie partout où ils la voient apparaître, ils doivent aussi venir en aide aux vaincus quand bien même ils ne seraient pas tombés en servant la même cause.

La vérité est que M. Thiers pas plus que M. Greppo ne paraissait ému; la présence du premier me préoccupa très vivement et me fit comprendre que le coup d'État était entrepris par le président contre tous les partis. M. Thiers, en arrivant à Mazas, dans le grand couloir qui fait face à la porte d'entrée et qui conduit au décagone placé au centre de la prison, se promenait dans ce couloir, son manteau sur son bras, et regardant parmi les personnes présentes s'il en reconnaîtrait quelques-unes. Il m'aperçut assis auprès du commissaire de police occupé à rédiger mon procès-verbal. Nous nous saluâmes, il s'approcha de moi en m'appelant par mon nom. Je fus, je l'avoue, un peu étonné. Je ne croyais pas être connu de lui, jamais il ne m'avait parlé ni de loin ni de près; on sait que M. Thiers ne se rendait dans les bureaux que lorsqu'il y avait à l'ordre du jour de grandes questions politiques. Je n'avais donc pas eu l'occasion de le rencontrer.

La prison Mazas est composée de six corps de bâtiment, autrement dit six divisions aboutissant toutes vers ce décagone dont j'ai parlé plus haut qui est placé au centre de cette cruelle et triste prison. De telle sorte qu'un employé placé à chaque étage peut d'un seul coup d'œil découvrir et observer la conduite du surveillant qui entre chez le détenu. C'est dans ce pavillon, qui me parut construit bien légèrement, que se trouvaient placés les juges d'instruction qui nous firent écrouer. C'est là aussi que le prêtre vient le dimanche célébrer le saint office.

Un petit polisson à la mine blême, les yeux presque éteints, rachitique, assis à une table où ils étaient plusieurs, demandait les noms, prénoms, âge, lieu de naissance. Il avait l'air si effronté, si cynique, que quand il écrivait les réponses que lui faisait M. Thiers il éclatait presque de rire, en courbant sa petite vilaine tête et cachant sa laide figure dans ses petites mains amaigries. Voyant cela je m'emportai très vivement, moins pour moi que pour un homme déjà un peu âgé; je voyais dans un lieu où il en avait fait mettre beaucoup d'autres le premier historien qui m'avait fait connaître, qui m'avait fait aimer notre grande et immortelle révolution dans un âge peu avancé de la vie, car je servais encore les maçons.

« Un peu de pudeur, Monsieur, quand il s'agit de la gloire de la tribune française, d'un des hommes les plus instruits de l'Europe, d'un homme qui a le plus activement servi votre cause, à vous autres, qui vous intitulez les gens de l'ordre. Lâches et vils réactionnaires, vous serez toujours ingrats. »

Ici, je fus obligé de m'arrêter, on me conduisit en cellule sans me

demander qui j'étais, sans être inscrit sur le registre d'écrou. Je restai là pendant 17 jours au secret le plus rigoureux, le plus absolu, *sept* jours sans recevoir aucune nouvelle du dehors, sans savoir ce qui s'était passé, sans savoir ce qu'étaient devenus mes amis, la République, tout ce qui m'est cher.

Mon surveillant, Petitot, quoique poli, doux et très honnête dans la manière de faire son service, n'en exécutait pas moins à la lettre sa consigne et le règlement. Du reste, lui comme tous les autres surveillants étaient comme nous emprisonnés, puisque les six premiers jours on ne les laissa point sortir. Ce qui est certain, c'est que je ne puis croire qu'il ait jamais été donné à un homme de passer de plus cruels moments, de subir de plus vives tortures morales que celles que j'éprouvai pendant les six premiers jours qui suivirent mon arrestation.

Les cellules ont environ 3 mètres de longueur sur 2 mètres de largeur, la mienne était double, il y en a 14 semblables dans la prison; chacune d'elles a deux lits, les grandes cellules se trouvent dans le grand bâtiment de l'infirmerie. Elles sont doubles afin qu'on puisse, dans certains cas, placer près du malade un homme robuste et bien portant pour lui venir en aide.

L'ameublement se compose d'un hamac, posé la nuit sur des morceaux de bois scellés dans le mur, pour se coucher. Ce hamac est roulé chaque matin à l'aide de courroies qui le retiennent toute la journée le long du mur. La croisée, longue de 65 centimètres sur 40 centimètres de hauteur, vitres dépolies, empêche le détenu de voir dehors; quand bien même il monterait sur sa table, une tige de fer, qui est attachée aux barreaux qui grillent la croisée dans sa partie extérieure, la retient également et ne permet d'ouvrir qu'environ 12 ou 15 centimètres dans le haut à zéro en bas, absolument en abat-jour.

En approchant ma table sous cette petite croisée et en plaçant une chaise dessus, je pouvais apercevoir, en regardant de côté, plusieurs maisons habitées par des ouvriers que je reconnus à leurs blouses. Toute la journée du mardi, du mercredi, ils ne cessèrent pas de rester appuyés sur leurs balcons. La cellule que j'occupais est placée dans la division de l'infirmerie et porte le numéro 195. En montant, comme je l'ai expliqué, sur une table, on peut découvrir au moins dix maisons. La voix de ces ouvriers causant tranquillement avec leurs femmes, et le chant, les cris des petits ramoneurs que j'entendais dans la rue, tout cela m'accablait et m'attristait. Du reste je n'entendais aucun coup de canon, aucun coup de fusil, rien qui m'annonçât la lutte de la rue. Tous mes collègues étaient donc arrêtés, la présence de M. Thiers me le faisait du moins craindre. Mais tous ces jeunes hommes, ardents révo-

lutionnaires, avec lesquels j'ai déjà passé vingt ans de ma vie et que je voyais presque tous les jours, étaient donc également séquestrés? S'ils étaient libres, le canon gronderait, ils seraient dressés contre leurs barricades. Oh oui! ils sont tous pris, car ils ne sont pas lâches. Telles étaient les tristes réflexions qui m'agitaient sans cesse.

Le soir je tombai dans un abattement profond. J'eus la fièvre, un mal de tête violent qui ne me quitta pas de toute la journée du jeudi. Le premier jour de mon arrestation, comme pour doubler encore l'horreur de cette triste et sombre prison, le surveillant vint m'annoncer de me tenir prêt, de faire mon paquet, que j'allais partir. A force d'attendre, voyant venir dix heures, je me couchai. J'étais glacé.

A minuit on ouvrit ma cellule, on m'assura que je partirais dans une heure ou deux. De sorte que je fus obligé de passer la nuit debout dans une inquiétude que je n'essaierai pas de décrire. Mais ce qui devient le plus insupportable, ce qui peut le plus influer sur le moral, sur la santé du prisonnier, surtout si cet homme ne peut vivre de la vie intellectuelle, c'est d'abord l'insuffisance de l'air qui est incontestable, la trop petite dimension de la cellule qui l'oblige à tourner sans cesse sur lui-même comme un animal enfermé dans une cage. Toutes ces précautions prises pour torturer l'âme me paraissent infâmes, inouïes. Ne croyez pas que cette créature humaine soit seule avec sa conscience. Impossible de faire un pas, un geste sans être aperçu, espionné par une figure invisible qui observe vos moindres mouvements à travers un petit trou percé au milieu du guichet par lequel on vous apporte vos vivres et qui n'a pas plus d'un centimètre de diamètre. Le jésuitisme et l'espionnage sont là à coup sûr poussés dans leurs dernières limites, leurs dernières conséquences.

Ce qui est encore plus nuisible à la santé, c'est le genre de carrelage qui sert de parquet qui est fait en briques tendres que l'on appelle façon Bourgogne, tous les planchis sont voûtés en courbe ou segment de cercle que les ouvriers appellent anse de panier. Ces voûtes sont construites en meulière, genre de pierre de cailloux rouges que l'on place ordinairement dans les parties froides et humides, comme, par exemple, aux murs des fortifications de Paris. On est contraint par la pratique de ces choses, avant d'arriver à poser la brique qui sert de carrelage, de garnir les flancs que forme à l'extérieur cette courbe, ce segment de cercle, jusqu'à la hauteur du sommet de l'extrados de la voûte. C'est dans ces endroits que d'ordinaire on fait passer tous les débris, toute la mauvaise marchandise que l'on recouvre ensuite, pour ne pas être vu de l'architecte, de l'inspecteur, d'une couche abondante de mortier. Ensuite ajoutez par-dessus ce mortier une couche de

terre horizontale au parquet qui va jusqu'à l'épaisseur du dessous de la brique, une troisième et dernière que l'on emploie pour poser définitivement la brique sur laquelle on marche. De sorte que, quelle que soit la chaleur fournie par le calorifère, elle ne pourra rendre supportable ce genre de carrelage. Quand le prisonnier se plaint de manquer d'air, il a raison, mais ce qui est le plus dangereux pour sa santé, ce qui fait que beaucoup d'entre nous étaient obligés de s'envelopper les pieds dans une couverture ou bien de marcher sans cesse, de cracher, de tousser continuellement, ce n'est pas seulement la mauvaise odeur ni le manque d'air qui contribue à cela, ce sont surtout les briques froides et humides qui sont sous les pieds du détenu. J'en conclus que sur cent prisonniers obligés de passer six mois dans ces cellules, les trois quarts contracteront des maladies de poitrine, des rhumatismes, qui les empêcheront de travailler et qui en peu de temps les conduiront au tombeau.

La nourriture que l'on vous fait passer à travers un petit guichet garni en dedans d'une petite planchette sur laquelle on pose les gamelles de fer-blanc n'est certainement pas toujours agréable à prendre. Le plus souvent le pain n'est pas cuit et s'écrase entre vos mains. J'obviais à cet inconvénient en retardant de deux ou trois heures mon déjeuner. Plus j'avais appétit, meilleur je le trouvais.

Le bouillon et le bœuf du matin sont passables, ils sont quelquefois préférables à ce que l'on sert dans les auberges fréquentées par la classe ouvrière. La nourriture du soir est moins bonne, les portions trop faibles pour un homme robuste et bien portant : un peu de haricots, de lentilles et de fromage et pour toute la journée une chopine de vin assez ordinaire.

Au demeurant, pour moi qui étais habitué à la nourriture des ouvriers qui voyagent, qui changent de quartier à chaque instant, je me trouvais presque satisfait. Pendant les 17 jours de secret je ne dépensai pas un centime, à l'exception de quelques pommes que mon gardien m'apportait du dehors.

Depuis onze heures jusqu'à quatre, c'est le moment de la promenade, à l'exception de deux jours par semaine qui sont consacrés aux visites du parloir. Un surveillant vous avertit en ouvrant la porte de votre cellule et vous remet un petit morceau de bois qui demeure toujours accroché à la porte de sortie et sur lequel est le numéro du lieu que vous habitez. Quand on entre dans cette prison on perd ses nom et prénoms. On ne connaît plus que les chiffres, les numéros. Aussitôt sorti, vous marchez dans un petit couloir en forme de balcon qui est de la même longueur que la division dans laquelle vous êtes placé.

Arrivé au pied de l'escalier du rez-de-chaussée, il faut encore suivre le long du mur et marcher sur une petite planche parallèle aux cellules afin d'éviter la rencontre d'autres détenus, quoique cependant on ait bien soin de les faire arrêter dans les escaliers pour que jamais on ne puisse connaître son voisin. Pendant ce court trajet on vous crie plus de dix fois de courir, de courir. Pour nous représentants ils étaient moins hardis, moins exigeants.

A la porte qui conduit vers les préaux, vous rencontrez encore un surveillant qui vous prend votre numéro. Il tire aussitôt une sonnette, on vous laisse descendre cinq ou six marches, et vous trouvez un autre gardien qui vous fait voir le polygone qui est placé au centre des compartiments qui servent de promenade. Ce dernier vous ouvre une porte qui se referme aussitôt et vous vous trouvez entre deux murs d'environ 3 mètres 50 du sol. Ces deux murs forment un trapèze isocèle. Au bout de ce trapèze qui a environ dix mètres de longueur se trouve une jolie grille en fer; à l'extérieur de cette grille se promène un gardien qui ne vous perd pas un instant de vue, il compte pour ainsi dire vos pas. Il va de l'un à l'autre compartiment, et de temps en temps, si vous lui adressez la parole, il vous fait signe qu'il est lui-même l'objet d'une surveillance attentive et de tous les instants.

A l'autre extrémité du trapèze se trouve le polygone, qui est élevé à la hauteur d'un étage, dans lequel est un autre surveillant qui domine, à l'aide d'une petite croisée sur chaque promenoir, les vingt prisonniers qui sortent pendant la même heure. Genre de précautions bien misérables, bien ridicules et complètement inutiles, mais elles démontrent peut-être mieux que les cellules la mauvaise foi, l'inhumanité, la cruauté des inventeurs de ce système que la démocratie se fera un devoir d'abattre, de démolir quand elle sera maîtresse des destinées de la France.

Le 19 décembre on nous conduisit à Sainte-Pélagie. Pour nous humilier on fit réunir à notre sortie tous les gardiens, tous les surveillants et plus de cent sergents de ville qui nous insultaient par leurs sourires et leurs regards moqueurs.

Nadaud

ESQUIROS.

(Alphonse Esquiros était un littérateur et un poète; à vingt-trois ans il publiait un roman en deux volumes, *le Magicien*, et à vingt-six ans une *Charlotte Corday*. Son *Évangile du peuple*, qui parut à la même époque, en 1840, lui attira huit mois de prison; et, pendant qu'il était à Sainte-Pélagie, il écrivit un volume en vers : les *Chants du prisonnier*. Il produisait sans cesse; en quelques mois il donna les *Vierges martyres*, les *Vierges folles*, les *Vierges sages*, puis il travailla à une *Histoire des Montagnards* en deux volumes, qui parurent en 1847. Une élection partielle en Saône-et-Loire l'amena à l'Assemblée législative en 1849; en 1851, il essuya le feu des barricades. Il fut expulsé après le coup d'État, et, retiré en Angleterre, il profita de son séjour pour envoyer à la *Revue des Deux-Mondes* des études sur la vie anglaise. Il rentra dans la politique comme député en 1869, et mourut en 1876.)

Le premier jour (2 décembre) je me rendis à la réunion du xe arrondissement. Il y aurait, je crois, à décrire les figures des hommes de la droite. Celle de Vatimesnil surtout, longue et pâle, était tout un drame. Il montra d'ailleurs de l'énergie. Un adjoint du maire ayant fait quelques objections et ayant parlé du président de la République : — Il ne l'est plus, s'écria vivement M. de Vatimesnil, il a violé la Constitution.

Je mis mon nom sur une page volante à côté de celui de Marc Dufraisse, puis, voyant que cette réunion était une souricière et ne me souciant pas du tout d'être pris en si mauvaise compagnie, je m'esquivai.

Quelques curieux attendaient à la porte le dénouement bien prévu de cette comédie. J'étais en rapport avec une vingtaine d'hommes solides, anciens membres du club Raspail et du club Blanqui, dont j'avais rallié les débris en 1848 dans le club du Peuple. Je les retrouvai presque tous, ce jour-là. Ils me donnèrent rendez-vous sur les boulevards, où la fermentation, disaient-ils, était extrême. J'y fus. En effet, un aide de camp, suivi d'un chasseur à cheval, venait d'être démonté. Telles étaient du reste les dispositions bénévoles de la foule qu'on le remit en selle, disant : « Ce n'est pas sa faute, si *l'autre* a fait des bêtises. »

Je fus reconnu. Pendant deux heures environ, je parcourus les boulevards au bras de Mauduit, ancien chef de bataillon de la 11e; nous étions suivis par un groupe de deux ou trois cents personnes, parmi lesquelles bon nombre de gamins qui criaient à tue-tête. Toutes les têtes se découvraient sur notre passage au cri de : Vive la République! Je remarquai que le cri de Vive la Constitution ne prenait pas. L'enthousiasme était vraiment extrême. Nous fûmes chargés à la Porte Saint-Denis et jetés dans les rues

voisines où Mauduit fut renversé par un sergent de ville; un autre, ancien cuisinier associé de la barrière du Maine, reçut un coup d'épée dans le bras.

Durant ces trois jours, je n'ai pu avoir l'adresse d'aucune réunion de représentants; nous eûmes trois réunions d'ouvriers que je présidai; il fut convenu qu'on se porterait le lendemain dans le faubourg Saint-Antoine.

Ayant su que la barricade Sainte-Marguerite commençait à être attaquée et la croyant suffisamment défendue, nous nous jetâmes dans les rues adjacentes. Une barricade fut commencée par nous rue de Charonne, mais lentement : les outils manquaient pour déraciner les pavés. La plupart des hommes que j'avais réunis la veille étaient d'ailleurs opposés au système des barricades; ils avaient tous combattu en juin et soutenaient que le système des sorties brusques était très supérieur à celui de la barricade. Il ne faut pas, disaient-ils, localiser l'insurrection. C'était aussi mon avis.

Nous laissâmes donc une douzaine d'hommes pour garder la barricade (c'étaient les mieux armés), et nous nous dirigeâmes vers l'endroit où l'on disait que s'engageait l'action. Je connaissais peu le faubourg, aussi je me laissai conduire. Chemin faisant, en débouchant dans la grande rue, à travers un détour, nous rencontrâmes de la troupe. On me cria de toutes parts : Parlementez! — Je m'avançai, en effet, près des soldats qui gardaient le coin de la rue et je leur dis : Nous sommes vos frères; au nom de la République, nous vous conjurons de ne point déshonorer le drapeau français en le tournant contre le droit et contre l'Assemblée nationale. Je suis représentant du peuple, je vous somme de vous joindre à nous...

Il y eut un moment de silence. Le capitaine fit un signe : Retirez-vous!... Au même instant, un lieutenant ou un sous-lieutenant (je ne sais) s'élança sur moi pour me frapper. Un homme du peuple, qui était resté à mes côtés depuis le matin, silencieux, se jeta au-devant de l'épée qui le perça. Il y eût un cri d'horreur dans la foule. Au même instant la troupe exécuta un mouvement de recul et fit une décharge. Je fis tous mes efforts pour relever l'homme qui était tombé; mais la panique était dans nos rangs; je ne pus obtenir qu'on l'emportât, je crois d'ailleurs qu'il était mort.

Ayant regagné, non sans peine, à travers mille détours, la place de la Bastille, j'appris d'Arnaud (de l'Ariège) et de plusieurs autres que j'étais mort; le bruit en courut jusqu'au soir.

Je me jetai alors de l'autre côté de la Seine où j'avais donné rendez-vous à mes compagnons pour commencer des barricades dans le faubourg Saint-Marceau; nous fîmes deux tentatives qui échouèrent : la troupe venait nous charger dès que nous touchions un pavé. On jeta une ou deux voitures par

IMPRIMERIE NATIONALE.

terre, mais la troupe les releva. Le XIIe arrondissement était sans armes et ne voulait pas remuer.

Vers le soir, dans tout le quartier latin, sur la place du Panthéon notamment, les troupes étaient ivres de vin, de sang ou de peur. J'entendis des soldats provoquer les passants : « Ose donc remuer un pavé, disaient-ils à un homme du peuple qui les regardait en silence. » Une femme étant tombée morte rue Saint-Jacques sous la fusillade, ils lui coupèrent les doigts pour avoir ses bagues. Sur la place du Panthéon, des prêtres serraient la main des soldats et les exhortaient à tenir bon. Un fait général, c'est que, dans le XIe arrondissement surtout, il y avait plus d'indignation sous l'habit que sous la blouse. L'ouvrier ne comprenait pas.

Je n'ai pas vu les exécutions qui ont eu lieu à la préfecture de police ; mais on m'a montré sur le trottoir des traces profondes et des entailles que l'on m'a assuré avoir été creusées par des balles. On avait fusillé, dit-on, à bout portant un grand nombre d'individus. Ce qui est certain, c'est qu'ayant trouvé, la nuit suivante, un gîte dans une petite chambre de la rue Saint-Dominique, près du Champ de Mars, j'entendis toute la nuit des décharges qui se succédaient de quart d'heure en quart d'heure du côté de l'École militaire. Or, l'on ne se battait plus sur aucun point de Paris dans ce moment-là.

Alph. Esquiros.

AGRICOL PERDIGUIER.

(Agricol Perdiguier était employé dans un atelier de menuiserie où il travaillait ses treize heures. Le soir, après sa journée bien remplie, il faisait des chansons; envoyé à la Constituante, puis à l'Assemblée législative, il fut arrêté et incarcéré le 2 décembre, interné à Anvers; il passa en Suisse en 1853. Il ne rentra en France qu'en 1857 et monta un petit commerce de librairie.)

Cher collègue,

N'oubliez pas, dans votre histoire du *crime du 2 décembre,* de signaler que Louis-Napoléon, le prétendu ami du peuple, a été sauvage et cruel envers les ouvriers que le peuple avait élus représentants. Sur dix, huit ont été expulsés et vivent sur la terre étrangère; voici leurs noms :

Pelletier, aubergiste, actuellement en Angleterre;
Nadaud, maçon, en Angleterre;
Bandsept, cordonnier, en Angleterre;
Greppo, tisseur, en Angleterre;
Benoît, tisseur, en Suisse;
Faure, coutelier, en Belgique;
Michot, menuisier, en Belgique;
Perdiguier, menuisier, en Belgique.

Les deux qui ont pu rester en France sont :

Guilgot, serrurier;
Doutre, typographe.

Pour me faire sentir la sympathie de Louis-Napoléon pour les ouvriers, on est venu m'arrêter le 7 décembre au matin, au petit jour, dans mon lit. On m'a conduit à pied, entre vingt soldats et trois agents de police, de mon domicile en face la grande porte de la prison de Mazas. Là on m'a fait monter dans une voiture avec les agents, et on m'a conduit à la préfecture de police. Au greffe, on m'a pris mon couteau et mon canif; puis on m'a renfermé dans la salle n° 2, au deuxième étage, avec environ deux cents prisonniers, de toutes conditions, de toute nature.

A la nuit, quelques-uns de nos collègues ayant su que j'étais là me firent demander par le directeur, et j'allai leur tenir compagnie. Je fus un peu mieux.

Je vous ai parlé de mon arrestation par les soldats et de ma détention au grand dépôt parce que ces deux faits me sont particuliers, et qu'ils prouvent la haine des agents de Louis-Napoléon pour les ouvriers que le peuple avait choisis pour ses représentants.

Je ne décris rien, je ne peins rien; je m'en tiens à ces deux faits. Je laisse de côté la prison cellulaire de Mazas, et Sainte-Pélagie, et tout ce qui m'a été commun avec d'autres.

Agricol Perdiguier

JOURNAL D'UN SOCIALISTE[1].

...Nous avions suivi les rues de l'Université et Jacob. Nous arrivons bientôt chez notre ami Nétré, rue du Jardinet, 13. Là demeurait un représentant, Jules Leroux. Il venait de sortir, mais nous apprenons par des ouvriers amis les crimes de la nuit. Bientôt arrivent Pierre et Jules Leroux et plusieurs étudiants et ouvriers. Nous convenons qu'il faut résister de toutes nos forces au coup d'État et en profiter pour faire en 1851 ce que nous avions remis à 1852. L'Assemblée dissoute, le président hors la loi, la seule autorité constitutionnelle, c'est la minorité de l'Assemblée qui a voté en faveur du suffrage universel. Il faut donc réunir cette minorité, délivrer ceux de ses membres qui sont prisonniers, adjoindre à ce corps les délégués des corporations ouvrières, établir ce premier noyau de la CONVENTION NATIONALE dans un quartier populeux, et appeler le peuple tout entier à le défendre et à appuyer l'exécution de ses décrets.

Cette idée conçue, on se sépare pour chercher les moyens de la réaliser. Nous typographes, nous nous préparons à imprimer des proclamations et nous allons plus loin nous entendre sur les moyens à employer. Nous avons bientôt réuni un petit nombre d'hommes discrets et résolus dans le local de la société de la *Presse du travail*.

Vers 4 heures de l'après-midi, nous avions accompagné les représentants Pierre et Jules Leroux à la réunion de la rue de la Cerisaie, chez le citoyen Beslay. Nous avions demandé, comme délégués des corporations, à assister à cette séance; mais on s'y était opposé en disant que nous n'avions pas la qualité de représentants. Du reste, l'opinion qui consistait à réunir la minorité en Convention dans un quartier ayant été proposée avait été écartée devant un avis tout opposé, l'avis du citoyen Madier de Montjau qui demandait que les représentants allassent deux par deux parés de leur écharpe soulever les faubourgs. Cette résistance individuelle pratiquée le lendemain devait coûter la vie au citoyen Baudin sans rien produire d'utile au succès de la défense.

Fatigués de tant de courses sur un pavé glissant par un temps humide, tristes du peu de résultat de nos tentatives, inquiets de l'issue d'une lutte si

[1] Cette déposition, non signée, est annotée en tête par Victor Hugo :
« Très intéressant pour les impressions secrètes des proclamations, etc. — Détails sur les fusillades de nuit, pages 10 et 11. »

mal entreprise, nous rentrons chez nous et pour la dernière fois nous couchons dans nos lits.

Mercredi 3.

Il s'établit une permanence dans le local de la *Presse du travail* rue Saint-André-des-Arts. De moment en moment les rapports se succèdent. Nous continuons nos démarches pour nous procurer des caractères d'imprimerie. On nous en promet pour le soir. C. L., un de mes anciens amis, ouvrier plein d'intelligence, de courage et de générosité, est venu nous joindre.

Les représentants se cherchent. Plusieurs groupes sont formés et lancent déjà des proclamations, mais ce mouvement sans ensemble agite les esprits sans soulever les masses. Quelques coups de feu sont tirés. Baudin a été tué, d'autres, dit-on, ont succombé. On raconte plusieurs actes d'héroïsme individuel; mais il n'est que trop évident que la défense n'est pas conduite. Le manque d'unité dans les efforts va tout perdre.

...La journée avance et rien n'est organisé que nous sachions. Vers 4 heures, C. L. et moi, restés seuls un moment à la *Presse du travail,* nous nous mettons à écrire des proclamations expliquant au peuple le plan arrêté la veille et qui consistait à organiser de suite une Convention nationale. Nous nous lisons mutuellement nos projets, il adopte le mien, et nous sortons pour le soumettre à d'autres amis. Chez Nétré, nous trouvons réunis Pierre et Jules Leroux, F..., plusieurs compositeurs, Boquet et un de ses amis. Je lis ma proclamation qui est adoptée dans son esprit. J'avais écrit en tête : « *Aux travailleurs* », Jules et Boquet proposent de mettre : *Au peuple.* Pierre, C. L. et moi nous soutenons les mots : *Aux travailleurs,* qui sont adoptés. Sur l'avis de Pierre, nous ajoutons au paragraphe où sont énumérés les crimes de Louis Bonaparte ces mots : « Il fait plus; il viole la conscience humaine en forçant nos frères de l'armée à voter pour lui sous l'œil de leurs chefs, dans les vingt-quatre heures. »

Nous ajoutons encore au projet ces mots qui figurent dans la proclamation imprimée : « Il parle de se démettre du pouvoir, et il contracte avec la Banque un emprunt de vingt-cinq millions qui engage l'avenir sous le rapport des impôts qui atteignent directement la subsistance du pauvre. »

Le projet ainsi augmenté est arrêté et nous partons pour l'imprimer. Mais nous voulons le faire signer par les délégués des corporations, et nous montons à une permanence du quartier où nous sommes sûrs d'en rencontrer un bon nombre. La proclamation est lue et adoptée; mais quand nous parlons de la signer collectivement, on nous objecte qu'il est inutile de nous désigner tous d'un même coup aux recherches de la police et on refuse; nous obtenons cependant de mettre au bas du manifeste : *Le comité central des corporations.*

Parmi les citoyens présents, je reconnais Gustave Naquet que j'avais connu à Lyon et qui était venu nous voir au fort de la Vitriolerie. Il nous apprend que plusieurs réfugiés de Belgique et d'Angleterre avaient pu entrer à Paris et il nous demande d'imprimer une proclamation en leur nom. Il était bien tard pour cela. Cependant nous ajoutons un paragraphe au P. S. relatif à ce concours qui nous vient des réfugiés.

Nous allons souper à l'association de la rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois. Le petit nombre des consommateurs attardés dans cet établissement nous paraît très froid. Les associés nous servent sans rien dire. Nous sortons bientôt pour nous rendre à notre travail.

Il était environ 10 heures du soir. Retirés dans une petite chambre au fond d'un quartier peu fréquenté, non loin d'une imprimerie occupée par un piquet de gendarmerie mobile, nous nous mettons en devoir d'imprimer notre manifeste. Nous sommes cinq. C. L. qui était resté avec moi tout le jour était là. Les trois autres sont des hommes aussi habiles que convaincus et résolus. Nous nous étions munis le soir même de papier. Les caractères tout neufs étaient depuis longtemps en notre possession. Les uns mouillent pendant que d'autres composent. Vers deux heures du matin nous commençons à imprimer. Nous nous arrangeons de manière à encrer et à presser presque sans bruit, et c'est à grand'peine que des voisins malveillants eussent pu entendre les coups sourds du rouleau à l'encre qui succédaient sur notre petite forme au mouvement léger et rapide du rouleau de laine.

Ma constitution un peu faible n'avait pu résister à la fatigue. Je m'étais couché sur le lit d'un de nos amis et, malgré le bruit du travail et leurs causeries, je m'assoupis. Je rêvai défaite et fusillade, et, quand je rouvris les yeux, la lumière de nos travailleurs commençait à pâlir devant les premières lueurs du jour. Mais leur activité avait été telle que près de quinze cents exemplaires étaient tirés. En une heure il ne reste plus vestige de notre travail. Notre atelier est redevenu une chambre de garçon. Nous-mêmes ne portons plus aucune trace de notre laborieuse veille. Les exemplaires arrangés en petits paquets sont placés en lieu sûr.

En descendant, nous trouvons à la porte de la maison un de nos amis qui avait deviné notre projet et qui avait passé la nuit entière malgré les patrouilles, malgré le froid, pour être en mesure de nous prévenir en cas de danger.

Nous convenons de descendre voir où en sont les choses avant de porter sur nous la proclamation. Dans les rues tout est parfaitement calme. J'arrive chez Nétré au moment où le jour vient de paraître. En route, j'avais rencontré un marchand de journaux et j'avais acheté l'*Estafette* qui se vendait 25 centimes à cette heure.

...Le carré Saint-Martin est défendu par de fortes barricades. D'autres se sont élevées sur plusieurs points. On attend des proclamations. Nous distribuons la nôtre. D'heure en heure on en vient chercher. Le soir il n'en restait plus.

Ceux qui ont vu les barricades Saint-Denis, Saint-Martin, Montorgueil et Rochechouart nous assurent que partout elle est bien accueillie, que partout on approuve le plan qu'elle suppose. Mais où sont les représentants? Les communications sont coupées. On ne traverse plus ni les quais ni les boulevards. Grâce au malheureux système suivi depuis deux jours il est devenu impossible de réunir l'assemblée populaire. Le peuple manque de direction au moment même où il se montre le plus disposé à la défense. De Flotte d'un côté, Victor Hugo d'un autre, Schœlcher ailleurs, poussent activement au combat et vingt fois exposent leur vie, mais on ne sent pas d'unité dans leurs efforts. Nul ne les sent appuyés par un corps organisé. Puis la tentative des royalistes au xe arrondissement effraie; on craint de les voir réapparaître à la fin. On veut bien combattre, mais on veut savoir pourquoi; les prolétaires veulent que cela soit pour la révolution, et ils ne savent pas où elle est représentée.

... Vers quatre heures, la fusillade retentit au cœur de Paris. Les rues Saint-Denis, Saint-Martin, Montmartre, Montorgueil et les faubourgs Saint-Denis et Poissonnière sont vaillamment disputés aux troupes par une poignée d'hommes presque sans armes.

A ce moment, on apprend que plusieurs régiments se dirigent des Champs-Élysées vers les quais et qu'ils vont prendre par derrière ceux des nôtres qui sont engagés dans les rues Saint-Denis et Saint-Martin. Il faut occuper sur la rive gauche ces troupes destinées à agir sur la rive droite. Nous descendons, munis du reste de nos proclamations, et nous nous répandons dans les rues Dauphine, de Seine, Saint-Germain et Saint-André-des-Arts en appelant le peuple aux armes.

Les boutiques se ferment. Une foule se rassemble et dévore les manifestes qu'on lui distribue. En un instant, tous les volets sont couverts de placards. Des hommes montent sur des bornes, les lisent et les commentent...

Nous avons réussi. Voilà la ligne.

[A. Desmoulins][1].

[1] Ce manuscrit n'est pas signé, mais nous avons pu retrouver le nom du «socialiste» grâce à un fragment cité textuellement dans l'*Histoire d'un Crime*, 3e journée, t. II, p. 28. Victor Hugo avait fait précéder ce fragment du nom de son auteur.

CHARLES HUGO.

(Nous n'avons pas à donner ici une notice biographique sur Charles Hugo ; Victor Hugo l'a écrite dans *Actes et Paroles*. Il défendit son fils devant la Cour d'assises de la Seine le 11 juin 1851. Charles Hugo était poursuivi pour un article dans l'*Évènement* contre la peine de mort. Il était accusé d'avoir manqué au respect dû à la loi. Il fut condamné. Il était en prison à la Conciergerie lorsque éclata le coup d'État. Sur la demande de son père, il nota ses impressions que nous publions ici.

Victor Hugo nous fournit lui-même le titre.)

CONCIERGERIE.

RÉCIT DE MON FILS CHARLES.

Nous apprîmes le coup d'État le 2 décembre à sept heures du matin par l'arrestation de Cholat qui avait été amené à la Conciergerie vers six heures du matin et provisoirement enfermé dans la cellule du détenu politique Nombral. Cholat nous raconta son arrestation. Vers cinq heures, on s'était introduit dans sa maison de Passy, on l'avait fait lever, et, sans lui expliquer les motifs de cette mesure, on l'avait fait monter dans un fiacre. Où me conduisez-vous? dit en route Cholat au commissaire de police. — A Sainte-Pélagie ou à Mazas, lui répondit le commissaire. En passant sur la place de la Concorde, Cholat vit les troupes massées autour de la Chambre... « Je vois ce que c'est, dit-il alors, le coup d'État est fait. » Plus loin, sur le quai, il aperçut des ouvriers qui passaient et leur fit un appel. — « Aux armes, leur cria-t-il, le président fait arrêter les représentants! » Le commissaire, craignant que Cholat ne renouvelât son appel aux armes pendant le long trajet qu'il restait encore à parcourir, ordonna au cocher de tourner court et de se diriger sur la Conciergerie. Le directeur fut appelé, mais refusa d'écrouer Cholat sans un ordre précis du préfet de police. On alla chercher l'ordre et Cholat fut incarcéré.

Nous reçûmes nos visites jusqu'à deux heures dans la journée. A deux heures on fit sortir tout le monde et, depuis ce moment jusqu'à la fin de la crise, toute communication fut suspendue entre nos visiteurs et nous. Nos lettres ne nous arrivèrent que décachetées.

Le soir, vers onze heures, nous étions couchés mon frère et moi. Nous ne dormions pas. Tout à coup j'entendis un bruit que je n'avais pas encore entendu depuis que j'habitais la Conciergerie. Je frappai sur le mur qui séparait ma chambre de celle de Joubert. « Qu'est-ce que c'est que ça? » lui

criai-je. Joubert me répondit : « C'est la sonnette d'alarme, c'est *le grelot.* » On appelle ainsi une petite cloche qui correspond des appartements supérieurs de la préfecture dans l'intérieur de la prison et qui sert à avertir le directeur, dans les circonstances graves, qu'une ou plusieurs arrestations viennent d'être opérées et qu'on va lui envoyer du monde. Cette cloche a un son bref, vif et sinistre. Les détenus et les surveillants l'appellent *le grelot.* L'effet de cette sonnette, au milieu du silence et de la nuit, a quelque chose qui glace le cœur.

Un instant après, nouveau bruit. Celui-là ressemblait à de la pluie qui tombe; nous nous demandions ce que ce pouvait être. En outre une certaine agitation semblait régner dans les corridors de la prison, à cette heure toujours silencieuse. A force de chercher la cause de cet étrange bruit, je finis par penser que ce devaient être des bottes de paille qu'on traînait sur les dalles. Quelques minutes s'écoulèrent; un grand tumulte se fit. Les grilles s'ouvrirent et se fermèrent avec force. On marchait et on parlait haut. Les voix venaient évidemment de la grande galerie voûtée qui conduit du greffe dans l'intérieur de la Conciergerie. Cette galerie humide, froide et pavée comme une rue — (on l'appelle même la *rue de Paris*) — venait de se convertir en casemate.

« Qu'est-ce que c'est que ça encore? » dis-je à Joubert. « Ce sont des prisonniers qu'on vient d'amener. »

Toute la nuit le grelot ne cessa de résonner.

Le lendemain matin — le 3 — nous pûmes voir par l'ogive grillée de notre corridor qui donne sur la *rue de Paris* les malheureux qu'on y avait enfermés. Presque tous étaient en habits et portaient des chapeaux. Ils avaient passé la nuit sur la paille. Ils pouvaient être une soixantaine. Nous interrogeâmes les gardiens et nous apprîmes que ces arrestations avaient été faites dans les groupes, principalement dans les groupes de la place du Château-d'Eau. Ce n'était pas tout. Il n'y avait pas eu seulement des gens arrêtés, il y avait eu aussi des gens blessés. A l'infirmerie, on avait dû transporter deux hommes dont l'un avait eu tout le visage abîmé et une partie de la peau du crâne coupée et enlevée d'un coup de sabre, reçu de haut en bas, dans une charge de cavalerie. L'autre malade avait été presque assommé de coups de canne par les sergents de ville. Si ma mémoire est fidèle, il avait même aux mains et au cou de fortes excoriations. Cependant, ces blessures ne présentaient pas de gravité et les blessés purent être transportés dans la journée même à l'Hôtel-Dieu. J'ignore si les soins médicaux nécessaires leur furent donnés, mais je sais que les surveillants et les subalternes furent avec eux d'une excessive brutalité.

A partir du 2 décembre au soir jusqu'au 10, la *rue de Paris* ne cessa de s'emplir. Elle ne se vida que vers le 12 ou le 13. Je termine tout de suite ce qui a trait à cette partie de mes impressions.

Le 3 au matin, les prisonniers enfermés dans la *rue de Paris* étaient au nombre de soixante environ. A la fin de la journée ils étaient deux cents; le lendemain quatre cents; le surlendemain huit cents. C'était à faire pitié. Cette galerie, quoique fort longue et assez large, ne pouvait plus les contenir. La première nuit ils avaient couché sur la paille; maintenant ceux qui pouvaient se coucher se couchaient sur du fumier. Mais c'était le petit nombre. Entassés comme des veaux au marché, ils étaient forcés pour la plupart de se tenir debout et de se relayer pour s'accroupir. Ils dormaient dos à dos au milieu de la galerie; le long des murs, ils pouvaient s'étendre à terre, mais en se couchant les uns sur les autres. Comme les jours étaient sombres et que la *rue de Paris* est éclairée par des fenêtres grillées donnant sur la partie couverte du préau, il y faisait à midi une nuit complète et les deux mauvaises lanternes pendues à la voûte étaient constamment allumées et baissées à hauteur d'homme pour que les prisonniers pussent lire et allumer leur pipe. Une odeur indescriptible émanait de cette horrible casemate. L'air vicié par des exhalaisons méphitiques de toutes sortes, par la fumée du tabac combinée avec la fumée des quinquets, n'était renouvelé que par les étroits vasistas des fenêtres à barreaux et avait cessé d'être respirable. Nous-mêmes, dont le corridor était sans cesse aéré par trois croisées sans cesse ouvertes, nous éprouvions en y passant un véritable malaise physique. Quand nous nous penchions sur cette foule entassée dans cette cave, nous nous sentions pris à la gorge. On avait été forcé de mettre des seaux de chlore aux deux bouts. Les malheureux faisaient leurs excréments dans des baquets.

Du reste, pas un cri. Un murmure confus. Le silence était ordonné. De temps à autre, un surveillant traversait la galerie et jetait d'un ton brutal un mot d'intimidation ou de défi. Cela était tellement odieux que je ne pus m'empêcher de dire à l'un d'eux : « Mais c'est ignoble, la manière dont vous traitez ces gens-là! »

Il y avait là plus d'habits que de blouses. Il y avait des commis de magasin — l'un entre autres à qui j'ai parlé, un tout jeune homme de bonnes façons et de bonne mine, bien mis et qui m'a dit être là parce qu'il était accusé d'avoir tiré sur la troupe. — Il y avait des cochers de fiacre, des bourgeois, des enfants, tous les passants de la rue. Le restaurant Bonvalet était là.

On leur servait la nourriture de la prison, le pain noir, la soupe et l'eau. Ils restèrent du 3 au 6 sans prendre l'air. Pendant trois jours et trois nuits,

ces huit cents hommes respirèrent cette affreuse atmosphère. Ils vécurent trois jours dans cette nuit, trois nuits sur ce fumier! Le 7 on leur permit de sortir dans la cour. On aéra. On battit et on secoua les litières. Elles étaient pleines de vermine.

A la tombée de la nuit, les prisonniers rentraient à l'écurie.

Cela dura une huitaine de jours pendant lesquels le grelot ne cessa de retentir. On amenait des prisonniers et on en remenait. On les interrogeait par fournées de vingt-cinq et de trente, et on les dirigeait sur les forts. Peu à peu la *rue de Paris* se vida et le 9 ou le 10 on nous permit d'y passer lorsque nous étions appelés au parloir. Un matin, pendant que les prisonniers étaient dans la cour, je traversais la *rue de Paris.* J'aperçois sous un tas de paille quelque chose qui remuait. Je m'approche et je vois la figure d'un enfant. Tout le reste de son corps était couvert de paille. Il avait les yeux fermés.

« Qu'est-ce que vous avez », lui dis-je.

L'enfant ouvrit les yeux et me dit d'une voix faible et presque mourante :

« Je n'ai rien. »

— Pourquoi n'allez-vous pas dans la cour?

— Je n'ai pas la force.

— Voulez-vous boire un verre de vin?

L'enfant me répondit avec un regard plein d'une inexprimable reconnaissance :

— Oui. Je crois que ça me fera du bien.

Cela présenta des difficultés. Il fallut une autorisation du brigadier pour envoyer à ce malheureux être un morceau de pain et un peu de vin.

Il y avait à l'infirmerie plusieurs détenus arrêtés dans les journées, blessés ou malades. Parmi eux, il y avait un enfant de douze ans. Celui-là n'était pas malade, mais on lui avait accordé un lit. Voici comment il m'a raconté son arrestation :

— Je passais. J'étais sur le trottoir du quai, devant la préfecture. Je m'étais arrêté pour voir arriver des gens arrêtés et conduits par de la troupe. Le chef, avant d'entrer sous le guichet, compta ses prisonniers. Il y en avait douze. Il en manquait un à l'appel. Alors il me prit au collet en disant :
— En voilà un qui fera le treizième.

Cet enfant, dont la mise annonçait une famille aisée, avait été réclamé par ses parents. Mais les formalités de la justice avaient retardé sa mise en liberté. On avait consenti à le mettre à l'infirmerie jusqu'à son élargissement. C'était une faveur. Il passa devant le juge d'instruction et fut provisoirement conduit dans un fort.

Je reprends mon récit à la matinée du 3.

Vers midi, nous entendîmes plusieurs coups de fusil. Nous courûmes dans l'infirmerie, momentanément vide, et dont les fenêtres donnent sur la place du Palais de Justice. Un bruit de cavaliers au galop succéda au bruit de la fusillade; les gardes républicains postés sur la place descendirent au pas de charge. On venait de leur crier : Aux armes!

Une tentative avait lieu sur la Préfecture. Les coups de fusil durèrent près de trois quarts d'heure. On vint nous dire que la troupe tirait contre un commencement de barricade qui se faisait à l'entrée de la place du Châtelet. Nous crûmes entendre le canon. Tout à coup le grelot sonna. On nous fit sortir de l'infirmerie. On y amenait un blessé; un homme en blouse, soutenu par deux surveillants, entra en boitant et en hurlant. Il avait du sang dans le dos. La balle avait traversé la hanche. On le coucha sur un lit tout gémissant.

Le médecin de la prison était absent. *On ne l'envoya pas chercher.* Ce fut l'infirmier qui soigna le pauvre blessé. Comment le soigna-t-il? Le soir, comme je l'interrogeais, il me dit : « Ce n'est rien, dans quinze jours il sera sur ses jambes. » Le lendemain on transporta le blessé à l'Hôtel-Dieu. Il passa vingt-quatre heures confié à un infirmier, voleur et mouchard. Ce filou représentait l'humanité dans le coup d'État.

Nous descendîmes dans la cour, comme d'habitude pleine de détenus, la plupart non politiques. Dans un vestibule qui mène au greffe et qui est exhaussé de quelques marches, on posta des soldats. Un profond silence se fit dans le préau.

— Au moindre cri, au moindre geste, au moindre mouvement, cria l'officier, voilà les fusils!

Vers trois heures, on sut à la Conciergerie que l'attaque sur la Préfecture avait été repoussée. Les soldats chargés de nous mettre en joue se retirèrent. Tout rentra dans le calme.

On avait craint un moment que la tentative ne fût plus grave, et la défense avait été sérieusement organisée. Les appartements du directeur avaient été occupés militairement. A chacune des meurtrières des grosses tours qui font face au quai, un soldat avait été placé avec ordre de tirer sur tout ce qui passerait. Il y eut même un feu de peloton dirigé sur l'autre côté du quai dans le but d'éloigner les passants. C'était l'un d'eux qu'on venait de nous amener tout sanglant.

Le 2 au matin, j'ai vu de mes yeux par la fenêtre de l'infirmerie deux gardes républicains buvant du vin à même et à plein goulot; quand les bouteilles étaient vides, d'autres les remplaçaient. Le 3 au matin, j'ai revu

mes deux mêmes gardes républicains buvant encore et de la même manière. Dans la nuit du 2 au 3, nous avons entendu les soldats ivres sur la place du Palais de Justice chanter : Veillons au salut de l'Empire!

Parmi les prisonniers amenés dans la *rue de Paris* à la Conciergerie, il y avait un aveugle.

Charles Hugo

VICTOR FROND.

(Il y eut dans l'armée un certain nombre d'officiers qui furent assez courageux pour briser leur avenir et affronter la misère plutôt que de s'incliner devant le coup d'État. Au nombre de ceux-là, nous devons citer Victor Frond, sous-lieutenant à la 4e compagnie du bataillon de sapeurs-pompiers de Paris.

Sa déposition a un intérêt capital, parce qu'elle nous montre comment le vote se pratiquait dans les casernes, à l'aide de quelles menaces ou de quelles promesses les officiers supérieurs extorquaient des votes d'approbation à de malheureux soldats qu'on trompait systématiquement et par quels procédés d'intimidation on forçait ceux qui avaient voté *non* à se rétracter.)

VOTE DE L'ARMÉE EN DÉCEMBRE 1851.

Deux registres sur lesquels on lisait en tête de la première page OUI — NON et au-dessous deux lignes expliquant le vote affirmatif ou le refus, étaient distribués dans tous les régiments.

Le 3, on pouvait voir sur le boulevard les soldats ivres se presser autour d'une caisse de tambour qui servait de table venir donner leur signature sur le seul registre qui leur fût présenté, le registre OUI. Dans plusieurs régiments les colonels faisaient circuler une simple liste; dans d'autres on a poussé le cynisme jusqu'à faire voter les compagnies en masse.

... Ceux qui avaient le plus protesté contre le coup d'État, ceux qui avaient été signalés au ministre comme ennemis de l'ordre, reçurent après la *victoire du crime* des feuilles de route soit pour l'Afrique, soit pour les extrémités nord ou midi de la France. — Depuis on exigea le serment : peu, j'en suis sûr, l'auront prêté, et le nombre des victimes de César doit être aujourd'hui d'autant plus considérable qu'on a vu bien des officiers émettre des votes affirmatifs en décembre, et refuser leur serment plus tard. Ces officiers que la crainte de la perte de leur position avait fait dire *oui* ont dit *non* aujourd'hui, préférant la misère au crime.

Ce que je puis dire, c'est ce que j'ai vu moi-même à la 4e compagnie du bataillon des sapeurs-pompiers de Paris dont j'étais le sous-lieutenant.

A trois heures de l'après-midi, le 3 décembre, le capitaine-ingénieur Vilerme vint à la caserne accompagné du sergent Dubois, premier secrétaire ou trésorier, porteur des deux registres OUI et NON.

M. Vilerme me fit demander dans ma chambre par un homme du poste.

Arrivé auprès de lui et sans me faire connaître le but de sa visite à la caserne :

— Faites sonner au feu, me dit-il.

Je transmis cet ordre au caporal, et en quelques minutes la compagnie entière, moins les hommes de garde, fut réunie dans la cour. Le capitaine Melotte et le lieutenant Poteau arrivèrent aussi.

— Faites porter la compagnie dans la cour du gymnase.

Je pressentais quelque chose, la correspondance de l'état-major étant très active. Je savais qu'au dehors j'étais surveillé et que les amis qui venaient étaient suivis. — Je fis exécuter ce changement de position.

Faites former le cercle, me dit-il, lorsque nous fûmes arrivés dans la cour du gymnase; et, prenant des mains du sous-officier qui l'accompagnait une circulaire du ministre, il la remit au sergent-major Gonet avec ordre de la lire.

Au premier mot, je compris ce dont il s'agissait. — La veille, on nous avait préparés en faisant afficher sur les murs de la caserne un exemplaire de toutes les proclamations qui avaient été affichées sur les murs de Paris, avec ordre de les lire, ce que je fis faire en effet, avec des commentaires que les hommes acceptaient avec plaisir.

Cette lecture terminée, je voulus demander que l'on expliquât le vote; je n'avais rien compris à la dépêche et je pensais que les hommes n'étaient pas plus avancés.

— Faites rompre le cercle, me dit d'un ton menaçant le capitaine Vilerme, la dépêche du ministre est *claire* et n'a pas besoin de commentaires. Conduisez vos hommes à la salle d'enseignement.

Arrivés là, les hommes restèrent formés sur deux rangs dans le corridor. Le sergent Dubois se hâta d'ouvrir son registre OUI, de prendre *une* chaise, *un* encrier, *une* plume qu'il installa sur la table, tandis que le fourrier Louis, qui avait reçu sans doute le mot d'ordre, déposait sur le registre NON sa matricule et une profusion d'états nominatifs qui ne devaient servir qu'à jeter de la confusion sur la table.

Les capitaines Vilerme et Melotte et le lieutenant Poteau se placèrent sur un banc derrière la table, faisant face à la porte; je me plaçai sur le côté gauche de la table, tandis que le sergent Dubois faisait tous ses préparatifs de l'autre côté de la table, plaçait sa chaise pour que l'homme fût commodément pour donner sa signature, ouvrait son registre sur lequel il indiquait déjà avec l'index de la main gauche la place où le premier homme devait signer ou faire *la croix* et tenait la plume remplie d'encre pour la donner à l'homme.

Le sergent-major, ayant en main le contrôle de la compagnie, se plaça d'abord à côté de moi, puis alla prendre place à côté de Dubois.

Tous ces préparatifs faits, M. Vilerme donna l'ordre de commencer le vote : les sous-officiers d'abord, les caporaux et les soldats. Les officiers étaient destinés à clore la liste sans doute.

Je me récriai. Nous étions tous citoyens, mais puisqu'on faisait une distinction de grades, je demandai que les officiers commençassent.

... J'espérais, j'avais des raisons d'espérer que mon exemple serait suivi par un bon nombre d'hommes.

M. Vilerme crut devoir faire droit à ma demande, et il invita Melotte et Poteau à ouvrir la liste; Melotte pâlit, il hésita un peu, mais une voix lui cria : Et tes quatre mille francs d'appointements? Il signa *oui.*

Poteau se dressa sur ses pieds et avec force évolutions de manière à être bien remarqué de M. Vilerme, il vint s'asseoir et écrivit de son mieux avec un soin extrême et en caractères très gros sa signature à côté de celle de M. Melotte.

Arriva mon tour. Je refusai le registre qu'on me présentait, je demandai le second. Je fis débarrasser le bout de la table sur lequel j'étais appuyé, je plaçai mon registre NON à côté de l'autre, je voulus faire mettre une autre plume, un autre encrier, une autre chaise. J'aurais au besoin rempli de mon côté l'office du sergent Dubois, mais M. Vilerme jugea la chose inutile, et Poteau d'applaudir avec force ricanements à mon endroit, tandis que Melotte faisait les cent pas, en proie déjà au remords de s'être associé à la conduite du forban.

Force fut de prendre la plume des mains du sergent Dubois et d'écrire mon vote debout. — Le registre OUI était déjà couvert de signatures, il avait circulé dans les autres compagnies; le deuxième était vierge de signatures. J'eus l'honneur d'inscrire mon nom en tête de cette liste qui n'était point la liste d'un vote, mais une table de proscription.

Le registre resta ouvert, je m'instituai son gardien.

Les sous-officiers signèrent; vinrent ensuite les caporaux.

Les deux premiers appelés inscrivirent leur nom sur le registre OUI. Le troisième s'approcha du sergent Dubois, prit la plume et vint hardiment poser sa signature à côté de la mienne. Cet exemple en entraîna deux autres; mais le reste, soit par crainte, soit par influence, suivit l'exemple de Melotte et de Poteau.

Arriva le tour des sapeurs. Presque tous répondirent *oui,* ils savaient en effet qu'une simple infraction aux règles de la plus brutale discipline pouvait leur attirer le châtiment infligé à ceux dont ils tenaient la place. Ils savaient que la moindre *désobéissance* suffirait pour les faire expulser du bataillon, les envoyer en Afrique ou tout au moins dans un régiment de ligne.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Lorsque les 25 ou 30 premiers sapeurs eurent signé par force (car dans le regard qu'ils me jetaient en arrivant ou après avoir signé je voyais bien qu'ils regrettaient de ne pouvoir signer à côté de moi), ma colère fit explosion, et au moment où l'homme appelé prenait la plume et se penchait sur le registre, je me tournai vers le capitaine Vilerme et lui dis :

— L'acte qu'on nous demande comme citoyens est un acte suprême qu'on ne peut accomplir qu'en toute connaissance de cause; le vote n'est point compris, je désire qu'il soit expliqué.

Je m'avançai vers l'autre extrémité de la table et sans prendre garde à la réponse du capitaine Vilerme qui me menaçait de me faire sortir de la salle, ni aux trépignements furieux de Poteau, je demandai à l'homme qui allait signer : Pour quoi signez-vous? — Je ne sais, mon lieutenant. — Cette réponse m'exaspéra. Puis me tournant vers la compagnie je dis aux hommes : Sachez bien que le vote que vous exprimez, c'est la consécration du coup d'État; par votre vote vous autorisez M. Bonaparte à faire une constitution qui remplace celle votée par neuf cents délégués du peuple. C'est la substitution du gouvernement d'un seul au gouvernement du peuple, qui est le vôtre.

— Taisez-vous, me dit le capitaine Vilerme. Il m'appartient, à moi seul, d'expliquer le vote; et alors il balbutia quelques mots qui ne purent détruire l'effet produit par moi sur les hommes résolus, et j'ai des raisons puissantes de dire qu'il n'en manquait pas.

...Quatre ou cinq hommes en effet vinrent signer, et j'étais assuré d'avoir bien d'autres signatures le lendemain, si des préparatifs d'intimidation n'étaient venus influencer la garde descendante.

...Le 4 au matin, à peine la compagnie fut-elle dans la cour, que M. Jourdain, capitaine adjudant-major, ouvrit son registre *négatif,* appela les hommes dont les signatures se trouvaient à côté de la mienne, les fit sortir du rang et les amena dans le corridor.

Il demanda les clefs de la salle d'enseignement, et fit subir là à chacun de ces hommes séparément un interrogatoire très long.

Pendant le temps que dura cette inquisition, je restai dans la cour, et, lorsque tout fut fini, je montai dans les chambrées. Un caporal vint à moi et me dit : Mon lieutenant, ne m'en voulez pas, mais j'ai été contraint par la menace du conseil de guerre de retirer mon vote *négatif.*

Je le fis venir chez moi, il me raconta que M. Jourdain lui avait dit :

— Savez-vous ce que vous avez signé là? C'est, je n'en doute pas, les mauvais conseils de M. Frond qui vous ont porté à un acte qui peut attirer

sur vous les plus graves désagréments. Songez à votre avenir, songez à votre famille qu'un terrible châtiment peut plonger dans la désolation. Vous avez été trompé; rétractez-vous, il en est temps encore.

Et après bien des menaces, bien des promesses et surtout un éloge peu flatteur de ma personne, de mes sentiments, chaque homme effaça d'un trait de plume sa signature qu'il reporta sur le registre *oui,* sur lequel ma signature restait dès lors toute seule.

Je n'avais plus à douter de ce qui m'attendait, j'étais cependant résolu à en finir, mes projets étaient arrêtés. Cette journée devait être féconde en événements.

Je descendis dans la cour pour faire défiler la garde montante. — Je me promenais depuis un moment lorsque je vis arriver à moi un monsieur que je n'avais jamais vu.

— M. Frond? me dit-il.

— C'est moi.

— Je désirerais vous parler en particulier.

Je le fis monter chez moi. Retirant alors un petit billet de sa poche, il me dit : « Lisez ».

C'était un avis de partir si je voulais me soustraire à une arrestation.

— De qui vient ce billet? demandai-je.

— Je ne puis rien dire, me fut-il répondu; c'est d'un ami qui se fera connaître plus tard. — Et sans ajouter un mot, cet émissaire mystérieux se retira.

Je compris tout. Je rédigeai en toute hâte ma démission que je portai à M. Melotte. — Je ne suis plus rien ici, je me retire, lui dis-je. Il voulut me répondre, mais déjà la porte était fermée sur moi.

Depuis quelque temps j'avais pris un logement quai de la Tournelle. Je m'y rendis pour changer de vêtements. — Cette opération fut courte. Il le fallait, du reste, car quelques minutes après mon départ ma chambre fut envahie par la police, une douzaine de sapeurs-pompiers ayant à leur tête un lieutenant que j'ai reconnu au portrait qui m'en a été fait pour le lieutenant Poteau.

Cette narration est écrite avec toute la sincérité que doit avoir un document officiel. — Je la livre, non point pour mettre à jour ma résistance au coup d'État, mais comme une nouvelle flétrissure à imprimer au front du forban.

Victor Frond

CHEZ VICTOR SCHŒLCHER.

(La lettre suivante a été écrite par M[me] Constance, la servante de Schœlcher, « vieille femme qui a du courage comme dix jeunes hommes, et qui l'a prouvé », ainsi que l'écrivait Victor Hugo à sa femme le 17 janvier 1852.)

Monsieur,

Je m'empresse de vous faire connaître les vexations inqualifiables dont j'ai été l'objet de la part des agents de la police lors du coup d'État du deux décembre par suite de mon dévouement au meilleur des hommes, M. Schœlcher.

Après le 2 décembre, je restai trois jours entiers chez M. Schœlcher sans me coucher, inquiète, ne recevant aucune nouvelle de lui. Dans la journée du 3 décembre, le commissaire de police de la rue Papillon se présenta pour l'arrêter; il y avait alors son secrétaire, plusieurs de ses amis; en faisant ses investigations dans les divers corps du logement, le commissaire de police m'interpella en ces termes : — C'est vous qui vous appelez M[me] Constance? — Sur ma réponse affirmative il ne m'en demanda pas davantage. Dans ces entrefaites entra un jeune homme versant des larmes qui venait s'assurer s'il était vrai que, comme on le disait, M. Schœlcher avait été tué dans le faubourg Saint-Antoine. Privée de toute nouvelle sur son compte, le bruit qui était arrivé aux oreilles de ce jeune homme ne fit qu'augmenter mes angoisses.

Le commissaire de police se retira donc sans rien trouver. Les choses en étaient là lorsque le 5 décembre je reçus un mot de M. Schœlcher, puis une lettre anonyme, en rentrant chez moi à 9 heures du soir, heure à laquelle je me retirais de chez M. Schœlcher; je déposai le tout sur ma cheminée et je me disposai enfin à me reposer; à peine étais-je couchée, c'est-à-dire à 11 heures du soir, je fus réveillée par ma portière qui me pria d'ouvrir la porte, ce que je fis immédiatement et sans m'habiller; grand fut mon étonnement en voyant entrer avec elle le commissaire de police, des officiers de paix et des sergents de ville; et, avant de prendre mes vêtements, j'eus à subir le long interrogatoire suivant :

— Où avez-vous passé les trois dernières nuits?

— Chez monsieur.

Le commissaire : — Cela n'est pas vrai.

— Vous n'avez qu'à demander à M. Pleyel, lui dis-je, et vous verrez si cela n'est pas vrai.

— Pourquoi les avez-vous passées chez lui plutôt que chez vous ?

— Parce que, le croyant blessé, j'attendais qu'on le portât.

— Vous savez où est votre maître. Il faut que vous le disiez.

— Le matin du 2 décembre, je portai les journaux à monsieur, et allumai son feu à 7 h. 1/2 du matin ; à ce moment on sonna et on demanda à lui parler ; j'introduisis la personne ; dix minutes après, monsieur m'appelle et m'envoie en commission. Il était 8 heures, je pars, je m'en revins à 9 h. 1/4 ; je ne trouvai plus M. Schœlcher, et depuis lors je ne l'ai plus revu.

— Vous devez savoir où il est? il faut que vous nous le disiez, ou il vous arrivera de la peine.

— Je vous jure sur l'honneur que je ne sais pas où il est!

A ce moment le commissaire de police s'empare des deux lettres que j'avais déposées sur ma cheminée, et s'adressant à moi :

— Voilà une lettre de M. Schœlcher. Je reconnais son écriture.

— Oui, monsieur.

— Qui vous a porté cette lettre ?

— Un commissionnaire.

— Quel est ce commissionnaire ?

— Je ne le connais pas. Quand un commissionnaire m'apporte une lettre, je le paie et ne regarde pas sa médaille.

— De qui vous vient l'autre lettre ?

— Regardez-la, vous verrez que c'est une lettre anonyme dans laquelle *on me dit de me rendre dans la rue que je connais.* Or, comme j'en connais beaucoup, je l'ai considérée comme venant de la police et, par conséquent, je n'y ai pas fait attention.

Alors le commissaire de police, ne pouvant maîtriser son impatience, a froissé la lettre et m'a de suite posé cette question : — M. Schœlcher a des maîtresses. Dites-nous leur nom.

— J'ignore s'il a ou non des maîtresses.

— Cependant il reçoit des dames ?

— Je ne demande jamais les noms de ceux qui visitent M. Schœlcher. D'ailleurs, monsieur, les personnes qui viennent chez M. Schœlcher sont trop haut placées, pour que j'en devienne leur délatrice.

Après cet interrogatoire, que je subis n'ayant qu'une simple chemise, ils se retirèrent dans le fond de la chambre (le commissaire et l'officier de paix), et se mirent à causer à voix basse ; je pus néanmoins saisir ces mots : *Nous n'en obtiendrons rien.* L'officier de paix ajouta : il faut la mettre en prison.

Sur ce, ils quittèrent la chambre.

Dix minutes après, l'officier de paix et quatre sergents de ville remontèrent, le premier m'enjoignit de m'habiller et de les suivre. Pendant que je déférais à son injonction en m'habillant, l'officier de paix me dit : Vous ne devancerez votre maître que de quelques heures. — A 11 h. 1 2, par une pluie battante, je me mis en route ayant beaucoup de peine à les suivre. — Pendant le trajet un sergent de ville me donnait le bras et me le serrait avec tant de force que je lui fis observer que c'était inutile de me faire tant de mal, car mon intention n'était nullement de me sauver. — Il me répliqua qu'il agissait ainsi parce que le pavé était gras; à quoi j'ajoutai : mais il tombe de l'eau, la crotte n'est que de la bouillie. — Il me dit : Mais dites donc où il est. — Je répondis : Mais vous êtes bien drôle. Ne sachant pas où il est, je ne puis vous le dire. — C'est qu'on vous reconduirait chez vous. — A quoi je répondis : Je n'ai besoin de personne pour me reconduire. Je connais mon chemin.

Arrivée à la préfecture de police, haletante et mouillée, j'y trouvai deux officiers de paix qui soupaient, je demandai un verre d'eau, l'un d'eux m'offrit du vin, ce que j'acceptai. On me mit ensuite dans une cellule où se trouvait une femme couchée sur la paillasse, qui se nommait Héléna Gosselin, laquelle était malade. J'y passai la nuit assise à ses pieds. Comme moi, elle était arrêtée pour n'avoir pas voulu indiquer l'adresse des personnes qui dînaient chez elle à table d'hôte, et suspectées de républicanisme.

Le lendemain samedi, on nous changea de cellule; celle-ci avait 6 pieds de long sur 10 de large, il s'y trouvait 14 à 16 femmes, prostituées, voleuses et autres. Le dimanche nous étions 23, le soir 6 ont été extraites de la cellule où on ne pouvait même respirer.

Je suis restée depuis le 5 décembre à minuit jusqu'au mercredi à 1 h. 1 2, heure à laquelle on me conduisit près du juge d'instruction qui se borna à me faire décliner les nom, prénoms, profession et demeure. Après quoi il me déclara en liberté.

Tel est le récit exact des faits qui me concernent.

LORIN.

Paris, 1[er] avril 1878.

Monsieur et illustre Maître,

J'ai lu avec un intérêt passionné votre second volume de l'*Histoire d'un Crime,* digne du premier.

Un passage m'a frappé tout particulièrement, celui qui concerne Cournet. J'étais, moi, troisième dans la voiture et je puis attester que tous les détails que vous donnez dans le récit de cet épisode émouvant sont parfaitement exacts, sauf un sur lequel je prends la liberté d'appeler votre attention, au cas où vous croiriez devoir le rectifier dans les prochaines éditions.

L'agent n'a été qu'à demi étranglé et la preuve, c'est que le lendemain je l'ai revu à la porte du café Sainte-Agnès, rue Jean-Jacques Rousseau, et que j'ai failli retomber entre ses mains.

Veuillez agréer, Monsieur et illustre Maître, l'assurance de mes sentiments de respect et d'admiration.

Lorin

Je me serais permis de vous demander audience pour vous remercier de ces belles pages vengeresses, si mon infirmité ne m'en avait empêché. Je suis devenu aveugle depuis quelques années, et condamné à une réclusion qui m'est bien pénible!

Mme VICTOR HUGO.

(Nous publions quatre extraits de lettres adressées en 1852 par Mme Victor Hugo à son mari.

Dans le premier extrait, elle signale une visite qu'elle a reçue. Quelques citoyens ont rédigé une proclamation qu'ils ont signée du nom de Victor Hugo, et l'un d'eux, E. Alstorphius, a remis à Mme Victor Hugo une lettre de décharge, en la priant de la transmettre à son mari.

Les autres extraits concernent une visite d'Alexandre Dumas, la remise d'une somme pour les victimes du coup d'État et un entretien avec Jérôme Napoléon.)

...Le mercredi 4 — je crois bien que c'est le 4 — un monsieur demande à me parler. Ce monsieur me dit : Madame, le coup d'État est sur le point de réussir. Aucune protestation, venant des journalistes, ne paraît. Les représentants n'ont pu jusqu'ici, à ce qu'il me semble, faire afficher leurs proclamations. On les dit traqués et empêchés. Dans cette impérieuse occurrence, nous avons rédigé, mes amis et moi, une proclamation. Il nous fallait un nom au bas de cette proclamation. Nous avons pris celui de M. Victor Hugo, ce nom étant, d'entre tous, le plus aimé et le plus populaire. Nous avons imprimé cette proclamation que voici dans une cuisine, après nous être procuré des caractères.

Comme il faut tout prévoir, comme il est possible et même probable que nous serons vaincus, j'adresse à Monsieur Victor Hugo une lettre à décharge, lettre qui témoignera au besoin que nous nous sommes servis du nom de Monsieur Victor Hugo à son insu.

J'ai remercié ce monsieur d'avoir usé de ton nom pour le bien d'une sainte et grande cause, pour le triomphe de la liberté et des lois.

Ce à quoi Paul[1], qui était témoin de cette conversation, s'est écrié après le départ de ce monsieur : Ma sœur conspire! Quand je pense que ma sœur conspire! — bon garçon du reste, mais ayant le nez fort court, et par trop craintif.

Je t'ai remis lorsque je suis allée à Bruxelles la lettre que m'a apportée pour toi, en même temps que cette proclamation, ce monsieur. Cette proclamation est celle, j'en suis sûre maintenant, dont je t'ai envoyé copie. — Proclamation que t'a attribuée ce Mayer[2].

[1] Paul Foucher, frère de Mme Victor Hugo. — [2] Paul Mayer.

Voici le texte de la lettre à laquelle Mme Victor Hugo fait allusion :

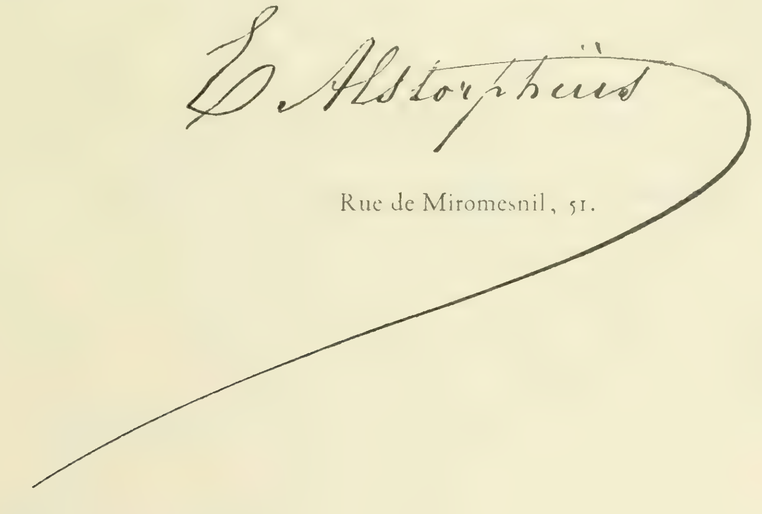
Citoyen,

Pendant la journée aucune proclamation de la Montagne n'ayant paru, quelques-uns de mes amis et moi avons eu l'idée d'en faire une. Trouver 2 ouvriers et les caractères nécessaires a pris un certain temps. Enfin à l'heure qu'il est, 9 heures, environ 2,000 exemplaires sont tirés et en train d'être affichés. — Cette proclamation devait être signée d'un nom populaire, nous avons emprunté le vôtre.

Les événements pouvant tourner contre nos espérances démocratiques, vous pourriez être poursuivi et condamné pour ce fait. En vous en remettant un exemplaire, je viens en assumer la responsabilité en déclarant ici au nom de la vérité que vous n'avez pas autorisé à user de votre nom pour ce fait et que cette proclamation a paru à votre insu.

Si une autre déclaration était nécessaire, veuillez être assez bon pour me le faire savoir. A chacun les conséquences de ses actes.

Salut et Fraternité.



Rue de Miromesnil, 51.

Paris, 2 décembre 51 — 9 heures du soir.

Le vendredi 5, vers onze heures du soir, Dumas me vient trouver. Il était accompagné d'un individu. — Dumas me dit : Monsieur que voilà a quelque chose de fort important à vous dire. — Le monsieur me dit : Madame, j'ai été camarade de collège avec un garçon, lequel garçon est maintenant officier au 29e de ligne. Cet officier sort de me dire : Si vous

connaissez quelqu'un qui approche Monsieur Victor Hugo, avertissez Monsieur Victor Hugo qu'il se mette en garde, la troupe ayant reçu ordre de le tuer. — Cet assassinat passerait pour un accident. — Que Monsieur Hugo ne sorte donc pas, surtout la nuit venue.

Le samedi 6, quelqu'un demande à me parler. — Ce quelqu'un me dit : Madame, je suis un petit commerçant de la rue Montmartre. Je n'ai pu me joindre à ceux qui ont résisté au coup d'État, ma femme étant au lit, malade. Je voudrais faire quelque chose pour mon parti. Je vous apporte 50 francs, ce sont mes économies. Je voudrais que Monsieur Victor Hugo en fît l'emploi qu'il voudrait, qu'il le donnât à quelque pauvre veuve, ou à quelque blessé, par exemple. Je n'ai jamais vu Monsieur Victor Hugo, mais je serais tranquille et content s'il voulait lui-même distribuer cette petite somme d'argent.

J'ai lu à Napoléon ce que tu dis sur lui. Il m'a semblé charmé. — Il demande que tu laisses son nom en toutes lettres. — Il m'a priée de te témoigner sa reconnaissance. — Il demande seulement que tu écrives : il flétrit énergiquement l'*acte* de son cousin au lieu de dire le *crime* de son cousin [1]. — Il prétend que tout va mal pour son cousin. Girardin, après avoir lu ce que tu écris sur lui, m'a dit : il n'y a pas un mot à changer.

[1] Voir, t. II, le chapitre : *Décrets des représentants restés libres.*

Mme BOUCLIER.

(Mme Bouclier était liée avec Victor Hugo et sa famille; elle avait parlé à la vente du mobilier du poète en termes assez libres de Louis-Napoléon, et ces propos avaient été rapportés par des agents de la sûreté au ministre De Maupas. Mme Bouclier envoya le 23 juin à Victor Hugo copie de la correspondance échangée entre elle et M. de Maupas.)

Madame[1],

Veuillez, je vous prie, tenir sur l'auguste personne du prince président de la République des discours un peu plus réservés que ceux d'hier à la vente Victor Hugo.

Il pourrait être regrettable d'avoir tenu de semblables discours et pour vous et pour moi.

De Maupas.

11 juin 1852.

Monsieur, avant de recevoir votre lettre je savais que nous étions entourés d'espions jusque dans l'intérieur de nos familles.

Si vous m'arrêtiez pour ce que j'ai dit sur Monsieur Louis Napoléon, vous arrêteriez la France entière quand elle parle des effractions commises au château d'Eu.

C. Bouclier
née Louise Desfayères.

12 juin 52.

[1] Au haut de cette lettre, cette note de V. H. : *2 décembre. — Curieux.*

JULES BASTIDE.

(Jules Bastide était un républicain catholique de la nuance d'Arnaud (de l'Ariège), très franc dans ses convictions. Il paya de sa personne aux journées de juin 1830. Condamné à mort pour sa participation à l'émeute du 5 juin 1832, il réussit à s'échapper de prison et séjourna à Londres jusqu'en 1834. Il entra à la rédaction du *National* en 1836 et en devint le directeur à la mort d'Armand Carrel; mais il dut, en 1846, quitter des collaborateurs dont il ne partageait pas toutes les opinions avancées, et, en 1848, Lamartine le choisit comme secrétaire général au ministère des affaires étrangères; il devint ministre des affaires étrangères, resta au ministère jusqu'au départ du général Cavaignac le 20 décembre 1848. Il vota ensuite avec la droite après l'élection du 10 décembre. Cependant, à l'époque du coup d'État, il se mêla aux délibérations des représentants de la gauche et protesta de la sincérité de ses opinions républicaines qui n'étaient pas d'ailleurs douteuses; il trouva auprès de Victor Hugo une juste bienveillance qui le protégea contre les défiances des républicains avancés. En sa qualité de catholique, il était autorisé à protester auprès de l'archevêque de Paris contre la conduite du clergé à l'époque du coup d'État. Nous reproduisons cette curieuse lettre.)

A Monseigneur l'Archevêque de Paris.

Liège, 3 janvier 1852.

Monseigneur,

Je ne puis vous taire la profonde douleur que j'éprouve en apprenant que, par des raisons qui me sont inconnues, vous avez cru devoir adresser à Dieu de solennelles actions de grâces pour le succès d'un parjure et d'une bande d'assassins.

Cette douleur, j'en suis certain, vous la ressentez plus vivement encore. Permettez-moi donc de vous plaindre et de gémir sur cette plaie nouvelle infligée à la religion. Les saints martyrs qui bénissaient leurs bourreaux, mais qui versaient leur sang plutôt que de les encenser, ont dû se voiler la face au bruit des chants de Notre-Dame; et nous, humbles enfants du Christ, qui depuis trente ans luttons pour que son règne arrive, dans les prisons, dans l'exil, dans les retraites où nous nous cachons comme devraient faire les malfaiteurs, nous avons donc perdu la consolation de penser que nous serions bénis par notre père spirituel.

Pardonnez-moi l'amertume de mes paroles, si je ne vous aimais et vénérais, je ne vous les adresserais pas.

Si l'église n'avait fait que prier pour les criminels, j'aurais compris que c'est

la leçon du Fils de Dieu. Mais glorifier le crime! voilà ce qui dépasse les forces de mon intelligence et ce qui froisse mon cœur de patriote et de chrétien.

Agréez, etc.

J B

(Lettre écrite par Jules Bastide à l'archevêque Sibour, *qu'il avait nommé.*)

(*Note de Victor Hugo.*)

SCIPION DUMAS.

(Nous reproduisons deux lettres de Scipion Dumas, l'une adressée à son cousin, Madier de Montjau, qui l'a transmise à Victor Hugo; l'autre à Victor Hugo lui-même. On a lu dans l'*Histoire d'un Crime* l'aventure tragique d'Ossian Dumas, lieutenant de ligne, jeune homme de vingt-cinq ans, à la barricade de la rue Aumaire. Son frère Scipion, tout en remerciant Victor Hugo de cet émouvant souvenir, rectifie un détail : il n'était pas à Metz pendant le coup d'État, mais à Douai. Or on a vu que Madier de Montjau, dans sa déposition, avait donné l'indication de Metz à Victor Hugo.

Un fait curieux doit être relevé dans cette lettre : Scipion Dumas était un des officiers de Douai disposé à marcher sur Ham pour délivrer les députés. Or, dans la déposition de Versigny, il est question d'un plan de résistance qu'un citoyen de Douai, M. Lobry, est venu lui soumettre, le concours d'un régiment d'artillerie étant assuré. La lettre de Scipion Dumas confirme les renseignements donnés par M. Lobry à Versigny. Seulement les officiers de Douai voulaient se joindre aux troupes d'Arras pour marcher sur Ham et non pas seulement, comme il est dit dans la déposition de Versigny, organiser un centre de résistance dans le Nord.)

Perpignan, 27 mars 1878.

Mon cher cousin,

Un de mes amis que j'étais allé voir tenait entre les mains le deuxième volume du dernier ouvrage de Victor Hugo, l'*Histoire d'un Crime*. Il me tendit le livre non encore coupé en me disant : « Tenez, vous en aurez les prémices». Je coupai les premières pages, et lus rapidement les premiers chapitres. Tout d'un coup mes yeux tombent sur celui qui a pour titre : *Ossian et Scipion*. J'essaie de lire, mais les larmes m'en empêchent. Je passe à mon tour le livre à M. Dorche en m'écriant : c'est bien de mon frère et de moi qu'il est question.

Toutes les larmes ne sont pas amères; pendant plus d'une heure, je n'ai fait que pleurer, mais, je le répète, ces larmes étaient bien douces. Pourquoi mon pauvre Ossian ne peut-il pas les lire, ces pages magnifiques!

Il venait d'être blessé; on le porta dans la loge d'un portier de la rue Rambuteau; il demanda immédiatement une plume et une feuille de papier et m'écrivit les quelques lignes que voici :

« Mon cher Scipion,

« Je viens de tomber au pied d'une barricade. J'ai les deux jambes brisées. Ce soir, probablement, je serai amputé et dans quelques jours peut-être je ne serai plus.

« Tu sais quelles sont mes opinions. Tu dois comprendre combien je

souffre d'être tombé pour une cause qui n'est pas la mienne. Dieu l'a voulu ainsi. Mon régiment marchait, je devais suivre mon drapeau. Ne m'en demande pas davantage.

« Adieu, mon bon frère; persiste dans ta conduite et console nos pauvres parents. »

J'étais en prison depuis plusieurs jours à la citadelle de Lille quand on me remit toute ouverte cette lettre. Le général d'André vint me voir; il me serra affectueusement la main et me dit :

— Cette lettre écrite dans un pareil moment est sublime. Confiez-la-moi. Je dois la communiquer à qui de droit dans l'intérêt de votre frère et dans le vôtre. Pourquoi faut-il que vous ne soyez pas des nôtres! Allez auprès de votre pauvre frère; vous êtes libre.

C'est alors que je vins à Paris et qu'après avoir cherché partout je trouvai mon frère à l'hôpital du Roule. A partir de ce moment votre pauvre père a tout vu, il a dû vous apprendre le reste.

Victor Hugo dit que j'étais à Metz pendant le coup d'État. Non, j'étais à Douai au 14e d'artillerie. Il dit que j'ai été mis en retrait d'emploi pour avoir poussé à ce qu'on votât *non.* Je n'eusse pas été arrêté pendant la nuit, emprisonné, sur le point d'être fusillé, si, comme tant d'autres, je n'avais fait que voter *non.*

J'étais celui des officiers de Douai qui s'était le plus mis en avant, j'étais celui qui s'était offert de marcher avec l'avant-garde si, comme il en était question, le 14e d'artillerie et le 2e du génie qui étaient à Arras marchaient sur Ham avec les ouvriers de Tourcoing et de Roubaix pour délivrer les députés. Voilà pourquoi on s'acharna après moi plus qu'après tout autre et même longtemps après.

Comment ferai-je parvenir à l'illustre historien l'expression de ma reconnaissance pour les pages si belles dont il nous a honorés, mon frère et moi? Quel plus grand honneur pouvions-nous recevoir que d'être l'objet d'un de ses plus émouvants chapitres?

Soyez assez bon pour être mon interprète. Adieu, mon cher cousin, mes amitiés à tous les vôtres.

Votre bien respectueux et bien dévoué,

Scipion Dumas.

Perpignan, 27 mars 1878.

Illustre Maître,

Je suis encore tout ému du touchant chapitre que, dans l'*Histoire d'un Crime,* vous venez de consacrer à mon frère Ossian et à moi.

Oui, vous avez dit vrai. Pour mon frère, tous les officiers du 51e [1] de ligne sont là pour l'attester. Quant à moi, ceux qui ont été témoins de ma conduite à Douai et à la prison de Lille pendant ce poignant épisode de Décembre 1851, ceux qui ont suivi mon douloureux calvaire à l'hôpital du Roule, où mon frère avait été porté, ne me trouveront peut-être pas tout à fait indigne de votre bien glorieuse sympathie.

Merci pour le pauvre martyr, mort depuis cinq ans des suites de ses blessures, merci pour sa fille et mes deux fils, à qui vous venez de donner une auréole d'honneur dont ils auront droit d'être fiers, merci surtout de la part de votre plus respectueux admirateur.

J. Dumas

Lieutenant-colonel d'artillerie en retraite.

[1] Victor Hugo dans son chapitre : *Ossian et Scipion,* désignait, toujours d'après la déposition de Madier de Montjau, Ossian comme faisant partie du 16e de ligne.

GASTON DUSSOUBS.

(Gaston Dussoubs était représentant de la Haute-Vienne et appartenait à la gauche. Victor Hugo a tracé de lui ce portrait en trois mots : « Il était spirituel, courageux et doux. » Malade au moment du coup d'État, il se désespérait de ne pas pouvoir se joindre à ses collègues. On connaît son mot : « Je suis déshonoré. Il y aura des barricades, et mon écharpe n'y sera pas. »

On sait que son frère Denis prit l'écharpe de Gaston et fut tué sur une barricade. Gaston adressa à Victor Hugo cette lettre touchante sur son frère ; il y parle d'un cahier qui contient 23 lettres en effet fort intéressantes, parce qu'elles montrent la noblesse du grand cœur de Denis, mais elles ne sauraient trouver place ici, n'ayant aucun rapport avec les événements du coup d'État. Parmi ces 23 lettres, plusieurs étaient adressées à celle qu'il appela « ma chère Maria », à celle qui eut son dernier souvenir, puisqu'on trouva sur lui une lettre inachevée au moment où il tombait frappé par les balles à la barricade du Petit-Carreau [Voir t. II, 4e journée].)

Anvers, 9 juin 1852.

Mon cher monsieur Victor Hugo,

Vous trouverez à la fin du manuscrit qui vous sera remis par Leray une lettre qui renferme quelques nouveaux détails sur la dernière journée de mon frère. Ce cahier contient 23 lettres écrites pendant sa captivité dans les prisons de Poitiers, Fontevrault, Belle-Isle. Mon frère est tout entier dans cette correspondance.

C'était un de ces hommes rares, sans peur et sans reproche, qu'on peut montrer avec orgueil à ses ennemis comme à ses amis.

A Limoges il jouait sa tête le 25 février 48, en proclamant la République, alors qu'on ignorait les événements accomplis le 24 à Paris. Le 27 avril de la même année, dans un mouvement populaire, il exposa plusieurs fois sa vie pour empêcher l'effusion du sang. Trois ans de prison furent la récompense de son dévouement et de son abnégation. Il était en liberté depuis quatre mois et à Paris, où il était venu chercher un refuge contre les poursuites du fisc qui réclamait les frais du procès, depuis quinze jours seulement, lorsque Bonaparte consomma l'attentat du 2 décembre.

Je vous recommande sa mémoire, une page de vous sera la récompense d'une vie bien courte mais bien remplie, puisqu'elle fut consacrée tout entière à la recherche du beau, du vrai et du juste. Elle sera une consolation pour une mère septuagénaire et un père âgé de quatre-vingt-deux ans, elle sera un baume sur la plaie de ces deux vieillards qui s'éteignent dans la solitude.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Si par hasard vous quittiez la Belgique, veuillez, je vous prie, remettre ce cahier entre les mains de Baune.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma profonde estime et de ma vive sympathie.

PRÉVERAUD.

(Préveraud, propriétaire au Donjon, était le beau-frère du représentant Terrier; il avait pris les armes pour combattre le coup d'État et avait été condamné à mort, Terrier le sauva; on a lu, au chapitre LES EXPATRIÉS, le récit de sa fuite.

Ce fut Préveraud qui, au moment de l'expulsion de Jersey, vint chercher à Marine-Terrace les manuscrits de Victor Hugo, à la nuit tombante. Il s'était affublé d'une blouse et avait mis une casquette pour ne pas être reconnu; il descendit les manuscrits qu'il plaça dans une charrette à bras, traîna lui-même la charrette et mit les manuscrits en sûreté chez lui à Plaisance-Villa.)

DEUX DÉCEMBRE. — DÉPARTEMENT DE L'ALLIER. — DONJON ET LAPALISSE.

Le 3 décembre, à quatre heures du soir, à la nouvelle du coup d'État, les démocrates du Donjon prennent instantanément les armes. Quoique peu nombreux, ils déclarent au maire, M. de Laboutresse, et au juge de paix M. d'Olivier, que Napoléon s'est mis hors la loi et que tout citoyen est tenu de lui refuser obéissance; M. d'Olivier sort un pistolet et menace de faire feu; il est à l'instant désarmé et conduit en prison avec M. de Laboutresse. En peu de temps les démocrates se trouvent en assez grand nombre pour résister à leurs adversaires si ces derniers avaient eu l'idée de prendre les armes.

Une fois maîtres du Donjon, on décide qu'on marchera sur Lapalisse, chef-lieu de sous-préfecture. Fidèles à la voix du tocsin, les démocrates de la campagne ne tardent pas à grossir nos rangs. A une heure après minuit, on est prêt à partir et l'on nomme par acclamation les chefs de la petite troupe, je dis petite, puisqu'elle ne montait pas à quatrevingts hommes; quoique dans sa déposition au conseil de guerre de Moulins, M. de Rochefort, sous-préfet, l'ait évaluée à plus de deux cents hommes, j'affirme que les démocrates du Donjon arrivant à Lapalisse n'étaient pas quatrevingts.

Pour ôter aux amis du coup d'État toute idée de résistance, nous emmenons les prisonniers, et nous nous mettons en marche au chant de *la Marseillaise*. Après six heures de fatigue, nous arrivons à Lapalisse à huit heures du matin. Le sous-préfet, M. de Rochefort, bonapartiste rallié, qui en 1848 faisait de la propagande pour le compte de son père, candidat légitimiste à la Constituante dans le département du Puy-de-Dôme, s'avance contre nous à la tête de vingt-cinq à trente hommes composés en partie des gros bonnets de la ville, tels que Meilheurat, maire, de Laboutresse, Desverne, Maridet, etc... et portant le costume de pompiers. Arrivés à trente pas l'une

de l'autre, sur le mot de halte, prononcé par le sous-préfet, les deux troupes s'arrêtent; puis d'un air de Don Quichotte il ajoute : Qui êtes-vous? — Démocrates du Donjon. — Retournez d'où vous venez, vous ne passerez pas. — Vive la République démocratique et sociale!... telle est notre réponse, et l'on se couche en joue. Tout à coup la panique s'empare de ces braves, et M. de Rochefort si fier et si arrogant donne le premier l'exemple de la fuite. Nous nous contentons d'administrer quelques coups de pied dans le derrière des moins habiles, et nous prenons la mairie où nous trouvons des fusils en quantité. Nous y arrêtons le sous-préfet, et nous nous dirigeons vers l'église pour sonner le tocsin et apprendre aux républicains que le droit et la loi ont encore des défenseurs.

Notre petite troupe se trouvait divisée en ce moment en deux corps, l'un devant la mairie gardant les prisonniers du Donjon, et l'autre devant la maison du curé, qui refusait les clefs du clocher. Tout à coup, les sept gendarmes de Lapalisse, se croyant soutenus par le corps des pompiers mis en déroute et ralliés dans la basse ville, arrivent au galop la carabine au poing, et chargent le petit corps placé devant la mairie et protégé seulement par une voiture renversée en travers de la rue, très large en cet endroit; l'autre corps placé devant l'église ne leur donne pas le temps d'exécuter leur manœuvre; tout en essuyant la décharge des gendarmes, heureusement sans résultat, il leur riposte par une vive fusillade; trois tombent, l'un mort, les deux autres blessés; deux autres furent également atteints, mais peu grièvement; les pompiers qui les suivent n'ont pas plus de courage que la première fois et prennent de nouveau la fuite.

M. le sous-préfet se trouvait au milieu de nous, au moment de l'attaque et, quelques efforts que nous fîmes pour qu'il arrêtât les gendarmes, il préféra les laisser marcher à une mort certaine. Profitant du moment de stupeur bien naturel chez des hommes dont la plupart n'avaient jamais vu le feu, il parvint à s'échapper et à se diriger sur Moulins à la rencontre du troisième régiment de chasseurs qu'il avait fait demander depuis la veille et qui n'était qu'à quelques lieues de Lapalisse.

Le curé effrayé ouvre l'église où l'on dépose le gendarme tué, et l'on sonne le tocsin. C'est en vain que nous attendons pendant quatre heures, les démocrates de la ville et des environs ne répondent pas à notre appel. (Depuis ils ont dû bien des fois maudire leur lâcheté; à l'heure qu'il est, les principaux d'entre eux sont en Afrique.) Effrayés de notre petit nombre, les plus timides quittent nos rangs, et au lieu de marcher sur Moulins, nous sommes forcés de nous replier sur le Donjon au nombre de cinquante-trois, la plupart harassés de fatigue. A minuit, nous sommes avertis que trois cents chasseurs et la garde nationale de Bourbon-Cussay commandés par le bâtard Bour-

bon marchent sur le Donjon. Nous nous comptons et nous nous trouvons vingt à peine capables de prendre les armes. La résistance était folie, et nous abandonnons la ville. Nous nous retirâmes à quelques lieues, comptant sur Paris et prêts à paraître à la première nouvelle; mais notre espérance fut vite évanouie, et chacun gagna de son côté.

Là finit notre rôle et commence celui de tous ces hommes qui se montrèrent d'autant plus implacables qu'ils avaient été plus lâches. A huit heures du matin, le 5 décembre, la troupe prit possession du Donjon en ville prise d'assaut.

... Hommes, femmes, enfants, tous furent entassés dans la petite prison de la ville. Dans un espace pouvant contenir à peine dix individus, on en mit plus de soixante. Pas un individu soupçonné de républicanisme ne fut épargné. Je pourrais citer les noms de malheureux ouvriers malades depuis fort longtemps, arrachés violemment de leur lit et transis sur la paille. Mais que lui importait, à ce M. d'Olivier, il voulait assouvir sa soif de tigre et gagner ses chevrons. Son zèle a été en effet récompensé. M. d'Olivier est maintenant juge près le tribunal de Moulins.

D'après les ordres du général Aynard et du préfet de Charnaille, le même qui quelques mois auparavant, dans une proclamation affichée dans toutes les communes du département, osait dire qu'il *fallait exterminer tous les socialistes* (textuel), M. d'Olivier mit le séquestre sur les propriétés des républicains; les hardes et les chevaux ne furent pas épargnés; toutefois, par respect pour la propriété, M. d'Olivier avait l'impudence de se servir de ces mêmes chevaux pour aller à la tête des chasseurs et des gendarmes faire les arrestations dans les campagnes. A toute heure, le jour, la nuit, il entrait dans les maisons, cherchait, fouillait même dans les lits où dormaient des femmes et des enfants; et là, s'il ne trouvait pas l'objet de ses recherches, il laissait ces malheureux sous la menace de faire fusiller leur mari, leur père, si dans les vingt-quatre heures il ne se constituait pas prisonnier; aussi un grand nombre, effrayé, et surtout tourmenté par la faim et le froid, fut-il se livrer.

Tout individu donnant refuge à un insurgé était assimilé aux insurgés.

L. Préveraud

ÉVÈNEMENT DE DÉCEMBRE 1851, A METZ.

(Document copié sur l'original d'un officier d'artillerie en garnison à Metz le 2 décembre 1851, prêté par le général Le Flô à M. V. Hugo à Jersey, le dimanche 3 octobre 1852. [Note placée en tête de cette déposition].)

Les nouvelles des évènements du 2 décembre à Paris ne parvinrent à Metz que le 3 au matin. Un assez vif mécontentement se manifesta dans la garnison de cette ville. Les officiers des 1er et 6e régiments d'artillerie et ceux du 2e régiment du génie se réunirent pour se concerter sur le vote qu'ils étaient appelés à donner. Il fut résolu à la presque unanimité de protester et de voter négativement, les quelques dissidents conseillaient l'abstention tout en protestant.

Le soir, les chefs de corps reçurent du général de division l'ordre de faire lire dans les casernes la proclamation de Louis-Napoléon. Le colonel du 6e d'artillerie refusa d'obtempérer à cet ordre en motivant son refus sur l'illégalité et l'inconstitutionnalité de cette proclamation. Informé de ce refus, le général Marey avoua que l'acte était illégal, que la Constitution était violée, mais que néanmoins, comme il importait de ne point partager l'armée en deux camps, qu'on était sans nouvelles ultérieures de Paris, cette proclamation devait être provisoirement affichée dans les casernes. Ce nouvel ordre ne fut point exécuté dans le 6e régiment d'artillerie; cependant l'agitation continuait parmi les corps d'officiers et dans la garnison.

Le 4 au matin, le bruit courut que le général de Lamoricière s'était évadé et se dirigeait sur Metz. Le même jour, les officiers d'artillerie s'assemblèrent pour fêter, selon l'usage, la Sainte-Barbe. Le repas fut triste et silencieux. A son issue le colonel du 6e prenant la parole proposa aux officiers réunis de résister à l'acte illégal du 2 décembre; cette proposition fut accueillie avec enthousiasme par ceux présents. On convint de consulter à ce sujet les sous-officiers et soldats des deux régiments d'artillerie. Ceux-ci ayant répondu qu'ils étaient prêts à marcher, on s'aboucha avec les officiers du 2e du génie; ceux-ci, après avoir également consulté leurs sous-officiers et soldats et en avoir reçu une réponse favorable, déclarèrent adhérer au mouvement. On résolut alors de s'entendre avec les officiers des trois régiments d'infanterie en garnison dans la ville. La plupart se montrèrent favorables, quelques-uns montrèrent un peu d'hésitation; un petit nombre se montra hostile, il en fut de même du corps de

sous-officiers; dans ces régiments on ne consulta ni les soldats ni les chefs de corps; il paraissait certain que les premiers suivraient assez facilement le mouvement une fois commencé; les seconds passaient pour être attachés à Louis-Napoléon, on résolut de s'en passer si le cas se présentait. Les négociations occupèrent une partie de la nuit et la matinée du 5.

Vers l'après-midi de ce même jour, tous les officiers des deux régiments d'artillerie, ceux du génie et beaucoup d'officiers d'infanterie se réunirent sur la place d'armes. Le colonel du 6e d'artillerie après les avoir harangués les quitta pour se rendre auprès du général Marey et lui proposer de marcher à leur tête. Il fit la faute de s'y rendre seul; à peine entré il fut saisi, revêtu d'habits bourgeois, conduit au chemin de fer, et expédié sous escorte à Paris.

Pendant cet intervalle et à peine le colonel du 6e d'artillerie avait-il quitté la place qu'un colonel d'infanterie s'y présenta. Cet officier, entièrement dévoué à Louis-Napoléon, parla avec énergie aux officiers d'infanterie, les menaça et leur enjoignit de se disperser, ce qu'ils firent; les officiers d'artillerie et du génie restèrent réunis sur la place. Ils se retirèrent à la chute du jour pour se réunir de nouveau dans la nuit. Inquiets de ne point voir revenir le colonel du 6e et ne sachant ce qu'il était devenu, ils résolurent d'attendre son retour jusqu'au lendemain, de le remplacer par un autre officier et de continuer le mouvement qui se trouvait préparé. Après cette décision ils se séparèrent de nouveau.

Le lendemain matin, ils apprirent la cause de la disparition du colonel du 6e et en même temps toutes les troupes furent consignées, avec défense à l'infanterie de communiquer sous aucun prétexte avec les soldats de l'artillerie et du génie. Le général, dans un ordre du jour, annonça aux troupes que le bruit de l'évasion du général Lamoricière était faux, que l'armée avait acclamé Louis-Napoléon, et que l'armée entière avait voté comme un seul homme en sa faveur; il ajoutait qu'il serait funeste que dans une occasion pareille, et en présence des désordres affreux qui avaient éclaté sur plusieurs points de la France, l'armée ne restât pas unie et qu'il ne doutait pas que la garnison de Metz ne fît comme le reste de leurs camarades. Les officiers virent alors qu'il n'y avait plus rien à faire pour le moment; néanmoins ils résolurent de prouver par leur vote qu'ils ne pouvaient point accepter un fait aussi illégal sans protester. Voici, autant qu'il a été possible de le savoir, le résultat des votes de la garnison :

1er et 6e régiments d'artillerie : officiers et sous-officiers, à l'unanimité *non;* soldats, 2/3 *non,* 1/3 *oui.*

2e régiment du génie : officiers et sous-officiers, à l'unanimité *non;* soldats, 4/5 *non,* 1/5 *oui.*

Régiments de ligne : officiers et sous-officiers, 2/3 *non*, 1/3 *oui*; soldats, 1/2 *non*, 1/2 *oui*.

École d'application d'artillerie et du génie : 10 abstentions, 4 *oui*, 116 *non*. Dans les régiments d'infanterie les chefs de camp et quelques officiers supérieurs paraissent avoir voté *oui*.

Voici en cas de réussite quel avait été le plan de campagne : proclamer la déchéance du président et la permanence de l'Assemblée, nommer, au nom de l'Assemblée, un général en chef de l'armée de l'est, se mettre en communication avec les garnisons de Nancy et de Strasbourg, se relier à l'armée de Lyon et marcher sur Paris. Il paraît certain que, si un des généraux s'était présenté aux portes de Metz ainsi qu'on l'avait espéré le premier jour, le mouvement aurait eu lieu et aurait été suivi de succès.

MICHOT-BOUTET.

(Michot-Boutet était ébéniste; il devint représentant du peuple en 1848, fut réélu en 1849, et abandonna momentanément son métier qu'il reprit ensuite lorsqu'il fut proscrit et interné à Louvain. Sa déposition est très longue. Nous avons dû pratiquer de larges coupures pour ne retenir que les faits les plus intéressants.)

(Notes pour servir à l'histoire.)

Le deux décembre au soir, après avoir assisté à l'exécution de l'attentat commis le matin même, après avoir vu l'armée couvrir le pavé de Paris de ses bataillons, ne jugeant pas notre présence indispensable à Paris, nous convînmes, mon ami et collègue M. Alexandre Martin (du Loiret) et moi, de nous transporter à Orléans, afin de nous rendre compte de l'accueil que feraient au coup d'État les populations de ce département.

Chemin faisant nous tînmes conseil, M. Martin et moi, sur la conduite à suivre; parfaitement décidés à faire l'un et l'autre le sacrifice de notre vie, nous entendions cependant ne faire que ce qui nous paraîtrait utile à la cause de la République; nous résolûmes de voir par nous-mêmes quelles étaient les dispositions de la population et d'agir avec toute la prudence possible pour ne pas compromettre, dans une tentative insensée, l'existence d'hommes généreux que nous savions disposés à nous suivre, pour ne pas jeter la désolation dans un grand nombre de familles, mais en même temps à payer résolûment de nos personnes dans le cas où la résistance nous paraîtrait possible; le droit était pour nous, il ne fallait que du courage et, certes, ce n'est pas cela qui nous a manqué.

Arrivés à Orléans, nous passâmes en voiture, avant de parler à personne, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, dite place de l'Étape; la caserne a son entrée sur cette place même, nous y remarquâmes environ une centaine d'ouvriers en blouse qu'avait amenés là la curiosité plutôt qu'autre chose, et qui paraissaient parfaitement tranquilles.

Nous nous rendîmes chez M. Pereira, c'était alors le 3 décembre; il était midi. M. Pereira nous dit que, la veille, lorsque furent apposées les affiches du président, la dissolution de l'Assemblée et la mise en état de siège de la 1re division militaire, dans laquelle est compris le département du Loiret, un sentiment de stupeur avait saisi les habitants d'Orléans. La population d'Orléans est d'ordinaire très inoffensive, timorée, tenant principalement à ses intérêts matériels; la bourgeoisie, à quelques exceptions près,

est orléaniste; les ouvriers sont en majorité républicains; la petite boutique s'abstient en politique *d'avoir* une opinion.

M. Pereira, homme d'un caractère ferme, très droit, très honnête, jouissant d'une grande considération dans Orléans qu'il habitait depuis sa naissance, ancien avoué près la cour d'appel, avait été nommé en 1848 par Ledru-Rollin commissaire du Gouvernement provisoire pour le Loiret, puis préfet par la commission exécutive qui remplaça le Gouvernement provisoire. Il fut destitué par M. Ferdinand Barrot[1].

... Lorsque M. Pereira apprit que l'Assemblée était dissoute, la Constitution violée, il alla lui-même lire les fameux placards, et là, le 2 décembre, en présence d'un grand nombre de citoyens groupés autour, il les arracha, les déchira publiquement et déclara tout haut qu'il protestait contre l'attentat qui se commettait.

Quelques heures après parut une autre affiche, sortie des bureaux d'un journal républicain de la localité (*La Constitution du Loiret*) et signée par trois de ses rédacteurs : MM. Tavernier, rédacteur en chef; M. Hutin, beau-frère de M. Alexandre Martin, et Desjardin, ouvrier lithographe; cette affiche portait seulement l'article 68 de la Constitution, puis ces mots : M. L. N. Bonaparte ayant violé son serment et foulé aux pieds la Constitution est déclaré traître à la patrie et déchu de ses fonctions.

Tout cela s'était passé le deux au soir; quelques réunions avaient eu lieu; l'autorité militaire, investie déjà des pouvoirs que lui conférait l'état de siège, avait laissé faire.

... Le conseil municipal d'Orléans était en permanence, le chef de ce conseil, maire de la ville d'Orléans, M. Lacave, notre collègue à l'Assemblée, avait été arrêté la veille à la mairie du xe arrondissement, après avoir voté la déchéance du président, on le savait depuis le matin : ce conseil était composé en entier des amis de M. Lacave, on convint de faire une démarche toute pacifique auprès de ce conseil pour lui demander ce qu'il comptait faire, et lui remettre une pétition signée par quelques centaines de citoyens qui demandaient que le conseil municipal se prononçât pour le respect que tout le monde doit à la loi.

... Arrivés à la porte de la mairie, quelques-uns des ouvriers qui se trouvaient là nous ayant reconnus, crièrent : Vive la Constitution! vive la

[1] Pereira fut destitué parce que, dans une visite du prince-président à Orléans, il refusa de donner à Louis Bonaparte le titre de *Monseigneur*, et s'obstina à l'appeler *Monsieur*.

République! mais ces cris, notre cortège, notre attitude, tout, jusqu'à nos intentions, étaient on ne peut plus pacifiques.

Quelques gardes nationaux de service à la mairie, qui connaissaient parfaitement M. Martin, et qui, je crois, étaient un peu échauffés par la boisson, refusèrent, de leur propre autorité, de nous laisser entrer : l'un d'entre eux, plus entêté que les autres, refusa d'obéir aux ordres de son colonel, M. Amy, qui se trouvait là en tenue, et lui ordonnait de nous livrer passage; cet homme croisa la bayonnette sur nous; M. Robert de Massy, premier adjoint, arriva revêtu de son écharpe, ordonna à cet homme de nous laisser passer, mais sans succès; quelques ouvriers impatientés désarmèrent ce furieux et l'écartèrent sans lui faire aucun mal, et nous entrâmes, M. Martin et moi, dans la salle où se trouvaient ces messieurs parmi lesquels je citerai MM. Robert de Massy, premier adjoint, Rousseau-Deshayes, deuxième adjoint, et les conseillers Loiseleur, Sautton Parisis, Marchand et quelques autres.

M. Martin engagea avec eux une conversation qui dura environ une demi-heure et les engagea à faire une proclamation par laquelle ils feraient savoir à la population orléanaise qu'ils entendaient se ranger du côté de la loi et de la Constitution.

Ces messieurs répondirent hautement à M. Martin qu'ils désapprouvaient, qu'ils blâmaient même (ce dernier mot fut prononcé) ce qui se passait; qu'ils étaient opposés au système de violence que paraissait vouloir inaugurer M. Bonaparte, mais ils se refusèrent à faire autre chose, attendu qu'étant tout simplement un corps administratif, ils ne voulaient pas s'immiscer dans la politique. La conversation d'ailleurs fut toute bienveillante de part et d'autre, je dirais presque amicale.

Pendant ce temps-là nos camarades étaient restés dans la cour, nous ignorions ce qui se passait.

Le général Grand qui commandait à Orléans était, par le décret sur l'état de siège, investi du pouvoir dictatorial, et au premier avis, que sans doute il reçut à l'instant même par la police, de ce qui venait de se passer à la porte de la mairie, il donna immédiatement l'ordre d'arrêter, à l'instant même, *tout le monde* qui se trouvait sur la place et dans la cour de la mairie; la caserne donnant également sur cette place, cet ordre fut exécuté en un clin d'œil, de sorte que, curieux, hommes politiques, flâneurs, ouvriers, bourgeois inoffensifs ou non, tous, y compris les deux représentants du peuple, furent arrêtés et conduits en prison au milieu d'un carré d'infanterie dont les armes furent chargées devant nous.

Nous causions encore dans la salle de la mairie lorsqu'un agent de police vint, de la part du général, demander MM. Martin et Michot, nous ne

nous doutions de rien, lorsque le commissaire entra et nous arrêta au nom de... je ne sais pas quoi; je crois qu'il dit : Par ordre du général; nous descendîmes le perron, et là, nous vîmes le général présidant lui-même à l'exécution de ses ordres et on nous conduisit en prison.

C'était le 3 décembre de deux à quatre heures du soir que tout ceci se passait; quelques jours après, une espèce d'instruction judiciaire fut commencée; il fut impossible d'établir l'apparence d'une charge sérieuse sur le compte d'aucun d'entre nous; nous connaissions le décret de déportation et dans la prison nous en parlions comme d'une mauvaise plaisanterie, en ce qui nous concernait du moins; jamais il ne nous vint à l'idée que ce décret pouvait être applicable à notre cas particulier. Nous comptions qu'après l'élection du 20 décembre, ou au plus tard la promulgation de la Constitution, la plus grande partie d'entre nous serait mis en liberté comme étant non seulement innocents, mais encore complètement étrangers à la politique; le hasard seul les ayant poussés le 3 décembre sur la place de l'Étape, il était clair pour nous qu'ils seraient rendus à leurs familles.

...Quinze jours environ après notre arrestation on en mit quelques-uns en liberté, et puis des mandats d'amener furent lancés contre les hommes les plus influents du parti républicain dans la ville et l'arrondissement d'Orléans.

...Ces nouvelles arrestations étant opérées, en défalquant ceux qui avaient été mis en liberté, nous étions encore, au 8 janvier, en prison, au nombre de 84.

...Nous commencions à trouver le temps long, lorsque le vendredi 9 janvier, à huit heures du soir, on vient nous prévenir que nous devions partir le soir même, à neuf heures, pour Paris.

La plupart d'entre nous dont les familles étaient à Orléans demandèrent à ce qu'il leur fût permis de faire venir de chez eux du linge et de l'argent, on le refusa; de sorte que nous fûmes obligés de partir sans avoir pu dire adieu à nos femmes et à nos enfants, sans argent et sans linge, et la nuit.

A neuf heures, l'appel commença, on nous réunit au nombre de 54 dans la cour de la prison, 18 d'une première catégorie, 36 de la seconde, le reste fut laissé dans la prison; plusieurs, je crois, y sont encore. On nous plaça, cette fois encore, au milieu d'un carré d'infanterie, on fit charger les armes en notre présence, on nous mit dans ce carré par rangs de cinq de front, et deux gendarmes, la carabine chargée, entre chaque rang, et dans cet

ordre, on nous conduisit de la prison au chemin de fer; un convoi était tout prêt, on nous plaça six détenus, un gendarme et trois soldats, dans chaque compartiment, la locomotive fit entendre son sinistre sifflement, et nous partîmes sous la conduite d'un officier de l'état-major, venu tout exprès de Paris.

A une heure du matin, nous arrivions à la gare de Paris [1], elle était pleine de troupes et de sergents de ville.

... Nous crûmes un instant qu'on nous dirigeait sur la prison Mazas, mais une fois arrivés au bout nord du pont d'Austerlitz, on nous fit prendre la rive droite de la Seine et suivre les quais.

M. Alexandre Martin, que des douleurs rhumatismales aux pieds et aux jambes empêchaient de marcher et qui était dans un état d'obésité développé d'une manière extraordinairement gênante pour lui, put monter en voiture et suivre le convoi.

Nous étions toujours très inquiets de ce qu'on allait faire de nous, nous croyions qu'on allait nous conduire à la Conciergerie, mais nous nous trompions encore, et ce ne fut pas sans un sentiment de stupeur que nous vîmes l'officier qui marchait toujours en tête dépasser le Pont-Neuf. Nous arrivâmes jusqu'à la place de la Concorde, toujours en suivant les quais de la rive droite; là, on nous fit tourner à droite, et ce fut seulement alors que nous pûmes nous douter qu'on nous conduisait au Havre, mais nous ne pouvions croire à notre déportation; nous pensions qu'on nous conduisait au Mont Saint-Michel; ce voyage, à pied, de la gare du chemin de fer d'Orléans à celle de la place du Havre, fait au milieu de la nuit, avait quelque chose de lugubre. Le plus grand silence nous était imposé; nous avions l'air d'une capture que des bandits conduisent dans leurs repaires, après les avoir pillés et volés. Plusieurs d'entre nous étaient chaussés en sabots, d'autres en pantoufles de matin, il y avait parmi nous des vieillards, dont la marche était pénible et chancelante, que nous étions obligés de soutenir.

Enfin nous arrivâmes par la rue d'Amsterdam dans la cour du chemin de fer; elle était encombrée de troupes; là notre carré s'arrêta un peu à droite et, près de la machine qui sert à charger et à décharger les diligences de dessus les trucs des chemins de fer, nous restâmes là environ une heure pendant laquelle nous vîmes arriver successivement plusieurs détachements semblables aux nôtres, huit ou dix voitures cellulaires; enfin, vers trois heures du matin, le convoi étant formé, on nous fit monter dans les compartiments;

[1] La gare d'Orléans, située alors comme aujourd'hui près du Jardin des Plantes, n'avait pas ses lignes prolongées jusqu'au quai d'Orsay; il fallait traverser tout Paris pour se rendre à la place du Havre.

six détenus et deux gendarmes mobiles dans chaque, la machine hurla de nouveau, et nous partîmes pour le Havre[1].

Il était à peu près deux heures de l'après-midi quand nous aperçûmes la mer. Dans le cours de notre voyage, nous avions demandé aux gendarmes placés avec nous quelle était notre destination. L'un d'eux, qui était brigadier, nous répondit qu'il leur était défendu de causer avec nous, ni de répondre à aucune de nos questions; cependant il ajouta : Comme vous avez l'air d'être des gens comme il faut et que vous me paraissez ne pas être des *repris de justice,* je prendrai sur moi de vous dire ce que j'en sais, ou plutôt ce que je suppose. On ne nous a pas dit où vous alliez, mais comme plusieurs des gendarmes qui sont dans le convoi doivent aller de ce pas à Cayenne pour y garder les repris de justice et les condamnés politiques, comme je crois, continua-t-il, qu'une fois arrivés au Havre, vous trouverez là un navire tout prêt pour Brest, j'en conclus que vous êtes pour Cayenne.

Nous lui demandâmes s'il savait qui nous étions et quelle sorte de gens il conduisait. Il nous répondit : qu'ils avaient été commandés dans la nuit même, quelques heures avant notre départ de Paris, pour conduire un convoi de repris de justice et de forçats libérés!...

C'est ainsi qu'il nous fut à peu près possible d'entrevoir ce que le gouvernement de M. Bonaparte prétendait faire de nous.

Le convoi roulait toujours. Enfin vers deux heures et demie ou trois heures, nous entrâmes dans la gare du Havre, et le convoi s'arrêta. La gare était pleine de troupes. Il y avait plusieurs colonels, des commandants, des officiers supérieurs de marine, des gendarmes. Une voix cria : « Messieurs, dépêchons-nous ! la marée nous pousse. » On appela aussi M. Auguste Rivière, le célèbre avocat, qui se trouvait parmi nous, et on l'emmena; j'ai su depuis qu'une dépêche télégraphique venait d'arriver pour son retour à Paris.

On nous fit descendre. On nous plaça entre deux longues files de soldats et on nous dirigea vers le port. Nous marchâmes environ trois quarts d'heure le long des quais.

...En mettant le pied sur le navire qui devait nous conduire à Brest, on nous accoupla par deux, sans nous attacher cependant, on nous compta, on remit à chacun une couverture, et on nous fit descendre, la première

[1] Étant dans la cour, je demandai qu'il me fût permis de faire prévenir ma femme, qui demeurait aux Batignolles, de mon départ d'Orléans et de mon passage à Paris. Elle devait partir le lendemain de chez elle avec un de mes enfants pour venir me voir à Orléans. J'aurais voulu lui éviter un si pénible voyage. Je demandai, soit à lui jeter un mot à la poste, soit à envoyer quelqu'un : on me refusa. Elle partit ainsi que nous étions convenus; c'est à Orléans qu'elle apprit que j'étais déporté. *(Note de Michot-Boutet.)*

moitié dans la batterie, la seconde, dans laquelle par hasard je me trouvais avec tous mes camarades d'Orléans, dans l'entrepont. On avait commencé par emplir la batterie, on y en introduisit autant que ce local en put tenir, les hommes étant debout, serrés les uns contre les autres, et serrés à ce point qu'il fallait toutes les peines du monde et au moins un quart d'heure de travail et de précautions pour aller d'un bout à l'autre de la pièce. Quand la batterie fut pleine, à n'en pouvoir pas faire tenir un de plus, on essaya de faire entrer le reste dans l'entrepont, mais ce fut impossible, on eut beau nous entasser, ce navire[1] avait été préparé pour trois cents prisonniers et nous étions quatre cent quatrevingt-cinq.

... Nous n'avions là ni espace, ni jour, ni air. Nous n'avions rien mangé ni rien bu depuis notre départ d'Orléans; il était environ cinq heures du soir; nous avions dîné dans la prison la veille à pareille heure à Orléans, de sorte que nous étions à 24 heures d'intervalle, à plus de cent vingt ou trente lieues de notre pays, en pleine mer, par un froid et un temps affreux, sans qu'on eût pensé le moins du monde à nous donner de quoi manger.

Là commencèrent pour nous d'horribles réflexions... Qu'allaient devenir nos familles? Quel affreux moment pour nos femmes et nos enfants en apprenant notre déportation si inattendue, si subite, et surtout si imméritée!

Une heure ou deux après notre départ du Havre il faisait nuit, le vent soufflait avec violence, le navire criait dans ses jointures et dans ses assemblages; le mal de mer avait déjà pris la plus grande partie d'entre nous, ceux-là se couchèrent sur le plancher du navire.

On nous distribua à chacun une ration de pain et de biscuit.

... On pensa à se caser du mieux qu'il était possible pour passer la nuit.

Là, de nouvelles difficultés nous attendaient; quand le plancher fut couvert d'hommes étendus, couchés sur le côté, vomissant les uns sur les autres, rien pour appuyer nos têtes et serrés autant qu'il était possible pour tenir moins de place, il en restait encore environ un tiers debout, n'ayant de place ni pour s'asseoir, encore moins pour se coucher; on avisa alors des crochets fixés dans les poutres du plafond et qui étaient destinés à suspendre les hamacs de l'équipage, mais nous n'avions point de hamacs; on finit en faisant certains nœuds avec des mouchoirs et des bouts de ficelle par improviser des espèces de hamacs avec nos couvertures, en attachant chaque coin à un crochet. Cela n'offrait guère de sécurité, ni pour ceux qui devaient y coucher, ni pour ceux qui étaient couchés dessous. Enfin, brisés par la fatigue,

[1] Le *Canada*.

les plus hardis, les moins lourds se décidèrent à y monter. On finit ainsi par se loger à peu près tous. Quelques couvertures se détachèrent pendant la nuit et plusieurs sont tombés, se sont blessés, eux et ceux sur lesquels ils sont tombés.

... Parmi nous se trouvaient MM. Alexandre Martin, représentant du peuple aux Assemblées constituante et législative, ancien maire de la ville d'Orléans, membre du conseil général depuis bon nombre d'années; M. Pereira, avocat, avoué près la cour d'appel d'Orléans, membre du conseil général depuis dix ou douze ans, membre du conseil municipal de la ville d'Orléans; M. Girard, adjoint au maire de Loury; M. Tiercelin, docteur en médecine; M. Tavernier, rédacteur en chef de la *Constitution,* ancien commissaire du Gouvernement provisoire, etc.; l'énumération en serait trop longue; aucun de nous n'avait rien eu à démêler avec les tribunaux et si j'en crois les renseignements que j'ai pu recueillir, les autres catégories de détenus, qui étaient venus la même nuit que nous du fort d'Ivry, attachés ceux-là deux à deux comme des malfaiteurs, étaient des gens tout aussi honnêtes et irréprochables que nous; j'en citerai quelques-uns :

Dans la même pièce que moi se trouvaient MM. Hippolyte Magen, écrivain éditeur; Xavier Durieu, ancien représentant, ancien rédacteur du *Courrier français,* du *Temps,* de la *Révolution;* Pierre Lachambeaudie, le fabuliste; M. Leroy, ancien notaire, rentier, aux Batignolles; M. Deville, docteur en médecine, professeur d'anatomie, fils de l'ancien constituant, actuellement à Belle-Isle, etc. Il y avait en outre cinq ou six enfants, de l'âge de 10 à 14 ans, des vieillards.

... Partis d'Orléans le 9 janvier, embarqués au Havre le 10, nous avions, nous disait-on, vingt-quatre heures de traversée pour aller jusqu'à Brest; mais comme le navire sur lequel nous étions, *le Canada,* n'était pas un bon marcheur, nous en aurions probablement pour trente heures. Nous venions de faire plus de cent lieues en vingt-quatre heures, et sans boire, manger, ni dormir, traités comme des malfaiteurs, et nous avions hâte d'arriver à un terme quelconque. Nous nous disions qu'une fois arrivés à Brest, on daignerait au moins nous dire ce qu'on pensait faire de nous.

... Le vent soufflait avec une violence incroyable. Dans notre ignorance de la mer, nous ne savions pas si les effrayantes secousses qu'éprouvait cet affreux navire étaient dues à une tempête ou si c'était l'effet ordinaire d'une mer tranquille. Nous passâmes la première nuit, la journée du lendemain, puis la nuit suivante sans prendre l'air, croyant arriver en rade à chaque instant. Enfin le 12 au matin, la hauteur des vagues diminua sensiblement,

les secousses devinrent moins fortes, et vers neuf ou dix heures du matin, le navire s'arrêta.

Nous croyions être arrivés, mais cette fois encore nous devions être trompés. Un matelot qui passait dans le couloir dit tout bas à l'un de nous, pendant que le gendarme tournait le dos, que nous étions en rade de Cherbourg, que nous avions essuyé une tempête qui avait jeté le navire sur les côtes d'Angleterre, que la mer était toujours très mauvaise, et que nous attendrions là un temps plus propice pour nous remettre en mer.

Le 11 au matin, le premier jour de mer, vers huit heures, on nous apporta à manger; on nous donna l'ordre de nous réunir, ou plutôt de nous compter, de nous associer par dix, pour faciliter la distribution des aliments. Peu de temps après, on apporta pour chaque catégorie de dix un affreux et sale baquet, exactement semblable à ceux dans lesquels vomissaient ceux qui étaient malades, à moitié plein de vieux haricots durs comme des cailloux; on les avait fait bouillir dans de l'eau, mais on ne les avait pas fait cuire; ç'aurait été d'ailleurs, je crois, impossible; on ajouta à cela du biscuit et une demi-ration de vin; nous n'avions pour manger cela ni couteaux, ni cuillers, ni fourchettes. On nous délivra ces dix rations et une demi-heure après on réclama les baquets. Ceux d'entre nous ayant assez faim pour se décider à dévorer cette sale nourriture, furent obligés de puiser à même le baquet avec leurs mains; et notez que depuis Orléans il avait été complètement impossible de se nettoyer faute d'eau, d'espace et de linge.

Le soir, on nous distribua également des haricots et du pain, mais pas de vin.

... A Cherbourg, nous trouvâmes moyen, par un gendarme qui allait à terre, de faire acheter quelques cuillers, du papier, de l'encre et des plumes pour écrire. Vers midi, MM. Pereira, Martin et moi nous demandâmes par écrit à parler au commandant du bord afin de pouvoir obtenir pour tout le monde la faveur de monter un peu sur le pont, de prendre un peu d'air : on y fit d'abord répondre que cela était très difficile, mais ce commandant fut tout étonné, à ce que j'ai su peu de jours après, d'avoir à son bord des hommes qui se prétendaient honnêtes gens, et surtout des représentants du peuple. Il paraît qu'on lui avait donné des ordres dont la teneur était telle qu'il croyait sincèrement conduire à Brest des repris de justice et des forçats libérés en rupture de ban.

... Le vendredi, dans le milieu de la journée, nous arrivâmes en vue du goulet de Brest. Le commandant remit la direction de son navire, à sa grande satisfaction, aux soins d'un pilote et nous couchâmes en rade de Brest.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le lendemain matin, en vertu d'une dépêche télégraphique arrivée depuis quelques jours déjà, on débarqua, pour les enfermer dans le fort de Brest, MM. Alexandre Martin, Pereira, le docteur Deville et moi.

Louvain, 24 mars 1852.

Place du Vieux-Marché, Louvain.

LES TRANSPORTÉS.

ALBERT CASTELNAU.

(Albert Castelnau, homme de lettres, fut déporté au coup d'État; quand il put rentrer en France, il devint rédacteur des journaux libéraux de Montpellier et publia en 1860 un roman historique en deux volumes, *la Renaißance en Italie, Zangara,* et en 1866 un poème humoristique, *Simplice.*)

Le premier convoi de la transportation, formé de deux à trois cents habitants de l'Hérault, partit de Cette, le 25 février, sur le bateau à vapeur *le Dauphin;* il se composait de paysans, d'ouvriers et de bourgeois, amenés à bord à grand renfort de chaînes et de mise en scène militaire.

Dès la matinée du 3 décembre avaient commencé dans notre département des arrestations, renouvelées journellement depuis, et qui devaient fournir à l'Afrique un contingent de quinze cents transportés. Nous avions donc parmi nous ce qu'on appelait des insurgés, des personnes arrêtées à Montpellier dans une réunion provoquée par le coup d'État, et de simples suspects déportés pour leurs intentions présumées.

...A peine débarqués, nous fûmes conduits à Birkadem, à trois lieues d'Alger. Le camp qui nous reçut est une enceinte fortifiée pouvant contenir sept ou huit cents hommes, logés dans des baraques de torchis. L'humidité filtrait partout dans ces casernements depuis longtemps inhabités.

Chaque homme, couché dans un hamac de toile, avait droit à un sac de campement et à une couverture de laine. Le hasard nous gratifiait pourtant d'une prison beaucoup plus saine que le camp de Douéra et que la Maison-Carrée. La soupe du soldat et du riz bouilli composaient notre nourriture. Une cantine organisée bientôt permit à un certain nombre d'entre nous d'introduire quelque variété dans le système de notre empoisonnement quotidien. Le produit d'une souscription ouverte dans le camp donna même à tous nos camarades les moyens de boire du vin. Mais le débitant de la cantine, comme le fournisseur de la marmite officielle, spéculait indignement sur nous.

Deux cents transportés des départements provençaux ne tardèrent pas à

nous rejoindre. L'infirmerie du camp, salle basse et humide, se remplit de malades que les officiers de santé de l'armée, le docteur Crouzat, transporté de l'Hérault, et plus tard le digne docteur Pain, médecin du gouvernement, soignèrent avec zèle. Mais la pharmacie, montée avec une pénurie dérisoire, ne renfermait presque que les médicaments propres au traitement de certaines affections spéciales dont nous étions à l'abri.

Un homme du Var, arrivé au camp dans la dernière période d'une fluxion de poitrine, aggravée par la traversée, est mort sous nos yeux, sans que les remèdes prescrits aient pu lui être fournis. Huit jours après, un de nos cotransportés de Montpellier, le citoyen Français, succombe à la même maladie. Les ordonnances du médecin n'avaient pu pareillement être exécutées pour lui; malgré les pressantes réclamations de l'officier de santé et du lieutenant-commandant Muller, les remèdes n'arrivaient pas. Dans cette détresse, notre infirmier volontaire, le citoyen Félix Mougier, se multipliait auprès des malades. Les prodiges de son intelligence et de son dévouement seront toujours présents au cœur de tous ses amis de Birkadem. Je voudrais aussi me rappeler le nom du prêtre, honnête homme qui s'est élevé avec courage sur la tombe de Français contre l'incurie meurtrière de l'administration.

Pendant un séjour de deux mois à Birkadem, j'ai vu passer successivement dans le camp un millier de nouveaux déportés. Birkadem était un lieu d'étape pour les bandes de paysans qu'on envoyait coloniser de leurs os les marais de la Bourkiera, Aïn-Benian, Aïn-Sultan, etc., etc.

...Il serait trop long de faire défiler ici les types variés que renfermait le camp. Tous les âges, toutes les conditions, étaient représentés. Nous avons eu parmi nous deux femmes, vivant au milieu de quatre cents hommes. Je n'oublierai jamais quelques figures. Un paralytique, plus que sexagénaire, porté sur une charrette d'Alger au camp, pouvait à peine se traîner sur ses béquilles à la porte de l'infirmerie pour se réchauffer au soleil. A côté de lui, on voyait un enfant de quatorze ans, transporté par erreur à la place de son père, blessé à Béziers parmi les défenseurs de la Constitution. La méprise fut découverte dans le port d'Alger par le lieutenant du *Dauphin,* au moment de l'appel d'arrivée. L'enfant retenu prisonnier n'a pu revenir en France que deux ou trois mois après. Les individus transportés par erreur figuraient souvent sur le tableau des *graciés!* — Je citerai aussi un riche propriétaire du Gers, le baron de Sariac, un vieillard qui ne demandait au commandant du camp d'autre faveur que la permission d'entendre la messe. Ce révolutionnaire avait été transporté pour n'avoir pas voulu dénoncer un de nos amis, médecin de son village. Le baron de Sariac, ayant voulu atten-

drir les *partageux* de son département en s'abonnant à leur journal, ne devait qu'à un excès de prudence interprété contre ses opinions légitimistes l'honneur de partager notre sort. La transportation a fait de cet homme honnête et éclairé un républicain de plus.

... Au bout de deux mois environ, l'autorité somma les transportés jouissant de ressources personnelles, ou exerçant certaines professions, de désigner la ville où ils désiraient être internés. Cette désignation reçut tantôt la forme d'une demande au gouverneur, tantôt celle d'une simple déclaration écrite. Mais la sanction de l'administration algérienne donnait en tout cas à ces actes un caractère définitif.

Je partis pour Médéa avec cinq de mes compagnons. Nous jouîmes là de notre indépendance personnelle, sous la seule restriction d'une signature à donner chaque jour au bureau de la place. Je parle en passant d'une vexation qui atteignait quelques chasseurs de nos amis : l'interdiction absolue du port d'armes. Mais notre situation devint intolérable lorsqu'on vit qu'on ne pouvait obtenir de nous aucun acte de soumission.

On s'avisa d'un expédient. Un ordre du jour des commandants divisionnaires nous mit en demeure d'adresser au président une demande en maintien de l'internement *provisoire* accordé par le gouverneur. Et cela après six mois de résidence sur les points que nous habitions!... Tout refus entraînait la réintégration dans les camps et l'envoi sur les chantiers de travaux publics. Après trois sommations faites de mois en mois, une dizaine de personnes parmi les soixante-dix internés de Médéa persistèrent seules dans la résistance assez générale qu'avait d'abord rencontrée l'inqualifiable exigence du gouvernement. Plusieurs de nos amis purent s'échapper; si plus tard dans toute l'Algérie on trouve à peine peut-être quelques internés qui aient définitivement refusé de mettre leur nom au bas d'une lettre à Bonaparte, on comprendra les tristes nécessités d'une situation exceptionnelle. Quand une armée a mis bas les armes, le dernier groupe debout sur le champ de bataille peut signer une capitulation honorable.

Voici une des formules usitées pour ces actes que le gouvernement de décembre ne saurait faire accepter pour une soumission :

« Monsieur le Président,

« Interné à XXX par décision de M. le gouverneur général de l'Algérie, en date du XXX, je vous prie de vouloir bien confirmer cette mesure.

« Je suis, etc... »

Je ne terminerai pas sans flétrir la manière ignoble dont certaines soumissions complètes ont été arrachées par la menace des travaux forcés sur les routes.

20 juillet 1853.

Albert Castelnau

CURET.

Arrêté le 7 décembre 1851, venant de faire campagne, je fus, pendant vingt-quatre heures, livré à la noirceur d'un donjon fort profond où on ne se reconnaissait qu'à la voix, où se tenaient les propos les plus invraisemblables pour nous compromettre, où les vivres manquaient.

C'était, nous a-t-on assuré, dans l'intention de nous couvrir de vermine qu'on nous avait fait passer par cette première épreuve.

Le lendemain on appela treize d'entre nous, on nous menotta, on nous fit descendre au pied de la forteresse Saint-Nicolas[1], on nous embarqua dans une grande barque, nous traversâmes la bouche du port, nous entrâmes dans la forteresse Saint-Jean, toujours escortés par autant d'agents de police armés jusqu'aux dents et, arrivés dans la cour de Saint-Jean, nous fûmes enfermés dans un ex-corps de garde, où nous demeurâmes en otages pendant quatre jours.

... On nous avait oubliés pour les vivres, nous nous croyions condamnés à mourir de faim. Mais ce qu'on n'avait pas oublié, c'était un canon de fort calibre braqué sur notre porte et que nous apercevions par le seul trou d'un guichet qu'on nous défendait d'approcher.

Et lorsque nous réclamions, on nous répondait : Eh, de quoi pouvez-vous avoir besoin? Ne savez-vous donc pas que vous n'avez peut-être pas une heure à vivre? Voyez plutôt. — Et l'on montrait le canon à l'interrogateur. — Mais ce n'est pas une raison, dit celui-ci, pour que nous soyons condamnés à subir auparavant le supplice de la faim. — Comment? s'avisa de répondre un officier. — Oui, depuis trois jours nous n'avons eu qu'un mauvais morceau de pain de munition qu'on nous a octroyé en traversant d'une forteresse à l'autre. L'eau nous manque, et il paraît qu'on nous a oubliés. — L'officier murmura je ne sais quoi, fit mine de vouloir briser son épée sur son genou, pirouetta et disparut. Une heure après trois administrations diverses envoyaient chacune leur contingent de provisions.

Quelques jours après nous partions pour le fort d'If. Nous eûmes plus d'un mois de secret. Pas plus de place qu'auparavant. Le jour de la libération du secret, on nous permit une heure de promenade. L'un de nous

[1] Marseille.

s'évanouit. Nous étions tous étiolés. — Nous restâmes au fort d'If dans l'ensemble environ deux mois.

... Nous arrivâmes à la Guyane française en juillet 1852.

Notre traversée n'eut de remarquable que la sévérité dont nous étions l'objet. Si nous nous plaignions du pain ou du biscuit, on nous répondait que c'était bien assez pour des gens de notre espèce. Et pourtant ces provisions étaient le rebut des matelots d'abord, puis des repris de justice, puis des convicts, et c'était à nous qu'on faisait avaler cela. Nous n'avions de l'eau que par minimes rations.

Après trente-deux jours de mer, nous mouillâmes à l'île Royale, aujourd'hui Impériale, bagne principal de la Guyane; mais comme rien encore n'était préparé pour nous recevoir, on nous garda à bord huit jours de plus que nos compagnons de voyage. Enfin, le huitième jour, on nous transborda sur le vapeur *le Styx* qui nous débarqua à l'île La Mère. Rien n'était préparé pour nous recevoir.

... Le gouverneur lui-même, M. Sarda Garriga, était abasourdi de la situation. Le bois pour les baraques et les hommes qui devaient les habiter arrivant en même temps, il nous fallut nous-mêmes construire nos prisons, aidés seulement de quelques ouvriers d'état.

Notre œuvre était encore fort incomplète lorsque, par ordre supérieur, on forma des catégories. Je fus l'un de ceux qui arrivèrent des premiers à Cayenne (la ville). Là je trouvai vingt-deux autres prisonniers arrivés avant nous sur la frégate *la Forte.* — L'*Érigone* nous comptait au chiffre de 144.

... Une évasion de 13 d'entre nous qui avait été exécutée à l'île La Mère rendit le gouverneur plus sévère, et malheureusement le gouvernement impérial en tira parti et trouva là l'occasion de nous vexer comme bon lui semblait. *Mais où trouver les hommes et les moyens* pour justifier les rigueurs exercées contre des hommes traités en coupables sans être jugés? On verra plus loin que rien ne manqua.

Bientôt une deuxième évasion eut lieu de la ville même de Cayenne. Là, j'y jouai le rôle principal. J'accompagnai même les trois amis que j'aidai de tous mes moyens jusques à bord pour ainsi dire, et j'eus à résister à leurs pressantes sollicitations pour ne point partir avec eux pour les États-Unis. Je m'étais sur parole réservé à d'autres amis. Quesne, Chambonnière et Gourrieux une fois partis, on fit des recherches minutieuses. L'enquête démontra que j'avais quelquefois parlé avec le capitaine américain. Il est vrai qu'on ne pouvait comprendre, mais je savais l'anglais, j'étais lié avec la maison d'un commissaire commandant d'un quartier... le canot manquait... on m'avait

vu avec des nègres, rameurs spéciaux de ce commandant-là. Bref, le cas fut jugé capital en fait de connivence et l'on nous enferma tous dans la geôle de Cayenne par ordre du gouverneur. Pourtant, comme rien ne vint à l'appui formel de cette accusation, que du reste bien peu d'entre nous connaissaient à fond l'affaire, on nous relâcha au bout de huit jours; mais on nous recommanda, et spécialement à moi, de prendre garde.

(Le gouverneur de l'île M. Sarda Garriga, jugé trop clément, fut remplacé par M. Fourichon.)

...Cette période fut remarquable par les divers changements administratifs se succédant sans relâche, et il était facile de voir qu'avec le nouveau venu arrivaient aussi pour nous vexer les *hommes* et les *moyens.*

D'abord les pauvres exilés de l'île La Mère furent condamnés au travail obligatoire. Ils refusèrent en demandant à être jugés; des menaces et de légers retranchements de ration furent la conséquence de ce premier refus. Puis le vin fut supprimé. Puis encore des rations entières. Et toujours les proscrits protestaient. Or, sur ces entrefaites, le capitaine du vaisseau *le Duguesclin,* ce bagne flottant, le célèbre Mallet, visitant en touriste l'île et ses prisonniers, crut devoir s'adresser à ces derniers en ces termes : «Ah! vous ne voulez pas travailler! Vous ne voulez pas obéir ni vous soumettre! Eh bien, nous verrons, on vous prendra par la famine.»

Et il disait cela avec son ventre ballonné de truffes et son haleine puant le champagne, le bandit!

Et en effet, à partir de ce moment, chacun sans exception, malade ou en santé, faible ou fort, capable ou non, eut à travailler ou à mourir de faim.

Ce n'était point chose facile, on le pense bien, que de réduire de pareils hommes. Or, comme on avait littéralement supprimé les vivres, ils se ruèrent sur le magasin, qui par un guet-apens combiné n'était point gardé, en demandant des vivres, un jugement ou la liberté.

Il y avait là une trop belle occasion pour les geôliers pour ne point considérer cette affaire comme une insurrection afin d'en tirer parti, et au besoin d'en avoir raison par un *conseil de guerre.*

Le lendemain matin des troupes furent débarquées à l'île La Mère, et en un clin d'œil une cour martiale prononça huit condamnations : Angéliaume, huit ans de travaux forcés comme meneur; les autres, dont le nom m'échappe mais que nous retrouverons toujours, en furent quittes pour moins; il y eut des emprisonnements de plus d'un an pour quelques-uns et quelques mois pour la plupart.

A partir de ce moment tous nos amis, un seul excepté (Gardanne d'Hyères

réclamé dans une habitation), furent embarqués sur les steamers et transportés à l'île Saint-Joseph où se trouvaient les récidivistes (repris de justice).

L'île Saint-Joseph est fort près de l'île Impériale. Celle-ci est le bagne principal.

...Le directeur des deux îles se nomme ainsi : La Richerie – de la Richerie ou Rucherie, natif de Bourbon ou Guadeloupe, on ne sait au juste, créole enfin ; on l'entendait souvent jurer contre l'abolition de l'esclavage qui l'avait ruiné, disait-il, ainsi que sa famille.

C'était surtout aux hommes de 48, ainsi qu'il les appelait, qu'il en voulait le plus.

...Le lendemain de l'arrivée de mes pauvres amis à l'île Saint-Joseph, une grande parade de gendarmes, de soldats et de gardes-chiourme, appuyée par un fort détachement d'artillerie, annonça la visite de leur noble directeur.

Il commença par lire le règlement des forçats et leur dit : «Ce règlement est désormais le vôtre. Il dépend de moi, prenez-y bien garde, de vous conduire là où se trouve le FOUET [1] et ceci dépend de votre soumission à mes ordres. D'abord vous serez rasés comme les forçats, et puis vous irez travailler comme eux, ni plus ni moins; celui qui ne fera pas son travail de bon cœur travaillera deux heures de plus que les autres pour compléter son ouvrage. Vos effets sont usés, je le vois, eh bien, je vous octroierai ceux des forçats décédés. Il en sera de même pour les chapeaux et les pantoufles (je ne dis pas souliers). Il est bon, là, le gouvernement, d'avoir tant d'attentions pour des hommes indignes comme vous en vérité.»

Les pauvres proscrits étaient abasourdis. Ils se demandaient si elles étaient vraies, ces paroles inouïes sortant de cette ignoble chose indigne de porter le nom d'homme. Ils étaient consternés, et comme rien ne décelait leur indignation : «Eh bien, dit-il, voyons, allons, vous vous taisez, insurgez-vous maintenant, fumier, poltrons, brigands! Mais remuez donc! essayez! que j'aie le plaisir de vous envoyer quelques balles dans la tête!»

Et, suffoqué par la colère, il fut emporté dans les bras d'un aide de camp, pouvant à peine murmurer ces derniers mots : «Non! point de pitié pour vous, sur mon honneur!»

A partir de ce jour commença pour les exilés cette vie de tortures journalières inconnue dans les âges passés, et incomprise au milieu du dix-neuvième siècle.

[1] Île Impériale.

Voici quelques détails :

Angéliaume, huit ans de travaux forcés; quatre autres, diverses peines, réclusion, dix huit mois de prison, privations, cellule, etc.

Chottard (Louis). Les pouces furent presque coupés par les poucettes qu'un bon gendarme serrait. Deux fois il passa de l'île Saint-Joseph à l'île Impériale, celle du fouet. L'a-t-il subi? Jamais il ne s'est expliqué à ce sujet; mais aujourd'hui, de fou qu'il devint, il est devenu imbécile. *Sicut et cadaver.*

Agénon (Antoine), éditeur du *Progrès social* et du *Travailleur*, accusé du crime d'écrire l'histoire de ce temps. — Peine : 45 jours de réclusion dans une boîte en bois, au pain et à l'eau, sans place pour se mouvoir. Huit jours de repos. Nouvelle réclusion de 15 jours pour le même crime. Après quoi le médecin-chirurgien le trouva si faible, si étiolé, qu'on l'envoya à Cayenne (la ville) où il mourut le troisième jour de son arrivée, 25 août 1853.

Jos. : Curet.

AUGUSTE CLAVERIE.

(La déposition d'Auguste Claverie se présente sous une autre forme que les autres dépositions. C'est un récit de ses aventures fait à son ami, l'avocat Auguste Lamaiguère, dans un certain nombre de lettres; cet ami en a transmis à Victor Hugo les copies d'où nous avons extrait les passages les plus importants. La première lettre est datée d'avril 1852. Auguste Claverie a été arrêté à Paris, enfermé, puis transféré successivement dans les prisons d'Auch, de Toulouse, de Cette, et enfin déporté dans la province d'Alger. C'est du camp de Birkadem qu'il a expédié les lettres dont nous reproduisons des fragments. Toute cette correspondance ayant été copiée, nous ne pouvons donner la signature autographe.)

Camp de Birkadem (province d'Alger), 14 juillet 1852.

Tu dois être bien impatient, mon cher ami, de savoir enfin ce que je suis devenu, et dans quel pays j'ai été jeté par le vent des proscriptions qui ont décimé la France.

Arrivé à Alger le 2 juillet après une traversée qui m'a rudement secoué et pendant laquelle on nous a jetés dans la cale, sorte de fosse aux moutons où nous ne pouvions rester debout, où nous n'avions pas de sièges pour nous asseoir, ayant à peine un peu d'air pour respirer, plongés dans une atmosphère viciée sans qu'on eût pour nous traiter avec tant de rigueur l'excuse du grand nombre des prisonniers, car nous n'étions que 22, je puis enfin te donner quelques détails sur ma position.

D'Alger, où nous avons passé deux jours au lazaret sous de longs hangars ouverts à tous les vents, n'ayant pour toute couche sur la dalle humide qu'un peu de paille, trop peu, hélas! d'Alger, on nous a dirigés sur un camp.

... Ici tout est sombre autour de moi; sous le calme apparent des visages, je sens des âmes bouillonner. Chacun ronge en silence son frein, tout en songeant, non sans une amère douleur, aux infortunes laissées derrière soi et surtout à la dégradation et au déshonneur de la patrie.

Je suis au camp de Birkadem, situé à 10 kilomètres d'Alger. Il y a avec moi près de six cents de mes compagnons de captivité de presque tous les départements de la France; nous ne savons si nous resterons dans ce camp ou si l'on nous enverra plus avant dans les terres.

... Ceux qui sont au camp de Birkadem ne travaillent pas. Quand on a besoin de bras à l'intérieur, on choisit parmi nous des détenus et on les expédie sur

Douéra, sur Aïn-Sultan, sur Dellys, etc., où il y a déjà beaucoup de transportés. Inutile de te dire, mon cher ami, que *je ne travaillerai pas.* Tu connais l'énergie de mes résolutions. Toute puissance humaine, contraire à ma volonté, se brisera contre l'inertie de ma résistance. Je refuse donc, comme j'ai déjà refusé, tout travail. Ma main ne touchera pas une pioche. J'irai peut-être à Lambessa, peut-être à Cayenne, mais ma fierté ne sera pas humiliée, et jusqu'à la mort, jusqu'à mon dernier souffle, ma voix protestera contre le parjure dont j'expie le crime ici avec tant d'amis.

A Veuillide et à moi on nous a proposé l'internement à la condition d'*en adreſser* la demande au gouverneur. Nous avons refusé.

13 août 1852.

Je t'ai parlé de notre traversée à bord du bateau à vapeur *la Ville-de-Bordeaux.* Je t'ai dit en quelques mots que notre arrivée au lazaret d'Alger n'avait rien changé à notre position. A notre arrivée au camp, nous entrâmes dans de grandes baraques en bois où, par l'arrivée de 250 transportés de l'Yonne, les détenus se sont trouvés tellement serrés et entassés qu'ils n'ont pas même la moitié de l'air qu'il faut pour respirer.

... Quant à la nourriture, après avoir passé quatre ou cinq mois pour la plupart avec une ration de soupe et de bœuf le matin, du riz le soir et du pain de munition, toutes choses qui sont assez bonnes un jour et fort mauvaises le lendemain, nous avons enfin obtenu la soupe deux fois par jour; mais on ne donne que de l'eau, que les soldats du train vont chercher au village de Birkadem avec des mulets et des tonneaux, et qui, par conséquent, n'est pas de la première fraîcheur.

Mais avec de l'argent, me diras-tu, on peut se procurer quelques adoucissements à un régime si sévère et si peu substantiel? Oui, sans doute, mais à la condition que tous nos achats, pain, viande, vin, fruits, savon, fil, papier, etc., soient faits à une vieille cantinière préposée pour cela au camp, et qui a soin de gagner cent pour cent sur les marchandises, presque toujours de mauvaise qualité, qu'elle nous fait passer par le guichet.

Tout homme qui rentre au camp, soit au retour de la corvée, soit au retour du travail, est fouillé par le sergent de route qui confisque tout, jusqu'aux allumettes, s'il en trouve dans les poches du délinquant. Quand les transportés vont à la promenade le matin sous l'escorte des sergents et des soldats en armes, un factionnaire est placé à la porte de chaque épicier sur les places où les arabes ont l'habitude de porter leurs fruits ou leurs denrées, et un homme, fût-il accablé par la soif, ne peut acheter ni figues, ni pommes, ni quoi que ce soit.

Tout ceci se passe au camp de Birkadem qui passe pour le camp le moins rudement mené en Algérie. Mais à la Bourkika, à Douéra près Guelma, à Aïn-Bernian, à Bône et autres Lambessas de cette espèce, le régime est autrement sévère et intolérable. Pour t'en donner une idée, je te dirai qu'à Douéra un sergent, voyant un malheureux transporté qui se tordait dans les étreintes et les tiraillements de coliques cruelles, lui disait : «Pourquoi vous lamentez-vous? Ne savez-vous pas que votre chair est promise aux chacals?» — Ceci est à la lettre. Sommes-nous donc ici pour qu'on nous y fasse mourir?

... Arrivons à la question du travail.

Beaucoup ont, bon gré, mal gré, accepté le travail. Au monopole de l'exploitation de nos bourses, par la vieille mégère de la cantine, a succédé le monopole de l'exploitation des bras des transportés, par le gouvernement. On vient de prendre au camp 250 transportés pour être employés au percement de routes dans l'intérieur de l'Algérie. Ils seront nourris à peu près comme au camp, *couchés sur la paille* et soldés à raison de vingt centimes par homme et par jour. Ceci est monstrueux, et sur les 20 centimes qu'il leur paie, quand il lui arrive de payer, l'état fait une retenue moyenne de 2 centimes par jour parce qu'il leur fait distribuer du café afin de couper la crudité de l'eau qui les rendrait sans cela tous malades.

Or, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures après midi le soleil est si brûlant qu'il semble que chaque rayon qui tombe sur vos bras et sur votre tête vous enlève l'épiderme; au soleil, mon thermomètre s'est élevé dernièrement à 58° centigrades.

... J'espère que *tu conserveras religieusement* mes lettres afin que plus tard nous puissions puiser dans le souvenir de nos souffrances l'énergie qu'il nous faudra pour ne pas faiblir et reculer. Je veux te citer un fait qui te prouvera que le pouvoir lui-même n'ose pas affronter jusqu'au bout l'opinion publique.

Entre autres transportés morts dans le camp, il y a un jeune homme de dix-neuf ans, du département de l'Hérault, qu'on a enterré dernièrement dans le cimetière de Birkadem. Un de nos compagnons d'infortune lui a fait une modeste croix en bois, le seul souvenir par lequel il nous a été permis d'honorer la mémoire du malheureux proscrit; le peintre qui sous mes fenêtres s'occupe en ce moment de graver sur les deux bras de la croix le nom de ce pauvre jeune homme y avait mis : Pierre-Nicolas N., *transporté.* Il lui a été intimé l'ordre d'effacer ce mot-là, condition sans laquelle la croix ne pouvait être placée.

Je m'abstiens de réflexions. Nous les ferons plus tard.

... Tu dois comprendre que si je te parle avec tant de liberté, c'est que j'ai trouvé le moyen de faire passer mes lettres sans les soumettre au *visa* des gardiens.

Ce matin à 3 h. 1/2 le clairon a sonné le réveil; aussitôt on nous a annoncé pour 5 heures l'arrivée du général Espinasse, aide de camp du président. De là grande rumeur dans le camp. L'amnistie allait donc être proclamée.

Je n'ai pas partagé cette joie, car, pour un homme un peu habitué à apprécier le caractère des actes politiques, le choix d'Espinasse pour une mission de clémence ne pouvait être, ne devait être qu'un nouveau chapitre d'hypocrisie.

A 7 heures, le général est entré au camp; le silence le plus complet régnait dans les rangs des transportés réunis dans la cour. Le général a passé devant nous; il a commencé par nous dire : « *Je viens vous voir en passant,* en attendant qu'on ait pris des dispositions pour vous *envoyer* au travail. »

La déception a été complète. Après avoir fait sonner bien haut l'amnistie du 15 août, on venait insulter au malheur, car, après avoir été fort convenable en passant devant nous, le jeune général a profité du bruit qui s'est fait après que les rangs ont été rompus pour jeter des injures sur le parti républicain. « Les passions se calment en France », a-t-il dit.

Ah! général! Pourquoi retenez-vous donc dans les camps les vieillards, les infirmes, les pères de famille, *les femmes,* car il y en a, entre autres Pauline Roland; les passions se calment! vous le criez trop haut pour que cela soit vrai. Ah! *comediante! comediante!*

En partant, il nous a dit que la grâce ne nous serait accordée que sur notre demande et sur la promesse formelle d'être fidèles au président. — Ils tiennent donc au serment, et croient sans doute nous lier par un serment que les souffrances arrachent trop facilement au malheureux, eux qui ont donné si audacieusement l'exemple du plus odieux parjure que l'histoire ait eu à enregistrer.

J'ai sous les yeux tous les propos du général, son petit discours :

« Joignez aux demandes en grâce les certificats. Jurez fidélité et dévouement au prince-président. Le repentir est le meilleur des certificats; car enfin vous êtes des égarés. Vous n'avez fait que suivre des hommes qui voulaient être préfets, sous-préfets, percepteurs, qui vous avaient fait croire que les vessies étaient des lanternes, qui voulaient changer le gouvernement et qui maintenant sont graciés. Vous êtes des pauvres diables qui avez été égarés. Vous vous êtes laissés conduire comme un tas de bêtes que vous êtes. »

... Ce qu'il y a de plus clair dans notre affaire, c'est que ceux d'entre les

transportés dont l'âme est trop fière, dont les convictions sont trop profondes, le caractère trop fortement trempé pour crier grâce au tyran ou reculer devant de nouvelles tortures, ceux-là ne rentreront en France qu'à la faveur d'une révolution. Or, ami, sous ce climat meurtrier, sous l'influence fatale de privations indicibles, de souffrances physiques et morales inconnues aux européens, le corps dépérit, la vie s'éteint bien rapidement.

... Pour moi, j'espère résister à toutes les misères; je suis trop jeune et j'ai trop de foi pour *ne pas être sûr* de revoir mon pays aussi glorieux qu'il est humilié, et je compte bien que, dans cette œuvre de haute réparation à laquelle nous sommes tous conviés, mes amis ne seront pas les derniers à se présenter à la barre pour dresser des actes d'accusation.

3 septembre 1852.

... *Le Moniteur algérien* publie 331 grâces ou commutations de peines pour les transportés. Je ne sais si on veut donner le change à l'opinion publique; ce qu'il y a de sûr, c'est que cette liste reproduit le nom de plusieurs transportés graciés longtemps avant le 15 août.

... Au moment de cacheter ma lettre je reçois une lettre d'un transporté de Birkadem envoyé par delà la première chaîne de l'Atlas pour travailler avec 300 de nos compagnons partis, il y a quinze jours, du camp. Ce sont les travaux forcés, moins la condamnation par la cour d'assises et *moins surtout* la nourriture réglée de ces sortes d'établissements. En route et dans les chantiers ils ont toujours couché *à la belle étoile,* sans paille et sans vêtements. Ils sont mal nourris, n'ont pas la ration, et dans le trajet ils ont fait vingt-quatre heures de marche sans manger.

O sainte humanité de nos gouvernants! je n'ai pas le temps de te donner tous les renseignements qui viennent de m'arriver; ils sont tous d'une profonde tristesse, et je suis à me demander si ce n'est pas à la mort qu'on a envoyé tant d'hommes au lieu de les envoyer au travail!

13 octobre 1852.

... Il y a environ deux mois, on organisa dans les camps des ateliers de travail. Au camp de Douéra, quelques transportés refusèrent énergiquement d'aller travailler à l'assainissement de la plaine de la Métidja ou au percement des routes de l'Atlas. Ce refus de travail, si naturel de la part d'hommes qu'aucun arrêt de justice ne frappe, ne pouvait frapper, fut suivi de chants réputés séditieux et par conséquent rigoureusement punis. *La Marseillaise* surtout fut

chantée avec une rare énergie. Ce chant, qui jadis donnait tant d'élan aux armées de la République, déplaît furieusement aujourd'hui à nos Hoche et à nos Marceau en herbe. Le lieutenant qui commande à Douéra a *la Marseillaise* en horreur, et il la déteste d'autant mieux qu'il est plus alcoolisé. Ce soir-là, il avait absorbé une prodigieuse quantité d'absinthe, qui est la boisson de prédilection des soldats d'Afrique, qui sont aux vainqueurs des Pyramides et d'Aboukir ce que le janissaire est au volontaire de 92.

La Marseillaise donc lui déplut souverainement. Il prit cinq transportés, parmi lesquels quatre sous-officiers d'artillerie que le 2 décembre avait surpris dans leurs foyers, et il les fit jeter à la salle de police. Mais les chanteurs étaient au nombre de 100, 200, 300. Ils réclament tous pour partager la punition de leurs camarades. Comment faire? Le camp, qui dans les premiers temps de la conquête, avait été fait pour des soldats, n'avait pas prévu qu'un jour il servirait de prison à des républicains, proscrits au nom du peuple, en sorte que les salles de police et les cachots ne pouvaient renfermer qu'une vingtaine de disciplinés.

Mais le soldat français, par ce temps-ci surtout, n'est pas homme à rester en si mauvais chemin! Le lieutenant du camp prit les plus mutins, les mit à la salle de police, et fit au gouverneur général un rapport effrayant où il démontrait l'existence d'un complot, — les complots ont ceci de particulier qu'aujourd'hui, en toute saison, quelque temps qu'il fasse, ils se forment, grandissent et mûrissent en peu de jours, pour être pourtant fauchés avant le terme. — De là, grande rumeur. Les moins coupables furent envoyés à la casbah de Bône et cinq transportés, les plus coupables, les *organisateurs,* parmi lesquels les artilleurs, ont été traduits devant le premier conseil de guerre siégeant à Alger.

Là, malgré les paroles sévères des défendeurs qui demandaient au conseil de quel droit on condamnait ainsi des hommes aux plus rudes peines, *travaux forcés,* sans un arrêt de justice, le conseil, après une courte délibération, a condamné les coupables, *à l'unanimité, à la peine de mort!*

Voilà notre perspective, mon ami. Je ne te dirai pas dans quelle sombre consternation cette fatale nouvelle a jeté le camp. Tu le comprendras facilement.

Tout Alger a été indigné. Tout ce que cette ville renferme de cœurs droits et vraiment honnêtes a flétri cette odieuse condamnation.

Les membres du conseil étaient montrés au doigt. Le capitaine rapporteur en est tombé malade, et ainsi que nous l'avions prévu, ni *l'Akbar,* ni le journal officiel, *le Moniteur algérien,* n'ont parlé de cette affaire.

Ces jeunes gens ne devaient pas être exécutés; ils ne pouvaient l'être, ils ne le seront pas. Le conseil de revision a cassé le jugement et l'affaire va

IMPRIMERIE NATIONALE.

avoir une seconde fois les honneurs de la juridiction militaire. Le procès sera jugé à Blida.

... Un transporté, M. de la Rivière, naguère interné à Médéa, a été réintégré dans le camp pour n'avoir pas voulu faire une demande en grâce ou tout au moins pour n'avoir pas adressé au président une lettre dans laquelle il lui aurait demandé *son internement.* Le malheureux croyant que les internements accordés par le gouverneur étaient définitifs, avait fait arriver sa femme et ses enfants. Aujourd'hui on lui défend, par ordre du gouverneur, de recevoir la visite de sa femme, d'embrasser son jeune fils...

Tous les moyens sont bons auprès de ces gens-là pour amener les transportés *à faire leur soumission,* langage officiel, comme si, nouveaux Witikinds ou nouveaux saxons, nous nous étions *révoltés* contre Charlemagne.

Auguste CLAVERIE.

AMABLE LEMAITRE. (Déclaration.)

Je soussigné Alexandre-Marie-Amable Lemaître, homme de lettres, né à Paris, le 1er mars 1811, y ayant demeuré rue des Vieux-Augustins, 13, IIIe arrondissement, et maintenant en exil à Bruxelles (Belgique),

Déclare que c'est par une erreur inconcevable que :

1° Gacher (Quintien), né à Montpensier, canton d'Aigueperse (Puy-de-Dôme), le 26 décembre 1806, célibataire, ancien fabricant de meubles à Paris, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 115;

2° Neveu (Henri) père, veuf, âgé de plus de 60 ans, domicilié à l'hôpital des Enfants-Trouvés, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 135;

3° Neveu (Eugène), fils du précédent, âgé d'environ 30 ans, père de famille, ébéniste, rue du Faubourg-Saint-Denis, 90,

Tous trois aujourd'hui déportés à Lambessa (Afrique),

Ont été accusés d'avoir participé le 3 décembre 1851, vers 9 à 10 heures du matin, rue du Faubourg-Saint-Antoine, à la hauteur du passage de la Bonne-Graine, à l'attaque-arrestation de l'officier porte-drapeau d'un régiment de ligne, campé à la Bastille.

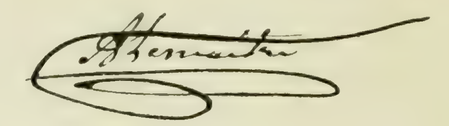
Ce fait, dont je m'honore, a été accompli par quelques citoyens et par moi sur les réponses évasives faites par cet officier aux questions que je lui adressai, touchant sa présence isolée, intempestive, au milieu de nous, alors que nous tentions d'organiser la défense des lois et la revendication des droits sacrés du peuple indignement violés par le *Plébiscite* daté du 2 décembre 1851.

Les trois citoyens susnommés : *Gacher, Neveu père* et *fils,* sont complètement étrangers à cet acte, et c'est par suite de l'abominable esprit qui a présidé au semblant d'examen (non d'instruction) des hommes arrêtés partout, à toute heure, et par milliers, à cette époque, qu'ils n'ont pas été admis à établir et à prouver tous trois et chacun un alibi.

Mon ami Ferdinand Cournet qui intervint sur le théâtre de la lutte avec le porte-drapeau, et dont le poignet vigoureux, en s'emparant du bras de l'officier, m'épargna un coup de pistolet ajusté presque à bout portant, pourrait peut-être aussi attester de son témoignage les mêmes faits dont la déclaration est faite ici par moi pour satisfaire à la parole que j'ai donnée à *Gacher,* sur le vaisseau *le Duguesclin,* en rade de Brest, au moment solennel où lui *Gacher, Neveu père* et *fils,* susnommés, ainsi que deux de nos autres compa-

gnons de captivité, étaient transbordés sur le *Mogador,* en partance pour Lambessa...

Bruxelles, 5 juin 1852[1].



En l'absence de toute autorité *spéciale* légale, ont signé pour affirmer la déclaration et la signature d'Amable Lemaître :

Les représentants du peuple :

[1] C'est à cet acte que fait allusion Victor Hugo dans ses notes, p. 309 de ce *Cahier complementaire.*

JULES MIOT.

(Jules Miot, avocat, représentant du peuple, avait été arrêté et emprisonné, puis condamné à mort par un conseil de guerre sans débats contradictoires. Il avait été transféré des prisons de Paris dans celles de Bourges en vertu d'un mandat d'amener du capitaine Lebœuf, agissant comme substitut du rapporteur du conseil de guerre fonctionnant dans le département du Cher. La commission mixte de ce département le désigna pour la déportation à Cayenne. Puis, le 28 février 1852, il fut averti verbalement qu'il allait être transféré dans un des forts de Paris. Jules Miot protesta contre un semblable avis, demandant en vertu de quel décret ou de quel arrêt cette disposition était prise. Pour toute réponse, on le transféra le 4 mars des prisons de Bourges au fort d'Ivry à Paris; le 7, il fut conduit au Havre, dirigé sur Brest et de là sur l'Algérie. On le retint prisonnier pendant sept jours au lazaret d'Alger, puis on le fit rentrer en France sur un bâtiment de l'État, on le débarqua à Toulon où on l'enferma dans les cachots du fort Lamalgue. Le 4 mai, on le ramena en Afrique et on le conduisit près d'Oran, à Mers-el-Kébir. Gardé au cachot de ce fort pendant plusieurs semaines, on ne l'en retira que pour le conduire au désert, dans la redoute de Sebdou.

Il est resté détenu là pendant trois ans, dans l'ancienne poudrière d'Abd-el-Kader qu'on lui avait attribuée comme cellule.)

Déclaration adressée à M. le général commandant la sous-division de Tlemcen, par Jules Miot, représentant du peuple, transporté à Sebdou :

Monsieur le général,

J'ai été arrêté le 2 décembre 1851, à six heures du matin, chez moi, lorsque j'étais représentant du peuple, c'est-à-dire inviolable. Depuis je n'ai point été interrogé, jugé, ou condamné, d'une façon régulière. On m'a même laissé ignorer jusqu'aux prétextes dont on entendait se servir pour me transporter, *deux fois de suite,* en Algérie, après le 2 décembre.

Depuis que je suis ici, on ne m'a fait signifier aucun jugement, aucune condamnation, aucun décret qui me permettent de savoir combien de temps je dois passer sur une terre de proscription aussi brûlante et aussi sauvage que celle sur laquelle j'ai été jeté.

J'ai accepté, sans me plaindre, toutes les mesures qui ont été prises contre moi. Je n'ai adressé aucune demande en grâce et je n'en adresserai point, car je n'ai aucun reproche à me faire, et qu'on ne peut m'en faire aucun.

Ma dignité et ma conscience s'opposent à ce que je demande grâce et merci pour la rémission de fautes, de crimes que je n'ai point commis, et je ne demanderai rien.

J'agis ainsi pour sauvegarder mon honneur, car j'y tiens plus qu'à la vie.

J'ai encore assez bonne opinion de mes adversaires politiques pour croire qu'ils respecteront ce sentiment chez celui dont ils ont compromis la santé, la fortune, le bonheur, la vie peut-être.

Gagner l'affection de ses ennemis politiques est chose impossible, je le sais; il n'en est pas de même de leur estime : on l'obtient, même malgré eux, lorsqu'on s'en montre digne. C'est à quoi je me suis toujours attaché par une conduite honorable et que je crois irréprochable.

Agréez, monsieur le général, l'expression de mes sentiments distingués.

J. Miot

Redoute de Sebdou, 10 septembre 1852.

Cette déclaration a été faite à la suite de la sommation qui m'a été faite verbalement, de la part du général Pélissier, d'avoir à faire ma soumission à L. N. Bonaparte, ou de lui adresser une demande en grâce, sous menace d'être envoyé aux travaux forcés d'Algérie si je refusais.

A mon refus, on n'a pas exécuté la menace, mais on a continué à me garder à Sebdou jusqu'à janvier 1856.

J. M.

ÉVASION D'AFRIQUE DES CITOYENS FILLON, CRUBAILHES ET FROND.

(Le récit de cette évasion a été écrit par Victor Frond, sous-lieutenant de sapeurs-pompiers, qui préféra briser sa carrière plutôt que de donner un vote d'approbation au coup d'État [1]. En raison de l'étendue de cette déposition, nous avons dû choisir les passages les plus intéressants.)

... Notre pensée, en choisissant Dellys comme lieu d'internement, était de nous rendre dans un petit port de mer peu fréquenté par les bâtiments marchands et les contrebandiers et de ne point éveiller l'attention des gendarmes sur nos projets d'évasion.

Dellys n'offre point de ressources. Quelques bateaux pêcheurs non pontés et incapables de quitter la côte fréquentent seuls le port.

On voit quelquefois des bateaux de huit et dix tonneaux frétés par des négociants d'Alger et chargés de marchandises pour la côte ou venant prendre des chargements, ou bien encore, ce qui pendant notre séjour est arrivé deux fois, deux bâtiments marchands qui venaient recevoir un chargement des huiles de la Kabylie.

Nous entrâmes souvent en négociation avec les capitaines de ces bateaux, mais toujours sans résultat. Avec les uns nous restions dans la plus grande réserve, avec d'autres nous pouvions nous livrer, mais leurs prétentions exagérées ne nous permettaient pas de continuer les négociations.

... Le courrier arrivait, on allait à la poste attendre la distribution que faisait le sergent des transportés. — J'attends deux cents francs, disait l'un, moi cinquante, disait l'autre, moi cent. On récapitulait; — c'est plus qu'il nous en faut pour payer le contrebandier, demain soir après dîner et à nuit close nous partirons..., et le cœur nous battait bien fort, partagés entre l'espoir d'une tentative d'évasion et la crainte de ne point recevoir de lettres.

Après la distribution, on allait dans un petit coin, on se disait le contenu des lettres : sur dix, un était quelquefois heureux, mais l'argent qu'il recevait ne pouvait que servir à payer ses dettes et à avoir un nouveau crédit.

[1] Voir p. 439 de ce *Cahier complémentaire*.

... Nous étions au 14 septembre, lorsque arriva la dépêche qui prescrivait aux commandants supérieurs de faire faire des demandes à M. Bonaparte pour obtenir de rester dans les lieux d'internement.

Il n'y avait plus à hésiter, fuir ou rentrer dans les camps et perdre ainsi le bénéfice de tant de démarches et d'un concours assuré de la part d'Antonio, pêcheur napolitain qui joua le principal rôle dans notre évasion.

Nous eûmes une dernière entrevue. Les uns renoncèrent par impuissance, d'autres, pour des motifs particuliers, Fillon, Crubailhes et moi convînmes de partir le dimanche, immédiatement après l'appel du gendarme.

Après avoir signé notre dernier bulletin de présence, nous allâmes chez Huet prendre un morceau de pain que nous mangeâmes sur le pouce. Le moment était venu, et quoique préparés à tout événement nous avions le cœur serré. Nous quittions au reste des amis que le manque d'argent seul retenait prisonniers.

Pendant ce temps Antonio préparait son embarcation. A 9 heures, nous faisions nos adieux. Antonio quittait le port avec un de ses amis, annonçant qu'il allait à la pêche et venait louvoyer en face de notre petite maisonnette.

Il ne s'agissait point d'embarquer trois hommes seulement; Crubailhes avait eu soin de faire venir à Dellys une énorme caisse renfermant tous les effets qu'il avait laissés à Paris et aussi ses papiers de commerce. En arrivant au gourbi, il fallut descendre sur le bord de la mer cette énorme malle et s'exposer à perdre toutes nos chances de liberté pour sauver quelques hardes, qu'il fallut plus tard abandonner à Alicante.

Les matelots voyaient de loin cette manœuvre; ils n'osent nous parler, mais en arrivant au port ils nous déclarent ne pouvoir pas prendre une malle qui, indépendamment du poids et de l'embarras qu'elle occasionnera à bord, sera d'un débarquement trop difficile à Alger.

On insiste. Ils consentent à emporter la caisse, et, tandis qu'ils prennent leurs mesures pour cet embarquement, je remonte sur la route. Nous devions rejoindre, par le sentier qui borde la mer, l'embarcation qui devait nous prendre au Sebaoun, à deux heures de Dellys.

Nous suivîmes les sentiers, les haies, tous les endroits enfin où nous étions sûrs de ne trouver personne, et après deux mortelles heures de marche forcée, nous arrivâmes à l'endroit indiqué.

Il était 2 heures de l'après-midi lorsque le bateau prit le large.

... Après le coucher du soleil la bise souffla avec force, presque vent arrière; nous espérions marcher assez vite pour débarquer à Alger à 6 heures du matin. Nous avions compté sans le vent qui changea tout à coup vers les

onze heures. C'était le siroco qui soufflait; malgré la fraîcheur de la mer il arrivait à nous avec ses vapeurs brûlantes qui nous suffoquaient.

La mer embarquait. Des lames entières emplissaient le bateau...

On avait dû prendre le large pour éviter la côte pendant la nuit et en attendant le lever de la lune, mais on suivait toujours la direction d'Alger, autant que l'habitude peut le permettre à un homme qui n'a point de boussole pour se guider.

... Fillon crut un moment à la trahison. Les marins nous disaient en effet : Voyez comme la mer est mauvaise, le vent contraire! Si vous le voulez, nous rentrerons à Dellys.

Plutôt périr ici que de retourner dans notre prison. Mettez à la cape jusqu'au jour, nous verrons alors de quel côté nous diriger.

... Dès le matin 6 heures, le vent changea aussi subitement qu'il l'avait fait la veille. On put se rapprocher de la côte et marcher pour rattraper le temps perdu. Nous n'étions pas arrivés à moitié route d'Alger.

Les vivres étaient épuisés ou gâtés par l'eau de mer. Il restait un peu d'eau et de l'eau-de-vie, on en distribua un peu pour se donner des forces et l'on continua la route.

Vers 11 heures, nous arrivions devant le cap Matifou.

... Nous débarquer de jour sur la plage d'Alger n'était pas très prudent. On accepta donc la proposition que je fis de débarquer le soir après le lever de la lune sous le fort Babazoum, à l'endroit même où on nous avait fait débarquer du *Mogador* pour entrer au lazaret. De cet endroit à la porte Babazoum il n'y a que quelques pas, nous étions dans la ville.

... Fillon demanda l'adresse de la maison où il était attendu, tandis que Crubailhes et moi nous nous rendions chez M. Barbier dont j'avais fait la connaissance par l'entremise d'un brave camarade de transportation, Saget, ancien notaire de la Nièvre.

Deux petites chambres nous avaient été préparées dans un marabout faisant partie de la maison qu'occupe M. Barbier et dans laquelle se trouve la fabrique de tabac qui occupe 150 ouvriers. Nous restions enfermés là toute la journée. Le matin à 10 heures, et après la sortie des ouvriers, on nous apportait notre déjeuner; le soir à 6 heures et après la fermeture des ateliers on nous rendait à la liberté. Nous allions souper à la table de M. Barbier et le soir cet ami nous sacrifiait ses soirées, qu'il venait passer avec nous sur le plateau de notre marabout.

... Fillon était moins heureux. Muni d'une lettre de recommandation il se présente chez M. Drevet, autrefois ardent républicain, mais aujourd'hui timide, d'une politesse froide et ne prêtant que d'une main l'hospitalité qui lui était demandée. Fillon remercia M. Drevet et alla chez d'honnêtes ouvriers.

... Il apprit en détail ce que nous apprenions très vaguement, que le 2 décembre n'avait excité en Alger que haine et mépris, et que l'on délibérait encore le 3 si on ne proclamerait pas la République.

... On chercha un bâtiment qui pût nous emporter gratuitement.

Il y avait peu de bateaux espagnols en rade. Il fallait attendre une occasion ou s'adresser à des hommes qui auraient refusé ou qui auraient demandé un prix exorbitant.

Quinze jours se passèrent en négociations inutiles. Il arriva enfin le bateau du capitaine Renaud, homme intelligent et joignant à un grand courage personnel toutes les qualités du contrebandier. On lui offrit de nous prendre, il y consentit moyennant une somme de 750 francs qui devait être déposée entre les mains du consignataire du bateau et payée contre une lettre de nous, constatant que les engagements pris avaient été tenus.

Mais ici était la question la plus difficile. En quittant Dellys nous avions pour toute fortune 325 francs. Crubailhes n'avait plus sur ses 300 francs que 200 francs, Fillon et moi n'avions plus un centime. L'ami sur lequel j'avais compté à Alger était impuissant, le parti était pauvre, et Fillon ne recevait point de réponse à une demande qu'il avait faite à un de ses amis de Paris.

Quoique gêné, M. Barbier, voyant notre inquiétude, nous dit : Je ferai les fonds nécessaires pour ce départ, je m'arrangerai aussi pour vous donner 100 francs à chacun.

Dans la journée il vit Rey qui lui annonça que Fillon venait de recevoir par une voie secrète 300 francs. M. Barbier s'empressa de nous porter la nouvelle et nous dit que les 300 francs de Fillon réunis avec 250 francs de Crubailhes ne pouvant pas payer les frais de bateau, il ajouterait 250 francs à cette somme, ce qui constituerait ma part. Il ajouta à cette première somme 250 francs, ce qui faisait une avance de 500 francs. M. Barbier me prit un billet de 400 francs, « se proposant, nous dit-il, de se faire rembourser 100 francs par des personnes à lui connues ».

Le bateau trouvé, l'argent déposé, il ne s'agissait plus que de fixer le jour du départ. On choisit le mardi, l'embarquement devait se faire à 9 heures.

...Un matelot gardait l'embarcation. Dès qu'il nous vit arriver il accosta et à peine étions-nous placés que le second poussait au large.

Les voiles furent aussitôt larguées, l'ancre levée, et en moins de vingt minutes le bateau fut en marche.

... Debout sur le pont nous regardions Alger disparaissant peu à peu devant nous. Arrivés devant la tour des signaux, presque en face de notre marabout, j'envoyai un dernier souvenir à notre brave M. Barbier et un adieu à Alger.

A mesure que nous prenions le large le vent devenait plus violent, la mer était aussi plus mauvaise... Vers minuit, les matelots, qui avaient aussi le mal de mer, ne pouvaient plus marcher et demandaient à rentrer au port. Renaud chercha à les persuader. De notre côté nous demandions à mourir là plutôt que de retomber entre les mains des gendarmes de M. Bonaparte. — Marchons, marchons toujours, reprit Renaud.

Quelques minutes après, le mât de beaupré était enlevé, le bâtiment craquait dans tous les sens, les matelots ne pouvaient plus résister à la fatigue, au mal de mer, le capitaine lui-même était malade. Il fallut revenir sur ses pas. A 4 heures du matin nous étions mouillés en rade d'Alger.

Le capitaine descendit à terre à la pointe du jour, alla prévenir Rey et s'entendre avec lui pour nous cacher encore pendant que la mer serait mauvaise et le vent contraire.

Les ouvriers du port vinrent dans la journée réparer les avaries tandis que nous étions couchés au milieu des bottes de paille, privés d'air et de lumière.

La journée se passa ainsi. A 4 heures, le capitaine vint nous prévenir que nous débarquerions à 8 heures.

... L'on nous conduisit dans une vieille masure donnant sur le bord de la mer. Nous restâmes là pendant trois jours. Le troisième au soir nous devions embarquer à 6 heures.

... L'heure indiquée avait été mal comprise par les matelots, l'embarcation n'était pas là, il fallut la héler. Cette faute pouvait nous coûter la liberté, il fallait la réparer.

Le second pria donc un de ses compatriotes de lui prêter son embarcation, ce qu'il fit de très bonne grâce. Nous prîmes place tous les trois et dix minutes après nous étions encore à bord, cachés toujours dans du foin. A 8 heures nous quittions la rade... Cette fois je quittai Alger sans oser, comme à notre première sortie, lui dire adieu.

... Après quelques heures de sommeil très calme, nous montâmes sur le pont. On voyait à peine la côte d'Afrique, la mer était toujours belle... Toute la journée on chanta des refrains patriotiques...

Nous continuâmes ainsi notre route avec un vent et une mer qui nous restèrent favorables jusqu'à quelques lieues d'Alicante.

En approchant du port, après une traversée de quarante-huit heures, je crus renaître à la vie.

Vers le soir et quelques heures avant notre entrée dans le port, la mer, qui dans la journée avait grossi, devint furieuse. Aussi fallut-il renoncer au projet de débarquement arrêté le matin. A deux ou trois lieues d'Alicante, si le temps était resté beau, le capitaine devait mettre à la mer son embarcation et nous faire mettre à la côte par ses matelots. L'un de ses hommes serait venu nous accompagner pour nous indiquer l'entrée de la ville et nous conduire à l'hôtel qui nous avait été indiqué. Les effets restaient à bord et pouvaient passer pour appartenir au capitaine et au second qui couchaient dans la même cabine.

... La pensée du débarquement préoccupait vivement le capitaine. Débarquer de nuit était impossible, les portes de la ville étaient fermées, il fallait du reste traverser les bureaux de la douane. Débarquer de matin, c'était courir de grands risques et encore fallait-il le faire avant la visite toujours très matinale des douaniers.

Le capitaine voyant ces deux moyens impossibles s'adressa au capitaine d'un bâtiment voisin, lui proposant cent francs pour nous garder à son bord jusqu'après la visite de la douane. Cet homme se fit raconter brièvement qui nous étions et pourquoi on cherchait à nous cacher. Renaud répondit avec sa franchise habituelle que nous étions des évadés des bagnes de M. Bonaparte.

On aurait pu s'attendre à une réponse affirmative de la part de l'autre contrebandier, mais non. Non seulement il repoussa la proposition qui lui était faite, mais encore il rançonna Renaud, le menaçant de le dénoncer s'il ne lui donnait pas cent francs pour avoir osé lui faire une telle proposition. — C'était un vol infâme. — Il fallut se laisser exécuter, on donna les cent francs.

Renaud ne se découragea pas, il nous fit conduire à bord d'un autre bateau où il était déjà allé et où on lui avait promis de nous cacher pendant la visite. Mais à peine étions-nous à bord que le capitaine déclarait ne point vouloir nous garder, trouvant trop faible la somme qu'on lui offrait.

Enfin le capitaine d'un bateau partant pour Madère consentit à nous prendre à son bord et à nous déposer à Santa-Paula, petit port situé à 4 heures d'Alicante. Renaud paya 200 francs pour notre transport; on nous embarqua à 4 heures du matin à fond de cale, une demi-heure après nous faisions voile pour notre nouvelle destination.

Nous arrivâmes en rade à midi. On mouilla très loin du port. L'embarcation fut mise à la mer. On nous distribua des pantalons de bord, des vareuses et des coiffures marines. Comme je fus le premier habillé, c'est

avec moi que le capitaine voulut tenter son débarquement... On fit des tours et des détours, des promenades autour de tous les bâtiments et, lorsqu'on crut le moment favorable, on poussa le canot vers un point de la plage où il n'y avait pas de douaniers.

Comme l'embarcation ne pouvait arriver à terre et qu'il y avait de l'eau jusqu'à mi-jambe, un matelot me prit sur son dos et me porta à terre. Cette opération terminée, l'embarcation poussait au large lorsque nous vîmes, mon conducteur et moi, venir à nous au pas de course un carabinieros auquel rien de ce qui venait de se passer n'avait échappé. « Marchez toujours, me dit mon guide, n'ayez pas l'air de voir cet homme. »

Arrivé à vingt pas, le douanier met en joue et crie : « Halte! ou je fais feu. » La position était peu agréable.

— Pas un mot. Restez immobile, me dit mon contrebandier, et, prenant un ton menaçant : Que veux-tu? dit-il au douanier. Je ne porte rien, je débarque ici pour raccourcir mon chemin.

— Ce que je veux, c'est que tu rembarques et que tu viennes débarquer à la jetée.

Les refus d'un côté, les menaces de l'autre se croisaient, tandis que je restais immobile comme une momie en présence de cette carabine braquée sur nous.

Impatienté, le carabinieros fit sonner les deux crans de son fusil. Pâle et le cœur plein de rage, mon guide, voyant toute résistance impossible, me dit quelques mots qu'il accentua très fort en me prenant par le bras et que je ne compris pas, et se tournant vers le douanier, il lui dit : Au revoir.

L'embarcation qui avait vu cette lutte avait pris une direction parallèle à la nôtre. Sur un signe de mon guide elle revint à terre, nous rembarquâmes et, par mille détours au milieu de tous les bâtiments, nous revînmes jusqu'à notre bateau dont nous ne fîmes que le tour, et alors, se payant d'audace, le capitaine alla droit au débarcadère. Mon guide et moi débarquâmes au milieu d'un grand nombre de matelots ou curieux et sans émotion nous mîmes nos souliers. Nous allumâmes une cigarette. Un compère était venu au-devant de nous. Mon guide et lui engagèrent très haut une conversation; tout ce que je compris, c'est qu'il dit à son ami que nous étions venus à terre faire des provisions.

On me conduisit dans une maison où tout avait été préparé pour nous recevoir et où Fillon et Crubailhes vinrent me rejoindre deux heures après. Leur débarquement s'opéra de la même manière.

...Vers les 9 heures, on nous mit par terre un matelas très large sur lequel nous nous couchâmes tous les trois.

A 3 heures, un guide vint nous appeler et nous conduisit chez un loueur de voitures.

La voiture qu'on nous donna, les seules du reste que l'on trouve dans ce pays, c'est une charrette couverte ayant la forme d'un omnibus avec deux bancs à l'entour, un char à bancs en un mot.

Cette charrette est traînée par deux mules.

... Le capitaine [1] avait espéré que notre débarquement se serait fait la veille, que suivant ses instructions on nous aurait donné une mule à chacun, et que le soir nous serions arrivés à Alicante avant la fermeture des portes. Aussi, inquiet sur notre sort, et avant de se transporter lui-même à Santa-Paula, expédia-t-il son second en avant pour voir s'il ne voyait rien venir, tandis que lui et deux de ses matelots attendaient à la porte pour nous servir de guides quand nous descendrions de voiture.

A 3 kilomètres environ d'Alicante, nous vîmes venir à nous le second; comme la voiture marchait au pas, nous marchions derrière elle; nous pûmes donc, sans éveiller aucun soupçon, échanger quelques paroles. Il m'apprit que deux alguazils épiaient ses démarches et celles du capitaine, qu'il fallait agir de prudence, quitter la voiture à un demi-kilomètre de la porte d'entrée, ne pas avoir l'air de reconnaître le capitaine et marcher derrière lui.

Près de l'entrée de la ville, nous quittâmes le char à bancs après avoir payé nos places; ce fut notre seule dépense. Il prit une route à droite, tandis que nous suivions le capitaine, laissant derrière nous les matelots et le guide.

Nous traversâmes la ville, nous nous rendîmes chez un coiffeur espagnol tout récemment établi et chez lequel était, comme premier garçon, un réfugié de l'Hérault expulsé deux mois avant de Barcelone. Nous fîmes là un peu de toilette de propreté, et sur la demande du capitaine on nous prépara à déjeuner.

Le capitaine qu'avaient inquiété les poursuites de deux agents de police, pressentant d'un autre côté, d'après ce que notre camarade nous avait raconté, que notre présence à Alicante découverte, le gouverneur nous aurait fait mettre en prison jusqu'à constatation officielle de notre position, décida de nous faire sortir de la ville.

Il se procura une charrette, moins bien installée que la première, n'ayant pour toute garniture à l'intérieur qu'une botte de paille, et, sans nous faire part de ses projets, il revint vers midi nous dire : « Nous allons partir pour un village voisin où je vous mettrai en sûreté jusqu'à ce que j'aie trouvé les moyens de régulariser votre position et de vous faire aller plus loin. Une voiture vous attend hors des portes, vous allez exécuter ce que je vais vous

[1] Renaud.

prescrire, et avant que vous soyez arrivés au lieu que j'indique au voiturier, je vous rejoindrai à cheval. »

Trois hommes étaient postés sur la place en face de la maison occupée par le coiffeur. Chacun de nous en suivit un. Tous trois se dirigèrent vers le même point en suivant une route différente. A peine étions-nous arrivés au lieu du rendez-vous que nous fûmes rejoints par le voiturier; nous prîmes place à côté de lui et nous nous dirigeâmes vers Santa-Paula. Le voiturier ignorait lui-même les intentions du capitaine.

Nous fîmes les deux tiers de la route à pied, nous n'avions pas à ménager nos jambes, nous étions convaincus d'arriver à destination avant la nuit close.

Arrivés en face de Santa-Paula et au moment où nous prenions le sentier qui devait nous conduire au village, nous vîmes arriver derrière nous trois cavaliers, fusil et sabre pendant au côté, des pistolets dans les fontes. L'un d'eux que nous reconnûmes pour notre capitaine nous cria de nous arrêter. Il vint à nous au grand trot, fit rebrousser chemin, blâma le voiturier de n'avoir pas exécuté ses ordres, et nous dit que ce n'était point à Santa-Paula où nous étions connus qu'il fallait aller, mais dans un village à côté où un bon dîner nous attendait, où nous trouverions de bons lits, tout le confortable pour nous remettre de nos fatigues et nous préparer à nous mettre en route pour aller à Carthagène.

... Nous arrivâmes vers minuit à un village, nous étions heureux, mais ce n'était qu'une grand'halte...

Nous continuâmes notre route et, une heure après, nous arrivions devant une ferme de bonne apparence, isolée au milieu des champs.

... L'alcade chez lequel nous étions est un compère. Tout chez lui respire l'aisance, la fortune même. Il y avait là plusieurs hommes, plusieurs fermiers. Tout le monde se mit à table. Nous étions une vingtaine.

... A 2 heures on se coucha sur des matelas que l'on avait jetés par terre et que les bonnes avaient installés pendant notre souper.

A 6 heures, le garçon d'écurie vint annoncer que les chevaux étaient sellés. Trois heures de sommeil avaient suffi au capitaine et à ses compagnons pour réparer leurs forces. En moins de quelques minutes, tous furent habillés. Éveillés en sursaut par le bruit, nous demandâmes de quoi il s'agissait.

« Adieu, mes amis, nous dirent le capitaine et ses compagnons. L'heure de la séparation a sonné. Nous allons continuer notre route. Reposez encore un peu, et après déjeuner la voiture vous conduira à Carthagène. Tout est payé, le voiturier et le guide, mais je ne paierai que contre une lettre de

vous constatant que vous êtes arrivés à bon port et que mes hommes se sont bien conduits à votre égard. »

Il poussa la générosité jusqu'à nous offrir de l'argent, à nous qu'il ne connaissait pas et pour qui il avait dépensé déjà plus qu'il n'avait reçu pour nous porter en Espagne. Encore, cet argent ne devait-il lui être payé qu'à son retour à Alger.

... La voiture étant prête, nous fîmes nos adieux et à 8 heures nous quittions une maison qui laissera dans notre cœur un éternel souvenir.

... A un kilomètre de Carthagène nous descendons de voiture. Le guide nous accompagne. Nous cherchons partout un hôtel français. Cette fois encore le sort va nous favoriser. Après bien des recherches infructueuses, nous arrivons enfin à une fonda françesa...

Après avoir déjeuné, nous faisons connaître au maître d'hôtel notre situation. Il nous promet son concours pour faire régulariser notre position et nous indiquer les moyens les plus faciles et les moins dispendieux pour aller à Gibraltar, notre grande halte avant d'aller à Londres.

... Après avoir échoué chez le commandant militaire de Carthagène, notre hôtelier me dit : « Puisque vous avez été officier, je vous mettrai si vous voulez en relations avec le baron de Asda, ancien capitaine de l'empire, bonapartiste enragé, colonel dans les troupes espagnoles, aujourd'hui en disponibilité, mais bon, sympathique et très influent. »

Je vis ce colonel, lui fis part de notre position et lui demandai s'il voudrait nous faire délivrer un passeport afin de ne pas être inquiétés, et nous indiquer les moyens de faire à peu de frais notre voyage à Gibraltar.

Il alla visiter le maire de la ville, obtint de lui nos passeports que le lendemain il nous fit délivrer.

Nous apprîmes en même temps que le bateau à vapeur *l'Isabelle* arrivait le matin pour repartir le soir même.

Je me rendis dès 6 heures du matin à bord de l'*Isabelle*, je demandai à parler au capitaine qui, quoique couché, me reçut dans sa chambre. Je lui demandai pour moi et mes deux camarades un coin sur son bateau.

Le capitaine était républicain. Son concours nous était assuré.

Il fut convenu que nous paierions moitié place, aux troisièmes, sur le pont. Nous prîmes nos billets.

... En arrivant à Gibraltar, nous allâmes remercier le capitaine et avant de quitter le bord nous demandâmes notre compte au maître d'hôtel avec lequel nous nous étions déjà liés. Il nous demanda seulement ses déboursés et nous recommanda à Parker, maître d'hôtel à Gibraltar, qui se chargea de nous faire entrer dans la ville.

« Si vous ne pouvez entrer, dit le capitaine, revenez à bord, je vous mènerai gratuitement à Cadix. »

Les portes de Gibraltar sont toujours fermées. On n'entre dans la ville qu'en traversant une petite ouverture pratiquée dans la grande porte. On examina vaguement nos passeports écrits en espagnol. C'est à ce motif sans doute que nous avons dû de pouvoir entrer dans la ville dont l'entrée est interdite aux réfugiés de toute nation.

... Nous cherchâmes à nous mettre en relations avec quelques français. En parcourant les rues en face de la Bourse, nous vîmes une enseigne portant : *Pierre, coiffeur de Paris.*

Je m'avançai près d'un monsieur qui se trouvait sur la porte du magasin et lui demandai M. Pierre. « C'est moi, me dit-il, qu'y a-t-il pour votre service? » Je lui exposai notre situation : « Ah! me répondit-il, il n'y a ici rien à faire. La plus amère déception vous attend. »

Je rendis compte de cette entrevue à nos amis. Nous retournâmes tous les trois chez M. Pierre. Nous entrâmes dans de plus longs détails et toutes ses réponses nous découragèrent tellement que nous nous décidâmes à partir.

... Le lendemain lundi, nous rencontrâmes le capitaine de l'*Isabelle* et, quand nous lui eûmes appris que nous ne pouvions rien faire à Gibraltar, il nous renouvela la proposition qu'il nous avait faite déjà de nous conduire à Cadix, ce que nous acceptâmes.

Nous nous rendîmes chez le consul espagnol pour faire viser nos passeports. Il nous fut répondu que ces passeports ne nous avaient été délivrés que pour quitter le territoire espagnol et qu'il ne nous faciliterait pas par sa signature les moyens d'y retourner. Nous insistâmes, tout fut inutile. Il fallut partir.

Après dîner nous nous rendîmes à bord de l'*Isabelle.* Le consignataire nous avait précédés de quelques minutes qui lui avaient suffi pour arrêter la liste des passagers. Lorsque le capitaine nous vit arriver, il vint au-devant de nous et nous dit : « Je suis désolé, je ne puis vous recevoir, vous arrivez trop tard, ma liste est close, et malgré tout le désir que j'aurais de vous être agréable et utile, je ne puis compromettre le bateau qui aurait un procès pour avoir reçu des voyageurs en contrebande. »

La situation était des plus difficiles. Les portes de la ville allaient se fermer, l'*Isabelle* avait levé son ancre, un seul bateau restait le long du vapeur, c'était celui du consignataire, consul russe. Le capitaine le pria de vouloir bien nous recevoir dans son embarcation et de favoriser notre rentrée.

A peine étions-nous en mer que le coup de canon, signal de fermeture des

IMPRIMERIE NATIONALE

portes, se fit entendre; mais nous n'étions plus exposés à coucher à la belle étoile. Le consul répondait de nous. Après le débarquement, il se présenta un délégué de la police qui le rendit responsable de nos trois individus.

Le consul nous emmena chez lui. Un chef de police vint nous reconnaître, nous donna un permis de séjour de trois jours, et nous rentrâmes chez Parker, n'ayant plus pour toute fortune que vingt francs.

Nous revîmes le lendemain Pierre, nous fîmes connaissance chez lui du citoyen Campagne, cuisinier du gouverneur, et plus tard de M. Bartibas. Ce furent ces trois amis qui contribuèrent le plus par leurs efforts, leurs sacrifices, à favoriser notre départ pour Londres.

Il n'y avait plus un moment à perdre, il fallait reprendre notre premier projet de départ sur un bâtiment anglais... Fillon et Crubailhes se rendirent auprès du chef du cabinet du gouverneur. Le gouverneur nous renvoya à l'amiral commandant les forces navales; or, l'amiral était à Malte avec son escadre : c'était une fin de non-recevoir.

Poussés à bout, désespérés, Fillon et moi vîmes quelques officiers, Fillon comme frère maçon et moi comme frère d'armes.

... Pierre, Campagne et Bartibas travaillaient de leur côté, et à l'aide d'une souscription qu'ils offrirent aussi discrètement qu'elle avait été faite, on put payer notre voyage sur le prix duquel M. Bartibas obtenait réduction de moitié; le voyage, les frais d'hôtel payés, il ne restait plus un centime; M. Bartibas nous prêta une livre, Campagne 50 francs, nous nous embarquâmes donc avec 75 francs. C'était toute notre fortune pour arriver à Londres.

... Nos amis nous conduisirent à bord; le lendemain nous étions à Cadix, le surlendemain à Lisbonne.

Le bateau devait passer là toute la journée et ne repartir que le lendemain à 10 heures.

Désireux de connaître la ville, nous descendîmes à terre après notre déjeuner avec l'intention de rentrer pour dîner.

Pierre m'avait remis une lettre pour le citoyen Rainaud, tailleur à Lisbonne. Notre premier soin fut d'aller porter cette lettre.

M. Rainaud était fort occupé. — Allez, nous dit-il, visiter la ville (il m'indiqua ce qu'il y avait de plus curieux à voir), et ce soir à 6 h. 1/2, venez me trouver chez Hoffmann. Je vais faire prévenir plusieurs de mes amis, compatriotes et républicains, et nous passerons la soirée ensemble.

Nous fûmes exacts au rendez-vous. Rainaud y était déjà. A peine étions-nous entrés que nous vîmes arriver successivement plusieurs compatriotes, entre autres Ortaire Fournier, ancien consul.

Après quelques minutes de conversation, nous étions tous comme frères...

Sans savoir nos besoins, sans que nous ayons dit un mot qui pût faire pressentir notre gêne, deux amis se mirent en campagne, et en moins de deux heures, ils recueillirent une somme de 125 francs qu'ils nous prièrent d'accepter. Nous passâmes ainsi la nuit jusqu'à une heure du matin.

... A 8 heures nous partîmes, accompagnés de nos amis; c'était là notre dernière étape, nous ne devions plus nous arrêter qu'en Angleterre, où nous ne tardâmes pas à nous apercevoir du changement. Pour faire connaissance avec eux, les anglais commencèrent par nous voler 35 francs pour un mauvais dîner. Si nous n'avions pas eu les 125 francs de Lisbonne, nous n'aurions pas pu arriver à Londres, nous aurions dû rester à Southampton... Oh! l'anglais!

Quoi qu'il en soit, j'avoue que, si nous avons bien souffert, dans les forts, sur les pontons et en Afrique, nous avons été bien largement dédommagés. Que de dévouement! que de nobles cœurs nous avons trouvés par toute l'Espagne et le Portugal, depuis Alger jusqu'à Southampton! Mais là commence la déception; elle finira pour moi le jour où je quitterai l'Angleterre.

Victor Frond

Les citoyens Frond, Fillon, Crubailhes, on l'a vu, durent traverser de rudes épreuves pour échapper aux poursuites de la police, mais ils rencontrèrent en Espagne et en Portugal des cœurs vaillants, de généreux dévouements. Et c'est en signe de reconnaissance que le comité de la société *la Révolution* adressa la lettre suivante aux patriotes de Lisbonne et de Gibraltar :

Lettre du comité la société la Révolution *aux patriotes de Lisbonne et de Gibraltar.*

Londres, ce 26 novembre 1852.

Citoyens,

Lorsque nos camarades de la transportation d'Afrique, les citoyens Frond, Fillon et Crubailhes, après avoir échappé aux poursuites de la police comme aux sinistres de la mer, sont arrivés dans vos parages, vous leur avez prêté loyalement l'assistance et le concours de frères.

Vous avez pratiqué là, citoyens, la grande religion humaine, celle du secours au malheur et vous nous avez rendu, de plus, un service particulier en conservant trois soldats à la cause de la Révolution.

A ce double titre, citoyens, nous regardons comme un devoir de vous adresser nos fraternels remerciements. Votre conduite en ce qui concerne nos trois amis nous est un sûr garant pour l'avenir si de semblables circonstances se présentent et si vous avez encore l'occasion, comme ne le permettent que trop nos temps de malheur, de tendre la main aux martyrs de notre révolution.

Recevez, citoyens, l'assurance de notre cordiale sympathie et agréez notre salut fraternel.

Pour la société *la Révolution* :

Les membres du comité,

LEDRU-ROLLIN, Charles RIBEYROLLES, CAHAIGNE, F. MARTIN, HUBERT, ROBERT, TERRIER, GLESIA, DERON, PERDIGON, PERRIN, DORLIN.

TABLE.

CAHIER COMPLEMENTAIRE.

ACHEVÉ D'IMPRIMER

PAR L'IMPRIMERIE NATIONALE

POUR

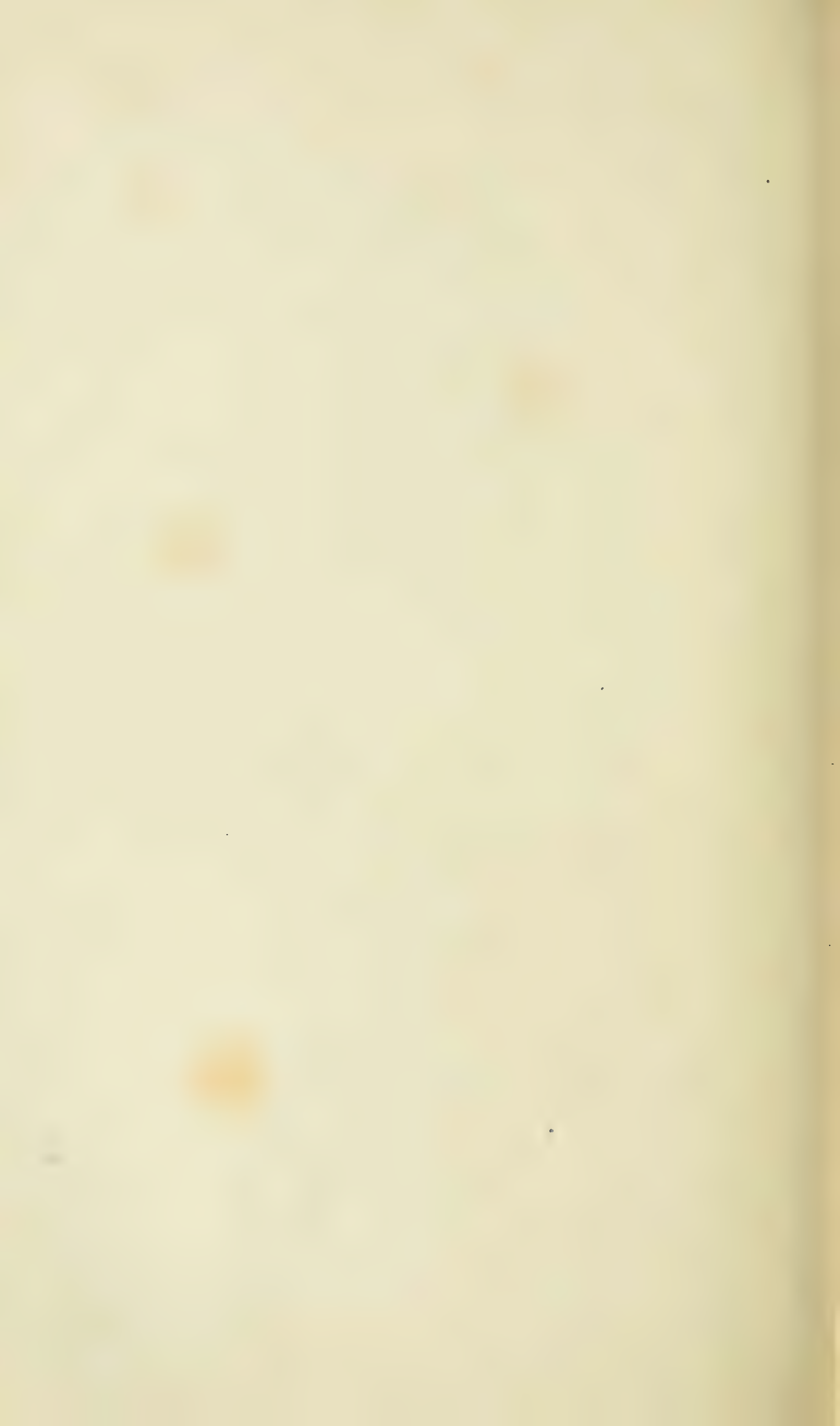
LA SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

LIBRAIRIE PAUL OLLENDORFF

LE 31 AOÛT 1907










1539

